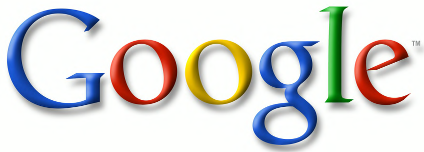
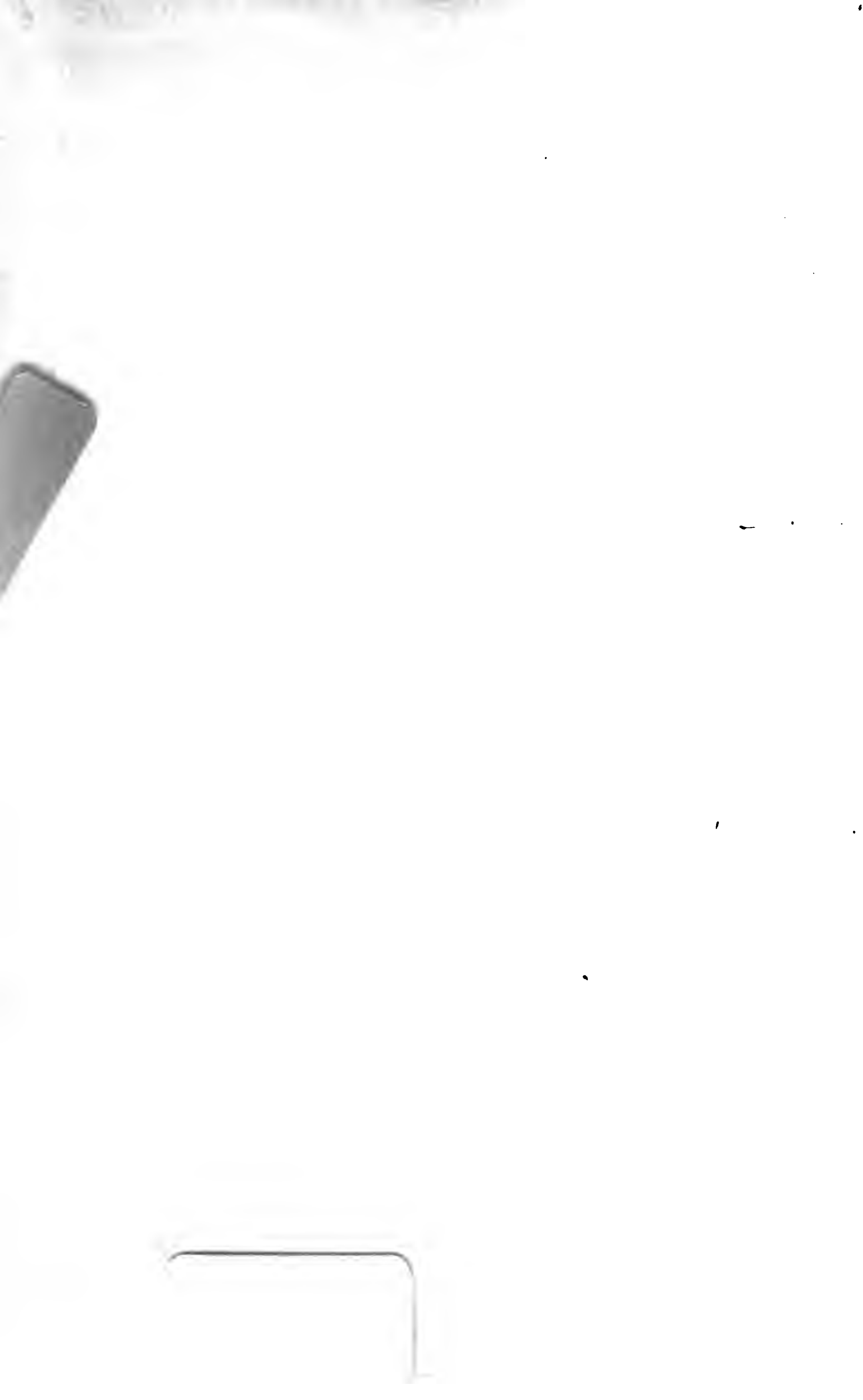




LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE Ve E. AUBERT

6, avenue de Sceaux, 6

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRECTEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME VIII

105 — 1893

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

—

1893

13 Charlemagne 105. 16e ANNÉE. — N° 4. 1er Juillet 1893.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

QUATRIÈME LEÇON (1).

HILDEBRAND. — ÉLABORATION POLITIQUE DU CATHOLICISME.

I. — *Considérations sur l'ensemble de l'évolution catholique de l'an 400 à l'an 1300.*

Avant d'apprécier Hildebrand et le rôle capital qu'il a joué dans la constitution sociale du catholicisme, il est indispensable de jeter un coup d'œil général sur l'ensemble de l'évolution catholique pendant sa période essentielle, c'est-à-dire le moyen âge.

Ce n'est que de cette manière que le grand homme pourra être apprécié, en le voyant dans sa vraie situation historique, travaillant sous le poids des antécédents, les

(1) Cette leçon a été professée au Collège de France, le Dimanche 2 Bichat 104 (3 Décembre 1892), de 3 heures à 5 heures.

coordonnant, les dirigeant et donnant ainsi une impulsion décisive.

Je dois rappeler que, d'après la théorie d'Auguste Comte, le moyen âge dure essentiellement de l'an 400 à l'an 1300. Il se partage en trois phases d'à peu près trois cents ans chacune. Pendant les deux premières, de l'an 400 à l'an 1000, le régime catholico-féodal s'installe définitivement. C'est alors que s'opère la séparation décisive du catholicisme oriental et occidental. C'est de celui-ci qu'il sera désormais question exclusivement : il constitue le catholicisme social, c'est-à-dire vraiment romain, propre aux cinq grandes populations réellement homogènes de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre et de l'Allemagne. C'est ce catholicisme qui, grâce à des antécédents et à une situation convenables, a seul pu réaliser tous les effets moraux et sociaux que comportait cette religion transitoire; l'Orient n'ayant servi que pour l'élaboration dogmatique, indispensable pour servir de procédé de ralliement.

La troisième phase, de l'an 1000 à l'an 1300, est celle du plein éclat; elle est caractérisée par la prépondérance sociale de la papauté. C'est Hildebrand qui, au début de cette phase, installe le sacerdoce catholique à la tête de la hiérarchie sociale, assurant enfin à la papauté son plein ascendant. Mais cette prépondérance dure peu; et, à partir du XIVe siècle, la décomposition s'accentue de plus en plus et prépare la disparition finale de cette grande religion. Il était nécessaire de rappeler cette vue d'ensemble au début de notre appréciation systématique de la papauté, et spécialement d'Hildebrand.

Notre théorie serait trop peu claire si nous ne rappelions quelques principes de statique sociale sur le pouvoir spirituel. Le principal mérite du catholicisme est précisément d'avoir, pour la première fois, organisé

empiriquement la division des deux pouvoirs, et d'avoir accompli ainsi le progrès le plus décisif que comporte l'organisme social, progrès que le positivisme seul pourra instituer systématiquement et définitivement.

Il y a, dans toute opération sociale, deux fonctions distinctes : concevoir et exécuter. A mesure que l'évolution sociale se complique et s'étend, ces deux fonctions se séparent de plus en plus, et exigent, pour leur accomplissement, des organes véritablement distincts. La séparation entre l'abstrait et le concret devient la condition nécessaire de la séparation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Il est clair, en effet, qu'une modification étendue des phénomènes suppose une étude abstraite des lois correspondantes. Cette étude indépendante des lois abstraites s'accomplit d'abord dans les phénomènes les plus simples et essentiellement envers les phénomènes géométriques; elle s'étend graduellement aux phénomènes les plus compliqués et essentiellement jusqu'aux phénomènes moraux et sociaux. A ce moment, la séparation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel devient absolument nécessaire, c'est-à-dire aussi indispensable qu'inévitable. On est alors arrivé à l'état positif ou normal, caractérisé par cette division systématique des deux puissances. Nous allons l'apprécier dans cette situation normale, ce qui nous permettra de mieux comprendre l'évolution historique spontanée qui nous y a conduits.

La fonction essentielle du pouvoir spirituel est l'éducation. Il coordonne l'ensemble des capitaux intellectuels et moraux de l'Humanité; puis il les transmet par l'enseignement et le culte, de manière à préparer ainsi chaque individu à l'accomplissement des fonctions, privées ou publiques, qu'il doit ultérieurement remplir. Par conséquent, le perfectionnement, ou l'augmentation du capital intellectuel et moral, est une fonction essen-

tielle du pouvoir spirituel ; mais elle se subordonne à sa haute destination sociale, l'éducation. Au fond, nous pouvons dire, d'après cela, qu'il y a deux sortes d'actions ou de puissances : celle qui modifie les choses, c'est le pouvoir temporel; et celle qui modifie l'homme : c'est le pouvoir spirituel. Il résulte de là une distinction immédiate dans le caractère des deux puissances, à savoir la généralité du pouvoir spirituel et la spécialité du pouvoir temporel. De cette destination générale du pouvoir spirituel, l'éducation, résultent toutes ses autres fonctions; d'abord le conseil. Il est évident, en effet, que la puissance qui aura élevé les hommes sera naturellement appelée à les conseiller. Ce conseil, dans le catholicisme, a reçu surtout la forme passagère de la confession. Dans le Positivisme, le conseil aura une plénitude qu'il n'a pu avoir jusqu'ici ; car il embrassera tout aussi bien la vie physique que l'existence intellectuelle et morale. L'hygiène doit rentrer définitivement dans la morale et, finalement, la fonction médicale dans le sacerdoce. Mais le conseil ne sera pas seulement privé, il s'étendra aussi bien aux êtres collectifs qu'aux individus; et le prêtre s'adressera souvent aux familles, aux classes et aux gouvernements.

A l'état normal, la planète entière sera dirigée par une même religion; par conséquent, le sacerdoce aura organisé partout une éducation essentiellement uniforme. Par suite, son caractère sera pleinement planétaire; de là sa fonction la plus générale. Il sera, en effet, le grand appareil de coordination entre les diverses parties de la planète, qui, soumises à des pouvoirs distincts, auront néanmoins une religion commune. De là, la diplomatie supérieure que dirigera ultérieurement le sacerdoce; non seulement au point de vue négatif, pour empêcher les conflits, ou les résoudre, mais surtout au point de vue positif, pour organiser les opéra-

tions collectives qui exigent le concours de plusieurs ou de toutes les parties de la planète. La grande opération des croisades, organisée en Occident par la papauté, est un exemple empirique des opérations collectives que peut organiser le sacerdoce. Enfin, une fonction nécessaire du pouvoir spirituel consiste dans la consécration, au nom de l'Humanité, des pouvoirs, des fonctions et des actes principaux de la vie humaine.

Le sacerdoce seul, en vertu de la généralité qui lui est propre, de la doctrine qui le place au point de vue d'ensemble des affaires humaines, et aussi par son influence nécessaire sur l'opinion publique, doit consacrer les pouvoirs. C'est à lui, en effet, qu'il appartient de rappeler à chacun, dans l'accomplissement de ses fonctions, depuis les plus modestes jusqu'aux plus éminentes, les règles générales d'obéissance et de commandement qui y sont inhérentes, et, par suite, en donner la consécration religieuse. Dans cette fonction du sacerdoce rentre l'organisation des sacrements, c'est-à-dire la consécration, au point de vue religieux, des actes essentiels de la vie humaine, de la naissance jusqu'à la mort. C'est là ce qui constitue un des éléments du culte domestique, base du culte public, qui est une des formes les plus élevées de l'éducation générale. Mais, pour compléter cette conception des fonctions du sacerdoce, il nous faut indiquer les bases de son mode d'action et de discipline.

Le mode le plus général d'action de la puissance spirituelle, c'est la persuasion. C'est aussi le mode le plus pur, le plus efficace, et qui, finalement, sert de base à tout le reste. Ce mode résulte nécessairement de ce que le sacerdoce aura élevé tous les citoyens, ce qui lui permettra une action personnelle, en invoquant la doctrine générale universellement acceptée. Quand la persuasion ne suffira plus, il faudra avoir recours au blâme privé,

Mais quant au catholicisme social, autant du moins qu'il peut l'être, il ne pouvait surgir que dans le monde occidental, ou dans le milieu romain proprement dit. Nous allons voir, en effet, que là seulement était la situation qui permettait et sollicitait l'action sociale du catholicisme, développait ses avantages et diminuait les inconvénients inhérents au caractère individuel de la doctrine catholique. On voit, par suite, le caractère profondément relatif de notre appréciation et combien, dès lors, sont irrationnelles, antiscientifiques, les appréciations absolues qui insistent tant sur la doctrine sans parler de la situation.

Ce qui caractérise le catholicisme romain, ce qui a fait sa grandeur et son efficacité, c'est d'avoir réalisé spontanément la division des deux pouvoirs, et d'avoir, par suite, introduit dans l'organisme social le plus profond perfectionnement dont il soit susceptible. Or, nous allons faire voir que cette division fondamentale ne pouvait réellement s'opérer que dans l'Occident décomposé, qui seul réalisait en même temps les conditions essentielles de son action.

La décomposition de l'empire d'Occident en plusieurs nationalités distinctes a conduit spontanément à la division des deux pouvoirs. En effet, avant que cette décomposition n'eut lieu, un clergé plus ou moins indépendant et fortement coordonné avait surgi dans l'empire, et lorsque les nécessités de la défense et l'invasion des barbares eurent amené la décomposition, se trouva ainsi spontanément réalisé le grand phénomène d'un sacerdoce commun à des populations gouvernées par des pouvoirs différents. Or, c'est là un caractère essentiel du pouvoir spirituel. Le cas de l'empire grec, où cette décomposition n'a pas eu lieu, et où n'a pas surgi, non plus, la division des deux pouvoirs, vérifie notre théorie. En second lieu, les Occidentaux,

nés par des préjugés pédantocratiques, ont tous, en effet, la prétention de décider les questions dogmatiques, et ils appliquent constamment leur puissance matérielle à faire prévaloir, au milieu du sang, leurs décisions théoriques. De là une véritable théocratie; de là aussi le spectacle honteux que nous offre ce régime si justement qualifié de *bas-empire*, où les divagations théologiques persistent sous le coup même du canon turc, détruisant le dernier refuge de ce triste régime.

Cette double analyse comparative explique donc l'avènement, en Occident, de la division des deux pouvoirs, et, par suite, celui de l'action sociale et politique du catholicisme. Mais cette division des deux puissances ne pouvait durer et être efficace qu'autant que le pouvoir spirituel se subordonnait à un chef unique. Cette condition est du reste normale et se réalisera à l'état positif mieux et plus facilement qu'à l'état théologique. Or, il est facile de voir que la situation occidentale favorisait la subordination du clergé à un seul évêque, tandis que la situation orientale lui était contraire. En effet, en Occident, Rome avait sur toutes les autres villes une prépondérance incontestée ; par suite, l'évêque de Rome avait, par cela même, une supériorité spontanée sur tous les autres. La longue habitude de recevoir, dans l'ordre temporel, l'impulsion de Rome avait été spontanément transportée à l'ordre spirituel. Rien de semblable, en Orient. Trois villes, à des degrés divers, se disputaient la prééminence spirituelle, Constantinople, Antioche et Alexandrie. Des avantages divers se contre-balançaient, de telle sorte qu'aucun des patriarches n'a jamais pu obtenir sur les autres une prépondérance incontestée. Lorsque Alexandrie et Antioche furent passées sous la domination islamique, Constantinople resta sans doute, mais à la tête d'une nation qui se réduisait de plus en plus et finit par disparaître sous la domination turque.

Une seconde raison facilite en Occident la prépondérance d'un chef spirituel unique, savoir la difficulté de plus en plus grande de réunir des conciles. Il est incontestable, en effet, que la prépondérance des conciles, leur fréquence trop grande aurait empêché l'indispensable concentration monocratique qui a fait la grandeur du catholicisme romain. Et, ce qui, en effet, caractérise la décomposition catholique, c'est la prétention révolutionnaire de mettre les conciles au-dessus des papes. Or, la décomposition politique de l'Occident favorisait peu la réunion des conciles généraux, et, par suite, permettait à la papauté d'être exclusivement l'élément de réunion du sacerdoce. Il n'en n'était pas de même en Orient : les conciles généraux pouvaient se réunir avec la plus grande facilité, et, de plus, une longue habitude avait, depuis Constantin, familiarisé les Orientaux avec ces grandes assises sacerdotales. Enfin, une dernière considération explique l'indépendance en Occident du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel. M. de Maistre a très bien expliqué comment l'indépendance papale exigeait une certaine puissance temporelle, sans laquelle le chef de la catholicité fût devenu finalement le simple chapelain de quelque prince. Or la décomposition féodale était spontanément propre à la puissance temporelle des papes ; car, dans cet organisme si varié de la féodalité, contenant des éléments si multiples et si divers, la puissance matérielle du pape ne présentait aucune sorte d'anomalie. Cette théorie est si exacte qu'elle se vérifie par le fait de la puissance temporelle qui a été conférée aux évêques et aux monastères, conformément à la nature dispersive du régime féodal. Il ne pouvait en être de même en Orient avec l'intense unité temporelle qui caractérisait cet empire.

Ainsi donc il résulte de cette démonstration que l'Occident seul permettait et poussait à la division des deux

puissances, à l'avènement d'un sacerdoce, qui, dirigé par un chef unique, quoique dispersé chez des peuples distincts, put, avec une indépendance convenable, appliquer socialement et politiquement une doctrine universellement acceptée, de manière à tendre à réaliser la prépondérance générale de la morale.

Pour compléter cette analyse préliminaire, je vais donner un concept général de l'organisation du sacerdoce catholique et de la coordination que lui a assurée la prépondérance nécessaire de la papauté.

Le sacerdoce catholique s'est graduellement formé à partir de saint Paul et le catholicisme n'eût jamais pu surgir d'une manière décisive, pas plus en Orient qu'en Occident, s'il n'avait eu précisément, dès les premiers temps, une direction sacerdotale bien organisée, qui maintenait dans son sein un ralliement et une unité peu conformes à l'esprit de divagation, inhérent aux théories théologiques.

Ce sacerdoce n'a acquis la plénitude de sa puissance en Occident que vers le XIII[e] siècle, lorsque la suprématie incontestée de la papauté lui eût donné toute la perfection qu'il comporte.

Nous allons donc indiquer d'une manière sommaire, dans son organisation et ses fonctions, cette hiérarchie sacerdotale qu'Auguste Comte considère comme le chef-d'œuvre politique de la sagesse humaine.

Si nous considérons le sacerdoce catholique d'une vue d'ensemble et d'une manière abstraite, nous voyons au sommet de la hiérarchie un chef unique : le pape, et nous voyons, comme dans toute organisation sérieuse, les pouvoirs s'instituer du sommet à la base, la puissance descendre au lieu de monter. Le chef suprême seul est choisi par l'élection, mais le corps électoral, homogène avec le chef qu'il doit choisir, se compose de représentants peu nombreux et éminents de la hiérarchie

catholique, placés par leur position au véritable point de vue d'ensemble. Le Positivisme a pu perfectionner une telle conception en instituant l'hérédité sociocratique modifiée par l'intervention des quatre doyens occidentaux du clergé positiviste.

La papauté, sous des formes très sages, institue les évêques, et les évêques instituent les prêtres, les diacres et sous-diacres.

L'institution se fait au nom de Dieu et de Jésus-Christ et des pouvoirs conférés à son Eglise par Jésus-Christ lui-même, transmis ainsi de l'un à l'autre et remontant à l'origine même du catholicisme ; le principe de continuité se trouve ainsi respecté. La papauté a, dans les ordres monastiques répandus sur toute la surface de l'Occident et même de la terre et qui, étant soustraits à la direction sacerdotale, lui sont plus directement subordonnés, des agents actifs et dévoués qui lui constituent un élément de prépondérance sur tout le reste de l'épiscopat. Cet élément de puissance a servi à la papauté pour l'exécution de ses projets les plus généraux. Il a été d'autant plus efficace que les ordres, à la fois masculins et féminins, présentaient dans leur organisation une variété extrême où s'exerçait le génie politique et social des fondateurs d'ordres, et où, par suite, la papauté trouvait des instruments spéciaux convenablement subordonnés à ses vues d'ensemble.

En effet, depuis l'organisation bénédictine jusqu'à l'organisation jésuitique qui en est si profondément différente, en passant par les ordres des dominicains et des franciscains, on a le spectacle de la plus extrême variété de tous les modes divers d'association et d'action.

Il faut maintenant approfondir davantage l'étude de cette organisation, en combinant l'appréciation statique avec l'appréciation dynamique qui étudie l'évolution.

Je n'ai pas la prétention ni la possibilité de faire un cours de droit ecclésiastique, je voudrais néanmoins faire comprendre toute la puissance et la perfection de cette merveilleuse organisation politique.

L'évêque est le point de départ du sacerdoce catholique; au début, il se réduisait en effet à l'*évêque,* ce qui veut dire *inspecteur*. Le groupe catholique formé dans chaque ville, peu nombreux, était dirigé par un seul chef qui enseignait la morale et conseillait les fidèles, ayant sous ses ordres pour les soins temporels inévitables, sous le nom de diacres et de diaconesses, des agents subordonnés. Entendons Fleury donner la conception générale des fonctions de l'évêque : « L'évêque est un homme que « Dieu a établi pour sanctifier les autres et les conduire à « la vie éternelle. Il doit donc faire des chrétiens par la « prédication, l'instruction et le baptême; les nourrir de « la parole de Dieu et des sacrements; les faire prier et « prier lui-même pour eux en particulier et en public; « offrir pour eux et avec eux le sacrifice; juger les pé- « cheurs et les réconcilier à Dieu par la pénitence ou les « retrancher de l'Eglise; conserver l'union de l'Eglise en « remédiant aux divisions et à sa pureté en prévenant « tant qu'il se peut toute sorte de péchés; procurer aux « pauvres les nécessités de la vie et généralement à tous « les misérables le soulagement nécessaire pour les « mettre en état de s'appliquer aux soins de leurs « âmes. »

Mais l'extension, dans chaque ville et même dans les campagnes, du christianisme, obligea d'instituer des prêtres qui pussent diriger les groupes auxquels ne pouvait pas atteindre l'action directe de l'évêque et qui fussent subordonnés à ceux-ci.

« Les prêtres eurent les mêmes fonctions, excepté les « deux qui sont propres aux évêques, de confirmer le « chrétien en lui donnant le Saint-Esprit par l'imposi-

« tion des mains et de faire des clercs, c'est-à-dire des « diacres, des prêtres et des évêques. »

L'extrême variété des soins temporels obligea de distinguer du diaconat, sous le nom d'ordres mineurs, les fonctions les plus directement matérielles, ce qui donna lieu aux portiers et aux acolytes; l'acolyte ayant surtout pour mission d'accompagner l'évêque, de lui servir de messager et de secrétaire. D'un autre côté, l'importance de certaines villes donna à leurs évêques une plus grande prépondérance ; de là le primat, les patriarches et les archevêques et, en Occident, l'évêque de Rome, qui, sous le nom de *pape*, titre par lequel il fut exclusivement désigné à la fin du XIe siècle, devint le chef de la hiérarchie catholique. Voilà comment s'est accomplie l'évolution naturelle de cette organisation. Les ordres mineurs, composés essentiellement des portiers et des acolytes, ne font pas partie du clergé proprement dit, leurs fonctions peuvent être conférées à des laïques. Le sacerdoce est exclusivement composé de ce qu'on nomme les ordres majeurs. Il se compose des sous-diacres, diacres, prêtres, évêques. Il y avait des caractères de moralité qui étaient communs à tous; ainsi, il fallait que les membres du clergé fussent irrépréhensibles et même, suivant l'expression de Fleury, qu'ils fussent en bonne réputation chez les infidèles.

On rejetait ceux qui, après le baptême, étaient tombés dans quelques crimes comme l'homicide ou l'adultère, même lorsqu'ils en avaient fait pénitence, « parce « que la mémoire en reste toujours et que l'on a le « droit de les croire plus faibles que ceux dont la vie « est entière. »

On allait plus loin : on regardait comme irréguliers, c'est-à-dire exclus des ordres, ceux qui avaient tué par accident, qui avaient porté les armes même en guerre juste, ceux qui avaient causé la mort même d'un crimi-

nel, soit comme partie civile, soit comme juge ou autre ministre de justice; enfin, certaines difformités physiques étaient une cause d'exclusion. Sans doute les malheurs des temps ont conduit les évêques à faire souvent des concessions et à accepter, dans des époques troublées, des membres peu dignes; c'est ce qui conduisit l'Eglise à cette maxime inspirée par le plus sage esprit social : Que la puissance spirituelle et la validité des sacrements ne reçoivent aucune atteinte de l'indignité du ministre.

La hiérarchie ou l'*ordre*, suivant une admirable expression, commence au sous-diacre. Le sous-diacre doit garder la continence, avoir un titre, c'est-à-dire sa subsistance assurée, ou aux dépens de l'Eglise ou de son patrimoine, et réciter tout l'office de l'Eglise au moins en particulier. Ces trois obligations sont communes à tous les ordres, le sous-diacre reçoit l'ordination, il ne peut être ordonné avant sa 22e année.

Cette ordination est accomplie par l'évêque dans une cérémonie publique : l'évêque le prévient en ces termes de la gravité de la décision qu'il va prendre : « Jusqu'ici, il vous est libre de retourner à l'état séculier ; mais, si vous rceevez cet ordre, vous ne pourrez plus reculer : il vous faudra toujours servir Dieu, dont le service vaut mieux qu'un royaume; garder la chasteté avec son secours et demeurer engagé à jamais au ministère de l'Eglise. Songez-y donc pendant qu'il en est encore temps; et si vous voulez persévérer dans cette sainte résolution, approchez au nom de Dieu. » L'ordre immédiatement supérieur à celui du sous-diacre est celui du diaconat. L'ordination, faite par l'évêque, est analogue à celle du sous-diaconat. En souvenir de l'intervention du public dans les élections des diacres, l'évêque interpelle directement l'assistance, pour savoir si nul n'a rien à dire contre celui que l'on va ordonner.

Les fonctions du diacre sont de deux sortes : il sert à l'autel, il aide le prêtre ou l'évêque dans la distribution de l'Eucharistie; en outre, il peut prêcher et baptiser au besoin; mais une fonction essentielle du diacre était dans le soin du temporel de l'Eglise, pour la distribution des aumônes, la réception des offrandes et la police générale de l'Eglise. Au début, il y avait des diaconesses, et cela a duré au moins jusqu'au VIe siècle de l'ère chrétienne.

Le degré immédiatement supérieur à celui du diaconat est la prêtrise. Les conditions de l'ordination sont encore plus strictes que pour le degré précédent. Le prêtre doit avoir au moins vingt-cinq ans et avoir été diacre pendant un an au moins; et même, dans la primitive Eglise, le minimum d'âge était de trente ans. Le prêtre a le droit de prêcher, d'offrir le saint sacrifice de la messe et de conférer tous les sacrements, sauf deux qui appartiennent exclusivement à l'évêque, l'ordre et la confirmation; seulement, la confession et la pénitence, qui constituent une des fonctions les plus intimes et les plus délicates, sous des formes diverses, de tout sacerdoce, ne peuvent être administrées que par les prêtres spécialement approuvés de l'évêque. L'ordination du prêtre se fait avec une grande solennité; les paroles adressées à l'ordinant sont belles et sagement choisies. L'évêque lui dit : « Un prêtre doit offrir, bénir, présider, prêcher; il faut donc monter à ce degré avec une grande crainte, et se rendre recommandable par une sagesse céleste, de bonnes mœurs et une longue pratique de la vertu. » Puis l'évêque ajoute une prière, où il dit, entre autres choses : « Seigneur, auteur de toute sainteté, donnez-leur votre bénédiction, afin que, par la gravité de leurs mœurs et la sévérité de leur vie, ils se montrent vieillards; qu'ils profitent des instructions que saint Paul donnait à Tite et à Timothée; que, méditant nuit et

jour votre loi, ils croient ce qu'ils liront; qu'ils enseignent ce qu'ils croiront, et pratiquent ce qu'ils enseigneront; que l'on voie en eux la justice, la constance, la compassion, la force et toutes les autres vertus; qu'ils en montrent l'exemple, et qu'ils y confirment par leurs exhortations. »

Dans les temps primitifs, il n'y avait pas d'ordination vague, c'est-à-dire que le prêtre était ordonné pour un siège déterminé; mais le développement des bénéfices poussa aux ordinations vagues à un degré considérable, qui contribua à abaisser le niveau moyen du sacerdoce. La dignité de l'épiscopat, suivant l'observation de Fleury, fut moins atteinte que celle de la prêtrise, parce qu'on s'est montré plus attaché à ne point ordonner d'évêques, si ce n'est pour un siège vacant. Au début, l'élection était le moyen de faire surgir l'évêque, qui était ensuite ordonné et consacré par le métropolitain, ou par un autre évêque. Evidemment, c'était là une situation révolutionnaire; car, dans l'ordre spirituel, bien moins que dans l'ordre temporel, les inférieurs ne doivent pas instituer les supérieurs. Sans doute cette élection était plutôt une indication qu'une véritable nomination, puisqu'il fallait toujours l'intervention de l'évêque pour accepter et consacrer. La population a été graduellement éliminée du choix des évêques; et, finalement, il résulte d'une combinaison entre l'action papale et l'intervention du pouvoir temporel. En général, c'est le pape qui donnait les évêchés, librement et directement en Italie, et, en France, sur la nomination du roi. La consécration de l'évêque est faite par un autre évêque, avec une extrême solennité. Le consécrateur examine l'élu sur sa foi et sur ses mœurs, sur sa subordination convenable au Saint-Siège apostolique : il lui demande s'il veut obéir au pape, s'il veut éloigner ses mœurs de tout mal, pratiquer et enseigner la chasteté,

la sobriété, l'humilité et la patience; être pitoyable et affable aux pauvres; être dévoué au service de Dieu et éloigné de toute affaire temporelle et de tout gain sordide. (Fleury).

L'évêque seul possède la plénitude des fonctions sacerdotales : seul, il peut confirmer, et surtout ordonner, c'est-à-dire transmettre à d'autres la fonction spirituelle, en maintenant ainsi cette continuité, depuis l'origine de l'Eglise catholique. A lui appartient la direction des prêtres de son diocèse. Il a donc le gouvernement d'une portion plus ou moins considérable de la hiérarchie sacerdotale. Enfin, il a une part de la fonction judiciaire ; il peut excommunier les simples fidèles, et à l'égard des clercs, il a sur eux la puissance de correction, même pour les fautes les plus légères.

Si nous continuons à monter les degrés de cette admirable hiérarchie, nous arrivons aux archevêques, patriarches et primats. La distinction vient surtout de l'importance des villes où se trouvaient ces évêques, car, canoniquement, les évêques sont tous égaux entre eux ; quant à ce qui est de l'ordre et de l'essentiel du sacerdoce, il n'y en a qu'un qui soit, de droit divin, établi audessus des autres, pour conserver l'unité de l'Eglise et lui donner un chef visible, c'est le pape (Fleury). Il ne nous est pas possible d'indiquer, même sommairement, tous les éléments complémentaires de cette organisation, tels que l'archiprêtre, l'archidiacre, le vicaire, le coadjuteur, au moyen desquels l'on perfectionnait et l'on facilitait l'action du sacerdoce. En outre, l'institution des chanoines, due surtout à saint Augustin, c'est-à-dire de prêtres vivant en commun auprès de l'évêque, et souvent avec lui, constituait comme une transition au système si varié et si puissant des ordres monastiques. Mais l'élément capital, sans lequel tout cela n'eût été rien, et n'eût pas même persisté ou tout au moins fût resté sans effi-

cacité, c'est l'avènement, au sommet de la hiérarchie, d'un chef unique, le pape. En lui se condense l'Eglise tout entière. C'est grâce à la prépondérance papale que les éléments de la hiérarchie ont été liés entre eux, de manière à former un corps plus général que chaque nationalité distincte et suffisamment indépendant du pouvoir temporel; de manière à pouvoir réaliser la prépondérance de la morale sur la politique, but et destination de la division des deux pouvoirs.

Dans le pape se condense l'Eglise entière, et apparaît la plénitude de la puissance spirituelle. De Maistre a relevé les divers titres, dans la série des âges, qui ont été attribués à l'évêque de Rome, le *patriarche universel*, le *chef de l'Eglise du monde*, le *souverain pontife des évêques*, le *souverain prêtre*, l'*origine de l'unité sacerdotale*, le *lieu de l'unité*, le *chef de toutes les Eglises*, et, enfin, le *port très sûr de toute communion catholique*.

Il faut maintenant aborder sommairement la théorie de la fonction papale; car elle contient, sous des formes théologiques, les bases de la théorie du pouvoir spirituel. Et d'abord, parlons de l'infaillibilité papale. L'infaillibilité, dans un certain sens, appartient, au fond, à tout pouvoir spirituel; seulement, à l'état positif, elle est relative, tandis qu'à l'état théologique, elle est absolue. Il est évident, en effet, que l'organisation de tout système d'enseignement et de toute religion quelconque suppose l'acceptation, avec confiance de la part du public, de la vérité des doctrines qui lui sont enseignées, doctrines qui ne sont, au fond, que le résultat de la longue élaboration positive des âges antérieurs. A l'état scientifique, les conceptions supposent et permettent des modifications, qui ne doivent jamais être que très lentes et très peu fréquentes. Mais à l'état théologique, où les questions sont insolubles, il est évident qu'il y avait utilité et nécessité sociale d'attribuer à un individu unique

leur décision, pour porter toute l'activité sur l'application de la doctrine une fois acceptée. Mais on voit, d'après cela, que la situation de la papauté était instable, et que l'infaillibilité, n'étant, au fond, maintenue que par des besoins sociaux, serait attaquée et disparaîtrait le jour où ceux-ci ne l'exigeraient plus. C'est cette seconde partie de la théorie qu'a méconnue de Maistre, et qui constitue la profonde imperfection de sa conception; car elle n'explique le passé que jusqu'à la Réforme, et au delà, elle ne sait plus que faire intervenir puérilement la volonté arbitraire de Dieu.

Une fonction capitale, dont s'empara justement la papauté, fut celle de la canonisation. Si on dégage la canonisation de la forme théologique, qui lui a été jusqu'ici nécessairement jointe, nous voyons qu'elle consiste à choisir les hommes du passé qui méritent le culte public, c'est-à-dire la glorification régulière et plus ou moins fréquente de leur mémoire. Cette fonction a appartenu au sacerdoce à l'époque théocratique. Dans le régime gréco-romain, où le pouvoir spirituel fut absorbé par le pouvoir temporel, celui-ci posséda aussi cette fonction supérieure. Mais lorsque la papauté, à partir du onzième siècle, eut enfin acquis, par les efforts d'Hildebrand, sa juste prépondérance, elle se réserva cette fonction suprême. Et, il faut le dire, elle apporta dans son accomplissement, tous les soins les plus systématiques et les plus judicieux. Elle fut d'abord obligée de sanctionner la sanctification qui avait été, on peut le dire, spontanément accomplie dans les premiers âges du catholicisme, et qui porte quelquefois sur des types tout-à-fait légendaires. Il est utile de voir d'une manière plus complète comment la papauté a finalement organisé la glorification des saints. Nous y verrons à la fois la grandeur et l'insuffisance de la dernière religion provisoire.

En premier lieu, la théorie de la justification a conduit

le catholicisme à introduire dans le culte des saints un plus grand degré de théologisme et d'égoïsme que ne l'avait fait la religion polythéique, excepté dans les cas où les héros s'étaient élevés à la dignité de dieux. Les mérites du saint, en effet, peuvent être appliqués à ceux qui l'invoquent dans des conditions convenables, de telle sorte que la glorification se trouve toujours plus ou moins souillée d'un intime développement de la personnalité. Si nous comparons, sous ce rapport, la glorification catholique à la glorification positive, nous voyons la supériorité de celle-ci ; car nous ne pouvons demander à nos saints et à nos héros que le perfectionnement de l'esprit et du cœur qui résulte de la contemplation de leur œuvre accomplie pour le service de l'Humanité. Sans doute, cette glorification perd en intensité, comparée à celle du catholicisme, mais elle gagne en pureté et en efficacité morale. Si on compare, au contraire, la glorification catholique à la glorification polythéique, elle la surpasse profondément au point de vue moral. En premier lieu, le catholicisme a hautement développé la glorification féminine ; en second lieu, appréciant le mérite moral en dehors de la position sociale, il a introduit parmi ses saints des personnes empruntées aux plus modestes positions, même à l'esclavage. Il y a plus, le catholicisme a proclamé l'expiation du passé, et a osé placer dans la hiérarchie de ses saintes une femme venue de la prostitution. Ainsi, pour lui, il n'y a plus eu, comme pour le polythéisme, de péché inexpiable, et même les plus grands coupables ont pu espérer la sanctification par leur repentir et la grandeur des services rendus. Mais l'insuffisance catholique, l'étroitesse de son point de vue éclatent quand on le compare au Positivisme, car il est incapable de rendre justice à aucun de ceux qui sont en dehors de sa ligne directe. Il ne peut ni comprendre, ni apprécier, ni le passé gréco-romain qui l'a pré-

cédé, ni l'évolution moderne qui lui a succédé, ni les immenses civilisations qui, avant lui ou depuis lui, ont surgi dans les diverses parties de la planète. Ni Aristote, ni Archimède, ni Homère, ni César, ni Confucius, ni Bouddha n'ont pu être honorés, non plus que Descartes, Bichat, Shakespeare, Richelieu ou Cromwell. Que l'on compare le calendrier étriqué et désordonné du catholicisme, où les saints se pressent sans autre ordre que celui de la date de leur mort, au vaste système organique, où tous les grands types de la planète ont pu être jugés sans arbitraire, au moyen d'une théorie qui permet d'apprécier leur participation à l'œuvre collective de notre espèce.

Depuis la fin du moyen âge, la glorification effective a, de plus en plus, échappé à la papauté. On a honoré de grands types que, non seulement le catholicisme ne pouvait apprécier, mais qui même lui étaient hostiles. Cette haute fonction de la canonisation, que la papauté avait possédée au moyen âge, elle l'a donc irrévocablement perdue, signe décisif du caractère purement provisoire de ce pouvoir spirituel. Suivant la nature de l'évolution révolutionnaire, cette fonction est tombée, on peut le dire, dans le domaine public. Mais ce ne peut être là qu'un état provisoire, qui devient dégradant à mesure qu'il se prolonge, car cette haute fonction a finalement été usurpée par le journalisme, c'est-à-dire par la série des esprits incompétents, qui, décidant à tort et à travers au gré de leurs passions et de leurs intérêts, font et défont des grands hommes aussi éphémères que leurs articles. Il n'y a d'accord que pour faire obstacle à l'avènement des hommes vraiment supérieurs, qui doivent percer une telle couche pour arriver jusqu'au public.

Le signe caractéristique de l'avènement d'un nouveau pouvoir spirituel a été dans la main-mise, par Auguste Comte, sur cette suprême fonction. Il a inauguré son

autorité sacerdotale en établissant une glorification systématique du passé. Naturellement il a été accusé d'oppression par le monde du journalisme et de la littérature, étonné et indigné de voir décider des questions par un homme compétent. Pour ces gens-là, la liberté c'est de juger sans compétence; et l'autorité c'est d'apprécier en remplissant les conditions intellectuelles et morales de l'appréciation.

Une autre fonction inhérente à tout pouvoir spirituel, c'est la direction et le choix des lectures. C'est le complément naturel et inévitable de la fonction d'éducation propre au pouvoir spirituel. La papauté l'a systématiquement organisée : elle a rempli là un devoir essentiel et fourni le type de ce que réalisera définitivement le sacerdoce positif. Mais, après avoir possédé cette fonction, la papauté l'a graduellement perdue : elle lui a définitivement échappé; et même la plupart des catholiques sincères ne s'inquiètent guère le plus souvent dans le choix de leurs lectures des décisions de l'autorité pontificale. La fonction est révolutionnairement tombée dans le domaine public, et ne se trouve limitée que par l'intervention nécessaire, plus ou moins sagement appliquée, du pouvoir civil. Le journalisme s'en est, au fond, emparé; et, aux conditions d'incompétence qui lui sont propres, il joint le plus souvent des conditions plus précises de cupidité. En résumé, le plus souvent, le journalisme n'est que l'agent de puissants éditeurs, qui se trouvent ainsi, en vertu de leur argent et de leurs intérêts, s'être emparés d'une des plus hautes fonctions du pouvoir spirituel. Mais lorsque Auguste Comte, remplissant une fonction vraiment sacerdotale, a voulu user du droit qu'ont tous les citoyens en conseillant, dans la *Bibliothèque positiviste*, un système de lectures, il a naturellement été accusé d'oppression par le journalisme souvent anonyme, protestant au nom de la liberté. Car

que deviendrait-elle, si le public s'habituait à demander à ses guides spirituels de parler sans intérêt et avec compétence sur les seules choses qu'ils peuvent vraiment juger?

Mais la plus haute des fonctions du pouvoir spirituel fut la régularisation, par l'audacieux génie d'Hildebrand, du droit d'insurrection. En principe, le pouvoir temporel doit être respecté et obéi; néanmoins, il y a tel cas extrême où les abus ne pouvant être régulièrement supprimés, où le pouvoir ayant dépassé, et depuis longtemps, les limites normales d'abus que comportent l'époque et la situation, le recours à la force devient alors nécessaire. C'est là une chose aussi délicate qu'indispensable à certains moments. Ces phénomènes se sont produits, dans le passé, spontanément, avec tous les dangers et les inconvénients inhérents à ce mode de procéder. La régularisation de cette opération sociale est des plus difficiles. Mais qui, mieux que le pouvoir spirituel, peut la remplir ? Le sacerdoce se trouve placé, par sa situation, au véritable point de vue d'ensemble : il peut donc, mieux que qui que ce soit, juger si les limites d'abus ont été dépassées. D'un autre côté, par ses habitudes, sa position, la responsabilité personnelle directement attachée à ses décisions, il doit apporter, dans cette fonction redoutable, une modération nécessaire. Enfin, son prestige auprès de l'opinion publique, le respect qui s'attache à ses décisions peuvent rendre plus douces et plus rapides les modifications indispensables. Cette fonction, la plus élevée, peut-être, du pouvoir spirituel, lui appartient donc naturellement; mais néanmoins on doit reconnaître que sa constitution systématique par Hildebrand est une des preuves les plus décisives de la haute portée de ce vaste génie.

Pendant la dernière phase du moyen âge, la papauté a possédé cette haute attribution; et quoi qu'on en ait

dit, elle en a sagement usé pour le service de l'Humanité. Mais, à partir du XIVe siècle, elle l'a, de plus en plus perdue ; et, comme les autres fonctions du pouvoir spirituel, celle-ci est tombée dans le domaine public.

En résumé, donc, la papauté a graduellement coordonné toutes les fonctions indispensables du pouvoir spirituel dans la phase caractéristique du moyen âge (de 1000 à 1300), elle en a joui avec l'appui du public et l'approbation, au moins en principe, de ceux qui en éprouvaient les atteintes. Mais, à partir du XIIIe siècle, la papauté a de plus en plus et enfin définitivement perdu ces attributions, qui ont fait retour au domaine public, jusqu'à ce qu'un nouveau sacerdoce les coordonne de nouveau sous la libre acceptation des citoyens.

Ainsi se démontrent par l'histoire l'importance et la grandeur du rôle joué par le catholicisme dans la fondation d'un pouvoir spirituel distinct du pouvoir temporel. Mais aussi les événements ont démontré le caractère essentiellement provisoire de cette tentative doublement prématurée par la nature théologique de la doctrine et l'activité militaire inhérente à cette situation.

II. — *Considérations générales sur les principaux types de la semaine consacrée à Hildebrand* (1).

La semaine consacrée à Hildebrand représente l'élaboration politique du catholicisme et celle de saint Bernard le plein éclat de cette religion, en même temps que l'organisation monastique. Nous allons nous occuper exclusivement ici de la semaine d'Hildebrand. Ne pou-

(1) Constantin, Téodose, saint Chrysostome, *saint Basile*, sainte Pulchérie, *Marcien*, sainte Geneviève de Paris, saint Grégoire le Grand, HILDEBRAND.

vant pas étudier en détail les divers types individuels, nous poserons les principes d'appréciation en considérant les hommes les plus caractéristiques. Ainsi, dans la semaine d'Hildebrand, nous prendrons surtout Constantin, Théodose, saint Jean Chrysostome et saint Grégoire le Grand. En jugeant ces divers types nous aurons indiqué tous les éléments essentiels de l'organisation politique et sociale du catholicisme.

Constantin et Théodose constituent un groupe très naturel. Ils nous offrent les types décisifs de la relation du pouvoir temporel avec le pouvoir spirituel, en tant que ces deux pouvoirs sont, non pas ennemis, mais bien sympathiques, poursuivant un but analogue, malgré les inévitables conflits qui surgissent entre les éléments les plus homogènes d'un même système. Il faut bien distinguer, en effet, dans les luttes entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, suivant qu'il s'agit de la période ascensionnelle du catholicisme, du IIIe au XIVe siècle, ou bien de la période purement révolutionnaire, du XIVe jusqu'à nos jours. Dans la première, en effet, ces deux éléments sont souvent en lutte ; mais, en définitive, ce sont les éléments concourants d'un même système et agissant dans des conditions normales, c'est-à-dire en rapport avec les nécessités de la situation. Dans la seconde période, au contraire, c'est un régime qui se décompose ; et la lutte tend à détruire le régime, au lieu de n'être que l'inévitable conflit d'éléments au fond concourants.

Constantin et Théodose dominent par leur action tout le IVe siècle, c'est-à-dire, cette période décisive qui termine l'évolution romaine et prépare l'avènement du moyen âge. On y sent, à la fois, la nécessité de l'action politique des empereurs romains pour instituer le catholicisme comme religion universelle, mais aussi le danger profond qu'aurait offert la continuation de cette

action pour l'avènement de la division des deux pouvoirs, œuvre capitale du catholicisme, et que le moyen âge a seul complètement permise. Comme dans toute transition on sent l'utilité du régime qui finit et la nécessité de celui qui va surgir. Cette vue générale domine toute notre appréciation de Constantin et de Théodose. Sous l'un des points de vue, nous apprécierons l'utilité de leur action; et sous l'autre, nous en ferons comprendre les inconvénients, de manière à faire sentir la nécessité de l'avènement d'un régime nouveau.

Ces deux empereurs occupent essentiellement le IVe siècle, l'un à son début, et l'autre à sa fin. Constantin, nommé empereur en 306, meurt à Nicomédie, le 22 mai 337, tandis que Théodose, associé à l'empire en 379, meurt le 17 janvier 394. L'intervention impériale va en augmentant de l'une à l'autre, sous l'influence croissante des antécédents. Constantin est encore un véritable empereur romain qui protège le catholicisme avec de grandes préoccupations d'intérêts politiques; Théodose, pleinement chrétien, apporte dans sa protection une manie de fanatisme qu'on n'aperçoit pas dans son éminent prédécesseur. L'action de Constantin s'éclaire, outre sa valeur propre, par la connaissance des antécédents.

D'abord Constantin était fils de Constance Chlore, qui, César dans les Gaules, avait montré pour les chrétiens de la tolérance et de la sympathie. D'un autre côté, il faut remarquer que Dioclétien avait profondément modifié l'esprit comme l'organisation de la puissance impériale. Le pouvoir politique avait pris entre ses mains un caractère plus théocratique que dans celles de ses éminents précurseurs, plus fidèles que lui au véritable esprit romain. Cette transformation se consolidait et se caractérisait par la prédilection de Dioclétien pour l'Orient; car son domicile habituel se trouvait le plus sou-

vent à Nicomédie, près de Byzance, siège futur de la domination de Constantin. Cet esprit plus théocratique poussa Dioclétien à intervenir plus que ces prédécesseurs dans les questions religieuses; aussi la seule vraie grande persécution que le catholicisme a éprouvée dans sa fondation émane de lui. Ainsi donc Constantin était placé, par la puissante action de son prédécesseur, dans la direction même du mouvement qu'il a accompli depuis, c'est-à-dire, intervention religieuse accentuée, prédilection pour l'Orient où il place le siège du pouvoir.

Mais Constantin apprécia mieux que son prédécesseur les nécessités de la situation : il sentit, et ce fut là sa gloire, que le catholicisme était la force réellement ascensionnelle et progressive, en même temps qu'il comprit que son appui consoliderait la puissance impériale. D'abord le catholicisme était la plus forte puissance sociale du temps; non pas qu'il eût, il s'en fallait de beaucoup, la majorité. En effet, la campagne presque tout entière lui échappait, et il avait, dans les villes, une forte opposition. Mais il était à la fois puissamment organisé et plein d'ardeur, tandis que ses adversaires étaient inertes et sans organisation. En outre, le caractère monothéique du catholicisme, cette notion d'un être unique dominant tout, gouvernant tout, rapportant tout à lui, était plus conforme que le polythéisme à l'accomplissement de la révolution préparée par Dioclétien et que Constantin voulait terminer et réaliser. Il faut remarquer, enfin, que le catholicisme, malgré sa puissance, n'offrait pas cette formidable unité que lui donna plus tard la papauté, et que, par suite, il pouvait être un appui, sans être un danger. Telle est l'appréciation scientifique de la politique de Constantin. J'ai tenu compte de la situation créée par les antécédents, situation acceptée et développée par l'esprit supérieur de ce

grand homme. Il faut remarquer, à sa louange, que sa protection pour le catholicisme fut, en général, pleine de modération pour ses adversaires, et qu'il fut encore plus un politique sage qu'un croyant convaincu.

Constantin débuta par l'édit de Milan (313). L'édit de Milan fut un édit de tolérance dans lequel le catholicisme obtint la liberté qu'il avait si longtemps réclamée : on s'y servit spécialement du mot de *divinité* très propre à être accepté à la fois par les polythéistes et les chrétiens. Mais cet édit ne fut pour le christianisme qu'un point de départ; et il faut bien le dire, le début d'une politique qui l'eût fait avorter complètement, puisqu'elle eût empêché la séparation des deux pouvoirs, qui en effet ne s'est jamais réalisée en Orient. Heureusement, la division entre l'Orient et l'Occident modifia profondément cette situation politique et sociale, et permit, avec la division des deux pouvoirs, le véritable rôle social du catholicisme.

La politique que l'édit de Milan inaugura consista en ceci : le catholicisme avait réclamé la liberté; dès qu'il l'eut, il en fit le point de départ de nouvelles exigences et réclama l'égalité (l'action de l'édit de Milan ne dura, au fond, que de 313 à 325). Le polythéisme, religion nationale et élément du gouvernement de l'Etat, avait accordé aux membres de son sacerdoce toute une série considérable de privilèges sans compter les privilèges pécuniaires; mais, dans une telle situation, le clergé acceptait pour chef le chef de l'Etat. Or, le clergé catholique demanda, comme le clergé national, outre l'exemption des charges municipales, des secours d'argent du gouvernement, des honneurs officiels, etc. La conséquence immédiate fut celle-ci : l'empereur devint, dès lors, un chef de l'Eglise, et suivant une expression consacrée; *l'évêque extérieur*. L'Eglise aliéna ainsi sa pleine indépendance antérieure. Cette nouvelle situation

fit sentir immédiatement ses effets ; c'est Constantin qui convoqua les conciles de Rome et d'Arles pour terminer le schisme africain des *donatistes;* c'est à sa décision, même dogmatique, que l'on fit appel ; de sorte, qu'à peine converti, il fut appelé à résoudre des questions de dogme. Sans doute, cette intervention, grâce surtout à son habile modération politique, eut d'excellents effets pour assurer la prépondérance du catholicisme ; mais, comme je l'ai déjà dit, elle était pleine de périls quant au rôle social du catholicisme.

Avant d'en poursuivre le sommaire historique, je dois terminer l'appréciation de Constantin.

Poursuivant des efforts très sincères pour maintenir l'unité chrétienne, il convoqua le concile de Nicée pour mettre fin à l'une des plus redoutables hérésies du christianisme, celle d'Arius, dont j'ai apprécié déjà le caractère philosophique. En résumé, l'on peut dire que cet homme politique vraiment éminent, s'il assura la prépondérance du catholicisme, sut se montrer, en somme, plein de tolérance pour le polythéisme, qui comptait encore dans sa décomposition finale de nombreux et honorables adhérents.

Mais les inconvénients pour le christianisme d'une politique qui le liait si intimement à l'Etat ne tardèrent pas à se faire sentir et donnèrent lieu, après la mort de Constantin, à deux grandes perturbations dans l'évolution catholique ; elles furent dues à Constance et à Julien.

Constance prit parti pour les Ariens, persécuta énergiquement les catholiques, et augmenta ainsi l'influence et la durée d'une hérésie dangereuse. Il fut imité par ses successeurs, qui intervinrent constamment, ou pour ou contre, dans ces luttes théologiques, de manière à en aggraver les inconvénients.

La seconde tentative d'intervention spirituelle du pou-

voir impérial fut celle de Julien, pour rétablir la suprématie du polythéisme. L'homme était vraiment remarquable à beaucoup d'égards, surtout au point de vue militaire, et sa marche de Paris sur Constantinople est une opération digne du génie de César; mais la valeur politique de Julien n'était pas à la hauteur de sa capacité militaire et un esprit sophistique et chimérique altérèrent chez lui d'éminentes qualités actives. Sa tentative doit être flétrie : elle fut, en effet, un puéril et romanesque effort pour rétablir le vieux polythéisme, même dans ses formes les plus démodées, comme les sacrifices, par exemple, que l'action catholique avait abolis. Un véritable homme politique du premier ordre, à la manière de César, eût accepté le catholicisme comme un fait social insurmontable. Sans croire à la réalité objective de toute cette théologie, il l'aurait considérée comme un fait fatal dont il aurait seulement cherché à diminuer les inconvénients : d'un côté, par un système de sage tolérance; de l'autre, en comprimant la rapacité souvent extrême du nouveau sacerdoce. Mais tel ne fut pas Julien, et, malgré de rares qualités, il est de la famille des Philippe II et des Bonaparte et non pas de celle des Frédéric ou des César.

Il ne faut pas confondre l'homme qui rêve un retour puéril au passé, même quand il y emploie des qualités élevées, avec ces génies supérieurs qui préparent l'avenir en montrant pour les croyances des masses une sage tolérance. L'expression dernière de cette situation se montre dans Théodose qui meurt vers la fin du IXe siècle et ferme ainsi cette période de transition, dans laquelle la politique catholique utilisa la puissance de l'Etat pour assurer sa prépondérance finale. Malgré beaucoup d'imperfections et sans être un homme du premier ordre, l'espagnol Théodose fut un homme remarquable. Croyant sincère, il employa la force publique à l'instal-

lation légale définitive du catholicisme; il poursuivit impitoyablement les hérétiques et, par un décret, il abolit le paganisme. Il faut bien le dire, le catholicisme, qui accepta et provoqua une telle décision, montra dans la destruction du polythéisme une brutalité et une rapacité vraiment blâmables. Ce fut, en réalité, la fin d'un vaste système de spoliation, et il eût été certainement plus digne de laisser s'éteindre graduellement une religion qui n'offrait plus aucune sorte de danger sérieux pour la domination du catholicisme.

En outre, Théodose fournit ainsi malheureusement un type, constamment invoqué par le catholicisme, quand il sollicite la force publique contre ses adversaires. Bossuet, louant Louis XIV de l'odieuse et stupide révocation de l'édit de Nantes, l'appelle, comme éloge final, un nouveau Théodose. Si le catholicisme eut de grandes qualités et rendit de grands services, il fut aussi la plus terrible expression qui ait existé de l'intolérance humaine.

En résumé, nous avons apprécié dans Constantin et Théodose les types de l'intervention politique, utile et nécessaire, malgré ses graves dangers, dans l'installation du catholicisme.

Il est bon de préciser davantage, comme se rapportant à l'appréciation de Constantin et de Théodose, le rôle des empereurs romains dans l'avènement du catholicisme. On l'a, par une très superficielle appréciation, trop considéré comme s'étant produit par une simple prédication; tandis que l'intervention politique y a eu tout naturellement un grand rôle, que je suis, du reste, bien loin de blâmer.

Constantin s'était, de même que ses enfants, déclaré chrétien; mais le polythéisme n'en restait pas moins la religion nationale, et l'empereur, comme souverain pontife, était le chef d'une hiérarchie religieuse puis-

sante par ses privilèges et ses immenses richesses. La tentative de Julien ne consista donc pas à vouloir faire du polythéisme la religion nationale, elle l'était toujours, mais à montrer que l'empereur avait lui-même, pour sa religion personnelle, non pas le christianisme, mais bien le polythéisme. La situation religieuse était réglée par l'édit de Milan, qui établissait la liberté de conscience et celle des cultes. Il est certain que c'est au nom de cette liberté qu'il invoquait, que le catholicisme a renversé les privilèges du polythéisme pour s'y substituer ensuite et assurer sa propre domination, mais en éliminant alors l'invocation, qui, pour lui, n'était que purement transitoire, de la liberté de conscience.

Mais la situation, créée par Constantin et dirigée avec une grande sagesse politique, dans laquelle l'empereur était chrétien tout en restant le souverain pontife de la religion nationale, ne pouvait être que passagère. Elle a duré à peu près une génération, elle a été définitivement détruite par les décrets de Gratien, en 378.

D'abord Gratien fit une loi par laquelle il consacrait la liberté religieuse et donnait à chacun la liberté de suivre la religion qui lui convenait et d'honorer la divinité comme il le trouvait bon. Mais, dès 382, Gratien saisit tous les domaines destinés aux sacrifices et au culte polythéiques et à l'entretien des pontifes, qui appartenaient à la partie supérieure de l'aristocratie romaine. Il attribua ces biens au fisc; révoqua les privilèges accordés aux pontifes, et ne laissa au sacerdoce le droit de recevoir que des biens mobiliers; les privilèges des vestales elles-mêmes furent supprimés (1).

Ce grand acte de confiscation fut effectué, du reste, au nom de la liberté de conscience, afin de placer les deux cultes sur un véritable pied d'égalité; mais, au

(1) *Histoire du Paganisme en Occident*, par A. Beugnot, de l'Institut de France. Paris, Didot, 1835. Tome I, page 328.

fond, c'était une simple dépossession des ressources consacrées par les ancêtres au culte national. Une partie, sans doute, de ces biens fut attribuée à l'armée et aux besoins du gouvernement; mais bientôt, à partir de Théodose, une autre partie arriva aux mains des évêques et fut employée à des fondations chrétiennes pieuses. Gratien fit un pas de plus. Il supprima l'autel et la statue de la Victoire placés dans le Sénat; chaque sénateur était obligé de brûler de l'encens sur cet autel, les sénateurs chrétiens eux-mêmes. Les chrétiens, invoquant la liberté religieuse, applaudirent à une telle mesure. Les sénateurs païens tentèrent un coup décisif. Une députation du collège des Grands Pontifes alla trouver Gratien dans les Gaules, et lui présenta la robe pontificale, symbole vénéré de sa puissance religieuse comme grand pontife; mais il refusa de la revêtir, comme ne convenant pas à un empereur chrétien. La révolution était accomplie et Théodose en tira les conséquences.

Cette politique de Gratien fut inspirée à ce jeune prince par un homme qui joignait à la plus haute valeur morale une capacité politique qui faisait déjà pressentir la papauté romaine : j'ai nommé saint Ambroise. Quand Valentinien II succéda à son frère Gratien assassiné, les sénateurs païens crurent le moment opportun pour tenter le rétablissement de la statue de la Victoire au Sénat. Ils envoyèrent une députation à Milan, à la tête de laquelle était Symmaque, préfet de la ville de Rome. L'habileté et la fermeté de saint Ambroise firent échouer la tentative, car il alla même jusqu'à menacer Valentinien de lui interdire l'église; et, comme l'a dit un historien, « le pouvoir sacerdotal s'essayait déjà à l'excommunication, » arme naturelle et légitime, dont saint Ambroise donna, du reste, un admirable exemple vis-à-vis de Théodose lui-même.

C'est alors qu'eut lieu la grande discussion entre Symmaque et saint Ambroise, dont toutes les pièces nous ont été conservées. Symmaque invoqua le respect des ancêtres, la liaison profonde des succès de Rome à la religion nationale et saint Ambroise invoqua à son tour, outre la liberté religieuse, les nécessités de l'amélioration et du perfectionnement. S'il était légitime que la cause du catholicisme triomphât des propositions énoncées par Symmaque, celles-ci n'en avaient pas moins une très haute valeur; mais la conciliation entre l'ordre et le progrès, entre la tradition et le développement, n'était pas possible avec la prépondérance, alors nécessaire, de l'esprit absolu. Cette grande révolution a été accomplie par le Positivisme : Auguste Comte a fait prévaloir la notion positive de développement, d'après laquelle chaque institution, religieuse ou autre, doit être jugée en la rapportant à sa destination plus ou moins transitoire; et il a ensuite complété cette grande conception dynamique par le grand théorème qui subordonne le progrès à l'ordre, en concevant le progrès comme le développement de l'ordre; c'est-à-dire que les conditions fondamentales de notre nature et de notre situation tendent, en se développant, vers une limite idéale. Aussi, le Positivisme est-il le seul qui puisse juger ce grand procès : rendre justice au polythéisme dans sa fonction transitoire, et néanmoins proclamer que l'avènement du catholicisme était nécessaire (1).

Mais l'élaboration politique du catholicisme serait incomplète si, après avoir apprécié la participation capi-

(1) Ceux qui voudront convenablement apprécier, avec plus de détails, l'histoire de la chute définitive du paganisme en Occident, pourront lire l'excellent ouvrage de Beugnot que j'ai déjà cité : *Histoire de la destruction du Paganisme en Occident.* Ouvrage couronné par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en l'année 1832, par A. Beugnot, de l'Institut de France. Paris, Firmin-Didot frères, libraires, rue Jacob, nº 24. — MDCCCXXXV, 2 vol. in-8.

tale de la puissance politique, nous n'indiquions pas les types principaux de l'action de la puissance religieuse. Ces types de la semaine d'Hildebrand sont : saint Jean Chrysostome, saint Basile, Pulchérie et Marcien, sainte Geneviève, saint Grégoire le Grand. Ils permettent de caractériser, sous une forme concrète, les divers aspects de la puissance sociale du catholicisme. Dans saint *Jean Chrysostome*, nous voyons surtout le type de l'action du sacerdoce pour réfréner les écarts de la puissance temporelle par l'exhortation et le blâme publics. Saint Jean Chrysostome, né vers 347, mourut en 407, le 14 septembre, à l'âge de 60 ans. Il fut élevé au siège de Constantinople en 398, et fut ainsi évêque pendant neuf ans et demi, dont trois ans passés dans l'exil, où il mourut. Cet exil fut déterminé par la lutte qu'il entreprit contre l'impératrice Eudoxie, femme d'Arcadius, dont il blâma énergiquement et fortement la mauvaise conduite, de même que celle des courtisans. Soutenu par l'appui insuffisant de la population de Constantinople, il fut combattu par les deux grands métropolitains d'Alexandrie et d'Antioche, qui faillirent ainsi à leurs devoirs sacerdotaux en prêtant leur appui et leur participation active à toutes les intrigues de la Cour. On voit, dans ce cas, combien le manque d'unité dans la direction sacerdotale en Orient, par suite de l'existence de 3 sièges, au fond équivalents, Constantinople, Antioche et Alexandrie, nuisait à l'efficacité sociale de la puissance religieuse. On le voit encore mieux en comparant avec l'Occident, où un seul siège, celui de Rome, était alors prépondérant. Le pape Innocent Ier prit, en effet, énergiquement la défense de saint Jean Chrysostome ; la papauté renouvela ainsi le bel exemple qu'elle avait donné en appuyant saint Athanase contre les persécutions orientales. Dans *Pulchérie* et *Marcien* nous pouvons apprécier l'action de la puissance morale de la religion pour la modifica-

tion intime des souverains. La religion crée ainsi dans leur âme des dispositions morales, des habitudes d'effort sur soi, par lesquelles ils se règlent eux-mêmes. Joseph de Maistre a, mieux qu'aucun autre, compris ce rôle immense de la religion, dont l'efficacité est si profonde et si étendue, quoiqu'on ne puisse pas la mesurer convenablement, puisqu'elle ne donne lieu le plus souvent à aucune manifestation extérieure. Nous en voyons un beau type dans Pulchérie, cette éminente fille de Théodose, si supérieure à ses deux frères. Elle intervint d'une manière importante dans les affaires de l'Orient : et, quand enfin le pouvoir lui arriva définitivement, elle associa à l'empire, ou plutôt elle éleva au souverain pouvoir, par un mariage chaste, un vaillant soldat, *Marcien*. Quand Attila vint réclamer à celui-ci le tribut, il répondit : « J'ai de l'or pour mes amis et du fer pour mes ennemis », paroles qu'il appuya d'une active réorganisation militaire, qui seule pouvait les rendre efficaces. Ce mariage, qui associait indissolublement, dans une union chaste, deux natures énergiques, est un résultat frappant de l'action morale si profonde du catholicisme. Il nous faut maintenant apprécier, en Occident même, deux types de l'action sociale du catholicisme : sainte *Geneviève* et saint Grégoire le Grand : l'une représente cette action comme émanée, par un organe éminent, du fond même de la population ; et l'autre nous montre la puissance sociale du catholicisme dans son organe systématique : le pape.

Sainte Geneviève, justement prise comme patronne de Paris, est un choix que le Positivisme consacre ; car ce fut par son action personnelle et directe que, en la terrible année 451, de la formidable invasion du monde barbare contre l'empire romain, conduite par Attila, la population de Paris se détermina à ne pas abandonner la ville. Sainte Geneviève concourut ainsi au maintien

de la cité qui devait plus tard jouer un si grand rôle dans l'histoire de la France et même de l'Humanité. M. Amédée Thierry a très bien exprimé cela : « Les Parisiens se laissèrent persuader et restèrent. Geneviève avait bien vu. Les bandes d'Attila, ralliées entre la Somme et la Marne, n'approchèrent pas de Paris, et cette ville dut sa conservation à l'obstination courageuse d'une pauvre et simple fille. Si ses habitants se fussent alors dispersés, bien des causes auraient pu empêcher leur retour, et, selon toute apparence, la petite ville de Lutèce, réservée à de si hautes destinées, serait devenue, comme tant de cités gauloises plus importantes qu'elle, un désert dont l'herbe et les eaux recouvriraient aujourd'hui les ruines, et où l'antiquaire chercherait peut-être une trace de l'invasion d'Attila (1). »

Outre ce grand service spécial, sainte Geneviève de Paris nous offre un type remarquable, important dans l'évolution du catholicisme. Celui-ci a, sans aucun doute, coordonné plus qu'aucune autre religion la puissance spirituelle en une hiérarchie fortement organisée, néanmoins cela ne l'a pas empêché de savoir honorer, en dehors de l'action officielle, les puissances morales surgies d'une libre initiative individuelle, et se manifestant avec indépendance dans les limites et sous l'impulsion de la doctrine directrice. Avec une souplesse remarquable, le catholicisme a accepté et honoré ces efforts, même quand ils émanaient de la femme, que cependant il avait su ramener aux fonctions privées, puisque le sacerdoce a été scrupuleusement interdit aux femmes. Ce sera au Positivisme à montrer mieux encore cette combinaison de hiérarchie et d'indépendance où se montre la conciliation difficile de l'ordre et du progrès.

(1) *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, par Amédée Thierry. T. 1er, pages 159 et 160. Paris, Didier et Cie, éditeurs, quai des Augustins.

De tous les prédécesseurs d'Hildebrand, saint Grégoire le Grand nous offre le type le plus accompli de l'action papale, dans sa plénitude morale et sociale. Il est certainement le précurseur le plus caractéristique du grand pape du XIe siècle, qui a élevé la papauté, c'est-à-dire le clergé catholique, au sommet de la société occidentale.

Saint Grégoire le Grand, de famille patricienne à Rome, avait été préfet de cette ville et possédait, outre sa position, de grandes richesses. Doué d'une haute valeur morale, mais aussi d'une intelligence supérieure et d'un ferme caractère, il résolut de se livrer à la vie monastique, qui était alors l'apprentissage moral et aussi politique le plus convenable aux fonctions supérieures du sacerdoce. Car si, dans la vie monastique, on apprenait à se perfectionner moralement par l'effort continu sur soi-même, d'après un idéal élevé, des esprits éminents y faisaient aussi un véritable apprentissage politique par la conduite des hommes et leur connaissance approfondie. Elevé, malgré sa résistance, par le vœu du clergé et du peuple de Rome à la dignité pontificale, avec l'approbation de l'empereur d'Orient, il exerça sa haute fonction de 590 jusqu'à sa mort en 604. Voyons les caractères principaux de son pontificat où tous les aspects de la papauté furent caractérisés. L'opération décisive fut l'organisation, en Angleterre, d'une mission pour la conversion et, par suite, l'introduction de ce pays dans la civilisation occidentale. Il en chargea, en 596, Augustin, prévôt d'un couvent de Rome. Nous reviendrons sur cette opération capitale, dans l'appréciation de la semaine de saint Bernard.

Ceci nous conduit à considérer, en second lieu, l'établissement des rapports de la papauté avec les Franco-Austrasiens. Saint Grégoire le Grand organisa, en effet, des relations avec Childebert et sa mère Brunehaut et

les continua avec celle-ci, qui possédait le royaume de Bourgogne et celui d'Austrasie. Il demanda à Childebert et à Brunehaut leur appui pour la mission d'Angleterre, et il fit élever, dans des couvents de la Gaule même, de jeunes anglais à partir de l'âge de dix-neuf ans, qu'il destina à la grande mission anglaise. Là se posa la base de cette diplomatie supérieure qui, développée sous les Pépins, constitua cette combinaison religieuse et politique qui a tant contribué à l'évolution de l'Humanité.

En troisième lieu, nous devons considérer comment la papauté tendit à s'assurer une convenable indépendance par sa prépondérance dans la ville de Rome. Cette prépondérance était la conséquence légitime des services que la papauté rendit à Rome, en présidant si souvent à sa défense et aussi à son administration. La prépondérance de l'empire d'Orient sur Rome représentée par l'exarque de Ravenne était finalement plus nominale que réelle et toujours insuffisante pour défendre Rome et la papauté contre l'action perturbatrice des Lombards. Aussi Grégoire le Grand entama-t-il souvent des relations diplomatiques directes avec ceux-ci. Mais, dès lors, la papauté dut concevoir l'importance et la possibilité future des relations avec les rois Francs, comme condition de protection et d'indépendance. On peut voir s'organiser ainsi cette diplomatie supérieure qui embrassait l'ensemble des affaires générales de la chrétienté, tant sous le rapport temporel que sous le rapport spirituel, et qui offre un type que l'avenir seul surpassera.

Quatrièmement, Grégoire le Grand remplit avec non moins de supériorité ses fonctions directement spirituelles. Outre de nombreux sermons, divers ouvrages et une correspondance très étendue, on lui doit un immense perfectionnement liturgique.

Nous venons de voir, dans cette analyse, comment le

catholicisme occidental, c'est-à-dire le vrai catholicisme, ou le catholicisme romain, s'était organisé sous la direction de la papauté, et s'était organisé comme on doit le faire, en agissant et en servant vigoureusement les plus grands intérêts de la civilisation. Il nous faut voir maintenant comment le travail, préparé dans la phase précédente, reçut enfin, grâce à l'incomparable génie d'Hildebrand, sa terminaison définitive, et comment ce grand génie, systématisant l'action papale, fit produire au catholicisme romain tout ce qu'il lui était possible de faire pour le service de l'Humanité.

III. — *Hildebrand.*

Résumons d'abord quelques notions biographiques sur Hildebrand. Hildebrand est né à Soanne, en Toscane, vers l'an 1013; et il est mort, à Salerne, en 1085, à l'âge de 72 ans. Il fut élu pape en 1073, c'est-à-dire à l'âge de 60 ans. Il fut, par conséquent, pape pendant douze ans. Il avait été moine bénédictin à Cluny, en France, et il y contracta des relations qui lui firent, plus tard, trouver en France des agents aussi intelligents que dévoués de sa grande politique. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il s'attacha au prêtre Gratien, depuis pape, sous le nom de Grégoire VI. On a, d'Hildebrand, un très grand nombre de lettres qui permettent de suivre d'une manière authentique toute son évolution, et qui inspirent la plus grande admiration pour l'élévation de ses sentiments, la fermeté de son caractère, et la grandeur de son génie politique.

Les divers détails principaux de sa vie se retrouveront dans la théorie que nous allons exposer.

Il faut d'abord indiquer la situation générale de la papauté au moment où va surgir l'influence d'Hildebrand. Le rôle de la papauté avait été vraiment admirable jus-

qu'au IXe siècle, puisque c'est grâce à elle que s'était accomplie l'extension de la civilisation aux populations septentrionales. Mais, depuis la seconde moitié du IXe siècle jusqu'au XIe, la papauté et, en général, l'ensemble du clergé occidental, avaient offert le plus déplorable spectacle. La possession de vastes propriétés, du reste indispensable, avait développé une incontinence et des mœurs tout à fait contraires à la dignité sacerdotale. Le mariage des prêtres, leur concubinage public, menaçaient la constitution même de la hiérarchie ecclésiastique, en tendant à transformer les évêques en de simples chefs féodaux. La simonie prévalait partout, et déterminait, par suite, une subordination extrême du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel. Mais Rome surtout, pendant plus d'un siècle, donna le spectacle d'une honteuse démoralisation; la papauté, presque à l'enchère, fut à la disposition de quelques courtisanes. Néanmoins l'institution restait avec ses traditions, son ancien prestige; et, en elle, et en elle seule, se trouvait le point d'appui qui put permettre de relever le catholicisme de cette éclipse passagère, de manière à ce qu'il pût accomplir sa destination finale. Un mouvement de réaction s'était déjà prononcé, dès le commencement du XIe siècle; mais il fallait un homme d'un génie puissant pour accomplir une telle réformation. Cet homme fut Hildebrand. Grâce à lui, le catholicisme, dignement remis à la tête de la civilisation occidentale, put atteindre enfin, au XIIIe siècle, son plein éclat.

Nous allons d'abord indiquer systématiquement le plan d'Hildebrand, tel qu'il se dégage de toute sa vie; et il n'est pas douteux que ce plan avait été nettement conçu par lui, sauf les modifications successives et secondaires qu'exige toute réalisation effective. Du reste, cette manière systématique de procéder facilitera singu-

qu'au IXe siècle, puisque c'est grâce à elle que s'était accomplie l'extension de la civilisation aux populations septentrionales. Mais, depuis la seconde moitié du IXe siècle jusqu'au XIe, la papauté et, en général, l'ensemble du clergé occidental, avaient offert le plus déplorable spectacle. La possession de vastes propriétés, du reste indispensable, avait développé une incontinence et des mœurs tout à fait contraires à la dignité sacerdotale. Le mariage des prêtres, leur concubinage public, menaçaient la constitution même de la hiérarchie ecclésiastique, en tendant à transformer les évêques en de simples chefs féodaux. La simonie prévalait partout, et déterminait, par suite, une subordination extrême du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel. Mais Rome surtout, pendant plus d'un siècle, donna le spectacle d'une honteuse démoralisation; la papauté, presque à l'enchère, fut à la disposition de quelques courtisanes. Néanmoins l'institution restait avec ses traditions, son ancien prestige; et, en elle, et en elle seule, se trouvait le point d'appui qui put permettre de relever le catholicisme de cette éclipse passagère, de manière à ce qu'il pût accomplir sa destination finale. Un mouvement de réaction s'était déjà prononcé, dès le commencement du XIe siècle; mais il fallait un homme d'un génie puissant pour accomplir une telle réformation. Cet homme fut Hildebrand. Grâce à lui, le catholicisme, dignement remis à la tête de la civilisation occidentale, put atteindre enfin, au XIIIe siècle, son plein éclat.

Nous allons d'abord indiquer systématiquement le plan d'Hildebrand, tel qu'il se dégage de toute sa vie; et il n'est pas douteux que ce plan avait été nettement conçu par lui, sauf les modifications successives et secondaires qu'exige toute réalisation effective. Du reste, cette manière systématique de procéder facilitera singu-

lièrement l'exposition de notre théorie. Voyons d'abord le problème final qu'il s'agissait d'atteindre. Le problème était, en effet, de constituer un pouvoir spirituel distinct et indépendant du pouvoir temporel, organe de réaction morale ayant pour fonction essentielle de diriger l'effort continu nécessaire pour assurer la prépondérance de la morale sur la politique, et qui, enfin, put être l'organe systématique des opérations collectives propres à l'Occident tout entier. Ce problème était, sans doute, préparé par tous les antécédents du catholicisme; mais la difficulté était de le résoudre effectivement, au moins pour quelques siècles, suivant la fonction transitoire du catholicisme. La papauté devait, en outre, remplir la fonction de diplomatie supérieure qui consiste à régler autant que possible les rapports des diverses puissances temporelles de l'Occident entre elles; cette fonction était d'autant plus nécessaire au moyen âge qu'il y avait une plus grande dispersion politique.

La solution de ce grand problème fut réalisée par Hildebrand, par une suite d'opérations qui, toutes, tendaient au même but. La première, base de toutes les autres, fut la moralisation du clergé. Car comment pousser à la tête de l'Occident une corporation méprisable! Outre des efforts pour augmenter l'instruction ecclésiastique, Hildebrand s'attacha, avec son énergie habituelle, à combattre l'incontinence des clercs. La chasteté lui parut, avec raison, le signe décisif de la puissance sur soi, condition préliminaire de l'action sur les autres. Le second abus auquel il s'attaqua fut la simonie qui, faisant de l'office ecclésiastique métier et marchandise, le corrompait à sa source même et lui enlevait tout prestige, surtout auprès des chefs. Enfin, la troisième condition de cette réforme ecclésiastique fut la proclamation absolue, sans aucune exception quelconque, du célibat des prêtres. Hildebrand rendait,

d'Hildebrand, son propre pontificat, dure vingt-quatre ans, et est occupée par les papes suivants :

Léon IX,	de	1049	à	1054.
Victor II,	de	1054	à	1057.
Etienne IX,	de	1057	à	1058.
Nicolas II,	de	1058	à	1061.
Alexandre II,	de	1061	à	1073.

Voyons sommairement l'histoire de chacun de ces papes, et de leurs efforts continus dans la même direction, sous l'influence d'Hildebrand.

Léon IX, de 1049 à 1054. C'est sous lui que commence l'action d'Hildebrand, dont ce pape appréciait hautement la valeur. Il commence la réformation du clergé, poursuivant la simonie et faisant tous ses efforts pour épurer les mœurs des ecclésiastiques. Il avait entrepris, quoique vainement, comme l'explique une saine théorie sociologique, de ramener l'Eglise d'Orient à rentrer dans le sein du catholicisme. Les différences, qui pouvaient paraître secondaires, tenaient au fond le plus intime des deux situations sociales; ce que l'empirisme seul était insuffisant à apprécier. Aussi les tentatives recommencent sans cesse, sans jamais aboutir.

Victor II, de 1054 à 1057, fut nommé sous l'influence directe d'Hildebrand. «... Cependant les Romains, après la mort du pape Léon, avaient envoyé à l'empereur Henri Hildebrand, sous-diacre de l'Eglise romaine, avec charge d'élire en Allemagne, au nom du clergé et du peuple de Rome, celui qu'il jugerait digne de remplir le Saint-Siège, parce qu'il ne s'en trouvait point dans l'Eglise romaine. » (Fleury). Hildebrand choisit alors pour pape, malgré sa résistance, un parent de l'empereur, l'évêque Gebehard, qui fut installé sous le nom de Victor II. Il envoie comme légat, en France, Hildebrand, pour combattre la simonie. Celui-

ci tint à ce sujet un concile à Lyon et, plus tard, un autre à Tours. L'effort principal consistait à combattre la simonie et à obtenir la continence des clercs. Du reste, ce pape développa complètement le système des légations, et fit tenir, par ses légats, un concile à Toulouse.

En 1056, sous ce pape, mourut l'empereur Henri III. Il eut pour successeur le fameux Henri IV, avec qui Hildebrand devait soutenir, plus tard, la grande lutte des investitures. A la mort de Victor II, les Romains voulurent attendre, pour faire l'élection, le retour d'Hildebrand, qui se trouvait en Toscane, avec ce pape. Mais on précipita l'élection et Etienne IX fut élevé au siège pontifical. Il subit, comme ses prédécesseurs, la haute influence d'Hildebrand, continua leur politique et leurs efforts pour la réformation du clergé, condition indispensable de sa prépondérance. Le pape ordonna expressément que, s'il venait à mourir pendant l'absence du sous-diacre Hildebrand, on ne fît point d'élection tant que cette absence durerait, mais qu'on laissât le Saint-Siège vaquer jusqu'au retour d'Hildebrand, pour en disposer selon son conseil.

Nicolas II (de 1058 à 1061) succéda à Etienne IX. A la mort de celui-ci, un certain nombre de seigneurs romains nommèrent pape Jean, évêque de Velletri, pendant l'absence d'Hildebrand, qui était alors en ambassade auprès de l'impératrice. Celui-ci ayant appris cette décision, revint en toute hâte; et s'arrêtant à Florence, il écrivit aux Romains les mieux intentionnés, et, avec leur approbation, il élut pour pape Gérard, évêque de Florence, qui était né dans le royaume de Bourgogne; et celui-ci devint pape, sous le nom de Nicolas II. Pierre d'Amiens approuva hautement la conduite d'Hildebrand, et lui donna ainsi le poids de son immense réputation. Nicolas II apporta dans la nomination du pape, jusque-là tumultueuse

et irrégulière, un grand perfectionnement pour tendre à la dégager de l'intervention populaire si radicalement absurde dans un tel cas, et qu'on avait conservée par une continuation empirique des habitudes de la primitive Eglise. Il décréta, en effet, que l'initiative du choix papal appartiendrait aux cardinaux, et que le peuple n'aurait que son consentement à donner, ce qui était un pas décisif pour lui enlever définitivement toute intervention. Mais il fallait se dégager aussi de la suprématie impériale dans la nomination du pape. Jusque-là, en effet, le consentement de l'empereur avait été jugé nécessaire. Nicolas II fit décider, dans ce même concile de Rome, que ce pouvoir serait concédé personnellement au roi Henri qui n'était pas encore l'Empereur Henri IV, et que cet honneur serait accordé personnellement à ses successeurs, si le Saint-Siège le jugeait convenable. Ce fut là une opération décisive due à l'habile politique d'Hildebrand pour dégager la papauté, à la fois de l'élection populaire et du choix impérial, pour la faire surgir directement, ainsi qu'il convient, de l'action même de la partie supérieure de la hiérarchie ecclésiastique.

Ce mode normal du choix du pape fut complété plus tard par Alexandre III, qui abolit compètement l'intervention populaire, et attribua aux seuls cardinaux le choix du pape. Enfin Grégoire IX perfectionna ce mode d'élection, en prenant une série de précautions pour obliger le collègo électoral des cardinaux à se prononcer dans un temps très court. Le mode d'élection du chef suprême du catholicisme atteignit ainsi tout le degré de perfection dont il était susceptible. Il appartenait à Auguste Comte d'apporter un perfectionnement décisif en proclamant le grand principe de la nomination du successeur par le prédécesseur. Dans ce même concile de Rome, furent pris des décrets énergiques où apparaît nettement la réalisation persévérante du vaste plan

d'Hildebrand. Défense est faite au peuple d'entendre la messe de tout prêtre que l'on sait certainement avoir une concubine; défense à celui-ci de la célébrer, de demeurer dans le sanctuaire pendant l'office, de recevoir sa part des revenus de l'Eglise. Ordre de déposer sans miséricorde les simoniaques. Mais avec cette profonde sagesse politique qui caractérisera de plus en plus la papauté romaine, il est décidé que ceux qui ont été ordonnés gratuitement par les simoniaques seront conservés dans les ordres. Le pape poursuivit avec activité et énergie la réalisation de ces décrets dans la chrétienté. L'ami d'Hildebrand, Pierre d'Amiens, vint apporter le poids de son influence à cette grande opération en écrivant sur la nécessité du célibat ecclésiastique.

Le pape Nicolas II mourut à Florence, à la fin de juin 1061. La nomination du successeur donna lieu à quelques hésitations; mais au bout de trois mois, l'archidiacre Hildebrand ayant réuni les cardinaux et les principaux Romains fit élire pape le Milanais Anselme, évêque de Lucques, qui devint pape sous le nom d'Alexandre II, et tint le siège pontifical de 1061 à 1073. On se passa, dans cette nomination, de l'approbation du peuple et de celle du roi Henri, ce qui était un grand pas vers une complète émancipation. Nous avons, à ce sujet, un curieux écrit de Pierre d'Amiens, l'ami d'Hildebrand et son ardent coopérateur dans la réalisation de son vaste plan politique, qu'il appuyait sans cesse de ses nombreux écrits. Son ouvrage est un dialogue dans lequel il défend Alexandre II de s'être passé, dans sa nomination, de l'approbation du peuple et surtout de celle du roi. Mais néanmoins, il conclut justement à l'accord des deux puissances, chacune cependant dignement indépendante. «... Que le pape, comme le père, ait la prééminence; que le roi, comme un fils unique et bienaimé, repose toujours dans son sein; et

qu'ils concourent ensemble à faire refleurir la religion ». (Fleury). Cet admirable défenseur de la politique d'Hildebrand mourut en 1072, avant l'avènement de Grégoire VII comme pape. Il avait été évêque d'Ostie; mais il s'était livré ensuite complètement à la vie monastique. Il faut remarquer, soit dit en passant, qu'il pousse au culte de la Vierge et approuve et propage autant que possible l'usage d'un petit Office spécialement destiné à la Vierge, et aussi la consécration spéciale du samedi en l'honneur de la Vierge.

Alexandre II continua les efforts de ses prédécesseurs contre la simonie et l'incontinence des clercs. Mais ce qu'il faut spécialement apprécier comme ayant été un des antécédents du pontificat de Grégoire VII, ce sont les relations de la papauté avec les Normands, soit en Angleterre, soit en Italie. Alexandre II approuva, en effet, l'expédition de Guillaume le Bâtard en Angleterre. Cette grande opération politique se fit donc avec l'approbation et l'appui systématique de la papauté, qui instituait ainsi son juste concours consultatif dans toutes les grandes opérations sociales, dont elle prenait quelquefois l'initiative, comme, par exemple, dans le cas des croisades. Une saine théorie historique, malgré les préjugés courants, fait approuver la décision d'Alexandre II. La conquête de Guillaume fut progressive; et la situation de l'Eglise anglo-saxonne, sous Harold, justifie la décision du pape. La papauté trouvait ainsi dans Guillaume un point d'appui indispensable dans ses luttes inévitables contre les puissances temporelles.

Mais les relations avec les Normands d'Italie avaient une importance encore plus grande; et l'appui qu'ils fournirent à Grégoire VII eut une influence assez capitale pour que nous donnions, à ce sujet, quelques explications. Il est évident, en effet, qu'Hildebrand n'aurait pas pu soutenir la grande lutte, à la fois contre l'empire

et contre une partie du clergé sans un appui politique qui lui garantît suffisamment l'exercice de son indépendance spirituelle.

Il y a plus, sa situation matérielle à Rome était extrêmement précaire, ayant habituellement pour adversaire une noblesse turbulente habituée depuis longtemps à une indépendance anarchique. Grégoire VII eut, à cet égard, deux sortes d'appui. D'un côté l'appui politique, très délicat à manier, dû aux Normands d'Italie, et notamment à leur chef éminent Robert Guiscard. J'ai dit difficile à manier; car la puissance normande, qui était un appui, pouvait facilement, et au-delà de certaines limites, devenir un danger; et il fallait satisfaire à ces deux conditions en quelque sorte contradictoires. Et, en effet, la papauté obtint des chefs normands la reconnaissance d'une certaine subordination à la papauté, en compensation de l'appui moral qu'elle leur accordait. D'un autre côté, Grégoire VII trouva un appui plus efficace, parce qu'il était plus désintéressé, dans Béatrix et la fameuse Mathilde de Toscane. Sans son appui matériel, il n'aurait certainement pas pu soutenir sa lutte énergique contre l'empire. Aussi les noms d'Hildebrand et de Mathilde doivent-ils être liés entre eux d'une manière indélébile dans les souvenirs de la postérité reconnaissante. Enfin pour apprécier la sagesse vraiment étonnante mise par Hildebrand dans la réalisation de son plan politique, il faut remarquer que, dans les pontificats qui ont précédé et préparé le sien, il avait établi des relations en Occident avec les plus nobles natures morales, les avait groupées autour de lui, et en avait formé une puissante force sociale. Aussi c'est en voyant tout cet ensemble de précautions mises au service d'un plan aussi vaste qu'audacieux qu'on peut appliquer justement à Grégoire VII la grande formule que j'ai construite pour caractériser les opérations politiques et

sociales du premier ordre : concevoir avec audace ; réaliser avec prudence, persévérance et énergie.

A peine arrivé au pontificat, Grégoire VII entame la réalisation définitive des diverses parties de son plan, préparée sous ses prédécesseurs : célibat des prêtres, élimination de la simonie, indépendance du pouvoir spirituel par rapport au pouvoir temporel, le tout pour assurer la prépondérance de la morale sur la politique et pour permettre à la papauté la vaste opération collective des croisades.

Pour le célibat et la simonie, Hildebrand montra une énergie indomptable : il fut jusqu'à ordonner au peuple, non seulement de s'abstenir de toute relation avec les prêtres réfractaires, mais encore de les chasser et de les poursuivre. Il comprenait trop bien, en effet, que la moralisation du clergé était la condition préliminaire de sa prépondérance. Il est intéressant de remarquer que c'est à ce moment même que l'hérésie de Bérenger conduisit à formuler définitivement la croyance à la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie. Il est clair, comme nous l'avons déjà remarqué, que ce dogme contribue à l'indépendance du sacerdoce, en lui donnant une puissance mystique absolument incommunicable au pouvoir temporel.

Il entama une lutte énergique avec Henri IV à propos de la question des investitures (1). Non seulement il ex-

(1) Nous reviendrons dans le mois de Charlemagne sur la question des investitures que faisaient surgir les possessions temporelles nécessaires au clergé. Hildebrand a affirmé d'une manière légitime, mais trop absolue, l'indépendance du pouvoir spirituel à cet égard. Dans le concile assemblé à Rome au mois de février 1075, Hildebrand fit rendre le décret suivant : « Quiconque désormais recevra des mains d'une personne laïque un évêché ou une abbaye ne sera pas compté parmi les évêques ou les abbés. Nous lui interdisons l'entrée de l'Eglise et la grâce de saint Pierre jusqu'à ce qu'il ait abandonné la place qu'il aura occupée, à la fois par ambition et par désobéissance, péché semblable à l'Idolâtrie. Nous statuons de même touchant les dignités ecclésiastiques

communia l'empereur, mais il proclama le droit de la papauté de dégager les sujets du serment de fidélité et systématisa ainsi, pour la première fois, la théorie des insurrections. «... Je crois que votre intention (il s'adresse à saint Pierre et saint Paul) est que le peuple chrétien m'obéisse suivant le pouvoir que Dieu m'a donné à votre place de lier et de délier au ciel et sur la terre.

« C'est dans cette confiance que, pour l'honneur et la défense de l'Eglise, de la part de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par un orgueil inouï, s'est élevé contre votre Eglise, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie : j'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou lui feront, et je défends à personne de le servir comme roi. Car celui qui veut donner atteinte à l'autorité de votre Eglise mérite de perdre la dignité dont il est revêtu..... Je le charge d'anathèmes en votre nom, afin que les peuples sachent, même par expérience, que vous êtes Pierre, que sur cette pierre le fils du Dieu vivant a édifié son Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Nous avons, du reste, une lettre où Hildebrand expose la théorie de l'excommunication des rois. Cette théorie est nécessairement théologique, c'est-à-dire justifie des nécessités sociales non point par une méthode scientifique alors impossible, mais bien par des textes des livres sacrés. «.... Peut-être veulent-ils dire (les opposants) que quand Dieu dit à saint Pierre : Paissez mes

du second ordre. De plus, si quelqu'un des empereurs, des ducs, des marquis, et des comtes ou autres pouvoirs séculiers ose donner l'investiture d'un évêché ou de quelqu'autre dignité de l'Eglise, qu'il sache avoir encouru l'anathème. » (*Vie et Histoire de Grégoire VII*, par Villemain, T. 2, p. 4.)

brebis, il en exempta les rois : mais ne voient-ils pas qu'en lui donnant le pouvoir de lier et de délier, il n'en excepta personne? Que si le Saint-Siège a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pourquoi ne jugera-t-il pas aussi les temporelles?.... Mais ils croient peut-être que la dignité royale est au-dessus de l'épiscopale. On en peut voir la différence par l'origine de l'une et de l'autre. Celle-là a été inventée par l'orgueil humain, celle-ci instituée par la bonté divine; celle-là recherche incessamment la vaine gloire, celle-ci aspire toujours à la vie céleste. Aussi saint Ambroise dit-il dans son Pastoral que l'épiscopat est autant au-dessus de la royauté que l'or est au-dessus du plomb ; et l'empereur Constantin prit la dernière place entre les évêques. »

On aperçoit sous ces formes théologiques un sentiment très profond et très réel de la fonction et de la dignité du pouvoir spirituel. Grâce à l'énergique initiative de ce puissant génie, le catholicisme donna, pendant quelques siècles, le spectacle de la division entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. C'est ainsi que la dernière religion préliminaire apporta dans l'organisme social le plus grand progrès dont il soit susceptible, en établissant la division des deux pouvoirs. Sans doute cet incomparable perfectionnement, base de tous les autres, puisque, seul, il permet la combinaison de l'indépendance et du concours, de la dignité avec la soumission, le groupement de la planète entière pour former l'Humanité, et assure enfin la prépondérance de la morale sur la politique (1), ce perfectionnement, dis-je, était

(1) La prépondérance de la morale sur la politique est sans doute une limite idéale vers laquelle l'Humanité tendra de plus en plus en faisant toujours à la politique sa part nécessaire, que celle-ci, du reste, saura toujours se faire. C'est la combinaison des intérêts permanents et des intérêts passagers dans la vie de l'Humanité Hildebrand en a montré

prématuré, vu la nature théologique de la doctrine et le caractère militaire de la situation. Néanmoins, dans ce cas plus que dans aucun autre peut-être, le problème ne pouvait être réellement résolu qu'après une première ébauche résultant d'une énergique tentative de solution. C'est la gloire immortelle du catholicisme d'avoir rendu à l'Humanité un tel service. C'est aussi l'éternel honneur d'Hildebrand d'avoir été l'organe indispensable d'une telle opération. Aussi l'Humanité, grâce au Positivisme, jouira des bienfaits de cette division systématique des deux puissances, et manifestera son éternelle reconnaissance pour ce puissant réformateur.

Il est juste d'observer qu'avant d'en venir à cette terrible extrémité, Hildebrand avait mis toute la modération et toute la prudence possible dans sa conduite envers l'empereur. C'est ce qu'il explique très bien dans une longue lettre à tous les évêques, seigneurs et fidèles du royaume catholique. Il leur fait voir que ce n'est qu'après des avertissements prolongés, des exhortations personnelles vainement employées, qu'il a enfin, constatant l'impénitence finale, formulé l'excommunication.

Sans entrer dans les détails, étrangers à notre but, de cette lutte mémorable, nous devons dire qu'Henri IV fut enfin obligé de se soumettre. Grégoire VII s'était retiré dans une forteresse de Lombardie qui appartenait à la

un exemple caractéristique dans ses efforts pour imposer aux puissants le respect du mariage et de la monogamie spécialement. Il a formulé, du reste, dans des termes vraiment admirables cette moralisation nécessaire de la puissance matérielle.

« Nous avons soin, avec l'assistance divine, de fournir aux empereurs, aux rois et aux autres souverains, les armes spirituelles dont il ont besoin pour apaiser chez eux les tempêtes furieuses de l'orgueil. » (De Maistre, « *du Pape* », T. 1er, p. 291). De nos jours il faut ajouter aux souverains signalés par Grégoire VII : les peuples.

De Maistre, après avoir cité ces belles paroles de Grégoire VII, ajoute : « C'est à dire je leur apprends qu'un roi n'est pas un tyran. – et qui donc le leur aurait appris sans lui? ». (Joseph de Maistre. *Du Pape*, T. 1er, p. 291).

comtesse Mathilde. C'était le château de Canusium ou Canossa, près de Reggio. C'est là qu'Henri IV vint, nu-pieds, demander l'absolution; c'est là qu'il reconnut le pouvoir du pape; c'est là qu'il accepta l'arbitrage papal entre lui et les Allemands ses sujets.

Quant à nous, et quelle que doive être plus tard notre approbation pour les princes qui combattirent la papauté devenue rétrograde, il nous est impossible de ne pas éprouver la plus profonde admiration pour ce premier exemple de la subordination de la toute-puissance temporelle devant la puissance spirituelle formulant, avec l'appui de l'opinion publique, la prépondérance de la morale sur la politique.

Il est inutile de rappeler qu'Hildebrand, toujours placé au point de vue d'ensemble, avait constamment présentes toutes les affaires principales de la chrétienté, depuis le Danemark jusqu'en Orient. Il avait renoué d'actives relations avec les chrétiens d'Afrique soumis à la domination musulmane.

Enfin, placé à un point de vue systématique, il avait compris le danger que l'ardeur islamique, renouvelée par le mouvement turc, faisait courir à la chrétienté. C'est ainsi qu'il fut conduit à concevoir le plan des croisades. Mais ses efforts étaient absorbés par la grande lutte qu'il soutenait. L'empereur Henri, violant ses promesses, avait recommencé la bataille : il vint assiéger le pape Grégoire dans le château Saint-Ange. Mais celui-ci fut délivré par Robert Guiscard. Grégoire se retira à Salerne, où il tomba malade. Sollicité de nommer son successeur, il indiqua aux évêques et aux cardinaux trois sujets à choisir : Didier, cardinal et abbé du Mont-Cassin; Othon, évêque d'Ostie; et Hugues, archevêque de Lyon; mais comme ces deux derniers étaient absents, il conseilla de choisir Didier. On lui demanda s'il voulait montrer quelque indulgence envers ceux qu'il avait

excommuniés. Il répondit : «.... Excepté le prétendu roi Henri, l'antipape Guibert et les principales personnes qui les soutiennent par leurs conseils et leurs secours, j'absous et je bénis tous ceux qui croient que j'en ai le pouvoir. » Ses dernières paroles furent : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité; c'est pourquoi je meurs en exil. » Il mourut ainsi le 25e jour de mai 1085, et fut enterré à Salerne, dans l'église de Saint-Mathieu.

Ses deux successeurs furent les deux premiers qu'il avait désignés. Didier fut pape sous le nom de Victor III, de 1085 à 1087, et Othon, évêque d'Ostie, sous le nom d'Urbain II, de 1087 à 1099. C'est à celui-ci qu'il fut donné de réaliser le grand projet d'Hildebrand sur les croisades. Il proclama la première croisade dans le concile de Clermont en Auvergne, et fut, comme il appartenait à la papauté, l'organe systématique de cette indispensable opération collective de l'Occident.

En résumé donc, Hildebrand a constitué d'une manière définitive le rôle politique et social de la papauté, qu'il a placée à la tête de la hiérarchie occidentale. Ce rôle politique et social de la papauté a duré d'une manière progressive jusque vers la fin du XIIIe siècle. La formation graduelle de la puissance royale, surtout en France, a progressivement éliminé cette prépondérance, dont le rôle avait été jusqu'alors pleinement progressif. Mais à partir surtout du XIVe siècle, les forces nouvelles surgies du moyen âge se sont groupées autour de la royauté. C'est Hildebrand qui, utilisant le passé, a placé le clergé, en le réformant et en le groupant autour de la papauté, à la tête de la hiérarchie occidentale. Les papes ses successeurs ont continué son œuvre, dont Innocent III a été la dernière expression supérieure. Grâce à cette prépondérance de la papauté dans la hiérarchie occidentale, le premier grand exemple a été donné de l'intervention régulière de la morale dans la politique. Le carac-

tère transitoire des doctrines théologiques, leur caractère absolu, malgré l'admirable génie politique d'Hildebrand, si dignement continué par tant de ses successeurs, n'a pas permis la solution définitive d'un problème qui appartiendra finalement à l'esprit positif coordonnant un régime pacifique. Mais le problème a été posé d'une manière définitive par une première solution qui inspirera toujours aux vrais philosophes le plus profond respect.

La papauté, sous l'admirable impulsion décisive d'Hildebrand, a donné une première solution du grand problème de l'harmonie entre la morale et la politique autant que le comportaient l'insuffisance de la doctrine théologique et la prépondérance de l'activité militaire, tendant toujours, l'une et l'autre, vers l'absolu. Ceux qui comprennent que le problème définitif de la politique humaine consiste dans l'organisation de la division des deux pouvoirs, temporel et spirituel, qui combine la spécialité politique avec la généralité morale, honoreront toujours avec le plus grand respect la papauté qui en a donné une première ébauche, et l'incomparable Hildebrand qui a été l'organe principal de ce perfectionnement capital et définitif des sociétés humaines; car c'est par cette division que la morale pourra perfectionner la politique en combinant les spécialités nationales et les combinaisons pratiques avec les intérêts supérieurs et généraux de la morale, sociale, personnelle et domestique. L'Humanité honorera donc dans Hildebrand et dans la papauté les hommes éminents qui ont ainsi tenté la solution du plus grand problème politique qui puisse s'imposer : la combinaison de la morale et de la politique, et l'harmonie de la généralité des vues avec les spécialités propres à chaque élément de l'Humanité. La division des deux pouvoirs organisée pour la première fois par la papauté constitue le plus grand progrès dont l'organisme social puisse être capable, en étendant

jusqu'à l'art social la division entre la théorie et la pratique, et l'harmonie mutuelle qu'elles comportent. Aussi Hildebrand, qui a été le principal organe d'une telle division, réalisée autant que le permettaient la situation militaire et l'esprit théologique, recevra-t-il de plus en plus les hommages des esprits positifs capables de mesurer la portée d'un tel programme. Ce grand génie a, en effet, en poussant la papauté à la tête de la hiérarchie occidentale, montré le rôle du pouvoir spirituel pour organiser des opérations collectives comme dans le cas des croisades, et montré en même temps la nécessité d'assujettir les puissances politiques à l'intervention de la morale en y faisant participer, sous la direction d'un clergé respecté, l'ensemble de l'opinion publique. Aussi, un tel type, sous l'impulsion des vrais philosophes, sera-t-il de plus en plus, et de mieux en mieux apprécié et respecté.

L'ÉMANCIPATION DES FEMMES [1]

(Traduction par Mme de C.)

Pour ceux d'entre nous ici réunis à l'occasion du 34e anniversaire de la mort d'Auguste Comte, qui ont connu Comte personnellement et ont fait de sa doctrine l'œuvre de leur vie, il n'est ni une autorité infaillible ni le seul et unique prophète d'une part, ni d'autre part rien qu'un grand penseur et le fondateur d'une école de philosophie. Pour nous il est réellement le fondateur d'une religion : mais cette religion n'est ni mystique, ni incompréhensible, ni absolue. Elle est simplement un plan général des connaissances rationnelles, élargi en une règle pratique de la vie terrestre. Nous ne sommes pas des « comtistes » ainsi que quelques-uns nous nomment malignement ; car nous ne fondons pas notre foi sur la parole de Comte, sur ses exemples ou ses préceptes.

Nous la fondons sur l'ensemble du savoir positif. Cet ensemble du savoir positif n'a été ni découvert, ni recueilli — encore moins révélé — par Auguste Comte. Il a été en partie arrangé et coordonné par lui, et démontré au moyen de rapprochements et d'exemples; et cela

(1) Discours prononcé a Newton-hall, le 5 septembre 1891, Anniversaire de la mort d'Auguste Comte.

a été fait (je le dis en toute révérence mais aussi très nettement), avec de très fréquentes erreurs, des généralisations prématurées et des renseignements parfois assez insuffisants. Je ne me trouble pas plus d'avoir à admettre des méprises, des erreurs, ou de l'ignorance des faits dans la philosophie de Comte que d'en admettre chez Aristote et Descartes. Et de même que je ne suis ni aristotélien ni cartésien,de même je ne suis pas comtiste. La seule autorité que je puis reconnaître, c'est l'ensemble des connaissances humaines positives; et le seul interprète de ces connaissances est le jugement final prononcé par les esprits les plus compétents. La seule idée qu'un homme quelconque puisse arrêter le progrès ultérieur de la science me stupéfie en même temps qu'elle me répugne.

Mais, d'un autre côté, quoique Auguste Comte soit pour nous un des grands précepteurs de l'Humanité, et qu'il ne possède point l'autorité indiscutable que nous refuserions d'accorder aux autres grands maîtres, il n'est pas simplement un philosophe, le chef d'une école scientifique ou un réformateur intellectuel. Il est le fondateur d'une religion — cela ne veut pas dire l'inventeur d'une religion — moins encore le révélateur ou le prophète d'une nouvelle religion. La religion de l'Humanité n'est point nouvelle, elle n'est pas la découverte d'Auguste Comte; il n'est même pas le premier qui l'ait introduite dans notre siècle. La religion de l'Humanité est aussi vieille que l'Humanité, les autres religions ne sont qu'une partie de celle-là, un germe de celle-là, un effort vers elle, une anticipation, une première esquisse. La religion de l'Humanité a commencé avec la civilisation, avec la nature humaine. Elle a été une force toujours vivante déguisée tantôt en culte de la nature ou de dieux multiples, tantôt en culte d'un seul Dieu ou de l'infini et de l'inconnaissable. Elle a été toujours et partout le

lien vivant qui a maintenu la famille, formé les nations et excité les hommes au bon et au grand. Nous nous réunissons ici, en ce jour, non pour confesser notre foi en une nouvelle religion, nous nous réunissons pour soumettre nos consciences à la plus ancienne religion connue sur la planète ; et pour revenir à la nature humaine dans sa simplicité primitive. Nous nous reposons en une foi religieuse dont le judaïsme, le bouddhisme, les christianismes de l'Orient et de l'Occident ne sont que des tardives altérations.

Auguste Comte n'a jamais été, ni prétendu être, l'inventeur de cette religion, lien essentiel et primitif de la nature humaine. Mais il a fait profession d'en être et il en a été, pour employer son mot propre « l'instituteur » ou fondateur. Cela signifie qu'il a posé sur des fondements solides, qu'il a rendu intelligibles, simples, cohérentes, des formes de croyance et de sentiment qui étaient vivantes et actives depuis des siècles, mais entrevues d'une maniere indistincte et vague, pleine de méprises, sans base scientifique, et qui se recouvraient perpétuellement d'une masse encombrante de *débris* accumulés. Comte n'a pas découvert la religion de l'amour et de la foi en la nature humaine, puisque cette religion existait déjà. Il a découvert qu'elle est la vraie religion et qu'elle est assez large par elle-même sans l'appoint des idées surnaturelles et supra-terrestres liées à la religion. Et par une merveilleuse esquisse de la sociologie en tant que science (il aimait à la qualifier *ébauche*), Comte donna à cette religion de la nature humaine unc base de réalité démontrable, et ainsi il a mis fin à l'état de guerre entre la science et la religion, entre la philosophie et la dévotion. Ce n'était point inventer une nouvelle religion — je ne saurais guère exprimer à quel point l'idée de construire ainsi une nouvelle « tour de Babel » me répugne — mais c'était rétablir l'ancienne

religion, que l'arrogance et la vanité avaient longtemps enfouie sous un amas de dogmes et de rêveries.

Cette différence entre « inventer » une chose nouvelle et « fonder » ou donner des fondations permanentes à une chose ancienne qui a été obscurcie, mal comprise et dont on a abusé est si importante que je vais tenter de l'illustrer par une comparaison. Lorsque Watt découvrit la machine à vapeur, ou Wheatstone le télégraphe électrique, ils « inventèrent » de nouveaux instruments d'une puissance énorme, dont certainement les matériaux inorganiques existaient, mais dont l'idée, la construction et l'usage n'avaient jamais été connus sur la terre. Lorsque Colomb ou Cook découvraient des continents inconnus ou des îles au sein de l'Océan ils trouvaient des terres, des peuples, des minéraux, des végétaux et des animaux — une flore et une faune — qui existaient assurément depuis des siècles — mais qui étaient si complètement nouveaux au temps de leur découverte que, placés seulement sur un côté différent de notre planète, ils n'étaient pas plus en rapports avec l'Europe, l'Asie et l'Afrique, que s'ils avaient été situés sur la planète Mars.

Comte n'a jamais été ni prétendu être « l'inventeur » ou le « révélateur » d'une nouvelle religion, en ce sens. Ce qu'il dit est ceci : « l'Humanité depuis des siècles cherche une religion permanente sous toute sorte de formes. Or, une étude scientifique de l'histoire et une saine anthropologie montrent que le fond essentiel de toutes ces recherches consiste en une combinaison de l'espoir en l'avenir de l'homme et de la vénération pour la partie la plus noble de la nature humaine, et en la connaissance de l'histoire de l'homme dans le passé, et de ses ressources actuelles ainsi que de ses limites. Voilà l'essence de la religion; quant à l'espoir d'un ciel éternel et aux assertions sur l'univers et son origine, ce

n'est nullement de la religion, mais au contraire un obstacle à la religion. Votre antique amour et votre foi en la nature humaine constituent votre religion. Et tout ce que vous avez besoin d'effectuer aujourd'hui c'est de la dégager des nuages, de graver dans vos esprits sa certitude scientifique et de vous mettre ainsi à même de la contempler dans sa vraie beauté ».

Le changement que cela implique est sans doute très grand — profond, étendu et surprenant. — Mais ce n'est pas le passage de l'ancien au nouveau et à l'inconnu ; ce n'est pas un saut dans l'obscurité. C'est la suppression du nouveau et le dégagement des fondements anciens; c'est l'abandon de rêves ambitieux au profit d'un bien solide. C'est incontestablement une ère nouvelle, mais elle est simplement un développement continu. C'est comme lorsque Jules César et ses successeurs impériaux dirent aux Romains : « La paix est votre gloire véritable, et non pas la guerre. Vos rêves de guerre perpétuelle et de domination universelle ne sont que superstition cruelle et dégradantes visions. Votre mission, Romains, est de civiliser dans la paix les nations que vous avez incorporées. La vraie grandeur de la République Romaine est de compter toute l'Europe méridionale parmi ses citoyens. » Ou bien encore, c'est comme lorsque saint Paul dit aux Juifs : « Cessez le rêve ambitieux d'un Messie conquérant. Le vrai Messie apporte un message de foi, d'espérance et de charité que les prophètes et les prêtres communiquèrent aux débris vaincus d'Israël ; et moi je vous le dis, ce message s'adresse à tous les fils de l'homme, car chacun d'eux est un enfant de Dieu. » Ou lorsque des hommes d'Etat sages et pacifiques ont peu à peu enseigné à l'Europe que l'industrie et non pas la guerre est la véritable affaire de l'homme civilisé ; — que la paix a ses victoires, de renom supérieur à celles de la

guerre. Ou encore comme s'il surgissait un homme d'Etat anglais pour dire aux agitateurs démocrates d'aujourd'hui que l'Angleterre est dès à présent une République démocratique, si nous voulons seulement agir en citoyens; qu'un bon gouvernement est une nécessité beaucoup plus urgente que le mécanisme idéalement parfait pour obtenir l'exercice du droit de vote, et que le home rule, au vrai sens du mot, est un idéal plus noble de beaucoup que n'importe quelle fédération impériale de la race anglaise. Ou enfin, exactement comme lorsque nous disons nous-mêmes ici aux socialistes qui nous entourent, que l'essence du socialisme est l'éducation morale, sociale et religieuse du peuple et que, sans elle, confisquer la fortune des capitalistes, et charger des travailleurs affamés et irrités de diriger le capital social, ce serait un désastre pour tous; parce que le vrai socialisme consiste dans la diffusion du devoir religieux et social et non pas dans une guerre sociale, dans des proscriptions et des confiscations. Tous ces exemples représentent une ère nouvelle fondée sur le retour ou le développement de forces anciennes toujours vivantes, qui ont été écartées ou méconnues, sous l'impulsion de l'ambition, de l'arrogance et de la vanité.

Telle est la signification de la maxime fondamentale de la Philosophie positive : *Le progrès est le développement de l'ordre*. Cela veut dire que nos vraies espérances d'avenir se réaliseront, non pas en détruisant les institutions et les résultats acquis du passé, mais au contraire en les cultivant et en en tirant toutes les conséquences normales. Il n'y a rien de *neuf* dans le Positivisme, sauf le parti nouveau que nous tirons de ressources anciennes. D'autre part, il n'y a dans le Positivisme rien d'absolument *vieux* en ce sens que nous ne reprenons dans le passé aucune chose telle qu'elle a été. Nous ne pouvons ni rester stationnaires ni rétrograder. Nous

sommes contraints d'avancer. Nous ne pouvons rien faire renaître pas plus que le vieillard ne peut faire renaître sa jeunesse ou le jeune homme son enfance. Nous devons modifier toutes choses. Mais nous ne pouvons rien créer ou inventer, nous ne pouvons, en un sens absolu, être la cause de rien. C'est une manifeste imposture de se prétendre nouveau, sans antécédent ni préparation. Tout se *développe*, c'est-à-dire doit évoluer par croissance normale, d'après des conditions d'existence et des germes appartenant au passé. Il y a des significations à l'infini et d'inépuisables applications dans la maxime : *Le progrès est le développement de l'ordre.*

Ainsi, tout en proclamant l'idéal hardi d'une ère nouvelle, ouverte à toutes les sphères de la vie humaine, le Positivisme est profondément conservateur, en prenant le mot dans son sens le plus vrai et le plus noble. Il marque la croissance des grandes institutions de l'Humanité, en remontant jusqu'à quelques dix mille ans, à la première aurore d'un société civilisée, et il retrouve en tout temps et en tous lieux ces forces vivantes, agissant pour le bien de l'homme : la famille, le mariage, l'éducation domestique, le gouvernement politique, la nation, l'appropriation du capital, la division des fonctions sociales, l'influence d'une autorité spirituelle, la transmission des idées, des matériaux, des traditions, les attributions diverses des sexes, la tendance à une différenciation continue en même temps qu'une tendance parallèle à l'union et à l'organisation, au moyen de croyances et de vénérations communes. Notre Religion positive montre que, pendant l'histoire d'une centaine de siècles, ces institutions se dessinent d'une manière de plus en plus définie, et elle tend à développer ces diversités jusqu'à leur aboutissant extrême et ne tend nullement à établir l'assimilation et l'uniformité. Elle

cherche à purifier et spiritualiser les grandes institutions sociales — non pas à les matérialiser ou à les annihiler.

En aucune question ce caractère n'est aussi évident que dans la doctrine de Comte touchant l'avenir social de la femme. Il est énergiquement conservateur à l'égard des qualités propres dont la civilisation a toujours revêtu la femme ; en même temps qu'il est ardemment progressif par sa volonté de purifier et de spiritualiser la fonction sociale des femmes. Il tient fermement le milieu entre la basse apathie qui se contente de la condition actuelle de la femme, et le matérialisme agité qui voudrait assimiler, autant que possible, les fonctions des femmes à celles des hommes ; qui voudrait « égaliser les sexes » selon l'esprit de justice — comme il dit — et qui pulvériserait les groupes sociaux, familles, sexes, professions en individus, organisés, — si tant est qu'on les organise — par un appel sans fin à l'urne électorale. Le Positivisme est franchement conservateur en ceci qu'il tient la société pour composée de *familles* et non d'individus, et qu'il veut développer et non pas anéantir les différences entre les sexes, les âges et les rapports des individus entre eux.

Et d'abord, repoussons ce soupçon indigne que le Positivisme s'arrange de la condition des femmes telles que nous l'observons de nos jours, même dans les populations avancées de l'Occident. Comme M. Laffite l'a si bien formulé : « Le signe de la civilisation est la situation qu'elle donne aux femmes. » Dans un état social rudimentaire, le sort de la femme est une oppression brutale à peine meilleure que le traitement des esclaves et des bêtes de somme ; du moment que les conditions d'existence font de ces fonctions presque une cruelle nécessité pour tous. Dans beaucoup de civilisations parvenues à un haut degré d'activité intellectuelle et d'or-

ganisation militaire, la condition des femmes est souvent la réclusion ou l'humiliation, le dédain ou l'abandon moral, physique et intellectuel. Aujourd'hui même, dans les conditions les plus favorables — conditions qui se rencontrent peut-être davantage dans certaines catégories des classes laborieuses urbaines que parmi les enfants gâtés des riches et des puissants — il est choquant de voir combien est arriérée l'éducation donnée à la généralité du sexe féminin, combien sa vie est surchargée de travail, d'angoisses, de fatigues antiféminines, ou surmenée par les surexcitations frivoles et les responsabilités domestiques disproportionnées, par l'ambition politique et par un défi cynique à tout idéal féminin.

Non! Jamais nous ne nous déclarerons satisfaits du préjugé courant qui assigne aux femmes, même à celles qui jouissent du loisir et d'amples ressources, une éducation différente en étendue et en qualité, une éducation notoirement reconnue inférieure à celle des hommes; préjugé d'après lequel, même une éducation supérieure donnée aux filles devrait être limitée à une connaissance moyenne de quelques langues modernes, et à la pratique élégante de quelques talents d'agrément. Ce point de vue mahométan ou hindou sur l'éducation de la femme n'est plus avoué en toute franchise par les hommes de notre génération. Mais il est encore trop évidemment la réalité pratique dans tout le monde occidental et pour les neuf dixièmes de la classe riche. Et quant à l'éducation qui est officiellement fournie aux pauvres, elle est, dans ce pays-ci, du moins, trop infime pour mériter le nom d'éducation. Contre une si horrible négligence, le Positivisme appelle hautement un remède radical. Il réclame pour les femmes une éducation suivant la même direction que celle des hommes, un enseignement donné par les mêmes professeurs, confor-

mément au même programme, bien qu'il ne doive pas nécessairement être suivi en commun et exposé selon la même forme et avec les mêmes détails pratiques. Ce doit être une éducation essentiellement établie sur la base scientifique, la même que pour les hommes, dirigée par les mêmes maîtres, les meilleurs maîtres qu'il soit possible de trouver, une éducation qui ne soit assurément en rien inférieure, mais au contraire plutôt supérieure à celle de l'homme, en ce sens qu'on pourra la débarrasser du gros poids des choses techniques inévitables pour la préparation à certains commerces spéciaux, et aussi parce qu'elle s'adressera à l'intelligence plus réceptive et sympathique, plus prompte, plus maniable et plus imaginative des femmes.

Nous comptons aussi que les bons sentiments dans l'avenir affranchiront les femmes de la lutte haletante, de la permanente agonie, à laquelle les condamne la charge d'une famille beaucoup trop nombreuse pour la force d'une seule mère; ce fardeau qui écrase les meilleures années de la vie d'un si grand nombre de mères, de sœurs et de filles; ce fardeau, qui réduit tout plan d'amélioration morale et d'éducation supérieure pour la masse féminine à n'être qu'un verbiage oiseux; ce fardeau, que personne ne porterait s'il n'y avait pas sur le marché une demande croissante d'enfants pour le travail industriel, ce qui fait artificiellement d'une famille nombreuse à l'excès une richesse. Et nous comptons aussi sur l'avenir pour libérer les femmes du travail mortel dans les fabriques, qui est la traite des esclaves du XIXe siècle et, de tous les changements dans l'ordre social, le plus rétrograde depuis que la féodalité et l'Eglise ont mis fin à l'esclavage du monde antique. A beaucoup d'égards, cet esclavage de l'industrialisme moderne est tout aussi démoralisant pour les hommes que pour les femmes, et aussi nuisible à la société que l'a

jamais été l'esclavage mitigé du temps de l'empire romain, bien que les maux qu'il engendre soient moins frappants et moins cruels.

Tels sont les besoins dont l'urgence pèse le plus, selon nous, sur la condition des femmes ; et ce n'est pas le besoin de les admettre à tous les rudes labeurs et les professions absorbantes des hommes, et spécialement de leur donner part à tous les devoirs et à toutes les prérogatives politiques des hommes. Le nœud de la question, c'est que la fonction sociale des femmes est essentiellement et de plus en plus différente de celle de l'homme. Qu'est cette fonction? Elle est individuelle, directe, domestique, s'exerçant plutôt par la sympathie que par l'action ; intellectuelle tout autant que celle de l'homme, mais s'exprimant plutôt par l'imagination que par le raisonnement logique. Voilà bien d'où nous partons ; nous n'exagérons pas la différence des sexes et nous ne la nions pas ; nous nous appuyons fermement sur la différence organique entre l'homme et la femme. Cette différence est prouvée par la saine biologie ; par la biologie de l'homme et de la série animale tout entière. Elle est prouvée aussi par l'histoire de la civilisation, par le cours entier de l'évolution humaine. Elle nous est rappelée à toutes les heures du jour, par la pratique instinctive dans chaque famille. Et elle est illustrée et idéalisée par la plus noble poésie, soit les grandes épopées du passé, soit l'ensemble du roman moderne.

C'est, dis-je, une différence de nature, une différence organique, aussi bien du corps, de l'esprit, du sentiment, du caractère, une différence que l'évolution a pour tâche de développer et non pas de détruire, comme c'est toujours l'œuvre de l'évolution de développer les différences organiques et non de produire artificiellement leur assimilation. Quand je dis, une différence, je ne dis pas

une échelle avec des degrés supérieurs et inférieurs. Nulle théorie ne répudie plus complètement l'égoïsme brutal des siècles passés, et d'un trop grand nombre d'hommes vivant encore dans ce monde, cet égoïsme qui classe les femmes comme les inférieures de l'homme, et cette sophistique à bon marché que professe l'homme vicieux et l'oppresseur, prétendant que le rôle de la femme dans l'Humanité est le plus humble, le moins intellectuel, le moins actif. Une telle vue est le refuge des natures grossières et des cervelles étroites. Qui saura dire s'il est plus noble d'être l'époux ou l'épouse, la mère ou le fils ? Est-il plus bienfaisant d'aimer ou d'être aimé, de former un caractère ou d'écrire un poème? Assez de ces questions oiseuses qui sont aussi cyniques que dénuées de sens. Tout dépend de la manière dont le rôle est tenu, de combien chacun de nous approche davantage du plus haut idéal, *comment* notre vie est conduite, et non pas si nous sommes nés homme ou femme, dans la première ou dans la seconde moitié de ce siècle. La chose qui nous concerne, c'est de maintenir rigoureusement la différence organique que la nature a marquée entre l'homme et la femme, dans le corps, l'esprit, le sentiment et l'énergie, sans qu'il soit possible de parler de supériorité ou d'infériorité, de meilleur ou de pire.

Exposer dans toute sa pleine signification et avec tous ses détails cette différence comprendrait un enseignement complet en anthropologie et en morale, et l'on ne peut noter ici que les têtes de chapitre d'un tel sujet. Le premier, c'est la différence dans l'organisation physique, qui est la condition, et en un sens l'antécédent (je ne dis point la *cause*) de toutes les autres différences. L'organisation physique de la femme diffère de celle de l'homme en beaucoup de points, elle arrive plus vite à maturité, et pourtant elle est plus « viable » (comme disent les

français), elle a plus de chances de vivre et de vivre plus longtemps, elle est plus délicate dans tous les sens du mot : plus sympathique, plus souple, plus sujette aux chocs et aux changements, évidemment moindre en poids, en masse, en force physique, mais par dessus tout en persistance musculaire. Il n'est pas exact de dire que l'organisation féminine soit, en fin de compte, plus faible car il y a certaines formes de fatigues, telles que le soin des malades et des petits enfants, ou l'accomplissement minutieux des travaux domestiques, l'aptitude à résister physiquement au surmenage et au souci, dans lesquelles les femmes aujourd'hui surpassent les hommes. Mais il y a un trait de l'organisation féminine, qui pour les opérations industrielles ou politiques est plus important que tout : elle est sujette à des interruptions de fonctionnement absolument incompatibles avec les formes les plus hautes de l'effort et de la pression continus. Chez les mères ces interruptions s'étendent à des phases entières de prostration qui durent parfois pendant plusieurs des meilleures années de la vie ; chez toutes les femmes (sauf des exceptions négligeables) il y a au moins interruption du maximum de capacité de travail. Un homme normal, de parfaite santé, travaille depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, se marie et élève toute une famille sans avoir senti un jour ou une heure qu'il ne fût pas « tout à fait dispos ». Aucune femme n'en pourrait dire autant, et, naturellement, aucune mère ne peut nier que pendant des mois elle a été une invalide. Or, pour toute la très pénible tension d'effort qu'exigent les carrières industrielles ou professionnelles, la première condition est la faculté d'endurer une tension longue, continue, poussée au plus haut degré, sans courir le risque de tomber subitement terrassé, fût-ce une heure.

Supposé toutes forces égales d'ailleurs, c'est juste le cinq pour cent d'indisponibilité périodique qui consti-

tuera la différence entre la capacité de travail des deux sexes. Imaginez une armée en campagne ou une flotte en mer composée de femmes. Suivant le cours naturel des choses le jour de bataille ou de tempête, un « percentage » de chaque régiment ou de chaque équipage sera alité en mal d'enfant, et une proportion plus considérable sera, sinon à l'hôpital, du moins au-dessous de la situation et sujette à contracter de graves maladies par l'effort de la bataille ou de la tempête. Evidemment on dira que la vie civile n'est pas la guerre et qu'on n'a pas le dessein de mettre en ligne de bataille les mères de famille. Mais toutes les femmes peuvent devenir mères, et quoique l'industrie, les professions et la politique ne soient point la guerre, elles exigent et elles doivent exiger des qualités d'endurance, de disponibilité toujours prête et d'indomptable vigueur, tout aussi réellement que les exige la guerre.

Ou bien la théorie qui ouvre tous les genres d'occupations aux femmes signifie les ouvrir à une minorité de personnes sans sexe, ou bien elle signifie la diminution et la rapide extinction de la race humaine, ou bien elle signifie que désormais les travaux les plus durs se feront d'une façon irrégulière, qui n'a jamais été vue jusqu'ici, comme un travail d'amateur. Il a fallu reculer devant l'observation du fait matériel, et se placer sur un faux terrain de conventionnalisme, pour perdre de vue ce point fondamental, et l'ignorance androgyne a pu seule s'en aller revendiquant pour les femmes une vie de labeur, de fatigue, de danger, à laquelle tout mari, tout biologiste, tout médecin, toute mère de famille, toute vraie femme, sait bien que la femme est impropre par la loi naturelle.

Ce n'est là, je l'ai dit, que le point préliminaire de la question. Il est décisif et fondamental, sans doute, et sur lui tout repose. C'est un fait organique simple qui de-

mande à être traité franchement et que je n'ai touché qu'incidemment, mais expressément. Je sens que c'est là, après tout, un terrain matériel et non une base intellectuelle et spirituelle, et qu'il montre les aspects les moins élevés de la question. Nous devions en tenir compte, parce qu'il ne peut pas être négligé; mais ce n'est nullement le cœur du sujet. Le cœur du sujet, c'est la faculté d'affection plus grande chez la femme, ou, pour mieux dire, le degré plus grand selon lequel la nature féminine est stimulée et réglée par l'affection. C'est vraiment une flétrissure pour notre génération que d'avoir à donner encore un argument pour soutenir un lieu commun aussi évident. Par bonheur, il y a encore un trait de l'âme humaine que la plus cynique sophistique, n'a guère osé nier, c'est le dévouement de la mère pour sa progéniture. Voici l'aspect universel et dominant de notre sujet. Car la vie de tous les hommes et de toutes les femmes qui vivent ou qui ont jamais vécu a dépendu de l'amour de la mère ou de quelque autre femme qui a rempli l'office maternel. C'est un phénomène si transcendant que nous l'appelons habituellement un instinct animal. C'est cependant le noyau et la forme la plus parfaite du sentiment humain. Toute femme le possède; il est l'instinct dominant de toutes les femmes; il possède les femmes, qu'elles soient ou non mères, depuis le berceau jusqu'à la tombe. La femme la plus dégradée est en ce point supérieure à l'homme le plus héroïque (les cas anormaux mis à part). C'est de toutes es forces innées dans l'espèce humaine la plus primitive, la plus organique, la plus universelle. Et elle demeure toujours la gloire suprême de l'Humanité. En ce trait vital de la nature humaine, les femmes sont toujours et partout incontestablement prééminentes. Et c'est autour de ce point central de la nature humaine que toute civilisation s'organise et doit s'organiser; et

toutes les institutions humaines doivent concourir à le perfectionner.

Je suis bien éloigné de limiter le rôle glorieux de la maternité à faire naître et à élever des enfants ; et je ne concentre pas non plus la civilisation sur cet unique objet, la propagation de l'espèce humaine. J'ai saisi comme la partie fondamentale et prépondérante du tout, les soins donnés par la mère à l'enfance. Mais c'est là simplement un type de l'affection que la femme donne sous toutes les formes aux hommes et aux femmes — aux faibles, aux souffrants, aux abattus, aux vicieux, aux nonchalants, aux accablés, soit en qualité de mère, de sœur, de fille, d'amie, d'infirmière, d'institutrice, de servante, de conseillère, de correctrice, soit comme modèle à suivre, en un mot comme femme. La véritable fonction de la femme est d'élever, non pas seulement des enfants, mais des hommes et de discipliner pour une civilisation supérieure, non pas seulement la génération qui grandit mais toute la société existante; et d'accomplir ces choses, par la diffusion de l'esprit de sympathie et de contrainte morale, de l'esprit de sacrifice, de fidélité et de pureté. Elle accomplira le bien non en écrivant des livres sur ces matières, dans le fond de son cabinet, non pas en faisant des sermons au milieu d'une congrégation, mais en manifestant les bons sentiments à toute heure dans chaque foyer par la magie de sa voix, de son regard, de sa parole, et par toutes les indicibles grâces de la tendresse féminine.

Tout cela est devenu si complètement un lieu commun, qu'on semble presque plaisanter en le répétant. Mais il faut pourtant bien le répéter, puisqu'une grossière sophistique entreprend non pas seulement de le faire oublier, mais de le nier. Et nous le répèterons; car nous n'avons rien à ajouter à tout ce qui a été dit sur ce fait capital par les poètes depuis Homère jusqu'à Ten-

nyson; par les moralistes et les prédicateurs, par le bon sens et par les plus purs esprits, depuis le commencement du monde. Et nous n'avons rien à ajouter, sauf ceci — qui est peut-être réellement important — c'est que cette fonction de la femme, purifier, spiritualiser, humaniser la société, en humanisant chaque famille, en exerçant l'influence sur le mari, le père, le fils ou le frère, dans un contact quotidien et par un muet langage, est en soi-même la plus haute de toutes les fonctions humaines, et est plus noble que rien de ce que peuvent produire l'art, la philosophie, le génie ou la science politique.

La source spontanée inépuisable d'amour d'où s'épanche le mystère bienfaisant de la *féminité*, voilà la grande et essentielle différence entre les sexes. Mais la différence de fonctions est tout aussi réelle, si elle est peut-être moindre en intensité, lorsque nous considérons l'intelligence et le caractère. Sûrement l'intelligence de la femme est plus précoce en sa maturité, plus rapide, plus délicate, plus alerte que celle de l'homme; plus imaginative, plus accessible à l'émotion, plus sensible, plus individuelle, plus apte à recevoir l'enseignement en même temps qu'elle est moins capable de tension prolongée, d'abstraction intense, de large portée, et des complications qui dépassent l'ordinaire. Il est possible que tout cela se réduise au fait patent d'une masse cérébrale plus petite et d'une énergie nerveuse moindre plutôt que ce n'est infériorité quant à la qualité. Le fait certain, c'est qu'aucune femme n'a jamais été comparable à Aristote ou Archimède, à Shakespeare ou Descartes, à Raphaël ou Mozart, ou n'a même montré un ensemble de facultés analogues. D'un autre côté, pas un homme sur dix ne peut se comparer avec la moyenne des femmes quant au tact, à l'observation subtile, à la distinction des habitudes mentales, à la rapi-

dité, à la vivacité, à l'accent sympathique. Demander si les éclats du génie qui se produisent parfois dans le sexe masculin sont un don plus haut que la vivacité et la finesse d'esprit presque universelle dans le sexe féminin, c'est poser une question oiseuse. Détruire l'une ou l'autre de ces forces de la nature humaine, ce serait arrêter la civilisation et nous replonger dans la barbarie. Et le premier pas hors de cette nouvelle barbarie recommencerait dans le wigwam par le fait de l'observation rapide et de l'esprit souple, non par un profond génie.

Comme il en est de l'intelligence, de même pour la puissance d'action. Le caractère ou énergie est très différent chez la femme et chez l'homme, quoiqu'il soit également impossible de décider lequel est supérieur, et beaucoup plus difficile que dans le premier cas de poser le contraste. Assurément le monde n'a point connu une femme telle qu'un Alexandre, un Jules César, un Charlemagne ou un Cromwell. Et en ce qui concerne la volonté, considérée quant à la quantité, à la grandeur puissante, à la durée prolongée, à l'intensité et à la variété d'objets, aucune femme n'approche des plus grands hommes, et indubitablement par la même raison : la masse cérébrale plus petite et l'organisation nerveuse plus faible. Cependant s'il s'agit de qualités, telles que le mouvement constant, la persévérance dans la résistance passive, la rapidité du changement, l'audace du dessein (pour des buts d'un certain ordre et dans des limites de temps données), l'aptitude à s'adapter, l'agilité et l'élasticité naturelles, la disposition industrieuse, le goût de produire plutôt que de détruire, d'être occupée plutôt que paresseuse, l'art de créer jusqu'en ses moindres détails un milieu confortable, convenable et gracieux à voir, c'est un lieu commun de reconnaître les femmes pour nos supérieures. Et si un million de maîtresses de maison n'égalent pas un

Cromwell, elles contribuent assurément davantage au bonheur de leur propre génération.

Nous en revenons à ceci : que, quant au corps, à l'esprit, au sentiment, au caractère, les femmes sont destinées par la Nature à un rôle autre que celui de l'homme. Et toutes ces différences se combinent pour indiquer un rôle individuel non général, domestique non public, agissant par le contact direct et non par des communications à distance, par l'imagination plus que par la raison, par le cœur plus que par la tête. Il y a chez les femmes une intelligence, une activité, une passion semblables à celles de l'homme ; semblables et coordonnées avec celles-ci, mais non identiques, d'égale valeur, non plus que d'égale mesure ; et le tout ensemble agit au mieux dans le foyer. Cela veut dire que la sphère dans laquelle les femmes se montrent à leur plus grand avantage est la famille ; et l'aspect sous lequel elles sont le plus fortes est la vie d'affection. La sphère où l'homme agit le plus puissamment est la vie publique, l'industrie, le service de l'Etat ; et son côté le plus fort est l'activité. L'intelligence est commune à tous deux, capable chez l'homme d'une tension plus soutenue ; et chez la femme apte à un office plus délicat et plus mobile. Cela revient à dire que l'œuvre normale et naturelle de la femme est l'influence individuelle à l'intérieur du foyer.

Tout cela est tellement évident et a été si complètement la pratique universelle et instinctive de l'Humanité depuis le début de la civilisation qu'il serait fatigant de le répéter, si le moderne esprit d'anarchie sociale ne s'appliquait ardemment à renverser toutes ces vérités. Et nous autres Positivistes, nous n'avons qu'à reprendre les vieux dictons sur ce sujet, en ajoutant que ce même rôle est le plus noble que la civilisation puisse attribuer, et que jamais le besoin ne s'en est fait sentir avec plus d'urgence qu'aujourd'hui. En acceptant de

bonne grâce un tel rôle et en le remplissant dignement, les femmes se constituent en véritable force spirituelle et se placent à l'avant-garde de l'évolution humaine; et elles accomplissent le plus saint et le plus beau des devoirs que l'Humanité ait jamais réservés à ses enfants de prédilection. La source de ce cri de revendication en faveur de l'émancipation des femmes — l'émancipation de leurs plus nobles devoirs — est qu'en cet âge de matérialisme, les hommes sont enclins à mépriser tout ce qui est pur, noble et tendre pour exalter la grossièreté, la vulgarité, la vantardise.

En disant que nous voudrions voir l'œuvre caractéristique de la femme se concentrer en son influence individuelle au foyer, nous ne réclamons nullement d'arbitraires et rigides restrictions. Nous n'appelons aucune législation nouvelle et nous ne sollicitons pas l'opinion publique de fermer aux femmes des emplois féminins. Il y a des milliers de situations où l'activité féminine peut être d'un prix tout spécial pour la société, et dans le nombre il y en a beaucoup qui entraînent nécessairement les femmes en dehors de leur maison, dans des institutions publiques. La vie pratique des dames qui font partie de notre groupe suffirait à elle seule pour montrer combien est important le rôle que les femmes ont à remplir dans l'enseignement, dans la direction d'institutions sociales et morales, et dans la tâche d'organiser un perfectionnement de l'opinion publique en inspirant l'enthousiasme aux jeunes et aux vieux. Nous sympathisons de tout cœur avec cette œuvre inestimable, et nous trouvons que la civilisation moderne peut offrir aux femmes autant de carrières qu'elle en offre aux hommes.

Tout ce que nous demandons, c'est que ces carrières soient d'accord avec l'idéal féminin et reconnaissent la différence essentielle qui existe dans les fonctions so-

ciales des hommes et des femmes. Nous savons que dans les conditions de désorganisation de la société, il y a une terrible accumulation de difficultés et de troubles exceptionnels pour l'individu. Assurément, des millions de femmes n'ont et ne peuvent avoir de maris. Des centaines de mille sont sans parents, sans frères, sans famille véritable. Personne ne prétendra que la société n'ait point une large place à faire aux femmes non mariées, et n'ait pas une masse de travail à fournir aux femmes que les circonstances ont privées de leur famille naturelle et qui sont sans foyer normal. Nous connaissons de ces femmes, en grand nombre, comme étant des plus nobles dans leur sexe, le vrai sel de la terre. Mais leur activité conserve la beauté de la vie domestique, elle est féminine, et non pas masculine. Tout ce que nous demandons, c'est que les femmes mariées ou non, pourvues ou dépourvues d'une famille, ne cessent jamais d'éprouver des sentiments de vraies femmes, de travailler en femmes et de nous faire sentir à tous qu'il existe au milieu de nous de véritables femmes et non pas seulement des imitations d'hommes.

Nous ne discutons pas, en ce moment, la question des remèdes pratiques à apporter à une difficulté temporaire, nous cherchons simplement à affirmer une loi dominante de la nature humaine. Nous défendons le principe de la *féminité* de la femme contre les anarchiques champions de la masculinité de la femme. Il y a un ardent parti de soi-disant réformateurs, hommes et femmes, qui revendique l'absolue assimilation des deux sexes comme un principe, et telle est la faiblesse des chefs de partis politiques qu'un aussi grossier et ignorant sophisme devient comme le signe caractéristique de la vigueur radicale, et de l'affranchissement des préjugés. Nous sommes toujours tout prêts à sympathiser avec tout moyen pratique de remédier à des maladies sociales dont nous ad-

mettons l'existence, et j'ose revendiquer pour nous tous, qui nous réunissons ici en corps, l'honneur de ne nous être jamais montrés peu empressés à écouter ou lents à agir, quand une question sociale d'importance s'est posée. Au nom de la compassion, appliquons-nous tous de notre mieux à résoudre les dilemmes pratiques que nous jette la société. Mais ne tentons pas de guérir la société en la renversant de sa base, et en déracinant les idées vitales de tout ordre social. Nous comptons par milliers les situations pénibles et les exceptions. Luttons pour aider à les améliorer en tant qu'exceptions, mais ne commettons pas la folie de déclarer que l'exception est la règle.

Nous savons tous que dans le Royaume-Uni il existe plus de femmes que d'hommes, et qu'il résulte de ce fait un grand embarras. Mais comme il naît plus de garçons que de filles, l'inégalité en sens contraire ne peut résulter que de causes anormales : l'émigration, l'habitude des déplacements, des professions dangereuses ; le surmenage et l'intempérance de l'homme. C'est le premier et le plus urgent devoir pour la société de remédier à cette maladie sociale, mais non pas de bouleverser la société pour pallier un inconvénient passager. Assurément il ne faut pas employer le prétendu remède qui ne fait qu'aggraver la maladie en « décréditant la monnaie morale courante » et en profanant la haute mission de la femme. Assurément aucun réformateur quelconque n'aura plus de zèle que nous pour aider le mieux possible à l'emploi de remèdes rationnels contre les maladies sociales quelles qu'elles soient. Mais précisément, l'intensité aiguë et le développement des maladies sociales nous rendent d'autant plus soucieux de défendre les principes primordiaux de toute société humaine, et à nos yeux il n'en est point de plus sacré que la *féminité* essentielle, inaliénable, de toute œuvre de femme.

La sophistique régnante réclame une liberté complète pour tout individu, l'abolition de toutes les restrictions de la loi, des coutumes et conventions sociales qui empêchent un adulte quelconque de vivre comme il l'entend au gré de sa volonté particulière. La revendication est spécieuse, néanmoins il n'y a qu'en un siècle d'anarchie qu'elle ait pu se faire entendre. Elle comprend en bloc la destruction de toute institution sociale. Qui dit société, entend le contrôle de la licence absolue des individus ; or on revendique précisément cette licence individuelle absolue. Il est parfaitement aisé de trouver des inconvénients et de l'oppression pour l'individu dans toutes les institutions sociales. Commençons par le mariage. Beaucoup de gens mariés seraient non seulement plus heureux, mais peut-être plus utiles s'ils pouvaient se séparer au gré de leur volonté. « Donc » (nous crie-t-on) que tout homme et toute femme soient libres de vivre ensemble ou séparés, comme et quand il leur plaît et aussi longtemps qu'il leur plaît, sans prêtre ni état civil, ni tribunaux, ni scandale. Beaucoup de pères et de mères sont indignes de donner l'éducation à leurs enfants. « Donc » qu'aucun parent n'ait l'autorité sur son enfant. Beaucoup de femmes vivraient et travailleraient plus commodément, revêtues d'habits d'hommes ; et quelques hommes, notamment les vieillards et les faibles, pourraient se trouver plus confortablement en jupons. « Donc » abolissez les sottes restrictions au droit de s'habiller en homme ou en femme. Et nos réformateurs, s'apprêtent, ce semble, à réaliser ces changements. Quelques hommes et davantage de femmes sont aptes à vingt ans à devenir majeurs, beaucoup mieux que certains hommes à trente ans. « Donc » que chacun puisse devenir majeur quand il le jugera à propos. Bien des hommes que la faim pousse à voler un navet, sont des anges de lumière comparés au millionnaire spéculateur.

« Donc » abolissez les lois contre le vol. Plus d'un étranger à l'Angleterre connaît mieux la politique que maint électeur indigène. « Donc » abolissez toutes les restrictions qui s'appliquent aux étrangers en tant qu'étrangers. Plus d'un laïque est capable de prêcher un sermon mieux que maint prêtre, plus d'un homme étranger à la profession saura guérir mieux que tel docteur, discuter une cause mieux que tel avocat, garder un dépôt mieux que tel banquier, dépister un voleur mieux que tel policeman, et conduire un « hansom » mieux que le « cabman ». « Donc » (soutient-on) que chacun, homme, femme ou enfant, vive avec qui il lui plaît, porte culotte ou jupons selon ses préférences, mette son bulletin dans l'urne partout où il y en a une à portée, officie à l'église, traite les malades, plaide, frappe de la monnaie, porte les lettres, conduise des cabs, et arrête ses voisins autant qu'il lui plaît, et pour autant qu'il obtient le consentement d'autrui. Et de cette façon nous nous débarrasserons de tous les soucis individuels, et de toutes les restrictions relatives aux âges, aux sexes, à la compétence et à toute réglementation publique, nous abolirons les monopoles et généralement toute oppression sociale.

La revendication pour « l'émancipation » complète de la femme marche avec ces autres cas d'émancipation, et tombe sous les mêmes coups. Il y a même réponse à leur faire. Les restrictions à la liberté, lesquelles dans quelques cas sont inutiles, dures, injustes même, sont d'une utilité sociale extrême dans la grande majorité des cas, et « affranchir » quelques-uns serait infliger un préjudice permanent à la masse. Faire du mariage un simple arrangement à volonté entre deux personnes serait introduire une cause intime de malheur dans tous les foyers. Permettre aux femmes de circuler en habits d'hommes et aux hommes d'adopter le costume fémi-

nin, ce serait introduire à un degré inimaginable la grossièreté, le vice, l'abrutissement. Permettre à chacun d'occuper un office public quelconque avec ou sans garantie publique ou sans apprentissage professionnel, ce serait ouvrir la porte à la fraude perpétuelle, à l'imposture, aux disputes, à l'incertitude et à la confusion. C'est pour prévenir tous ces maux qu'il existe des monopoles, des lois, des conventions, des registres publics et d'autres restrictions à la licence individuelle. Et les premières et les plus fondamentales de toutes ces restrictions sont celles qui distinguent la vie des femmes de celle des hommes.

Les réformateurs ne sont pas nombreux, qui veulent consciemment pousser « l'émancipation » des femmes aussi loin. On joue beaucoup avec cette question; on joue un jeu plus ou moins honnête, plus ou moins sérieux, comme on joue avec le Socialisme, l'Agnosticisme, et autres mots; et les gens qui se livrent à ce jeu souhaitent peut-être, tout simplement au fond de leurs cœurs, voir les femmes plus actives et mieux instruites, ou quelques-unes des pires souffrances des travailleurs guéries, ou les dogmes de l'orthodoxie quelque peu relâchés. Mais lorsqu'une grande institution sociale est sérieusement menacée, nous devons nous en expliquer avec les vrais révolutionnaires qui ont un but bien consistant et qui pensent ce qu'ils disent. Et le vrai révolutionnaire vise « l'émancipation » totale des femmes; et il entend par là que la loi, la coutume, les conventions sociales et l'opinion publique doivent permettre à toute femme adulte de faire tout ce qu'un homme adulte est libre de faire, et sans empêchement ni blâme, d'adopter tel costume, de suivre telle carrière, d'entreprendre telle occupation publique ou privée qui est ouverte ou réservée aux hommes.

Or, je dis sans hésiter, qu'un tel résultat serait le plus

désastreux de tous ceux qui peuvent accabler la civilisation humaine, un résultat pire que le retour à l'esclavage ou au polythéisme. Si seulement une petite minorité de femmes se prévalait de sa « liberté », la beauté de la « féminité » serait obscurcie dans chaque foyer. De même que si un petit nombre de gens mariés acceptaient la liberté devenue loi, de se séparer par le seul consentement, tous les époux et toutes les épouses sentiraient leur existence matrimoniale essentiellement précaire et instable. Je ne vois rien que la loi et l'usage qui empêchent un beau « percentage » parmi les femmes de devenir d'actifs membres du Parlement, d'utiles ministres de la Couronne, de savants professeurs d'hébreu et d'anatomie, de très beaux prêtres, des avocats, des chirurgiens, ou même des tailleurs, des charpentiers, des cochers de cabs ou des soldats, si elles y vouaient leur intelligence. Les bruyantes acclamations qui retentissent lorsqu'une femme passe un bon examen, fait un discours habile, administre bien une institution, exécute l'ascension d'une montagne ou un dangereux voyage de découverte, m'ont toujours frappé comme déraisonnables et inconséquentes. J'ai une si haute opinion du cerveau, de la vigueur, du courage et des ressources des femmes que je serais assurément étonné, si une notable proportion parmi les femmes ne pouvait réussir dans tous ces genres, tout aussi bien que la moyenne des hommes. Mon appréciation des facultés des femmes est si réelle et si haute que, je le crois, si toutes les carrières étaient entièrement ouvertes aux femmes, un grand nombre d'entre elles se distingueraient à tous les degrés, sauf le tout premier; je crois aussi que dans un état de perversion de l'opinion publique un très grand nombre de femmes gaspilleraient leur vie à lutter pour se faire distinguer.

Je dis qu'elles gaspilleraient leur vie. Car elles batail-

leraient à grand souci et grande peine, en immolant les véritables joies féminines, pour conquérir une récompense inférieure, pour laquelle elles ne sont pas le mieux douées, au lieu de la récompense supérieure qui revient à leur prééminence naturelle.

Elles obtiendraient une récompense inférieure, bien que peut-être plus riche, en argent, en renommée, en pouvoir, mais plus grossière par son essence et sa destination toute matérielle. Et dans un siècle tel que le nôtre, il y a trop sujet de craindre que l'ambition, la soif du gain et de la suprématie ne tentent et n'entraînent en une compétition contraire à sa vocation propre mainte belle nature féminine. Nos filles passeraient le temps à souhaiter voir leurs noms dans les journaux, à faire parade de la gloire facile gagnée dans les honneurs académiques ou professionnels et à faire annoncer leurs prouesses athlétiques.

Démontrons-leur que cette agitation spécieuse aboutirait finalement à les dégrader, à rendre leur vie stérile, à les dépouiller de leur sexe. La gloire de la femme est d'être tendre, aimante, pure; d'être l'âme de son foyer, d'élever toujours davantage le ton moral de chaque intérieur, de faire progresser en délicatesse tout homme avec qui elle est en relation familière comme épouse, fille, sœur ou amie; de former les jeunes; d'exciter la sociabilité, et de mitiger en tout temps et en tous lieux la rudesse, la cruauté et la vulgarité de la vie. Et ce n'est pas de la gloire pour une femme que de rejeter ces vrais biens pour aller en un concours de collège briguer les honneurs d'une lecture publique, ou disputer à son propre frère une bonne « clientèle », et passer ses journées dans des bureaux et ses soirées sur les sièges de la « Chambre ». Les affaires doivent se faire, et les hommes sont là pour les faire; c'est conforme à leur nature. Mais les autres devoirs, les devoirs plus élevés de

l'amour, de la beauté, de la patience, de la compassion ne peuvent être accomplis que par les femmes et par les femmes seulement, aussi longtemps qu'on reconnaîtra que c'est là leur véritable et essentiel champ d'action.

Il est impossible de faire les deux choses en même temps. Les femmes doivent choisir entre être des femmes ou des hommes manqués. Elles ne peuvent pas être femme et homme. Le jour où l'homme et la femme partiront au même signal pour courir en compétiteurs la même course furieuse, en qualité de rivaux et d'adversaires, au lieu d'être des associés, et les deux moitiés d'un tout; lorsqu'il y aura des deux côtés mêmes mœurs, mêmes ambitions, mêmes soucis absorbants, même vie passée en public, alors la femme aura cessé d'exister; la société se composera d'individus distincts physiologiquement comme les chevaux et les chiens que l'on classe en spécimens mâles ou femelles; la famille signifiera un groupe d'hommes et de femmes vivant en commun, et le foyer sera le local où le groupe se réunit pour s'abriter.

L'unité sociale véritable, c'est la famille; et le devoir de la société est d'augmenter ce qui est bon pour la famille. Et dans la famille la femme est aussi complètement souveraine que l'homme l'est dans l'Etat. Maintenir la famille, au sens vrai du mot, délicate et élevée, vouée à l'affection, à la fidélité, c'est une mission plus grande que de gouverner l'Etat; une mission qui exige toutes les puissances et la vie entière de la femme. Mêler cette vocation sacrée aux occupations plus grossières de la politique et du commerce, c'est rendre la femme impropre à son office aussi complètement que si le prêtre s'embarquait dans le métier de prêteur sur gage. Que des vérités sociales aussi primitives aient pu être oubliées, c'est là un des plus mauvais signes de ce siècle de septicisme, adorateur du Veau d'or et de la

fausse gloire. Tant que les cendres de la vieille chevalerie et de la vieille religion conservèrent quelque chaleur, aucun homme qui se respectait, encore bien moins une femme, ne se serait trouvé pour jeter le ridicule sur le saint idéal qui représente la femme ange gardien de l'homme et reine du foyer. Mais l'idéal de la religion d'autrefois s'évanouit et s'est démodé, et le prêtre d'aujourd'hui, trop souvent, veut marcher avec le siècle. On laisse à la religion de l'Humanité le soin de défendre les institutions primordiales de la société. Honorons donc l'image traditionnelle de la femme, dégagée par l'homme des tâches les plus rudes de l'industrie, de la défense et de l'administration de l'Etat, afin qu'elle puisse se consacrer tout entière à élever chaque génération mieux que la génération précédente, et qu'elle fasse, en quelque mesure, de tout foyer un séjour de paix, un paradis sur la terre.

Frédéric Harrison.

BULLETIN D'ANGLETERRE

I. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

(FLEUR DE LIS COURT, FETTER LANE E. C. LONDON)

CONFÉRENCE DU PROFESSEUR BEESLY.

(Traduite, résumée et rédigée par MM. Paul DESCOURS et Th. CATTIN)

FRÉDÉRIC LE GRAND.

Il n'est pas nécessaire que j'explique en détail d'après quels principes A. Comte a choisi les grands noms qui font partie du mois de Frédéric, ou de la politique moderne, dans le Calendrier positiviste. Ce sont des hommes d'Etat, et non des saints, dont nous devons imiter la vie. Ils furent choisis d'après la valeur de leur carrière, et cette valeur ne doit pas être mesurée d'après la grandeur de leur tâche. L'un d'eux a pu régner sur une grande nation, ou influer sur les destinées d'un continent comme Charles Quint, d'autres n'ont pu employer leur génie que sur une plus petite échelle comme Alfred, Guillaume le Taciturne et Washington, et cependant ceux-ci ont plus mérité l'immortalité que beaucoup de ceux qui ont gouverné une grande étendue de territoire. Il faut aussi tenir compte de la priorité et de la valeur de l'œuvre accomplie. Ceux qui sont plus avancés que les hommes de leur génération, ceux qui voient plus loin que leurs contemporains sont plus méritants que leurs successeurs qui ont eu la chance d'accomplir ce que les premiers avaient ébauché.

Frédéric le Grand, à qui nous rendons honneur, a droit à notre admiration, non seulement parce qu'il offre le meilleur type de l'homme politique moderne, mais parce qu'il s'est trouvé au commencement d'une nouvelle ère. Car on peut dire que la Révolution française inaugure une ère nouvelle. Le règne de Frédéric

fausse gloire. Tant que les cendres de la vieille chevalerie et de la vieille religion conservèrent quelque chaleur, aucun homme qui se respectait, encore bien moins une femme, ne se serait trouvé pour jeter le ridicule sur le saint idéal qui représente la femme ange gardien de l'homme et reine du foyer. Mais l'idéal de la religion d'autrefois s'évanouit et s'est démodé, et le prêtre d'aujourd'hui, trop souvent, veut marcher avec le siècle. On laisse à la religion de l'Humanité le soin de défendre les institutions primordiales de la société. Honorons donc l'image traditionnelle de la femme, dégagée par l'homme des tâches les plus rudes de l'industrie, de la défense et de l'administration de l'Etat, afin qu'elle puisse se consacrer tout entière à élever chaque génération mieux que la génération précédente, et qu'elle fasse, en quelque mesure, de tout foyer un séjour de paix, un paradis sur la terre.

Frédéric Harrison.

---

remplit la moitié d'un siècle avant le commencement de cette révolution, et, à cette époque, tous les regards étaient dirigés vers la France. On prévoyait que des évènements extraordinaires allaient se produire.

Pour justifier le choix de Louis XI, fait par Comte, on doit combattre des préjugés fortement enracinés, mais la tâche est plus facile lorsqu'il s'agit de Frédéric. Toutefois on a généralement mal jugé son caractère, un peu parce qu'on connaissait insuffisamment les détails de sa vie ou qu'on leur donnait une vicieuse interprétation.

On a parlé de sa carrière militaire comme si elle avait été inspirée par le désir exclusif d'une annexion territoriale. Ce jugement erroné est dû à la connaissance superficielle des faits. Cependant, à tout prendre, il n'y a pas ici les mêmes préjugés violents que ceux qui entourent la personne de Louis XI.

Pendant sa vie, ses contemporains lui donnèrent spontanément le nom de *Grand* et les hommes d'élite l'accablèrent de louanges. Il ne faut pas croire que c'est pour cela qu'un positiviste le loue. Notre idéal est plus élevé et plus difficile à atteindre. Nous devons nous demander pourquoi Frédéric fut loué par ses contemporains. Il aurait pu satisfaire l'idéal de ceux-ci et non le nôtre. Nous voulons montrer qu'il a toutes les qualités d'un homme d'Etat, tel que nous définissons ce mot. Pour cela il faut voir ce qu'était la Prusse à cette époque et quels étaient les problèmes à résoudre.

Ses ancêtres étaient originaires de Brandebourg, pays situé sur les limites de l'Empire et conquis par les Allemands. Les vaincus, quoique d'une race différente, adoptèrent assez vite les mœurs et les coutumes des Allemands leurs vainqueurs. Pendant trois siècles les ancêtres de Frédéric avaient gouverné le Brandebourg sous le titre de Margraves, c'est-à-dire gouverneurs des Marches. Ils étaient électeurs et faisaient partie du Collège qui élisait l'Empereur.

Le Brandebourg était donc le noyau de leurs domaines. Au XVIIe siècle ils acquirent la Poméranie qui les mettait en contact avec la mer. Ces provinces ainsi que la Wesphalie et d'autres pays faisaient partie de l'Empire d'Allemagne. Les Margraves étaient également ducs de la Prusse orientale, région située à l'est de la Prusse et peuplée par les Lethes, ni slaves ni teutons. Ce duché de la Prusse orientale n'appartenait pas à l'Allemagne, mais relevait du roi de Pologne. Vers le milieu du XVIIe siècle les Ducs refusèrent de reconnaître la suzeraineté de la Pologne et prirent le titre de Rois de Prusse. Ils étaient donc indé-

pendants de l'Allemagne en tant que Rois de Prusse, ce territoire n'ayant jamais fait partie de l'Empire. Mais en qualité de Margraves de Brandebourg ils relevaient de l'Empereur. Comme on le voit leurs domaines étaient très dispersés.

Pourquoi l'Allemagne semble-t-elle suivre une autre forme de développement que le reste de l'Europe occidentale? La France a atteint une grande homogénéité et l'Angleterre a une tendance à se concentrer, à s'unifier sous la dictature. Dans ces pays la tendance a été centripète, en Allemagne elle a été centrifuge. C'est là une des questions que cherche à résoudre celui qui étudie l'histoire philosophiquement. Il y eut pourtant des tentatives d'unification de l'Allemagne, mais elles restèrent sans résultat, malgré les efforts des Empereurs de Franconie et de Barberousse au Moyen-Age. Charles-Quint entreprit la même tâche avec de plus puissants moyens, mais, finalement, il échoua comme ses prédécesseurs. Voici pourquoi.

Le peuple allemand n'a jamais joui des avantages que les autres nations de l'Occident ont trouvé dans le gouvernement et dans le droit romains. Ils furent, dans une faible mesure, romanisés par Charlemagne qui les soumit à l'Eglise catholique et à Rome, mais très indirectement et de seconde main. Une autre raison est la position géographique de l'Allemagne entourée des races barbares, Magyares et Slaves.

A. Comte a montré que la féodalité était une organisation défensive et que c'était la seule possible à cette époque. Présentement la défense est conduite par les représentants du pouvoir central. Si on envahissait l'Angleterre, les généraux agiraient comme représentants de la Reine et en France le général en chef représenterait la République. Il en était de même sous l'Empire romain; les généraux qui défendaient les frontières agissaient d'après les ordres venus de l'autorité centrale à Rome.

Il n'en était pas ainsi au Moyen-Age. La défense était confiée à des vassaux qui ne pouvaient pas être déposés par l'autorité centrale. Ils se défendaient pour leur compte, transmettant leurs pouvoirs de père en fils.

Ainsi en Angleterre, Durham, Carlisle et Chester, étaient des villes frontières gouvernées par des Comtes qui devaient défendre le pays contre les Ecossais et les Gallois. On les appelait Comtes palatins et ils avaient plus d'autorité que dans d'autres parties de l'Angleterre.

En Allemagne, la féodalité, surtout celle qui défendait les frontières était d'autant plus forte contre le pouvoir central qu'elle

était soutenue par l'Eglise, en raison des services qu'elle rendai à celle-ci en combattant les païens et les mahométans.

La troisième raison est la position des Empereurs qui prenaient le titre d'empereurs romains et prétendaient régner sur les territoires de l'Empire.

On n'admit jamais ces prétentions ni en France ni en Angleterre. C'était un gouvernement de fantômes qui possédait pourtant assez de vigueur pour envahir fréquemment l'Italie, pour s'y livrer au pillage et essayer d'agrandir ses domaines. Le Pape était toujours contre eux et combattait de tout son pouvoir l'affermissement de leur puissance dans leur propre Empire.

Les guerres religieuses agirent aussi dans le même sens. Les vassaux allemands imitèrent la noblesse française qui s'était servie du protestantisme pour conserver sa puissance féodale aux dépens du pouvoir central.

Pendant la guerre de trente ans (1618-1648) on put croire que l'empereur Ferdinand II avait atteint le but. L'intervention de la France et de la Suède remit tout en question. Ce penchant vers la désintégration ne fut pas exclusivement l'apanage des protestants. L'exemple des Guises en France et des catholiques en Allemagne pendant la guerre de trente ans en est la preuve. La ligue catholique allemande, qui la première soutint l'Empereur, était très jalouse de son influence. Elle voulait la suprématie de son parti et de sa religion et demandait la destruction des protestants. Si l'Empereur avait réussi, la liberté et la tolérance auraient été détruites.

Gustave-Adolphe et Richelieu intervinrent, sauvèrent les protestants et leur assurèrent la liberté religieuse. La paix de Wesphalie qui mit fin à la guerre de trente ans donna la liberté religieuse aux protestants de l'Allemagne du nord, malgré la haine des catholiques du sud. Cette paix reconnut l'indépendance des princes allemands. Il y en avait alors environ trois cents, tous indépendants de l'Empereur ; ils avaient même le droit de se faire la guerre.

Quelques-uns possédaient des territoires en dehors de l'Allemagne, en Suède, en Danemark. L'Empereur lui-même avait des domaines en Hongrie. L'Angleterre et la Pologne en avaient en Allemagne.

La France avait le droit, d'après le traité de Wesphalie, de sauvegarder les droits des protestants.

L'Allemagne était toujours attirée dans les guerres européennes sans y être directement intéressée. La notion de patrie n'existait

pas. Le grand écrivain Lessing écrivait : « *Je n'ai pas d'idée « de l'amour de la Patrie. Cela ne me semble être, à tout « prendre, qu'une faiblesse héroïque dont je suis bien aise « de me passer.* » On s'explique ce sentiment quand on voit quel était l'état anarchique de l'Allemagne d'alors. Il résulte de ce qui précède, que la dictature, qui avait accompli sa tâche en faisant l'unité de la France et de l'Angleterre, n'était possible en Allemagne qu'après la paix de Wesphalie, et encore sur un nombre limité de petits états.

Après ce coup d'œil jeté sur l'état de l'Allemagne, nous devons dire quelques mots de Frédéric I, père de notre héros. Il fut pour celui-ci d'une sévérité allant jusqu'à la cruauté. Il n'hésitait pas à administrer lui-même des châtiments corporels à son fils; comme il le faisait d'ailleurs pour un quelconque de ses sujets lorsqu'il le surprenait en faute. C'était un tyran avec des idées fort étroites. Il essaya de briser tout ce qui était beau et charmant dans son fils. Il lui imposa dans l'armée et dans l'administration des besognes très dures comme au dernier de ses sujets. Tout en détestant la guerre, il entretenait une armée excellente qui fut très utile à son fils.

C'est à l'âge de vingt-huit ans que Frédéric succéda à son père. Il apportait, en montant sur le trône, un plan mûri depuis longtemps. Il voulait résolument le bonheur de ses sujets. Il avait le sentiment de ses devoirs envers eux, et il marcha toujours dans cette direction.

Au début de son règne il écrit à ses ministres : « Je ne veux « pas que vous essayiez de m'enrichir aux dépens de mes sujets, « mais tâchez d'assurer le bien-être de la Patrie. S'il paraît que « mon intérêt particulier et le bien-être de mon pays sont en « conflit, ayez soin de préférer le bonheur de mes citoyens. »

Il réalisa immédiatement beaucoup d'utiles réformes. La torture judiciaire, qui était alors universelle, fut abolie. On proclama la tolérance religieuse. « Chacun doit aller au ciel suivant « son idée. » — Quelle différence avec son successeur, l'Empereur actuel qui veut que les enfants soient élevés dans une des sectes religieuses. Cette réforme de Frédéric II sembla alors vraiment étonnante et produisit en Europe une grande émotion.

Il avait un grand zèle pour les choses de l'esprit et parvint à s'entourer des hommes les plus éminents de son époque. Voltaire vécut pendant quelque temps auprès de lui et Frédéric disait : « Un homme qui cherche la vérité et l'aime doit être tenu comme « un homme précieux dans toute société humaine. » — Tout

ceci était très remarquable et très nouveau. L'Europe étonnée et attentive avait les yeux sur lui. S'il eût vécu dans une période de paix il nous eut laissé, sans aucun doute, le modèle le plus parfait de l'homme d'Etat moderne.

La situation politique de l'Europe ne lui permit pas de se consacrer exclusivement à l'organisation pacifique de ses états. Il avait de dangereux voisins. L'Autriche, pays hétérogène et mal équilibré, menaçait constamment la paix. La France n'était plus le pays de la tolérance. Les protestants y étaient cruellement persécutés. Sous un gouvernement corrompu, elle semblait décliner. Néanmoins ses ressources matérielles étaient encore les plus grandes de l'Europe. Placées dans les mains du méprisable Louis XV, ces ressources devaient pousser ce vicieux à réaliser son ambition de ruiner ses voisins. A l'Est un autre danger. — Jusqu'à Pierre le Grand il n'y avait rien à redouter de ce côté, mais à la mort de ce prince remarquable, en 1725, la Russie avait assez consolidé son unité pour faire craindre son intervention dans les affaires de l'Europe occidentale. La Pologne, bouleversée à chaque élection au trône, pouvait d'ailleurs fournir le prétexte.

Un évènement vint changer tous les plans et modifier profondément le programme philanthropique que s'était tracé Frédéric.

Charles V ne laissait pas d'héritier mâle. Ses royaumes passaient dans les mains de Marie-Thérèse sa fille. La tentation fut trop forte pour Frédéric, il s'empara de la Silésie. Cet acte détermina le cours de sa vie. Il aurait pu, dit-on, suivre dès le début de son règne la politique pacifique qui distingue ses dernières années. On peut se demander, en ce cas, ce que serait, sans son œuvre, le sort de l'Allemagne actuelle? — Trois cents nationalités ! C'est le home rule poussé jusqu'à la folie. Il aurait pu aussi régner très tranquillement et aussi sûrement que son père avec son armée de 80,000 hommes. Ses prétentions sur la Silésie lui firent commettre cet acte blâmé par les uns, approuvé par les autres. Carlyle dit que ses prétentions étaient fondées et qu'il n'y avait aucune honte pour un homme de son siècle à faire ce qu'il fit. Deux siècles auparavant les Habsbourg avaient chassé l'un de ses ancêtres de la Silésie, et n'avait-il pas raison, dit Carlyle, de répandre son sang et celui de ses sujets en essayant de la reprendre? En tous cas, si les droits de Frédéric sur la Silésie étaient douteux, ceux de la Reine étaient bien petits. Il est difficile de savoir ce que les Silésiens pensèrent de l'échange, mais il est évident qu'il leur était indifférent d'être gouvernés par Frédéric. Ils étaient protestants, les catholiques de la Silésie étaient

des tyrans et, quoique les guerres religieuses fussent finies, les sentiments religieux comptaient encore pour quelque chose.

La Silésie ne se révolta jamais contre Frédéric après la conquête et il mérite notre indulgence en cette matière. De plus tous les autres rois avaient joué le même jeu et il est certain que les conquêtes et les annexions ne sont pas accomplies dans un but personnel; ce sont les actes des nations. Ce fut la première et la seule fois qu'il agit ainsi. Il ne fit plus jamais la guerre d'un cœur léger. Il avoue que pour cette affaire il avait été emporté par le désir de la gloire d'autant plus facilement qu'il avait sous la main une bonne armée et le trésor amassé par son père.

Cette annexion fut la cause de longues luttes. Marie-Thérèse ne lui pardonna jamais l'occupation de la Silésie, et elle tenta vainement de la reprendre. Il défendit résolument sa conquête sans chercher jamais à prendre davantage. Après son accès de gloire il essaya de maintenir le *statu quo* jusqu'à la fin de sa vie.

On a dit qu'il avait donné l'exemple à Bonaparte, mais rien ne ressemble moins aux guerres de l'aventurier Corse que l'activité de Frédéric. Il ne battit jamais la grosse caisse comme Bonaparte; il ne visait pas uniquement à la gloire militaire et offrait toujours à ses adversaires les mêmes conditions à la fin qu'au commencement de la lutte.

Après six années de guerre (1746), il y eut un intervalle de paix. Berlin reçut Frédéric avec grande joie. Il put enfin, à l'âge de 35 ans, commencer les réformes qu'il avait projetées. Il avait à réparer les maux de la guerre et les brèches faites au trésor. Il s'occupa de réformer les lois et de former un code. Tous les procès durent être terminés avant la fin de l'année. Partout il encouragea l'industrie, le commerce et les arts. Le gouvernement de son pays offrait alors un spectacle enchanteur.

Vers la fin de cet heureux temps, il découvrit que ses voisins, jaloux de ce qu'il avait fait, voulaient se partager la Prusse. Il commença cette guerre qui devait durer sept ans, avec des fortunes diverses. Il eut un grand nombre d'ennemis à combattre dans les moments difficiles, le ministre anglais Chatham l'aida et travailla à préserver la Prusse. La mort de la tzarine Elisabeth le débarrassa d'un ennemi et changea l'attitude de la Russie. Après de longues luttes dans lesquelles il montra toutes les qualités d'un grand capitaine, Frédéric garda toutes ses conquêtes et triompha de tous les obstacles.

Les dures privations qu'il s'était imposées pendant ses longues campagnes l'avaient vieilli avant l'âge. En 1763, on aurait diffici-

lement reconnu le beau jeune homme d'autrefois. Son cœur avait souffert, et il exprimait souvent les regrets les plus sincères pour les amis et les milliers de braves soldats qu'il avait perdus sur les champs de bataille. Ses lettres sont remplies de ces paroles de tristesse.

Il vécut encore vingt-trois ans et pendant ces années il gagna vraiment le nom de Grand.

Son activité était énorme, chaque jour était marqué par un perfectionnement. Il organisa avec soin les administrations civiles et militaires; surveillant le tout avec soin, il exigeait que chacun accomplît sa tâche.

La minutie avec laquelle il inspectait tout est à peine croyable. Ses dépenses personnelles étaient presque nulles. Il n'habitait pas ses palais, mais sa chaumière de Sans-Souci. Il y avait si peu de parade que les promeneurs pouvaient voir le roi endormi. Ses sujets l'aimaient et le vénéraient. Dans sa vieillesse prématurée, due aux fatigues de ses campagnes, il fit toujours son devoir avec stoïcisme. Le peuple pleurait en le voyant dans les rues de Berlin, si faible qu'on croyait toujours que sa fin était proche.

Il pratiquait vraiment le gouvernement républicain. Tous les pouvoirs de l'Etat travaillaient pour le bien public. On savait dans toute l'Europe que, pour voir fonctionner un bon gouvernement, il fallait aller en Prusse. Ce spectacle, et la comparaison que fit la France, ne fut pas sans influence sur la marche de la Révolution française.

La France avait Turgot, dont le zèle et le caractère dépassaient peut-être ceux de Frédéric, mais il n'était que le ministre de Louis XVI. Dès qu'il déplut à la reine Marie-Antoinette, il fut renvoyé, et rien ne put empêcher la Révolution de faire son œuvre.

Frédéric devait toujours être prêt à la guerre, car l'Autriche ne lui pardonna jamais. Dans sa vieillesse, il dut se mettre en campagne contre l'empereur Joseph II dont l'ambition troublait l'Allemagne, mais il parvint sans lutte à maintenir le *statu quo*.

De tous les actes de Frédéric le Grand, celui que l'on condamne le plus, est le partage de la Pologne. Ce partage fut un crime, et Turgot eut raison d'appeler les auteurs, des brigands. Peut-être n'était-il pas au pouvoir de Frédéric d'empêcher la Russie et l'Autriche de se tailler des provinces en Pologne. Comme il désirait ardemment et depuis longtemps cette partie de la Pologne qui séparait son royaume de Prusse du Brandebourg,

il s'en empara en 1772. Il fit ainsi de son royaume un tout homogène et empêcha la Russie et l'Autriche de se déclarer la guerre au sujet de l'élection au trône. Il ne fut pas guidé par l'esprit de conquête. Il croyait sincèrement pouvoir mieux gouverner ce pays qui avait déjà appartenu aux Allemands.

Les chevaliers teutons l'avaient conquis au Moyen-Age, et il s'y trouvait de nombreuses colonies allemandes, on peut même dire qu'il s'y trouvait bien peu de Polonais. L'annexion ne froissait pas les sentiments du peuple. La Pologne était dans un état d'anarchie et de dissolution inconcevable, et Frédéric la traita avec douceur, comme un père se conduirait envers un enfant malade. Les habitants de la Prusse occidentale retirèrent de sérieux avantages de l'annexion. Néanmoins je ne veux pas justifier son action. Il eut tort, le précédent était mauvais et devait fatalement conduire aux deux partages postérieurs. Frédéric ne prévit pas les conséquences de cet acte : elles furent deplorables.

J'ai déjà dit un mot de la tolérance religieuse de Frédéric, mais il y a plus. Il était partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il ne se mêla pas d'affaires religieuses, et cela seul suffit pour expliquer son rang dans le calendrier et l'exclusion de la reine Elisabeth. Les actions de Frédéric étaient inspirées par des motifs humains. Il n'avait pas de foi théologique. Il fit son devoir jusqu'au bout, même jusque sur son lit de mort. Sa vie privée n'a rien à redouter de la lumière. Il nous offre un bel exemple et fait voir ce que l'homme peut accomplir lorsqu'il se dégage des croyances surnaturelles. Un roi sera d'autant plus apte à gouverner qu'il sera moins entravé par la croyance à l'immortalité, et par des devoirs envers un créateur plus ou moins chimérique.

II. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE MANCHESTER

TROISIÈME CIRCULAIRE ANNUELLE DE M. HIGGINSON

(Traduction par Henri Courtois)

I. — Conférences, Cours et Réunions

Notre session 1891-92 présente en apparence peu de progrès sur la session précédente. — Nos soirées du dimanche n'ont été que de 32 au lieu de 37, mais les 8 réunions mensuelles compensent largement la différence. Notre revenu est un peu plus élevé que nos dépenses, sans cependant nous permettre encore de nous affranchir

des souscriptions de Londres. — Les chèques sur la « District Bank, Manchester » et les bons postaux payables à Manchester seront reçus avec reconnaissance par notre trésorier, M. James Odgers, de Heathside-Knulsford. Nos comptes arriveront à se balancer, je l'espère, quand nous serons propriétaires d'une salle de réunion ; la balance des recettes et des dépenses est annexée plus loin.

M. le juge Vernon Lushington nous a fait, le 3 janvier, un discours sur « *The Lords' Prayer* » ; M. S.-H. Swinny, le 6 septembre, sur « *Comte et le Progrès* » ; et le 13 mars sur « *Toussaint-Louverture* ». Nous leur adressons nos meilleurs remerciements pour l'appui qu'ils nous ont prêté.

M. P. Percival fit une conférence le 11 octobre sur « *la Situation de la Femme* », et le 27 décembre une autre sur « *l'Hygiène à la Maison* ».

Le 10 janvier, M. Mellor donna l'appréciation de « *Charles Bradlaugh* ».

Les 36 autres réunions m'incombèrent, et je fis les conférences suivantes :

Huit conférences sur le Positivisme et la Pensée moderne.

Le 4 octobre. — *Le Positivisme et Comte.*
18 — *Le Positivisme et le Socialisme.*
25 — *Le Positivisme et la Liberté.*
1er novembre. — *Le Positivisme et la Science.*
8 — *Le Positivisme et la Religion.*
15 — *Le Positivisme et la Sécularisation.*
22 — *Le Positivisme et l'Art.*
29 — *Le Positivisme et la Réforme sociale.*

Deux le 31 janvier et le 3 avril sur les grands types de l'Humanité : *Eschyle, Cromwell.*

Quatre sur la Politique internationale.

Le 7 février. — *L'Occident.*
14 — *L'Angleterre et la France.*
21 — *L'Angleterre et la Mer.*
28 — *La Politique coloniale de l'Angleterre.*

Douze sur des sujets divers :

Le 13 septembre. — *Français et Anglais.*
20 — *Les Maîtres des Corporations.*
27 — *L'abolition de l'Esclavage au Brésil et la Monarchie*
6 décembre. — *L'Unité.*
13 — *Le Nouveau Calendrier des Grands Hommes.*
20 mars. — *De la Revue de M. John Morley.*
20 décembre. — *Les Cercles positivistes politiques.*
17 et 24 janvier. — *L'Union sociale au point de vue religieux, historique, national et civil.*

6 mars. — *Les luttes de l'Homme guidé par l'Humanité.*
27 — *La Reine Elisabeth.*
10 avril. — *Vue rétrospective sur le Passé.*

Mon cours pour l'étude du *Catéchisme* de Comte a continué à Uplands chaque dimanche matin, ayant de 11 à 15 élèves. Il reprendra, le 11 septembre, avec l'étude de la dernière partie du livre.

Nos « Social Meetings » ont eu lieu à Knulsford le 21 mai pour la visite de Tatton Park; à l'abbaye de Bolton le 9 juin.

Le 20 août, à la vallée de Clitherve, sous la conduite de MM. Odgers, Percival et Mellor.

Le 11 mai, j'ai accompagné les restes d'Herbert Sanders au cimetière de Philips Park et prononcé un court discours sur sa tombe.

II. Cercle Positiviste de Manchester. — Ce cercle a été fondé par la Société positiviste de Manchester au commencement de cette année. Son principal objet est la discussion des problèmes pratiques, des intérêts civils, nationaux ou internationaux. On se réunit le premier mercredi de chaque mois à 7 h. 30 dans la « Memorial Hall », sous la présidence de M. Percival. La Société loue la salle et chaque membre du cercle paye à la Société une souscription annuelle minimum de 2 s. 6 d. Les sujets discutés ont été les suivants :

Janvier. — *Home rule*, par M. Percival.
Février. — *Travail et Salaire*, par M. Odgers.
Mars. — *Les Affaires au Brésil*, par M. S.-H. Swinny.
Avril. — *L'Action de la nouvelle éducation*, par M. Higginson.
Mai. — *Pensions de la Vieillesse*, par M. Odgers.
Juin. — *La République américaine*, par M. Russel.
Juillet. — *Le Suffrage universel*, par M. Percival.
Août. — *La Question de la Population*, par M. Mellor.

Par suite du travail et de la dépense causés par ces douze nouvelles réunions, nous avons réduit à six nos soirées des dimanches et clos notre présente session le dernier dimanche avant Pâques, n'utilisant pas les six dimanches entre Pâques et la Pentecôte.

III. Discours et Publications. — En septembre dernier, M. Frédéric Harrison, dans le discours qu'il prononça à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Comte, parla longuement de la situation de la femme; son discours parut ensuite dans la « *Fornightly Review* ». Mais entre la prononciation de ce discours et son impression, les grands journaux en donnèrent un rapport insuffisant ou une critique plus insuffisante encore.

Même présenté avec ces désavantages, ce discours aura été utile; il était important en effet qu'au sujet de la grande institution humaine du mariage et de la famille, les fidèles disciples de Comte fussent reconnus comme une force conservatrice. La grande compétence et le simple bon sens de Comte sont peut-être aussi évidents ici que partout ailleurs. Premièrement il déduit la distinction à

faire entre la règle et l'exception, justifiant les deux. Deuxièmement il confirme le fait certain que la destinée ordinaire de la femme est d'être épouse et mère, célébrant cette destinée à la vie privée comme parfaite et normale. Troisièmement, il affirme un autre fait évident, que la vie industrielle, politique, militaire, est une destinée exceptionnelle et anormale pour la femme quoiqu'elle puisse parfois être excellente. Dans son calendrier abstrait, il consacre le dixième mois à la commémoration de la femme normale et le 366e jour de l'année bissextile à la commémoration de la femme anormale. De plus, il y a 29 héroïnes de la vie publique consacrées nominativement dans son calendrier concret. Maintenant, il y a deux erreurs populaires nuisibles auxquelles Comte échappe à la fois. L'une est la négligence du fait que le service de l'Humanité entraîne quelquefois certaines femmes à être utiles dans des professions exceptionnelles; l'autre est la négligence du fait que le service de l'Humanité entraîne généralement la plupart des femmes à être utiles dans des professions ordinaires. Mettre en avant des cas embarrassants n'est pas faire une objection à Comte qui prouve aussi victorieusement l'exception que la règle. Le véritable philosophe et le véritable homme pratique acceptent aisément des exceptions à la règle toutes les fois qu'il existe une raison majeure. En outre, les critiques de M. Harrison ont fait eux-mêmes peu de cas de la règle et ont prétendu qu'il négligeait les exceptions. Mais dans ce cas et dans plusieurs autres nous devons donner seulement des preuves de la règle et de l'exception. C'est difficile, mais nous devons faire de notre mieux. Il est facile de prendre la règle absolue; il est facile de l'ignorer; mais c'est aussi inconsidéré.

Le discours de M. Beesly, du 1er janvier, très longuement et très inexactement publié, a été une très large et très puissante critique de la situation européenne, avec des vues spéciales sur les préparatifs de guerre des nations.

L'article de M. Harrison, dans le numéro de septembre de la « *Fornightly Revieuw* », « *How to Drive Home rule Home* » est une excellente continuation et une application des principes exprimés il y a une dizaine d'années dans son article intitulé « *The Deadlock in the House of Commons* ». Les énergiques et concluantes règles qu'il établit alors pour la subordination de la parole à l'action ont été depuis très appréciées, et M. Harrison a fait très bien ressortir que les Libéraux devraient prendre exemple sur les Conservateurs et appliquer les règles avec liberté et vigueur. Quoiqu'ayant toujours critiqué sévèrement le parti libéral, M. Harrison est arrivé à être regardé par ce parti comme n'étant pas contre lui, et son idée a grande chance d'être prise en légitime considération. Il est très fermement opposé à ce que la Chambre des Lords puiss
mettre obstacle à la volonté populaire exprimée aussi constitution

nellement qu'à l'élection dernière. L'idée constitutionnelle de mettre la Chambre des Lords en harmonie avec la Chambre des Communes est la création (actuelle ou imminente) de nouveaux pairs capables de faire passer le projet de loi en question.

IV. M. LAFFITTE, PROFESSEUR. — En janvier dernier, le gouvernement français créa, au Collège de France, une chaire de l'Histoire générale des sciences, et nomma comme professeur, notre vénérable chef, M. Pierre Laffitte, avec le traitement ordinaire et annuel de 400 L. Cet événement supprime naturellement les réflexions que j'exprimais dans mes deux précédentes circulaires sur les moyens à prendre pour assurer à M. Laffitte des moyens d'existence convenables. Cependant, nous sommes tous moralement obligés, je pense, de payer notre participation des 160 L. demandés dans le testament de Comte et c'est pour cela que les donations au subside sacerdotal sont encore nécessaires. Le trésorier anglais est M. E. S. Beesly. Warrington Crescent, London, W. Cette chaire, nouvellement créée pour M. Laffitte, est réellement la même que Guizot a refusé de créer pour Comte il y a cinquante-neuf ans. La tâche qui lui incombe est d'une quarantaine de cours libres par an. Les vues personnelles de Comte à la fin de sa vie étaient opposées à l'acceptation des postes académiques du gouvernement. Mais je me déclare incompétent pour juger la conduite de M. Laffitte en cette circonstance, je m'en rapporte simplement à son expérience et à son jugement éprouvés, à sa bonne foi et à son esprit social. Comte pensait que dans l'état normal la prêtrise (ou le corps des professeurs) devait être librement supporté par les gouvernements locaux, et si ce secours était à tort refusé, par les libres dons des fidèles. Les chaires de professeurs au Collège de France ne sont dotées que collectivement, pas individuellement : ainsi une chaire devenant vacante peut être supprimée et une autre chaire sur un autre sujet établie pour contenter le gouvernement, le professeur, le public, ou satisfaire aux besoins du moment.

V. RELIGION ET FICTION. — Nous avons tous remarqué la prétention croissante du roman moderne de prendre la place de l'ancien drame dans l'éducation publique. « La vérité mise en conte, dit Tennyson, pourra entrer dans les humbles logis ». De même, par ce chemin l'erreur peut se glisser. Assurément, nous devons nous servir de l'art pour la propagation de la vérité; mais celle-ci s'offre premièrement en exemple dans la patiente étude du fait, bien plus que dans la lecture faite à la hâte des fictions. En général, qui cherche les faits, trouve les faits, qui recherche la fiction trouve la fiction. Nous ne pouvons nous appuyer sur Shakespeare au sujet de César, pas plus que sur Scott au sujet de Cromwell. —Beaucoup plus devons-nous être sur nos gardes quand des auteurs qui ne sont ni des Shakespeare, ni des Scott, essaient de

nous donner un mélange de dogmes et de fictions. Le dogme et la fiction se détruisent l'un l'autre. — La plus récente publication ayant eu du succès comme roman est « Robert Elsmere ». Je préférerais laisser ce livre de côté, mais il a été devant le public pendant plusieurs années, les critiques n'ont pas cessé d'en parler, et son incompétence capitale au sujet de la doctrine a été communément dédaignée. Il dépeint d'un bout à l'autre et solidement un prêtre ayant eu la foi dans un siècle de miracles détruite par l'étude de six siècles de miracles. Il est entièrement dans l'erreur de l'avoir figuré comme personnifiant le problème de l'existence du mal. Car s'il est un fait évident, c'est que, en ce qui concerne les crimes contre les personnes et contre la propriété, aucun homme ayant jamais existé n'a été aussi peu scrupuleux que l'hypothétique dieu de la nature, à l'existence duquel nous sommes dans l'habitude de croire. Concilier sa toute puissante bonté, dans le vrai sens du terme, avec les variétés de maux, comme sécheresse, déluge, tremblements de terre, choléra, morts prématurées, etc..., est naturellement impossible. Mais comme ceux d'entre nous à qui sont réellement dévolues les études théologiques auraient été honteux de tenter une instruction religieuse sans avoir fixé préalablement un point à la fois si élémentaire et si capital comme l'est celui-là, je puis protester contre la faiblesse de la description de la position de Robert Elsmere où un tel point est omis. La théologie de ce livre est faible non au sujet des miracles, mais au sujet du caractère de la Divinité. — J'ajoute avec impartialité que l'auteur a montré qu'elle pouvait conter une fable extrêmement bien. Il était naturel que nous ayons aussi la Religion de l'Humanité présentée sous forme de roman ; c'est « A New-Continent » par « Mrs. Worthey » (Macmillan). On ne peut mettre en doute la sincérité et l'ardeur de l'auteur. Et la description de la vie de son héroïne, au collège et dans les premiers jours de son éducation de femme, est entièrement intéressante et convaincante. Mais aucun roman, aucun article encyclopédique, nul pamphlet, nul discours éloquent ne peuvent remplacer la lecture approfondie des ouvrages de Comte.

VI. Le nouveau Calendrier des grands hommes. — Voici enfin que notre livre si longuement élaboré sur le calendrier historique de Comte est publié et a reçu du public un accueil très favorable. J'ajoute ici quelques notes sur le livre. Dans le Calendrier de Comte treize grands mouvements de l'évolution humaine sont commémorés dans l'ordre chronologique sous les noms de trente chefs de ces mouvements, ensuite chacun de ces mouvements est ultérieurement commémoré sous les noms de quatre moindres serviteurs de l'Humanité engagés d'une manière moins importante dans l'avancement du mouvement. Les treize chefs correspondent aux treize mois de quatre semaines, qui constituent (moins trente heures) l'année. Les 52 moindres petits chefs correspondent aux

52 semaines. Enfin et correspondant aux jours, on rappelle le souvenir de types moindres ayant été les avant-coureurs, les successeurs ou les émules des chefs de semaine. Ainsi le mouvement de la civilisation militaire est consacré principalement, et en tête du mois, à César, et en tête des 4 semaines du mois à Thémistocle, Alexandre, Scipion et Trajan ; et comme type de jour, Fabricius, par exemple, est un précurseur de Scipion, Marius un successeur, et Annibal un émule dans le même grand mouvement d'incorporation militaire.

Luther, Calvin et Socinus, les destructeurs respectifs de la discipline, de la hiérarchie et de la doctrine de l'Eglise catholique ne sont pas rappelés ; Comte préfère célébrer l'Eglise catholique tout entière que de célébrer des catholiques dissidents.

Il célèbre Fox et Penn sous le chef du catholicisme, simplement parce que le quakerisme a, dans un ordre d'idées, réellement étendu l'enseignement positif du catholicisme, par la noble énergie mise, par la parole et l'acte, au service de la cause de la paix (*Pos. Pol.*. IV, 266, traduction anglaise ; *Philosophie positive*, 466).

La valeur du protestantisme n'est pas en lui-même, mais dans les représentants. Ainsi Priestley n'est pas célébré à cause de son action destructive sur la doctrine chrétienne, mais pour les services positifs qu'il a rendus à la science. Ainsi Cromwell est célébré non comme théologien, mais comme homme d'Etat.

Dès l'instant où le protestantisme cesse d'être négatif et destructeur et devient positif ou constructeur, ses représentants apparaissent dans le Calendrier.

La raison pour laquelle des hommes d'action de la Révolution française tel que Danton ne sont pas dans le Calendrier, est que Comte les considère comme appartenant plutôt au commencement de l'ère nouvelle qu'à la fin du stage préparant l'évolution humaine (*Appel aux conservateurs*, p. 117). Si certains critiques avaient lu les passages classiques du Calendrier de Comte dans le quatrième volume de sa *Politique positiviste*, ils auraient ainsi évité plusieurs erreurs absurdes (p. 346, traduction anglaise).

VII. Publications moins importantes. — Le docteur Congreve a publié son beau discours annuel sur « *la Reconnaissance de l'Humanité* », prix : 3 d. J'en recommanderai plutôt respectueusement la lecture que de le critiquer ou le décrire.

Le discours de M. Swinny sur « *le Jour des Morts* » a été publié, prix : 1 d. Il contient deux intéressants articles, un sur M. Parnell, un autre sur Benjamin Constant, le professeur positiviste, qui fut la vie et l'âme de l'établissement de la République au Brésil. Ces deux hommes sont une très grande perte publique. Dans l'ensemble de mes circulaires précédentes, j'ai écrit au sujet de M. Parnell. J'ajoute simplement ici que ma conviction est que M. Parnell fut en fait un homme qui abandonna son rang, son bien-être, sa

santé, son bonheur, bravant tout pour le bien de ses pauvres compatriotes; il mérite, malgré sa faute bien connue, un plus grand respect moral que tel de ses accusateurs qui, quoique n'ayant pas à se reprocher la faute dont il est coupable, ne peut lui être comparé pour l'esprit de sacrifice et de dévouement au peuple irlandais.

M. P. Percival a imprimé une réponse à M. J.-M. Robertson, sur « *la Situation du Positivisme* », 2 d. Pour ma propre part, je sens le besoin que les « sécularistes » nous apprécient, nous critiquent plus sympathiquement et nous comprennent mieux. La controverse peut avoir du bon, mais il est difficile de tenir une controverse suffisamment courtoise, et dans cette controverse je pense qu'il y a eu plusieurs phrases d'une vivacité regrettable.

VIII. Les Élections générales. — Malgré ses efforts, le gouvernement coercioniste a eu le sort qu'il méritait. L'atteinte insigne qu'il porta à la loi en introduisant l'acte de Coercion a été repoussée avec une majorité d'un quart de millions de votes et un vote de méfiance a été porté, à la Chambre des Communes, par une majorité de 40 membres. Ceci déjoua le caractère aristocratique de notre constitution qui en ce moment admet :

1° *Que tous les hommes adultes ne votent pas, les plus pauvres étant exclus la plupart du temps ;*

2° *Que le riche puisse exprimer plusieurs votes, en votant en plusieurs endroits ;*

3° *Que la classe supérieure et la moyenne puisse posséder en propre, par privilège, neuf collèges électoraux représentant les universités.*

Avec ces avantages, il semble curieux que le parti aristocratique *soit toujours* hors d'office.

J'ajouterai une note sur la Chambre des Lords. Suivant une théorie aristocratique, cette Chambre a la fonction d'enrayer l'action précipitée et dissolvante de la Chambre des Communes. Mais nous savons qu'elle n'exerce cette action que lorsque la Chambre des Communes ose légiférer en faveur du pauvre aux dépens du riche. Etant donnée une Chambre des Communes progressive, elle ferait obstacle à ses décisions, mais étant donnée une Chambre des Communes rétrograde, il n'en serait pas de même. Quand une malheureuse majorité de la Chambre des Communes fit passer l'acte de Coercion, personne n'espéra que la Chambre des Lords exercerait sa fonction de prévenir ou de retarder une législation si précipitée et si corruptrice du moment qu'elle était dans l'intérêt des Lords. Cela, alors, nous montre à quoi aboutit notre système anglais des deux Chambres. Etant donnée une Chambre des Communes aristocratique, nous n'avons réellement qu'une seule Chambre, la Chambre des Lords ne voudra rien objecter aux plus rétrogrades et corruptrices mesures; étant donnée une Chambre des Communes démocratique, alors vous aurez une seconde Chambre qui s'opposera à une législation populaire quoique juste toutes

les fois qu'elle pourra. Quels que soient les avantages de deux Chambres, nous n'avons réellement qu'une seule Chambre *sous toutes les administrations conservatrices*. Il est donc naturel que les Libéraux s'agitent pour l'abolition ou la réforme de la Chambre des Lords quand ils voient la position effective des gouvernements conservateurs qui n'ont pas de seconde Chambre pour les contrôler. Par le fait, l'expérience d'une seule Chambre sans contrôle a été pratiquement essayée en Angleterre, et nous savons que c'est pareil.

J'ai été aussi en désaccord avec le dernier gouvernement sur d'autres points, *outre le traitement* de l'Irlande et M. Parnell :

1° *Il ne fallait* pas essayer de corrompre le parti des public-house ;

2° Il ne fallait pas corrompre le parti clérical par une dotation aux écoles élémentaires cléricales faite avec l'argent public s'élevant à plus d'un million de livres par an ; ce qu'on fit en faisant passer l' « *Assisted Education act* » ;

3° La révocation des employés du Post-office (MM. Clery et Cheesman), pour avoir employé leur vote et leur influence aux élections générales à rendre leur position meilleure est une tyrannie scandaleuse. Si les *employés civils* ont le droit de vote, ils doivent être libres d'en user comme il leur plaît. Le *service civil* est maintenant si grand que ces menaces devraient être très sérieusement *arrêtées* afin d'y résister et d'en triompher.

Je me suis réjoui quand le dernier gouvernement garantit le Home Rule à l'Australie occidentale, continuant ainsi la sage *conversion* de l'empire britannique en une agrégation éparse de républiques indépendantes qui se sont accrues si rapidement depuis cinquante ans. Seulement cela semble tant soit peu hypocrite de la part d'un gouvernement qui s'est posé comme impérialiste. L'Australie occidentale peut être gouvernée mieux de Perth que de Downing Street, de même que l'Irlande peut être gouvernée mieux de Dublin que de Londres.

IX. Nécrologie. — Je regrette d'annoncer la mort de Mme Utley, de notre groupe, décédée après une maladie de plusieurs mois courageusement supportée. Sa bonté, son activité et son talent d'organisation étaient bien connus de ses amis et clients et surtout de moi. J'envoie, au nom de notre groupe, publiquement, l'expression de notre tristesse et de notre sympathie à son mari et à sa famille.

X. Situation personnelle. — J'ai reçu, cette année, des trois souscripteurs amis, qui m'ont déjà précédemment aidé, la somme de 21 l. 1 s. Durant la plus grande partie de ces trois dernières années, un tel secours fut vraiment le bien venu, m'épargnant l'inquiétude de dissiper mes économies. Cette année je recevrai probablement de mon travail privé la somme de 90 l. dont 16 l. me viendront de *sources académiques*. Il devient donc désirable que la pension qui m'est faite par mes trois amis soit réduite à une somme

nominale, les responsabilités et les devoirs résultant des biens superflus, incombant plus convenablement à des hommes d'affaires comme eux, qu'à moi. Mes études médicales ont été suivies avec persévérance durant l'année dernière. Je demande que les membres de notre Société usent plus fréquemment du post-office que précédemment. J'ai été affligé plusieurs fois en constatant que mes amis souffraient de maladie ou d'autres troubles sans que je le sache.

Charles Gaskell Higginson,
Président de la Société positiviste de Manchester et étudiant en médecine.

Gutemberg. 22. 104.
2 septembre 1892.

Uplands, Denison Road, Victoria Park, Manchester.

Comptes 1891-92

Recettes :

	L.	s.	d.
Encaisse en banque (30 juin 1891)	24	18	0
Encaisse disponible (30 juin 1891)	0	2	4
Souscriptions	38	12	6
Tronc	2	0	5 1/2
Livres et brochures	4	2	9
Intérêts de banques	0	6	3
Appartient au trésorier	1	4	10
	71	7	1 1/2

Dépenses :

	L.	s.	d.
Loyer de la salle	21	6	0
Avertissements	7	15	3
Imprimés	4	3	6
Livres et brochures	3	15	9 1/2
Frais de voyage de M. Swinny	1	13	2
Affranchissements et transports	1	1	10
Encaisse en banque (30 juin 1892)	31	11	7
	71	7	1 1/2

Comité :
Peter Russell; Percival Percival;
Charles Mellor; James Odgers, *trésorier.*

Examiné et trouvé exact :
D.-F. Ramsay.

19 septembre 1892.

BULLETIN DE FRANCE

I. — LE MONUMENT DE MADAME HELVÉTIUS
AU CIMETIÈRE D'AUTEUIL

Dans le numéro du 1er juillet 1890 de la *Revue occidentale*, nous avions émis le projet d'édifier un monument sur le terrain où reposent, abandonnés, depuis longtemps, les restes de madame Helvétius. Bien avant nous, M. Feuardent, dans une *Notice sur Auteuil* (1855), avait exprimé le vœu que la municipalité fît sienne la tombe destinée à rappeler le souvenir de cette femme éminente, qui avait été la mère des pauvres de cette commune.

Auteuil ayant été annexé à la capitale, en 1860, c'est à la ville de Paris qu'il fallait s'adresser pour obtenir l'autorisation nécessaire. Elle nous fut accordée, sur la demande du docteur Robinet. « Cette sépulture étant complètement abandonnée par la famille, « disait le préfet de la Seine, M. Poubelle, dans sa lettre du 10 « juillet 1890, rien ne s'oppose à ce que les personnes désireuses de « conserver la mémoire de madame Helvétius fassent établir un « monument sur sa tombe. »

Un appel fut aussitôt adressé à nos coreligionnaires et amis ; quarante-deux y répondirent, de Paris, de Bordeaux, du Havre, de Rouen, et de diverses localités du nord, de l'est et du midi de la France, de l'Angleterre, de la Suède, de la Grèce, de la Belgique et du Brésil, où notre projet avait obtenu l'adhésion de l'éminent républicain M. Benjamin Constant.

Le nom d'Helvétius semble avoir gardé, aujourd'hui encore,

(1) M. Albert Regnard — qui estime que, dans la glorification sociale, on ne doit pas séparer des philosophes qui ont augmenté le nombre des vérités parmi les hommes ceux qui ont courageusement lutté contre les pouvoirs qui les enchaînaient — a placé le nom d'Helvétius, dans son *Calendrier de l'ère révolutionnaire et sociale*, comme chef de décade du mois consacré à l'esprit et son œuvre dans la *Bibliothèque du Matérialiste*.

quelque chose de satanique. Le citoyen qui a tant honoré et servi son pays, le philosophe estimable qui a vécu et voulu vivre avec ce que sa génération a compté de plus éminent et de plus vertueux, ne cessera d'attirer les foudres des hypocrites, petits saints, cagots de tout acabit, dont il a mis à nu « l'orgueilleuse faiblesse.» Il suffit à sa gloire, comme philosophe, d'avoir été apprécié par Diderot et par Auguste Comte, et comme homme, d'avoir possédé l'affection et l'estime profonde de l'une des femmes les plus distinguées et les meilleures du XVIII[e] siècle, signalée entre toutes par son esprit élevé, ses grâces, sa bienfaisance, et qui a mérité d'être placée au nombre de ces femmes exceptionnelles à la mémoire desquelles il conviendrait de consacrer collectivement une fête périodique (1).

M. Pierre Laffitte, après une visite faite au cimetière d'Auteuil en juillet 1891, approuva pleinement l'hommage que nous nous proposions de rendre à madame Helvétius. « C'est, disait-il, un « point capital du culte positiviste, d'honorer les femmes émi- « nentes, en tant qu'elles ont été les inspiratrices ou la providence « des hommes qui ont servi notre espèce ». Notre œuvre se trouvait, dès lors, placée sous le patronage de la Société positiviste, qu'il préside.

La cérémonie inaugurale a eu lieu le 4 septembre 1892. Cette date républicaine se trouve placée à peu près à égale distance entre l'anniversaire de la mort de madame Helvétius et celui du premier hommage civique rendu à la mémoire de son mari. Ainsi, sans avoir à regretter un oubli immérité, nous avons pu prendre part à la fête du 22 septembre, à laquelle la ville de Paris a associé la mémoire des précurseurs de la Révolution.

L'éloignement n'avait pas permis au plus grand nombre de nos souscripteurs d'assister à l'inauguration de la tombe érigée à madame Helvétius; mais une quarantaine de membres de la Société positiviste, sous la présidence de M. Pierre Laffitte, se trouvaient réunis à trois heures et demie, dans le cimetière d'Auteuil. Nous

(1) Calendrier positiviste. — Auguste Comte a consacré, à titre perpétuel, le dernier jour des années bissextiles à *la fête générale des saintes femmes* : « Quoique le sexe aimant ne comporte ni n'exige d'autres glorifications « individuelles que celles qui résultent de son efficacité domestique, « cependant l'éducation encyclopédique y doit multiplier les dignes « exceptions, même actives et surtout spéculatives. Le culte public de « l'Humanité resterait donc incomplet s'il (ne célébrait) ses meilleurs « représentants, dont quelques-uns comportent une glorification per- « sonnelle. » (*Politique positive*, IV.)

avons eu la bonne fortune de nous y rencontrer avec M. Antoine Guillois, venu pour s'associer à cette commémoration, au nom de la Société historique d'Auteuil et de Passy. Ce concours a été d'autant plus cordialement accepté que la Société historique avait, de son côté, projeté l'érection d'un monument à madame Helvétius (1), et que son représentant, petit-fils d'un des hôtes de la maison d'Auteuil, a écrit sur *Madame Helvétius et ses amis* une œuvre des plus intéressantes, grâce à la possession des papiers de Cabanis.

La tombe de madame Helvétius ne sera plus désormais confondue avec le terrain qui l'entoure. Sur la pierre qui la recouvre est gravée l'inscription suivante (2) :

Ici repose
Anne-Catherine Helvétius
née de Ligniville-d'Autricourt
1719-1800
A Notre-Dame d'Auteuil
Respect et reconnaissance
Par souscription occidentale, 1892

A la tête de cette pierre tombale, un bouquet de fleurs aux trois couleurs, placé par les dames positivistes, encadrait le portrait de madame Helvétius (3), et à ses pieds reposait la couronne offerte par la Société historique d'Auteuil et de Passy.

Après les deux discours que nous reproduisons, le pèlerinage au cimetière d'Auteuil s'est terminé par une visite aux tombes de la famille Cabanis, du géomètre Legendre, du peintre Hubert-Ro-

(1) La Société historique d'Auteuil et de Passy, sous la présidence de M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, avec M. Emile Saint-Lanne pour secrétaire général, dans sa séance du 12 mai 1892, et sur la proposition de M. Antoine Guillois, avait mis à son ordre du jour : « La construction d'un petit monument à élever sur la tombe « de madame Helvétius; l'endroit où repose la dépouille de cette femme « charmante, bienfaitrice de notre quartier, n'est indiqué que par un « numéro cadastral, connu seulement de quelques rares initiés » (*Bulletin* du 30 juin 1892.)

(2) A la demande de la Société historique, cette inscription a été complétée ainsi : « La Société positiviste, avec le concours de la So- « ciété historique d'Auteuil et de Passy. »

(3) Ce portrait est la reproduction de l'un des deux tableaux originaux qui se trouvaient au château de Voré. Les descendants de Cabanis possèdent un autre portrait, encore inédit, qui sera reproduit par M. Antoine Guillois dans son livre sur *Madame Helvétius et ses amis*.

bert, où MM. Emile Corra, Jeannolle, J.-B. Foucart, ont successivement pris la parole.

Il est bon de perpétuer l'hommage rendu à un nom qui ne doit pas périr. La Société historique, bien placée pour veiller sur le précieux dépôt qu'elle a fait sien, semble appelée à instituer pour Auteuil l'équivalent de ce que fait Sceaux pour Florian, Bourg-la-Reine pour Condorcet, Carhaix pour La Tour-d'Auvergne, en renouvelant un pèlerinage qui deviendrait bientôt familier aux nombreux admirateurs de madame Helvétius.

Emile ANTOINE.

Voici l'état des recettes et des dépenses relatives au monument de Mme Helvétius

RECETTES		DÉPENSES	
Souscriptions françaises 37. . .	182 55	Imprimés	30 00
— occidentales 10. . .	74 60	Affranchissement	27 95
Société historique d'Auteuil et de Passy . .	50 00	Monument (payé à M. Cahen). .	247 10
Complément.	14 00	Frais relatifs à l'inauguration. .	16 10
	321 15		321 15

DISCOURS DE M. EMILE ANTOINE.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'existence de madame Helvétius embrasse une période de quatre-vingts années, et durant un demi-siècle elle a été intégralement consacrée à l'œuvre qui a valu à cette femme exceptionnelle la reconnaissance et le respect des serviteurs de la France libre et de l'Humanité régénérée.

Anne-Catherine de Ligniville naquit en Lorraine, en 1719, d'une famille surchargée d'enfants. Elle fut élevée par la sœur de sa mère, madame de Graffigny, qu'elle suivit à Paris, lorsque celle-ci dut quitter Nancy (1). Après l'avoir retirée du couvent, où les circonstances et les principes de ses parents l'avaient fait entrer, sa tante se chargea du soin de former sa jeunesse; elle la prépara à son futur office social. Madame de Graffigny, qui avait dû demander

(1) Madame de Graffigny, née à Nancy, le 13 février 1695, mourut à Paris le 12 décembre 1758.

« En 1738, madame de Grafigny, née Françoise d'Issembourg d'Happoncourt, venait d'être séparée judiciairement d'un mari brutal, « Hughes de Grafigny, chambellan du duc de Lorraine, lequel, comme « un malfaiteur, termina ses jours en prison. » (Colombey : *Ruelles, Salons et Cabarets*, t. II.) A cette époque, madame de Graffigny écrivait de Cirey, en parlant de la fille de madame du Châtelet : « J'ai été la « voir...., elle est grande comme *Minette* était quand je l'ai mise « au couvent. »

à sa plume des ressources matérielles, aimait à recevoir la jeunesse désireuse de se distinguer dans la carrière des lettres. Turgot, alors sous-diacre en Sorbonne, était du nombre (1). Malgré une grande différence d'âge, il s'établit dès lors entre le jeune philosophe et mademoiselle de Ligniville une amitié, qui, à l'honneur de tous les deux, ne finit qu'avec leur vie. Cette constance dans les affections caractérisait madame Helvétius, une fois qu'un ami était lié à son existence, elle ne pouvait plus l'oublier.

Dans le salon de madame de Graffigny venait aussi Adrien Helvétius (2). Fermier général, il projetait de se défaire de cette charge pour se consacrer exclusivement à la philosophie (3). Il était jeune, gai, aimable, beau comme le jour, bienfaisant, passionné pour la chose publique, et il cherchait une compagne qu'il pût associer à sa vie. Le cœur dicta son choix plus encore que ses yeux. En mademoiselle de Ligniville il trouva réuni ce qui pouvait lui plaire en toutes les femmes. Elle était sans fortune, mais elle était dans tout l'éclat de la beauté, mais elle avait l'ingénuité qui tient à l'innocence des mœurs, mais elle était la bonté même. Il demanda sa main et l'obtint. De son côté (4), elle l'aima passionnément, toute sa vie,

(1) Madame de Graffigny le consultait sur ses œuvres. Voyez sur les *Lettres péruviennes* (1747) les *Observations* de Turgot. — « Il quittait « souvent le cercle, dit Morellet, pour aller jouer au volant, en sou- « tane, avec *Minette*, qui était une grande et belle fille de 22 à « 23 ans (*sic*). Et je me suis souvent étonné que de cette familiarité « ne soit pas née une véritable passion; mais, quelles que fussent les « causes d'une si grande réserve, il était resté de cette liaison une « amitié tendre entre l'un et l'autre. » La première raison de cette réserve, c'est que mademoiselle de Ligniville avait alors de 30 à 32 ans, c'est-à-dire près de neuf ans de plus que Turgot; la seconde, c'est qu'elle aimait celui dont elle devait porter le nom.

(2) Claude-Adrien Helvétius naquit à Paris, en janvier 1715, de Jean-Adrien Helvétius, membre de l'Académie des Sciences, mort en 1755, et de Gabrielle d'Armancourt, morte le 12 janvier 1767, à l'âge de 76 ans.

(3) Quand Helvétius se démit de cette charge, qu'il exerçait depuis treize ans et qui lui rapportait cent mille écus par an, le contrôleur des finances s'écria : « Vous n'êtes donc pas insatiable comme les « autres! » C'est le désir de remédier aux maux publics qui, à trente-six ans, le détermina à commencer cette seconde vie. Etant fermier général, il mettait à profit la tournée d'usage dans le royaume pour faire trois séjours prolongés à Cirey chez Voltaire, à Montbard chez Buffon, à la Brède chez Montesquieu. Ce qui lui arriva, lors de son passage à Bordeaux, le peint tout entier... Il conversait avec les gens de toutes les classes : « Pourquoi souffrez-vous cela? Que n'attaquez- « vous ces coquins? Je serai forcé de me mettre à leur tête, mais vous « vous battrez; n'êtes-vous pas les plus forts! » Ces voyages furent pour lui l'occasion de se pénétrer d'horreur pour tant d'oppressions. Il se démit finalement et publia courageusement les motifs de sa retraite.

(4) « Elle se donna à Helvétius, dit le citoyen T..., avec tout l'abandon

tius était plus que cela. A ses yeux, la vertu consistait à donner à la personnalité — et la fortune est un de ses moyens de manifestation par excellence — une destination sociale; pour lui les actions privées ne valaient que comme auxiliaires des fonctions publiques. Helvétius, selon le mot de Cicéron, qu'il admirait, se regardait, dans l'emploi de ses richesses, comme étant plus qu'un simple citoyen, comme un magistrat. Et il s'ingéniait à trouver des remèdes aux maux publics, non seulement par des théories sur l'éducation et le gouvernement, mais par son exemple personnel.

Toujours préoccupé de la question sociale, il disait à propos de l'agitation sur les corvées :

« Que faudrait-il donc faire pour rendre heureuse la condition des « journaliers, des paysans? Hausser considérablement le prix des « journées. Pour cet effet, il faudrait que les seigneurs vécussent habi- « tuellement dans leurs terres. *A l'exemple de leurs pères*, ils récom- « penseraient les services de leurs domestiques, par le don de quelques « arpents de terre; le nombre des propriétaires augmenterait insensi- « blement, celui des journaliers diminuerait, et ces derniers, devenus « plus rares, mettraient leur peine à plus haut prix. » (*De l'Esprit.*)

Ce qu'il écrivait en 1758, Helvétius l'avait pratiqué. Pour contribuer à cette œuvre du relèvement national, il avait acheté des terres, et c'est parce qu'il avait trouvé en mademoiselle de Ligniville les qualités propres à l'aider dans cette tâche, qu'il l'avait associée à sa vie. Systématiquement, ils passèrent la plus grande partie de l'année, six mois, puis huit, dans leurs terres, soit à Lumigny-en-Brie, soit surtout à Voré-en-Perche. Là, pour assurer à la fois l'existence, la santé, et l'indépendance des journaliers, il se proposèrent l'organisation de travaux qui maintinssent les paysans dans les campagnes (1). De concert, ils installèrent une fabrique de point d'Alençon, qui échoua, puis une manufacture de bas au métier, qui réussit. Helvétius voulut ensuite y introduire l'industrie du fer, mais il avait compté sans la résistance des maîtres de forge, dont le ministère de Turgot devait plus tard abolir les privilèges.

Madame Helvétius secondait, en la complétant, l'action rénovatrice de son mari. Elle allait, faisant le bien, de chaumière en chaumière (2). Le besoin de soulager le malheur ne la quittait jamais; comme elle n'avait pas de besoins personnels — c'était, dit le docteur Roussel, la femme du monde qui pouvait le plus se passer de fortune, — comme entre ses mains l'argent ne pouvait servir qu'à secourir les pauvres et les affligés, on ne s'étonnera point que le

(1) Voir Saint-Lambert (1772), et *Une Excursion au château de Voré* (1880).

(2) Helvétius avait appelé à Voré un chirurgien; il y avait établi une pharmacie.

nom d'Helvétius fût béni à Voré (1). Cette bonté active, où les avantages de la spontanéité s'alliaient à tous les mérites de la réflexion, est inséparable de leur commune mémoire. Les adversaires d'Helvétius, théologiens et métaphysiciens, ont été unanimes à louer sa générosité (2). Quant à madame Helvétius, elle avait reçu, de Franklin et de tous ceux qui avaient été les témoins d'une longue vie consacrée à la pauvreté et à la souffrance un surnom que cette pierre redira, celui de NOTRE-DAME D'AUTEUIL.

Une âme aussi généreuse ne pouvait trouver de satisfaction suffisante dans le seul rayon de ses entours. A sa famille, à ses amis, aux pauvres, madame Helvétius associait la France et l'Humanité. La femme au grand cœur, qui croyait que les animaux associés à notre existence doivent avoir leur part de ce que produit la terre, possédait à haut degré le sentiment des devoirs qui lient toutes les forces sociales au bonheur du commun des hommes.

Ce fut le grand œuvre auquel l'avait appelée Helvétius en ouvrant sa maison à l'élite pensante et active de son siècle. Ceux qui, tout en admirant les éminentes qualités morales de madame Helvétius, estiment qu'elle ne partageait point les idées de son époux, se trompent : ses doctrines consacraient ses œuvres. Vous verrez qu'il n'est point permis de séparer dans la mort ce qui fut si chèrement uni pendant la vie.

Le parti rétrograde attaquait la philosophie; il la présentait comme le danger social par excellence et le dissolvant universel; il appelait sur ses partisans toutes les rigueurs de la loi. Madame Helvétius, qui aimait l'esprit, les talents et le savoir, sans y avoir aucune prétention, jugeait la philosophie aussi utile à la conservation sociale qu'à la réforme des abus et des erreurs. Elle voulut en assurer l'em-

(1) Ladoucette, dans *Helvétius à Voré* (1798); Andrieux, dans *Helvétius ou la vengeance d'un sage* (1802), ont consacré, sur la scène, le souvenir de leur bonté. La première de ces pièces fut représentée à Voré, sur le théâtre même de leurs bienfaits, au milieu de ceux qui en avaient été l'objet, avec un petit-fils et une petite-fille d'Helvétius pour acteurs.

(2) « Sa vie, dit Lemontey (de l'Institut), fut, dans ses terres comme « à Paris, un enchaînement de bienfaits... Il pratiqua la bienfaisance « avec ses mystères et ses délicatesses...; donner et pardonner sem- « blaient constituer les deux mouvements de son cœur; sa maison « hospitalière, et remplie de générations de vieux serviteurs, n'unit « point le faste à l'opulence et retraça quelque chose de patriarcal et « d'antique vertu. (*Helvétius*, *Revue Encyclopédique*, août 1823.)

En 1771, Saurin consacrait ces vers *Aux Mânes de son ami :*

Ta vertu bienfaisante égalait tes talents :
Tendre ami des humains, sensible à leurs misères,
Tes écrits combattaient l'erreur et les tyrans,
Et ta main soulageait tes frères.

pire. Elle seconda l'œuvre de son mari de tout son pouvoir, vingt ans de concert avec lui, trente ans après sa mort. Cette constance, dont la durée est peut-être sans exemple dans les annales de l'esprit humain, suffirait à témoigner de la fermeté des convictions de madame Helvétius.

Son union avec le généreux protecteur des gens de lettres (1) permit et assura l'existence d'un de ces salons immortels qui formèrent autant d'annexes de la nouvelle église, qui eut pour muse Mlle de l'Espinasse, pour premier maître d'hôtel le baron d'Holbach, pour principal patron temporel Mme Geoffrin. et pour inspirateur Diderot, que les fidèles n'appelaient que « le philosophe ». Tous les hommes distingués en France, et les étrangers de mérite venus à Paris des diverses parties de l'Europe, se rassemblaient chez Helvétius (2), dans son hôtel de la rue Sainte-Anne. Tous les rangs y étaient représentés et confondus; philosophes et politiques, publicistes et administrateurs, savants et gens du monde, poètes et artistes, y formaient une réunion sans équivalent, même dans ce grand siècle, où la sociabilité provoquait à un degré jusqu'alors inconnu le groupement de tous les forts systématiquement voués au service des faibles. Cette réunion, Helvétius ne la présidait que pour l'animer; il laissait à chacun la plus grande liberté d'exposition et de discussion. De son côté, madame Helvétius, par son esprit vif et original, y jetait de la variété (3). « Elle s'accommodait, dit le Dr Roussel, de l'esprit des autres, « quelque supérieurs qu'ils fussent par là; attentive à ne gêner « personne, elle exerçait, par cela même, sur les autres l'ascendant « d'un beau naturel. » Sous cette double action, et grâce à ce concours affectueux, se tinrent, chez M. et Mme Helvétius, une longue suite de sessions mémorables du nouveau pouvoir spirituel, qui formait alors, selon Garat, « les Etats généraux de l'esprit humain ».

L'existence d'Helvétius, à cette époque de sa vie, était des plus

(1) « Helvétius aimait tendrement ses compagnons d'études (*Diderot*) et, selon l'observation de Lemontey, sa cassette fut plus connue des gens de lettres que celle de Louis XV.

(2) Helvétius fréquentait et recevait alternativement la société du baron d'Holbach et de madame Geoffrin. Il a compté parmi ses hôtes : Diderot, d'Holbach, d'Alembert, Buffon, Morellet, Suard, Marmontel, Duclos, Raynal, Saurin, Saint-Lambert, Chastellux, Georges Le Roy, Grimm, Naigeon, Collé, La Condamine, etc., etc.; et parmi les étrangers : Caraccioli, Galiani, Veri, Beccaria, Hume, Adam Smith, Wilkes, Garrick, de Creutz, etc., etc.

(3) Morellet, raisonneur subtil, s'en plaignait : « Madame Helvétius, « dit-il, attirait auprès d'elle les gens qui lui plaisaient le plus et, ne « choisissant pas les pires, brisait un peu la société. Elle dérangeait « fort les discussions philosophiques. »

enviables (1). Diderot la résumait ainsi : « Il vit pendant six mois de « l'année à la campagne, retiré avec un petit nombre de personnes « qu'il s'est attachées ; il a une maison fort agréable à Paris... Il « ne tient qu'à lui d'être heureux, car il a des amis, une femme « charmante, du sens, de l'esprit, de la considération dans ce « monde, de la fortune, de la santé et de la gaieté. » Cette situation eût pu satisfaire une âme moins généreuse et moins accessible à la gloire. Mais Helvétius ne se contenta point de concourir à la rénovation philosophique, en lui procurant un centre exceptionnel, il voulut y prendre une part directe. Il publia, en juillet 1758, chez l'imprimeur du dauphin, le traité *de l'Esprit*. Cet ouvrage devint rapidement célèbre ; il eut une quantité d'éditions, et fut traduit dans toutes les langues (2). Peu de livres firent autant de bruit, aucun ne fut plus décrié. Les accusations d'immoralité, portées contre Helvétius par des journalistes qui n'entendaient rien à l'*Esprit*, lui ont été communes avec tous les novateurs, et la supériorité du génie n'en a pas dispensé les Montesquieu, les Condorcet, les Gall, les Auguste Comte. Les esprits forts ne pouvaient être affectés d'un jugement émané de sectaires et d'hypocrites de toute espèce, contre un ouvrage qui se proposait de connaître et de former l'homme et non plus le chrétien, qui considérait la morale politiquement et non théologiquement, qui prenait la nature humaine pour base exclusive, et ne séparait jamais la considération de l'individu de celle de la société. Les philosophes n'épargnèrent point cependant les critiques à l'auteur ; leur opposition vint surtout des données théoriques qu'Helvétius dut employer pour coordonner les divers aspects de sa thèse.

Au XVIIIe siècle, une synthèse positive était impossible ; et le philosophe qui entreprenait de systématiser les progrès acquis pour enflammer les courages et marquer le but à la nation n'avait pas le choix, comme doctrine générale. Helvétius, qui unissait un esprit essentiellement généralisateur au cœur le plus généreux, mit cette aptitude, comme sa bonté, au service de la grande cause :

« Le célèbre traité d'Helvétius, dit Auguste Comte, contient certai- « nement l'application la plus complète et la plus rigoureuse de l'en- « semble de la philosophie métaphysique... Il constitue réellement la « représentation la plus naturelle et la plus exacte de l'ensemble de la « situation philosophique correspondante... A tous ces titres, il est

(1) Chastellux, dans son *Eloge d'Helvétius* (1772), la caractérisait ainsi : « Le choix le plus juste et le plus heureux, en fixant tous ses désirs, « l'avait déterminé pour la vie domestique ; les terres qu'il avait ac- « quises lui offraient tous les loisirs de la campagne ; des enfants ai- « mables croissaient sous ses yeux et animaient sa retraite. »

(2) D'après Chastellux, le livre *de l'Esprit* eut, en Europe, cinquante éditions.

« maintenant irrécusable, historiquement, que le fameux sophisme « d'Helvétius [sur l'entendement], comme celui qu'il avait plus directement emprunté à Hobbes, sur l'égoïsme, constitue en réalité une « phase pleinement normale du développement nécessaire de la philo- « sophie négative, dont ce célèbre écrivain fut certainement l'un des « principaux (et des plus audacieux) propagateurs. » (*Philosophie positive*, t. V.)

« L'école organique, ajoutait Auguste Comte, domine tellement la « troisième phase [c'est-à-dire le siècle qui précéda la Révolution], que « la coordination décisive de la doctrine critique émana même de l'un « de ses membres secondaires [Helvétius]. Une telle systématisation, « procédant de l'égalité pour aboutir à l'individualisme, exigeait que « les intelligences fussent proclamées intérieurement égales en attri- « buant aux influences extérieures toute la diversité des résultats, et « que la morale reposât exclusivement sur la personnalité. L'éloquent « sophiste qui popularisa la politique négative [J.-J. Rousseau] put se « borner à développer cette ingénieuse élaboration, résumé naturel « de la métaphysique moderne, dont Diderot seul sentit alors le vice « radical. » (*Politique positive*, t. III.)

Diderot, dans son jugement sur Helvétius, apporta de la vigueur, de la précision, de l'équité et un grand esprit relatif. Tout en faisant justice des paradoxes de l'auteur, il reconnaissait qu'à un philosophe traitant de politique et de morale, on ne pouvait alors demander que des vérités de détail : elles abondent dans le livre *de l'Esprit*. « On y trouve, dit-il, une multitude incroyable « de choses sur le culte public, les mœurs et le gouvernement ; « sur l'homme, la législation et l'éducation, » et il termine ainsi son appréciation :

« Le livre *de l'Esprit* est l'ouvrage d'un homme de mérite. On y « trouve beaucoup de principes généraux qui sont faux ; mais, en re- « vanche, il y a une infinité de vérités de détail. L'auteur a monté la « métaphysique et la morale sur un haut ton ; et tout écrivain qui « voudra traiter la même matière, et qui se respectera, y regardera de « près... Tout considéré, c'est un furieux coup de massue porté sur les « préjugés en tous genres. Cet ouvrage sera donc utile aux hommes. Il « donnera, par la suite, de la considération à l'auteur ; et quoiqu'il n'y « ait pas le génie qui caractérise l'*Esprit des lois* de Montesquieu, et qui « règne dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, il sera pourtant compté « parmi les grands livres du siècle. »

Les philosophes doivent juger à la rigueur les théories ; c'est leur fonction. Mais comme, dans le passé tout au moins, le mérite d'une rénovation dérive plus des choses voulues que des doctrines destinées à les justifier, il faut toujours tenir compte des sentiments qui inspirent et de la destination qui guide ; et sous ce double aspect, Helvétius ne mérite que les éloges et les hommages des républicains.

Helvétius a rendu à la Révolution un service essentiel. Les novateurs étaient placés dans une situation désavantageuse par rapport

aux théoriciens de la monarchie de droit divin. Helvétius donna à la philosophie progressive l'unité nécessaire à sa vulgarisation et à sa prépondérance politique. C'est pourquoi il faut signaler, avec Auguste Comte, « à cause de sa grande influence sociale, la mémo« rable aberration de l'ingénieux Helvétius sur l'égalité univer« selle des intelligences humaines », grâce à laquelle les dogmes démocratiques de la liberté de conscience, de l'égalité sociale, de la souveraineté populaire, se prêtèrent un mutuel appui. La Révolution put se faire, avant que la divulgation de défauts théoriques ait pu entraver l'action d'une doctrine socialement nécessaire. Quand à Paris on voulut honorer le philosophe de la théorie révolutionnaire, ce n'est pas à Rousseau (1), c'est à Helvétius qu'on eût dû dresser une statue : elle n'y serait pas déplacée.

Si tous les Français ont été élevés à la dignité de citoyens, si leurs enfants sont tous appelés à participer aux bienfaits de l'instruction nationale, si les opinions scientifiques et positives sont désormais libres de se manifester, ils le doivent en partie à l'œuvre d'Helvétius, qui a propagé, dans son salon, et vulgarisé, dans ses écrits, les conditions nécessaires à l'existence de notre République.

C'est en suscitant les plus vastes espérances, c'est en montrant à notre portée les moyens de les réaliser qu'Helvétius a donné à la fois la croyance et l'audace nécessaires à l'exécution de cette transformation, dont aucun peuple n'avait encore donné l'exemple. On représentait l'ordre établi, les inégalités existantes de culture et de condition, comme étant, de par Dieu, d'une nécessité perpétuelle. Helvétius réagit, avec vigueur et courage, contre cet écrasement de la personnalité et de l'entendement humains. Il fut impossible d'opposer plus longtemps cette fatalité à la multitude asservie, quand elle entendit formuler avec clarté ces notions : Le

(1) Dans sa *Réfutation de l'Homme,* écrite après la mort d'Helvétius, Diderot a tracé ce parallèle entre l'auteur de *l'Esprit* et l'auteur du *Contrat social :* « La différence qu'il y a entre vous et Rousseau, « c'est que les principes de Rousseau sont faux et les conséquences « vraies; au lieu que vos principes sont vrais et vos conséquences « fausses. Les disciples de Rousseau, en exagérant ses principes, ne « seront que des fous; et les vôtres, en tempérant vos conséquences, « seront des sages.... Rousseau croit l'homme de la nature bon; « et vous le croyez mauvais. Rousseau croit que la société n'est propre « qu'à dépraver l'homme de la nature; et vous croyez qu'il n'y a que « de bonnes lois sociales qui puissent corriger le vice originel de la « nature... Sa philosophie, s'il en a une (*a*), est de pièces et de morceaux; « la vôtre est une. J'aimerais peut-être mieux être lui que vous, mais « j'aimerais mieux avoir fait vos ouvrages que les siens. »

(*a*) Rousseau, disait Diderot, est tellement né pour le sophisme que la défense de la vérité s'évanouit entre ses mains.

bonheur des nations est entre leurs mains. L'homme naît capable de tout; l'éducation et les circonstances font l'homme. Les philosophes ont le remède; s'ils ne peuvent l'utiliser, l'obstacle vient des sacerdoces intolérants et des mauvais gouvernements.

La doctrine d'Helvétius n'a pas résolu le problème humain; mais ses ouvrages ont contribué à poser nettement la question, à savoir : Quel est, sur la terre, l'être suprême d'où dépendent nos destinées? Depuis Gall, il est admis que le cerveau est le siège de nos sentiments, de nos pensées et de notre activité; si le cerveau, chez tous les hommes, est composé des mêmes organes, ces organes peuvent, chez chacun d'eux, varier en vigueur et constituer un équilibre plus ou moins stable. Helvétius, considérant que les individus qui pensent sont rares, que ceux qui ont des passions fortes ne le sont pas moins, fait abstraction de cette intensité, et il pose en principe que, pour la masse humaine, il y a, à la naissance, égalité mentale. Quel est donc l'agent essentiel qui, malgré cette égalité *originelle*, produit les inégalités parmi les hommes? l'agent auprès duquel tous les autres peuvent être considérés comme négligeables? Sa détermination permettrait d'assurer à la fois notre perfectionnement et notre bonheur.

Helvétius, dans cette recherche, écarte l'action du monde matériel : il ne fallait pas demander au disciple de Fontenelle d'expliquer les phénomènes sociaux et moraux par la variété des climats; il écarte l'influence du physique et du moral de l'homme : la finesse plus ou moins grande des sens, non plus que les degrés de jugement, de mémoire et d'attention, nécessaires dans les modes quelconques de l'activité humaine ne rendent point compte, en dernière analyse, des diversités humaines. Il ne reste, après ces éliminations successives, que l'action de la société, considérée dans le temps et dans l'espace.

Helvétius constate que, d'esprit et de cœur, l'homme est dominé par le milieu social, qui lui fournit l'objet de ses méditations et de ses affections; les circonstances qui forment les individus sont si nombreuses qu'il n'y en a point deux de semblables, et néanmoins le politique et le moraliste doivent les considérer comme soumis aux mêmes lois. Ce qui fait leur éducation, dit-il, c'est la famille, c'est le maître, c'est la profession, c'est le gouvernement, c'est la législation, c'est le siècle enfin. C'est à cet ensemble de conditions sociologiques agissant sur l'homme qu'il faut, d'après Helvétius, demander la véritable cause de l'inégalité des esprits. Si l'on défalque, en effet, de la civilisation actuelle l'apport dû à cette éducation totale, il reste, au lieu de l'ange descendu des cieux, l'homme primitif, à peine dégagé de l'animalité, esclave de la loi du besoin. Dans la conception d'Helvétius, il y a eu substitution de la société à Dieu; c'est le fond même de son œuvre : l'action de la Patrie et de l'Humanité constitue, à ses yeux, l'action créatrice par excel-

lence. En fait, elle est modificatrice : la civilisation développe les différences; elle ne les crée pas.

De ce que les hommes se sont modifiés et perfectionnés par l'action empirique de la société, il est évident que leur amélioration deviendrait plus uniforme et plus rapide par l'intervention systématique des philosophes et des hommes d'Etat. C'est sur l'utilité de ces deux principaux agents du progrès, c'est sur l'importance et la nature de leurs fonctions qu'Helvétius dirigea l'attention générale. Or, le propre de la collectivité étant de faire prévaloir le bien commun, il en résulte qu'on ne peut donner à son œuvre une destination égoïste. Helvétius a voulu montrer comment, par une analyse dégagée de toute considération théologique, on pourrait expliquer la nature humaine — ce que Gall et Auguste Comte ont finalement accompli — mais il s'est défendu d'avoir voulu réduire toutes les relations sociales à « d'ignobles coalitions d'intérêt privé (1). »

Le sentiment de la véritable destination de la vie humaine se dégage de l'œuvre d'Helvétius. Le devoir de l'homme est de vivre pour la collectivité, à laquelle il doit tout ce qu'il est; il doit vivre par-dessus tout pour sa patrie : « *Avant tout, soyez citoyens,* » disait-il. C'est la loi morale; et cette loi morale ne manquera jamais de sanction. « Les hommes étant nécessités à la vertu par l'in-« térêt public, c'est-à-dire par le plus grand nombre, celui-ci dis-« pose toujours des moyens nécessaires pour le faire prévaloir. » En réalité, nous le savons aujourd'hui, le pouvoir d'assurer la moralité fera d'autant moins défaut à la société, qu'elle trouve dans chaque homme, en vertu de sa propre activité cérébrale, un agent qui conspire avec elle.

Devant cette puissance collective, qui assure le concours, l'individu, indéfiniment modifiable, eût été écrasé. Pour consacrer une indépendance nécessaire, il fallait faire ressortir une invincible personnalité, dont moralistes et législateurs fussent obligés de tenir compte. Helvétius a soutenu ce théorème : l'intérêt s'impose par la nature même des choses (2), et il a confondu, à dessein, dans

(1) « Que la raison, dit-il, nous dirige dans les actions importantes « de la vie, je le veux; mais qu'on en abandonne les détails à ses goûts « et à ses passions. Qui consulterait sur tout la raison, serait sans cesse « occupé à calculer ce qu'il doit faire, et ne ferait jamais rien; il aurait « toujours sous les yeux la possibilité de tous les malheurs qui l'envi-« ronnent. La peine et l'ennui journalier d'un pareil calcul seraient « peut-être plus à redouter que les maux auxquels il peut nous « soustraire. » (*De l'Esprit.*)

(2) Il a fallu expliquer la constante intervention de la personnalité. La philosophie, tout en consacrant l'existence distincte des organes égoïstes et altruistes, a dû les lier entre eux, de façon à assurer leurs actions et réactions réciproques. On explique ainsi comment la per-

cette personnalité constante, tous les ressorts propres à l'âme humaine (1). En faisant, de la liaison de l'intérêt personnel à l'intérêt général, la règle morale universelle (2), il est évident que, pour l'assurer dans tous les cas, il suffisait qu'Helvétius consacrât l'utilité sociale des instincts égoïstes proprement dits, qui sont prépondérants dans notre nature.

Certes, elle a fait son temps, la théorie adoptée par Helvétius pour établir l'ordre des divers devoirs, personnels, domestiques, sociaux, et pour rattacher cet ordre moral à une conception réelle, indépendante de toute théologie, tirée de la nature humaine. Elle n'est plus à défendre ni à combattre. Mais, si l'œuvre a sa place marquée dans l'évolution de la morale positive, elle le doit à ce que Helvétius, inspiré par l'amour de la famille, de la patrie et de l'Humanité, est parti, comme d'un résultat acquis, de la civilisation du XVIII[e] siècle, pour concevoir et préparer un ordre supérieur, où la dignité de l'homme fût mieux assurée, et la liberté du citoyen mieux garantie.

sonnalité excite la sociabilité, et comment, d'après le mot fameux de Pascal, tant de saints, en travaillant à leur perfectionnement, aiguisent leur personnalité. Enfin, par la conception des fonctions composées du cerveau, on a lié ces instincts personnels aux manifestations les plus sublimes de la nature humaine.

(1) En cela Helvétius se conformait au langage universel, qui, dans la même acception, comprend l'attachement que l'on porte à soi, aux autres (on *s'intéresse* à autrui, on a pour lui un tendre *intérêt*), et aux choses qui touchent à la fois notre esprit et notre cœur (un ouvrage palpitant *d'intérêt*); qualifie d'*intéressante* par excellence la situation qui, par les espérances qu'elle fait naître, doit contribuer à assurer l'existence de tout ce qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, en perpétuant la famille, et par elle la patrie et l'Humanité. La donnée d'Helvétius, avec une telle acception, devenait-elle, comme le prétendait Turgot, « une « puérilité sans résultat pratique »? A l'Eglise et à la métaphysique, rapportant à Dieu ou à la Nature la production des vertus, Helvétius n'opposait certes pas une simple abstraction, en substituant une morale humaine à la morale théologique et à celle qu'il qualifiait de « ro- « man de la Nature ».

(2) « Je dis, écrivait-il, que tous les hommes ne tendent qu'à leur « bonheur; qu'on ne peut les soustraire à cette tendance; qu'il serait « inutile de l'entreprendre, et dangereux d'y réussir; que, par consé- « quent, l'on ne peut les rendre vertueux qu'en unissant l'intérêt per- « sonnel à l'intérêt général. Ce principe posé, il est évident que la « morale n'est qu'une science frivole, si on ne la confond avec la po- « litique et la législation : d'où je conclus que, pour se rendre utiles « à l'univers, les philosophes doivent considérer les objets du point de « vue d'où le législateur les contemple. Sans être armés du même « pouvoir, ils doivent être animés du même esprit. C'est au moraliste « d'indiquer les lois dont le législateur assure l'exécution par l'apposi- « tion du sceau de sa puissance. »

Pénétré du sentiment que le milieu social seul produit toutes les inégalités, y compris la plus grande et la plus utile : le génie, dont le domaine semblait jusque là réservé à la divinité, Helvétius énonce la possibilité de le déterminer, d'en ramener la production à d'autres manifestations propres à la nature humaine, en ne concevant entre le bon sens et le génie que des différences de degré. L'examen de ce problème par Diderot, par Condorcet, par Gall, par Auguste Comte, prouve que l'explication donnée par Helvétius n'est applicable qu'aux conditions d'existence du génie, et non à ses moyens de production. Par le milieu sociologique, le grand homme se manifeste, il ne se crée pas (1). Pratiquement le résultat est équivalent. Mais la thèse d'Helvétius, par les espérances qu'elle faisait naître, en concevant la production du génie comme dépendante de l'homme, était de nature à entraîner les esprits. La poursuite de la pierre philosophale, quoique chimérique, a dirigé provisoirement tous les travaux chimiques ; la production du génie, plus accessible et plus noble, serait infiniment plus utile Supposant, en principe, que le génie est commun — puisque le bon sens l'est — et les circonstances propres à le former très rares, Helvétius établit que dans le milieu le mieux préparé, celui des Parisiens, vu les conditions favorables si rarement concourantes, cinquante à peine s'élèveraient à cette hauteur. Que faut-il penser, dès lors, des sacerdoces qui persécutent le génie, des législateurs qui l'entravent, et des gouvernements qui sanctionnent ces entraves et ces persécutions ?

Helvétius termine ainsi ses considérations sur l'*Esprit* :

« Ces problèmes résolus, il est certain que les grands hommes, « qui maintenant sont l'ouvrage d'un concours aveugle de circons« tances, deviendraient l'ouvrage du législateur ; et qu'en laissant « moins à faire au hasard, une excellente éducation pourrait, « dans les grands empires, infiniment multiplier les talents et les « vertus. » (2).

(1) Jeanne d'Arc et Danton, en naissant, étaient marqués du sceau du génie. Sans la guerre de Cent ans, sans la Révolution, l'un et l'autre n'eussent pas donné leur mesure, ni même senti toute la portée de leur puissance, et peut-être l'Humanité aurait ignoré éternellement leur existence.

(2) Et il répètera dans ses conclusions sur l'*Homme :* « On ne doit « pas s'attendre, à quelque degré de perfection qu'on porte la science « de l'éducation, qu'elle fasse jamais des gens de génie de tous les « habitants d'un empire... Ce que peut une excellente éducation, c'est « de multiplier le nombre des gens de génie dans une nation ; c'est « d'inoculer, si j'ose le dire, le bon sens au reste des citoyens. Voilà ce « qu'elle peut, et c'est assez... Un peuple, où l'éducation publique « donnerait du génie à un certain nombre de citoyens, et du sens à « presque tous, serait, sans contredit, le premier peuple de l'univers. »

L'émancipation totale des préjugés théologiques et monarchiques, qui caractérise le livre d'Helvétius, explique à la fois les fureurs de la Sorbonne, les attaques de Rousseau (1), et la réprobation de ceux qui voulaient améliorer avec la notion de Dieu pour base et le pouvoir royal comme moyen (2). La publication du *Traité de l'Esprit* déchaîna l'orage qui couvait, menaçant pour les encyclopédistes. Dénoncé par l'archevêque de Paris, Elie de Beaumont, condamné par la Faculté de théologie, Helvétius fut déféré au bras séculier, c'est-à-dire au Parlement. Il y allait de sa liberté, de l'exil tout au moins (3). Madame Helvétius, dans cette circonstance

(1) On sait comment Rousseau qualifia Helvétius qui, en dépit de l'axiome cartésien et de la doctrine chrétienne, avait osé comparer l'homme aux animaux. « Je me comparerais aux bêtes ?... Ame abjecte, « c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles. » (*Emile.*)

(2) Turgot, dans une lettre à Condorcet, de décembre 1773, en fit une critique amère, au double point de vue politique et moral. Il lui reprochait de dénoncer les gouvernements; Turgot n'avait pas encore rempli ce ministère qui suffirait à immortaliser son nom, et il était encore pénétré des plus généreuses illusions sur la possibilité de régénérer la France par l'action de l'Etat. Il accusait aussi Helvétius de méconnaître la valeur des vertus privées : « Par la plus lourde et la plus absurde « des erreurs, il veut faire regarder ces vertus comme nulles, pour ne « vanter que de prétendues vertus publiques beaucoup plus funestes « aux hommes qu'elles ne peuvent leur être utiles... » (*a*) Condorcet, qui regardait, avec M[lle] de L'Espinasse le traité *de l'Esprit*, comme « un « bon livre » s'était prononcé pour Helvétius, dans cette question : On peut être un grand homme, et laisser beaucoup à désirer dans sa vie privée : « Comme si ces grands hommes, lui répondait Turgot, devaient « l'être pour un philosophe... Sans doute un débauché, un escroc, un « meurtrier peut être un Schah-Nadir, un Cromwell, un cardinal de « Richelieu; mais est-ce la destination de l'homme ? est-il désirable « qu'il y ait de pareils hommes ?... » Et il qualifiait l'ouvrage d'Helvétius « de livre de philosophie sans logique, de littérature sans goût, « et de morale sans honnêteté. » — « Je suis indigné, ajoutait-il, de « l'entendre louer avec une sorte de fureur qui me paraît une énigme, « que le seul esprit de parti peut expliquer... Je sais gré à Rousseau « de presque tous ses ouvrages, mais quel cas puis-je faire d'un décla- « mateur tel qu'Helvétius... »

(3) « On sait, disait Diderot, toutes les persécutions qu'il essuya. Au « milieu d'un orage qui fut violent, et qui dura longtemps, il s'écriait : « J'aimerais mieux mourir que d'écrire encore une ligne. » — Les jan-

(*a*) Parlant d'une morale purement humaine, Helvétius écrivait : « Eclairés par « cette étude, les peuples mesureraient l'estime ou le mépris dû aux diverses actions sur « l'échelle de l'utilité générale. Et quel respect auraient-ils alors pour les Bonzes, les « Bramines et leur prétendue sainteté ? que seraient leurs macérations, leur haire, « leur aveugle obéissance et toutes ces vertus monacales qui ne contribuent en rien « au bonheur national ? Il n'en est pas de même des vertus d'un citoyen, c'est-à-dire « de la générosité, de la vérité, de la justice ; de la fidélité à l'amitié, à sa parole, aux « engagements pris avec la société dans laquelle on vit. Aussi nulle ressemblance « entre un saint et un citoyen vertueux. (*De l'Homme*, sect. X.)

critique, montra la nature de ses convictions et la fermeté de son âme. A l'encontre de sa belle-mère, elle engagea son mari à ne rien désavouer, résolue à s'expatrier s'il le fallait. Helvétius céda cependant ; les projets de soumission qu'il proposa furent rejetés, et il dut signer l'abjuration qui lui fut demandée (1). Moyennant cette rétractation, la justice temporelle fit grâce à Helvétius, qui ne fut ni assigné ni nommé, mais elle infligea à l'œuvre le châtiment que les fanatiques avaient appelé sur l'auteur (2). En exécution de l'arrêt du Parlement, le livre *de l'Esprit*, en compagnie d'une dizaine d'autres, fut brûlé par la main du bourreau sur les

sénistes demandaient sa tête et les jésuites son déshonneur. Par l'action de ces derniers, qui étaient bien en cour, Helvétius eut ordre de se défaire de sa charge de maître d'hôtel de la reine, et M. Terrier, son censeur, de sa place de premier commis aux affaires étrangères. Les jansénistes, puissants dans le Parlement, allaient obtenir la poursuite de Terrier et d'Helvétius, lorsqu'un arrêt du conseil, qui se bornait à supprimer le livre, sauva l'auteur et le censeur. (Saint-Lambert.) M. Terrier, membre de l'Académie des Inscriptions, était de tous points un homme considérable, qui avait rendu de grands services à la reine et au roi Stanislas, son père ; il avait été le principal artisan de la paix d'Aix-la-Chapelle. Le roi lui donna plus tard une compensation. (Lemontey.)

(1) Voici la principale partie de cette rétractation, que Damiron a reproduite en entier, d'après le jésuite Gauchat :

« Je souhaite, très vivement, très ardemment, que tous ceux qui auront le malheur de lire cet ouvrage me fassent la grâce de ne pas me juger d'après la fatale impression qui leur en restera. Je souhaite qu'ils sachent que dès qu'on m'en a fait sentir la licence et le danger, je l'ai aussitôt désavoué, proscrit et condamné, et que j'ai été le premier à en demander la suppression. Je souhaite qu'ils croient en conséquence que je n'ai voulu donner atteinte ni à la nature de l'âme, ni à son origine, ni à son immortalité, comme je croyais l'avoir fait sentir dans plusieurs endroits de cet ouvrage. Je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du christianisme, que je professe sincèrement dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je me fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions, toutes les facultés de mon être, certain que ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité. Voilà mes véritables sentiments. J'ai vécu, je vivrai, je mourrai avec eux. »

(2) « On put croire cependant, ajoute Garat, que le gouvernement, presque aussi doux alors qu'il était absolu, ne menaça un instant l'auteur de *l'Esprit* que pour le dérober aux fureurs plus réelles des hypocrites et des fanatiques. » Quant à Turgot, qui n'avait pas désarmé, il estima que la nature des « déclamations » d'Helvétius étaient « la chose du monde la plus propre à attirer sur soi l'éclat d'une persécution, qui ne fait pas grand mal à un homme riche, et à en faire tomber le poids réel sur beaucoup d'honnêtes gens de lettres qui reçoivent le fouet qu'Helvétius avait mérité. »

marches de la Sainte-Chapelle (10 février 1759). Un mois après le gouvernement supprimait le privilège de l'Encyclopédie. Par les colères soulevées, par les rigueurs exercées, qu'on juge si le coup avait porté.

Dès lors, Helvétius fut regardé comme un apôtre et un martyr de la philosophie. Après s'être retiré quelque temps à Voré, il voyagea en Angleterre et alla ensuite rendre visite au grand Frédéric, dont il était un des admirateurs. L'accueil qui lui fut fait le consola de ses persécutions, et, à son retour, il reçut de Beccaria un hommage flatteur (1).

Helvétius n'avait pas abandonné le bon combat (2). Il s'entoura de toutes les critiques dont son ouvrage avait été l'objet; il multiplia les relations qui pouvaient étendre ses lumières; et avec plus de vigueur encore, il soutint sa thèse dans son traité *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation* (3). Il s'occupait de sa publication, à l'étranger, lorsque la maladie, qui le minait depuis un an, l'enleva à sa famille et à ses amis, le 26 décembre 1771.

(1) Rœderer écrivait à la mère de Manzoni, née Julie Beccaria : « Dans sa lettre du 20 mai 1766 [adressée à Helvétius par Beccaria] il « vous sera doux de lire que nous devons l'immortel Traité *Des délits* « *et des peines* particulièrement au livre d'Helvétius, et de voir que « votre père aura ainsi vengé ce philosophe des injures que se per- « mettent contre lui des littérateurs qui ont rendu, il est vrai, quel- « ques services au bon goût, mais n'ont jamais produit une idée utile « à la Patrie. »

(2) « De ce moment, dit Garat, il entra plus que jamais dans le plan « de vie et de travail d'Helvétius d'appeler contre lui-même, au se- « cours de la vérité, tout ce que les principes et les opinions du livre « de *l'Esprit* avaient de censeurs redoutables à Paris, et tout ce que sa « renommée attirait autour de lui d'esprits éclairés de toutes les par- « ties de l'Europe... A Paris, ses dîners furent plus fréquents et plus « nombreux en convives d'esprit et de goût différents. *Les propos de* « *table* des Lacédémoniens et des sept sages de la Grèce... beaucoup « de dîners de Cicéron, de Senèque, des deux Pline, avaient le même « caractère et ne pouvaient être d'un genre plus élevé... que ces con- « versations sur un grand ouvrage (*De l'Esprit*) qui servaient à en com- « poser un autre (*De l'Homme*). Il était difficile qu'on agitât avec plus « d'esprit des questions d'une plus haute philosophie, qu'on en fît sor- « tir plus de clartés. « Ce jour-là, dit Saint-Lambert, sa maison était le « rendez-vous de la plupart des hommes de mérite de la nation, et de « beaucoup d'étrangers : princes, ministres, philosophes, grands sei- « gneurs, littérateurs, tous étaient empressés de connaître M. Helvé- « tius. » De pareils débats, au milieu de tant de noms illustres de la « France et de l'Europe, étaient très propres à donner à cette époque « de notre littérature l'éclat qu'elle eut si vite chez toutes les na- « tions. »

(3) Diderot a apprécié longuement ce traité d'Helvétius, dont il avait pris d'abord connaissance sur le manuscrit, en Hollande, chez le

Helvétius refusa de recevoir la visite d'aucun ministre de la religion catholique. Il mourut en protestant contre la violence morale qui lui avait arraché une rétractation écrite, en opposition avec les opinions qu'il avait professées toute sa vie, rétractation qu'il n'avait consentie que pour sauver, sinon la situation, du moins la liberté du censeur qui avait eu la complaisance d'approuver son livre. Ce qui avait été injustement reproché à Helvétius comme un acte de prudence avait été un sacrifice; ses dernières paroles disent ce qu'il lui avait coûté.

Helvétius mérita cette oraison funèbre de Diderot (1) : « Il a été un « exemple excellent de ce que peut l'opiniâtreté et l'amour de la « gloire. Tout ce qu'il a fait, c'est à force de méditations et de tra- « vail; son premier ouvrage lui coûta vingt ans, le second une « quinzaine d'années, tous les deux la santé et la vie... Ce n'était « pas un génie facile, mais c'était un beau génie, un grand penseur « et un très honnête homme. »

L'ennoblissement de l'homme, l'exaltation du citoyen (2), avaient

prince Galitzin, qui le fit éditer. Sa *Réfutation* forme environ 200 pages de l'édition Garnier. Nous en donnons plus loin quelques extraits relatifs à l'auteur et à sa méthode.

(1) Et cet hommage de Voltaire. Celui-ci, à son retour à Paris, en 1778, s'étant fait recevoir à la loge des Neuf-Sœurs, on lui remit les insignes maçonniques d'Helvétius. Avant de les revêtir, Voltaire baisa avec respect le tablier du philosophe.

(2) C'est pour former des hommes et surtout des Français qu'Helvétius préconisait l'*instruction* publique. La salubrité des lieux, la rigidité de la règle, l'émulation qu'elle inspire, l'intelligence des instituteurs, la fermeté des principes, disait-il, « feront toujours préférer « l'instruction publique à l'instruction particulière. La première est la « seule dont on puisse attendre des patriotes. Elle seule peut lier for- « tement dans la mémoire des citoyens l'idée du bonheur personnel à « celle du bonheur national. » (*De l'Homme.*) C'est dans le même but « que « conséquemment à ces principes, écrivait-il dans le traité *de* « *l'Esprit*, on pourrait, si j'ose le dire, composer un *catéchisme de pro-* « *bité.* » Reprenant cette question dans son Traité de *l'Homme*, il disait : « A cet axiome tant vanté de la morale actuelle : *Ne fais pas à* « *autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait*, maxime secondaire, « domestique, et toujours insuffisante pour éclairer les citoyens sur ce « qu'ils doivent à leur patrie, on substitue bientôt cet axiome : *Le bien* « *public, la suprême loi*, axiome qui, renfermant tout ce que le pre- « mier a d'utile, est applicable à toutes les positions différentes où « peut se trouver un citoyen !... On peut donc donner à la jeunesse « des idées nettes et saines de la morale... Ce que je sais, c'est que, à « l'aide d'un catéchisme religieux, si l'on grave dans la mémoire d'un « enfant les préceptes de la croyance souvent la plus ridicule, l'on peut, « à l'aide d'un *catéchisme moral*, y graver par conséquent les préceptes « et les principes d'une équité dont l'expérience journalière lui prou- « verait à la fois l'utilité et la vérité. »

été, pour Helvétius, l'objet de constantes préoccupations. Un jour, parlant de la puissance de l'éducation, il citait comme exemple l'action qu'un tambour et le chant d'un poète peuvent exercer sur les hommes. Suard, ayant fait cette objection : « Oui, quand on « aura des soldats qui entendent la langue des poètes, et de pareils « soldats sont toujours très rares. » Helvétius lui répondit avec fermeté : « On en aura autant qu'on voudra, partout où l'on aura « une constitution et une éducation nationales, toutes les deux « fondées sur la nature de l'homme. » Mais combien peu croyaient alors qu'on pût, par ces moyens, faire d'un peuple de trente millions d'individus une nation de citoyens! « C'était un honnête « homme, disait le grand Frédéric, en apprenant sa mort; mais « il ne devait pas se mêler de ce qu'il n'entendait pas; il y a « dans ses œuvres des paradoxes et des folies complètes, à la tête « desquels il faut placer la République française. »

Une génération ne s'était pas écoulée, et, par la République, et au chant de *la Marseillaise*, la France, délivrée des tyrans et des imposteurs, voyait ses frontières défendues et protégées par quatorze légions de héros et de soldats citoyens.

A la mort de son mari, et après avoir pourvu à l'établissement de ses deux filles (1), madame Helvétius se retira à Auteuil, et cessa de fréquenter les salons et le monde. Mais, fidèle au souvenir de son mari, elle conserva ses amitiés et continua ses bienfaits. Elle prit à demeure, dans sa nouvelle habitation (2), La Roche (1740-1806), l'ami inséparable d'Helvétius, qui lui avait légué tous ses écrits; puis, bientôt après, Cabanis (1757-1808), que Turgot lui avait présenté, et pour qui elle devint une seconde mère (3). « Ils étaient pour « elle, dit Roussel, un objet continuel de soins et de sollicitude; « elle prenait le plus tendre intérêt à leurs santés, à leurs succès,

(1) La fortune immobilière d'Helvétius, évaluée à quatre millions, fut partagée entre elles ; la comtesse de Mun eut l'hôtel de la rue Sainte-Anne ; la comtesse d'Andlau, la terre de Voré ; Mme Helvétius se réserva un douaire d'environ vingt mille livres de rentes.

(2) Cette habitation, d'un extérieur modeste, sans aucun style, était située rue d'Auteuil, n° 57 (anciennement Grande-Rue, n° 27). Pierre Bonaparte en fut le dernier occupant. Elle a été incendiée lors des événements de 1871. C'est dans cette demeure célèbre que Cabanis réunissait la seconde Société d'Auteuil, dont la maison de Destutt de Tracy devint le siège, et qui se composait de Garat, Volney, Daunou, Ginguené, Andrieux, Thurot, de Gérando, Laromiguière, Maine de Biran, etc.

(3) Parmi les hôtes habituels de Mme Helvétius, il faut surtout signaler l'abbé Morellet. Sa liaison avec M. et Mme Helvétius avait commencé à l'occasion de sa critique de la comédie *des Philosophes*, qui l'avait fait mettre à la Bastille ; comédie que l'auteur, Palissot, avait surtout dirigée contre Helvétius, dont il avait été à la fois l'hôte et l'obligé.

« à leur bonheur. » Cabanis lui dut, avec le rétablissement de sa santé, et la situation matérielle la plus enviable pour un théoricien, et l'Humanité les immortelles leçons qu'il écrivit par la suite sur les *Rapports du physique et du moral de l'Homme*. « Ce sont ces deux « enfants adoptifs qui, selon l'expression du citoyen T..., ont fait « toute la douceur du soir d'une si belle vie, que le culte de la mé- « moire d'Helvétius a remplie tout entière ; je dis culte, car il a été « vraiment sa divinité : elle n'a jamais cessé de croire qu'il « veillait sur elle dans un monde inconnu et qu'elle l'y retrouverait « un jour. »

Le concours des esprits élevés continua chez madame Helvétius. A Diderot et à d'Holbach, à Turgot et à Condorcet, à Condillac et à Thomas, s'ajoutèrent Franklin (1), Jefferson, Malesherbes, Chamfort, Sieyès, Mirabeau, Garat, Volney, Rœderer, de Tracy et tant d'autres. « On trouvait chez elle un nom cher à la philosophie, et avec toutes « les qualités qui peuvent honorer un homme toutes celles qui « peuvent charmer dans une femme... Sa maison était un lieu de « relâche, un asile contre les règles et les formes fatigantes du « monde, et l'on se croyait chez elle dans le sanctuaire même « de la nature. »

L'ère nouvelle eut toutes ses sympathies. On sait la part importante que prirent à son essor initial les principaux de ses hôtes. La Révolution, qui devait détruire les inégalités arbitraires, n'eut rien à réformer en elle. Libre des préjugés nobiliaires, elle n'eut rien à redouter du nivellement qui atteignit les privilégiés. Elle n'estimait que les vertus et les talents.

La République, qui avait triomphé au 10 août, lui apporta une précieuse consolation. Le 21 septembre 1792, le Conseil général de la commune de Paris, sur un arrêté de Manuel, donna le nom

Morellet venait chaque semaine passer deux ou trois jours chez Mme Helvétius. Cette liaison, qui dura trente années, fut troublée en 1790 par la rupture de Cabanis avec Morellet, qui avait publié une brochure blessante pour celui-ci ; ce qui amena son départ définitif de la maison d'Auteuil.

(1) Franklin résida en France de 1776 à 1785. Pendant ces neuf années, il vécut dans l'intimité de Mme Helvétius. Chaque jour, de Passy il venait la voir ou elle lui rendait visite. De retour en Amérique, il lui écrivait : « J'étends les bras vers vous, malgré l'immensité des mers qui « nous sépare, en attendant le baiser céleste que j'espère fermement vous « donner un jour. » C'est auprès d'elle qu'il vit les chefs des encyclopédistes ; c'est à elle qu'il dut son amitié avec Turgot, qui venait d'être congédié ; c'est par elle qu'il put connaître tous ces philosophes qui s'étaient rendus les maîtres des esprits. Secondé par ce parti, généreux, actif, puissant, Franklin réussit à conclure et à signer le traité de Paris, qui assura l'indépendance de sa Patrie. (Mignet.)

d'Helvétius à la rue Sainte-Anne (1). Manuel fit prendre cet arrêté, à la demande du secrétaire qui contre-signa tous les décrets du nouveau gouvernement, Ph.-H. Grouvelle. Voici en quels termes celui-ci motiva cet hommage à Helvétius :

« Les tyrans et les prêtres ne lui pardonnèrent point d'avoir reculé « l'horizon des devoirs, d'avoir séparé la morale de la religion, d'avoir « révélé aux hommes le vide et l'arbitraire de ces vertus domestiques « et privées, qui ne font que rapetisser les esprits, *lorsqu'elles ne sont* « *point liées aux grandes vues du bien général*...; d'avoir enfin sapé, dans « ses fondements, l'édifice des superstitions politiques et religieuses...

« On l'accusa de calomnier l'Humanité, de détruire les vertus. Il « répondit comme le sage au sophiste qui niait le mouvement, il ho- « nora l'Humanité; il eut toutes les vertus; il pratiqua ce qu'il ensei- « gnait. Le livre *de l'Esprit* a le premier posé le principe de la véritable « vertu; elle consiste, suivant lui, à modeler ses actions et sa vie en- « tière sur l'intelligence de l'ordre social, sur l'amour des hommes, « sur l'amour de la patrie, sur le besoin de l'intérêt commun. Il la « définit le sacrifice que fait l'individu au bien du plus grand nombre; « c'est la vertu civique et universelle..., c'est la vertu des philosophes « et des républicains...

« C'est au magistrat populaire qu'il appartient d'acquitter la dette du « peuple envers de tels hommes...

« Dois-je ajouter que cet honneur rendu au nom d'Helvétius portera « la consolation et le bonheur dans l'âme d'une personne bien inté- « ressante, de sa compagne, qui, dans un âge avancé, dans l'âge du « repos, a embrassé avec transport la liberté française, malgré les tem- « pêtes qui l'accompagnent, qui voit, sans regret, sa retraite souvent « troublée par les alarmes publiques; dans la seule pensée des biens « que les générations futures doivent retirer de nos maux présents. »

Mais le jour vint où Robespierre, préludant à son futur pontificat, faisait briser, au club des Jacobins, dans la séance du 5 décembre 1792, avec le buste de Mirabeau celui d'Helvétius, dont il flétrit les doctrines, à la suite de Marat (2), et au nom du même Etre-Suprême. La Terreur priva madame Helvétius de quelques-uns de ses amis, de Malesherbes, de Roucher, la dernière victime de Robespierre, et de Condorcet : nulle part le destin du philosophe n'inspira autant d'intérêt, nulle part sa mort ne fut autant pleurée qu'à Auteuil. Madame de Condorcet s'y était retirée avec sa fille; elle était du petit nombre des femmes que madame Helvé-

(1) La rue Helvétius conserva cette appellation jusqu'en 1814. C'est à la demande de madame de Genlis, qui terminait dévotement une vie qui n'avait pas toujours été aussi rigoriste, que l'ancien nom de Sainte-Anne fut rétabli. Il serait à souhaiter que la ville de Paris reprît la dénomination républicaine.

(2) Voltaire avait répondu aux attaques de Marat, médecin des Ecuries du comte d'Artois : « Vous ne devriez pas médire d'un homme qui « payait bien ses médecins. »

tius comptait parmi ses amies, et qu'elle aimait avec beaucoup de tendresse, parce qu'elle les savait bonnes ou malheureuses. On sait que l'union des deux familles se fit, après la Terreur, par le mariage de Cabanis avec la sœur de madame de Condorcet, mademoiselle Charlotte-Félicité Grouchy, avec laquelle il continua à habiter la maison d'Auteuil.

Madame Helvétius, malgré l'affliction que lui causèrent ces malheurs, n'en resta pas moins fidèle à la cause de la République et de la philosophie. A partir de cette époque douloureuse, elle ne sortit d'Auteuil qu'une seule fois, pour aller voir une de ses filles qui était malade; elle se trouva mal en passant sur la place de la Révotion. Plus que jamais elle vécut pour les pauvres, secondée par Cabanis. Elle continuait à s'entourer de jeunes enfants, préoccupée de leur éducation, de leurs plaisirs, de leur bonheur (1).

La bonté de madame Helvétius s'étendait à la nature entière. Elle avait chez elle quantité d'animaux domestiques (2). Ils étaient vraiment de sa maison, et elle les chérissait à ce degré. Lorsque Condorcet, dans ses *Conseils à sa fille*, lui recommandait de ne pas négliger ce moyen de perfectionnement, il avait eu, et elle trouva,

(1) Ambroise Firmin-Didot a rappelé les soins dont lui et son frère étaient l'objet dans cette maison hospitalière :

« En relisant ces lignes, qu'il me soit permis de rappeler la bonté de « madame Helvétius pour tout ce qui l'entourait, et particulièrement « pour moi, lorsque mon père habitait chez elle ce pavillon de sa mai- « son d'Auteuil au-dessus de la grande volière, qu'ombrageait un vieil « accacia aux fleurs roses, arbre encore rare alors. A l'heure de son « déjeuner, elle me faisait souvent venir près de son canapé pour lui « réciter des fables de Lafontaine, tandis que, entourée de ses chats, « elle égrenait de grandes grappes de maïs dont elle distribuait les « grains à ses oiseaux... Elle aimait les fleurs, dont sa grande chambre « était toujours ornée; et dans son jardin, les hortensias, les rhodo- « dendrons et les autres plantes nouvelles, que lui fournissaient ses « amis, étaient cultivés avec soin par son jardinier nommé L'Amour. « Pour m'encourager au jardinage, elle avait bien voulu me donner, « ainsi qu'à mon jeune frère, un petit jardin au bout du sien. Ces temps « sont bien éloignés! » (*Nouvelle Biographie générale*, 1861.)

(2) « Sa maison, dit Rœderer, était, depuis dix ans, un assemblage de « petites républiques d'animaux, dont elle était la Providence. On eût « dit, à la voir causer avec ses chiens, ses chats, ses oiseaux, qu'elle « avait avec eux des intelligences particulières. »

« Comme l'hiver multiplie les besoins des animaux encore plus que « ceux des hommes, elle redoublait alors de soins; sa sollicitude « l'arrachait de son lit de grand matin, et, pour réparer de son mieux « les torts de la nature, elle s'enrhumait (elle ne s'approchait jamais « du feu, pas même dans les plus grands froids). C'est ainsi qu'elle « altérait une constitution naturellement forte, et qui aurait pu la con- « duire beaucoup plus loin. « (Roussel.)

dans la maison de madame Helvétius, une image agrandie de ce sentiment normal et social.

Si cette tombe, oubliée de ses parents, ignorée des hommes, n'a eu jusqu'ici pour ornement que des plantes éphémères, du moins, de temps en temps, les oiseaux, par leurs chants, ont fait entendre des voix amies sous ces ombrages. Par eux, la légende, qui semblait réservée aux saints théologiques, s'est emparée de son nom pour associer le peuple ailé à ses bienfaits et nos enfants connaîtront le touchant épisode des *Oiseaux de Madame Helvétius* (1).

Le jour de l'ordre était venu. Les amis qui l'entouraient, aussi émancipés en politique qu'en religion, placés à un point de vue supérieur aux sophismes constitutionnels, voulurent mettre les résultats philosophiques et sociaux de la Révolution à l'abri de tout retour, terroriste ou rétrograde (2). Ils organisèrent une conspiration républicaine. Ils crurent avoir trouvé dans Bonaparte l'homme nécessaire au succès d'une opération qui devait, d'après des vues systématiques, réorganiser la société française. Cet homme, socialement inférieur, trahit leurs espérances. Le capitaine qu'ils avaient mis en situation d'acquérir une gloire immortelle devait finir rejeté par l'Europe, et mis au ban du monde civilisé. Cabanis et ses amis ne tardèrent pas à s'apercevoir combien ils s'étaient trompés. Dès Marengo, Lucien dénonçait la conspiration d'Auteuil (3), dont l'existence précipita le retour de Bonaparte à Paris.

Madame Helvétius n'est donc pas morte, quoi qu'on en ait dit (4),

(1) Bouilly, *Conseils à ma fille*.

(2) Cabanis avait assisté, en 1773 et 74, comme secrétaire de l'évêque de Vilna, à l'agonie de la Pologne. Il voulut épargner à la France le sort de ce peuple généreux, qui avait été le boulevard de l'Europe.

(3) Lucien Bonaparte écrivant, le 24 juin 1800, à son frère Joseph, qui avait accompagné le consul en Italie, faisait allusion au projet des républicains de substituer Carnot ou Lafayette à Bonaparte : « Les in-« trigues d'Auteuil ont continué. On a beaucoup balancé entre C... « et la F.... Je ne sais pas encore si le grand-prêtre se décidait pour « l'un ou pour l'autre; je crois qu'il les jouait tous les deux pour un « d'Orléans, et *votre ami d'Auteuil* était l'âme de tout. La nouvelle de « Marengo les a consternés, et cependant le lendemain le grand-prêtre « a passé, très certainement, trois heures avec votre ami d'Auteuil... « Quant à nous, si la victoire avait marqué la fin du premier Consul « à Marengo, à l'heure où je vous écris nous serions tous proscrits. »

Dans un entretien, qui eut lieu à la Malmaison, le 18 août 1800, cinq jours après la mort de madame Helvétius, Bonaparte répondait à Rœderer : « *Cabanis*, Sieyès? tous deux métaphysiciens et fanatiques. » (Rœderer, *Mémoires*.)

(4) Dans son article du 22 août 1800, Rœderer avait dit, en courtisan : « Elle aima, en 1789, les hommes célèbres qui de la France firent une « nation. Depuis, elle n'aima que celui qui de cette nation fit une « grande nation. » — Roussel, dans sa notice de 1800, écrivait : « Elle

avec l'admiration de ce faux héros dans le cœur. Toujours révoltée de tous les genres de tyrannie, elle n'avait pas moins de mépris pour les hypocrites que pour les scélérats. La noble femme qui avait aimé Helvétius, qui avait connu et apprécié la grandeur et la simplicité des Fontenelle, des Diderot, des Turgot, des Franklin, des Condorcet, ne pouvait se laisser abuser par les extravagances de l'homme qui ne savait même pas ce qu'on peut trouver de bonheur dans trois arpents de terre (1).

Madame Helvétius avait la véritable simplicité des mœurs, qui est l'apanage des sages. Elle fut heureuse, parce qu'elle n'avait que des goûts aisés à satisfaire, parce que les moindres choses pouvaient la rendre telle. « Tout, dit Roussel, devenait une jouissance « pour elle ; un oiseau, une fleur, le souffle d'un doux zéphyr, un « rayon de soleil, lui donnaient une sensation délicieuse. » Et elle a été heureuse jusqu'à ses derniers moments.

Cette noble femme termina sa vie, sans souffrance, entourée de ses amis, Gallois, Laroche, Cabanis, le 13 août 1800 (25 thermidor an VIII). Son grand cœur vécut le dernier. Cabanis, l'angélique Cabanis, pressant ses mains déjà froides, ne cessait d'appeler « sa bonne mère ». Madame Helvétius murmura encore : « Je la suis toujours ! » Et elle mourut.

Selon ses instructions dernières, madame Helvétius fut inhumée dans son jardin. A la mort de Cabanis, à qui elle avait laissé, ainsi qu'à La Roche, la jouissance viagère de sa maison, la propriété ayant été vendue, les restes de cette femme vénérable furent transportés au cimetière d'Auteuil, ici, dans une concession à perpétuité, sans que depuis, ni un monument, ni une simple inscription vint rappeler sa mémoire au souvenir reconnaissant des vivants.

Voici réparé cet oubli injustifiable et immérité.

Si vous revivez en esprit ce grand XVIIIe siècle, que domine une pléiade de génies bienfaisants : où Fontenelle personnifie l'essor académique; Diderot et d'Alembert, l'œuvre encyclopédique; Turgot et Condorcet, l'évolution de la science sociale ; Cabanis, le préambule décisif de la science de l'homme : où Beccaria rappelle la réforme pénale ; Turgot, la régénération systématique et pacifique ; Franklin, l'indépendance américaine ; Sieyès, Mirabeau, Condorcet, la Révolution française, dites-vous, messieurs, que cette

« avait conçu une affection singulière, mêlée d'un sentiment profond « d'admiration pour le héros de ce siècle. Ce grand homme, après son « retour d'Egypte, alla la voir à Auteuil. » A ces lignes on a substitué, dans les éditions postérieures à 1814, ce passage : « Son noble instinct « ne lui laissait voir dans ce qui est grand qu'un objet qui cesse d'être « tel, s'il n'est utile... »

(1) Ces paroles sont de madame Helvétius à Bonaparte dans la visite qu'il lui fit à Auteuil.

élite a eu affection, estime, et reconnaissance pour cette femme exceptionnelle.

Dites-vous que toutes les idées qui ont existé alors dans l'entendement humain ont en quelque sorte passé devant elle; qu'elle a vécu avec ce que le cours d'un demi-siècle a produit d'hommes éminents dans tous les genres; qu'elle les a aimés, aidés, servis, et qu'elle peut en être considérée comme le lien moral et affectif : image anticipée de l'Humanité, protectrice de ses serviteurs.

Madame Helvétius méritait donc notre hommage.

Le devoir d'édifier cette tombe incombait avant tout à des Français vivant sous le salutaire régime de la République; il s'imposait aussi aux disciples occidentaux des esprits forts; double milieu, qui renferme ses plus sincères admirateurs. Avec le concours de souscriptions venues de France, d'Angleterre, de Suède, de Grèce, de Belgique et du Brésil, nous avons consacré cette modeste pierre à la mémoire de madame Helvétius, dont la noble invocation suffit pour rappeler cette élite occidentale qui, de Fontenelle à Cabanis, relia le siècle de Descartes à celui d'Auguste Comte.

DISCOURS DE M. ANTOINE GUILLOIS

MESDAMES, MESSIEURS,

La Société historique d'Auteuil et de Passy, dont la fondation ne remonte qu'à quelques mois, avait inscrit, dès sa première séance, parmi ses travaux à accomplir, l'érection même du monument qui se dresse aujourd'hui devant vous. Le temps lui a fait défaut et elle s'est laissé devancer. Mais, sur le terrain du respect et de la reconnaissance, il ne saurait y avoir de discussion; aussi, les généreux promoteurs de cette solennité, consacrée à la mémoire de madame Helvétius, ont-ils bien voulu m'autoriser à prendre la parole et à déposer sur cette tombe, érigée par leurs soins, une couronne qui montrera, du moins, que les habitants d'Auteuil n'ont pas oublié leur charmante bienfaitrice.

Vous avez rendu, Messieurs, à la dépouille mortelle d'Anne-Catherine Helvétius, née de Ligniville d'Autricourt, un hommage qu'à défaut de sa famille nous lui devions depuis longtemps.

Madame Helvétius avait apporté ici les traditions de générosité, de grâce et de douceur qui rendaient si charmantes les réceptions de Voré et de Lumigny. Quand, au commencement de septembre 1800, elle fut inhumée dans sa propriété, qui avait vu Franklin et Turgot, Chamfort et Roucher, Cabanis et Destutt de Tracy, la population tout entière voulut témoigner par sa présence du souvenir

ému qu'elle gardait à celle qui avait si généreusement donné ses revenus pour le soulagement des calamités publiques. Puissé-je apporter, ici, aujourd'hui, comme un écho de ce souvenir d'autrefois! Et si j'osais aussi évoquer des souvenirs personnels, pourquoi ne bénirais-je pas ce jour qui permet au petit-fils de Roucher de saluer, au nom de la nouvelle *Société d'Auteuil,* celle qui fut l'étoile et la protectrice de la première phalange qui a porté ce nom dans l'histoire de la littérature et de la philosophie?

Femme généreuse et charmante dont le nom est resté populaire parmi nous, vous reposez enfin sous un monument digne de vous, dans le pays même que vous affectionniez entre tous. A quelques pas d'ici, Hubert-Robert et Rumford, que vous aimiez à recevoir, dorment leur dernier sommeil; et, plus près encore, voici le cœur de Cabanis, votre fils adoptif, que vous chérissiez tant parce qu'il ressemblait à l'enfant que vous aviez perdu!

Madame Helvétius, désormais rappelée, grâce à ce monument, à la mémoire des générations futures, aura la bonne fortune de ne pas être séparée, dans la mort, de ceux qu'elle avait aimés pendant sa vie!

PORTRAIT DE MADAME HELVÉTIUS

PAR LE DOCTEUR ROUSSEL

On peut dire d'abord qu'elle n'a ressemblé qu'à elle-même, et qu'elle fut, en quelque sorte, un essai de la nature qu'elle ne produira peut-être plus, et, par conséquent, au-dessus de l'imitation. C'est pourquoi il est douteux que ce qu'on en dira puisse être une leçon; ce sera du moins un exemple de ce que la nature a fait de meilleur, toujours beau, toujours doux à contempler....

Ce rare assemblage de qualités avait l'air d'un phénomène singulier, puisqu'il ne devait rien à l'éducation, ni à l'art. Madame Helvétius avait conservé sans altération tout ce qu'elle avait reçu de la nature; elle n'y avait ni ajouté ni retranché. Les soins même de la beauté, qui occupent une si grande place dans la vie des femmes, lui étaient étrangers; il semblait que tout ornement dût profaner la sienne, qui, à la vérité, était d'un genre à pouvoir s'en passer..., et véritablement, quel rapport peuvent avoir de l'or et des pierreries avec une belle taille, avec des traits réguliers et touchants? Rien n'aurait pu ajouter à l'éclat de ses yeux, qui n'était tempéré que par la plus douce expression du sentiment. D'ailleurs, elle paraissait en ignorer le pouvoir, et leur laissait faire tout ce qu'ils pouvaient, sans s'en mêler. Quelques chiffons jetés au hasard sur elle devenaient aussitôt une véritable parure, que relevait son port noble et majestueux. Mais, dans son printemps, elle n'avait que le degré de majesté que peuvent supporter les grâces; dans ses derniers jours, elle avait toute celle qui peut parer la vieillesse; car la nature, qui l'avait si bien favorisée, comme si elle s'était complue à prolonger son ouvrage, l'avait exemptée de la décrépitude.

RÉFUTATION DE L'HOMME, PAR DIDEROT

(Extraits.)

Malgré les défauts que je reprends dans votre ouvrage, ne croyez pas que je le méprise, il y a cent belles, très belles pages; il fourmille d'observations fines et vraies, et tout ce qui me blesse, je le rectifierai en un trait de plume...

Dites que la diversité de l'organisation, les fluides, les solides, le climat, les aliments, ont *moins* d'influence sur les talents qu'on ne le pense communément, et nous serons de votre avis. Dites que les lois, les mœurs, le gouvernement sont les *causes principales* de la diversité des nations, et que si cette institution publique ne suffit pas pour égaler un individu, elle met de niveau une grande masse à une grande masse; et nous baisserons la tête devant l'expérience des siècles qui nous apprend que Démosthène, que la Grèce ne reproduira pas, peut se montrer un jour ou sous les frimas de la zone glaciale, ou sous le ciel d'airain de la zone torride...

Vous généralisez trop vos conclusions, mais vous n'en êtes pas moins un grand moraliste, un très subtil observateur de la nature humaine, un grand penseur, un excellent écrivain et même un beau génie. Tâchez, s'il vous plaît, de vous contenter, vous de ce mérite, et vos amis de cet éloge.

Dans presque tous les raisonnements de l'auteur, les prémisses sont vraies et les conséquences sont fausses, mais les prémisses sont pleines de finesse et de sagacité. Il est difficile de trouver ses raisonnements satisfaisants, mais il est facile de rectifier ses inductions et de substituer la conclusion légitime à la conclusion erronée qui ne pèche communément que par trop de généralité. Il ne s'agit que de la restreindre :

Il dit :	*Dites :*
L'éducation fait tout;	L'éducation fait beaucoup;
L'organisation ne fait rien;	L'organisation fait moins qu'on ne pense
L'influence du climat est nulle sur les esprits;	On lui accorde trop; etc.

Son livre est un tissu de vérités précieuses. Les hommes n'en seront pas plus égaux, mais la nature humaine en sera mieux connue. L'éducation ne nous donnera pas ce que la nature nous aura refusé; mais nous aurons plus de confiance dans cette ressource. Tous nos désirs, toutes nos affections ne s'en résoudront pas davantage en voluptés sensuelles; mais le fond de la caverne sera mieux éclairé. L'ouvrage sera toujours utile et agréable...

Il y a plus de véritable substance dans un de ces chapitres que dans les quinze volumes de Nicole; il est plus lié, plus suivi que Montaigne; et Charron n'a ni sa hardiesse, ni sa couleur. C'est un véritable système de morale expérimentale dont il ne s'agit que de restreindre un peu les conclusions, ce que tout esprit ordinaire peut faire. Et pourquoi chicaner cet auteur? Après tout, les moyens qu'il propose ne sont-ils pas les meilleurs qu'on puisse employer pour multiplier chez une nation les gens de bien et les grands hommes?...

Pour tout lecteur impartial et sensé, avec ses défauts, le livre d'Helvétius sera excellent... Je le jugeai trop sévèrement sur le manuscrit... J'ai changé d'avis; je fais cas, et très grand cas, de ce traité *De l'Homme;* j'y reconnais toutes les sortes de mérite d'un bon littérateur et toutes les vertus qui caractérisent l'honnête homme et le bon citoyen. J'en recommande la lecture à mes compatriotes, mais surtout aux chefs de l'Etat, afin qu'ils connaissent une fois toute l'influence d'une bonne législation sur l'éclat et la félicité de l'empire, et la nécessité d'une excellente éducation publique; afin qu'ils se défassent d'une prévention qui ne montre que leur ineptie, c'est que le savant, le philosophe, n'est qu'un sujet factieux et ne serait qu'un mauvais ministre. Je le recommande aux parents, afin qu'ils ne désespèrent pas trop aisément de leurs enfants; aux hommes vains de leurs talents, afin qu'ils sachent que la distance qui les sépare du commun de leurs semblables n'est pas aussi grande que leur orgueil se le persuade; à tous les auteurs, afin qu'ils s'étonnent de l'étrange absurdité où peut être conduit un esprit d'une trempe qui n'était pas ordinaire, mais trop fortement occupé de son opinion, et qu'ils en deviennent plus circonspects.

OUVRAGES A CONSULTER :

Dr Roussel. — *Notice sur madame Helvétius*, suivie d'une autre *notice*, par le citoyen T... (de Tracy?), chez Didot, an VIII. La notice de Roussel a été souvent rééditée à la suite du *Système physique et moral de la Femme*, du même auteur.

Rœderer. — *Notice sur madame Helvétius, Journal de Paris*, du 22 août 1800, réimprimée dans ses Œuvres complètes.

Les Mémoires de Marmontel, de Morellet, de Garat (sur Suard).

Nouvelle Biographie générale : *Madame Helvétius*, avec une note d'Ambr. Firmin-Didot (1861).

Lescure (de). — *Les Grandes Epouses : Madame Helvétius*, avec portrait (1883).

Colombey. — *Ruelles, Salons*, tome II (1892).

Antoine Guillois. — *Madame Helvétius et ses Amis*, avec portrait (sous presse).

Mignet. — *Mémoires sur Franklin, sur Cabanis* (t. VII et VIII des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions. 1850 et 1851).

Damiron. — *Mémoires sur Helvétius* (t. IX et X, 1852 et 1853, même collection).

Diderot. — *Réflexions sur le livre de l'Esprit* (1758); *Réfutation de l'Homme* (1773 à 1774); *Œuvres*, Garnier, t. II, 1875. *Lettres à mademoiselle Volland*, etc.

Saint-Lambert. — *Essai sur la Vie et les Ouvrages d'Helvétius* (Le Bonheur, éd. 1772).

Chastellux. — *Éloge de Claude-Adrien Helvétius* (1772).

Lemontey. — *Éloge d'Helvétius. Revue Encyclopédique*, août 1823.

Une Excursion au château de Voré. Helvétius, seigneur de Rémalard. Alençon, chez Lepage, 1880.

II. — LE 1er MAI A CLERMONT

Nous trouvons dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme* du 3 mai 1893 l'appréciation qui suit :

Le 1er mai a passé presque inaperçu à Clermont où aucune manifestation ne s'est produite.

Le soir, une réunion, à laquelle assistaient environ deux cents ouvriers, a été tenue par l'Union des Syndicats de notre ville, dans son local de la Halle aux toiles.

Vers neuf heures moins un quart, M. Fagnot, président du Comité, prend la parole et développe des idées qui ont vraiment intéressé l'auditoire.

L'orateur a pris pour sujet de sa causerie l'une des questions qui agitent le plus les travailleurs : la diminution des heures de travail, sans réduction de salaire.

Dans la première partie, M. Fagnot cherche, par des arguments sérieux, à démontrer la légitimité de cette grosse réforme.

Le chômage qui résulte du remplacement de l'homme par la machine cause dans la classe ouvrière des souffrances auxquelles il faut mettre un terme. Le travailleur moderne a, d'autre part, grand besoin de loisirs qu'il devra employer à développer ses connaissances générales et surtout à cultiver ses facultés morales. Il lui faudra, de plus, étudier les théories sociales, afin de se tenir en garde contre les utopies plus ou moins subversives qui circulent de nos jours.

Mais pour cela, poursuit l'orateur, l'ouvrier manque du temps nécessaire. D'ailleurs, la somme de force musculaire qu'il est contraint de dépenser quotidiennement lui interdit ou à peu près tout désir de s'instruire et de se perfectionner.

Aussi, M. Fagnot affirme que la diminution des heures de travail est aussi nécéssaire que légitime pour atténuer les conséquences du chômage et permettre à l'ouvrier de compléter son éducation.

Passant aux moyens de réaliser cette revendication, l'orateur, après avoir dit que les économistes attendent trop du jeu des intérêts privés, engage vivement ses auditeurs à ne pas compter, comme les collectivistes, sur la loi ou l'Etat pour réaliser la réforme qu'il défend chaleureusement. Il présente de bonnes raisons à l'appui de son dire, et conclut en affirmant que la réduction de la journée sera l'œuvre, graduellement réalisée, des syndicats ouvriers, unis,

disciplinés, constituant une force organique sérieuse, visant avec ensemble et cohésion à atteindre ce même objectif, et lui gagnant non seulement les travailleurs, mais surtout l'opinion publique.

Telle est, trop brièvement résumée, l'intéressante causerie, très applaudie, que nous avons entendue hier soir et qui a laissé la meilleure impression aux assistants.

Le langage du bon sens et de la raison, dans une bouche ouvrière, fait vraiment, à notre époque de transition, plaisir à entendre.

Il nous reste à souhaiter que les paroles de M. Fagnot, écoutées avec une attention bienveillante par son public ouvrier, produisent les bons effets visiblement désirés par leur auteur.

La réunion s'est terminée par l'annonce que des cours, à l'usage des ouvriers du bâtiment, allaient être incessamment organisés au siège des syndicats. Le président a également fait part à l'assemblée du fonctionnement prochain de la bibliothèque; le plan d'ensemble exposé dans la salle en a été très remarqué, ainsi que l'un des panneaux sculptés, exécuté par un élève qui promet, M. Chirac, sous l'habile direction de M. Rohm, fabricant de meubles et contremaître à l'Ecole professionnelle de notre ville.

A neuf heures, a eu lieu également au café Blanc, rue Ballainvilliers, le punch socialiste qui a débuté par une série de discours. Le citoyen Bassin présidait. Le citoyen Morel a tonné contre la bourgeoisie et contre les patrons et le citoyen P. Goton a fait le procès des bureaux de placement.

Une cinquantaine de personnes seulement assistaient à cette réunion socialiste.

VARIÉTÉS

LE PESSIMISME DE SCHOPENHAUER (1).

L'intérêt de la vie est une illusion de la santé, comme l'amour physique, base de la reproduction, est un prurit des sens.

Les malades sans espoir de guérison le savent bien, pour qui la vie n'offre plus aucun intérêt direct et personnel et qui, dans la détresse où ont sombré toutes leurs espérances et devant l'horizon implacablement fermé devant eux, ne sont plus soutenus que par le sentiment altruiste qui, chez les natures élevées, survit à leur personnalité éteinte et par la notion morale supérieure du devoir, qui leur fait une loi d'épuiser jusqu'au bout la destinée humaine, telle qu'elle résulte de l'ordre naturel, même dans ses fatalités les plus inexorables. Ils se trouvent placés naturellement par leur renoncement forcé dans la situation la plus propre pour toucher du doigt le néant des choses humaines, et pour voir en quelque sorte l'envers de la vie réelle.

L'intérêt de la vie, en effet, n'est pas dans la vie elle-même mais dans le besoin d'activité inhérent à la nature humaine, qui y trouve un aliment et une satisfaction. Il est donc essentiellement relatif à la condition habituelle de l'Humanité, et, si la constitution humaine était autre, il n'existerait pas, ce qui se réalise en partie pour les malades désespérés, ou en-

(1) Cet article et le précédent : la *Philosophie expérimentale en Italie* (voir *Revue Occidentale* de mai), font corps ensemble par leur but qui est de concourir à la démonstration de l'épuisement plus ou moins prochain de la transition métaphysique.

core pour ceux qu'atteignent de profondes désillusions ou des chagrins inconsolables, ou qni se placent à ce point de vue détaché par un effort de spéculation philosophique.

Prise en elle-même et envisagée absolument, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, et cela est vrai aussi bien au point de vue collectif qu'au point de vue individuel.

Pour l'individu, la vie en réalité n'est qu'une longue mystification, une déception sans cesse renouvelée, que surmontent seuls notre besoin inné d'activité et le fonds intarissable d'espérance que porte aux flancs la nature humaine. Nous sommes le jouet de la chimère du bonheur toujours ajourné, jamais atteint; suivant le mot de Pascal, l'homme n'est jamais heureux, il espère toujours être heureux.

Qui voudrait recommencer sa vie? Cela seul suffit pour la juger.

L'altruisme même, dans sa pureté plus consolante, n'est pas moins décevant au fond, puisqu'il consiste à reporter sur autrui des espérances qui ne sont pas dans les conditions de la nature humaine et qui, déçues pour soi-même, ne peuvent manquer de l'être également chez les autres :

Elle a trompé son père, More, et te trompera, toi (Othello).

Au point de vue social, l'histoire de l'Humanité n'est qu'un long martyrologe, une succession de tueries et d'égorgements sans fin et sans raison, une odyssée sanglante qui inspire un insurmontable dégoût et une pitié profonde. Cette vérité positive que la guerre, la discipline du meurtre, l'école du massacre périodique, a été la grande éducatrice morale de l'humanité, est le plus éloquent commentaire de sa condition misérable.

Les promesses mêmes d'un avenir meilleur n'effaceront pas ce passé désormais irréparable et l'on peut dire que la loi des sociétés s'est révélée jusqu'ici plus dure encore que celle des individus.

Tout ce que je viens de dire n'est vrai, bien entendu, qu'au point de vue absolu ou métaphysique, et est faux au point de vue relatif qui est celui de la condition humaine, le seul vrai par conséquent et le seul auquel on doive se tenir; et

réaction de sa dialectique dissolvante ne peut que hâter l'heure de la décomposition finale.

La métaphysique moderne, dans ses systèmes en apparence les plus opposés, tourne uniformément autour d'un même principe, l'Evolution. Que la genèse universelle des choses procède du mouvement de l'Idée avec Hégel, ou des transformations de la matière et de la force avec Helmoltz et Herbert Spencer, c'est toujours au fond l'évolution qui en est le pivot.

C'est toujours le même effort pour faire rentrer la matière dans l'esprit ou l'esprit dans la matière, que nous ne pouvons concevoir l'un sans l'autre, mais qui ne se rejoignent qu'en nous et ne réalisent leur unité que dans l'homme. Partout ailleurs cette conciliation se présente comme impossible et, suivant l'expression de Kant, on ne va pas plus de la pensée pure à l'existence objective que de celle-ci à la pensée pure. Ce sont deux domaines hermétiquement fermés l'un à l'autre.

C'est toujours le même effort pour réaliser une synthèse objective universelle, qu'elle soit construite en termes de l'esprit ou en termes de la matière.

Le principe de l'évolution universelle, comme le principe inaccessible des choses, qu'on essaie de déterminer ainsi dans son activité et dans sa fonction, ne pouvant l'atteindre dans sa substance, dépassent inexorablement le cercle infranchissable de la relativité dans lequel est enfermée la nature humaine à la fois par sa limitation dans l'espace et dans le temps et par la condition organique de sa connaissance.

Le système de Hégel est tombé en poussière. La tentative la plus complète de systématisation du matérialisme abstrait, celle de Helmoltz, a échoué dans son effort pour arriver à l'unité par l'absorption de la matière dans la force ou de la morphologie des choses dans leur activité, c'est-à-dire par la réduction dela spécificité denos autres sens et des phénomènes qu'ils nous présentent au seul sens de la musculation.

La métaphysique spiritualiste scientifique ou prétendue telle, ne pouvant se détacher de l'absolu ni se résigner à se confondre dans la doctrine matérialiste, tout en lui empruntant implicitement son principe et ses vues, en est réduite par la logique de son système à continuer à placer, comme expli-

cation dernière, derrière cette loi de l'évolution universelle, une abstraction, simple connotation verbale, qui n'éveille plus aucune image et ne correspond plus à aucune idée réelle dans le cerveau, qui n'est plus que l'ombre de l'ancienne entité déiste et ne dit plus rien au cœur ni à l'esprit, et dont les dénominations diverses, qu'elle s'appelle l'Inconditionné et l'Inconnaissable avec Spencer, l'Inconscient avec Hartmann, l'Indiscernable et l'Indistinct avec Ardigo, ne sont plus que le synonyme du vide absolu et la négation même de toute connaissance. A bout d'analyse, la métaphysique spiritualiste moderne a fini par résoudre l'Etre en soi dans le Non-Etre. Ainsi soit-il!

Tout semble présager que nous arrivons au terme de la longue évolution des fictions de l'esprit et des recherches systématiques de l'au-delà, que la fonction de la métaphysique est désormais épuisée ou bien près de l'être, comme la fonction du théologisme, qui ne se maintient plus que comme lien encore indispensable de la moralité générale et comme support théorique de la notion du devoir, jusqu'à l'avènement définitif de la doctrine organique qui doit le remplacer.

Ed. HUSSON.

NOUVELLES PUBLICATIONS POSITIVISTES

Pour paraître en juillet prochain (1893) et de mois en mois, en 13 fascicules qui formeront deux volumes :

Le nouveau Calendrier des Grands Hommes ou biographies des 558 personnages de tous les temps et de tous les pays qui figurent dans le Calendrier positiviste d'Auguste Comte, traduit de l'anglais par CH. AVEZAC-LAVIGNE, traducteur de *la Philosophie positive condensée par miss Martineau.*

Prix : **1** franc par fascicule, et **12** francs l'ouvrage complet.

E. LEROUX, éditeur, rue Bonaparte, 28, Paris.

Les volumes I et II du **Cours de Philosophie positive** d'Auguste Comte (*aux Bureaux de la Revue occidentale*). Prix : **8** francs chaque volume.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

Versailles. — Imp. Vᵉ E. Aubert.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE POSITIVISTE

10, rue Monsieur-le-Prince, 10

Dr BRIDGES. — *The Unity of Comte's Life and Doctrine*, London, 1866 (épuisé). — *Discourses en Positive Religion*, Contents : *Prayer and Work: Religion and Progress; Positivist mottoes; Centenary of Calderon; Man the Creature of Humanity, Comte the successor of Aristotle and S. Paul* (Reeves et Turner); 1 s. — *Positivism and the Bible*, 9 d. — *Colbert and Richelieu.* — *A Catechism of Health, adapted for primary schools*, 1 d. — *The Influence of civilisation on Health*, 6 d. — *The Moral and social aspects of Health*, 2 d. — *History, an Instrument of Political Education*, 3 d.

CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISES DE PARIS. — *Des Caisses de retraite pour les vieux ouvriers :* Réponse au questionnaire dressé par la Commission parlementaire (1880), 0,25. — *Le Positivisme au Congrès ouvrier de Paris* (1881) : Discours prononcés par E. Laporte sur l'*Enseignement professionnel;* par I. Finance sur les *Sociétés coopératives;* par F. Magnin sur la *Représentation des ouvriers au Parlement*, br. 0,50.

Dr CLEMENT. — *Table analytique des matières contenues dans les* 21 *premiers volumes de la* Revue occidentale (Mai 1878 à Janvier 1889), 0,30.

Dr RICHARD CONGREVE. — *The Roman Empire of the West*, London, 1855 (Trübner), 4 s. — *Elizabeth of England*, 1862, 2 s. 6 d. — *India* (J. Chapman), 1 s. Traduction française, épuisée. — *The new Religion in its attitude towards the old*, 1 s. — *The propagation of the Religion of Humanity*, 1 s.

LOUIS CONS. — *Un Cours d'Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris (Delagrave). — *Biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes*, 1 vol.

W. DE CONSTANT-REBECQ. — *Synthetische overdenkingen*, in den gest van het Positivisme, Betreffende Wijsbegeerte, zedeeler en Religie, La Haye, 1857. Traduct. fr., 1 vol., 6 fr. — *Appréciation positive du Mysticisme chrétien et spécialement de l'Imitation*, 1 vol., 3 fr.

H.-J.-S. COTTON. — *New India*, Calcutta.

HENRI CROMPTON. — *Letters on social and political subjects*, London, 1870. — *Industrial Conciliation*, 1876, trad. fr., par J. Weiler (Bruxelles). — *Industrial Organisation*, 1 d. — *The Western Révolution*, 3 d.

OSCAR D'ARAUJO. — *Le Fondateur de la République Brésilienne* (Benjamin Constant Botelho de Magalhaès). Paris, 1891 (L. Boulanger).

HENRI D'OLIER. — Table analytique du *Système de Politique positive* d'Auguste Comte, 1 fr. 50.

T.-L. DONKIN AND R. CONGRÈVE. — Translation of *Appeal to Conservatives* by A. Comte, London (Trübner), 1 vol., 2 s. 6 d.

Dr PAUL DUBUISSON. — *Des quatre Sens du toucher et en particulier du Sens de la musculation*, br. 1 fr. 50. — *La Crémation*, en collaboration avec le Dr Lacassagne, br., 2 fr.

ANTONIN DUBOST. — *Des Conditions de Gouvernement en France*, Paris, 1 vol. (Alcan), 7 fr. 50. — *Danton et la Politique contemporaine* (Charpentier), 3 fr. 50. — *Danton et les Massacres de Septembre* (Charavay).

HENRI EDGER. — *Comte's Positivist Calendar*, New-York. - *A. Comte and the middle Ages*, Presbourg.

HENRI ELLIS. — *What Positivism Means*, London (Reev. et Turn.), 1 d.

ISIDORE FINANCE. — *Des Chambres syndicales ouvrières et des Associations coopératives :* Discours prononcés au Congrès ouvrier de Marseille, 0,15.

F.-G. FLEAY. — *Three Lectures en Education*, London (Reev. et Turn.), 1 s.

DON JOSÉ SEGUNDO FLOREZ. — *Teatro espanol escojido. Coleccion selecta del antiguo teatro espanol*, Paris, 1854 (Garnier), 1 vol., 8 fr.

J.-B FOUCART. — *La Grève des charbonniers d'Anzin en 1866.* — *Le projet Dufaure et le Droit d'association*, 0,50 c. — *La Toussaint*, ode, 1 fr. — *La Cité nouvelle*, ode, 1 fr.

P. FOUCART. — *Le Centenaire de Voltaire*, 1 fr. — *De la Fonction industrielle des femmes*, 1 fr. — *La Mode et le Salaire*, 0,50 c.

WILLIAM FREY. — *Positivism and Socialism*, 1885. — *On Religion*, 2 d., London.

JAMES GEDDES. — *The Month Gutenberg or modern industry*, London.

C.-S. HALE. — *An historical Sketh of religious economy*, relative to the future race.

J. CAREY HALL. —*A general view of Chinese civilization* from the French of P. Laffitte. Yokohama.

FRÉDÉRIC HARRISON. — *Oliver Cromwell*, London, 1889 (Macmillan), 1 vol., 2 s. 6 d. — *The Industrial Republic*, 1 d. — *Marriage*, 2 d. — *The Memory of the Dead*, 1 d. — *A New Era*, 1 d. — *Order and Progress* : I. Thoughts on government; II. Studies of political crises, 1875.

E.-B. HARRISON. — *Service of Man* : Hymns and Pœms, 6 d.

C.-G. HIGGINSON. — *Auguste Comte*, London (Reev. et Turn), 1 d. — *A More Excellent Way*, 1 d. — *The Moral significance of the Story of Faust*, Manchester (E.W. Allen), 2 d. — *Maxims from Comte's Works*, 1/2 d. — *Sylabus of Lectures : The Sciences, what they are, and how they grew*, 1 d.

HENRY DIX HUTTON. — *Comte, the Man and the Founder* : personal recollections to which are added *Portraits, Memorials*, and *Tabular Selections*, London (Reeves et Turner), 6 pence.

INVOCATION A L'HUMANITÉ, chant religieux pour voix de basse, avec accompagnement de piano, paroles et musique, 2 fr.

JOHN K. INGRAM. — *The present Position and Prospects of political Economy*, Dublin, 1878 (Ponsonby). — *Work and the workman*, 6 d. — *History of political Economy*, 6 s.

Dr JARELY. — *Les Solutions sociales du Positivisme*, br. (épuisé).

CH. JEANNOLLE. — *De la Participation des Ouvriers dans les entreprises de travaux publics* (1882), Br., 1 fr.

CH. JUNDZILL. — *La Philosophie positive*, Br. (épuisé).

Dr KAINES. — *The Beauty of Holiness*, London (Reev. et Turn.), 2e édit., 4 d. — *Seven Lectures on the Doctrines of Positivism*, 2 s. 6 d. — Clairaut's *Elements of Geometry* (Trubner), 4 s. 6 d.

AUGUSTE KEUFER. — *La Découverte de l'Imprimerie*, br.

SAMUEL-A. KUN. —*Le Programme de l'Avenir* : réponse à Mgs. Schlauch, évêque de Szathmar, en Hongrie, br. 1 fr.

E. LAPORTE ET I. FINANCE. — *Du Marchandage et du Travail à la minute* (1879), 0,15.

A.-M. DE LOMBRAIL. — *Aperçus généraux sur la Doctrine positiviste*, Paris, 1858 (Capelle), 1 vol., épuisé.

JOS LONCHAMPT. —*Essai sur la prière*, 3e édit., 0,50 c. — *Principes de mécanique générale*, br.

On trouve aussi rue Monsieur-le-Prince, 10 :

Auguste Comte sur son lit de mort, lithographie, in-folio. . . .	5 »
Photographie de la maison où est né Auguste Comte, à Montpellier, une feuille in-4°.	2 »
Auguste Comte, buste en plâtre de grandeur naturelle, par Antoine Etex	40 »
Auguste Comte, lithographie, par M. Tony Touillon.	1 »
Clotilde de Vaux, lithographie, par M. T. T..	1 »
Pierre Laffitte, lithographie.	1 »

15 Gutenberg 105. 16e ANNÉE. — N° 5. 1er Septembre 1893.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

CINQUIÈME LEÇON (1).

SAINT BERNARD. — THÉORIE GÉNÉRALE HISTORIQUE ET DOGMATIQUE DE LA VIE MONASTIQUE

I. *Conception générale de la vie monastique*

Au commencement du IVe siècle, vers 310 après Jésus-Christ, a surgi en Orient un phénomène qui a joué dans l'évolution du catholicisme un rôle important : c'est la vie monastique. Elle s'est répandue d'Orient en Occident et, sous des formes très variées, elle a eu une influence considérable. C'est ce grand phénomène sociologique que nous voulons apprécier. Nous lui consacrerons deux leçons : dans l'une, nous étudierons surtout

(1) Cette leçon a été professée au Collège de France, le dimanche 4 Décembre 1892, de 3 heures à 5 heures.

sa nature et sa constitution et, dans l'autre, ses résultats.

Mais nous devons faire précéder notre théorie historique de considérations de sociologie statique, où nous apprécierons comment cette vie monastique se lie à la théorie de la société et de l'homme. Car, il faut le rappeler, il s'agit toujours, dans toutes institutions ou événements quelconques, de l'homme et de la société; c'est leur nature qu'il faut toujours retrouver, sans quoi nous donnerions une importance exagérée à des formes transitoires et même nous ne les comprendrions pas réellement. C'est pour cela qu'il est indispensable de donner une théorie statique du phénomène auquel se rattache la vie monastique. Ce phénomène se décompose en deux, que nous étudierons successivement : 1° préoccupation prépondérante et plus ou moins absolue de la vie morale, en réduisant la vie sociale à son minimum ; 2° association de personnes s'y inspirant du même type de culture morale et formant un être collectif plus ou moins durable, plus ou moins passager, dans le grand être collectif : Patrie, Humanité. Nous allons étudier successivement ces deux aspects de la question.

Il faut distinguer le point de vue moral du point de vue sociologique, quoiqu'ils soient intimement mêlés dans la réalité des choses. Ces deux points de vue se sont développés avec leur caractère propre, et l'équilibre qui doit exister entre eux a été jusqu'ici simplement spontané, donnant lieu souvent aux plus graves oscillations. Une théorie positive pourra seule établir une certaine harmonie entre ces deux aspects distincts quoique connexes, sans éviter tout à fait des luttes inévitables. La sociologie étudie et considère la société proprement dite dans sa constitution : propriété, famille, langage, hiérarchie sociale, gouvernement, etc.; la morale, au contraire, étudie l'homme dans ses mobiles, leur culture,

leur règlement et leur développement; en ne séparant pas la considération du corps de celle de l'âme. D'après cette vue générale, l'on peut considérer dans la vie de l'homme, ou bien l'accomplissement de fonctions sociologiques, ou bien la culture des sentiments et des idées, indépendamment de toute application déterminée. L'évolution sociale a poussé à un développement croissant de cette destination. Chez les populations essentiellement militaires, comme les Romains surtout, le point de vue sociologique prévaut complètement; néanmoins, chez les Grecs, qui furent des militaires avortés, la classe des philosophes offrit un grand type de la culture morale directe, considérée à part de la destination sociologique. L'avènement du catholicisme donna à cette division une consistance inconnue jusque-là en Occident, et dont l'Orient bouddhique avait seul offert auparavant un type décisif. C'est d'après une saine théorie de la nature humaine, combinée avec une appréciation historique, que nous pouvons constituer une théorie abstraite de la vie morale, considérée comme étant à elle-même son propre but.

Le but de la vie morale consiste, au fond, à limiter ou même comprimer les instincts personnels, et à développer les instincts altruistes. Cette double opération s'accomplit par des actes qui ne se rapportent à aucune destination pratique. La série de ces actes constitue une véritable expérimentation; et, quand les résultats en auront été convenablement étudiés dans les manifestations du passé, ils fourniront de précieux documents pour l'étude de la nature humaine. Ainsi, l'on peut dire, dès à présent, qu'ils servent à démontrer ce grand théorème de morale : Tout effort moral doit toujours se lier à une modification matérielle de notre régime, soit pour l'alimentation, soit pour l'habillement, les heures de lever, de coucher, etc.

La lutte pour diminuer les instincts personnels porte surtout sur l'instinct nutritif et l'instinct sexuel, intimement solidaires, du reste. A cet égard, l'on a pu organiser tout un ensemble de pratiques d'abstinence, plus ou moins bien rationnellement fondées. Les procédés pour combattre la vanité, l'orgueil, ont donné lieu aussi à des expérimentations variées. Il faut joindre à ces *pratiques,* qui sont de véritables expérimentations, comme je l'ai déjà dit, tous les efforts pour supporter la douleur, la fatigue, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques relatives à la sensibilité proprement dite et au système musculaire.

La modification relative à nos penchants supérieurs a donné lieu à tout un ensemble de méthodes, dont les principales sont : la prière, orale ou muette ; la lecture ; enfin, la contemplation d'un type, à la réalité objective duquel on croit plus ou moins, et qui est finalement l'élément de coordination des efforts d'amélioration individuelle. En Orient, il y a le type de Bouddha ; en Occident, celui, bien plus systématique encore, de Jésus-Christ.

L'ensemble de tous ces procédés de répression des instincts personnels et d'excitation des instincts sympathiques constitue ce que les directeurs de la vie monastique ont appelé la *vie contemplative*, par opposition à la *vie active,* qui se propose toujours la modification des choses et des hommes dans un but sociologique déterminé.

A l'état positif, tout homme s'assujettira, sans doute, à un certain degré, habituellement périodique, de vie contemplative, pour se retremper dans une vue d'ensemble et dans une aperception de morale générale, dont la pratique tend toujours à nous éloigner. Mais, même à l'état positif, un trop grand développement, et surtout exclusif, de la vie contemplative présente de

graves inconvénients, qui s'aggravent nécessairement dans l'état théologico-métaphysique, à cause du caractère absolu de la doctrine, parce que le type idéal que l'on veut réaliser est plus ou moins en contradiction avec la destination sociologique que la pratique nous impose.

Un inconvénient qui frappe d'abord dans la prépondérance exclusive de la vie contemplative, c'est de nous montrer des gens qui se préparent toujours, pour ne réaliser jamais ; ce qui constitue une déperdition considérable des forces sociales. Un second inconvénient, c'est l'extrême développement de la vanité chez les mystiques, qui passent toujours à leur crédit le désir plus ou moins vague d'être parfaits et qui, en vertu de ce désir même, se préfèrent constamment à ceux qui agissent et réalisent, avec les imperfections, inséparables de toute réalité, qu'évitent seuls ceux qui ne font rien, ou dont la vie se passe dans l'immaculée contemplation de leurs vertus possibles. Il faut surtout se méfier de ceux qui n'ont que des vertus qu'on ne peut jamais vérifier. Cette disposition des mystiques les conduit, du reste, à un esprit critique très développé, qui est fréquent chez ceux qui, ne faisant rien, ne s'exposent jamais à aucun mécompte. Du reste, le mysticisme, sincère chez un grand nombre, prête chez d'autres à une facile hypocrisie ; et c'est dans ce mysticisme que se réfugient le plus souvent les vanités immenses combinées avec les capacités infiniment petites. Quoique le Positivisme, depuis la mort d'Auguste Comte, n'offre qu'une génération de durée, son évolution permet déjà de vérifier, pour des observateurs judicieux, les diverses observations que je viens d'énoncer.

Néanmoins, cette vie contemplative jouera toujours, comme je viens de le dire, un rôle nécessaire ; et, dans le passé, ce rôle a été très considérable, en offrant aux

couple, homme et femme, dont la fonction naturelle est la reproduction ou la continuation de notre espèce. Ce couple fondamental est complété par l'adjonction des ascendants et des descendants. Le lien essentiel est l'affection, sous des formes variées, altruistes et égoïstes; l'amour conjugal, filial et paternel, nous en présente les éléments principaux.

Le second être collectif est la Patrie; j'en ai donné depuis longtemps la définition systématique. La Patrie est la réunion d'un nombre plus ou moins considérable de familles qui, s'étant approprié une partie de la planète, vivent sous la direction d'un même gouvernement, pour les successeurs, sous le poids des prédécesseurs. Le siège de la Patrie est un certain pays et une activité commune en est le caractère fondamental.

L'Humanité est la réunion de toutes les patries; elle est caractérisée par l'unité du siège planétaire qui les réunit toutes. Une foi commune, c'est-à-dire l'acceptation universelle de notions de plus en plus nombreuses, au nom et au moyen desquelles s'accomplissent les actions et les réactions des diverses nations, une foi commune, dis-je, en est le caractère fondamental.

Ces trois êtres collectifs se développent d'après des lois naturelles, dont l'étude constitue la sociologie statique ou dynamique; et notre intervention modificatrice est subordonnée aux lois naturelles de cet ordre de phénomènes.

Mais dans les deux grands êtres collectifs, Patrie et Humanité, ont de tout temps surgi des êtres collectifs plus ou moins artificiels, qu'on a appelés des associations ou des corporations et dont l'action est plus ou moins puissante. Il est évident, malgré les belles études que l'empirisme pratique a révélées aux légistes comme aux politiques, que la théorie ne pouvait en être systémati-

En outre, en Occident surtout, plusieurs de ces associations ont combiné avec la satisfaction de la vie purement contemplative un but sociologique plus ou moins déterminé; cette combinaison s'est faite spontanément, surtout chez les bénédictins et systématiquement chez les jésuites. Dès lors, il s'est formé des êtres collectifs artificiels, et il est nécessaire que nous en donnions maintenant, d'une manière sommaire, une théorie abstraite, qui est indispensable pour bien juger le passé, comme le présent et l'avenir.

Donnons d'abord une définition abstraite de l'être collectif : *Un être collectif est la réunion d'un nombre plus ou moins considérable d'individus ou de groupes d'individus qui, sous une certaine direction, dans un siège déterminé et avec des ressources communes, poursuivent un même but.*

En faisant varier l'intensité de tous les éléments distincts que contient notre définition de l'être collectif, nous aurons, je crois, tous les cas réels, mais aussi tous les cas possibles. Cette notion de l'être collectif reçoit une grande lumière, si on la compare à la notion de *système*, tel que la mécanique générale nous le définit. L'on sait que les géomètres appellent système une réunion de points qui ne peuvent obéir librement aux forces qui les sollicitent, à cause de la liaison qui existe entre eux, et d'après laquelle le mouvement propre de chaque molécule est retenu ou excité par la réaction de toutes les autres. Cette définition s'applique évidemment à la conception de l'être collectif et elle l'éclaire. Il y a trois êtres collectifs spontanés et sous l'action desquels s'accomplit toute existence humaine; ce sont : la Famille, la Patrie et l'Humanité. La famille est la réunion d'un certain nombre d'individus, et son siège fondamental est la maison. Ces individus sont réunis par les liens du sang. L'élément fondamental de la famille est le

agit en déterminant l'adhésion libre des individus à des doctrines communes. Quoique cette division ne puisse être systématisée qu'à l'état normal par la combinaison d'un régime industriel et pacifique avec une foi scientifique, néanmoins son action s'est toujours fait sentir, parce qu'elle tient à la nature même des choses. Les progrès successifs de l'évolution humaine se sont accomplis, en effet, parce que des individus, en nombre plus ou moins considérable, se sont plus ou moins spontanément groupés, d'après des opinions nouvelles, surgies sous l'initiative d'esprits plus ou moins supérieurs, qui savaient, mieux que d'autres, se rendre les organes des nécessités créées par le mouvement spontané de la société.

Il s'est produit ainsi une sorte de conciliation entre l'ordre et le progrès, au milieu des tiraillements des actions et des réactions d'un mouvement qui ne pouvait être réglé alors par aucune théorie systématique.

Grâce à cette théorie abstraite, nous pourrons apprécier et juger l'action de la vie monastique qui, née d'une libre et indépendante initiative individuelle, a donné lieu à des êtres collectifs, plus ou moins réglés et coordonnés, suivant les circonstances sociologiques. Néanmoins il faut reconnaître que les caractères fondamentaux primitifs de l'institution se sont toujours conservés, au milieu d'une immense et profonde transformation, suivant une loi sociologique qui se vérifie en bien des occasions.

Il y a, dans la vie monastique, la combinaison de la poursuite d'une vie subjective, systématisée par le culte d'un type déterminé, qui est au fond Jésus-Christ, avec une association de ceux qui poursuivaient la réalisation de ce type et qui constituaient ainsi une force sociale plus ou moins puissante. Néanmoins les deux points de vue sont séparables, quoique connexes, et

cette séparation s'est nettement caractérisée au début, comme au milieu et à la fin de l'évolution monastique.

D'après ces principes nous pourrons apprécier les divers types d'après lesquels Auguste Comte a caractérisé la vie monastique.

Auguste Comte a consacré spécialement une semaine à l'appréciation de la vie monastique, c'est celle de saint Bernard. Mais il y a, il faut le remarquer, d'autres types qui appartiennent à d'autres semaines du mois de saint Paul : comme saint Augustin, saint Basile, Ignace de Loyola, saint Vincent de Paul, et même saint François d'Assise et saint Dominique qu'Auguste Comte a placés dans la semaine d'Innocent III. Mais notre théorie générale embrassera facilement tous ces cas.

Rappelons d'abord la composition de la semaine de saint Bernard, la voici :

1. Saint Benoît .... *Saint Antoine.*
2. Saint Boniface .... *Saint Austin.*
3. Saint Isidore de Séville...... *Saint Bruno.*
4. Lanfranc .... *Saint Anselme.*
5. Héloïse..................... *Béatrice.*
6. Les architectes du moyen âge. *Saint Benezet.*
7. Saint Bernard.

Dans cette semaine, Auguste Comte n'a introduit qu'un type de la vie monastique en Orient, c'est-à-dire le fondateur, saint Antoine. Tous les autres appartiennent à la vie monastique occidentale, qui a seule joué un rôle vraiment décisif dans l'évolution de l'Humanité.

Une seconde observation est nécessaire à faire sur l'introduction d'Héloïse et celle de Béatrice, dans la semaine de saint Bernard. Pour Héloïse, la chose est plus facile à comprendre; elle représente la vie monastique féminine, mais aussi quelque chose de plus : l'initiative et l'action de la femme avec une certaine indépendance, en restant néanmoins dans les données du système so-

cial correspondant. Enfin, le type d'Héloïse, outre son amour pour Abélard, avec un caractère de dévouement et de plénitude, représente aussi la culture intellectuelle de la femme, sans son déclassement. Il faut reconnaître que tous ces caractères se rapportent à la vie monastique, conçue dans ses aspects divers de règle, de subordination, mais aussi d'indépendance et d'initiative. C'est du moins ainsi que je comprends l'introduction d'Héloïse dans le calendrier positiviste et spécialement dans la semaine de saint Bernard.

Il faut maintenant que j'explique comment, à mon avis, se justifie l'introduction de Béatrice, le type à la fois réel et idéal, que Dante a si admirablement idéalisé. La vie monastique a, comme nous savons, pour base le développement de la vie subjective, coordonné par un type déterminé, qui serve à la fois à l'effort de règlement des instincts personnels et aussi à l'excitation des instincts sympathiques. Dans la vie monastique catholique, ce type est celui de Dieu et surtout celui de Jésus-Christ, Dieu et homme. Il ne pourra en être de même à l'état positif et cependant le problème posé par la vie monastique devra être résolu et un type ou des types seront nécessaires pour coordonner la vie subjective. Auguste Comte, par sa théorie et sa pratique, a tracé la marche vers l'état normal. Dante l'a pressenti dans la création du type de Béatrice, en anticipant, comme le font les grands poètes, sur l'état normal que systématisent les philosophes. Mais, en même temps, ce type qui sort du catholicisme, puisqu'il ne s'agit plus de Jésus ni de Dieu, y reste néanmoins, puisque Dante l'a lié à sa grande idéalisation catholique. Il paraît, à mon avis, qu'Auguste Comte a montré là sa profondeur habituelle, quoiqu'il n'ait nulle part motivé sa décision. Dans Béatrice, c'est l'avenir qui apparaît dans la conception idéale du passé.

Les architectes du moyen âge et saint Benezet représentent la participation de la vie monastique aux arts plastiques. En premier lieu, ces architectes du moyen âge ont d'abord été des moines qui ont fondé une nouvelle architecture, adaptée à la nouvelle situation religieuse créée par le catholicisme en Occident. Les architectes laïques qui ont succédé ont modifié l'architecture précédente, par l'introduction de l'ogive ; et s'ils ont cessé d'être des religieux, leurs constructions néanmoins avaient une distinction cultuelle. Il faudra, à mon avis, quand on organisera la célébration cultuelle, adjoindre à ces architectes religieux le souvenir des types monastiques qui ont tant contribué à la création de l'harmonie musicale.

Dans saint Benoît, Auguste Comte honore le vrai coordinateur de la vie monastique occidentale, de celui qui a créé pour la papauté l'équivalent de la légion pour le sénat de Rome! Enfin, saint Boniface, saint Austin et Lanfranc représentent la grande opération de l'incorporation de la Germanie et de la Grande-Bretagne à la civilisation occidentale.

Quant à saint Bernard, il constitue le type incomparable de la vie monastique en Occident. Austère dans l'exécution scrupuleuse de la vie monastique proprement dite, il exerce dans l'Eglise elle-même une grande influence d'opinion, qui agit sur la papauté elle-même. Son action s'applique aux plus grandes opérations de la politique, en même temps qu'il veille à la stabilité dogmatique du catholicisme, qu'il cherche à rendre compatible avec un certain développement mental, comme l'offre plus spécialement le type de saint Anselme. Saint Bernard nous offre finalement le plus admirable type que pouvait comporter le catholicisme, de la combinaison du progrès avec l'ordre, de l'indépendance avec le concours.

II. — *De la vie monastique en Orient.*

La vie monastique a surgi en Orient, chez des populations où le caractère militaire n'était pas absolument prépondérant. L'exemple le plus considérable, celui du bouddhisme, a, par sa nature monastique même, porté un coup décisif au régime des castes ; puisque la chasteté était recommandée et que les moines bouddhistes se recrutaient partout. Mais, quoique la vie monastique chrétienne ait des rapports naturels de similitude avec le bouddhisme, néanmoins elle s'est développée avec une originalité propre. Chez les Juifs, l'exemple de saint Jean-Baptiste et de quelques autres nous offre un type qui a dû probablement influer sur l'avènement de la vie monastique dans l'Orient chrétien, de même que l'exemple de la vie des premiers disciples immédiats de Jésus-Christ. Il en est de même de l'exemple célèbre des esséniens et des thérapeutes. Ce sont là, sans doute, des antécédents qui ont dû servir à l'avènement de la vie monastique orientale ; néanmoins, il est évident qu'ils ne peuvent être qu'un phénomène d'excitation et que le développement rapide, en Orient et en Occident, de la vie monastique devait tenir à des causes profondes ; sans quoi, l'extension d'un tel phénomène resterait inexplicable ; il y aurait disproportion entre la cause et les effets.

En effet, l'avènement de la vie monastique en Orient tient à des conditions très profondes de la situation même : 1° la nature de la doctrine chrétienne poussait les âmes ardentes à la réalisation du type de perfection morale que le christianisme proclamait ; 2° la conduite mondaine du clergé lui-même et aussi des fidèles, absorbés par les affaires, devait être une se-

conde cause d'excitation pour les natures énergiques et logiques qui mettaient en opposition la réalité avec le type proclamé; 3° l'insuffisante prépondérance du régime militaire pur, chez les populations orientales, dévait disposer les natures ardentes à poursuivre la conquête de la vie future, par l'organisation, sur cette terre, d'une vie directement morale. A ce sujet, on voit qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que le phénomène ait surgi dans l'Egypte.

Nous avons ainsi une conception générale des raisons qui ont amené la rapide propagation de la vie monastique, quand elle eut enfin surgi, sous l'impulsion de saint Antoine, vers 310 après Jésus-Christ. Mais il nous faut maintenant analyser le phénomène avec plus de précision.

Et d'abord, quels sont les caractères essentiels du type idéal que la vie monastique avait la prétention de réaliser? Ce type idéal était la conception même du Christ, conçu comme Dieu et homme et qui devait, par l'imitation même de sa vie, nous conduire à la vie éternelle. L'imitation de cette vie put s'organiser par l'effort continu pour refréner nos deux instincts fondamentaux, sexuel et nutritif, et aussi par l'assujettissement à des privations et à des souffrances spéciales. C'est d'après un pareil type qu'a été réalisée, sous des formes très variées, la vie subjective, élément essentiel de toute vie monastique.

Un second caractère de la vie monastique, c'est que les moines étaient des laïques indépendants du clergé lui-même. Sans doute, celui-ci a fini par exercer une action plus ou moins considérable et quelquefois toute-puissante sur les moines; néanmoins leur caractère d'indépendance a toujours persisté sous une certaine forme, et les corporations religieuses ont constitué une force sociale distincte de la hiérarchie sacerdotale pro-

prement dite. On peut dire la même chose du caractère laïque, car ce n'est que dans la période de décadence du catholicisme, comme chez les jésuites, par exemple, que les membres de la corporation ont pris un caractère essentiellement ecclésiastique, quoique le besoin de laïcité se soit toujours fait sentir par des annexions plus ou moins bien organisées.

Ce caractère de laïcité est resté exclusivement dans le cas des corporations féminines; puisque le catholicisme, et avec raison, avait exclu les femmes de tout sacerdoce.

Ainsi donc, la vie monastique nous offre ce grand phénomène de la société laïque produisant, par sa spontanéité propre, un élément du pouvoir spirituel, qui s'est plus ou moins bien coordonné avec le sacerdoce proprement dit et qui a contribué au développement de l'organisme catholique. Ce rôle de la vie monastique a été profondément heureux, quoique ne pouvant avoir, comme les doctrines correspondantes, qu'une existence passagère. Le sacerdoce, en effet, tendait trop à être absorbé par ses fonctions spéciales, lesquelles aussi le liaient beaucoup trop à un lieu précis et déterminé; ce qui tendait à lui enlever le caractère de généralité indispensable au pouvoir religieux. La vie monastique remédiait dans une grande mesure à un tel inconvénient. En outre, les privilèges du clergé, ses ri chesses croissantes, entre les mains des évêques, nui saient à son indépendance. Les indépendants sont ceu surtout qui ont peu de besoins; chez les moines, cett condition se trouvait remplie, surtout dans la vie mo nastique orientale, mais aussi en Occident.

On peut remarquer, en effet, que les moines ont é un élément précieux de lutte pour les types éminents sacerdoce, quand ils osaient se mettre en opposition l gitime avec le pouvoir temporel.

Cette vie religieuse et, par suite, cette possibilité d'intervention sociale offerte aux laïques constitua un phénomène de la plus haute importance, pour l'utilisation de toutes les natures, quelque inférieure que fût leur situation. La vie des moines, surtout en Orient, et partout dans les premiers temps, n'était rien autre chose que celle des pauvres et des malheureux ; la vie des moines n'était pas plus dure, au fond, que celle des serfs et des esclaves. Mais elle se combinait avec un assujettissement volontaire et une culture morale. Il y a là un type dont l'avenir devra tenir compte ; car, quoi qu'en pensent les socialistes, la vie matérielle de l'ensemble des hommes devra toujours être modeste, et, une fois les premiers besoins satisfaits, l'insuffisance de la vie matérielle devra trouver sa compensation dans un développement moral et intellectuel. Car, le développement effréné des jouissances matérielles, outre qu'il abaisserait de plus en plus le type humain, rendrait impossible l'existence même de la vie sociale.

L'initiative de la vie monastique fut due sans doute à des natures énergiques, ardentes et dévouées, et la direction monastique supposa toujours de pareilles conditions ; mais une fois la vie monastique établie, celle-ci remplit, au contraire, une fonction précieuse, en permettant d'utiliser des natures honorables et quelquefois éminentes, mais dépourvues d'une suffisante personnalité. Ces natures constituent actuellement pour la société occidentale un immense impedimentum ; d'autant plus grave, que l'esprit révolutionnaire développe l'insubordination croissante et la prétention grandissante à puiser d'autant plus dans le capital humain qu'on contribue moins à l'augmenter. La libération des classes laborieuses au moyen âge a donné à ce problème une extension extrême ; ce n'est pas avec des déclamations sentimentales furibondes qu'on parviendra à le résoudre.

Les grands hommes du moyen âge avaient un sens plus profond de la réalité, en ne séparant jamais le problème matériel du problème moral.

Voyons maintenant sommairement comment la vie monastique s'est développée en Orient.

Le type vraiment complet de l'évolution monastique se trouve dans la vie même de saint Antoine, qui en fut le véritable fondateur. Il fut successivement ascète, ermite ou anachorète et finalement moine. L'ascète était le chrétien qui, sans se retirer dans la solitude, réalisait autant que possible le type de la vie évangélique, en s'imposant une vie austère et très souvent le célibat. L'ermite ou l'anachorète était celui qui se retirait dans la solitude, pour y mener cette vie contemplative, pleine d'austérité et autant que possible à l'abri des contacts du monde. Les moines étaient ceux qui, au lieu d'être absolument solitaires, rapprochaient leurs cellules, de manière à se soumettre à des exercices communs et à accepter une certaine direction. Enfin, les cénobites étaient les moines qui, vivant dans un même local, poussaient la vie monastique à son plus haut degré de coordination. Ces divers degrés de vie monastique ont coexisté, mais le mot moine est devenu l'expression générique.

Saint Antoine était d'origine égyptienne; il était né à Coma près d'Héraclée, dans la Haute-Egypte; il est mort le 3 janvier 356, à l'âge de 105 ans. Il était donc né en 251; ses parents étaient, paraît-il, riches et non pas, comme on l'a prétendu, de simples paysans. Il est probable, et c'est l'opinion de Tillemont, qu'il n'était pas dénué d'instruction. La supposition qu'il était un paysan ignorant semble être une de ces légendes chrétiennes, par lesquelles on cherchait à mieux faire ressortir la supériorité de la sagesse divine des saints sur la science orgueilleuse des philosophes. Il mena très jeune la vie

ascétique, se livrant à une vie d'austérité, d'abnégation, en suivant, pour ainsi dire, pas à pas le type de Jésus-Christ, qu'il semble avoir voulu réaliser entièrement. On le voit, en effet, prendre ses diverses déterminations à la suite d'une audition opportune de telle ou telle partie de l'Evangile, où l'on raconte les événements de la vie de Jésus. Il mena jusqu'à 35 ans la vie ascétique ; mais, vers 286, il prend enfin sa décision, confie sa sœur à des femmes chrétiennes et se retire dans la solitude. Il est soumis par le démon à diverses tentations, analogues à celles de Jésus-Christ, comme par exemple de rencontrer sur sa route des plats d'argent et des monceaux d'or. Au bout de quinze ans de cette existence, c'est-à-dire vers 301, il s'enfonce tout à fait dans le désert, marche à l'Orient du Nil et enfin pénètre dans un château abandonné, où il resta vingt ans. On venait deux ou trois fois par an lui porter du pain qui, paraît-il, dans le climat sec de l'Egypte, se conserve, dit-on, une année entière. Là, il fut soumis aux tentations du démon les plus variées, c'est-à-dire qu'il eut, en cette vie si exceptionnelle, de nombreuses hallucinations. Sa réputation allait croissant et il obtint ainsi sur la population égyptienne une puissance énorme d'opinion, augmentée, il ne faut pas l'oublier, par la croyance qu'on avait de sa puissance à chasser les démons des corps des possédés et de guérir les maladies. Après vingt ans d'une telle existence, il abandonna son château, sa vie absolue d'anachorète ; il permit à ses disciples de se grouper autour de lui et commença ainsi à mener la vie monastique, dont il fut le véritable fondateur. Il se fonda, dans son désert et dans la montagne, divers monastères, en nombre toujours croissant et qui acceptaient sa direction morale ; il les instruisait par son exemple et aussi par ses discours, où il prêchait le grand exemple de Jé-

sus-Christ. Systématisant à un degré absolu la distinction entre le corps et l'âme, il était pris par moments du dégoût de toute nourriture, n'acceptant l'alimentation que comme une sorte de honteuse nécessité.

Mais la puissance morale acquise par saint Antoine ne fut pas inerte entre ses mains; il s'en servit noblement et dignement. En 311, il vint à Alexandrie protester contre la persécution de Maximien, et sa vie fut respectée, probablement par l'effet du respect qu'inspirait cette existence faite d'abnégation.

En 328, il prit parti énergiquement pour Athanase contre Arius; il écrivit en sa faveur, agit énergiquement pour la divinité du Christ. Cette acceptation, par saint Antoine, de la thèse de saint Athanase sur la divinité du Christ tenait, sans aucun doute, à des raisons profondes. La systématisation de la vie contemplative ne pouvait véritablement se faire que par l'adoration d'un type qui, sans doute, avait revêtu la nature humaine, sans quoi l'écart avec l'homme aurait été trop considérable, et qui cependant était un Dieu que l'on devait adorer.

Constantin, s'inclinant devant cette grande renommée, écrivit à saint Antoine, qui lui répondit avec simplicité et dignité, en lui donnant des conseils moraux. Un peu plus tard, il intervint directement auprès de Constantin, en faveur de saint Athanase. Saint Hilarion, dont nous parlerons tout à l'heure, vint voir le désert où avait vécu saint Antoine et où ses disciples avaient fondé divers monastères. Fleury nous fait, avec beaucoup de charme, le récit de cette visite : « Après avoir marché « trois jours dans un terrible désert, ils arrivèrent à la « montagne de saint Antoine où ils trouvèrent deux « moines, Isaac et Pélusien, dont le premier avait été « interprète du saint. Cette montagne était de roche et « très haute, étendue d'environ mille pas; du pied sor- « taient des sources, dont les unes se perdaient dans le

« sable, les autres tombaient plus bas et peu à peu for-
« maient un ruisseau : sur les bords duquel croissaient
« une infinité de palmes, qui rendaient le lieu très
« agréable et très commode. Saint Hilarion s'y prome-
« nait de tous côtés avec les disciples de saint Antoine.
« Voici, disaient-ils, où il chantait; voici où il priait; là,
« il travaillait, là, il se reposait quand il était las. Il a
« planté lui-même ces vignes et ces petits arbres; il a
« dressé ce terrain de ses propres mains; il a creusé
« avec un grand travail ce réservoir pour arroser son
« jardin; il s'est servi pendant plusieurs années de ce
« hoyau pour labourer... Quand ils furent arrivés au
« jardin planté d'arbres et d'herbes potagères : Voyez-
« vous, dit Isaac, il y a environ trois ans, comme une
« troupe d'ânes sauvages le ravageait, il arrêta un de
« leurs chefs, le frappant de son bâton par les côtés et
« leur dit : pourquoi mangez-vous ce que vous n'avez
« pas semé? Depuis ce temps-là, ils se contentaient de
« venir boire sans toucher aux arbres ni aux herbes (1).

Nous voyons dans saint Antoine une véritable manifestation de la force morale. Il y a trois sortes de forces : la force matérielle, qui est la base de toute société, et deux forces modificatrices, la force intellectuelle et la force morale. Saint Antoine ne nous offre point un type de force intellectuelle, quoiqu'il fût un homme de beaucoup de sens et d'expérience : la règle qu'il a rédigée et quelques lettres que nous avons de lui le prouvent; mais il fut une grande manifestation de l'influence que peut acquérir une grande force morale. Il y a là une véritable expérience sociologique, que l'on retrouve, du reste, dans beaucoup de types de saints catholiques. Néanmoins, pour ne rien exagérer, nous devons rappeler ce que j'ai déjà dit, que cette force morale était aug-

(1) Fleury, *Histoire ecclésiastique*, livre XIII.

mentée par la puissance que l'on supposait à saint Antoine de chasser les démons et de guérir les maladies. La vie monastique établie par saint Antoine se répandit avec une immense rapidité dans toute l'Egypte ; et c'est par milliers qu'il faut compter ceux qui adoptèrent cette vie. Sans doute, le fait d'appeler à une véritable puissance morale des hommes de la classe tout à fait inférieure, pour qui la vie monastique n'était guère plus dure que leur vie habituelle, fut un élément de succès ; mais il y eut aussi l'influence due à la nature même de la population égyptienne. Dans tout cela, quel rôle joua l'ancien clergé égyptien ? C'est là sans doute une question difficile à résoudre. Au point de vue positif, un travail sur saint Antoine aurait un véritable intérêt. Il permettrait d'aborder la grande question de la combinaison de l'état d'hallucination avec l'état de raison.

La vie monastique instituée en Egypte par saint Antoine se répandit rapidement au dehors de cette province. Saint Hilarion, en Palestine, vers l'an 307, embrassa la vie de l'anachorète, à quelque distance de Gaza, et fut suivi bientôt de nombreux imitateurs. En Syrie, près d'Antioche, saint Siméon Stylite adopta un mode particulier de vie contemplative, en se plaçant sur le haut d'une colonne. Il acquit ainsi un grand renom de sainteté et une puissance morale considérable, dont il fit, le plus souvent, un bon usage ; car il était doué d'un véritable bon sens. Dans le Pont, saint Basile, ordonné prêtre en 362, qui avait reçu une culture élevée des lettres divines et humaines, répandit la vie monastique ; il fit même une règle célèbre, qui contient, comme celles de ses prédécesseurs, un certain nombre d'indications plutôt qu'un code bien coordonné. Les femmes se lancèrent aussi dans cette nouvelle voie qui, à quelques égards, leur convenait spécialement Mais ce fut la vie monastique proprement dite qu'elles adoptèrent.

La vie monastique prit donc en Orient comme une traînée de poudre; et bientôt il y eut toute une population monastique, combinant une grande liberté effective, puisqu'on entrait et sortait de la vie monastique à son gré, avec un règlement moral coordonné et vraiment intense. Cette milice se recruta d'autant plus facilement qu'elle appelait à un rôle, souvent considérable, les éléments les plus actifs de la classe inférieure. Néanmoins cette milice, tout en conservant son indépendance, accepta une subordination réelle envers le sacerdoce. Pour bien juger son rôle et les dangers qu'il offrait, il faut entrer dans quelques considérations sociologiques.

Il est de toute évidence que la conception de la vie monastique chrétienne est absolument incompatible, si on la prend au pied de la lettre, avec le vrai but de l'existence sociale et humaine, qui est de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité. Elle exagère, au-delà de toute limite, l'inconvénient inhérent au monothéisme chrétien, comme à tout monothéisme, qui est de superposer au but réel de la vie, tel que des nécessités fatales nous l'imposent, un but surnaturel et chimérique, poussant à un complet isolement. La vie monastique offrait donc ainsi un danger des plus graves; elle énervait l'activité militaire et abaissait le sentiment social. La vie monastique n'a pu donc rendre de véritables services qu'en permettant la création de certaines forces morales, que la papauté a su utiliser au point de vue politique et qui, dans certaines circonstances spéciales, ont pu concourir au développement social et intellectuel. La vie monastique doit donc être considérée en elle-même comme contradictoire avec le but réel de la vie humaine; et n'ayant eu que, grâce à des circonstances particulières, une utilité transitoire dans l'évolution de l'Humanité.

En Orient, les dangers de la vie monastique se sont

complètement développés; et, quoiqu'elle ait fourni des agents au sacerdoce, comme ce sacerdoce n'a jamais eu de véritable indépendance par rapport au pouvoir temporel, il n'a pas pu corriger les inconvénients, si extrêmement graves, de la vie monastique, en lui donnant une destination sociale, efficace, quoique passagère.

L'action des moines en Orient contribua non seulement à la propagation de la théorie du Christ, mais aussi à celle de la virginité de Marie; et cela tenait à des raisons analogues dans les deux cas. La vie monastique reposant sur la systématisation de la vie contemplative, adoptée exclusivement par des personnes des deux sexes, devait être nécessairement sympathique à la création de types subjectifs propres à la développer. C'est ce qui a eu lieu pour la virginité de Marie, dont les moines orientaux se firent les plus énergiques adeptes.

Les moines furent encore les fervents propagateurs du culte des images et de celui des saints; ce culte est, au fond, contradictoire avec le monothéisme pur. Mais le mérite du christianisme a été précisément de savoir être contradictoire, pour représenter tous les aspects effectifs de notre nature. Aussi le culte des reliques des saints, en premier lieu, finalement celui de leurs images et, au-dessus de toutes, de celles de la Vierge et de Jésus-Christ, prit un immense développement. Les moines y participèrent naturellement, et cela pour une raison générale tirée de leur nature même, à savoir le rôle naturel d'un tel culte dans la vie subjective; mais il y eut aussi des considérations tirées de l'utilité dont ce culte fut pour les moines. Il se forma ainsi une succession de reliques et d'images miraculeuses, qui achalandaient de nombreux monastères et provoquaient d'abondantes donations.

Ce culte des images peut être sans doute, comme l'a si bien expliqué Bossuet, restreint dans les limites les plus positives, si on le conçoit comme un mode d'excitation cérébrale. Mais, dans la réalité effective et pour le plus grand nombre des natures médiocrement intelligentes, et c'est la majorité, il constitue une profonde rétrogradation fétichique; car on en vient à attribuer à telle image spéciale, dans un lieu déterminé, une puissance effective, non seulement pour nous assurer la vie future, mais aussi la santé dans cette vie; comme le montre l'immense troupeau de malades qui, à certains moments, se réunissent à des points déterminés.

Tous ces immenses inconvénients de la vie monastique en Orient devaient frapper nécessairement les hommes politiques; et ils donnèrent lieu à une énergique réaction organisée par Léon l'Isaurien et ses successeurs,et qu'on a désignée sous le nom caractéristique de l'hérésie des iconoclastes. Cette réaction dura de 726 à 840, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle. Mais elle fut enfin emportée par la résistance des populations byzantines; et la situation créée par les antécédents fut plus forte, comme cela devait avoir lieu, que les résistances, raisonnables au fond, des politiques. Le christianisme byzantin entra alors dans sa basse et définitive décadence, après avoir rendu le service de la création du dogme, que le catholicisme latin a utilisé dans sa vie passagère.

L'évolution de l'islamisme fut sans doute l'excitant et le type d'après lequel Léon l'Isaurien organisa sa grande tentative. Ce fut une réaction de l'islamisme sur le monothéisme byzantin, par des hommes qui voulaient donner la prépondérance aux militaires.

Léon l'Isaurien mit beaucoup de prudence dans la poursuite de ses desseins. Il attendit d'être bien affermi pour entrer dans la réalisation de ses projets contre

les images; de plus, il chercha et obtint assez facilement, ce semble, l'assentiment du clergé séculier. Ainsi, en 754, il réunit à Constantinople un concile où siégèrent 338 évêques et qui approuva, à l'unanimité, la suppression du culte des images. Mais lui et ses successeurs eurent contre eux les moines, les femmes et la situation. Son fils, Constantin, à partir de 775, continua avec énergie la politique de son père. Il s'attaqua non seulement aux images, mais aussi aux moines qui en étaient les véritables et les plus énergiques défenseurs. Il supprima les couvents, confisqua leurs propriétés et comprima les insurrections populaires, qui s'élevèrent en faveur du culte des images. Son fils, Léon IV, soutint la même politique, mais avec beaucoup plus de mollesse et moins d'habileté. A peine fut-il mort, en 780, que sa veuve Irène organisa la réaction contre la politique de son mari et de ses prédécesseurs. Elle régnait au nom de son fils. Suivant la marche ordinaire, elle commença par proclamer la liberté de conscience, afin de pouvoir organiser la persécution contre les iconoclastes. Elle parvint à dissoudre momentanément l'opposition des militaires qui soutenaient les iconoclastes. Elle réunit à Nicée, en 787, un concile composé de 350 évêques qui rétablirent, avec non moins de docilité, le culte des images que leurs prédécesseurs, au concile de Byzance, avaient aboli. L'empereur Théophile fut le dernier et le plus violent des empereurs iconoclastes; mais à peine fut-il mort que sa veuve Théodora rétablit définitivement le culte des images; et le byzantinisme suivit sa marche naturelle. Outre l'opposition des moines et des femmes, contre la tentative iconoclaste, il y eut, comme je l'ai dit, la situation, dont il n'était que l'expression. Il était, en effet, contraire à la nature des choses, de vouloir donner à la population grecque l'énergie monothéiste des islamites. Les Grecs étaient plus

ou moins abaissés par des siècles de luttes théologiques. Ils construisirent sans doute le dogme catholique, mais ce furent les Occidentaux qui l'utilisèrent, grâce à une meilleure situation sociale et à de meilleurs antécédents d'esprit et de cœur. Les Grecs furent, au fond, dans ce cas-là, une population sacrifiée.

Mais la tentative iconoclaste eut une réaction considérable et, au fond, heureuse; ce fut d'amener la séparation définitive de l'Orient et de l'Occident et d'émanciper définitivement la papauté de sa fâcheuse subordination envers l'empereur de Constantinople. Grâce à cette émancipation, la papauté se trouva dans une situation homogène, par rapport à l'Occident, au lieu d'être tiraillée entre les tendances orientales de Constantinople et celles propres à l'Occident où elle siégeait.

Les deux papes Grégoire II et Grégoire III luttèrent contre la politique iconoclaste de Constantinople. Nous avons deux épîtres de Grégoire II à l'empereur Léon; il y fixe très nettement les limites entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Il assujettit le corps à la puissance civile et l'âme à la puissance sacerdotale; celle-ci ayant pour arme définitive l'excommunication. Du reste, il a soin de rappeler à Léon que ses menaces sont vaines; car, outre son bon droit, la papauté a l'appui des barbares pieux dont l'épée, avec l'aide de Dieu, saura soutenir la vérité et la justice. Ce langage, comme cette politique, tranchent avec la platitude du sacerdoce byzantin. La papauté organise déjà la grande politique de Grégoire VII; elle en a, à un certain degré, le langage comme les conceptions.

Grégoire III (de 731 à 741) continua la politique de son prédécesseur; l'un et l'autre néanmoins, tout en excommuniant les iconoclastes, ne se séparèrent pas définitivement de Constantinople. Ils préparèrent avec prudence cette séparation. Ils organisèrent pour cela une

alliance définitive avec la famille des Pépins, à qui les liaient tant de raisons politiques et sociales. La séparation fut définitivement accomplie en 800, par Aurélien Ier, lorsqu'il proclama Charlemagne empereur d'Occident. La papauté put dès lors voguer vers ses véritables destinées. La papauté défendit et conserva le culte des images; mais sans tomber, si ce n'est dans sa décadence finale, dans le fétichisme superstitieux, qui devint absolument prépondérant en Orient. Gibbon a très bien rendu cela..... « Les églises de France, d'Alle- « magne, d'Angleterre et d'Espagne se frayèrent une « route entre l'adoration et la destruction des images « que ces peuples admirent dans leur tente, non comme « des objets de culte, mais comme des moyens propres « à rappeler et à conserver le souvenir de quelques évé- « nements qui intéressent la foi (1). »

Les discussions théologiques furent sans doute l'occasion qui amena la séparation de l'Occident et de l'Orient; mais ce ne fut, au fond, que l'occasion. Cette séparation tenait à des raisons profondes tirées du fond même de deux situations très différentes. Le monde grec et le monde romain avaient sans doute des côtés communs, et leur juxtaposition et leur combinaison purent durer, tant que la prépondérance purement romaine eut son caractère militaire, civil et politique; mais l'avènement du monothéisme aggrava les différences et diminua les ressemblances. Dans le monde purement romain, la prépondérance du point de vue social et politique avait définitivement prévalu, et ne put jamais être absolument altérée. En Grèce, au contraire, le point de vue intellectuel l'avait emporté ; sans doute, cette prépondérance nous a valu la création de

(1) Gibbon, *Histoire de la décadence de l'Empire romain*, chapitre 49, traduction Guizot.

la science, mais ce fut l'œuvre de quelques-uns, pour le service éternel de l'Humanité. Pour la grande masse, la prépondérance intellectuelle ne fut que celle d'une métaphysique dispersive. L'avènement du monothéisme chrétien régla sans doute cette métaphysique en lui donnant une destination morale ; mais elle se développa immensément dans l'élaboration du dogme catholique que l'Occident utilisa en y participant peu. La séparation entre les deux populations fut donc profondément aggravée ; et, par suite, la division du monothéisme chrétien en monothéisme byzantin et en monothéisme occidental devint absolument inévitable, et aussi indispensable pour que le monothéisme occidental pût poursuivre, sous l'influence d'une situation sociale prépondérante qui limitait les dangers du dogme, ses glorieuses destinées, grâce à la suprématie papale. On eut aussi le catholicisme romain, si profondément différent du catholicisme byzantin, malgré de vaines similitudes théologiques.

En somme, donc, la prétention du monothéisme chrétien à constituer une religion universelle fut vaine dès le début, puisque cette religion ne put même embrasser les deux portions du monde antique ; et à plus forte raison, le monde islamique, hindou, bouddhique ou chinois. En outre, le mouvement d'émancipation, toujours croissant depuis le XIV[e] siècle, lui a enlevé en Occident la prépondérance.

Le monothéisme chrétien n'est donc qu'une religion locale et temporaire ; c'est à ce point de vue qu'il faut apprécier ses services.

III. — *De la vie monastique en Occident.*

La vie monastique créée en Orient se répandit bientôt et rapidement en Occident, comme nous le verrons tout à l'heure. Mais elle y prit un caractère différent. Sans doute, les bases restèrent les mêmes, essentiellement en ce qui regarde l'organisation de la vie subjective et contemplative ; et il ne pouvait en être autrement. Mais les couvents étaient des forces sociales, plus ou moins bien organisées et, grâce à la situation occidentale, différente de celle de l'Orient, ils jouèrent un rôle tout autre ; les inconvénients furent diminués et les avantages, très considérables quoique passagers, furent augmentés. C'est là ce que notre théorie va faire ressortir.

Si nous considérons l'ensemble de l'évolution monastique en Occident, nous voyons qu'elle nous offre trois périodes bien distinctes : la première correspond au moyen âge; la troisième à l'époque moderne, surtout depuis le XVIe siècle ; et la seconde, ou période intermédiaire, correspond à la fondation des deux grands ordres des franciscains et des dominicains. La première est pleinement progressive et répond à la période de plein éclat du catholicisme ; la dernière est, au fond, rétrograde et, malgré des services secondaires, que nous apprécierons grandement dans notre examen d'Ignace de Loyola, elle est caractérisée par une résistance au mouvement moderne. De nos jours, finalement, la vie monastique peut être considérée comme, au fond, épuisée, ayant plus d'inconvénients que d'avantages. Elle offre une opposition directe au grand mouvement positif, qui conçoit la destinée humaine comme ayant pour but de vivre pour et par la famille, la patrie et l'humanité, en organisant la vie subjective comme

moyen d'atteindre une telle destination. Les citoyens de la terre, placés au point de vue purement planétaire, viennent prendre définitivement la direction des affaires humaines. Quant à la période intermédiaire, ce n'est plus la période du plein éclat, où les ordres monastiques jouent un rôle capital dans l'équilibre et le mouvement de la société occidentale; c'est déjà une tentative de réformation et une organisation de la défense.

Dans cette séance et la suivante, nous étudierons l'évolution de la vie monastique en Occident, dans son organisation et ses résultats, durant la période de plein éclat du moyen âge, dont saint Bernard reste le grand type.

Le premier caractère fondamental de la vie monastique en Occident a été sa subordination à la papauté. Elle est devenue, entre les mains de celle-ci, un instrument d'une force, d'une souplesse et d'une variété vraiment extraordinaire. Or, comme la papauté était placée, par sa situation, au point de vue de l'ensemble des affaires humaines en Occident, elle a nécessairement placé les grands chefs monastiques au même point de vue et, par conséquent, les inconvénients d'isolement et même de dégradation d'une vie purement contemplative ont été évités en Occident; ce qui n'a pas eu lieu en Orient. Les couvents sont devenus ainsi des agents précieux d'action politique et intellectuelle. En outre, ils ont été aussi un élément de haute culture morale, pour les membres du sacerdoce catholique.

En outre, les couvents, comme nous le verrons surtout dans la prochaine séance, ont été une organisation économique. C'est surtout l'avènement du régime féodal qui a permis une telle organisation. Dans ce régime dispersé et complexe, les couvents se sont intercalés naturellement au milieu d'un système qui, manquant de coordination politique, permettait le développement le

plus étendu des forces sociales les plus variées. Ç'a été là un des privilèges les plus importants de la féodalité et par où elle a si grandement servi, pendant une certaine période, au progrès de l'Humanité. Grâce à l'avènement de la féodalité, les couvents ont donc pu jouer un rôle social et économique des plus considérables ; outre que leurs possessions leur assuraient une indépendance nécessaire. Mais une pareille organisation était transitoire comme la fonction correspondante ; elle a eu ensuite les plus graves inconvénients, et toute tentative pour y revenir, même de loin, serait chimérique et coupable ; c'est au pouvoir politique à y veiller convenablement.

Le caractère essentiel de la vie monastique en Occident est, avons-nous dit, sa liaison et sa subordination à la papauté, laquelle a, comme nous l'avons indiqué, associé la vie monastique à un grand rôle politique et social ; mais il faut préciser. En premier lieu, cette liaison a été surtout caractérisée par la relation nécessaire de la vie monastique avec la grande famille des Pépins ; et c'est par sa combinaison avec cette famille vraiment incomparable que la vie monastique a pu servir au grand problème de l'incorporation de la Germanie dans la société occidentale. Enfin, la vie monastique a servi à la solution du second grand problème, l'incorporation de la Grande-Bretagne à la civilisation occidentale ; et son rôle dans la conquête de l'Angleterre par les Normands, si progressive, a été capital.

Nous voyons, d'après cette vue d'ensemble, quels sont les vrais caractères de la vie monastique en Occident ; et combien, grâce à la situation dans laquelle elle s'est développée, elle a pu jouer un grand rôle, passager, sans aucun doute, mais d'une efficacité décisive.

Nous allons maintenant étudier l'évolution en Occident, pendant le moyen âge, de la vie monastique.

La vie monastique fut introduite en Occident, en 341, lorsque saint Athanase, exilé à Rome, y amena quelques moines, qui ne furent d'abord qu'un grand sujet d'étonnement. Nous voulons apprécier d'une manière systématique cette évolution de la vie monastique, de 341 à l'an 1200 ; car c'est vers 1206 que saint François d'Assise et saint Dominique commencèrent à organiser les deux grandes opérations qui ont donné à la vie monastique un caractère nouveau. La période que nous examinons est celle du plein éclat et de la pleine efficacité ; il y a ensuite, au fond, un mouvement de décadence.

Nous avons dit que l'importation monastique de saint Athanase avait d'abord produit de l'étonnement, mais cela ne dura qu'un moment; car, avec de grandes différences, la situation doctrinale, comme la situation sociale étaient favorables à la propagation de la vie monastique.

M. Guizot attribue, tant en Occident qu'en Orient, la propagation, et même, ce semble, la production de la vie monastique aux trois causes suivantes : l'oisiveté et l'ennui qui en est la conséquence, la corruption, la misère. Sans doute, ces trois causes ont agi; je puis même donner une formule générale qui les embrasse toutes et qui a le grand avantage de bien caractériser la différence entre le monde antique et le monde moderne, tel que celui-ci est sorti du moyen âge : *l'empire romain donna au monde la paix, mais non l'industrie*. Le résultat de ce grand fait fut qu'une masse énorme de personnes de toutes les classes se trouvèrent véritablement sans destination sociale; il n'y eut même, au fond, que les militaires et les gouvernants qui eurent une destination précise et purent éviter les trois inconvénients signalés par M. Guizot, et qui étaient la conséquence de la situation générale dont j'ai donné la formule. Mais cela ne suffit pas pour expliquer l'avènement de la vie monastique.

Les hommes n'avaient pas une destination objective suffisante; les plus actifs et les plus ardents durent en chercher une subjective. Mais pour cela une construction mentale était indispensable ; sans quoi, les hommes auraient éprouvé le besoin sans avoir le moyen de le satisfaire. C'est le christianisme qui donna cette création subjective.

La vie monastique importée en 341, par saint Athanase, se développa rapidement. Les représentants les plus éminents du sacerdoce s'en firent les propagateurs ; saint Jérôme, par l'exemple et son ardente activité (son action fut décisive auprès des femmes), saint Ambroise à Milan, et saint Augustin en Afrique.

Ces hommes éminents profitèrent néanmoins de l'expérience orientale pour remédier aux inconvénients qu'elle avait montrés, comme propres à la vie monastique : l'excès des austérités, qui annulaient l'homme, l'hypocrisie, la vanité et l'orgueil, et souvent un esprit d'insubordination et de révolte. Aussi, quoique les anachorètes aient existé en Occident et y aient joué même un certain rôle, ce fut surtout la vie cénobitique qui prévalut, c'est-à-dire une vie en commun, sous un chef; et le règlement de cette vie en commun était souvent d'une extrême rigueur. Ainsi, nous voyons, au VIe siècle, saint Colomban introduire la fustigation pour les moindres délits. L'on vit, par exemple, cette punition appliquée aux moines qui n'avaient pu se retenir de tousser, au commencement du chant des psaumes.

La propagation de la vie monastique fut surtout capitale en pénétrant dans les Gaules, car ce pays devint le vrai centre d'action de la vie monastique. Ce fut le Dalmate saint Martin qui, vers 360, en fut le grand propagateur. Il fonda dans le voisinage de Tours le fameux *Majus Monasterium* (Marmoutiers), en 372, quand il fut appelé au siège épiscopal de cette ville. Il

avait, en 360, fondé sur le Clain, le monastère de Légugé. Ses disciples propagèrent son œuvre : saint Maxime fonda un monastère dans l'île Barbe, près de Lyon; d'autres, successivement, établirent les abbayes de Saint-Martin de Tours, de Chinon, de Saint-Hilaire de Poitiers; et sur les côtes de l'Armorique, ceux de Landvenech et de Saint-Jacut.

Cassien, de 400 à 410, fonda les deux monastères de Saint-Victor et de Lérins. Ces deux monastères furent le centre de la propagation de la vie monastique dans le midi de la France, surtout dans la vallée du Rhône, qui y puisa ses principaux évêques.

Mais c'est de la Gaule que partit le mouvement qui étendit la vie monastique en Irlande.

Patrick, né vers 372, sur les côtes de l'Armorique, esclave en Irlande pendant plusieurs années, s'échappe et gagne la Gaule. Il s'initie à la vie monastique à Marmoutiers, puis à Lérins et finalement à Auxerre. C'est après cette sérieuse et longue initiation qu'il conçut le hardi projet de christianiser l'Irlande; sa préparation à cet égard était, comme on voit, véritablement aussi complète que possible.

La conception de la christianisation de l'Irlande était due au pape Célestin, qui y avait envoyé le diacre Palladius. Celui-ci y meurt, après avoir vu détruire les trois églises qn'il y avait fondées. C'est ce projet de la papauté que Patrick reprend et qu'il réalise, avec une admirable énergie, par la fondation d'un grand nombre de monastères. Son œuvre fut continuée par ses disciples. L'Irlande fut ainsi, au point de vue spirituel, attachée à la civilisation occidentale.

Mais, à son tour, l'ordre monastique de l'Irlande fournit un point d'appui et les éléments d'une action monastique, sur le nord et sur l'est de la Gaule, y compris l'Helvétie. En effet, vers 559, saint Comgall fonda le

monastère de Bancor dans l'Ultonie, qui eut jusqu'à deux et trois mille moines. Saint Colomban, qui en émanait, fonda à son tour, dans l'île d'Iona, une des Hébrides, le monastère de Kol-Kill. C'est de là qu'il partit, vers 590, pour étendre la civilisation monastique, comme je l'ai déjà dit, dans le nord et l'est de la Gaule et dans l'Helvétie. Son action est subordonnée à l'action papale, quoique conservant, à un très haut degré, l'indépendance nécessaire, dans des opérations où l'initiative individuelle était si indispensable. Après des difficultés avec les rois francs, notamment avec Brunehaut, soulevées par son action apostolique, il se retire en Italie, où il meurt le 21 novembre 613.

Nous n'aurions pas suffisamment indiqué la grande évolution monastique du VIe siècle, si décisive en Occident, si nous ne signalions pas la grande opération accomplie en Italie par saint Benoît, qui y donna sa règle, en 528, et constitua, comme nous le verrons tout à l'heure, l'organisation normale de la vie monastique au moyen âge. Mais, vers la fin de ce siècle, la papauté, marchant toujours dans la même direction, conçut le projet de christianiser l'Angleterre. C'est à saint Grégoire le Grand qu'appartient la conception et l'organisation de cette grande opération, à laquelle il employa les moines de son monastère du mont Aventin. La mission fut dirigée par un de ses moines, saint Austin, qui partit au mois de juillet 596.

Le christianisme et la vie monastique s'établirent alors dans toute l'Angleterre.

Les moines de ce pays devinrent, à leur tour, les agents de la propagation de la vie monastique, du christianisme et de la civilisation occidentale dans la Germanie, jusqu'au-delà de l'Elbe. Ce fut aussi sous la direction suprême de la papauté que s'accomplit cette opération capitale, sur laquelle nous aurons à revenir dans

la prochaine leçon. Le pape Grégoire II eut, à cet égard, une action décisive ; mais c'est à saint Boniface, moine anglo-saxon, né vers 683, dans le royaume des Saxons occidentaux, qu'il appartînt de réaliser cette grande opération. C'est vers 719 qu'il partit de Rome pour accomplir sa mission. La vie monastique s'étendit alors progressivement dans toute la Germanie.

L'on voit donc comment s'accomplit graduellement cette propagation de la vie monastique. Nous y voyons un admirable exemple d'initiative personnelle, en même temps que d'une convenable subordination à l'action papale qui en devint, comme nous l'avons déjà annoncé, l'élément coordinateur. Cette vue d'ensemble de l'évolution monastique dans tout l'Occident suffit pour le but que nous poursuivons; les détails relatifs à la propagation graduelle sont, du reste, faciles à compléter.

Néanmoins il y a un élément de l'Occident dont nous n'avons pas parlé, c'est l'Espagne. Ce grand pays, en effet, n'a joué un rôle important, au point de vue monastique qu'à partir du XIII[e] siècle et non pas dans la période ascensionnelle. Dans cette période, l'action de la vie monastique fut en Espagne plus directement morale que sociale; ce qui tenait évidemment à sa position géographique. En outre, la conquête islamique dut nuire aussi à tout développement ultérieur, jusqu'au XIII[e] siècle. Cependant, Auguste Comte a représenté l'évolution monastique au moyen âge, en Espagne, en plaçant sur le calendrier positiviste saint Isidore de Séville. Celui-ci mourut fort âgé, en 636. Il avait été élu au siège de Séville en 603 et il donna sa règle fameuse en 619. Nous avons en outre de lui plusieurs ouvrages. Il prescrit essentiellement aux moines le travail des mains. Chacun d'eux doit travailler non seulement pour sa propre existence, mais aussi pour celle des pauvres. Cette règle prescrit pour chaque jour six heures de tra-

vail et trois heures de lecture. L'abbé doit, le premier de tous, donner l'exemple de la pratique de la vie monastique. Saint Isidore donne par lui-même l'exemple de la combinaison de la vie intellectuelle avec la vie monastique (1).

Quoique ce furent surtout les bénédictins qui, à partir du vi[e] siècle, accomplirent l'évolution de la vie monastique, celle-ci présenta néanmoins des exemples dus à une énergique initiative individuelle, dont le type le plus éminent fut saint Bruno, fondateur des chartreux, vers la fin du xi[e] siècle. Saint Bruno, indigné de la conduite de l'archevêque de Reims, Manassès, prit, vers 1080, l'initiative d'une réforme monastique, qu'il réalisa à la Chartreuse, près de Grenoble. Appelé à Rome, par le pape Urbain II, qui avait été son disciple, il mourut dans un monastère de Calabre, vers 1099.

Nous avons donc ainsi un tableau général de l'évolution monastique en Occident ; et nous en avons indiqué les caractères essentiels. Nous devons préciser cette théorie générale par une appréciation plus spéciale de saint Benoît, qui fut le plus puissant organisateur de la vie monastique au moyen âge et par celle de saint Bernard, qui nous offre le type du plein éclat de cette action monastique au xii[e] siècle.

Saint Benoît naquit en 480, à Nursia, dans le duché de Spolète et mourut dans son monastère du mont Cassin, en 543, à l'âge de 63 ans, le samedi 21 mars, veille du dimanche de la Passion ; il était d'une famille riche et considérable. En 492, à l'âge de 12 ans, il fut envoyé par ses parents à Rome, pour y faire ses études. Mais en 494, à l'âge de 14 ans, Benoît sortit de Rome, avec sa nourrice Cyrilla, et se fit ermite à Subiaco, dans la campagne de Rome, vivant dans une caverne et

(1) Voir Fleury, *Histoire ecclésiastique*, livre xvii.

se soumettant à toutes les austérités de la vie de l'anachorète. C'est là qu'il fit un véritable apprentissage. Il exerça d'abord une grande action sur les prêtres des environs. Vers 510, des moines réunis à Vicovaro vinrent le solliciter de devenir leur chef. Benoît, qui connaissait leur vie dissipée, refusa longtemps et n'accepta qu'à la condition qu'il se soumettrait à la règle qu'il voulait leur imposer. Benoît ne s'était pas trompé, les moines ne purent supporter la vie austère à laquelle Benoît voulait les assujettir ; il eut avec eux de grandes difficultés et il les abandonna définitivement pour reprendre à Subiaco sa vie d'anachorète. Néanmoins, des moines, de simples laïques, vinrent se grouper autour de lui. Il fonda, en 520, un monastère, et bientôt plusieurs autres, au nombre même, dit-on, de douze, contenant chacun douze moines. Benoît, qui avait d'abord expérimenté la vie d'anachorète, expérimenta ainsi la vie cénobitique proprement dite ; il avait alors 40 ans. On ne peut qu'admirer la préparation si longue à laquelle se soumit cet éminent réformateur et la grande expérience qu'il acquérait ainsi dans la conduite des hommes par une direction déterminée. Une expérience profonde se combinait ainsi avec l'enthousiasme, l'ardeur et la passion élevée. Il eut néanmoins de nouvelles luttes à soutenir avec les moines ; et finalement il se retira, en 528, avec quelques disciples choisis et sûrs, auprès de Cassino, sur les frontières des Abruzzes ou de la terre de Labour ; et c'est là qu'il fonda le célèbre monastère du mont Cassin, où il donna sa règle, vers 529 probablement, et organisa le type véritable de la vie monastique au moyen âge. On voit combien fut longue, profonde et sage la série d'essais par lesquels passa Benoît avant d'organiser définitivement son célèbre institut.

Il exerça une grande action sur les moines pour combattre le paganisme, qui avait encore la prépondérance.

Il détruisit notamment une statue d'Apollon, qui était l'objet principal du culte des habitants. C'est là qu'il continua paisiblement sa vie, jusqu'à 543. Il consacra donc les quinze dernières années de son existence à l'organisation définitive de son institut monastique et à la préparation de ceux de ses disciples qui devaient en être les sages ardents propagateurs.

Peu de jours avant sa mort, il reçut la visite de sa sœur, sainte Scholastique, vouée comme lui à la vie religieuse depuis son enfance, et qui vivait dans un monastère proche du sien; ils se voyaient une fois l'an. Leur dernière entrevue, pleine d'effusion, fut consacrée à un long entretien sur la vie spirituelle. Ils moururent à quelques jours de distance l'un de l'autre.

Nous allons apprécier maintenant ce que l'on a appelé la règle de saint Benoît, c'est-à-dire son organisation monastique. Jusqu'à lui, cette vie monastique, quoique ayant partout des caractères communs, et étant soumise inévitablement à de certaines règles, sans lesquelles les hommes ne peuvent vivre en commun, n'avait pas eu d'organisation systématique. C'est saint Benoît surtout qui la lui a donnée. Ce véritable Romain a constitué, pour la conquête de la barbarie à la civilisation chrétienne, un appareil analogue à ce qu'avait été jadis la légion romaine; et de même que celle-ci fut le grand instrument de la politique du Sénat, l'appareil institué par saint Benoît fut une force décisive pour la politique de la papauté.

Saint Benoît organisa, en effet, le monastère comme une sorte d'appareil militaire, qui, sous la direction absolue d'un chef, se prêtât à une action à la fois morale et économique et portât dans les divers pays son action civilisatrice.

Le monastère bénédictin est un être collectif, un vé-

ritable organisme, dont nous devons étudier la constitution et le fonctionnement.

Le monastère est sous la direction absolue d'un abbé, qui joue ici véritablement le rôle d'un général de corps d'armée. Il doit néanmoins consulter les anciens dans les affaires d'importance secondaire, et la communauté tout entière dans celles de grande importance. Mais il décide absolument et irrévocablement; et alors obéissance absolue lui est due. Il nomme et choisit des doyens, sous la direction desquels se trouvent des groupes déterminés de moines. Il n'approuve pas la nomination d'un prévôt ou prieur, qui constituerait un pouvoir qui pourrait contrebalancer celui de l'abbé. D'autres agents sont particulièrement désignés dans la vie du monastère : ce sont l'infirmier, l'hospitalier, le portier, et enfin le cellerier, à qui est confiée la fonction de la conservation et de la distribution des provisions de toute sorte. L'abbé est nommé par la communauté. Chacun est cuisinier à son tour; ce qui prouve, observe Fleury, que la cuisine ne devait pas être bien compliquée. L'abbé est nommé au suffrage universel de la communauté, sans distinction d'âge. Saint Benoît prévoit le cas où le choix de l'abbé serait indigne; il admet alors l'intervention, non seulement de l'évêque, mais même des habitants du voisinage. On est frappé, dans l'institution de ce gouvernement, non seulement de la sage organisation du pouvoir, sans laquelle rien ne se fait, mais aussi de cette participation morale et en même temps consultative de tous les membres de la communauté, et l'on voit nettement que c'est là un corps homogène, dans lequel la base essentielle de la subordination est volontaire, et où la direction et l'exécution appartiennent au chef.

Voyons maintenant en second lieu la composition de l'armée monastique, dont nous venons de voir le gou-

vernement. Les moines se recrutaient volontairement, conformément à l'esprit primitif de la vie monastique. Mais, ce qui est une innovation capitale, c'est l'introduction par saint Benoit, d'un engagement perpétuel, qui lie le moine définitivement au monastère. On lui relit souvent la règle à laquelle il sera soumis; il connaît, par expérience, les charges, devoirs et fonctions de l'existence qu'il va désormais mener. Enfin, il est définitivement reçu, après un engagement écrit de vœu perpétuel, dans une cérémonie solennelle. Cette innovation systématique de saint Benoît me paraît légitime et capitale, car elle assurait la fixité nécessaire de la vie monastique. Du reste, comme l'engagement n'avait pas d'autre sanction qu'une sanction spirituelle, il n'avait pas les graves inconvénients des vœux perpétuels sanctionnés par le pouvoir civil. Cette sanction constitue alors un véritable esclavage, tandis que dans la conception de saint Benoît, quoique la liberté vagabonde primitive, qui empêchait, au fond, la formation de tout organisme collectif solide, eût été supprimée, l'adhésion volontaire était néanmoins à la base. Une seconde innovation corrélative de la première fut introduite par saint Benoît, c'est celle du noviciat. Celui qui aspirait à faire des vœux monastiques était soumis pendant un an à une série graduelle d'épreuves, de manière à ce qu'il pût s'assurer, et les autres aussi, de sa véritable vocation. Les moines étaient essentiellement laïques; néanmoins saint Benoît ne repoussait pas absolument les prêtres, mais il mettait peu d'empressement à les admettre et les soumettait comme les autres à la règle et à la subordination envers l'abbé. Il était, du reste, lui-même un laïque.

Nous devons maintenant, en troisième lieu, examiner le système de pénalité sans lequel aucun organisme collectif ne peut exister, puisque, si tout gouvernement doit

exister et diriger, il doit aussi réprimer. La pénalité essentielle consistait dans les divers degrés de l'excommunication, toujours précédée d'exhortations ou de réprimandes secrètes. Le mot excommunication représente ici, non pas la censure ecclésiastique, mais bien les divers degrés par lesquels on éliminait graduellement un individu de la société des autres : cessation de tous rapports, interdiction de l'oratoire commun et, finalement, travail purement solitaire. On en venait ensuite aux privations temporelles : jeûne et finalement fustigation, dont saint Benoît n'abusait pas comme saint Colomban. Mais si tous ces moyens de répression ne suffisaient pas, l'individu était renvoyé du monastère. On pouvait le reprendre jusqu'à trois fois ; mais ensuite il était exclu définitivement.

Il faut voir maintenant l'activité ou le fonctionnement de la vie du moine dans le monastère, consistant en une culture morale systématique, combinée avec un travail manuel régulier, fortement coordonnée, où se trouve un des caractères les plus remarquables de l'organisation due à saint Benoît.

La culture morale consistait dans l'organisation d'une vie subjective, d'après la conception chrétienne de Dieu et du Christ. Elle se composait d'offices, de nuit surtout, mais aussi de jour, consistant en chants, en litanies, en lectures de psaumes, puis en lectures collectives au réfectoire et en lectures individuelles ; le tout arrangé suivant la saison d'hiver et celle d'été. Une bibliothèque était à la disposition des moines ; ils pouvaient consacrer un certain temps à la méditation et au repos.

Mais, comme nous l'avons dit, le caractère fondamental était l'assujettissement de tous, y compris l'abbé, au travail manuel. La base de ce travail était agricole. L'abbé faisait la répartition des divers groupes.

Les bénédictins se livrèrent sous ce rapport à de grands travaux de défrichement, à la culture des céréales, des légumes et de la vigne. Le monastère était une société économique complète, qui pouvait se suffire à elle-même. Il y avait moulin, boulangerie et les divers métiers nécessaires à l'habillement et même à la fabrication des instruments agricoles, maçonnerie, charpente, etc. Saint Benoît même a soin d'observer, que ceux qui travaillent de la vie manufacturière ne doivent pas s'enorgueillir vis-à-vis de ceux qui sont surtout livrés à la vie agricole et qui n'ont pas besoin d'un apprentissage aussi spécial et aussi élevé que les autres. Il faut nous arrêter ici, pour contempler le grand phénomène qui vient de s'accomplir.

C'est la première tentative que l'humanité ait vue de réhabilitation du travail manuel, considéré jusque-là comme purement servile. Le travail est désormais l'activité libre de gens voués, d'ailleurs, simultanément à la plus haute culture mentale et morale que comportât l'époque correspondante. Le règlement de notre activité matérielle doit combiner, à l'état normal, le double point de vue sociologique et moral; c'est ce que nos prétendus socialistes oublient également. Singuliers socialistes qui n'invoquent que des motifs purement personnels et qui prétendent résoudre le problème économique séparément de celui de la réformation morale, sans laquelle la solution du premier est absolument impossible! Dans l'organisation bénédictine, c'est le point de vue moral qui domine complètement; le point de vue sociologique ne pouvant être entrevu alors que de la manière la plus confuse. Ce règlement moral du travail apparaît surtout dans la systématisation de l'alimentation et de l'habillement. Pour l'alimentation, elle était très sagement réglée, dans un usage modéré au point de vue de la quantité, comme de la qualité. La nourriture consistait dans le

pain et les végétaux ; la règle admettait une certaine quantité de vin journalière, susceptible d'être augmentée pour les travaux fatigants qu'on était obligé d'accomplir à une grande distance du monastère. Il y avait surtout un repas principal; du reste, saint Benoît acceptait fort bien que la nourriture pût être augmentée suivant le climat. Quant à l'habillement, c'était, avec la propreté en plus, celui des paysans de l'époque. Quand on songe aux épouvantables abus nutritifs des riches Romains, depuis les derniers temps de la République et durant l'Empire, on ne peut qu'admirer et vénérer ce règlement de l'instinct nutritif et de la nutrition, dans ces producteurs effectifs qui faisaient un emploi si sage et si modéré des objets qu'ils savaient produire eux-mêmes. Au fond, le problème a été là grandement posé; et c'est dans ce sens seulement qu'il peut être résolu, mais en y introduisant plus directement le point de vue sociologique. Quant aux malades, des soins spéciaux étaient pris, et une infirmerie était très sagement organisée, d'après les connaissances de l'époque correspondante.

En dehors du monastère proprement dit, mais lui étant annexé, était le local où s'exerçaient les devoirs de l'hospitalité pour les voyageurs et pour les pauvres. Le monastère produisait ainsi, non pas seulement pour lui-même, mais pour les autres.

Nous assistons dans cette fondation capitale, au grand règlement moral du travail, de la nutrition et du travail libre et non plus servile. Quant au règlement connexe de l'instinct sexuel, il avait été organisé d'une manière trop absolue; mais en offrant néanmoins une réaction nécessaire contre les abus excessifs de la civilisation romaine.

Saint Benoît avait ainsi organisé une armée de producteurs coordonnés et liés par une vie morale com-

mune; c'était la nouvelle légion civilisatrice. Mais, comme dans toute armée et même dans tout organisme collectif, l'obéissance était une condition fondamentale; c'est ce que nous allons maintenant examiner.

Il nous faut faire une théorie générale, mais sommaire, de l'obéissance, pour mesurer les avantages comme les inconvénients de l'obéissance absolue qu'exigeait la règle de saint Benoît. L'obéissance peut être prescrite, soit par des motifs moraux, soit par des motifs sociologiques, connexes, quoique distincts. Mais d'abord, donnons une théorie cérébrale de la volonté, de l'obéissance et du commandement.

La volonté est le phénomène cérébral par lequel, nous arrêtant à une décision, nous déterminons les contractions musculaires indispensables à sa réalisation. Par conséquent, la volonté, dans sa base fondamentale, consiste dans le concours de deux penchants élémentaires : *le courage*, qui entreprend, d'où les mouvements excités, et *la persévérance*, d'où les mouvements maintenus. Le troisième penchant propre au caractère, la prudence, d'où les mouvements retardés, intervient aussi, et fait la transition de l'acte final de la volonté avec l'intelligence qui fournit les motifs de nos décisions. Ce concours du caractère et de l'intelligence constitue finalement la fonction composée qu'on désigne sous le nom général de volonté. On a, en combinant les divers degrés des éléments de cette fonction composée, la volonté, tous les cas réels et même possibles.

La volonté est l'élément capital qui caractérise la personnalité humaine, pusqu'elle représente la puissance modificatrice de l'homme sur les choses et sur lui-même. Mais la constitution de la personnalité exige un élément intellectuel qui est fourni par la notion du moi, construite comme je l'ai établi depuis longtemps, par la fonction et l'organe cérébral de la contemplation con-

crète. De la combinaison de la volonté avec la notion du moi résulte la fonction composée de la personnalité.

A cette double notion de la personnalité et de la volonté se joignent les deux dispositions fondamentales, l'une au commandement et l'autre à l'obéissance. La disposition au commandement a pour base l'orgueil et pour élément altruiste, qui lui est lié, la bonté. L'on cherche habituellement à commander, en effet, dans l'ensemble de la vie sociale, par orgueil, sans aucun doute, mais aussi par un certain désir de dévouement pour l'ensemble des autres.

La disposition à l'obéissance est due aux diverses formes de la crainte, résultant d'une application de l'instinct conservateur, qui nous dispose à nous subordonner à ceux qui peuvent conserver notre vie ou bien la compromettre. Mais il s'y joint un élément altruiste, qui est celui de la vénération ou du respect, qui détermine ainsi la subordination volontaire.

Nous avons donc ainsi deux fonctions composées du cerveau : la disposition au commandement et celle à l'obéissance. Chacune d'elles se lie à la volonté dont elle est un élément d'excitation ; et cet ensemble se coordonne avec la notion de notre personnalité, d'où résulte une synergie totale de l'appareil cérébral.

Les deux éléments de cette synergie, à savoir la disposition au commandement ou à l'obéissance, varient suivant les époques, suivant les situations et les opérations particulières auxquelles chacun de nous peut être appelé. Le règlement du commandement et de l'obéissance peut être, comme nous l'avons déjà dit, obtenu par des considérations d'ordre moral ou de l'équilibre cérébral propre à chaque homme ou par des considérations d'ordre sociologique.

Les considérations d'ordre moral consistent à voir quelles sont les conséquences pour notre vie cérébrale

du commandement et de l'obéissance. Et les conducteurs de l'espèce humaine ont depuis longtemps obtenu à cet égard de précieuses observations empiriques que le Positivisme vient enfin systématiser. Depuis longtemps on a observé, par exemple, que l'obéissance pousse davantage à la quiétude; ce que Corneille a si bien exprimé d'après l'*Imitation* : « On va d'un pas plus ferme à suivre qu'à conduire »; tandis que le commandement pousse davantage à l'instabilité.

L'obéissance, au point de vue sociologique, nous offre des variétés d'intensité et de durée extrêmement grandes. Ainsi, dans la vie militaire, l'obéissance doit être absolue dans certaines conditions que chacun peut aisément apprécier; et elle n'est nullement arbitraire, car chacun peut en apprécier facilement la nécessité. Mais aussi elle n'est qu'intermittente.

Saint Benoît a prescrit l'obéissance au point de vue moral. Aussi, cette obéissance a-t-elle un caractère absolu, indéterminé et arbitraire; puisqu'elle n'est pas liée à une fonction sociologique distincte. Ce caractère absolu et arbitraire est augmenté encore par la nature de la doctrine monothéique qui prescrit l'obéissance au nom d'un Dieu tout-puissant, dont l'abbé est le représentant. L'obéissance ainsi constituée eût produit finalement une dégradation absolue, si elle avait pu effectivement durer. Mais comme, dans la réalité effective, cette obéissance se liait à une fonction sociologique précise et énergique du monastère, elle a été limitée et coordonnée par des motifs sociologiques intenses, quoique trop implicites. Il est résulté de là un certain équilibre, qui a produit les plus admirables effets moraux et sociaux, pendant une période ascensionnelle; mais cet équilibre n'était qu'instable. Et dans la période de décadence, où la fonction sociologique du monastère n'existait plus au fond, les inconvénients ont été graves.

La constitution monastique de saint Benoît se répandit partout et très rapidement. Saint Placide, disciple de saint Benoît, porta sa règle en Sicile; saint Maur, son disciple bien-aimé, en Gaule; et d'autres en Espagne.

Ce mouvement monastique si précieux fut altéré et troublé, surtout en France, par les abominables invasions normandes du IXe siècle. Mais à partir du commencement du Xe un mouvement de réformation et d'extension, sous l'influence prépondérante de la constitution de saint Benoît, se produisit; et saint Bernard fut comme la fleur suprême d'un pareil épanouissement. Les trois degrés successifs de cette évolution sont Cluny, Citeaux, et, finalement, Clairvaux.

Cluny fut fondé dans le diocèse de Mâcon, non loin de la Saône, par Guillaume d'Aquitaine, qui prit les précautions les plus extrêmes pour assurer l'indépendance du nouveau couvent, qu'il avait largement doté. Spécialement, il constitua le Pape comme le défenseur du nouveau monastère. Ainsi, le monastère de Cluny devait payer à Rome, tous les cinq ans, dix sous d'or; de cette manière se marquait nettement la subordination de Cluny par rapport à la papauté. Deux hommes éminents, après la mort de Guillaume, Bernon et saint Odon, dirigèrent Cluny: celui-ci fut choisi en 923. En 1063, le monastère lutta énergiquement contre les prétentions oppressives de l'évêque de Mâcon; et il assura son indépendance, en même temps que sa liaison directe avec la papauté. En 1091, Ulrich, moine de Cluny, en rédigea les coutumes et, en 1095, Urbain II, qui vint à Cluny inaugurer le grand autel, lui accorda de nouvelles immunités.

Mais ce mouvement de réformation ne devait pas s'arrêter là; et, en 1098, Citeaux, placé au nord de Cluny et à quelques lieues de Dijon, fut fondé. Citeaux

était dans le diocèse de Langres, et voici dans quelles conditions. L'abbaye de Molême était sous la direction d'un digne abbé, Robert. Molême était en Bourgogne. La règle de saint Benoît était lue régulièrement aux moines de Molème. Quelques moines, d'une nature ardente et élevée, comparèrent bientôt la vie du monastère avec le type fourni par saint Benoît et, frappés de l'écart qui existait, ils résolurent, avec l'approbation de l'abbé Robert, de fonder un monastère, où l'observance de la règle de saint Benoît serait stricte. C'est ainsi qu'ils fondèrent Citeaux. Mais Citeaux ne fut pas seulement un monastère isolé ; réformé, il devint un centre de propagande, pour la constitution de nouveaux monastères soumis à la même règle et liés avec Citeaux ; de manière à former ainsi, non plus un monastère unique, mais un système monastique. Ces nouveaux monastères se nommaient les filles de Citeaux : la première de ces filles fut La Ferté, dans le diocèse de Châlons, en 1113; puis, en 1114. Pontigny, à quatre lieues d'Auxerre, fut la seconde fille. Enfin, Morimont et Clairvaux, fondés en 1115, dans le diocèse de Langres, furent les troisième et quatrième filles.

La rigueur de la règle primitive de saint Benoît semblait devoir empêcher les moines de Citeaux d'avoir ces grandes possessions terriennes qui faisaient du monastère une force économique. Ils tournèrent la difficulté, en donnant surtout, à des frères convers et à des serviteurs à gages, l'administration des biens temporels qu'ils acceptèrent alors sans difficulté. C'est au milieu de cet immense mouvement monastique bénédictin que surgit saint Bernard; car l'abbaye de Molême, d'où émana Citeaux en 1098, n'avait été fondée qu'en 1075. Cela est important à remarquer, afin de mieux se rendre raison de l'action de ce grand homme, déployant son immense activité au centre même d'un

vigoureux mouvement de réforme, où il trouve un point d'appui.

Saint Bernard naquit en 1091 et mourut en 1153, à l'âge de 62 ans. Son activité principale et propre dura donc, à peu près, une génération (1). Il naquit au bourg de Fontaine, près de Dijon. Son père, Tertelin, très estimé du duc de Bourgogne, en était le seigneur; c'était un vaillant et sage chevalier. Sa mère était Aleth, fille de Bernard, seigneur de Montbard. C'était une femme pieuse, vouée tout entière aux soins de sa maison et à l'éducation de ses enfants; elle en eut sept, six fils et une fille; Bernard était le troisième de cette famille. Il perdit jeune sa mère. Tous les sept enfants se vouèrent finalement à la vie religieuse sur l'influence de saint Bernard, qui montra sa puissance d'action sur les hommes, dans le sein même de sa famille. Il fit ses études à Châtillon-sur-Seine, sous des ecclésiastiques séculiers, qui l'initièrent, comme disent les écrivains ecclésiastiques, aux sciences divines et humaines. A tous égards, ils trouvèrent un terrain bien préparé. Il entra à Citeaux en 1113, à l'âge de 22 ans, avec plus de trente compagnons : il y fut bientôt grandement apprécié; à tel point, qu'en 1115, n'ayant que 24 ans, et un an de profession, il fut mis à la tête, comme abbé, du monastère de Clairvaux, dont la fondation avait été décrétée le 25 juin 1115, par la maison-mère de Citeaux. Clairvaux était un lieu très désert, situé sur l'Aube; d'une très mauvaise réputation et qu'on nommait la vallée de l'Absinthe, non pas seulement à cause de cette plante, mais surtout à cause des voleurs qui y trouvaient un refuge. C'est dans ces conditions de difficultés exceptionnelles que saint Bernard

(1) Ceux qui voudraient une étude complète sur saint Bernard pourront lire l'ouvrage remarquable que lui a consacré feu mon éminent ami, John Cotter Morison (V. *Revue occidentale*, n° de juillet 1883).

organisa le nouveau monastère. Les difficultés matérielles pour le monastère de Clairvaux étaient grandes; et il commença dans une extrême pauvreté. Les moines, dit Fleury, étaient souvent réduits à faire leur potage de feuilles de hêtre et leur pain d'un mélange d'orge, de millet et de vesces. C'est dans ces conditions difficiles que saint Bernard groupa, non seulement les membres de sa famille (Gérard, son frère aîné, était cellerier du nouveau monastère), mais aussi les chevaliers, qui remplaçaient ainsi la vie militaire par la vie religieuse. Il est important de remarquer, à cet égard, que saint Bernard fut entouré, dans son monastère, d'hommes de distinction ayant participé à la vie active, initiés aux affaires, et qui durent être pour lui une source précieuse de conseils et d'instruction, profondément utile dans son intervention si remarquable dans les affaires politiques et sociales de son temps. La vie monastique, qu'il mena si grandement, était pour lui une précieuse source d'impulsion; il y venait puiser le renouvellement des forces élémentaires de son esprit, de son cœur et de son caractère, dans les pratiques de la vie religieuse et dans la direction de son monastère. Ainsi s'explique la possibilité de l'immense action exercée par saint Bernard avec une activité prodigieuse dans toutes les affaires religieuses et temporelles de son temps. On peut seulement lui reprocher d'avoir poussé trop loin les austérités monastiques; il y compromit une santé qui semble avoir été véritablement délicate. Saint Bernard exerça une grande action pour la propagation de la vie monastique; et, à sa mort, il avait fondé ou agrégé à son ordre 72 monastères; 35 en France, 11 en Espagne, 6 dans les Pays-Bas, 5 en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoie, 4 en Italie, 2 en Allemagne, 2 en Suède, 1 en Hongrie, 1 en Danemark; mais en comprenant les fondations faites par les abbayes

dépendantes de Clairvaux, on en compta jusqu'à 160 et plus (1). L'on voit donc que cette immense activité monastique embrassa l'Occident tout entier, sur lequel il avait ainsi les renseignements les plus directs et les plus certains ; de manière à constituer entre ses mains les éléments d'information les plus précieux. Il sut, du reste, les utiliser ; car cette activité de fondation monastique ne fut qu'une partie de l'action qu'exerça saint Bernard, sous tous les aspects quelconques de la vie occidentale, dans laquelle il intervint par ses écrits, par sa parole et par les déplacements nombreux qu'il réalisa de tous côtés ; car nous le voyons faire trois voyages en Italie, un en Allemagne, plusieurs voyages en Aquitaine, outre de nombreux déplacements dans les autres parties de la France.

Indiquons sommairement son action sur les affaires ecclésiastiques. En 1128, nous le voyons assister au Concile de Troyes, où il est appelé par le cardinal Mathieu, évêque d'Albani et légat du pape en France. En 1127, il avait soutenu Etienne, évêque de Paris, dans sa lutte contre le roi Louis le Gros. Cette lutte avait été provoquée par des redevances que l'évêque jugeait injustes et il avait été convenu de lancer l'interdit. Le roi Louis le Gros avait énergiquement résisté. Saint Bernard s'adressa au roi lui-même et lui fit les plus énergiques remontrances. Mais Louis le Gros obtint l'approbation du pape. Saint Bernard s'adressa alors au pape lui-même, lui fit comprendre l'injustice de sa conduite et obtint que le pape revînt sur sa première décision. Tout est caractéristique dans cet évènement de la haute action que saint Bernard devait à sa puissance morale. Il agit de même sur le ministre Suger qu'il ramène à un meilleur sentiment de la vie monastique.

(1) Voir Fleury, *Histoire ecclésiastique*, livre LXIX.

En 1130, la mort du pape Honorius amena un schisme, dont les conséquences auraient pù être graves et compromettre, en tous cas, l'unité de l'organisme catholique. Les uns avaient désigné Innocent II comme pape, et les autres l'anti-pape Anaclet. La lutte fut longue; le clergé de France intervint et Louis le Gros convoqua un concile à Etampes. Celui-ci décida qu'on s'en rapporterait au jugement de saint Bernard, qui se déclara pour Innocent II, et celui-ci fut finalement accepté, mais non sans efforts, par toute la chrétienté. Saint Bernard, qui était prêtre et abbé de Clairvaux, refusa toujours d'entrer dans la haute hiérarchie ecclésiastique; il refusa successivement les évêchés de Gênes, de Milan, de Reims. Dans une position officielle, officiellement subordonné, il ne pouvait que mieux exercer l'action modératrice qu'il tenait de sa haute puissance morale.

Mais ce n'est pas seulement dans l'équilibre et le mouvement de l'organisme catholique qu'il exerça son action, elle se manifesta au plus haut degré dans les questions sociales et politiques. Souvent appelé comme arbitre, il faisait accepter librement sa décision. Ainsi, on le voit successivement établir la paix entre les Génois et les Pisans, entre l'empereur Lothaire et ses neveux, et réconcilier les Milanais avec l'empereur et le Pape. Son intervention dans la deuxième croisade fut décisive et caractérise l'action politique de saint Bernard. Cette croisade ne fut pas décidée sous son impulsion; mais le roi Louis VII et le pape firent en 1146 auprès de lui les démarches les plus vives pour le décider à apporter dans la balance le poids de son immense autorité. Il s'y décida finalement et ce fut surtout par une énergique prédication populaire qu'il détermina les populations à participer à cette action collective de la chrétienté contre l'islamisme. Beaucoup solli-

citaient saint Bernard de diriger la croisade ; mais cet esprit éminent appréciait au fond nettement la distinction entre la puissance morale et la capacité politique et surtout militaire : il déclina toutes les propositions faites à ce sujet. Les débuts de la croisade furent très malheureux et la population attribua ces désastres à saint Bernard, excitateur le plus apparent de cette opération. En 1150, saint Bernard répondit par une apologie, qui ne paraît pas absolument décisive ; car il insiste, ce me semble, un peu trop sur ce qu'il n'était intervenu que sur les demandes pressantes du roi et du pape. Les considérations tirées de la mauvaise conduite de l'affaire étaient meilleures ; car le projet pouvait être bon et être mal exécuté ; nous reviendrons plus tard, dans l'appréciation des grands types de la féodalité, sur la théorie des croisades. Je veux seulement remarquer que la soumission du public à l'action morale de saint Bernard n'avait rien d'absolu, et que le public portait sur elle un jugement et souvent un blâme.

La base de l'action catholique et celle de l'intervention de saint Bernard reposaient nécessairement sur la stabilité dogmatique catholique. Aussi saint Bernard y veillait-il avec un soin actif et jaloux, intervenant vivement pour faire disparaître tous les germes d'hérésie, qui n'ont jamais cessé complètement dans le catholicisme et devaient, après saint Bernard, se manifester avec tant d'énergie. Son action fut caractéristique à ce sujet dans sa lutte avec Abeilard. Au fond, saint Bernard avait raison, en se plaçant au point de vue vraiment organique de la stabilité dogmatique du catholicisme, qui, seule, permettait de faire de ce grand appareil social un usage décisif. L'hérésie d'Abeilard, en effet, était le point de départ de l'évolution mentale qui devait graduellement établir le caractère essentiellement subjectif des dogmes catholiques

et leur nature métaphysique, c'est-à-dire montrer qu'ils consistent dans des abstractions réalisées. Saint Bernard était au point de vue social, et Abeilard, au point de vue purement mental : de telle sorte que, dans ce plein éclat du catholicisme, dont saint Bernard est une si haute expression, apparaît déjà la fragilité mentale de la base doctrinale, qui allait devenir de plus en plus incompatible avec l'évolution intellectuelle de l'Occident marchant d'une manière croissante vers l'état positif qui permettra la synthèse finale propre à notre espèce. Le Positivisme seul pouvait apprécier saint Bernard, en se plaçant à un point de vue relatif et aussi au point de vue d'ensemble qui permet d'apprécier tous les aspects de cette grande existence. Joseph de Maistre en a parlé en termes magnifiques, dans la préface *du Pape*, en y citant du reste les belles paroles de Bourdaloue :
« Bernard le suivit ; Bernard, le prodige de son siècle,
« et Français comme Pierre, homme du monde et céno-
« bite mortifié, orateur, bel esprit, homme d'Etat, *soli-*
« *taire, qui avait lui-même au-dehors plus d'occupa-*
« *tions que la plupart des hommes n'en auront jamais ;*
« *consulté de toute la terre, chargé d'une infinité de*
« *négociations importantes, pacificateur des Etats, ap-*
« *pelé au concile, portant des paroles aux rois, instrui-*
« *sant les évêques, réprimandant les papes, gouvernant*
« *un ordre entier, prédicateur et oracle de son temps* (1). »

Auguste Comte a placé dans la bibliothèque positive le *Traité de l'Amour de Dieu*, de saint Bernard. Cette décision se légitime facilement, car, en somme, l'amour de Dieu constitue l'élément coordinateur de la vie subjective, qui sert de base à la systématisation morale organisée par le catholicisme, et dont la vie monas-

(1) *Du Pape*, discours préliminaire, page XXIX, 2e Edition, Paris 1821. Bourdaloue, sermon sur la fuite du monde 1re partie. La portion en italique est la partie du discours de Bourdaloue, citée par de Maistre.

tique fut l'expression la plus précise. Ce travail contient, du reste, sous forme théologique, des observations positives, comme pourra s'en rendre raison tout lecteur attentif. Le R. P. Antoine de Saint-Gabriel, qui a publié, en quatorze volumes, la traduction française des œuvres complètes de saint Bernard, a publié à part celle du *Traité de l'Amour de Dieu*. Cette traduction parut en 1667; c'est cette traduction qui doit figurer dans la bibliothèque positive. Elle était devenue de la plus grande rareté. Feu mon ami, Pierre Jannet, en a publié, en 1867, une reproduction, en y ajoutant une courte et décisive préface !

Je suis heureux de n'avoir pas été étranger à la décision de Pierre Jannet, dont la rare intelligence était à la hauteur de toutes les vues philosophiques quelconques, et dont la mort fut pour le Positivisme, auquel il était sympathique et qu'il comprenait bien, une perte véritable. Du reste, Pierre Jannet fit don d'un exemplaire sur vélin de sa publication, *pour la bibliothèque d'Auguste Comte* (1).

Quand on considère le catholicisme dans son expression la plus élevée, on peut dire qu'il consiste dans une systématisation de la vie affective. Le catholicisme a proclamé la prépondérance de la vie affective, comme la civilisation romaine celle de la vie active, et l'évolution grecque celle de la vie intellectuelle. Au Positivisme, seul, grâce à sa réalité, devait appartenir la coordination finale. Nous pouvons considérer le petit *Traité de l'Amour de Dieu* de saint Bernard comme l'expression la plus systématique de cette prépondérance, au point de vue catholique, de la vie affective. Celle-ci se coordonne autour de la conception de l'a-

(1) *Traité de Saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, de l'Amour de Dieu*, traduit en français par le R. P. Antoine de Saint-Gabriel. Paris, Académie du bibliophile MDCCCLXVII. in-8° de 138 pages.

mour de Dieu, dont la réalisation complète ne pourra avoir lieu que dans la vie future. Notre vie actuelle peut être considérée comme ayant pour destination de conquérir la vie éternelle, en s'efforçant de faire prévaloir, autant que possible, dans les misères de cette vie, l'amour de Dieu au milieu des tentations continuelles de la chair et des instincts énergiques de notre personnalité. Dans les deux chapitres VI et VII, saint Bernard donne une théorie générale de l'amour. Dans le chapitre VI, il explique comment nous devons aimer Dieu sans limites; parce qu'il est un être infini et qu'après tout c'est lui qui nous a aimé le premier, d'une manière absolument désintéressée; ce qui amène naturellement à la réciproque. Dans le chapitre suivant, il montre que si, dans notre amour de Dieu, il est impossible absolument de séparer l'idée de récompense, néanmoins l'on tend vers l'état d'amour pur. A ce sujet, il a quelques belles formules, que je erois devoir citer : « Le véri- « table amour est pleinement satisfait de soi-même ; il « ne veut point d'autre récompense que l'objet qu'il « aime... Le vrai amour ne cherche point la récom- « pense, il la mérite ».

Saint Bernard explique ensuite, et c'est une analyse cérébrale très réelle, les degrés successifs par lesquels l'âme doit passer pour arriver au pur amour de Dieu, qui néanmoins n'aura sa pleine réalisation que dans la vie céleste. Sur cette terre, la poursuite de cet amour divin donne à nos sentiments une stabilité que ne peuvent lui procurer les affections terrestres, toujours variables et sollicitant sans cesse à des désirs insatiables. Le repos moral ne peut donc être qu'en Dieu.

Il y a quatre degrés qui nous conduisent à l'état le plus parfait possible. Dans le premier degré, on aime surtout Dieu pour soi-même, pour les récompenses que nous pouvons en obtenir. L'amour du prochain, qui

apporte une certaine limite à l'attachement pour nous-mêmes, doit être pratiqué par la considération de l'amour de Dieu, dont le prochain est la créature. Dans le second degré, la considération des biens que Dieu nous accorde dans cette vie développe en nous un amour pour Dieu, que nous subissons par son propre charme. Dans le troisième degré, nous nous élevons enfin à l'amour purement désintéressé de Dieu. « Donc, dit « saint Bernard, le troisième degré d'amour est celui « par lequel on vient à aimer Dieu pour lui-même ».

Saint Bernard consacre le chapitre X au quatrième degré de l'amour; de celui par lequel, enfin, on ne s'aime plus que pour Dieu lui-même (1).

Quelques citations de ce chapitre sont vraiment nécessaires : « Mais, quand est-ce que la chair et le sang, « que ce vase de fange et de boue, et ce tabernacle de « terre pourra comprendre toutes ces merveilles? Quand « est-ce que l'homme se trouvera dans ces amoureux « transports, en sorte que son esprit demeure si fort « enivré de l'amour de Dieu qu'il vienne à s'oublier « soi-même? Que, s'étant comme perdu dedans soi-« même, il n'ait plus de pensées que pour être tout à « Dieu? Que, s'unissant parfaitement à lui, il n'ait plus « qu'un même esprit avec lui?... » « Certainement, ce-« lui qui a eu le bonheur de ressentir quelque chose de « semblable, en cette vie mortelle, quand ce ne serait « que rarement, ou même une seule fois et en passant, « et moins encore que la durée d'un moment, celui-là,

(1) Chapitre x. du 4e degré de l'amour, par lequel l'homme ne s'aime plus que pour Dieu lui-même. Cette théorie de saint Bernard se résume dans la belle formule de l'*Imitation de Jésus-Christ* : « *Amem te plus quam me : nec me nisi propter te* », chapitre IV du livre troisième de l'Imitation de Jésus-Christ : Des merveilleux effets de l'amour divin. Auguste Comte a introduit cette formule dans celle relative à son culte personnel. On peut voir à ce sujet, à la suite du testament d'Auguste Comte, publié en 1864.

« dis-je, peut être, avec juste raison, appelé saint et
« bienheureux... » C'est pourquoi, comme ce quatrième
« degré de l'amour ne peut s'obtenir par tous les
« efforts de l'industrie humaine, mais qu'il est donné
« par la puissance de Dieu, qui en fait présent à qui il
« lui plaît, il ne faut pas que l'âme espère de le possé-
« der, ou plutôt d'y être possédée de Dieu, sinon après
« que son corps sera devenu spirituel et immortel;
« jouissant de sa perfection dernière, exempt de tout
« trouble et entièrement soumis à l'esprit. Pour lors,
« dis-je, elle parviendra aisément à ce suprême degré
« lorsque, sans être ni retenue par les plaisirs des sens,
« ni abattue par les misères de la vie, elle n'emploiera
« tous ses efforts et tous ses soins que pour entrer
« dans la joie de son Seigneur. Mais n'aurions-nous
« pas sujet de croire que les saints martyrs ont obtenu
« cette faveur, au moins en partie, lors même qu'ils
« habitaient encore dans ces corps victorieux et triom-
« phants »

Saint Bernard nous présente donc ici la théorie de la prépondérance de la vie affective, considérée dans sa limite idéale, et où les nécessités de notre vie corporelle, d'où dépendent les penchants essentiels de notre personnalité, ne sont considérées que comme des obstacles et des misères, qu'il faut supporter ou combattre, en les réduisant à leur minimum; d'où le rôle des austérités. On comprend facilement, au point de vue positif, l'utilité mais aussi l'insuffisance d'une telle théorie, qui, au fond, tend à éliminer la vie active, qui a pour destination la satisfaction de nos besoins organiques, et la vie spéculative, qui découvre et constate les lois d'après lesquelles cette vie active peut être dirigée. Ainsi s'explique la durée passagère de cette grande synthèse affective. Et déjà, en effet, au moment où florissait saint Bernard, dans ce plein et admirable éclat du catho-

licisme, commençaient à surgir le mouvement industriel et le mouvement scientifique qui, en ruinant cette synthèse, en exigeaient et en préparaient une nouvelle : le Positivisme.

La formule fondamentale du Positivisme est :

L'Amour pour principe,
Et l'Ordre pour base ;
Le Progrès pour but.

Le premier terme indique la prépondérance de la vie affective, tant personnelle que sociale ; le second terme indique le rôle essentiel de l'intelligence, qui révèle l'ordre naturel des choses, que le progrès ou l'activité doit modifier, pour l'utilité de notre vie personnelle et collective. Auguste Comte, en proclamant la prépondérance de la vie affective ou de nos penchants dans l'existence humaine, n'a fait, au fond, que constater un grand fait, qui nous est, du reste, commun avec toute la série animale. On n'a pas assez remarqué que, quand Auguste Comte a, dans son *Discours sur l'ensemble du Positivisme*, publié en 1848, systématisé la prépondérance de la vie affective, il n'a fait, au fond, que poursuivre l'évolution légitime de sa pensée scientifique. Dans le tome III du *Cours de philosophie positive,* publié en 1838, il a consacré la 45e leçon à des *considérations générales sur l'étude positive des fonctions intellectuelles et morales, ou cérébrales.* Il a, dans ce mémorable travail, montré la prépondérance nécessaire des penchants dans la vie humaine, prépondérance qui se traduit, du reste, par l'énorme supériorité de la masse encéphalique, consacrée à la vie affective, par rapport à celle qui correspond aux fonctions de l'intelligence et du caractère. Du reste, il constate en même temps la prépondérance des penchants relatifs à notre personnalité sans laquelle la vie corporelle, base de tout le reste, ne pourrait avoir lieu ; car, quelle que soit l'exaltation de

notre altruisme, nous ne pouvons ni digérer ni respirer pour autrui. Le dévouement le plus passionné nous permet seulement de donner pour d'autres notre vie dans son ensemble, mais non de nous substituer à eux dans le détail.

Le pas accompli, depuis 1838, par Auguste Comte, après la création complète de la science sociale, a été de bien distinguer le rôle des penchants altruistes et égoïstes dans la vie affective et la possibilité de leur harmonie pour le service des êtres collectifs, auxquels nous sommes liés; là où le catholicisme n'avait vu que la lutte, Auguste Comte a montré la possibilité de l'équilibre dans le mouvement.

Je crois avoir apporté une nouvelle lumière dans cette théorie si profonde et si capitale de la nature humaine, par la théorie des fonctions composées qui étaient implicitement contenues dans les observations de tous ceux qui ont dirigé l'espèce humaine, mais qui ne s'étaient pas explicitement formulées, même dans Auguste Comte.

Une fonction composée est la réunion de deux fonctions distinctes du cerveau, qui forment une résultante au moyen de deux ou plusieurs composantes. Cette réunion s'effectue grâce aux relations anatomiques qui existent entre les diverses masses de substance grise qui correspondent aux fonctions cérébrales distinctes. La composition des forces élémentaires s'accomplit surtout par les lois de l'habitude, qui rend plus faciles les relations spontanées existant entre les forces élémentaires. Du reste, il est évident que ces forces composées se transmettent par la génération.

La conception anatomique que je viens d'indiquer est une manière de représenter des observations physiologiques incontestables.

La fonction composée normale consiste dans la ré-

sultante de la liaison *d'un penchant* et *d'une vue* de l'esprit, qui indique l'objet auquel s'applique le penchant.

L'évolution du penchant composé semble s'accomplir ainsi : la vue de l'esprit sollicite le penchant ou la composition de deux penchants; et, réciproquement, celui-ci, à son tour, excite et dirige la vue intellectuelle. Il y a là toute une mécanique morale, statique et dynamique, dont l'étude scientifique est à peine ébauchée.

Cette vue de l'esprit, qui indique la direction de notre penchant, quand elle le dirige vers un être supérieur à nous, surtout collectif, donne à ce penchant précisément la stabilité que saint Bernard cherchait en Dieu. Cette stabilité était absolue dans ce cas-là, mais fictive; tandis que pour nous elle est relative, mais réelle.

Quant au penchant qui se combine avec la vue de l'esprit, il peut sans doute être simple, mais le plus souvent il est composé. Cette composition est soumise à une loi qui est une des plus belles découvertes d'Auguste Comte sur la nature humaine; quoique, évidemment, elle ait été cultivée pratiquement, mais implicitement, par tous ceux qui ont dirigé la nature humaine : mais le génie consiste précisément à trouver la formule explicite d'un grand phénomène implicitement entrevu. Cette loi consiste à constater que tout penchant composé normal résulte de la liaison constante d'un penchant égoïste à un penchant altruiste. Celui-ci reçoit de l'autre l'intensité qui lui manque; tandis que le penchant altruiste coordonne la direction de notre cœur vers un objet supérieur. Nous avons vu deux exemples caractéristiques de cette théorie, en appréciant le penchant à l'*obéissance*, comme celui au *commandement* : le premier résultant surtout de la combinaison de la vénération avec l'instinct conservateur; et le second de celle de la bonté avec l'orgueil. L'amour est un grand exemple

aussi de penchant composé; saint Bernard, dans sa théorie, ne voyait que lutte entre la personnalité et l'amour de Dieu. Dans notre théorie, au contraire, nous voyons l'équilibre et le mouvement entre la personnalité et l'altruisme.

Les vues sommaires que nous venons d'indiquer permettent d'apprécier la portée comme l'insuffisance des vues de saint Bernard, et d'attribuer à son œuvre sa place rationnelle dans l'accomplissement des destinées humaines.

Après avoir apprécié ainsi l'œuvre de saint Bernard, il nous reste à terminer enfin par une théorie sommaire de sa plus haute fonction sociologique, où nous montrerons un profond pressentiment de l'état normal de notre espèce.

Un problème capital en sociologie est celui du rôle social des grandes individualités. Cette théorie offre, sans aucun doute, des aspects très multiples; celui que nous voulons étudier aujourd'hui en saint Bernard consiste dans le rôle des grandes individualités, dans la formation et la direction de l'opinion publique proprement dite. Saint Bernard nous en offre, à mon avis, le plus grand type connu. Saint Bernard n'est, en effet, ni un grand théoricien, ni un grand fondateur religieux, ni un puissant politique; il est placé dans un système social déterminé; il exerce une fonction précise, importante, qui est bien loin d'être la direction suprême. Seulement, il acquiert par sa force morale une immense puissance sur l'opinion générale et particulière; de telle sorte que, par son action sur les intelligences et les cœurs, il pousse les hommes à perfectionner l'équilibre et le mouvement du système auquel ils appartiennent.

En premier lieu, on peut dire que jamais action ne fut plus étendue, car elle s'applique à l'Occident tout entier. Elle s'exerce sur la puissance spirituelle constituée, de-

puis les degrés les plus élevés de la hiérarchie jusqu'aux plus modestes.

Elle s'exerce aussi à tous les degrés de la puissance temporelle.

Enfin, elle agit aussi de la manière la plus étendue sur la masse proprement dite de la population.

Cette action directrice sur l'opinion publique, si vaste, si étendue et si constante, se manifeste, du reste, de la manière la plus normale; car elle respecte toujours les conditions fondamentales du système dans lequel elle agit. C'est le plus grand exemple et le plus normal connu jusqu'ici de l'action d'un grand homme sur la formation et la direction de l'opinion publique. Le catholicisme, dans son plein éclat, nous a ainsi offert un type vraiment incomparable, mais il ne s'est pas renouvelé, car ce plein éclat n'a eu qu'un moment. L'admirable synthèse catholique ne pouvait être que provisoire, car elle était incapable de coordonner et l'évolution mentale et le mouvement industriel, c'est-à-dire la vie théorique et la vie pratique.

DÉDOUBLEMENT DE L'UNITÉ DE DIEU

Le trait commun des dogmatisations spiritualiste et matérialiste, sous leurs formes les plus diverses, est la poursuite de l'unité systématique au moyen d'un principe ou d'une loi universel, cherché en dehors du domaine accessible de l'observation et de l'expérience et de la spécificité irréductible de nos sensations, qui constituent le cadre précis des éléments assimilables à la connaissance et la limite infranchissable de la certitude humaine. Leurs conceptions ont ainsi au même degré un égal caractère de subjectivité. La différence apparente tient non à la qualité de leur spéculation, mais à l'objet habituel de ses considérations, rapportées essentiellement chez la seconde à la partie cosmologique dont la constitution scientifique semble conférer à ses déductions une autorité supérieure, non moins équivoque au fond.

Toutes deux sont également des synthèses objectives, puisqu'elles cherchent la solution directe, intégrale et adéquate de ce qui est et qu'elles consistent à objectiver des conceptions de l'esprit, le spiritualisme en personnifiant les idées de Dieu et d'âme, le matérialisme en personnifiant la matière ou en réalisant l'abstraction Force.

Or l'impossibilité de toute synthèse objective, des théories unitaires qui vont de l'homme au monde n'est plus à discuter « depuis vingt siècles de stériles efforts

« qui ont suffisamment établi que l'aspect réel du monde « est celui d'une existence sans unité dans un milieu « dont l'ensemble est insaisissable », ce qui ne laisse de place qu'à la synthèse subjective ou relative, celle qui va du monde à l'homme (1).

Aussi la prétendue unité, que chacune des deux écoles spiritualiste et matérialiste réclame comme le privilège exclusif de sa doctrine, n'existe pas plus d'un côté que de l'autre ; elle est purement verbale et conventionnelle.

L'examen complet de la question comporterait deux études distinctes. Le présent article ne correspond qu'à la première, celle du monisme spiritualiste.

L'unité de Dieu proclamée comme un dogme par la Théologie et affirmée à sa suite par la métaphysique déiste, qui est la continuation doctrinaire du Théologisme sous une forme amoindrie, est une fiction de l'esprit et une illusion du sentiment qui correspondent à la nécessité de la coordination spiritualiste et au besoin logique de systématisation propre à notre intelligence, qui la porte à grouper toutes ses conceptions autour d'une théorie générale nécessairement unitaire (2).

Analysé dans sa constitution subjective, Dieu est l'amalgame de plusieurs principes distincts, réunis par

(1) La synthèse subjective est subjective-objective comme toutes nos constructions vraiment normales. Le lien théorique de sa systématisation est directement subordonné à la double réalité des matériaux objectifs qu'elle coordonne et du sujet autour duquel elle unifie, qui personnifie la seule existence vraiment supérieure que nous puissions définitivement saisir et caractériser dans son ensemble, et, par suite, notre vrai centre de ralliement, d'après la prééminence effective de l'ordre vital sur les forces inanimées qu'il s'assujettit en les modifiant par sa réaction consciente. La profonde réalité et la parfaite homogénéité de la synthèse subjective proviennent de son caractère relatif substitué aux points de vue absolus et seul conforme aux vrais moyens de toute théorie humaine comme à sa destination.

(2) C'est une conséquence de la sixième loi de Philosophie première.

une liaison arbitraire sous une unité artificielle, mais qui, au fond, demeurent inconciliables dans toute synthèse déiste, soit théologique, soit métaphysique.

La trinité chrétienne, qui est la plus parfaite et la plus philosophique des trinités théologiques, parce que son interprétation positive la rapproche le plus de la vérité humaine, de la réalité fondamentale, est le produit implicite de cette combinaison d'éléments distincts, confusément sentis, et la confirmation indirecte de leur variété d'origine et de la diversité des points de vue qui y sont confondus (1).

(1) La Trinité chrétienne n'est pas de fond juif. Elle était antipathique à la conception étroite du monothéisme hébreu et de son type solitaire, le Jahveh biblique, dieu sociologique réfractaire à tout alliage philosophique. Suivant toute vraisemblance, le dogme chrétien de la Trinité, dans son germe conceptuel, est un emprunt direct à la théocratie égyptienne, comme le Dieu unique lui-même, importé d'Egypte par Moïse, imposé au polythéisme abrahamique du peuple juif en même temps que la brusque substitution de la vie sédentaire à la vie nomade, et enraciné à la longue par l'effort continu de la prédication prophétique. Le sacerdoce égyptien, en vertu de l'évolution normale qui aboutit inévitablement, par éliminations successives, à la réduction de la pluralité des dieux au Dieu unique, était arrivé de bonne heure au monothéisme. L'erreur de Bossuet dans son exclamation célèbre : « Tout en Egypte était dieu excepté Dieu lui-même » a été de confondre le culte extérieur, maintenu en concordance avec le fond des croyances populaires encore imprégnées d'un fétichisme invétéré, et la doctrine secrète beaucoup plus avancée, réservée à l'initiation hiératique et communiquée à la haute société égyptienne. On voit dans les rituels funéraires que la croyance à un seul Dieu y était générale. A Thèbes on adorait « Celui qui n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin », et la statue d'Isis portait cette inscription : « Je suis tout ce qui fut, est et sera. Aucun mortel n'a jamais soulevé le voile qui me couvre. » (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*)

Le type du Dieu unitaire, déjà fixé chez la caste sacerdotale au temps du Pharaon biblique, s'était fusionné, par l'élaboration du résidu des anciennes fictions naturalistes, dans une véritable conception trinitaire, analogue à la trinité hindoue et à la triade chaldéo-assyrienne, qui finit par prévaloir avec le temps dans le culte officiel. « Dans la cosmogonie égyptienne, le Dieu suprême se dédouble dans ses qualités qui, en se personnifiant, prennent l'apparence de divinités spéciales. Ce Dieu unique, auteur de toutes choses, est en trois personnes, le père, le fils et un personnage féminin, qui joue le rôle de mère, mais demeure toujours vierge. Le fils a été enfanté, mais non créé, ou plutôt il s'engendre lui-même par le souffle divin. La triade égyptienne varie

Par son hypothèse même, la pseudo-unité de Dieu, auteur de tout ce qui existe, suppose la dualité, l'existence de deux principes séparés, l'Esprit et la Matière, que l'orthodoxie s'efforce vainement de concilier par une double fiction, qui a pu s'imposer pendant une période nécessaire à la crédulité de la foi religieuse, mais dont l'insuffisance à satisfaire la raison humaine éclairée est désormais trop manifeste. Le dogme monothéique n'a pu faire rentrer l'un des deux principes dans l'autre qu'à l'origine seulement, grâce à l'expédient d'une création mystérieuse, dont la supposition ne trouve aucune confirmation dans l'examen universel des faits résumé par l'adage de la sagesse antique : *ex nihilo nihil fit*, et par la conclusion de la science moderne *que rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme.* Considéré dans sa genèse psychologique, la fiction du Dieu créateur ne repose que sur une abstraction, déduite par analogie du type humain lui-même, et qui en définitive ne résout

dans le nom de ses personnages comme dans leur histoire, mais on la retrouve partout. » (*La Mythologie*, par René Ménard.)

Dans sa dernière incubation, le culte de Sérapis, qui a atteint sa période la plus florissante sous les Lagides, le concept trinitaire s'était définitivement concrété sous la forme suivante :

Osiris, le Dieu suprême, le Démiurge, était figuré comme s'incarnant dans les flancs d'une génisse pure, par le ministère de Phtah, la flamme céleste, l'esprit de lumière et de vérité. De cette incorporation était né le Dieu intermédiaire Sérapis, qui participait des deux natures, divine et humaine, suivant la double étymologie de son nom composé. Osiris était Dieu, Sérapis était Dieu, Phtah était Dieu, et tous les trois, sous leurs attributs différents, étaient la personnification de la même substance, incréée, éternelle, en laquelle ils se confondaient. Sérapis, le dieu de la fécondité, entrait en lutte avec Typhon, le principe destructeur, l'esprit des ténèbres, la divinité du mal. Sérapis, vaincu par Typhon, mourait puis ressuscitait. C'est l'éternel mythe qui est à la naissance de toutes les religions parvenues à la période astrolâtrique, la symbolisation allégorique de l'ordre immuable de la nature, de la fécondation du sol par l'astre générateur et par ses rayons vivifiants, du cycle périodique de la vie et de la mort ramenées à la surface de la terre par les vicissitudes des saisons.

Le dogme de la Trinité est là tout entier, dans sa simplicité naturaliste, bien antérieur à la conception mystique évangéliste.

rien, puisqu'elle laisse subsister en permanence les deux principes juxtaposés et irréductibles, sans autre lien que l'intervention capricieuse d'une volonté arbitraire, la Providence, incompatible avec le régime des lois et avec les conditions d'une saine prévision sur laquelle repose toute la destinée humaine.

Il y a plus. Cette causalité suprême, en elle-même, est un pur mirage. Dieu, dont l'unique raison d'être est de fournir une cause à la matière, laisse ouverte la question de sa propre causalité et, destiné a tout expliquer, ne peut pas s'expliquer lui-même.

La réplique du comte de Périgord à l'apostrophe de Hugues Capet : « Qui t'a fait comte ?—Qui t'a fait roi ? » se retourne aussi contre Dieu et l'argument spiritualiste : Qui t'a fait, Matière ? appelle aussitôt la riposte équivalente : Et toi, qui t'a fait, Dieu ?

Une fois entré dans l'engrenage des déductions de la causalité absolue, rien ne peut empêcher l'esprit, par une irrésistible logique, de demander la Cause de cette Cause, puis une autre encore à celle-là, et ainsi de suite à l'infini ; car l'absolu est une chaîne sans arrêt et sans fin et la succession des pourquoi n'a pas de limites.

La proposition de l'absolu, que Dieu existe nécessairement par lui-même, étant la simple affirmation d'un credo autoritaire, peut tout aussi bien, avec une équivalente incertitude, s'appliquer directement à la Matière en se passant de Dieu et en faisant l'économie d'un principe, ce qui aboutit finalement à supprimer Dieu comme fonction inutile.

Enfin, en vertu de son caractère absolu, l'Être Suprême a nécessairement pour attribut la perfection absolue, sous peine de tomber au rang d'un être contingent issu lui-même d'une existence plus parfaite, et il ne peut émaner de lui que des œuvres absolument parfaites aussi.

Mais il existe, entre cette perfection convenue et les imperfections trop réelles du monde qui est son œuvre, un contraste que n'ont pu réussir à dissiper les conclusions optimistes en faveur de l'existence de Dieu tirées principalement de l'harmonie relative supérieure des phénomènes de l'ordre astronomique, inhérente à leur moindre complication, et des magnificences esthétiques du spectacle de la nature.

Pour expliquer cette contradiction et essayer de mettre d'accord sa théorie avec la réalité, le théologisme a été dans la nécessité d'introduire un troisième principe, qui est en quelque sorte l'envers de Dieu, le Mal, démenti aux effusions de son lyrisme officiel, personnifié dans une forme concrète, Satan, Eblis, Ahriman, Typhon, dont le monothéisme chrétien n'a pu se débarrasser, malgré sa condamnation dogmatique du Manichéisme, et qui reste attaché à ses flancs comme une protestation vivante contre sa postulation de l'unité. Dieu et Satan sont indissociables comme l'ombre de la lumière et le revers de la médaille. Ils sont le double produit nécessaire de la même hypothèse. Satan, dans l'ordre surnaturel, est la justification indispensable de Dieu (1).

C'est donc en résumé trois principes distincts au lieu d'un seul que le monothéisme récèle en lui et son unité factice se résout en fait en une trinité irréductible.

Mais l'analyse va plus loin. L'individualité divine comporte un dédoublement encore plus intime, qui atteint

(1) Quant à l'argument qui consiste à dire que les imperfections évidentes de l'univers ne sont telles que pour notre infirmité mentale, mais qu'elles se résolvent dans l'harmonie finale universelle et dans une destination providentielle qui nous échappe, il consiste à justifier une hypothèse par une autre hypothèse, ce qui constitue le cercle vicieux par excellence. D'ailleurs, alors, à quoi bon Satan pour expliquer le mal, si le mal n'est qu'une apparence, si le mal en soi est un bien, et s'il n'y a pas lieu d'en décharger sur autrui la responsabilité de la toute-puissance divine ?

le fond de sa propre nature. C'est que la figure de Dieu, sous son apparente homogénéité, est bien en réalité une personnification complexe formée d'éléments hétérogènes, dont une observation préliminaire des phénomènes généraux avait révélé l'existence à l'esprit humain sans lui permettre d'en distinguer les véritables caractères et que, sous la prépondérance de l'instinct pratique qui nous pousse toujours à chercher à conjoindre la réalité avec la simplicité, il s'était efforcé de ramener à l'unité en les synthétisant sous un type unique.

La confusion est provenue principalement du double aspect de l'ordre universel à la fois immuable et modifiable, que l'intelligence saisissait bien comme tel dans sa généralité, mais sans pouvoir se rendre compte en quoi il était immuable, en quoi il était modifiable.

C'est de nos jours seulement, en effet, qu'a pu être résolu dans sa simplicité ce grand problème qui domine tout et que la distinction, qui alors ne pouvait pas même être soupçonnée, relative à la constitution fondamentale du monde et à ses dispositions secondaires, a pu être exprimée sous sa formule précise dans la troisième loi de Philosophie première : « Les modifications de l'ordre « universel sont bornées à l'intensité des phénomènes « dont l'arrangement demeure inaltérable. » Ce grand principe à la fois scientifique et philosophique donne la conciliation, vainement poursuivie jusque là, de la fatalité et de la liberté, en plaçant l'homme à une égale distance du fatalisme aveugle et de la liberté indéfinie. Il résout la plus grande difficulté qui ait embarrassé l'esprit humain et dont la solution contient, en l'éclairant, toute la destinée humaine.

De là, cette combinaison étrange, autrement inexplicable, d'une volonté souveraine avec des lois invariables, contradiction que le Polythéisme, grâce au caractère

moins absolu de sa conception, avait su atténuer dans sa portée générale en soumettant la volonté et même la destinée de Jupiter à la fatalité supérieure du Destin. De ce compromis, inspiré par un pressentiment plus profond de la réalité intime, rien n'a subsisté, sous l'absorbante personnalité monothéique, que l'inflexibilité des vérités mathématiques soustraites de tout temps à l'omnipotence divine, parce que les lois de cet ordre, découvertes les premières, vu leur simplicité, en avaient exclu Dieu dès le principe.

C'est Auguste Comte qui a rétabli la fonction directrice de l'Humanité comme modératrice suprême des fatalités permanentes et qui a défini le gouvernement de nos destinées sous son intervention continue, par l'institution de sa théorie fondamentale résumée dans ses traits essentiels par la suite de cette étude.

« Les hommes se sont toujours sentis assujettis à des « influences insurmontables, les unes artificielles, les « autres naturelles. Non seulement, dès le début, on a « reconnu la prépondérance continue de l'ordre exté- « rieur, mais aussi chaque génération s'est toujours « senti vivre sous l'irrésistible pression de l'ensemble « des précédentes, et même cette fatalité s'est trouvée « ordinairement appréciée avant l'autre. L'ascendant « des morts, par lequel les vivants sont de plus en plus « gouvernés, en même temps qu'il a été et continue à « être modificateur de l'ordre universel, constitue, par « son inéluctable domination, un nouvel élément immo- « difiable, la partie pleinement immodifiable de toute « existence sociale. »

De ces deux fatalités, la première correspond à l'immuabilité ou aux lois fixes de l'Ordre universel, la seconde à la modificabilité ou à la Providence, personnifiée par le Grand Être ou l'Humanité, qui représente vis-à-vis de l'immuabilité le développement de l'ordre

ou l'harmonie du mouvement et de la structure, la variété dans la constance, le progrès (1).

Immuabilité des lois universelles d'une part, modification de l'ordre extérieur et intérieur dans des limites de variations déterminées, sous la dépendance de ces lois naturelles, d'autre part, voilà Dieu dédoublé, décomposé en ses deux éléments essentiels, et, en même temps, voilà Dieu expliqué au point de vue de sa conception humaine. Dieu est ainsi ramené à sa véritable destination, « la représentation provisoire de l'économie « naturelle toujours destinée à fournir la base normale « de notre économie artificielle. »

Cet Ordre universel, avec la fixité essentielle de ses lois et sa perfectibilité accessoire, c'est Dieu sous sa face permanente et dans son caractère fondamental, la stabilité, le destin.

Il est le grand régulateur de notre intelligence, de nos sentiments, de notre activité, qui puisent en outre en lui leur aliment et leur excitation. Il est la source même de notre vie, et nous tenons de lui la possibilité d'en améliorer les conditions, de la perfectionner (2).

(1) La loi qui étudie ce qu'il y a de constant, ce qu'il y a de variable dans les relations des phénomènes entre eux, c'est-à-dire la mesure de l'intensité de leurs actions réciproques ou leur fonction mutuelle, a pour objet de déterminer les moyens de les faire varier et les modifications correspondantes, ou les conditions du progrès.

La définition de la loi, qui exprime la constance dans la variété, convient donc également au progrès, qui est la variété dans la constance. Il y a corrélation. Ce sont deux aspects simultanés du même principe, concernant respectivement la théorie et l'application, la prévision et l'action. En un mot, sous leur extension la plus complète, la loi consisterait à reconnaître, dans son rapport avec nos besoins normaux, les limites de variabilité générale de l'ordre universel, et le progrès à les atteindre.

(2) Notre étroite dépendance envers le milieu extérieur est caractérisée à son plus haut point par l'examen analytique de la personnalité.

L'individu est déterminé par le dehors. L'individualité de chacun résulte de sa réaction propre envers l'ensemble des fatalités extérieures. C'est ce qui constitue la personnalité qui varie suivant l'âge et le milieu avec l'intensité du ressort individuel. Même sous le rapport de la simple reconnaissance de l'individualité propre, l'être et l'existence, qui

Par ce côté, il rappelle l'un des trois attributs suprêmes de Dieu, la bonté! Il représente aussi sous leur aspect général les deux autres : la beauté, puisque cet ordre, d'après la relativité essentielle de nos conceptions, ne doit être considéré que par rapport à nous, qu'il n'est pas tenu, dès lors, comme l'était Dieu par définition et par système, à une perfection absolue, et que par l'harmonie relative supérieure à ses imperfections qu'il nous présente, il nous fournit, au moins dans ses phénomènes les plus simples et les plus réguliers, le type constant de cet idéal du beau auquel nous aspirons; la vérité enfin, puisque l'ensemble des lois universelles dans lesquelles se formule notre connaissance du monde identifie pour nous toute la réalité qui nous est accessible, dans sa plénitude et sa complexité.

Mais c'est surtout l'autre face de Dieu, l'Humanité ou le Grand-Être, personnification de la Providence modificatrice, qui manifeste le mieux les trois attributs essentiels de la perfection divine.

Ces lois du monde, qui résument pour nous la vérité universelle, c'est elle qui les a découvertes et qui nous apprend à en diriger l'application (1). Sans elle, nous

sont des coordinations passagères, ne se précisent pour nous que par leurs rapports avec d'autres existences, c'est-à-dire par leur limitation dans le temps et dans l'espace, qui sont les coordonnées générales du milieu ambiant.

Le plus ou moins de résistance à l'absorption par le dehors ou, ce qui revient au même, le plus ou moins d'énergie en vue de la modificabilité la plus étendue, l'accommodation de l'activité aux lois les plus complexes, caractérisent à chaque époque et à chaque moment l'originalité individuelle.

L'ordre extérieur constitue la condition fixe de la stabilité humaine. En réglant notre activité et notre intelligence, et en contenant les impulsions du sentiment, il nous en fournit par là même la mesure exacte propre à chacun et par suite le détermine. Dès que le dedans cesse d'être gouverné par le dehors, commence la folie, c'est-à-dire la dissolution de la conscience et de la personnalité dans l'anarchie mentale.

(1) Les grandes constructions religieuses, politiques, philosophiques, esthétiques, les grandes découvertes et les grandes inventions qui par-

ignorerions même à jamais l'existence de cet ordre supérieur dont elles émanent, ou nous n'en aurions que la sensation confuse et inconsciente, qui ne nous fournirait aucune base pour la satisfaction rationnelle de nos besoins. C'est elle qui nous en a révélé l'économie et l'harmonie constitutives, rapportées essentiellement à la distinction de l'économie naturelle et de l'économie artificielle, de l'ordre matériel et de l'ordre vital. Elle est donc ainsi pour nous la source réelle de toute connaissance et par conséquent de toute vérité.

tagent les divers moments de l'histoire et qui constituent les plus hautes fonctions du développement sociologique toujours résumées dans des organes individuels, appartiennent à une succession régulière, à un ordre sériel de dépendance dans le temps et dans l'espace, et sont soumises à un déterminisme rigoureux comme tous les phénomènes naturels dont les faits sociaux font eux-mêmes partie. C'est cette filiation dans l'évolution sociale qui permet d'en établir la loi générale, la philosophie, et d'en dégager pour l'ensemble des productions de chaque époque la caractéristique qui lui est propre.

Le génie n'est pas un fait simple, spontané, mais un fait complexe, une résultante qui a sa genèse et sa loi. C'est par ce côté impersonnel que, dans ses applications diverses, il concourt à résumer, en l'exprimant le mieux, la synthèse de son temps, l'essor intellectuel étant nécessairement collectif. Ramenés à leur formule originale abstraite, les hommes de génie, les grands types de l'espèce, sont des instruments perfectionnés, construits par l'Humanité pour son service, sur lesquels elle joue à chaque époque l'air approprié dans la tonalité voulue.

Ce qui leur appartient exclusivement en propre, et encore faudrait-il y faire la part du capital légué ou ajouté de la constitution héréditaire, de l'énergie native accumulée, de l'éducation, du contingent de la santé physique, c'est la maîtrise du caractère et du sentiment, la somme de travail, d'efforts, de persévérance, de dévouement, de volonté personnelle, déployés pour la mise en valeur des hautes facultés dont ils sont dépositaires et comptables. Or, cette somme, à tout prendre, n'excède pas sensiblement, dans sa moyenne habituelle, la dépense exercée dans l'âpre lutte pour l'existence où se consument, pour d'obscurs dénouements, tant d'organisations subalternes; et, comme l'activité est indifférente de sa nature entre le bien et le mal, peut-être, pour l'énergie, n'égale-t-elle pas, si une telle comparaison était permise, la tension continue de la combativité criminelle dans l'opiniâtre volonté du mal.

Ceci ne diminue en rien notre admiration et notre reconnaissance pour ces grandes natures, pour ces élus de l'Humanité, en qui elle se personnifie le mieux, puisque l'Humanité, providence subjective, ne peut jamais réaliser sa mission que par des agents individuels, constitués ainsi les principaux facteurs de son évolution,

« Bien que chacun de nous subisse directement toutes « les fatalités extérieures, qui ne peuvent atteindre l'es- « pèce qu'en affectant les individus, néanmoins leur « principale pression ne s'applique personnellement « que d'une manière indirecte, par l'entremise de l'Hu- « manité ; car c'est surtout à travers l'ordre social que « chaque homme supporte le joug de l'ordre matériel « et de l'ordre vital. Sous la prééminence immobile et im- « personnelle du destin, l'Humanité forme ainsi une « puissance intermédiaire, profondément sympathique « et éminemment active, autour de laquelle se condense « l'ensemble des lois réelles et qui règle immédiate- « ment nos destinées d'après sa propre fatalité, qui en- « globe toutes les autres, modifiée par sa providence.

« Sans cesse occupée, d'après sa réaction supérieure, « à adoucir les rigueurs des lois naturelles dans ce « qu'elles ont d'inévitable ou à en perfectionner l'éco- « nomie relative, c'est par son affectueux ministère que « se réalisent envers nous tous les bienfaits de l'ordre « inanimé, dont elle devient par son active coopération « l'auteur immédiat puisqu'elle en est la dispensatrice « nécessaire. Sa fatalité, qui subit toutes les autres « pour les améliorer à notre profit, ne se traduit ainsi « jamais que sous la forme d'une inépuisable sollici- « tude et d'une générosité sans limites. »

En un mot l'influence du milieu social s'exerce doublement sur l'homme. Envers l'Ordre naturel ou l'économie immobile, l'organisme social constitue un milieu interposé, à travers lequel l'individu supporte ordinairement la plus grande partie du poids des fatalités extérieures. En ce qui concerne l'Ordre social lui-même et ses réactions propres, où l'activité humaine puise les principaux mobiles de son initiative, le milieu social, le milieu évolutif, devient le véritable milieu extérieur, le milieu immédiat substitué directement au milieu fixe

ou considéré comme tel à raison des transformations excessivement lentes de la planète dans ses relations cosmiques.

C'est cette double domination continue du milieu social qui explique son action prépondérante sur l'évolution intellectuelle et morale, intimement liée et subordonnée, dans le cours de l'histoire, à sa propre évolution.

Nous recevons tout de l'Humanité sans presque rien lui rendre. C'est à elle seule que nous devons d'être tout ce que nous sommes et chaque homme est bien réellement, dans l'acception la plus complète du mot, un produit de l'Humanité

« ..... l'enfant à la mamelle
Dans sa goutte de lait tette l'Humanité. »
(Auguste VACQUERIE, *Futura.*)

C'est elle qui a pris l'homme par la main sur les confins équivoques de l'animalité, et qui, l'arrachant au sort misérable de sa primitive enfance et à l'aveugle suprématie de l'activité inorganique, lui a révélé ses destinées supérieures et l'a élevé par une gradation ininterrompue jusqu'à la dignité de sa condition actuelle.

« A la vérité, cet immense organisme qui, par sa con-
« tinuité dans l'espace et dans le temps, embrasse,
« comme Dieu, le passé, le présent et l'avenir, n'a pas
« créé les matériaux qu'emploie sa sage activité ni les
« lois qui déterminent ses résultats. Mais une équitable
« appréciation, toujours exempte de tendances absolues,
« doit se borner à considérer les produits sans remonter
« aux matériaux qui n'offrent presque jamais un mérite
« suffisant, comme le vérifie le cas de l'Ordre universel
« lui-même envers ses imperfections prononcées. » Si l'homme est redevable effectivement au destin de la possibilité de perfectionner son être et son milieu, c'est l'Humanité qui lui en a fourni les moyens et qui en a réalisé la condition. Dans cette ascension systématique vers un

avenir toujours meilleur, c'est bien elle qui a été l'instrument véritable de sa propre grandeur; c'est elle qui a construit à son usage ce capital immense, à la fois théorique et pratique, intellectuel, moral et industriel, dont elle dispense gratuitement l'usufruit à chaque génération nouvelle, sans cesse accru par le labeur de la génération précédente.

« Être véritablement suprême, le plus vivant de tous les êtres connus », comme jadis le Dieu fait homme, son ébauche, par la communion eucharistique, elle nous unit à sa propre nature et la fin qu'elle réserve à ses dignes serviteurs est l'incorporation à son immortalité relative, qui transforme notre vie objective en une vie subjective. Principal moteur de l'évolution sociale universelle, elle en régularise le cours et en détermine pour chaque époque le cadre précis et le programme réalisable. Par la bienfaisante domination des morts sur les vivants (1), d'une part elle subordonne l'avenir au passé

(1) Le grand principe sociologique de la continuité humaine par la solidarité dans le temps, dû au génie d'Auguste Comte : Les morts gouvernent les vivants, a été rétréci par Herbert Spencer dans cette formule partielle : « La loi (civile et pénale) formule l'autorité des morts sur les vivants » dont il se considère vraisemblablement comme l'auteur, puisqu'il n'en indique pas la source. Cest un des nombreux emprunts inconscients à mettre sur le compte de cette infiltration « par ouï-dire », suivant la spirituelle remarque de M. Frédéric Harrison, au moyen de laquelle Herbert Spencer s'est trouvé imprégné de l'esprit de la philosophie de Comte sans le vouloir et sans le savoir.

Spencer signale la formule embryologique de Von Baër, que « le développement organique consiste dans le passage de l'état d'homogénéité à l'état d'hétérogénéité », comme lui ayant servi de principe organisateur, après l'avoir ramenée lui-même à une loi unique encore plus simple, celle de la persistance de la force, dans l'élaboration de sa doctine de l'évolution universelle.

M. le Dr Bridges, dans son étude sur Harvey et ses successeurs (*Revue occidentale*, du 1er mars 1893), rappelle la véritable paternité de cette vue qui remonte jusqu'à Descartes :

« Descartes avait préconisé un vaste plan de philosophie évolutive, dans lequel chaque phénomène de l'univers devait s'expliquer par la résultante de différenciations successives d'une matière primordiale homogène et mise en activité suivant un mouvement initial rectiligne

pour caractériser le présent qui en opère la liaison; de l'autre, elle assujettit le progrès, dont elle contient les écarts, à n'être, dans une mesure toujours croissante, que le développement continu de l'ordre.

Enfin, si l'Ordre universel nous présente, en effet, dans ses manifestations extérieures et dans la régularité de ses lois, le type de la beauté physique et de l'harmonie matérielle et logique, germes du perfectionnement esthétique et intellectuel, le Grand-Être, par la constante sollicitude du bien appuyée sur le concours de sympathie universelle qu'il inspire, fait converger toute notre activité vers un but supérieur, le perfectionnement intérieur ou la beauté morale, résumée dans le dévouement aux êtres collectifs, dont il nous fournit, par son propre développement, le milieu naturel et les plus parfaits modèles.

A tous ces titres, l'existence prépondérante, centre commun de notre unité individuelle et collective, la Providence éminemment perfectible suivant une progression toujours croissante, que la juste spontanéité de notre reconnaissance proclame notre commune mère, personnifie mieux encore que l'Ordre extérieur, pour l'intelligence comme pour le cœur, « qui ne doivent « jamais franchir aucun degré essentiel », la suprême beauté aussi bien que la bonté suprême, et elle réalise ainsi dans sa plus complète expression l'idéal humain,

communiqué à la substance éthérée qu'il supposait existant partout dans l'univers et remplissant l'espace. D'après lui, il n'était pas dans la nature de fait qui ne comportât une explication basée sur des principes mécaniques et qu'on ne pût déduire de tels principes à l'aide d'une opération mathématique suffisamment puissante, les phénomènes les plus compliqués de notre organisme lui-même résultant simplement d'un procédé de mécanisme automatique. »

Toute la théorie atomo-mécanique de l'évolution transformiste moderne est là en germe dans cette conception du matérialisme cartésien, première phase caractéristique de sa systématisation philosophique.

qui est l'idée du perfectiomement porté à sa plus haute limite.

Dans l'ordre cosmologique, physiologique et sociologique, par l'assimilation de la théorie des cas anormaux à celle des cas normaux, le mal n'est plus que la rupture d'un équilibre provisoire plus ou moins stable, que l'écart, en dehors de limites de variations déterminées, dans les oscillations décrites autour d'un point fixe, d'un état moyen, institué par notre entendement pour la simplification de la réalité, et considéré comme l'état normal d'après les besoins de notre intelligence et de notre activité, et il rentre ainsi dans la dépendance des lois naturelles qui régissent nos conceptions comme tout le reste.

Dans l'ordre moral, il n'est plus que l'un des deux aspects organiques de la nature humaine, telle qu'elle se présente constituée congénitalement et héréditairement, et Satan, dépossédé, volatilisé, se dissout dans l'égoïsme fondamental. Mais, à la différence de sa solidification théologique, le mal relatif devient susceptible d'assister le bien par le concours systématique des mobiles égoïstes au service des sentiments altruistes, en subordonnant l'énergie plus grande des premiers à la dignité supérieure des seconds, sans que jamais l'un des deux instincts essentiels de la personnalité humaine soit absorbé complètement par l'autre.

Quant au fond purement subjectif de l'idée de Dieu, à l'absolu proprement dit, la causalité occulte et la finalité universelle, qui constitue son côté inaccessible, extra-humain, il n'en doit rien survivre après lui. Il doit s'absorber définitivement dans l'hypothèse subjective de la matière, seule symbolisation permise à l'homme de la substance impénétrable des choses (1).

(1) L'hypothèse de la matière est subjective, puisque nous ne pouvons avoir aucune connaissance exacte de sa nature, ni de la nature intrinsèque de ses phénomènes, ni de la nature de leurs relations et de

Telle est, en résumé, la répartition finale des divers éléments que la synthèse monothéique avait réunis sous l'unité trinitaire :

La fatalité ou l'Ordre universel, condensée autour des lois encyclopédiques du monde et résumée dans sa simplicité la plus haute dans les lois abstraites uni-

leurs lois propres, mais seulement du degré d'intensité proportionnelle de ces relations dans des limites de variations déterminées, c'est-à-dire de leur mesure approximative. Néanmoins, elle est objective par un certain côté, en ce sens que nous ne pouvons douter de sa réalité, puisque nous agissons effectivement sur l'intensité de ces variations.

Restreinte à la fonction que lui assigne et où la maintient l'esprit positif, en tant qu'hypothèse générale nécessaire à notre entendement, l'hypothèse de la matière satisfait pleinement aux conditions des hypothèses légitimes ou positives. Sa légitimité, pour nous, se mesure à sa nécessité. Elle est scientifique, puisqu'elle est indispensable à la science. Car si la science se passe de Dieu, elle ne peut pas se passer de la matière, lien commun de tous les phénomènes, sans lequel ils ne présenteraient aucune agrégation et cesseraient d'être intelligibles pour nous; toute réalité concrète s'évanouirait aussitôt dans une insaisissable abstraction. Elle est la plus simple que nous puissions former. Elle est même la plus sympathique, puisque c'est celle dont la convenance mentale est le mieux établie et qui satisfait le plus l'esprit. Elle est vérifiable, puisque sa vérité nous apparaît suffisamment par la réalité de ses conséquences que nous sommes à même de contrôler. Enfin, elle ne porte que sur la liaison des phénomènes qu'elle opère en effet, non sur leur nature, ni sur leur origine proprement dite, puisque l'esprit positif s'abstient de chercher à la spécifier autrement que par l'admission de son existence comme l'hypothèse la plus vraisemblable.

De toutes les réalités identifiées à l'esprit humain, la croyance à la réalité de la matière est la plus universelle. Elle est fondamentale dans l'entendement, où elle est conçue comme le *substratum* de toute réalité perceptible, parce que la sensation concrète est primordiale ,qu'elle a précédé dans l'espèce et continue à précéder chez l'enfant l'analyse abstraite de nos sensations.

Elle est admise comme un principe indiscuté dans toutes les synthèses théologiques et par les philosophies les plus diverses. Malgré d'apparentes contradictions, qui tiennent plus au défaut de cohérence de l'ensemble de la systématisation qu'au fond même de la pensée qui, sur ce point, n'a jamais été douteuse, l'optimisme de Leibnitz, le scepticisme de Hume et l'idéalisme Kantien, par leur contribution à la théorie décisive de la différenciation, jusque-là implicite, du sujet et de l'objet, du moi et du non-moi, du dualisme abstrait de l'homme et du monde, ont fait de l'identité de la réalité objective la base inébranlable de toute philosophie réelle.

Seuls, l'idéalisme transcendant et le sensualisme dans ses déductions extrêmes sont arrivés, par des voies opposées, l'un à mettre en doute

verselles, expression du destin bienveillant ; la Providence ou la modificabilité ; la substance infinie ou l'absolu ; et le suprême idéal.

Ainsi se trouve confirmée explicitement la vue philosophique de J. de Maistre : que le catholicisme n'a fait que donner une sanction surnaturelle à une loi naturelle.

l'existence même de la matière, l'autre à enlever toute consistance à la réalité extérieure en l'absorbant presque dans la représentation des sens.

Le sensualisme, doctrine essentiellement critique et dissolvante, toute de réaction contre la spiritualisation théologique et contre l'abstraction animiste, dans sa préoccupation de fonder une philosophie des sens pure de tout alliage métaphysique, n'a réussi qu'à édifier une métaphysique empirique de la sensation. Pour échapper à la subjectivité pure, il a été amené, par un détour inattendu, bien qu'inévitable, à reconstituer une autre subjectivité équivalente et, en voulant serrer de trop près le réalisme, il est retombé dans l'excès d'un nominalisme non moins étroit.

S'il n'existe pas d'autre réalité que la réalité sensationnelle (Condillac va jusque-là), parce qu'elle est seule perceptible d'après le degré d'organisation qu'elle revêt dans la spécificité des sens, si le monde n'existe qu'en tant que nous le sentons et tel que nous le sentons, le monde extérieur n'est plus qu'une apparence ; c'est la sensation seule qui le conditionne au lieu d'être effectivement conditionnée par lui. D'autre part, la proposition que nos pensées ne sont que nos sensations transformées, qu'elles sont moulées mécaniquement par les sensations, est une simplification arbitraire du travail mental, exclusive de toute coordination dans l'acte de la connaissance et de tout équilibre stable dans la formation de nos idées, en supprimant l'interprétation de la conscience. Le sensualisme, par sa réaction équivoque, tend à détruire le principe fondamental de la relativité de la connaissance, en altérant l'indépendance de la réalité objective et en érigeant le rapport des sens en témoignage absolu, irrécusable du discernement des choses. Cet automatisme cérébral méconnaît la condition explicite de la vie réelle, « dont la notion systématique consiste dans une intime coordination permanente entre la spontanéité intérieure et la fatalité extérieure. »

Sa morale, la morale de l'intérêt bien entendu, l'utilitarisme de Bentham, n'est pas moins sophistique. Elle repose sur une erreur équivalente, en remplaçant la spontanéité des impulsions sentimentales, base de toute vraie culture morale, par le calcul d'un optimisme intellectuel, indifférent à la généralité des hommes parce qu'il leur est inaccessible et supposerait chez tous une philosophie parfaite, et exposé, d'ailleurs, outre sa profonde inefficacité, à d'inévitables mécomptes. En fondant exclusivement la morale sur le raisonnement et en la soumettant directement à l'action de notre volonté, l'hédonisme systématique confond deux ordres d'idées, deux domaines de la nature humaine essentiellement distincts, quoique susceptibles de s'influencer

Reste le simple déisme métaphysique, et son représentant, le Dieu constitutionnel des philosophes, qui règne mais ne gouverne pas, auteur platonique de la création et des lois du monde où il n'intervient plus; le Dieu sans providence et sans relations avec l'homme, relégué dans les limbes de l'infini; résidu, par évaporation successive de ses attributs essentiels, de l'ancien dieu théologique et dernière formule d'une abstraction épuisée. Cette creuse chimère de l'imagination critique, véritable contre-sens logique, méconnaît trop essentiellement les conditions intimes de la nature humaine pour mériter

mutuellement et de concourir d'après la synergie cérébrale, l'utile et le bon, l'intelligence et le sentiment, qu'il absorbe l'un dans l'autre comme l'objectivité réelle dans la sensation.

Résumant les conclusions de la saine philosophie et ramenant à l'interprétation positive les exagérations des systèmes de Berkeley et des écoles de Locke et de Condillac, Herbert Spencer, dans ses *Premiers Principes* et dans ses *Principes de Psychologie*, aux chapitres qui traitent de la relativité des sensations et des rapports entre les sensations, a rétabli « la coexistence du sujet et de l'objet comme une affirmation de la conscience qui, antérieure à tout examen analytique, mais vérifiée depuis par l'examen analytique, est une vérité dépassant toutes les autres en certitude. »

Il a fait voir, avec une irrésistible logique et une saisissante évidence que « l'existence d'un non-relatif est forcément impliquée dans toute la chaîne du raisonnement par lequel nous prouvons la relativité et que tous les arguments destinés à établir la relativité de nos sensations débutent par supposer l'existence objective; que nous ne pouvons admettre comme vrai que nos états de conscience soient les seules choses que nous puissions connaitre sans postuler implicitement ou explicitement quelque chose d'inconnu hors de la conscience, une existence externe qui n'est pas relative à nous-mêmes; que, lorsque nous concluons de la différence des sensations produites en nous par un même objet que ces sensations sont relatives à notre propre nature et à notre propre état, la validité de l'argument dépend tout entière de l'existence de l'antécédent commun comme étant quelque chose qui est resté sans changement, tandis qu'il y en avait dans la conscience, l'induction n'est valable qu'en supposant que l'activité à laquelle ces différentes sensations sont rapportées est une activité hors de nous-mêmes et qui n'a pas été modifiée par notre propre activité; que toute connaissance impliquant un changement dans la conscience et tout changement dans la conscience constituant une connaissance de différences, ces formes subjectives, bien qu'elles ne puissent être identifiées avec quelque chose hors de la conscience, sont cependant dues à quelque chose hors de la conscience, postulent nécessairement des sources objectives, une

un long examen. Elle ne peut prétendre à réaliser qu'une unité, celle du vide absolu.

L'homme, en raison de la portée limitée de ses sentiments, qui ne sont pas plus susceptibles d'une extension indéfinie que son intelligence ou son activité et de la faible impulsivité de ses inclinations sympathiques, ne peut adresser son culte, vouer son cœur qu'à des êtres assez proches de lui pour qu'il puisse leur reconnaître une relation directe avec sa propre existence et, par suite, les comprendre et les aimer sans effort, envers qui son affection comporte une vraie réciprocité. Tou-

source objective de différence; que c'est une conclusion inévitable, puisque penser autrement, c'est penser qu'un changement a lieu sans un antécédent; qu'ainsi, comme comparaison du degré dans la certitude, l'existence d'un non-relatif est plus certaine encore que celle du relatif. »

Enfin, la prépondérance de la réalité extérieure dans la formation des concepts de l'entendement et notre dépendance sensationnelle envers elle puisent leur confirmation la plus profonde dans les axiomes psychologiques, vérifiés expérimentalement dans leur principe substantiel (lois de Weber et de Fechner), que le Positivisme a formulés sous la cinquième et la sixième loi de Philosophie première, et qui instituent le gouvernement de la mentalité humaine par sa subordination envers l'ordre extérieur cosmologique et sociologique : « Les images intérieures, toutes choses égales d'ailleurs, sont toujours moins vives que les impressions extérieures, et toute image normale doit être prépondérante sur celles que l'agitation cérébrale fait simultanément surgir. »

La version de l'idéalisme absolu et du sensualisme radical qui, entre les données de la conscience distribuées en états énergiques et en états faibles ou ravivés, donne la préférence aux données composées d'états faibles ou ne distingue pas entre eux, conduirait à faire de la folie l'état normal de la raison humaine, puisque la folie, à ses degrés divers, est caractérisée précisément par cette interversion des rapports entre la prédominance effective du dedans et du dehors, ou par leur équivalence, et par l'indépendance plus ou moins prononcée de la conscience de son régulateur extérieur.

Dans l'hallucination simple, qui est une affection de la sensibilité, les sensations subjectives sont confondues avec les sensations réelles. Dans l'hallucination composée et dans la folie proprement dite, qui sont des maladies de l'entendement, les images ne sont plus coordonnées d'après les impressions extérieures et leur enchaînement naturel, base du raisonnement normal qui est l'établissement d'un rapport défini entre des rapports définis, mais par le sentiment, principalement égoïste, qui a sa logique aussi envers l'association des images hétérogènes qu'il suscite.

jours sa préférence a été pour les dieux à face humaine, sa personnification subjective et si, pour se rendre accessible à lui, l'abstraction monothéique n'a pas été obligée partout de s'humaniser jusqu'à l'incarnation réelle et à la confusion des deux natures, toujours du moins, même dans la plus grande simplicité de son principe, sous sa forme judœo-arabe, elle a maintenu entre le ciel et la terre ce gage d'alliance indispensable que consacre le trait-d'union providentiel. L'adoration immédiate est seule pleinement conforme à notre nature affective.

Le titre de *Religion naturelle* dont s'affuble la métaphysique contemporaine renferme une idée contradictoire, un paradoxe, équivalent à l'utopie de J.-J. Rousseau sur l'homme-nature.

Une religion naturelle ne saurait être que spontanée et, à ce titre, la seule religion vraiment naturelle serait le fétichisme. Mais que peut-il y avoir de spontané dans une prétendue religion qui est l'aboutissement d'un immense *processus* philosophique dont le point de départ est l'opération abstraite, qui a servi de passage au polythéisme et à la création des dieux, et dont le théisme actuel est la proposition dernière, la réduction systématique? Et puis qu'est-ce qu'une religion, dont le dogme réduit à une fiction insaisissable et, par suite, réservé seulement aux loisirs méditatifs de quelques intelligences éprises d'abstraction pure, exclut en outre le sentiment, base de toute convergence mentale, et manque ainsi à la destination même de toute véritable religion, qui est de régler et de rallier pour diriger? Qu'est-ce en un mot qu'une religion sans culte et sans régime, qui, par l'élimination du sacerdoce, prétend à réaliser « le « rêve subversif d'une foi sans organe? »

Si, par religion naturelle, on entend une religion conforme à la nature humaine, il n'y a de conforme à la na-

ture humaine comme à la vérité historique que la loi des trois états ou le passage par une succession de religions différentes progressives, dont la dernière n'est pas une abstraction métaphysique quelconque, simplement intermédiaire, mais le dogme positif ou la religion de l'Humanité, qui fonde la vraie philosophie sur la prépondérance systématique du cœur.

Après avoir aidé à remplacer Dieu par les lois, il semble que le dernier service de la métaphysique soit de supprimer définitivement Dieu par l'absurde.

En résumé, l'hypothèse déiste, étant indémontrable, ne fait que traduire le connu en inconnu, qu'ajouter une complication à la connaissance que nous possédons déjà et qui, telle quelle, nous suffit en nous permettant de systématiser la prévision, qui est la condition même de notre existence et la mesure de notre perfectionnement. Elle laisse les choses au même point en nous condamnant par surcroît à expliquer Dieu.

Les partisans d'une création unique, d'un *fiat* isolé, ne s'aperçoivent pas qu'ils abandonnent ensuite le monde à l'incapacité native de vivre et de durer dont il a été frappé par l'artifice de leur théorie même (Ardigo). Plus conséquents en apparence sont les adeptes de la création continuée et c'est à cette nécessité de donner un support permanent à l'existence des choses que répond dans la doctrine théologique l'institution de la Providence, qui est en réalité la création ininterrompue. Mais, outre que cette conception du monde ainsi anéanti et recréé à chaque moment ne s'accorde pas avec la réalité active, qui nous présente un fond continu dans sa permanence de nature inaltérable et son développement sériel, sans aucune trace perceptible de cette mystérieuse influence, le dogme de la Providence ou de l'intervention d'une volonté arbitraire ici-bas est incompatible avec la constance des lois et l'ordre invariable de la nature démon-

trés par la science, Le déisme métaphysique a essayé de tourner la difficulté et de réconcilier la science avec Dieu en supprimant la Providence et en réduisant Dieu à une simple causalité originelle, auteur du monde et des lois universelles, qu'il a organisées dès le début, une fois pour toutes, et qui continuent depuis à le régir à sa place. Mais ce compromis n'est pas plus satisfaisant que le pur dogme théologique, puisque la loi ne supprime ni ne supplée la cause dont elle ne fait qu'exprimer et préciser les activités fonctionnelles, et que l'objection fondamentale contre la théorie de la création unique, l'inertie constitutive de la matière qu'elle engendre, rend cette thèse illusoire.

Les deux déismes, philosophique et théologique, ne réussissent donc pas mieux l'un que l'autre dans la tentative de combler le vide de l'absolu et d'interpréter le fond inaccessible des choses. Le déisme ontologique, plus préoccupé de la réalité objective et des droits de la science, ne respecte l'autonomie des lois qu'en mutilant la cause ; le théologisme, plus imbu du dogmatisme surnaturel, ne conserve la perpétuité de la cause qu'en sacrifiant l'intégrité des lois.

La systématisation théologique est émanée spontanément de la vie affective, de la représentation du sentiment, et elle correspond, dans la progression de l'entendement humain, à l'ordre des conceptions simplistes. Or, règle invariable, la logique simpliste est toujours fausse, médiatement sinon immédiatement, parce que la réalité est plus compliquée que nos appréciations spontanées, nécessairement empiriques et superficielles. La simplicité abstraite est l'unité réelle dans la complexité réelle.

L'homme a débuté par les hypothèses simplistes en raison de la médiocrité de son esprit et du cercle borné de ses investigations : planicité de la terre, circulation

du soleil autour de notre globe, création des dieux à son image. L'aptitude à embrasser des relations de plus en plus étendues, en conformité avec la complexité naturelle des choses, et à les résumer dans une synthèse correspondante, de mieux en mieux coordonnée d'après la considération de notre vraie nature, qui tend spontanément vers le seul point de vue vraiment universel, caractérise le progrès de la civilisation comme la supériorité des intelligences individuelles. Si la solution déiste était aussi simple qu'on nous la présente, si elle était l'expression supérieure de la vérité accessible à l'homme et du problème humain, elle aurait prévalu universellement et il n'y aurait pas d'athées, tandis qu'en réalité, depuis les preuves de l'existence divine fournies par Descartes, Bossuet et Fénelon, la foi en Dieu n'a cessé de diminuer au lieu de s'accroître et que le nombre des incrédules est devenu légion.

La notion de Dieu n'est pas susceptible d'organisation en tant que notion abstraite et dès lors elle se trouve directement exclue de la science, qui est le savoir organisé ou converti en lois.

La condition indispensable de toute religion réelle, désormais, est de réaliser l'accord de la foi et de la raison, de l'esprit et du cœur, qui est l'objectif final de la destination humaine. La religion positive, qui est fondée sur la foi démontrable, seule susceptible d'universalité et de perpétuité, est l'unique doctrine apte à la remplir.

Ed. Husson.

BULLETIN D'ANGLETERRE

SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

(FLEUR DE LIS COURT, FETTER LANE, E. C. LONDON)

CONFÉRENCE DU PROFESSEUR BEESLY

(Traduite, résumée et rédigée par MM. Paul DESCOURS et Th. CATTIN)

O. CROMWELL

Si l'on jette un coup d'œil sur le Calendrier positiviste, dans le mois de Frédéric, consacré à la Politique moderne, on est frappé de l'absence de certains noms. Tous les chefs de la Révolution française, et les révolutionnaires en général, sont exclus. On a cru voir dans cette exclusion, un manque de sympathie pour le progrès humain. Il n'en est rien. Le progrès demande que nous rejetions ce qui est mauvais et indigne dans notre vie. Il est évidemment nécessaire, quelquefois, de détruire, mais il n'en est pas moins vrai que cette destruction est d'une facilité relative. Les hommes qui l'effectuent ne méritent pas l'admiration que nous devons réserver aux seuls constructeurs. Les démolisseurs méritent d'autant moins notre approbation qu'ils ont employé des moyens violents ; car alors il est clair que le progrès n'a pas été régulier et que la société a été dans le désordre.

Même lorsque l'Occident sera arrivé à ce que nous appelons l'état normal, il restera des améliorations à faire. Elles se feront sans doute moins violemment. Mais malheureusement, dans les époques de transition, les théoriciens qui prêchent les améliorations ont trop souvent pour successeurs des partisans de la violence et il faut rendre les premiers responsables de l'œuvre des seconds.

Dans ces moments troublés, des gouvernants incapables et violents peuvent faire un mal énorme, alors qu'à une époque ordinaire ils pourraient rendre des services à la société. Dès que l'ordre est troublé, un grand mal est fait. Toutes les coutumes et les habitudes sont ébranlées ou détruites. On voit les hommes modérés craindre la révolution et la laisser conduire par des hommes inférieurs, au lieu de se mettre à sa tête et la diriger.

La dernière semaine du mois de Frédéric est consacrée aux sages qui n'ont pas commis cette faute déplorable, qui ont gardé l'Etat de la meilleure manière possible et ont restauré l'ordre sur une base solide.

Comte n'y a fait aucune place aux hommes de la Révolution française. Quel qu'ait été leur génie, leur œuvre destructive les a fait écarter définitivement. En effet, il n'est pas permis de détruire sans remplacer et améliorer. Pourtant, personne mieux que Comte n'a rendu justice aux services rendus par la Révolution et les révolutionnaires. Ceux-ci ont réalisé et ébauché de nombreuses réformes dont nous jouissons, mais ils n'ont pu parvenir à fonder un gouvernement stable, conciliant l'ordre et le progrès.

Grâce, surtout, aux travaux de notre confrère le docteur Robinet, nous pourrons rendre justice à l'un de ces révolutionnaires : Danton mérite notre admiration pour la direction qu'il imprima au gouvernement au milieu des plus grands dangers ; il sut écarter les vaines théories et pratiquer une politique applicable à la situation.

Il n'y a pas de noms anglais dans les trois premières semaines du mois de Frédéric, c'est-à-dire avant l'époque de Richelieu et de la guerre civile en Angleterre. On éprouve un certain étonnement de ne pas y trouver les noms d'Edouard Ier, de Henri VII et même de Henri VIII, et surtout d'Elisabeth. Mais le calendrier n'est pas une liste des noms célèbres. Quelques-uns de ceux qui y figurent ont une renommée restreinte. Mais ce sont des types. Or, aucun type particulier de politique n'a surgi en Angleterre pendant la période qui va du moyen âge au XVIIe siècle.

En Europe, surtout en France, la dictature qui fut la conséquence du moyen âge fut une dictature monarchique ; en Angleterre, elle fut aristocratique.

A la dispersion féodale succéda partout une unification plus ou moins complète. Le seigneur, dans les temps féodaux, ne reconnaissait comme son supérieur que son chef militaire ; plus tard, il commença à se soumettre au gouvernement central. Ce fut un

important changement. Le roi et ses vassaux, au moyen âge, étaient censés avoir des droits qu'on ne pouvait ni détruire ni reprendre. Le roi égale la nation et la représente et, lorsqu'on dit que les droits du roi n'étaient pas grands, cela veut dire que ceux de la nation étaient petits et que ceux des chefs féodaux étaient très grands. Au commencement du XIVe siècle, le pouvoir du tout sur les parties eut la prépondérance : c'est ce qui, pour nous, caractérise la dictature. En France, jusqu'en 1789, elle eut pour organe le roi. En Angleterre, malgré la présence nominale d'un roi à la tête de la nation, on peut dire que, dès le déclin du système féodal, et presque jusqu'au temps présent, c'est une dictature *aristocratique* qui nous régit.

Cette différence provient de ce que la féodalité ne fut pas la même dans les deux pays. Guillaume le Conquérant, après la conquête, avait plus de puissance que les rois de France. L'unification du pays était faite et les conquérants n'eurent pas à lutter pour réunir sous leur pouvoir les diverses provinces. Les Normands partagèrent, il est vrai, l'Angleterre entre leurs vassaux, mais ils eurent soin de faire des fiefs de peu d'étendue et de les éparpiller sur toute la surface du royaume. Ils évitèrent de la sorte les luttes si longues que les rois de France eurent à soutenir contre des vassaux trop richement dotés.

Les Normands ne se trouvaient pas en sûreté parmi les Saxons. Ils durent donc s'entendre pour ne pas être exterminés. Le pouvoir central y gagna en force. En France, chaque vassal jurait d'obéir à son chef et non pas au roi, à moins qu'il ne tînt son fief du monarque. En Angleterre, le conquérant leur fit jurer obéissance au roi en même temps qu'à leur suzerain. Les Normands adoptèrent aussi toutes les coutumes des Saxons. Il y avait une petite armée dépendant du roi, le conquérant la conserva. En y joignant les troupes de ses vassaux il pouvait disposer d'une force assez imposante pour cette époque.

En France, les juges du roi ne pouvaient rendre la justice que sur le domaine royal; ailleurs, les seigneurs féodaux jugeaient sans appel et une potence était érigée près de leur château. L'exercice de la justice était considéré par tout le monde comme un symbole important de l'autorité du seigneur. Dans notre pays, la justice fut rendue au nom du roi et les droits des vassaux furent diminués ou supprimés par les Normands : tels le droit de guerre privée et celui de battre monnaie. Il y avait donc une sensible différence entre les privilèges féodaux en France et en Angleterre.

D'après ce qui précède, il semble que la dictature était bien plus

monarchique en Angleterre qu'au-delà du détroit. Cela peut sembler paradoxal, mais il est bien vrai que la monarchie française qui était faible à son début devint forte et que, dans notre pays, l'aristocratie, d'abord faible, finit par subordonner l'autorité royale à l'aide des communes. En France, l'unité et la centralisation étaient le but principal du gouvernement, et, comme les grands vassaux luttèrent contre le roi afin de devenir indépendants, le roi se mit à la tête du parti national : des bourgeois, des marchands, des fermiers.

Chez nous, les nobles étaient trop faibles pour obtenir l'indépendance qu'ils désiraient. Ils s'unirent fortement et se servirent des Communes pour lutter contre le pouvoir royal.

Jusqu'à l'avènement des Lancaster, en 1400, la puissance du roi et la puissance aristocratique grandirent parallèlement. Les nobles par leur influence dans le Parlement égalaient la puissance royale. Mais, si comme *corps* ils étaient forts, il n'en était pas de même considérés individuellement. Ils ne pouvaient plus se tailler des principautés aux dépens de la couronne, ni avoir leur indépendance comme les seigneurs français. En un mot, ils étaient plus faibles chez eux, mais leur participation au gouvernement était de plus en plus grande, de sorte qu'on peut dire que le gouvernement était aristocratique. Ce parti était soutenu par toute cette aristocratie sans titre : les chevaliers, les squires, les propriétaires fonciers, les gentilshommes campagnards. Tous luttaient contre la couronne et s'entendaient admirablement pour refuser les impôts. Ils trouvaient injuste et inique l'impôt perçu au nom du roi, disant qu'il devait se contenter des revenus de ses domaines. Dans cette lutte on peut considérer les nobles et les soldats comme la pointe d'une lance dont les cultivateurs et les marchands étaient le corps. Cette lance ne restait pas inactive et défendait avec acharnement les droits de la propriété privée contre la levée des impôts royaux.

Au quinzième siècle, cette situation fut momentanément modifiée par la lutte que l'on a appelée la guerre des Roses. Peu de familles nobles survécurent à ces guerres civiles. Leur anéantissement fut favorisé par la coutume qu'on avait, dans les deux camps, de décapiter les prisonniers faits pendant la bataille.

Il s'ensuivit d'immenses confiscations, sur tous les points de l'Angleterre, qu'on peut évaluer au quart du pays, tant pour la couronne que pour l'Eglise. Il fut fait peu de mal aux villes et à leurs habitants.

Un effet immédiat de la chute des vieilles familles nobles fut

de rendre pour un temps le Parlement plus faible. Ce corps avait perdu sa tête d'acier et son bras de fer en perdant les seigneurs et leurs hommes d'armes. Pendant près d'un siècle, c'est-à-dire durant le règne d'Edouard IV et des Tudor, le Parlement n'eut pour ainsi dire plus de pouvoir et la monarchie prit une tournure d'absolutisme qui pouvait faire croire que l'Angleterre imiterait la France et que la dictature y deviendrait monarchique. Le peuple anglais, dans la crainte de la guerre civile, était alors disposé à seconder le roi dans sa lutte contre les nobles. L'Eglise, qui se sentait menacée dans ses biens par le peuple et qui craignait aussi les nobles, rechercha et obtint l'appui de la couronne à qui elle prêta son concours. On considère généralement le gouvernement de cette époque comme une monarchie absolue.

Mais une nouvelle aristocratie grandissait. La confiscation, à son profit, des biens des abbayes, vint encore, sous Henri VIII, augmenter sa puissance. Nous voyons, par exemple, le duc de Bedford, devenir propriétaire, à Londres, des jardins d'un couvent qui, à l'heure actuelle, rapportent des millions. Il reçut en même temps dans le Devonshire les biens de l'abbaye de Tavistock.

Les nouveaux nobles, ainsi enrichis, n'avaient pas, comme les anciens, des titres et des armes, mais leur puissance contre la royauté n'en était pas moins très forte quoique s'exerçant par des moyens légaux.

Henri VIII ne prévit pas combien la puissance royale serait amoindrie par les appels réitérés qu'il fit au Parlement. Il ne vit que l'avantage immédiat. Les impôts et les emprunts votés étaient plus facilement supportés, mais, en même temps, le sentiment de la puissance du Parlement se propageait parmi le peuple qui, bientôt, usa de sa force pour entrer en lutte contre le roi.

Elisabeth, plus clairvoyante que son père, se servit très peu du Parlement. Elle n'eut recours à lui que lorsqu'elle eut besoin d'argent. Pendant son règne il n'y eut pas de changement dans la situation respective des pouvoirs de la couronne et de l'aristocratie. Ces deux pouvoirs agirent de concert pour le bien du pays. Cette grande reine sut, par son zèle pour le bien public, obtenir l'approbation de ses contemporains.

A l'avènement des Stuart, l'aristocratie avait acquis assez de popularité et d'expérience pour diriger le Parlement et subordonner la royauté. Si elle n'était plus armée comme l'ancienne noblesse, elle était riche et possédait d'immenses propriétés foncières. Le roi, lui, était toujours sans argent et sans troupes, puisque l'armée permanente n'existait pas.

Aussi à partir de ce moment c'est le Parlement qui tient la tête et le roi passe au second rang. Cette situation s'accentuera pendant 85 ans pour aboutir à l'expulsion de Jacques II, en 1688.

Depuis cette époque, et jusqu'en 1831, le gouvernement a été parlementaire et aristocratique. *Le roi règne et ne gouverne pas.* C'est le Parlement qui dirige la politique de l'Angleterre.

En 1832, le *reform-bill* fut un premier pas vers un gouvernement démocratique. Depuis lors, différentes lois réformatrices ont achevé ce changement, et maintenant, malgré le maintien de la royauté, on peut dire que la démocratie est la base du gouvernement anglais.

Ce serait une erreur de croire que la noblesse prit le parti du roi lorsque la révolution éclata. Il y avait alors 119 pairs du royaume. Soixante d'entre eux se rangèrent du côté du roi et trente suivirent le Parlement. Mais nous pouvons considérer comme aristocrates authentiques, la grande majorité des membres représentant les communes. Aux titres près, tous ces chevaliers et squires avaient sensiblement les mêmes idées que la noblesse titrée, surtout au point de vue religieux. Or, les deux tiers de ces membres restèrent à Londres avec le Parlement pendant que l'autre tiers suivait le roi. Ainsi donc les deux tiers des nobles sont avec le roi et les deux tiers de la chambre des communes sont contre lui.

Pendant la lutte, les parlementaires se rapprochèrent de la démocratie, mais les chefs furent toujours choisis dans le parti aristocratique. Cromwel, lui-même, appartenait à ce parti. On a voulu en faire un démocrate, mais en réalité il appartenait à une bonne famille de l'aristocratie non titrée. Il pensait comme les autres qu'il fallait refuser de payer les impôts arbitraires du roi. Jusqu'alors, cela avait été le seul but de résistance du Parlement; mais, lorsque le roi voulut toucher à la religion, il trouva un faisceau très résistant et bien uni par le zèle religieux. La lutte commença en Ecosse, où la lance avait encore sa pointe d'acier et où les nobles pouvaient commander à beaucoup d'hommes d'armes. En Angleterre, les puritains, les calvinistes et les indépendants — cette secte comprenant de nombreuses sous-divisions — s'unirent ensemble — chaque secte continuant à croire à la supériorité de sa religion — afin d'obtenir la tolérance. Les calvinistes haïssaient surtout l'archevêque Land, mais ils ne voulaient que détruire l'église anglicane et se mettre à sa place. Ils voulaient mettre une tyrannie religieuse à la place d'une autre. Cromwel et les indépendants aimaient mieux la liberté religieuse que la liberté

politique : tous préconisaient une monarchie libérale avec la tolérance religieuse, tandis que les calvinistes demandaient la monarchie libérale avec le serment sacerdotal, c'est-à-dire la domination de l'église calviniste.

Cromwel vit qu'une monarchie était le seul gouvernement possible en Angleterre. Il ne voulait pas être despote pour son propre compte ; il aurait accepté tout gouvernement qui aurait donné la liberté religieuse. Connaissant les tendances des calvinistes, il écarta avec soin de son armée tous les officiers de cette religion. Il les remplaça par des indépendants, partisans de la liberté religieuse. A la fin de la guerre, il entama des négociations avec le roi pour le replacer sur son trône, s'il permettait aux gens de croire ce qu'ils voulaient. Les calvinistes offraient leur appui dans le but que le roi soutiendrait leur religion exclusivement. Charles tâcha de se servir des deux partis pour ses propres fins en trompant tout le monde. Cromwel. qui vit la tromperie, recommença la guerre et fit décapiter le roi en 1649.

La monarchie étant devenue désormais impossible, Cromwel fut amené à fonder la République, le seul gouvernement qui fût en rapport avec la situation du moment.

Les indépendants prirent le pouvoir. Ils convoquèrent la Chambre des communes, où les calvinistes étaient trop nombreux. Ils les expulsèrent et laissèrent leurs sièges vacants. L'opinion publique leur étant hostile, ils n'osèrent pas faire élire d'autres députés. Les évincés protestèrent et se réunirent pour former ce qu'on a appelé le Parlement Croupion. Unis aux Cavaliers (partisans du roi) et aux calvinistes, ils firent à Cromwel une opposition telle qu'il renvoya le Parlement et gouverna en s'appuyant sur l'armée. Peut-être faut-il regretter qu'un accord n'ait pu intervenir entre le Parlement et lui. Il est toujours dangereux de détruire une institution qui a du prestige dans un pays. Mais Cromwell ne pouvait agir autrement. D'ailleurs, il ne voulait pas gouverner uniquement avec l'armée ; on forma un Parlement composé de membres qui avaient été recommandés par des pasteurs. Ils s'assemblèrent et on leur demanda de faire une Constitution. Leurs efforts n'ayant pas été couronnés de succès, on les renvoya. On forma alors un gouvernement vraiment monarchique ayant Cromwel comme protecteur perpétuel. Ce vieux mot signifie régent. Un autre Parlement fut élu. Il proposa de faire Cromwell roi et de restaurer l'ancienne Constitution, avec deux Chambres, dont une serait composée de membres choisis, à vie, par le roi, et agréés par le Parlement. Les ministres de-

vaient aussi avoir l'agrément de la Chambre des communes.

En somme, c'était le retour à l'ancienne monarchie avec, toutefois, une diminution des pouvoirs royaux. C'est en définitive cette constitution qui nous régit actuellement. Ceci nous montre que la politique anglaise prend toujours la même direction. Aucun parti ni aucun homme ne peut changer la constitution — nous tendons toujours vers le même gouvernement.

Les officiers de Cromwell ne voulurent pas qu'il prît le titre de roi. Il céda, mais s'il avait vécu un peu plus longtemps, il l'aurait fait et ses descendants règneraient aujourd'hui. Ce titre de roi aurait rallié à son gouvernement tous les propriétaires fonciers.

Il mourut trop tôt et sans avoir désigné son successeur. Deux années plus tard, en 1660, les Stuart revinrent. Jusqu'à leur expulsion en 1688, la, monarchie libérale fut en danger. Elle fut alors rétablie et confirmée par un coup d'Etat. Jacques II fut expulsé et Guillaume d'Orange lui succéda.

Le protectorat de Cromwel fut fertile en grandes et utiles réformes. Il supprima les *bourgs pourris* du Parlement en faisant voter une loi électorale que notre époque ne désavouerait pas. Si cette œuvre n'avait pas été détruite, nous aurions évité les corruptions électorales qui ont déshonoré les règnes de Georges II et de Georges III.

Le gouvernement de Cromwell fut tout aussi remarquable en ce qui touche à la politique extérieure qu'en ce qui regarde l'organisation intérieure de l'Angleterre. Toutes les questions furent approfondies par lui plus que par tout autre personnage de notre histoire. L'avenir pourra puiser plusieurs enseignements dans cette carrière administrative. Sa nomination *à vie*, avec le droit de choisir son successeur, a créé un précédent très précieux, dont l'Angleterre tirera certainement profit dans l'avenir.

BULLETIN DE FRANCE

I. — LES PROLÉTAIRES POSITIVISTES ET LE MOUVEMENT OUVRIER

Sous ce titre, nous comptons publier les documents les plus importants relatifs à l'action propagandiste des prolétaires positivistes dans le milieu ouvrier.

Nous reproduisons aujourd'hui : 1° une Conférence faite par M. Keüfer aux *Travailleurs du Livre* de Marseille ; 2° une Conférence de M. Fagnot à l'*Union des Syndicats ouvriers* de Clermont-Ferrand.

Dans le numéro de Novembre nous donnerons le compte-rendu du *Congrès ouvrier de Zurich* et les *Rapports des Cercles de prolétaires positivistes* de Paris, de Budapest, de Londres. C. H.

1° CONFÉRENCE FAITE AUX TRAVAILLEURS DU LIVRE DE MARSEILLE

PAR AUGUSTE KEUFER

Secrétaire général de la Fédération française des Travailleurs du Livre.

(Reproduction d'une publication du *Comité de la 15e section de la Fédération française des Travailleurs du Livre.*) (1).

La 19e section ayant invité le confrère Keüfer, délégué du Comité central, à assister à la fête de la Société typographique de Secours mutuels, laquelle se célébrait simultanément avec celle du Syndicat, le 17 mai, le Comité de la 15e section décida de profiter du passage du confrère Keüfer pour organiser une conférence à laquelle seraient invités tous les travailleurs du Livre. A cet effet,

(1) Cette conférence a été appréciée de la façon suivante par M. Joseph Chailley-Bert dans *le Journal des Débats* du 3 avril 1893 : « J'ai gardé « pour la fin la *Fédération française des Travailleurs du Livre*, ou « plutôt, son interprète autorisé, M. Auguste Keüfer. J'ai, entre les mains,

après s'être concerté avec le délégué du Comité central, le bureau de la 15e section décida que cette conférence aurait lieu le vendredi 22 mai 1891, aux Salons Pain.

Le Comité de la 15e section a tout lieu de se féliciter du résultat obtenu, car près de 300 personnes avaient répondu à son appel.

Le confrère Ferra, président du Syndicat des ouvriers typographes, assisté des camarades Philippe Schwab, des litographes, et Anatole Coignot, des papetiers-relieurs-cartonniers, ouvre la séance

« non seulement le journal de la Fédération intitulé *la Typographie* « *française*, mais une conférence que M. Keüfer a donnée dans plusieurs « villes de France, à Marseille, à Nice, etc., et que, très humblement, « je déclare trouver *fort remarquable*.

« Tout d'abord, M. Keüfer déclare que la condition des travailleurs « du livre n'est pas bonne. Le mal date de 1870. La liberté de l'im- « primerie, sous prétexte de progrès, a compromis les conditions « d'existence des patrons et des ouvriers ; elle a donné naissance à une « foule d'industriels qui n'ont aucune notion du métier et se font « une concurrence désastreuse, en exploitant la femme et l'enfant.

« A cela, quel remède? L'intervention du législateur? Les législateurs « n'ont ni la mission ni les moyens de résoudre la question sociale... « Le législateur peut et doit intervenir pour prendre certaines me- « sures de protection sociale ; mais il ne peut intervenir dans tous les « cas et se substituer à tous les individus. Enfin, comme l'action parle- « mentaire est si lente, les travailleurs ont tout à gagner à ne pas trop « compter sur elle.

« A défaut de l'Etat, le collectivisme? M. Keüfer ne « croit pas à la « possibilité d'une pareille transformation et encore moins à son effica- « cité ; elle sacrifierait l'indépendance et le concours. La nature hu- « maine est tenace au point de vue de la propriété... De plus, il est « impossible de concevoir une organisation industrielle sans chefs pour « diriger et sans travailleurs pour exécuter. » Enfin M. Keüfer ne veut « pas du collectivisme international pour cette dernière raison que « les « Français ont un devoir impérieux et sacré : défendre leur patrie « contre toute attaque ».

« Pas d'intervention de l'Etat ; pas d'organisation collectiviste : alors « quoi ? l'association, l'organisation syndicale. « L'organisation syndi- « cale apparaît comme une nécessité, et d'autant plus facile à réaliser « que les opinions religieuses, politiques, sociales des travailleurs y « peuvent être respectées... Les syndicats doivent être considérés « comme la base de l'organisation ouvrière qui donne à l'ouvrier le « moyen de discuter et de défendre pacifiquement ses intérêts. »

« On pourrait croire qu'avec cette humeur si ferme et si conciliante, « M. Keüfer serait partisan des syndicats mixtes, composés mi-partie « de patrons et mi-partie d'ouvriers. Point. Et cela, parce que « l'auto- « rité des syndics ouvriers », leur esprit d'indépendance seront suspectés « par leurs camarades. Suspectés : le mot est juste, les ouvriers entre « eux vivent sous le régime des suspects. Et toutefois ces syndicats « mixtes fonctionnent avec succès. Il faudra que je me décide à vous « parler de ceux de M. Julien Weiler.

« Deux questions surtout préoccupent M. Keüfer : l'emploi des ap-

à 9 heures 45, et donne la parole au conférencier, qui s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,
CONFRÈRES,

La section de Nice ayant tout particulièrement insisté auprès du Comité central pour que son délégué assistât aux fêtes organisées par la 19e section, je reçus la mission de m'arrêter dans toutes les villes du parcours où ma présence pourrait être utile. En passant à Marseille, le bureau de la section manifesta l'intention bien arrêtée d'organiser une conférence, faite par le délégué du Comité central, à laquelle seraient invités tous les patrons et tous les travailleurs du Livre. C'est pour répondre à ce désir que je me trouve parmi vous aujourd'hui, et que je traiterai de la nécessité de l'or-

« prentis et l'emploi des femmes. Sur les deux, il a des solutions très « nettes.

« Dès qu'il s'agit des apprentis, les ouvriers trop souvent perdent la « tête. Vous vous rappelez peut-être la fameuse grève des ateliers « Doulton. M. Doulton a importé en Angleterre l'industrie de la faïence. « Ses produits sont admirables et exigent une main-d'œuvre très ha- « bile. Impossible d'engager un ouvrier qui n'ait pas appris et appris « longuement son métier. En conséquence, M. Doulton attache le plus « grand soin à former des apprentis, et ces apprentis, il les choisit « parmi les fils de ses propres ouvriers. Malgré cela, ces ouvriers sont « mécontents. Un jour qu'il avait engagé trois apprentis nouveaux, ils « lui signifièrent, à l'instigation de leur *Trade-Union*, de n'avoir désor- « mais qu'un apprenti par sept adultes. Il refusa, ils se mirent en grève. « Cela dura trois mois et jeta dans la misère près de 5,000 personnes.

« M. Keüfer n'aurait pas approuvé cette grève. Il n'est pas ennemi « de l'apprentissage : loin de là ; il en est partisan déterminé. Ce qu'il « réprouve, ce qu'il déclare intolérable, c'est ce que l'on fait aujour- « d'hui, sous prétexte d'apprentissage : aujourd'hui, — je ne suis que « l'écho de M. Keüfer, — on embauche des jeunes gens, on les dé- « brouille à la hâte, on ne leur apprendra jamais leur métier, mais on « leur paye un salaire réduit, et par là on pèse sur le salaire normal de « l'ouvrier adulte et instruit.

« A défaut d'apprentis, on engage des femmes, mais toujours dans « les mêmes conditions et dans le même but. Les patrons s'excusent « sur la concurrence : tant pis pour eux. Ils n'ont qu'à ne pas souffrir « qu'on gâche le métier. Qu'ils s'entendent pour ne pas laisser avilir « les prix, comme s'entendent les ouvriers pour ne pas laisser avilir les « salaires.

« L'enfant doit, non pas faire concurrence à l'homme, mais sous « la direction de l'homme, apprendre son métier. La femme doit, non « pas faire concurrence à l'homme, mais, à l'aide de ce que l'homme « lui fournit, entretenir et élever les enfants. L'homme, l'adulte enfin, « doit, avec son seul salaire pouvoir nourrir sa famille. Travailler « beaucoup, si l'on veut, mais gagner gros »...

ganisation ouvrière dont le syndicat est la base. Il y a encore à Marseille un nombre assez important de travailleurs qui n'est pas groupé, pour que cette question présente une réelle utilité.

Je vais donc examiner la situation actuelle de l'imprimerie et de l'industrie en général, les moyens proposés pour y remédier et le rôle du syndicat dans la lutte économique, en même temps que je désire combattre les arguments invoqués par les adversaires des syndicats ou par les indifférents qui ne veulent pas s'associer à leurs camarades.

La liberté de l'Imprimerie. — Autrefois, avant la proclamation de la liberté de l'imprimerie, l'industrie du livre était concentrée entre quelques patrons dans chaque ville, et à Paris le nombre des patrons ne dépassait pas une centaine. Sous le régime des brevets, le travail était plus régulier, le patron vivait à l'atelier, il appréciait l'ouvrier, connaissait ses besoins; une estime et une considération réciproques naissaient de ces rapports journaliers en même temps que le travailleur avait plus de sécurité et plus d'habileté dans son travail, en ce sens que le travail était plus suivi et le personnel moins nombreux.

La liberté de l'imprimerie, décrétée en 1870, est venue apporter le trouble dans cette situation et sous prétexte de progrès, elle a absolument compromis les conditions d'existence des patrons et conséquemment celle des ouvriers, sans améliorer et sans développer le goût ni les connaissances techniques des travailleurs du Livre : loin de là. Cette liberté d'imprimer, accordée au premier venu, a donné naissance à une foule d'industriels qui n'ont aucune notion du métier et qui se font une concurrence désastreuse, livrent l'ouvrier à toutes les exigences, transforment les conditions du travail en exploitant l'enfant et la femme. Cette exploitation est la source de tous les abus, sans assurer aucun profit ni à ceux qui la provoquent ni à ceux qui, autrefois, vivaient honorablement par l'exercice de leur métier.

La femme et l'enfant dans l'Imprimerie. — La concurrence dont tout le monde se plaint, qui prend un caractère avilissant et malhonnête, est la cause principale de l'emploi exagéré de l'enfant et de la femme, et il ne faut pas chercher une autre origine au chômage dont souffre aujourd'hui un grand nombre d'ouvriers, incapables de remplir leurs charges sociales, puisque les femmes et les enfants leur sont préférés, en vue d'un bénéfice plus élevé et qui est illusoire, car le mal est contagieux; un autre imprimeur ne tardera pas à occuper également beaucoup d'apprentis, acceptera de travailler à bas prix et enlèvera le travail; le client seul, sans aucun scrupule, aura obtenu satisfaction à toutes ses exigences, mais il recevra des fournitures de mauvaise qualité. C'est ainsi que l'ouvrier subit les tristes conséquences de cette concurrence par le chômage. Il est bon de rappeler ici ce que disait Cobden,

économiste et industriel anglais : « Lorsque deux ouvriers courent après un patron, il y a baisse de salaire ; lorsque deux patrons courent après un ouvrier, il y a hausse. » Le chômage prolongé est la cause inévitable de la baisse des salaires. D'autre part, le patron honorable, qui aura conservé quelque scrupule pour produire bien et qui aura enfin quelques soucis pour sauvegarder la situation de son personnel, se trouvera aux prises avec ses redoutables adversaires et soutiendra péniblement la lutte.

Dans cette manière de faire, il faut encore chercher la cause de la disparition du goût, et l'augmentation constante du nombre d'ouvriers sans connaissances professionnelles. Cette catégorie d'ouvriers est tout naturellement plus soumise aux exigences patronales, incapable et peu autorisée à faire respecter les tarifs de main-d'œuvre.

Si nous examinons l'état de l'imprimerie et de l'industrie en général, nous voyons que la femme y est employée de plus en plus, qu'elle y est occupée de préférence à l'homme, et il n'est plus rare aujourd'hui de voir une famille tout entière, le père, la mère, les enfants, occupés à l'atelier ou à l'usine pour être en mesure de faire face aux exigences matérielles de la vie.

Est-ce là le but poursuivi par le progrès industriel ? La puissance actuelle de la production à l'aide de la machine ne devrait-elle pas au contraire amener plus de bien-être, plus de loisirs, assurer le développement matériel et moral de la famille ouvrière comme celui de la famille riche ?

Il est impossible de le nier, la transformation industrielle qui s'opère, les luttes économiques que provoque la concurrence, la science des ingénieurs mise au service des gros capitaux et des sociétés anonymes ont totalement changé les conditions du travail, supprimé la stabilité et modifié très gravement les rapports entre patrons et ouvriers. Un abîme s'est creusé entre les uns et les autres, sans qu'aucune institution humaine, religieuse, politique, philosophique, ait assez d'autorité ou d'influence pour intervenir, pour imposer des devoirs, pour faire supprimer les abus, pour rétablir l'harmonie entre les forces sociales par une plus équitable répartition de la richesse produite.

Cet abandon dans lequel se trouve le prolétariat au milieu de la bataille économique, son isolement de la société a de tout temps poussé les hommes généreux à la recherche de systèmes, de remèdes sociaux qui pourraient améliorer les conditions matérielles et morales de la masse. Il est de mon devoir d'examiner aussi sommairement et aussi impartialement que possible les différents systèmes.

Les remèdes sociaux. — Depuis un demi-siècle, un système qui a été en grande faveur parmi le public ouvrier et parmi les hommes politiques, c'est la coopération sous toutes ses formes. « Là est

le salut », disait-on aux ouvriers, et des encouragements venaient de toutes parts. De nombreuses associations coopératives de production s'étaient créées, qui, pour la plupart, ont aujourd'hui cessé de vivre, après avoir absorbé des capitaux importants et détruit les espérances qu'elles avaient fait naître.

Il est bien difficile de croire que les travailleurs arriveront, avec les économies faites sur un salaire modeste et incertain, à posséder des capitaux assez considérables capables de lutter contre la féodalité industrielle moderne. Les tentatives heureuses qui ont été faites et qui persistent, restent isolées et ne peuvent en tout cas permettre de conclure d'une manière affirmative.

Une autre opinion pénètre de plus en plus dans le public : c'est d'attribuer à l'Etat, au législateur, le pouvoir de redresser tous les abus, d'assurer à tous le bonheur, le bien-être, par de simples décrets ou la promulgation de certaines lois. Cette méthode, si commode, si peu onéreuse en apparence pour chaque individu, dispense de tout sacrifice personnel, en laissant toute la responsabilité du mécontentement peser sur l'Etat. En dehors des inconvénients qu'il y a à se reposer exclusivement sur les législateurs, en ce sens que chacun compte sur cette toute-puissante intervention pour rester inactif et indifférent, il y a encore illusion à croire à des améliorations immédiates par le concours des pouvoirs publics, si l'opinion publique n'est pas préparée à les seconder, à les stimuler. Que les travailleurs agissent, qu'ils se groupent, ils posséderont alors une force matérielle et morale pour obtenir par eux-mêmes les améliorations sociales auxquelles ils ont droit, sans compter sur les législateurs qui n'ont ni les moyens, ni la mission de résoudre la question sociale, mais peuvent par des lois sages et justes assurer une plus équitable répartition des charges publiques, une gestion honnête des deniers de l'Etat et protéger les faibles contre les abus des forts. Le législateur peut et doit intervenir pour prendre certaines mesures de protection sociale, mais il ne peut intervenir dans tous les cas et se substituer à tous les individus. Enfin, comme l'action parlementaire est si lente, les travailleurs ont tout à gagner à ne pas trop compter sur elle.

Les communistes-collectivistes, qui se subdivisent en plusieurs groupes, préconisent surtout, comme le meilleur moyen de transformation sociale, la suppression de la propriété individuelle, la nationalisation du sol et des moyens de production, la suppression du patronat et la conquête des pouvoirs publics par les travailleurs eux-mêmes, seuls capables de réaliser une telle opération.

Pour mon compte, je ne crois pas à la possibilité d'une pareille transformation, et encore moins à son efficacité ; elle sacrifierait l'indépendance et le concours. La nature humaine est tenace au point de vue de la propriété ; cette tenacité égoïste a sa source dans les besoins que l'Homme doit satisfaire dès sa naissance

jusqu'à sa mort. De plus, il est impossible de concevoir une organisation industrielle sans chefs pour diriger et sans travailleurs pour exécuter; il nous faudra longtemps encore vivre avec le régime actuel : le plus sage est donc de chercher à l'améliorer, à en atténuer les conséquences.

Les économistes, comme M. Leroy-Beaulieu, repoussent tout système quelconque, ils exaltent les beautés du laisser-faire, du laisser-aller, du libre jeu de la loi de l'offre et de la demande, et enfin ils prétendent qu'il y a des lois économiques qui règlent spontanément les rapports entre la production et la consommation, entre patrons et ouvriers, entre les salaires et les frais de l'existence. Cette théorie, d'une brutalité et d'une sécheresse révoltantes, expose le travailleur à tous les caprices, à tous les appétits et constitue la négation de la puissance modificatrice de l'homme au point de vue économique et social par l'action morale et intellectuelle.

Le Positivisme, de son côté, qui est la doctrine fondée par Auguste Comte, considère l'incorporation du prolétariat à la société moderne comme la chose la plus fondamentale. Les positivistes pensent que la réforme sociale ne pourra se faire d'une manière sérieuse et définitive que par une rénovation morale et intellectuelle, sans Dieu ni roi, en développant chez tous les individus la notion du devoir par la culture des sentiments altruistes contre l'égoïsme, au moyen d'une éducation scientifique donnée à toutes les classes et aux deux sexes. J'avoue que je suis un disciple très convaincu de la doctrine positiviste, qui proclame la nécessité d'une réforme morale comme base d'une transformation sociale qui doit viser l'ensemble de la société et non une portion quelconque. Malgré cela, je suis obligé de reconnaître que le nombre des partisans des différents systèmes que je viens d'énumérer est beaucoup trop restreint pour que l'une ou l'autre de ces doctrines ait assez de force et d'influence et puisse accomplir telle ou telle transformation désirée par tous.

Au milieu de cette lutte des opinions, de cette rivalité d'écoles, quel moyen les travailleurs peuvent-ils employer pour obtenir l'union et pour conquérir une force qui leur permette de réagir ? C'est ici que l'organisation syndicale apparaît comme une nécessité, et d'autant plus facile à réaliser que les opinions religieuses, politiques, sociales des travailleurs y peuvent être respectées, en s'unissant exclusivement sur le terrain économique, poursuivant la réalisation de certaines améliorations ou la suppression des abus ; le syndicat offre aux travailleurs un point d'appui sérieux pour discuter avec les patrons leurs intérêts corporatifs.

L'opinion publique est si bien disposée à considérer les syndicats comme une institution normale, que les législateurs ont voté la loi sur les syndicats professionnels, loi incomplète, mais qui

leur donne un caractère organique et doit encourager les travailleurs à en former dans tous les métiers. Les syndicats doivent être considérés comme la base de l'organisation ouvrière qui donne à l'ouvrier le moyen de discuter et de défendre pacifiquement ses intérêts.

Il ne suffit pas de constater que le syndicat devient une institution nécessaire, il faut surtout expliquer le rôle qu'il doit normalement remplir et les services qu'il peut rendre dans la situation économique moderne.

Tout d'abord, on peut considérer le syndicat comme une excellente école où l'ouvrier s'habitue à s'occuper des questions économiques, à étudier ces problèmes si complexes de la production, de la consommation et de leurs rapports avec les salaires; il contribue à élever le niveau intellectuel et moral de ses membres en développant parmi eux les sentiments de solidarité. L'organisation syndicale ne sera puissante que si les travailleurs, surtout ceux qui ont la charge de la direction, sont plus familiarisés avec les questions économiques, *mieux instruits de leurs devoirs*, plus disposés à les remplir, et s'ils sont suffisamment expérimentés dans les affaires professionnelles.

J'arrive aux questions qui intéressent tout particulièrement les travailleurs du Livre, je veux parler de l'intervention du syndicat dans la question de l'apprentissage, de la femme, de la fixation des salaires, de la réduction de la durée de la journée de travail.

L'Apprentissage. — Ce qui contribue le plus à jeter une grande perturbation dans notre métier, c'est l'emploi exagéré des apprentis et des femmes, dont les aptitudes sont de moins en moins satisfaisantes, à tel point que de tous côtés nous entendons les patrons se plaindre de la rareté des bons ouvriers. Les patrons sont les premiers responsables de cette situation, et ils en font supporter les conséquences aux ouvriers eux-mêmes, puisque, très souvent, ceux-ci se voient remplacés par l'apprenti ou par la femme. Mais si l'ouvrier souffre le premier de ces abus, l'enfant devient aussi une victime de cette exploitation. Arrivé à la fin de son apprentissage — quand il le termine ! — sans connaître son métier, obligé de bourrer des lignes, le jeune homme se voit obligé d'accepter toutes les exigences et de subir toutes les pertes auxquelles l'expose le travail aux pièces.

Ce déplorable système d'apprentissage constitue un danger au double point de vue industriel et social. Il y a un danger industriel, en ce sens, que la qualité de la production devient inférieure, et nous pouvons redouter une plus grande perturbation dans le travail, pour la rémunération, pour la stabilité. Au point de vue social, le danger est plus grave encore. Lorsqu'un enfant entre dans un atelier, c'est avec l'espoir d'apprendre un métier qui devra lui permettre, plus tard, de faire face aux exigences maté-

rielles de l'existence. Quelle horrible déception, lorsque ce jeune homme, devenu citoyen, père de famille, est livré au combat, dans la mêlée économique, sans armes assez solides pour être en mesure de se défendre, et sans pouvoir remplir ses obligations! C'est parmi ces déshérités qu'il faut chercher les mécontents, les révoltés. Vienne un conflit dans une localité, ces ouvriers incomplets n'auront pas la même fermeté pour l'accomplissement de leur devoir, ils n'oseront pas affronter le voyage, pourtant si utile, pour compléter l'éducation professionnelle, élargir les idées, former le caractère! Combien de confrères se trouvent dans cette malheureuse situation et se voient souvent obligés de changer de métier ou de capituler!

Le rôle du syndicat, dans une situation si compliquée, est important; mais en cette matière, comme en beaucoup d'autres, un certain nombre d'esprits pensent que c'est à l'Etat de remédier aux lacunes de l'enseignement professionnel. Certes, il est des cas où l'Etat doit intervenir pour suppléer à l'impuissance reconnue et inévitable des particuliers, lorsque ceux-ci négligent volontairement leur mission sociale. C'est ainsi que l'Etat a créé certaines écoles spéciales dans les arts et dans l'industrie; mais il est impossible que l'Etat fonde des écoles professionnelles dans toutes les villes et pour tous les métiers. Nous nous plaignons déjà du fonctionnarisme ; la création de nombreuses écoles professionnelles ferait infailliblement surgir une nouvelle catégorie de sujets, prétentieux, trop fiers pour prendre le titre et le rôle d'ouvriers, aspirant à commander et non à obéir; en un mot, les élèves de ces écoles contribueraient à la formation de nouveaux cadres à la disposition des patrons, au lieu de devenir les camarades et les auxiliaires des autres ouvriers dans la lutte industrielle; ils n'auraient aucune notion de solidarité. C'est pourquoi le syndicat a un rôle bien net à remplir auprès des écoles dont la fondation est utile : c'est d'obtenir que l'enseignement y soit donné par des hommes, compétents sans doute, mais appartenant aux syndicats, et par conséquent capables de donner aux enfants, avec les leçons techniques, des notions de solidarité ouvrière, en les préparant à la vie de l'atelier.

Dans toutes les villes où il est impossible d'établir des écoles, où les rapports entre patrons et ouvriers sont plus faciles, les syndicats ont un excellent moyen d'enseignement pour les enfants et même pour les adultes, c'est le cours professionnel, organisé, dirigé par le syndicat lui-même. Avec ce système, beaucoup moins onéreux, le syndicat dispose en même temps d'un excellent moyen d'éducation, car il peut joindre librement aux leçons techniques des causeries sur l'organisation ouvrière, sur les droits et devoirs des travailleurs, sur les questions sociales qui doivent faire partie aujourd'hui du bagage intellectuel du citoyen.

Les concours que M. Sédard a organisés, et ceux que les sections de Marseille et de Nice ont si heureusement inaugurés, contribueront aussi à développer le goût, à stimuler le désir, chez les typographes et conducteurs, de se perfectionner. Cet heureux résultat a été compris des maîtres imprimeurs eux-mêmes, puisqu'ils se sont fait un devoir de les encourager.

Mais dans cette tâche difficile du relèvement de la typographie, de la réglementation de l'apprentissage, le syndicat doit acquérir assez d'autorité, assez de cohésion pour être en mesure de discuter avec les patrons les conditions de cette réglementation. L'entente, l'esprit de conciliation, sont nécessaires pour poursuivre de pareilles négociations et les faire aboutir. Je me plais à rendre justice au syndicat de Marseille; il a pris l'initiative d'une proposition faite au syndicat des patrons, proposition honorable, qui consiste à étudier, entre les deux parties, les bases d'un contrat d'apprentissage, qui donnerait des garanties à tous les intéressés.

J'ai lu la réponse faite par le syndicat patronal à la proposition si courtoise, si loyale du bureau du syndicat ouvrier. Il faut l'avouer, cette réponse n'est pas satisfaisante; elle semble faire comprendre que le syndicat patronal ne veut pas entrer en discussion avec le syndicat ouvrier sur cette question. Une majorité, insignifiante il est vrai, aurait ainsi décidé, sous prétexte que la réglementation de l'apprentissage n'est pas du ressort des ouvriers. C'est une faute, et une bien regrettable erreur de le croire; c'est une faute parce qu'un refus de la part des patrons de discuter amiablement avec le syndicat ouvrier ne laisserait d'autre alternative aux travailleurs que de réclamer impérieusement l'intervention des pouvoirs publics ou de recourir à une solution plus violente, bien autrement perturbatrice et désastreuse. C'est une erreur de croire que le syndicat ouvrier n'a pas à intervenir dans la solution de la question de l'apprentissage, parce qu'il y est très directement intéressé, il y va de l'avenir des travailleurs; et, enfin, si les patrons voulaient tenir systématiquement le syndicat à l'écart, ils risqueraient fort de pousser l'ouvrier à ne plus s'occuper de l'apprentissage des enfants qui lui seraient confiés — il est indéniable que c'est l'ouvrier qui apprend son métier à l'apprenti — et il opposerait alors l'inertie, l'indifférence au refus patronal de régler en commun cette question si importante pour l'avenir de la typographie.

Il est donc essentiel que la question de l'apprentissage soit tranchée par une entente entre l'Association des maîtres Imprimeurs et le Syndicat des ouvriers typographes; ce sera au bénéfice des uns et des autres que s'organisera un système d'apprentissage accepté par les deux parties.

A Nice, les meilleurs rapports existent entre patrons et ouvriers; tous ont le droit de se féliciter de cette bonne harmonie qui règne, car elle a produit d'heureux résultats. En cas de discussion de

tarifs, les points en litige sont examinés et discutés par les deux parties, et c'est de cette façon que devra être discutée sous peu la question de la réglementation de l'apprentissage. Marseille ne voudra pas rester en arrière de Nice, et j'ai la ferme conviction que la même question sera examinée et discutée à Marseille par le même procédé qu'à Nice.

La crainte des patrons de voir le syndicat ouvrier s'immiscer dans des questions où il n'a rien à voir est une crainte chimérique. La mission du syndicat ouvrier est parfaitement limitée, et il serait exagéré de lui dénier l'usage de ses attributions les plus précieuses.

A Paris, avant la malheureuse grève de 1878, si légèrement déclarée et conduite, le syndicat typographique avait établi un tarif de concert avec le syndicat patronal et toutes les questions litigieuses avec les patrons étaient réglées pacifiquement, grâce à une discussion conciliante entre patrons et ouvriers, par l'intermédiaire du syndicat. Aujourd'hui encore, quoique moins fréquemment, des conflits sont apaisés grâce à l'intervention pacifique du syndicat. Il faut donc espérer que les patrons marseillais reviendront à une notion plus juste des rapports qui doivent exister entre patrons et ouvriers.

La femme. — Depuis cinquante ans, les typographes luttent contre l'emploi de la femme dans l'imprimerie, et l'on peut dire que c'est grâce à cette lutte ardente, constante, que la femme a pénétré plus lentement dans notre métier, et Marseille est une des villes — heureusement encore nombreuses — qui n'ont pas à souffrir de cet élément de concurrence.

La corporation des travailleurs du Livre a été souvent traitée d'égoïste parce qu'elle luttait contre l'emploi de la femme. Il importe d'établir ici une distinction sur le caractère de la lutte qu'ont énergiquement soutenue les typographes : ce n'est pas contre la femme elle-même que la résistance s'est exercée, c'est contre la concurrence désastreuse dont elle est l'instrument involontaire, c'est parce que les raisons de philanthropie invoquées en sa faveur étaient mensongères, dissimulant une secrète intention de combattre le tarif et d'arriver à le réduire par l'emploi de la femme, plus docile, plus soumise, pour le moment du moins.

Si cette philanthropie était véritable, les patrons auraient un excellent moyen de le prouver en leur payant, *pour un travail égal, un salaire égal* à celui de l'homme. Ce ne serait que justice, car la femme, qui a des charges sociales au même titre que l'homme, la veuve, la mère de famille, sans mari, l'orpheline, ont droit au travail, et comme elles ne disposent d'aucune faveur, ni pour le logement, ni pour la nourriture, ni pour le vêtement, il serait équitable que la femme eût un gain égal à celui de l'homme pour un travail égal en quantité et en qualité. Mais c'est précisément ce

que se gardent bien de faire les patrons. Leur but est évident, il n'est ni philanthropique, ni humain, c'est un but d'exploitation, un moyen facile de concurrence en comptant sur la faiblesse de la femme. C'est pour cela que les typographes combattent son emploi avec tant de ténacité. Nul doute que l'hostilité aurait considérablement diminué, si le salaire payé à la femme n'avait pas été moindre que celui payé à l'homme.

Enfin une dernière considération sur cette grosse question, qui n'est pas seulement économique, mais sociale par les conséquences qu'entraîne l'absorption de la femme par l'industrie. La tendance, chaque jour plus accentuée, d'occuper la femme à l'atelier ou à l'usine détruit de plus en plus la famille, et cela juste au moment où une certaine catégorie de citoyens verse des larmes sur la dépopulation de la France et l'immoralité croissante de notre génération. La femme aisée, riche, jouira seule, si cela continue, des loisirs nécessaires pour se livrer aux soins de la famille — lorsque c'est à cela qu'elle les consacre! — tandis que la femme prolétaire, pour faire face aux exigences matérielles des siens, est vouée à l'atelier, abandonnant ainsi à la rue ou à des mercenaires le soin de ses enfants et de son intérieur.

Et c'est par ce procédé que l'on veut relever physiquement et moralement la France! C'est de l'aberration ou de la duplicité!

Le progrès de l'industrie, les puissants moyens de production, l'augmentation de la richesse doivent avoir pour but de créer des loisirs aux producteurs, et tout particulièrement à la femme, dont le rôle et la noble mission doivent s'exercer dans la famille, aussi bien chez le modeste ouvrier que chez le bourgeois. C'est là où est la source de notre relèvement, et c'est pour en faciliter la réalisation que les travailleurs de tous les métiers doivent s'unir, créer des syndicats au moyen desquels ils pourront défendre leurs intérêts si légitimes.

L'homme doit nourrir la femme, c'est là un axiome social d'une incontestable vérité. Pour cela il faut que le salaire de l'ouvrier soit assez rémunérateur.

But et avantages du syndicat. — Dans la solution de cette question, qui touche directement l'ouvrier, le syndicat aurait une influence décisive en ce sens qu'il est l'instrument au moyen duquel les travailleurs peuvent appuyer leurs revendications, étudier en commun les moyens de résistance, unir leurs efforts, se soutenir mutuellement; c'est dans le syndicat qu'ils apprennent la pratique de la solidarité, prêts à supporter des sacrifices pour défendre les intérêts menacés de la corporation.

Même dans les localités où le syndicat n'existe pas, aucune augmentation de salaire ou aucune résistance contre une réduction n'a eu lieu sans l'entente préalable et temporaire des membres de la corporation ou d'une imprimerie. Ce résultat est d'autant plus

certain et plus sûr si l'entente et l'union sont permanentes, comme dans le syndicat.

Un autre avantage qui résulte du syndicat et qu'il ne faudrait pas oublier, c'est que les améliorations obtenues par les efforts, les sacrifices d'argent et de places de la part des membres du syndicat profitent aussi aux non syndiqués, qui bénéficient de cette manière des modifications pour lesquelles ils n'ont perdu ni un sou ni une heure de leur travail.

Si les syndicats sagement conduits, prudemment et honnêtement administrés ont réalisé de sérieuses améliorations, même sans réunir l'unanimité des ouvriers de la localité, quels beaux résultats obtiendrait-on si tous les membres d'une même corporation étaient unis dans une même pensée de défense commune, apportant leurs cotisations, prêts à faire leur devoir, à venir au secours de ceux dont la situation est menacée !

Il est du devoir des non syndiqués de venir à nous; c'est une question d'honneur, de dignité de ne pas se contenter de participer aux avantages que leur procurent les syndiqués sans concourir à leurs charges, sans participer à leurs efforts !

Un exemple frappant de ce que peut produire l'union nous a été fourni récemment par les typographes de Londres. Dans cette ville, sur 10,000 compositeurs, 9,000 environ font partie du syndicat typographique *(London Society of Compositors)* et possèdent un capital de 900,000 francs. Malgré cette admirable position, si favorable à la résistance, le comité londonien, lors de la dernière révision du tarif, a poursuivi des négociations conciliantes, et à la suite d'une entente arrêtée entre les membres de la commission mixte, de sérieuses augmentations ont été obtenues par les typographes sans qu'ils aient eu à dépenser un sou ni à perdre une place ! Ce succès ne peut et ne doit être attribué qu'à la puissante organisation de nos confrères londoniens et au sage esprit de conciliation qui les anime.

Si ce même esprit *relatif* avait régné parmi nos confrères parisiens en 1878, nul doute que le succès n'eût couronné les négociations, et cette lutte désastreuse ne se serait pas produite.

Dans l'isolement est l'impuissance, dans l'union syndicale est la force qui permet aux travailleurs de se défendre et d'intervenir encore auprès des pouvoirs publics pour favoriser la création de conseils de prud'hommes, pour conserver dans les départements qui les consomment les impressions exécutées par de puissantes maisons qui s'en font un monopole; et enfin le syndicat peut et doit intervenir pour modifier le système si défectueux des adjudications.

Il appartient aux syndicats de poursuivre sans relâche la création de conseils de prud'hommes dans les villes où il n'y en a pas. Cette juridiction rend de précieux services dans les conflits *individuels* qui surgissent entre patrons et ouvriers.

Lors du dernier recensement, et sur l'invitation adressée par la *Typographie française*, quinze sections ont réussi à faire exécuter dans leur département les fournitures nécessaires à cette opération. Si les syndicats veulent agir activement, ils ont là une tâche très utile à remplir qui servira les intérêts de tous les confrères de leur département.

Enfin, une mission de la plus grande importance appartient aux syndicats pour arriver à obtenir des pouvoirs publics la modification des fameuses ordonnances qui imposent à toutes les villes le déplorable système actuel des adjudications, source de tant d'abus dont souffrent les ouvriers, les clients et les patrons.

La mission des syndicats consistera principalement à faire introduire, dans les cahiers des charges des travaux administratifs, une clause par laquelle ne seront admis à l'adjudication que les patrons qui payeront le tarif fixé de concert entre les patrons et les ouvriers. Par cette clause, nous ne verrons plus le système des adjudications être la source de l'abaissement des salaires et d'autres habitudes immorales.

Fédération nationale et internationale. — J'ai énuméré ainsi sommairement les principales circonstances dans lesquelles le syndicat peut agir, et du même coup j'ai démontré l'utilité de cette institution. Je dois néanmoins pousser ma démonstration plus loin et faire saisir à mes confrères la nécessité d'étendre le groupement syndical local au groupement des syndicats en fédération nationale, puis internationale.

Pendant la grève typographique de 1878, dont j'ai déjà parlé, alors que les relations entre typographes français étaient rares et difficiles, l'esprit de solidarité étant peu développé, beaucoup de confrères de province étaient venus à Paris, et avaient pris la place des grévistes ; les défections parisiennes aidant, la grève avorta en grande partie malgré d'énormes sacrifices, devant la coalition patronale, qui a aujourd'hui des ramifications dans toute la province. De plus, les rapports entre éditeurs parisiens et les imprimeurs d'autres villes françaises et étrangères prenaient un caractère très compromettant. Pour toutes ces raisons, appuyées encore par les transformations qui s'opèrent dans l'industrie, les typographes parisiens ont senti que l'organisation syndicale locale devenait insuffisante et que l'entente entre les travailleurs de toutes les villes et même de tous les métiers, s'imposait comme le meilleur moyen d'organiser la défense et de créer une véritable force.

Voilà comment est née la Fédération typographique, qui compte aujourd'hui plus de 130 syndicats, sérieusement organisés.

Une fois la Fédération nationale convenablement organisée, d'abord corporative, puis entre les autres métiers, il sera indispensable que les travailleurs s'unissent internationalement, parce que

certaines réformes ne pourront être résolues que par une action internationale ; sans ce caractère d'universalité dans les actes, les pays qui agiraient seuls se trouveraient dans des conditions d'infériorité pour la production. Tel est le cas pour la réduction de la durée de la journée de travail, réforme qui préoccupe si justement le prolétariat de tous les pays. Mais au sujet de la nécessité de l'union internationale des travailleurs sur le terrain économique, il est nécessaire de s'expliquer très franchement afin de dissiper toute interprétation erronée et de détruire l'accusation qui consiste à considérer les partisans du groupement international comme de tièdes patriotes.

J'ai la conviction profonde des graves dangers que court la France, entourée d'ennemis et menacée par les monarchies qui détestent notre pays. C'est donc un devoir pour tous les Français, à quelque opinion qu'ils appartiennent — c'est un devoir impérieux et sacré pour eux, — de défendre leur patrie contre toute attaque. En dehors des raisons purement patriotiques qui doivent nous dicter cette conduite, je considère que la France a une mission sociale à remplir. Un nouvel écrasement de la France serait l'étouffement des plus nobles et des plus généreuses aspirations humaines. La nation française tout entière doit, par conséquent, être prête aux plus grands sacrifices pour défendre son territoire et reconquérir son autorité morale sur le monde.

Ce point établi, et si l'on se place ensuite sur le terrain économique, nous pouvons remarquer que chaque jour les relations commerciales et industrielles s'étendent jusqu'aux confins de notre globe, extension facilitée par la rapidité des communications terrestres, maritimes et télégraphiques. Les banquiers échangent leurs capitaux, les manufacturiers leurs produits, les commerçants font leurs transactions avec tous les pays du monde sans aucun souci patriotique quelconque; ils recrutent même leur personnel parmi les étrangers pour avoir une main-d'œuvre moins rétribuée. En présence d'un pareil phénomène, de cet irrésistible développement économique international, le travailleur doit naturellement étendre le domaine de l'organisation ouvrière et lui donner comme cadre celui qu'embrasse l'exploitation économique, qui comprend pour ainsi dire la planète tout entière.

La Fédération internationale des travailleurs deviendra donc une réalité en même temps que c'est une nécessité, parce qu'elle permet de concevoir le problème social sous un aspect plus général.

Groupement des travailleurs d'abord local, puis national, et enfin international, voilà, confrères, le but que nous devons assigner à nos efforts, à notre activité.

L'action du Syndicat. — Je crois avoir suffisamment démontré l'utilité des syndicats locaux et fédérés et leur rôle ; je dois examiner leur moyen d'action pour réaliser le but qu'ils poursuivent.

Jusqu'ici, et pour faire pièce aux syndicats, une grande partie de la presse, de nombreux patrons n'ont voulu voir dans cette forme d'association qu'un instrument de guerre contre les chefs industriels, destinée à troubler les relations entre les deux facteurs de la production. Il faut reconnaître que l'inexpérience des travailleurs, l'usage trop récent de ce moyen de défense ont fait commettre des fautes que l'éducation ouvrière évitera par la suite. Les événements ont suffisamment démontré combien la violence, la précipitation, la grève enfin était ruineuse pour tous et qu'il ne fallait y recourir qu'à la dernière extrémité.

Beaucoup de bons esprits, notamment les disciples de M. Le Play, ont une préférence marquée pour les syndicats mixtes plus favorables, selon eux, à l'accord entre patrons et ouvriers pour régler à l'amiable les différends quelconques. Je ne partage pas cette manière de voir parce que l'autorité des syndics ouvriers, leur esprit d'indépendance seront suspectés par leurs camarades. Tandis que dans les commissions mixtes les membres ouvriers ne seront en rapport avec les patrons que d'une manière temporaire, ils seront constamment en communication avec ceux qu'ils représenteront et ne pourront pas être accusés d'être gagnés à la cause patronale. Ce point a plus d'importance que le supposent les personnes qui ignorent les susceptibilités ouvrières.

La discussion conciliante, amiable, l'arbitrage par des commissions mixtes constituent les meilleurs moyens pour défendre les intérêts réciproques. Mais aussi disposé que l'on soit aux concessions, à la conciliation, il faut prévoir que des conflits seront inévitables, car il se trouvera toujours des patrons qui refuseront, pour une cause ou pour une autre, de donner satisfaction aux ouvriers, de faire aucune concession, et qui ne voudront même pas se conformer à la décision d'une commission arbitrale. La grève, dans ces circonstances extrêmes, devient légitime, nécessaire, et elle trouve alors un point d'appui dans le syndicat, dans la fédération, avec le concours moral et financier de tous leurs membres inspirés de leurs devoirs, prêts à soutenir ceux qui luttent.

Il n'est pas inutile de faire ressortir les conditions les plus favorables pour que la lutte ait chance d'aboutir et assure la victoire. Nous avons vu qu'à la concentration des capitaux, à la coalition patronale, les travailleurs ne peuvent opposer que l'organisation syndicale et fédérale. Mais cette organisation n'aura de solidité, de puissance réelle que si chaque membre est bien pénétré de ses devoirs, s'il est profondément inspiré d'un esprit de sincère solidarité, maintenant une discipline étroite entre tous. Dans tout organisme social, ces qualités sont fondamentales, nécessaires. En effet, comment soutenir une lutte, comment assurer à des grévistes leur indemnité journalière, et comment enfin triompher si les sociétaires ne savent pas préparer leurs munitions en temps de paix,

en versant régulièrement leurs cotisations, s'ils ne savent pas faire les sacrifices que comporte la situation en subordonnant leurs idées et leurs intérêts particuliers à la cause générale? Il serait inutile de se grouper, et le groupement n'aurait aucune action sérieuse s'il était composé d'un grand nombre d'unités inertes, négligentes, réfractaires à tout sentiment du devoir corporatif. On ne saurait trop répéter cette vérité, car là est tout le secret de la force ouvrière.

Malgré l'incontestable utilité des syndicats, de leur union nationale et internationale, malgré leur influence grandissante, il y a encore de trop nombreux travailleurs qui restent étrangers à cette forme d'association, qui n'osent pas y apporter franchement leur adhésion, quoique convaincus que là serait leur place.

Je terminerai donc cette causerie en recherchant les causes de ces abstentions, de l'hostilité des adversaires du groupement syndical et je réfuterai les arguments trop légèrement invoqués par eux.

Tous Syndiqués. — Beaucoup de travailleurs restent en dehors des syndicats parce qu'ils redoutent l'hostilité des patrons et souvent aussi celle de contremaîtres zélés et trop complaisants. On ne peut méconnaître l'existence de cette hostilité, qui va cependant en diminuant, car le syndicat est de plus en plus considéré dans tous les milieux comme une institution normale, surtout si les syndiqués manifestent des dispositions pacifiques, comme je l'indiquerai tout à l'heure.

La consécration légale de l'existence des syndicats est une preuve de cette disposition favorable de l'opinion publique. La crainte des travailleurs n'en est pas moins déplorable; si tous les ouvriers d'une même profession et d'une même localité appartenaient à un syndicat, les patrons pourraient-ils renvoyer leurs ouvriers? Ils n'oseraient y songer et accorderaient même plus facilement les améliorations justes et raisonnables. Nous devons donc nous défendre très énergiquement contre cette hostilité occulte ou avouée, et, au lieu de montrer de la timidité, il faut affirmer nettement, au grand jour, nos convictions : ce sera plus digne, et les patrons hésiteront à sévir. L'hésitation et la crainte doivent être bannies. D'ailleurs, la Fédération considère comme grévistes les confrères qui seraient réellement débauchés parce qu'ils sont syndiqués. L'hostilité patronale ne doit donc pas empêcher les travailleurs à adhérer aux syndicats.

Une autre catégorie de travailleurs refuse d'entrer dans les syndicats, en invoquant les charges financières qu'ils imposent, ou bien parce qu'ils ne s'aperçoivent pas des avantages *immédiats* que leur procurent ces institutions.

Ce prétexte est le moins acceptable de tous. Certes, les charges financières peuvent être lourdes, selon la lutte qu'il faut soutenir;

mais il est puéril de concevoir une organisation, surtout ouvrière, sans que ses membres ne soient astreints à apporter leur concours financier. Quelles que soient les qualités morales, l'esprit de discipline, le courage des membres d'un syndicat ou d'une fédération, il n'en faut pas moins des capitaux pour soutenir la lutte; dans les luttes économiques, l'argent est aussi le nerf de la guerre, et les dépenses sont d'autant moins inévitables que l'organisation étend le rayon de son action, de son influence.

Une gestion probe, parcimonieuse des fonds syndicaux est nécessaire; mais elle ne peut dispenser les membres de l'association de verser régulièrement leurs cotisations. Si l'on veut aboutir à des résultats, il faut savoir faire quelques sacrifices. J'oserai même dire que peu de travailleurs ne sont pas en mesure de pouvoir verser une cotisation mensuelle; des dépenses bien autrement inutiles ou même nuisibles, plus élevées, sont faites par le travailleur dans le courant d'un mois. Ce serait à désespérer, si le groupement ouvrier était paralysé par le seul refus de remplir des obligations financières.

Sans doute, dans le syndicat, les avantages matériels ne sont pas immédiatement apercevables, ils ne correspondent pas tout de suite aux sacrifices accomplis. Si tous les membres d'un syndicat prétendaient obtenir un profit immédiat, supérieur même aux cotisations versées — cela se voit — il serait parfaitement inutile de recruter de pareils adhérents égoïstes, ne visant qu'à des avantages personnels, sans souci de soutenir ceux qui sont atteints par la réduction de salaire, par une grève inévitable, ceux qui perdent leur place pour défendre le tarif.

Et comment satisfaire de pareilles prétentions si chacun veut gagner plus qu'il ne donne? La base essentielle de la solidarité ouvrière consiste précisément dans le concours désintéressé de la masse des travailleurs au bénéfice de ceux qui sont obligés de lutter, exactement comme les malades d'une société de secours mutuels peuvent recevoir une indemnité hebdomadaire parce que la grande majorité des membres reste bien portante et verse pour eux. Il en est de même dans les associations ouvrières, où les devoirs de solidarité s'imposent chaque jour d'une façon plus pressante. Aucune raison légitime ne peut être invoquée contre cette nécessité de la solidarité ouvrière au point de vue financier, parce que les efforts des travailleurs groupés profitent sans conteste aux autres travailleurs indifférents.

Les Meneurs. — Parmi les accusations faites par les patrons et par de nombreux journaux, il en est une qui constitue le plus grand écueil que les syndicats et ceux qui en acceptent la direction aient à surmonter : c'est la tendance qui leur est attribuée de fomenter et d'entretenir la discorde entre patrons et ouvriers et à provoquer la grève, sous l'influence de meneurs.

Tout ce qui a déjà été dit, ce soir, prouve l'inanité, la fausseté d'une pareille accusation. Nous l'avons souvent déclaré, la Fédération française des Travailleurs du Livre a toujours poursuivi et poursuivra autant que possible la solution pacifique et amiable des difficultés, des conflits qui se présentent. Ce procédé est, à nos yeux, le plus efficace. Je m'en suis expliqué à propos de l'arbitrage. Il est vrai que les plus impatients, les plus ardents des militants voient dans cette disposition à la conciliation, à l'entente entre patrons et ouvriers, une preuve de faiblesse ou d'impuissance. Rien n'est plus faux et plus dangereux de croire à l'efficacité de l'intransigeance lorsqu'il s'agit de diriger et de défendre les intérêts de toute une corporation. La sagesse, la modération et le sang-froid *n'excluent ni la fermeté* ni la décision lorsque les circonstances l'exigent, et nous savons tous que, malgré les intentions les plus conciliantes, il faut être prêt à se défendre et à lutter énergiquement. Les conséquences sont trop redoutables lorsque les administrateurs d'une organisation ouvrière cèdent à leurs ressentiments ou à la colère, quelquefois légitime.

Quand, de toutes parts, les syndicats proclameront leur droit de poursuivre la solution des conflits par l'arbitrage, ils gagneront la confiance de tout le monde et les adhésions se feront aussi plus nombreuses.

A propos des meneurs dont on parle souvent pour discréditer les hommes les plus actifs, les plus dévoués d'une corporation, il faut bien s'expliquer sur leur compte. Aucune institution politique, religieuse, aucune association ne s'est dispensée de faire de la propagande orale, écrite, d'avoir ses apôtres, ses propagateurs. A ce titre tous ceux qui propagent une idée, ceux qui osent parler ainsi de rallier les hommes pour une action commune, les plus actifs, les plus courageux défenseurs d'un parti, d'une doctrine, d'un groupement quelconque sont donc des meneurs ! Défendons-nous contre des accusations qui jettent la suspicion parmi les travailleurs, et pour être sûrs que nous n'avons ni meneurs ni menés parmi nous, pour que nous puissions franchement appartenir à nos syndicats, sachons choisir des hommes sincères, des administrateurs prudents, intègres, aussi honorables dans leur vie privée que dans leur vie publique. Ce sera la meilleure garantie pour les travailleurs et la plus digne réponse au dénigrement systématique.

Les organisations ouvrières, absolument comme les autres sociétés, petites ou grandes, sont soumises aux mêmes conditions sociologiques, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de société sans gouvernement, sans direction. C'est là un théorème de sociologie que chacun peut vérifier ; toute la difficulté consiste à choisir une bonne direction. J'ai indiqué plus haut comment il faut choisir ceux auxquels on confie la lourde charge de gérer des intérêts corporatifs ; une fois que ces garanties sont prises, lorsque vous avez des hom-

mes qui acceptent des responsabilités, qui exposent le plus souvent leur situation pour défendre la cause générale, alors accordez à ces hommes votre confiance et repoussez les accusations calculées que l'on formule contre eux par derrière. Nous devons contrôler, nous devons apprécier avec impartialité les actes de nos administrateurs, mais jamais les calomnier. Il est trop facile de critiquer sans accepter jamais aucune responsabilité. Il est temps de réagir contre cette triste et dangereuse habitude qui pervertit le bon sens du prolétariat et décourage les meilleures volontés.

La Politique dans les Syndicats. — Il existe une autre cause de désagrégation dans les associations ouvrières, c'est d'y faire pénétrer la politique. Je sais que quelques travailleurs ne croient à l'efficacité des syndicats qu'en les engageant, sans réserve, dans les luttes politiques, et arriver ainsi à faciliter aux ouvriers l'accès des fonctions législatives et municipales. J'ai la conviction, appuyée par l'expérience, que l'intervention des syndicats sur ce terrain entraînerait immédiatement la désorganisation ouvrière, car rien n'est dissolvant comme les passions politiques introduites dans une association ouvrière, où l'entente, l'union se maintiennent déjà avec tant de peine sur les questions purement économiques.

Bannir la politique du syndicat ne veut pas dire que l'on doive se désintéresser de ses devoirs de citoyens ; au contraire, je crois que tout citoyen est obligé de s'intéresser aux affaires de son pays et d'apprécier la manière dont sont remplies les grandes fonctions politiques. Mais pour s'ingérer dans ce domaine, il y a les clubs, les comités, les cercles, les réunions publiques, où chaque individu, sous sa seule responsabilité, peut exposer ses théories politiques et sociales. Se servir du syndicat dans ce but, ce serait vouer cette utile institution à des rivalités d'opinion, de doctrine, qui ne manqueraient pas, à bref délai, de jeter le trouble et la discorde parmi les syndiqués.

Le syndicat, actuellement, a le privilège d'unir dans un but commun des hommes qui peuvent appartenir à diverses opinions politiques, religieuses, socialistes. Je l'ai dit, tant qu'une doctrine philosophique n'aura pas conquis la majorité des travailleurs — et l'avènement d'une doctrine générale sera nécessaire pour résoudre la question sociale — ceux-ci devront rigoureusement écarter ce qui divise, en s'unissant, en se groupant sur des questions d'intérêt commun comme celles que j'ai exposées ce soir, parce que sur ces questions il n'y a pas divergence mais convergence de vues, il y a concours de tous.

Les Egoïstes. — L'examen des mobiles qui poussent beaucoup de travailleurs à dédaigner les associations syndicales ne serait pas complet si je négligeais de signaler l'âpreté au gain de certains confrères. Tant qu'ils n'ont pas de situation acquise, ils défendent avec acharnement leurs intérêts en faisant intervenir le syndicat à

tout propos en leur faveur lorsqu'ils sont dans les rangs. A ce moment, il ne faudrait pas se permettre le moindre doute sur la sincérité de leurs opinions syndicales. Mais viennent l'aisance, une situation stable, une position plus élevée dans le métier, aussitôt ils oublient les camarades, leurs devoirs d'autrefois ; s'ils n'abandonnent pas tout à fait le syndicat, ils se gardent bien de s'occuper de son administration, ils se désintéressent de tout. Leur situation matérielle est à l'abri, ils se croient inamovibles dans leur position et, sous l'inspiration de ces détestables sentiments, ils se refusent à faire partie du syndicat parce qu'ils disent n'en avoir plus besoin, ou ils en font partie comme un corps inerte, quelquefois pour sauver les apparences en se gardant bien de conformer leur conduite professionnelle aux devoirs de vraie solidarité, de bonne confraternité, sans se soucier si leurs excès de travail privent de malheureux camarades de l'occupation si nécessaire à leur existence et les découragent par leur égoïsme.

Outre le danger qu'entraîne la conduite si déplorable de cette catégorie de travailleurs, on peut affirmer qu'elle est basée sur de faux calculs ; avec l'instabilité croissante du travail, avec le brutal et rapide effondrement des positions les mieux assises, tel individu aujourd'hui dans l'aisance, jouissant d'une indépendance relative, se voit subitement abaissé dans une situation humiliante ou besogneuse. C'est alors que ces égoïstes font à nouveau l'expérience de l'utilité des syndicats, de la bonne confraternité qu'ils enseignent et qu'il faut pratiquer.

Si les syndicats ne renfermaient que les malheureux, ceux qui sont odieusement exploités dans l'atelier, dans l'usine, abandonnés non seulement du patronat, mais aussi de leurs camarades du prolétariat, de ceux plus favorisés matériellement et même intellectuellement, il faudrait renoncer à toute idée d'émancipation : il se créerait une nouvelle aristocratie ouvrière sans entrailles, poursuivant impitoyablement la satisfaction de ses appétits en abandonnant les compagnons de travail, et cette classe ouvrière privilégiée montrerait que la solidarité n'est qu'un mot ! Combattons sans relâche cet esprit étroit et égoïste et remplaçons-le par des sentiments plus élevés, plus généreux ; c'est dans cette substitution du sentiment social aux instincts égoïstes que réside la seule source d'une véritable transformation et qui peut donner aux travailleurs organisés une grande force morale.

J'estime que c'est un devoir pour ceux qui sont favorisés par le sort, qui ont la sécurité, de venir en aide, d'apporter leur concours aux déshérités, à ceux que notre système économique accable.

Conclusions. — Je m'adresse surtout aux jeunes, à ceux qui sont dans un âge où l'enthousiasme est facile, où le cœur est plus accessible aux saines et généreuses aspirations. Qu'ils viennent au syndicat, qu'ils s'y dévouent, en pratiquant les devoirs de la solida-

rité, ils amélioreront ainsi leurs conditions sociales. En entrant dans la vie, ils ont trouvé une situation plus heureuse que ne l'était celle de leurs aînés, et cela grâce aux efforts et aux sacrifices de ces ancêtres dont nous devons honorer la mémoire et suivre l'exemple en travaillant à notre tour pour assurer à nos successeurs plus de bonheur et de bien-être.

Je fais aussi appel à tous les travailleurs qui appartiennent aux diverses catégories de l'imprimerie, à ceux qui ont bien voulu venir à cette réunion : s'ils ont un syndicat dans leur corporation, qu'ils y adhèrent, qu'ils viennent grossir nos rangs. Si, au contraire, il n'y a pas encore de groupement formé, la tâche est tout indiquée : qu'ils créent un syndicat et qu'ils viennent joindre leurs efforts aux nôtres et nous aider, moralement et matériellement, à améliorer la situation du prolétariat tout entier.

En terminant, chers confrères, laissez-moi exprimer le vœu que non seulement les non syndiqués présents, mais aussi ceux qui n'ont pu venir, comprendront qu'il est de leur devoir et aussi de leur intérêt à venir se joindre à ceux qui luttent depuis si longtemps. J'exprime l'espoir qu'ils seront bientôt dans nos rangs et nous aideront à soutenir le combat, ce sera pour moi la meilleure satisfaction et la preuve que mes efforts à vous convaincre n'auront pas été vains.

De chaleureux applaudissements ont accueilli la péroraison du confrère Keüfer, applaudissements qui lui ont montré en quelle estime il est tenu à la 15e section, et combien sont appréciés, ceux qui, comme lui, remplissent de pareilles missions.

Extrait du compte rendu de la Fête des Travailleurs du Livre de 1891.
Broch. en vente au Secrétariat de la 15e section (Bourse du Travail), Marseille.

2° DE LA RÉDUCTION DES HEURES DE TRAVAIL

CONFÉRENCE FAITE LE 1er MAI 1893, A CLERMONT-FERRAND

PAR F. FAGNOT, PRÉSIDENT DE L'UNION DES SYNDICATS OUVRIERS

(Publication du *Comité de l'Union des Syndicats ouvriers de Clermont-Ferrand.*

Grâce à l'obligeance du Petit Clermontois *qui a non-seulement publié* in extenso *la Conférence, mais nous a gracieusement permis ensuite de faire un tirage à part avec la composition, nous pouvons offrir aux camarades le texte de l'intéressante causerie faite par notre Président, le 1er mai 1893, et qui, on se le rappelle, obtint un légitime succès près des nombreux ouvriers qui l'ont entendue.*

Nous ne saurions trop engager nos amis à lire avec attention cette brochure qui traite de l'un des plus importants problèmes ouvriers, *la* **réduction des heures du travail**, *et présente de sérieux arguments en faveur de cette réforme, dont la réalisation graduelle doit préoccuper tous ceux qui veulent sincèrement l'amélioration du sort des travailleurs.* LE COMITÉ.

DE LA RÉDUCTION DES HEURES DE TRAVAIL

CAMARADES,

Votre comité a pris l'initiative de cette réunion pour manifester son adhésion au mouvement général qui caractérise le 1er mai, lequel a pour objectif principal la diminution des heures de travail, l'une des plus grosses questions qui agitent présentement le prolétariat industriel.

Mais nous tenons à dégager cette adhésion du caractère impérieux, absolu, que prête à cette journée une partie des militants ouvriers.

Pour nous, au contraire, et ainsi qu'on semble l'avoir admis cette année dans des milieux effervescents, le premier mai doit être une journée calme et pacifique, sans même qu'il soit besoin de chômer, vers la fin de laquelle les travailleurs et les syndicats surtout se réunissent pour s'entretenir de la grande réforme qui en est le mobile et la raison d'être : la diminution des heures de travail, sans réduction de salaire.

Dans la situation économique actuelle, la légitimité comme l'urgence de cette réforme nous semblent faciles à démontrer. C'est ce que nous allons essayer de faire devant vous, ce soir.

Mais avant d'entrer dans la question elle-même, il nous faut répondre à une objection que peuvent nous faire un grand nombre de camarades, notamment ceux du bâtiment. Ces derniers pourraient, en effet, nous dire ceci : Par suite des durs et longs chômages de l'hiver, nous sommes bien forcés d'essayer de nous rattraper l'été en faisant de plus longues journées, qui nous servent le plus souvent à payer les dettes accumulées pendant la mauvaise saison. L'objection est importante ; cependant, sans méconnaître cette mauvaise situation de nos camarades du bâtiment, nous leur demanderons de bien vouloir entendre les raisons que nous allons donner pour justifier notre opinion vis-à-vis de la réduction progressive des heures de travail. De plus, nous les prierons de remarquer que la réduction des heures devant se faire sans réduction de salaires, ils n'auront rien à y perdre l'été, tandis que le travail se répartira alors peu à peu entre un plus grand nombre de bras.

Ensuite, en travaillant en été quelques heures de moins, peut-être se réserveraient-ils du travail pour les petits froids. Enfin ils

sont, comme tous les travailleurs, intéressés à la réalisation de cette réforme, car la surabondance des bras étant diminuée, il leur sera plus facile de demander et d'obtenir du patronat les améliorations que réclame leur condition.

Raisons qui justifient la réforme. — Essayons maintenant d'exposer les principales raisons qui font de nous des partisans convaincus de la nécessité de réduire graduellement la durée de la journée de travail ; nous serions vraiment trop heureux si nous faisions partager notre opinion motivée par quelques-uns de nos camarades.

La raison capitale qui nous guide consiste en ce que la réduction progressive de la durée de la journée donnera peu à peu du travail, et par conséquent du pain, à un trop grand nombre de malheureux chômeurs, qui constituent réellement la plaie sociale la plus lamentable et la plus douloureuse de notre époque.

Le chômage, en effet, c'est la misère, et la misère est, pour l'ouvrier de nos jours, une horrible souffrance qui lui saigne le cœur et lui fait presque toujours perdre le sang-froid et la raison.

Le malheureux chômeur éprouve des angoisses atroces lorsqu'il voit sa famille, ses chers petits enfants, manquer du nécessaire, de l'indispensable, alors qu'autour de lui s'étalent le luxe, l'opulence et le plaisir.

Il ne tarde pas à s'en prendre à la société elle-même de son triste état. Et si le chômage persiste, augmentant toujours ses peines et ses privations, on l'entend bientôt, de son foyer délabré et terne, dans lequel, au lieu du repos et du réconfort, il ne trouve que découragement et dégoût, proférer les plus dures imprécations et quelquefois même des menaces contre la société.

L'instinct inné de justice se révolte en lui, avivant encore l'acuité de son affreuse position. Car le chômeur sent bien, quoique confusément, que la solidarité humaine impose à ceux qui l'entourent le devoir de ne pas le laisser ainsi souffrir, lui et les siens, sans pitié ni soulagement.

C'est dans un pareil état qu'il n'est que trop facile d'entraîner l'ouvrier vers les utopies et les folies qui circulent abondamment de nos jours. Le spectacle navrant des chômages, avec leur sinistre cortège de misère et de dégoût, a évidemment contribué à faire naître une foule de remèdes sociaux, plus ou moins rationnels. Les exagérations et les extravagances dans lesquelles se perdent quelquefois des cœurs souvent généreux, mus par un sentiment social insuffisamment éclairé, trouvent aussi dans ce phénomène morbide leur explication naturelle. Et l'on peut affirmer que ces perturbations violentes persisteront jusqu'à ce que le remède efficace ait été appliqué sur le mal pour en faire disparaître la cause.

Nous sommes persuadés, avec les militants de toutes les écoles, que la diminution des heures de travail pourra atténuer le chômage,

par ce fait très simple que si dix ouvriers, par exemple, travaillent, pour le même salaire, une heure de moins chacun, le patron devra embaucher un homme de plus pour obtenir la même quantité de travail produit.

Nous devons donc, camarades, nous pénétrer de cette nécessité de la réduction des heures de travail dans cette pensée sociale, généreuse et éclairée, qu'ainsi nous pourrons atténuer les durs chômages de nos frères de travail et nous en préserver nous-mêmes. Je dis atténuer, car, à notre époque d'organisation industrielle, vouloir supprimer totalement le chômage semble bien difficile.

Je vois bien, d'un autre côté, que des expériences faites en Angleterre ont paru démontrer que l'ouvrier produirait autant et mieux en dix heures de travail qu'en douze, par suite d'une moindre fatigue, ce qui, si le fait, était rigoureusement exact, détruirait quant au chômage les bons effets de cette réforme, puisque la production resterait la même. Toutefois, cela nous paraît douteux, surtout pour la France, où l'ouvrier diffère sensiblement de l'ouvrier anglais ; nous croyons fort que la réduction des heures de travail produira presque sûrement une réduction, quoique non correspondante, dans la production. C'est bien cette crainte, d'ailleurs, qui explique l'hostilité générale du patronat envers cette réforme capitale.

Constatons, en passant, un état de choses, connu de tous, et qui peut appuyer notre opinion. Actuellement, malgré les tendances à la dépopulation, les ouvriers de nombreux métiers se plaignent du trop grand nombre d'apprentis admis par les patrons, dans un esprit de lucre bien visible. Les syndicats et les congrès se préoccupent de cette situation anormale. Eh bien ! la réduction des heures de travail atténuerait quelque peu, ce semble, les conséquences funestes que pourrait avoir sur les salaires cette surabondance de jeunes ouvriers. Ceci, bien entendu, sans préjudice de la transaction qui doit intervenir entre patrons et syndicats sur la réglementation de l'apprentissage.

Après avoir envisagé le chômage en lui-même et montré que nous devons être résolument partisans de la diminution graduelle de la journée afin d'atténuer les ravages qu'il occasionne à l'heure actuelle parmi les travailleurs, nous devons signaler l'une des causes principales du chômage et montrer par ce nouvel argument, combien il importe de diminuer peu à peu la présence de chacun à l'atelier, pour rétablir insensiblement un équilibre nécessaire entre la production et la consommation. Remarquons, en passant, que cet équilibre se trouve entièrement livré à la volonté du patronat, qui, sans un souci suffisant de la santé et du bien-être des travailleurs, cherche à produire beaucoup afin de s'enrichir le plus rapidement possible.

Le principal auteur des bouleversements dans la main-d'œuvre, et, conséquemment, l'une des causes du chômage, est sans contredit la machine dont l'introduction va croissante dans les diverses branches de l'industrie. La machine, en effet, est la cause directe de cette production effrénée qui, de plus en plus, transforme les conditions économiques, et supprime sans cesse les bras de l'homme, jetant ainsi sur le pavé des villes un nombre d'ouvriers de plus en plus grand. Le chapelier, le cordonnier, le serrurier et cent autres métiers ont été bouleversés de fond en comble par les usines et les manufactures. On comprend alors, mais sans l'approuver, l'intention manifestée en plusieurs circonstances, et encore quelquefois de nos jours, de détruire les machines qui viennent brusquement enlever à l'ouvrier son travail, c'est-à-dire l'unique moyen pour lui de gagner sa vie.

Cependant, nous diront les économistes, c'est à la machine, c'est à son intervention dans les travaux de force et dans les travaux mécaniques que nous sommes redevables de la prospérité croissante de l'industrie, de l'augmentation continue de la consommation, grâce au bon marché d'une foule de produits industriels. La grande industrie a évidemment permis aux classes ouvrières de satisfaire une plus grande somme de besoins, augmentant ainsi leur bien-être matériel. Le sucre, le café, le tabac, le vin, l'alcool, le chapeau, les souliers, les vêtements quelconques sont autant de choses dont vos grands-pères étaient presque complètement privés. Si vos aïeux d'il y a seulement un siècle revenaient au milieu de nous, poursuivent les économistes, ne seraient-ils point émerveillés en jouissant du confortable que pourrait leur offrir le ménage du simple ouvrier, comparativement à celui de leur époque ?

Cela est vrai, camarades, notre bien-être s'est notablement accru, par le développement des engins mécaniques et la formation de la grande industrie.

Oui, la machine est un progrès en principe ; mais jusqu'ici le défaut d'organisation industrielle joint à l'âpreté au gain d'un grand nombre de patrons ont empêché que l'ouvrier reçoive la part légitime qui lui revient dans les bénéfices immédiats dus aux perfectionnements de l'outillage industriel.

Il saute aux yeux, en effet, que, jusqu'à présent, le patronat a gardé pour lui tous les avantages immédiats que lui a procurés la machine. Il fait travailler autant qu'autrefois et avec les machines la production est décuplée pour son seul benéfice. Où il fallait dix ouvriers, un seul suffit aujourd'hui en conduisant une machine. Il se passe des bras, nous ne pouvons rien lui reprocher, mais il faut bien que les neuf autres trouvent à travailler pour vivre. C'est là le nœud du problème.

Nous admettons fort bien que le patron réalise par ce perfectionnement de l'outillage des gains plus élevés ; mais nous prétendons

que, nous aussi, nous devons avoir une part dans les avantages, part qui compensera d'abord la perte de travail que subissent les camarades remplacés par la machine.

Et nous croyons fermement que la justice sociale est avec nous lorsque nous réclamons pour notre part, non pas de l'argent, mais simplement une diminution d'heures de travail, sans diminution de salaires, c'est-à-dire une économie de temps et de force pour les employer à un repos légitime et à la satisfaction des meilleurs attributs de notre nature.

Ainsi exprimée, notre revendication nous paraît mériter l'attention de tous ceux, et ils sont nombreux, surtout dans notre pays, qui veulent sincèrement l'amélioration de notre sort. Les bons patrons eux-mêmes finiront par comprendre le bien-fondé de notre réclamation, et n'opposeront pas à sa réalisation une résistance trop vive. Mais il y a lieu de présenter, pour la justification complète de notre doléance, un troisième argument capable, croyons-nous, de ramener les derniers indécis, du côté patronal comme du côté ouvrier.

Besoins intellectuels et moraux de l'ouvrier. — S'il est bien évident que le point de vue économique, matériel, soit à la base de la réorganisation sociale que nous poursuivons, il ne s'ensuit pas qu'il faille admettre la théorie de Karl Marx qui affirme que la question sociale moderne est exclusivement une question d'estomac. L'ouvrier, une fois un salaire convenable obtenu pour une journée de travail progressivement réduite, a encore des besoins intellectuels à satisfaire, besoins presque aussi urgents que les premiers, à notre époque où l'esprit positif et scientifique remplace de plus en plus les vieilles croyances indémontrables, à l'abri desquelles la civilisation s'était jusqu'ici développée. Nous avons droit à cet immense et fécond patrimoine intellectuel et moral, lentement élaboré par l'Humanité pour assurer le bien-être et le bonheur croissants de ses membres.

Il faut lire sur ce grave sujet le beau livre que possède notre bibliothèque, la *Propriété sociale*, écrit par M. Fouillée, dans lequel, après avoir montré que le patrimoine intellectuel est vraiment la propriété de tous, il recommande avec instance de distribuer largement ce capital par excellence, « celui auquel a droit tout nouveau venu dans la société » aux classes ouvrières, pour « rendre le peuple capable d'exercer les fonctions civiles et politiques sans danger pour l'ordre établi et pour le progrès à venir ».

« En second lieu, dit-il, l'instruction est un instrument de travail donné au nom de la justice réparatrice, une assistance accordée au nom de la Fraternité. »

Nous reconnaissons volontiers que de sérieux efforts dans cette direction ont été accomplis depuis quinze ans dans notre pays; mais nous croyons qu'il reste beaucoup à faire pour développer

chez l'enfant du peuple, le civisme et le sentiment social, ces vertus essentielles chez une nation vivant de liberté. Pour y parvenir, il est nécessaire, à notre avis, d'établir, à l'usage de l'enseignement populaire, un programme encyclopédique propre à former le véritable esprit scientifique, c'est-à-dire relatif en toutes choses, ne comprenant que les généralités, sans aucun détail superflu au simple travailleur. Il faudrait surtout que, au sortir de l'école, l'enfant possédât le goût de l'étude et le désir de développer ses connaissances. Il importe également de stimuler chez l'ouvrier de demain les sentiments sociaux au détriment des instincts personnels, toujours trop exigeants, afin qu'il devienne un travailleur et un citoyen capable de comprendre et de pratiquer ses devoirs de fraternité et de solidarité.

Mais pour réaliser le noble conseil de M. Fouillée au sujet de l'instruction et de l'éducation à donner largement aux travailleurs, nous nous trouvons en présence d'une impossibilité presque complète. Il n'est guère possible à l'ouvrier actuel de chercher dans la lecture et l'étude les remèdes propres à améliorer sa situation. *Il n'en a pas le temps.*

Quand un homme rentre à son foyer après onze et douze heures, quelquefois plus, d'un travail pénible, il a plutôt envie et besoin de prendre son maigre repas et de se coucher pour réparer quelque peu ses forces musculaires. D'autant plus que le lendemain matin, il devra recommencer dès le lever du jour son dur labeur. D'ailleurs, on ne peut faire le moindre reproche à l'ouvrier de ne pas chercher à s'instruire, dans de pareilles conditions, car Herbert Spencer a logiquement démontré, dans son *Traité d'Education*, que l'homme qui dépense une trop grande somme de force musculaire le fait aux dépens de sa force intellectuelle, et réciproquement. Ce qui explique et excuse en quelque sorte l'inertie cérébrale de la grande majorité des prolétaires, contraints quotidiennement à une besogne tellement longue qu'elle absorbe complètement l'énergie et la vigueur de l'organisme entier.

On ne peut alors que louer et encourager les plus vaillants d'entre nous qui, sentant bien que nous ne pourrons rien faire sans le développement préalable des connaissances générales et l'éducation sociale, prennent quelques instants sur le repos et même sur le sommeil pour tâcher de s'initier aux grands problèmes qui nous agitent et de rechercher la meilleure solution qui leur a été donnée par les philosophes, les économistes et les savants.

Néanmoins il convient peut-être d'adresser à ce propos un petit reproche à quelques-uns d'entre nous qui perdent quelquefois si fâcheusement leur temps à faire des lectures banales et sans le moindre profit, telles que les romans-feuilletons.

Si donc nous admettons l'opinion scientifique d'Herbert Spencer, nous voyons l'ouvrier généralement condamné à une paresse et

même à une atrophie du cerveau, qui lui interdisent d'augmenter ses connaissances et d'élever son esprit jusqu'aux questions économiques et sociales, les plus complexes et les plus difficiles de toutes, et cela uniquement parce que l'organisation sociale exige de lui une somme de travail de beaucoup trop grande.

C'est donc avec pleine légitimité que nous devons réclamer la réduction des heures de travail, puisque nous savons maintenant que tant que nous travaillerons dix, onze et douze heures, il nous sera presque impossible de pouvoir nous instruire, de connaître les lois qui gouvernent les phénomènes sociaux et aussi de rechercher quelle est la voie dans laquelle il convient de s'engager pour aboutir un jour à une situation meilleure, soit pour nous, soit pour nos successeurs.

Si vous ajoutez ce dernier argument d'une si haute importance, surtout pour l'avenir, à la nécessité de réduire la journée pour atténuer les nombreux et tristes chômages dont la machine est l'une des causes principales, vous serez alors persuadés, comme nous, camarades, que la diminution des heures de travail, sans réduction de salaires, est une réforme capitale pour l'amélioration de notre condition matérielle et morale, qu'elle est le véritable pivot des réformes sociales, et que nous devons faire des efforts persévérants pour hâter sa réalisation effective.

Moyens propres à réaliser la réforme. — Mais démontrer la nécessité de cette grande réforme sociale ne constitue qu'une partie du problème. Le plus délicat consiste à indiquer les moyens qui doivent nous permettre d'atteindre le but. Il est même beaucoup plus commode, en cette matière, de dire ce qu'il faudrait faire que d'indiquer les moyens pratiques de les réaliser.

C'est ainsi que les diverses écoles qui se préoccupent de ces graves problèmes : économistes, socialistes et sociologistes, toutes sont unanimes à reconnaître la légitimité de cette réforme aussi bien que sa nécessité. Toutes également l'envisagent comme un moyen efficace de remédier aux malaises, aux troubles des temps présents. Où les écoles se séparent, c'est dans la meilleure voie à suivre pour atteindre l'objectif commun. Chacune d'elles se place alors, suivant ses principes et ses tendances, à un point de vue différent, même opposé.

Pour les économistes, le *laisser-faire*, le *laisser-aller*, c'est-à-dire le libre jeu des intérêts privés suffira à produire la meilleure solution possible. Nous avouons que ce rôle passif ne nous séduit pas, car nous ne pouvons guère admettre que du contact et du choc permanents des égoïsmes individuels puisse naître la situation la plus favorable aux travailleurs. Cependant, ne cherchons pas à lutter vainement contre les vérités économiques. Il faut accepter la fatalité de ces lois, avec la résolution de faire des efforts mesurés et soutenus pour aider à la réalisation de nos revendications.

Les socialistes, au contraire, n'ont pas de patience et considèrent l'œuvre du temps comme illusoire. C'est tout de suite, immédiatement, qu'ils demandent, qu'ils exigent l'accomplissement de la réforme. Ils veulent faire le bonheur des hommes quand même ceux-ci ne le voudraient pas, ou au moins, sans leur demander le moindre effort. L'observation des événements politiques et sociaux indique bien cependant que ce procédé a toujours piteusement échoué, lorsque par extraordinaire il avait reçu un commencement d'exécution. Toutefois, les socialistes ou plutôt les collectivistes — ceux qu'il importe d'apprécier — renonçant à l'emploi, après de trop nombreux essais, tous aussi regrettables que négatifs, de la force et du fusil, se sont rabattus, surtout dans notre pays de suffrage universel, sur les moyens légaux et législatifs pour chercher à atteindre les premiers le but commun. Ils demandent à la loi, à l'Etat, d'imposer à tous la réforme, au nom de sa nécessité même, nécessité que nous avons, nous aussi, essayé de démontrer dans la première partie de cette causerie.

Bien que le moyen préconisé par les collectivistes soit pleinement licite, qu'il puisse aisément se comprendre et contienne même une part de vérité, et surtout qu'il soit très séduisant pour ceux qui ne voient que superficiellement les choses et les phénomènes qui nous occupent, nous aurons la franchise de déclarer que nous ne pouvons les suivre dans cette voie et pour les motifs que voici : tout d'abord, ils demandent à la loi une réforme que la très grande majorité des ouvriers ne désire point du tout, par ignorance, nous le voulons bien, de ses droits et de ses intérêts. Il serait arbitraire et injuste, en effet, de faire tenir par la loi ce langage aux travailleurs : Nous vous défendons de travailler plus de huit heures par jour, malgré que généralement vous n'admettiez pas du tout une telle diminution de travail. L'ouvrier répondra avec justesse : Mais, je suis maître de ma personne et de mes bras, par conséquent, vous l'Etat, n'avez point le droit de m'empêcher de travailler quand bon me semble ; d'ailleurs, vous ne réussirez pas, car si vous me fermez l'atelier du patron, je travaillerai chez moi, et pour mon compte, ce qui reviendra au même. On le voit, le collectivisme se heurte au principe fondamental de la liberté individuelle, base essentielle des sociétés modernes. Son idéal se brise donc comme du verre contre la réalité, c'est-à-dire contre les mœurs et les habitudes, et ce ne sera jamais la loi qui métamorphosera en vingt-quatre heures la société.

Mais il existe une deuxième objection, d'ordre économique, à présenter contre le procédé collectiviste : Ils veulent que la réforme soit immédiatement réalisée et d'une manière radicale, en fixant à huit heures la durée maximum de la journée de travail. Actuellement la journée de travail, dans l'industrie, varie entre dix, onze, douze heures et quelquefois plus. Et vous voudriez d'un

seul coup réduire brusquement la journée à huit heures ? Mais ce bouleversement instantané produirait une révolution dans toute l'industrie et amènerait la ruine d'un grand nombre d'industriels, sans parler du désarroi énorme dans lequel on jetterait tous ceux qui échapperaient au désastre. Le résultat serait donc exactement contraire à celui qu'on désire.

De plus, si un seul Etat européen promulguait une semblable loi, il se placerait aussitôt dans un tel état d'infériorité vis-à-vis de la concurrence étrangère, qu'il ne tarderait pas à succomber inévitablement sous les conséquences de sa politique antiéconomique. Enfin, il faut aussi remarquer que, alors même que le prolétariat des villes serait décidé, — ce dont il est loin, — à envoyer des législateurs résolus à voter cette loi, il surgirait une lutte, un antagonisme tellement accentués entre ceux-ci et les représentants des campagnes — et ces derniers seront en majorité — que la France elle-même (comme toute autre nation qui tenterait semblable projet) serait bientôt divisée en deux tronçons distincts, à la grande joie de ses dangereux ennemis extérieurs.

Laissez-moi, sur ce sujet tant controversé de nos jours, vous donner lecture d'une page de *Socialisme contemporain* (1), ouvrage de haute portée, dû à la plume d'un savant belge, M. de Laveleye, et que vous pourrez trouver dans la bibliothèque que nous mettrons bientôt et gratuitement à votre disposition.

L'auteur apprécie Ferdinand Lassalle, l'apôtre des théories de Karl Marx, et l'instigateur de la solution sociale par les sociétés coopératives, solution aujourd'hui à peu près abandonnée.

Ecoutez cet intéressant passage :

« Lassalle comprit, mieux que les socialistes auxquels il avait emprunté ses plans de réforme, qu'on ne peut pas transformer la société par un coup de baguette ; cependant, il attendait encore trop de l'initiative de l'Etat. La vérité essentielle, qu'il faut répéter à la classe ouvrière et qui y pénètre peu à peu, c'est que les changements dans l'organisation des sociétés ne se sont jamais faits et ne se feront jamais que lentement, et qu'il est impossible d'accomplir, par décret, une révolution sociale comme on fait une révolution politique.

« Donnez à Karl Marx ou à Lassalle plein pouvoir de disposer, à leur gré, des terres, des capitaux, de toutes les richesses du pays et de les faire « rentrer à la collectivité », les corporations ouvrières ou les ateliers sociaux, à qui on remettrait les instruments de travail, ne seraient pas en état d'organiser et de diriger la production, puisque les ouvriers d'élite ne parviennent qu'exceptionnellement à faire prospérer des associations coopératives, et que celles-ci échouent toujours quand elles ne se forment pas elles-

(1) *Socialisme contemporain*, p. 91, Germer-Ballière, édit., Paris, 1883.

mêmes leur capital. Sans doute, ils se trompent, ces économistes qui s'imaginent que les lois réglant maintenant les faits économiques sont immuables, parce que ce sont des lois naturelles. L'histoire et la géographie nous montrent que les sociétés humaines ont vécu et vivent sous des régimes très divers et très variables. L'Humanité n'a probablement pas atteint le terme de sa carrière, et, dans mille ans, les lois et les institutions seront très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les progrès si visibles et si universels de la démocratie permettent de prévoir qu'il y règnera plus d'égalité.

« Mais, de même qu'en géologie on a abandonné les théories des grandes révolutions cosmiques et des époques successives de création, pour admettre que les changements si extraordinaires dont notre globe a été le théâtre se sont accomplis lentement, insensiblement, par l'action constante des forces ordinaires de la nature, ainsi, en sociologie, on arrive à se convaincre que de profondes modifications peuvent s'introduire et s'introduiront dans l'organisation sociale, mais qu'elles auront lieu lentement, insensiblement, à mesure que les hommes acquerront plus de lumières, plus d'instruction, un sentiment plus élevé du droit et une connaissance plus complète des conditions de la production économique. »

Ces lignes vous ont montré, camarades, beaucoup mieux que je n'ai pu le faire, l'impossibilité de ce plan de réforme sociale par lequel la société serait transformée un beau matin par quelques lois et décrets.

Mais il ne s'ensuit pas de là qu'il faille le moins du monde abandonner la réforme elle-même, c'est le moyen indiqué pour l'opérer qui est défectueux, voilà tout.

Une réserve toutefois est nécessaire en ce qui concerne les grandes compagnies, ayant une force de résistance énorme, comme les compagnies de chemins de fer, dont la gestion pourrait très bien être confiée à l'Etat lui-même. Pour ces sociétés puissantes, il sera peut-être nécessaire d'avoir recours à la loi, le moment propice venu, c'est-à-dire lorsque le personnel de ces compagnies se sera suffisamment pénétré de la nécessité de cette réforme.

Nous venons, camarades, de vous exposer les motifs, appuyés sur des témoignages autorisés, pour lesquels nous ne croyons pas à la possibilité immédiate de la diminution des heures de travail, malgré l'évidence de sa légitimité, et cela tant que les travailleurs eux-mêmes ne seront pas convaincus comme nous de sa nécessité.

Cette manière de voir la question nous paraît d'autant meilleure qu'un philosophe français, Auguste Comte, fondateur de la science sociale, a dit ou à peu près que la réforme des institutions sociales devait être précédée, sous peine d'avortement complet, de la réforme des opinions et des mœurs. Ce qui veut dire, dans le cas qui nous occupe, que nous devons d'abord faire admettre par

les travailleurs et l'opinion publique notre revendication avant de la voir passer dans les institutions. Et cela se comprend : la décision d'un Parlement quelconque n'aura jamais la vertu magique de métamorphoser en quelques jours les mœurs et les habitudes d'une nation et encore moins celles de l'Occident tout entier. Car, il ne faut point l'oublier, cette réforme est essentiellement internationale, puisqu'elle aura pour conséquence de modifier les conditions de la production sur la planète entière.

Sans doute, il serait préférable qu'une revendication aussi nécessaire pût recevoir une application plus immédiate et plus décisive. Mais les phénomènes économiques, d'une complexité extrême, ne céderont point à nos désirs, ni même à nos prières. Le mieux est d'accepter courageusement le fait tel qu'il est, avec la ferme volonté de faire des efforts pour hâter sa modification lente, mais certaine, dans le sens de nos aspirations. Car la sociologie nous apprend que, dans l'ordre social, l'intervention de l'homme est d'autant plus efficace qu'il a mieux su accepter la partie invariable, fatale, que présentent toujours les phénomènes de cette nature.

Ne prenant point nos désirs pour des réalités, nous nous soumettrons donc à la situation économique présente, puisque nous savons maintenant qu'ainsi nous pourrons, par des efforts persévérants, intervenir efficacement, c'est-à-dire hâter la réalisation de nos aspirations légitimes.

Notre action devra donc porter sur les camarades, à qui, par le raisonnement, nous devons faire partager notre opinion sur ce grave sujet.

Nos syndicats sont, d'ailleurs, l'organe naturel pour propager cette revendication.

Les syndicats, solidement organisés, sont évidemment propres préparer cette immense réforme, comme ils sont seuls capables d pouvoir la réaliser progressivement.

Progressivement est le mot. Il est certain, en effet, que l'on n peut pas obtenir d'un seul coup une réforme de cette importanc les corporations qui font douze heures aujourd'hui ne doivent p songer n'en faire que huit demain. La réduction des heures travail se fera lentement, graduellement, sous l'action énergiq des syndicats soutenus par l'opinion publique. De douze heures descendra à onze, puis à dix et successivement. Mais ne nous simulons pas que la tâche est énorme, en admettant même que travailleurs aient, en général, reconnu comme nous la légiti de cette réforme.

Les patrons opposeront à sa réalisation une résistance d'a plus vive qu'ils croiront les travailleurs moins préparés. Le trons résisteront car, avec les longues journées, il leur est b coup plus facile d'augmenter leurs bénéfices. Plus les ouvrier

d'heures de travail dans une semaine, et plus le patron gagne sur eux. Ceci est évident.

Il est indispensable que, pour obtenir gain de cause du patronat, les syndicats soient forts, disciplinés et soutenus par l'opinion publique. Cela demande donc une longue période de préparation et de propagande. C'est, dans chaque syndicat, aux camarades vraiment dévoués, mus par le besoin réel d'améliorer la condition de leurs frères de travail, à se livrer sans cesse à cette généreuse et utile besogne. Bien que les résultats ne soient pas immédiats, nous assurons à ceux qui se dévoueront à cette tâche les plus douces récompenses. Rien, en effet, n'est au-dessus du dévouement social pour procurer à l'homme de hautes et profondes satisfactions.

Conclusion. — Camarades, nous avons essayé de vous démontrer que nous devons être résolument partisans de la diminution graduelle des heures de travail, sans aucune réduction de salaires, pour atténuer les chômages qui sévissent si cruellement sur la classe ouvrière, à notre époque de transformations incessantes des engins et des procédés industriels. Nous avons dit également que cette réduction de la durée du labeur quotidien constituerait notre part légitime dans les gros bénéfices dus à l'extension croissante de la machine dans l'industrie. Enfin, nous avons montré la nécessité de cette réforme par l'impérieux besoin, pour le travailleur moderne, d'accroître et de perfectionner ses facultés intellectuelles et morales, afin d'être vraiment apte à remplir convenablement ses devoirs de père de famille, de travailleur et de citoyen.

Ces raisons, nous l'espérons, camarades, auront frappé votre esprit et surtout votre cœur et contribueront peut-être à vous former une opinion favorable à la grande réforme que nous avons examinée devant vous.

Quant aux moyens propres à réaliser notre revendication, nous avons essayé de vous montrer que les procédés préconisés par les collectivistes, et consistant à décréter, sous la tutelle de la force publique, une réforme sociale dont la portée et les conséquences modifieront le monde industriel en entier, nous paraissaient peu possibles, et nous avons conclu en préférant la voie, lente mais sûre, des syndicats ouvriers, faisant une propagande incessante en faveur de la réforme, attirant peu à peu vers elle les travailleurs d'abord, puis l'opinion publique, pour la réaliser enfin, sous leur action directe et énergique, avec la certitude croissante qu'elle devra suivre une marche graduelle, condition même du succès final.

Pour atteindre un pareil but, légitime et nécessaire à l'ouvrier, nos syndicats, vous le voyez, camarades, doivent devenir solides, prospères, et surtout disciplinés. Pour cela, votre bonne volonté et votre dévouement sont donc indispensables à votre syndicat corporatif comme à l'*Union* qui les relie tous, décuplant ainsi leur vita-

lité et leur influence. Nous sommes certain qu'ils ne leur feront jamais défaut et qu'ainsi nous pourrons joindre le faisceau compact et uni des travailleurs clermontois syndiqués à la grande et pacifique armée des prolétaires qui, en cette journée, a fait un effort pour hâter la réalisation de nos légitimes aspirations vers une meilleure condition sociale.

II. — DISCOURS DU Dr PACTET

Ancien Maire de Mont-sous-Vaudrey.

A L'INAUGURATION DE LA STATUE DE JULES GRÉVY

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous venons associer le canton de Montbarrey aux hommages que le gouvernement de la République et la ville de Dôle adressent en ce jour à la mémoire de Jules Grévy, en raison des services éminents qu'il a rendus à notre politique de progrès et de paix.

Le berceau de notre ancien Président ne pouvait assister à un spectacle aussi fortifiant, à cette grande manifestation des meilleurs sentiments humains, à savoir ceux de la reconnaissance, sans ajouter sa note au concert varié de paroles élogieuses exprimées avec autant d'éloquence que de véracité par les divers orateurs qui viennent de se succéder à cette tribune.

Messieurs, la contemplation des évènements humains nous autorise à affirmer que l'homme éprouve désormais en toutes idées, y compris celles qui constituent sa foi religieuse, un besoin de positivité de plus en plus irrésistible. Il tend à abandonner les fictions qui jusqu'à ce jour ont présidé à tous les actes de sa vie, pour se rapprocher des chefs terrestres qui tombent sous les sens, de ceux qui travaillent directement sous ses yeux à l'amélioration du sort de tous, dans les différentes branches de la science, de l'industrie, des arts et de la politique. Il tend ouvertement à honorer exclusivement les humains, dont les services reçoivent une application qui intéresse directement les vivants et leurs successeurs.

C'est du côté des hommes supérieurs par le cœur et l'esprit, auteurs effectifs de nos progrès, dont le génie stimulé par l'observation attentive des phénomènes physiques et moraux de ce monde, par l'étude des nombreuses modifications que ceux-ci peuvent comporter au profit de notre espèce, c'est du côté de ces hommes exclusivement terrestres, disons-nous, que se porte désormais le sentiment de notre vénération.

La cérémonie à laquelle nous prêtons notre concours est un exemple frappant de cette nouvelle tendance. Toute notre admiration n'est-elle pas, en ce jour, au service d'un citoyen qui sans faveur surnaturelle, par la seule valeur de ses mérites propres, a été élevé à la plus haute magistrature de notre République? (*Applaudissements.*)

Les rois et les empereurs possèdent une autorité consacrée par les dieux du pays. Les Présidents de la République française jouissent d'une autorité issue de la volonté du pays même, et qui leur est confiée en récompense de services exceptionnels déjà rendus à la chose publique.

Jules Grévy a dirigé tous les efforts de sa vie laborieuse vers l'avènement d'un gouvernement du pays par le pays. Ayant une connaissance approfondie des phénomènes sociologiques de son temps, il s'est constamment appliqué, avec son génie supérieur, à les faire concourir au progrès de notre état social, à faire prévaloir dans la pratique politique des sentiments de justice en rapport avec l'état moral des nouvelles générations humaines. Il a joué un des plus grands rôles dans la fondation de notre République qui travaille avec ardeur à la conciliation des intérêts de tous les membres qui la composent. Il s'est associé à tous les mouvements sociaux de son temps qui réalisaient un progrès dans le sens de la souveraineté nationale.

Si Jules Grévy était attaché au progrès il l'était non moins à l'ordre. Il savait que ces deux termes ne sont pas incompatibles, que l'ordre ne peut être obtenu qu'à la condition que le progrès ne soit pas arrêté dans sa marche régulière, qu'à la condition que la société puisse évoluer librement vers une destinée graduellement meilleure.

Le progrès c'est le développement de l'ordre, a dit Auguste Comte sous l'inspiration de son vaste génie philosophique.

A côté des hommes illustres dans les sciences mathématiques, physiques et biologiques, nous avons les hommes illustres dans la science sociologique, plus difficile en raison de son élévation plus grande dans la hiérarchie de nos connaissances.

C'est au milieu de ceux-ci que Jules Grévy s'est acquis une des premières places.

Notre compatriote a été sans défaillance, jusqu'à la fin de sa carrière, un défenseur de la démocratie. Au nombre de ses titres à notre reconnaissance, il mettait en première ligne le triomphe de ses efforts, dans la lutte engagée contre le nouveau César qui surgissait en la personne de Boulanger.

La lumière faite, nous avons appris qu'il s'agissait d'une réaction clérico-monarchiste qui avait entrepris de courber le peuple français sous le joug dégradant d'un nouveau sabre.

Jules Grévy avait déjà lutté, mais avec insuccès, contre le sabre si néfaste de Napoléon III.

Cela dit, messieurs, nous remercions à notre tour M. Develle, ministre des affaires étrangères, d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette cérémonie qui consacre définitivement la mémoire de notre compatriote.

Ce bronze si admirablement conforme à la ressemblance, dû au génie de M. Falguière, illustre dans son art, transmettra aux générations futures l'image d'un citoyen qui a bien mérité de sa patrie et de l'Humanité. *(Applaudissements.)*

(Extrait de *la République du Jura.*)

III. — DISCOURS PRONONCÉ PAR M. CH. SAURIA

Médecin-agronome, au Concours de la Société d'Agriculture Sciences et Arts de Poligny, le 12 Juin 1893.

MESSIEURS,

Pour rendre l'agriculture prospère, que faut-il ?

La réponse, chacun l'a faite : de l'argent ! Aussi, le gouvernement républicain s'occupe activement de l'organisation d'un crédit agricole populaire. On ne peut rien faire sans capitaux : la richesse crée la richesse, comme la misère engendre la misère.

Malheureusement une fièvre de folles spéculations, qui n'était autrefois propre qu'à une certaine catégorie d'individus, de spéculateurs, a gagné de proche en proche et a envahi toutes les classes de la société. Devenir riche sans travailler à créer soi-même la richesse, voilà l'idéal rêvé par l'immense majorité des hommes ! On oublie beaucoup trop que, pour qu'une règle soit bonne, il faut qu'elle soit applicable à tous.

Tous les joueurs espèrent gagner à ces sortes de loteries ou d'entreprises fallacieuses, qui ne profitent véritablement qu'aux malins, aux fourbes, qui en sont les promoteurs, les initiateurs, et, comme nous l'avons vu, c'est au poids de l'or qu'on a fait vanter certaines entreprises par des journaux stipendiés. C'est ainsi qu'on a pu tromper la crédulité publique. Tant de gens sont si bien disposés à prendre leurs espérances, leurs désirs, pour des réalités !

L'époque était donc bien choisie pour lancer cette immense flibusterie d'où devaient sortir tous les trésors du Pactole, le Panama. Qu'est-ce que le Panama, dont on a fait tant et tant de bruit ? Absolument une affaire toute privée qui n'intéressait et ne devait intéresser que les dupés, les gogos qui avaient placé leurs écono-

mies dans cette folle entreprise ; mais nullement la France, pas plus que les Français qui n'étaient pas actionnaires.

Les constructeurs du canal de Suez, disait-on, sont à la tête de l'entreprise ; ils ont réussi une fois, ils réussiront encore. On ne sait véritablement pas assez dans le public que si les Français ont fait le canal de Suez, ce canal appartient à peu près en entier aujourd'hui aux Anglais. Ils ont su s'emparer de l'immense majorité des actions, et ce sont eux maintenant qui exploitent le Suez à leur profit. Nous n'avons donc guère à nous féliciter d'un succès qui profite à nos voisins bien plus qu'à nous-mêmes.

Les vrais amis de l'agriculture ont toujours, comme nous, vu avec un immense regret les capitaux de la petite épargne, soit agricole, soit industrielle, se jeter si follement dans la fournaise du Panama, où bien peu de grands banquiers ont fait la faute d'envoyer leurs capitaux : pour eux, l'insuccès était connu d'avance.

Des capitaux, mais le besoin s'en fait sentir dans toute la France pour accomplir tant et tant d'importants travaux. Envoyer notre or à l'étranger, c'était une folie anti-patriotique et anti-française. N'avons-nous pas à faire le grand canal qui doit relier Bordeaux à Marseille ? Aujourd'hui, nos navires de haut bord sont forcés de passer par le détroit de Gibraltar, qui appartient aux Anglais, pour revenir de Marseille à Bordeaux, et réciproquement. Quelles difficultés insurmontables si une guerre éclatait !

N'avons-nous pas à construire les canaux de dérivation du Rhône ? Ils rendront à l'agriculture d'immenses terres presque stériles. Ils préserveront également beaucoup des inondations et de ces bancs de glace qui ont failli les produire, il y a peu d'années encore.

Notre vénérable compatriote, M. l'inspecteur général des ponts et chaussées, Parandier, a préparé sous le gouvernement de Louis-Philippe des projets d'endiguement de diverses rivières, comme ceux du Drugeon, dans le Doubs. Eh bien ! ces beaux projets dorment depuis plus de soixante années dans les cartons des administrations, et cela faute d'argent ou par indifférence administrative.

Sur tout le sol français, le manque de capitaux se fait vivement sentir : l'agriculture reste stationnaire au lieu d'être progressive et largement rémunératrice pour tous les travailleurs. Aussi, les populations agricoles désertent les campagnes, elles se dirigent vers les villes qu'elles encombrent. Les capitaux eux-mêmes sont trop souvent employés dans les villes à la construction de maisons, de bâtiments ; ils donnent, il est vrai, momentanément du travail aux ouvriers, mais en somme c'est un mauvais emploi du capital, puisqu'on construit des habitations pour les populations qui abandonnent les leurs. Nos petites villes, comme nos campagnes, pos-

sèdent une foule de jolies habitations qui sont presque abandonnées aujourd'hui.

Le krach du Panama, cette immense flibusterie lointaine, est-elle pour l'agriculture un bien ? On se pose la question sans oser y répondre ; tant de petites bourses ont été, hélas ! si complètement vidées.

Pour les grands travaux publics, c'est-à-dire ceux qui intéressent la société, la France, en un mot, les capitaux doivent être garantis par l'Etat, la société elle-même, puisqu'ils sont utilisés à son profit. Ces capitaux doivent, en outre, porter un certain intérêt minimum, en rapport avec les rentes françaises. Mais, par cela même que l'Etat garantit le capital et un certain intérêt, il a le droit de fixer un maximum d'intérêt au-delà duquel les bénéfices doivent retomber dans les caisses de l'Etat pour lui permettre de concourir à l'exécution de nouvelles entreprises.

Espérons donc, Messieurs, que les capitaux reviendront bientôt au sol, si déprécié aujourd'hui, malgré les réelles garanties de placement qu'il offre. Espérons également qu'avec le retour des capitaux, nous verrons revenir aux champs les braves paysans, les utiles cultivateurs, un moment égarés, éblouis par le miroitement des villes. Il importe avant tout de conserver le bon sens de la forte race française, d'y garder la raison, la probité et la bonne foi qui en font le mérite.

C'est ce que de tout cœur nous souhaitons pour l'agriculture, la France et la République!

VARIÉTÉS

CONDORCET

AVERTISSEMENT

L'auteur des *Conseils à sa fille*, Caritat, marquis de Condorcet, naquit à Ribemont (Aisne), le 17 septembre 1743. Il mourut dans la prison de Bourg-la-Reine (Seine), le 29 mars 1794. Le cimetière où il fut inhumé n'existe plus; mais la maison où il vécut ses derniers jours subsiste encore, au n° 49 de la Grande-Rue. La commune de Bourg-la-Reine y a apposé une plaque commémorative; elle a érigé le buste du philosophe sur la place qui porte son nom; et, chaque année, au mois d'avril, elle célèbre une fête en son honneur.

Condorcet épousa, en 1786, une jeune femme « des plus « belles, des plus spirituelles, des plus instruites qui aient ja- « mais brillé parmi son sexe », Marie-Louise-Sophie de Grouchy (1), qui l'avait touché par la bonté de son cœur autant que par sa raison supérieure. Une fille naquit de cette union (2). Eliza de Condorcet fut élevée par sa mère; elle passa

(1) Le mariage eut lieu au château de Villette (Seine-et-Oise).

Grouchy, seigneur de Villette (1714-1807). = Marie-Henriette-Gilberte Fréteau (+1793).

Condorcet (1743-1794) = Sophie (1764-1822), Emmanuel (1766-1847). (Maréchal de France) Charlotte-Félicité (1768-1844) = *Cabanis* (1757-1808).

Arthur *O'Connor* (1763-1852) = Eliza de Condorcet (1790-1853). Annette-Paméla (1800-1880). = Mercier du Paty. = F. R. Joubert

F. O'Connor (+1854) = F. Duval de Fraville.

Arthur. Fernand.

(2) A l'Hôtel des Monnaies. Condorcet, inspecteur-général des monnaies de France en 1776, habita cet hôtel jusqu'en 1792; puis la rue de Lille, n° 505, au coin de la rue de Bellechasse.

sa jeunesse dans la société de Mme Helvétius et de la famille Cabanis. En 1807, elle épousa le collaborateur de Hoche, l'apôtre de l'indépendance irlandaise, le général O'Connor. La même foi philosophique et républicaine consacra leur mariage; ils publièrent une édition des œuvres de Condorcet, dont ils donnèrent des exemplaires aux principales bibliothèques de France et de l'étranger. Mme O'Connor survécut à son époux, auquel elle fit des funérailles purement civiles; elle légua à l'Institut les manuscrits de son père. Le vœu suprême de Condorcet a donc été dignement rempli.

On sait dans quelles circonstances Condorcet écrivit les *Conseils à sa fille*, que nous rééditons aujourd'hui. L'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences avait pris parti pour la Révolution; à la fuite du roi, il avait proclamé la nécessité de la République (1); la veille du 10 août, il reçut chez lui quatre cents Marseillais. Ses *Mémoires* sur l'instruction publique, ses *Rapports* sur le même sujet et sur le projet de constitution, caractérisent le rôle que joua, à la Législative et à la Convention, le philosophe qui, après avoir, pendant trente années, livré tant d'assauts à l'ancien régime, avec d'Alembert, Turgot et Voltaire, n'hésita pas à sacrifier les restes de son existence à la liberté de son pays.

Condorcet crut devoir protester contre la Constitution proposée au peuple français. Mis en arrestation chez lui, il refusa d'obéir au décret de la Convention nationale. Il trouva un refuge, du 9 juillet 1793 au 25 mars 1794, chez Mme Vernet (2), « âme digne de la sienne (3), dont le dévouement héroïque rendit chaque moment de la vie de son protégé utile aux sié

(1) Un mois après eut lieu le massacre du Champ de Mars : « M
« fille unique, alors âgée d'un an, manqua d'être victime de cette atro
« cité. » (Condorcet, *Justification*.)

(2) La maison de madame Vernet existe encore, rue Servandoni, n° 2
Il est regrettable que l'inscription qui s'y trouve placée ne fasse p
mention du nom de cette femme généreuse.

(3) Marie-Rose Boucher, veuve de Louis-François Vernet (neveu
Carle Vernet) née à Châteauneuf (près Avignon), mourut en 1832
l'âge de plus de 80 ans. « *Le souvenir de Condorcet, disait sa fille Éli*
« *a été pour elle un culte, jusqu'au dernier jour de sa vie... Elle é*
« *très tolérante pour autrui, mais ne croyait pas du tout à la religion*
« *ne voulut jamais voir de prêtre.* »

cles à venir », par la production d'œuvres incorporées à la philosophie, à la science, à la morale de l'Humanité.

Là, Condorcet écrivit celle de ses œuvres qui, avec les *Eloges des Académiciens*, assura sa gloire philosophique. Bien avant la Révolution, il avait conçu un projet d'histoire générale de l'Humanité; il mit à profit sa proscription pour en écrire le prospectus, qui fut publié en 1795 sous ce titre : *Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1).

C'est dans ce même asile qu'il composa, pour les écoles primaires de la République, les *Moyens d'apprendre à compter* (2).

Les scellés ayant été mis à son domicile, à Auteuil et à Paris, madame de Condorcet, réduite à la pauvreté, fit des portraits pour vivre. Chaque semaine, elle allait réconforter son mari, pour qui l'avenir de leur fille, alors âgée de trois ans, était devenu le plus cruel souci; le sort dont elle était menacée lui arrachait des larmes. C'est à sa bienfaitrice, témoin et confidente de ses cruelles anxiétés, c'est à madame Vernet, « sa seconde mère », que Condorcet confia sa fille, par son *Testament*, écrit en janvier 1794, « deux ou « trois mois avant sa mort, dans un moment où il craignait « pour les jours de sa femme ».

C'est pour sa fille que Condorcet écrivit ces touchants *Conseils*, où il consacre, par des motifs humains, les vertus fondamentales que la théologie prétendait seule pouvoir produire ou maintenir. Ce résumé de morale privée a une valeur impérissable : il s'impose à l'éducation républicaine.

Le bonheur est la fin de l'homme. Voici par quels moyens Condorcet compte l'assurer à son enfant : le travail, qui garantit l'indépendance et ennoblit le caractère; l'exercice des arts et le travail de l'esprit, qui préservent de l'ennui; l'habitude des actions de bonté, l'essor des affections tendres, étendues jusqu'aux animaux; la dignité, acquise par une conduite qui puisse avouer tous ses mouvements comme toutes ses

(1) La Convention nationale souscrivit 3,000 exemplaires de cette œuvre immortelle.

(2) « Condorcet l'envoyait feuille à feuille à sa femme; et à peine la « dernière feuille fut achevée qu'il fut obligé d'aller chercher un autre « asile. » (*Avertissement* de Mme de Condorcet.)

actions; l'indulgence, condition et mesure du règlement de sa propre personnalité. Ces diverses conditions du bonheur Condorcet les résume dans une formule suprême : VIVRE POUR AUTRUI (1).

Cette règle morale, qui a été consacrée par Auguste Comte comme la loi fondamentale de l'Humanité, Condorcet l'avait puisée dans son cœur, aussi grand que son esprit.

Mme Vernet ayant été menacée de visites domiciliaires, Condorcet résolut de se réfugier à Fontenay-aux-Roses, chez les Suard, avec lesquels, jusqu'à la Révolution, il avait été intimement lié. L'absence de ses anciens amis obligea le malheureux proscrit d'errer deux jours et de passer ses nuits dans les carrières voisines. Blessé à la jambe, épuisé de fatigue et de faim, Condorcet put enfin, dans la matinée du 27 mars, rencontrer Suard, qui le restaura et le réconforta. Pendant que celui-ci se rendait à Paris pour demander à Garat le passeport nécessaire à son salut, Condorcet fut appréhendé par un démagogue dans un cabaret; amené dans la sacristie de l'église de Clamart, où siégeait le Comité de surveillance, il fut mis en arrestation et conduit dans la soirée à Bourg-la-Reine. Le surlendemain, Condorcet fut trouvé, dans sa chambre, « la face tournée vers la terre, les bras allongés le long du « corps », mort d'apoplexie. Ainsi périt, à cinquante et un ans, le sage qui, dans les dernières années de la Révolution, a manqué à la France et à l'Humanité, qu'il avait tant honorées de son vivant.

Mme de Condorcet supporta son malheur avec un grand courage. Elle prit soin de la gloire du philosophe, et publia successivement l'*Esquisse*, avec Daunou; en 1799, les *Eloges*

(1) Un contemporain de Condorcet, Bitaubé, a ainsi interprété un passage de l'idylle de Gœthe, *Hermann et Dorothée* (trad. de l'an VIII) : « Il faut qu'une femme se dévoue de bonne heure aux soins domesti- « ques que sa vocation l'appelle à remplir, et c'est par là qu'elle mé- « rite d'arriver au pouvoir qu'une maîtresse doit exercer dans sa mai- « son. La jeune fille, attentive à servir son père, sa mère, son aîné, va, « vient, prépare et apporte ce qu'ils désirent; c'est là sa vie : heu- « reuse si elle s'est habituée à ne trouver aucun chemin trop pénible, « à ne pas distinguer les heures de la nuit de celles du jour, à ne juger « aucun travail trop minutieux, aucune aiguille trop fine, enfin à s'ou- « blier elle-même et à VIVRE POUR AUTRUI! »

des savants, et les *Moyens d'apprendre à compter;* de 1801 à 1804, vingt-deux volumes de ses œuvres philosophiques et sociales, avec Cabanis et Garat, et, en 1812, les *Conseils à sa fille.* Mme de Condorcet mourut le 8 septembre 1822, fidèle à à la philosophie qui avait dirigé sa vie. Elle est inhumée au cimetière du Père-Lachaise (chemin Denon).

Nous donnons quelques extraits des *Lettres sur la sympathie* dont Condorcet conseille la lecture à sa fille. Mme de Condorcet les avait écrites en réponse à la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith. Elle les publia plus tard, en 1798, comme ayant été adressées à Cabanis.

Emile ANTOINE.

15 avril 1893.

1° TESTAMENT DE CONDORCET (Janvier 1794)

[A Madame Vernet.]

Si ma fille est destinée à tout perdre, je prie sa seconde mère d'écouter ces derniers désirs d'un père innocent et malheureux.

Je voudrais que ma fille apprît, outre les ouvrages de femme, à dessiner, à peindre, à graver assez bien pour gagner sa vie sans trop de peine et de dégoût. Je voudrais qu'elle apprît à lire et à parler l'anglais. C'était le vœu de sa mère, et, en cas de nécessité, elle trouverait de l'appui en Angleterre chez mylord Stanhope ou mylord Dear, et en Amérique, chez Bache, petit-fils de Franklin, ou chez Jefferson.

Je désire que l'on consulte, sur ce qui l'intéresse, les amis communs de ses parents, qui ont pris part à nos malheurs; ils indiqueront les ressources qu'elle peut attendre de sa famille maternelle. Elle en peut trouver dans mes ouvrages, quand le moment de la justice sera venu.

Les *Conseils* que j'ai écrits pour elle, des *Lettres* de sa mère *sur la sympathie*, serviront à son éducation mo-

rale. D'autres fragments de sa mère donneront sur le même objet des vues très utiles.

Je recommande de lui parler souvent de nous; d'entretenir le souvenir qu'elle en conserve; de lui faire lire, quand il en sera temps, nos instructions dans les originaux mêmes.

Qu'elle soit élevée dans l'amour de la liberté, de l'égalité, dans les mœurs et vertus républicaines; qu'on éloigne d'elle tout sentiment de vengeance personnelle; qu'on lui apprenne à se défendre de ceux que sa sensibilité pourrait lui inspirer; qu'on le lui demande en mon nom; qu'on lui dise que je n'en ai jamais connu aucun.

Si elle conserve Sophie, je la prie d'apprendre à Eliza à connaître, à aimer sa seconde mère.

Je prie celle-ci de lui parler de la tendresse de sa mère pour moi, et de son courage pendant tout le temps de cette longue persécution.

Je ne dis rien de mes sentiments pour la généreuse amie à qui cet écrit est destiné : en interrogeant son cœur, en se mettant à ma place, elle les connaîtra tous.

2° CONSEILS DE CONDORCET A SA FILLE

Mon enfant, si mes caresses, si mes soins ont pu, dans ta première enfance, te consoler quelquefois, si ton cœur en a gardé le souvenir, puissent ces *Conseils*, dictés par ma tendresse, être reçus de toi avec une douce confiance, et contribuer à ton bonheur !

I

Dans quelque situation que tu sois quand tu liras ces lignes, que je trace loin de toi, indifférent à ma destinée,

mais occupé de la tienne et de celle de ta mère, songe que rien ne t'en garantit la durée.

Prends l'habitude du travail, non seulement pour te suffire à toi-même sans un service étranger, mais pour que ce travail puisse pourvoir à tes besoins, et que tu puisses être réduite à la pauvreté, sans l'être à la dépendance.

Quand même cette ressource ne te deviendrait jamais nécessaire, elle te servira du moins à te préserver de la crainte, à soutenir ton courage, à te faire envisager d'un œil plus ferme les revers de fortune qui pourraient te menacer.

Tu sentiras que tu peux absolument te passer de richesses, tu les estimeras moins : tu seras plus à l'abri des malheurs auxquels on s'expose pour en acquérir ou par la crainte de les perdre.

Choisis un genre de travail où la main ne soit pas occupée seule, où l'esprit s'exerce sans trop de fatigue; un travail qui dédommage de ce qu'il coûte par le plaisir qu'il procure : sans cela, le dégoût qu'il te causerait, si jamais il te devenait nécessaire, te le rendrait presque aussi insupportable que la dépendance. S'il ne t'en affranchissait que pour te livrer à l'ennui, peut-être n'aurais-tu pas le courage d'embrasser une ressource qui, pour prix de l'indépendance, ne t'offrirait que le malheur.

II

Pour les personnes dont le travail nécessaire ne remplit pas tous les moments, et dont l'esprit a quelque activité, le besoin d'être réveillées par des sensations ou des idées nouvelles devient un des plus impérieux. Si tu ne peux exister seule, si tu as besoin des autres pour échapper à l'ennui, tu te trouveras nécessairement soumise à leurs goûts, à leurs volontés, au hasard, qui

peut éloigner de toi ces moyens de remplir le vide de ton temps, puisqu'ils ne dépendent pas de toi-même.

Ils s'épuisent aisément, semblables aux joujoux de ton enfance, qui perdaient au bout de quelques jours le pouvoir de t'amuser.

Bientôt, à force d'en changer, et par l'habitude seule de les voir se succéder, on n'en trouve plus qui aient le charme de la nouveauté, et cette nouveauté même cesse d'être un plaisir.

Rien n'est donc plus nécessaire à ton bonheur que de t'assurer des moyens dépendants de toi seule pour remplir le vide du temps, écarter l'ennui, calmer les inquiétudes, te distraire d'un sentiment pénible.

Ces moyens, l'exercice des arts, le travail de l'esprit, peuvent seuls te les donner. Songe de bonne heure à en acquérir l'habitude.

Si tu n'as point porté les arts à un certain degré de perfection, si ton esprit ne s'est point formé, étendu, fortifié par des études méthodiques, tu compterais en vain sur ces ressources : la fatigue, le dégoût de ta propre médiocrité, l'emporteraient bientôt sur le plaisir.

Emploie donc une partie de ta jeunesse à t'assurer pour ta vie entière ce trésor précieux. La tendresse de ta mère, sa raison supérieure, sauront t'en rendre l'acquisition plus facile. Aie le courage de surmonter les difficultés, les dégoûts momentanés, les petites répugnances qu'elle ne pourra t'éviter.

Le bonheur est un bien que nous vend la nature,
Il n'est point ici-bas de moissons sans culture.

Ne crois pas que le talent, que la facilité, ces dons de la nature qui tiennent peut-être plus à notre organisation première qu'à notre éducation ou aux efforts de notre volonté, soient nécessaires pour arriver à ce moyen de bonheur.

Si ces dons te sont refusés, cherche dans des occupa-

tions moins brillantes un but d'utilité qui les relève à tes yeux, dont le charme t'en dérobe l'insipidité.

Si ta main ne peut reproduire sur la toile ni la beauté, ni les passions, tu pourras du moins rendre des insectes ou des fleurs avec l'exactitude rigoureuse d'un naturaliste.

Vers quelque objet que ton goût t'ait portée, s'il t'a trompée sur ton talent, tu trouveras une semblable ressource.

Mais que la nature t'ait maltraitée ou qu'elle t'ait favorisée, n'oublie point que tu dois avoir pour but ce plaisir de l'occupation, qui se renouvelle tous les jours, dont l'indépendance est le fruit, qui préserve de l'ennui, qui prévient ce dégoût vague de l'existence, cette humeur sans objet, ces malheurs d'une vie d'ailleurs paisible et fortunée. Je ne te dirai point d'éviter que l'amour-propre vienne y mêler ses plaisirs et ses chagrins ; mais qu'il n'y domine point, que ses jouissances ne soient pas à tes yeux le prix de tes efforts, que ses peines ne te dégoûtent point de les répéter, que les unes et les autres soient à tes yeux un tribut inévitable que la sagesse même doit payer à la faiblesse humaine.

III

L'habitude des actions de bonté, celle des affections tendres, est la source de bonheur la plus pure, la plus inépuisable.

Elle produit un sentiment de paix, une sorte de volupté douce, qui répand du charme sur toutes les occupations, et même sur la simple existence.

Prends de bonne heure l'habitude de la bienfaisance, mais d'une bienfaisance éclairée par la raison, dirigée par la justice.

Ne donne point pour te délivrer du spectacle de la

misère ou de la douleur, mais pour te consoler par le plaisir de les avoir soulagées.

Ne te borne pas à donner de l'argent; sache aussi donner tes soins, ton temps, tes lumières, et ces affections consolatrices souvent plus précieuses que des secours.

Alors ta bienfaisance ne sera plus bornée par ta fortune : elle en deviendra indépendante, elle sera pour toi une occupation comme une jouissance.

Apprends surtout à l'exercer avec cette délicatesse, avec ce respect pour le malheur, qui double le bienfait et ennoblit le bienfaiteur à ses propres yeux. N'oublie jamais que celui qui reçoit est par la nature l'égal de celui qui donne; que tout secours qui entraîne de la dépendance n'est plus un don, mais un marché, et que, s'il humilie, il devient une offense.

Jouis des sentiments des personnes que tu aimeras : mais surtout jouis des tiens. Occupe-toi de leur bonheur, et le tien en sera la récompense. Cette espèce d'oubli de soi-même, dans toutes les affections tendres, en augmente la douceur et diminue les peines de la sensibilité. Si l'on y mêle de la personnalité, on est trop souvent mécontent des autres. L'âme se dessèche, se flétrit, s'aigrit même. On perd le plaisir d'aimer; celui d'être aimé est corrompu par l'inquiétude, par les douleurs secrètes, que trop de facilité à se blesser reproduit sans cesse.

Ne te borne point à ces sentiments profonds qui pourront t'attacher à un petit nombre d'individus; laisse germer dans ton cœur de douces affections pour les personnes que les événements, les habitudes de la vie, tes goûts, tes occupations rapprocheront de toi.

Que celles qui t'auront engagé leurs services, ou que tu emploieras, aient part à ces sentiments de préférence qui tiennent le milieu entre l'amitié et cette simple bien-

veillance par laquelle la nature nous a liés à tous les êtres de notre espèce.

Ces sentiments délassent et calment l'âme, que des affections trop vives fatiguent et troublent quelquefois. En défendant d'affections trop exclusives, ils préservent des fautes et des maux où leur excès pourrait exposer. Le sort peut nous ravir nos amis, nos parents, ce que nous avons de plus cher; nous pouvons être condamnés à leur survivre, à gémir de leur indifférence ou de leur injustice; nous ne pouvons les remplacer par d'autres objets; notre âme même s'y refuse : alors ces sentiments, en quelque sorte secondaires, n'en remplissent pas le vide, mais empêchent d'en sentir toute l'horreur. Ils ne dédommagent pas, ils ne consolent même pas; mais ils émoussent la pointe de la douleur, ils adoucissent les regrets, ils aident le temps à les changer en cette tristesse habituelle et paisible, qui devient presque un plaisir pour les âmes devenues inaccessibles à ceux de sentiments plus heureux.

Cette douce sensibilité, qui peut être une source de bonheur, a pour origine première ce sentiment naturel qui nous fait partager la douleur de tout être sensible. Conserve donc ce sentiment dans toute sa pureté, dans toute sa force; qu'il ne se borne point aux souffrances des hommes : que ton humanité s'étende même sur les animaux. Ne rends point malheureux ceux qui t'appartiendront; ne dédaigne point de t'occuper de leur bien-être; ne sois pas insensible à leur naïve et sincère reconnaissance; ne cause à aucun des douleurs inutiles : c'est une véritable injustice, c'est un outrage à la nature, dont elle nous punit par la dureté de cœur que l'habitude de cette cruauté ne peut manquer de produire. Le défaut de prévoyance dans les animaux est la seule excuse de cette loi barbare qui les condamne à se servir mutuellement de nourriture. Interprètes fidèles de

la nature, n'allons pas au-delà de ce que cette excuse peut nous permettre.

Je ne te donnerai point l'inutile précepte d'éviter les passions, de te défier d'une sensibilité trop vive; mais je te dirai d'être sincère avec toi-même, de ne point t'exagérer ta sensibilité, soit par vanité, soit pour flatter ton imagination, soit pour allumer celle d'un autre.

Crains le faux enthousiasme des passions : celui-là ne dédommage jamais ni de leurs dangers ni de leurs malheurs. On peut n'être pas maître de ne pas écouter son cœur, mais on l'est toujours de ne pas l'exciter; et c'est le seul conseil utile et praticable que la raison puisse donner à la sensibilité.

IV

Mon enfant, un des plus sûrs moyens de bonheur est d'avoir su conserver l'estime de soi-même, de pouvoir regarder sa vie entière sans honte et sans remords, sans y voir une action vile, ni un tort ni un mal fait à autrui, et qu'on n'ait pas réparé.

Rappelle-toi les impressions pénibles que des torts légers, que de petites fautes t'ont fait éprouver, et juge par là des sentiments douloureux qui suivent des torts plus graves, des fautes vraiment honteuses.

Conserve soigneusement cette estime précieuse sans laquelle tu ne saurais entendre raconter les mauvaises actions sans rougir, les actions vertueuses sans te sentir humiliée.

Alors un sentiment doux et pur s'étend sur toute l'existence; il répand un charme consolateur sur ces moments où l'âme, qu'aucune impression vive ne remplit, qu'aucune idée n'occupe, s'abandonne à une noble rêverie, et laisse les souvenirs du passé errer paisiblement devant elle.

Qu'alors, au milieu de tes peines, tu les sentes s'adou-

cir par la mémoire d'une action généreuse, par l'image des malheureux dont tu auras essuyé les larmes.

Mais ne laisse point souiller ce sentiment par l'orgueil. Jouis de ta vie sans la comparer à celle d'autrui : sens que tu es bonne, sans examiner si les autres le sont autant que toi.

Tu achèterais trop cher ces tristes plaisirs de la vanité : ils flétriraient ces plaisirs plus purs dont la nature a fait la récompense des bonnes actions.

Si tu n'as point de reproches à te faire, tu pourras être sincère avec les autres comme avec toi-même. N'ayant rien à cacher, tu ne craindras point d'être forcée, tantôt d'employer la ressource humiliante du mensonge, tantôt d'affecter dans d'hypocrites discours des sentiments et des principes qui condamnent ta propre conduite.

Tu ne connaîtras point cette impression habituelle d'une crainte honteuse, supplice des cœurs corrompus. Tu jouiras de cette noble sécurité, de ce sentiment de sa propre dignité, partage des âmes qui peuvent avouer tous leurs mouvements comme toutes leurs actions.

Mais si tu n'as pu éviter les reproches de ta conscience, ne t'abandonne pas au découragement : songe aux moyens de réparer ou d'expier tes fautes ; fais que le souvenir ne puisse s'en présenter à toi qu'avec celui des actions qui les compensent, et qui en ont obtenu le pardon au jugement sévère de ta conscience.

Ne prends point l'habitude de la dissimulation ; aie plutôt le courage d'avouer tes torts. Le sentiment de ce courage te soutiendra au milieu de tes regrets ou de tes remords. Tu n'y ajouteras point le sentiment si pénible de ta propre faiblesse, et l'humiliation qui poursuit le mensonge.

Les mauvaises actions sont moins fatales par elles-mêmes au bonheur et à la vertu, que par les vices dont

elles font contracter l'habitude aux âmes faibles et corrompues. Les remords, dans une âme forte, franche et sensible, inspirent les bonnes actions, les habitudes vertueuses, qui doivent en adoucir l'amertume. Alors ils ne se réveillent qu'entourés des consolations qui en émoussent la pointe, et l'on jouit de son repentir comme de ses vertus.

Sans doute les plaisirs d'une âme régénérée sont moins purs, sont moins doux que ceux de l'innocence; mais c'est alors le seul bonheur que nous puissions encore trouver dans notre conscience, et presque le seul auquel la faiblesse de notre nature et surtout les vices de nos institutions nous permettent d'atteindre.

Hélas ! tous les humains ont besoin de clémence !

V

Si tu veux que la société répande sur ton âme plus de plaisirs ou de consolations que de chagrins ou d'amertumes, sois indulgente, et préserve-toi de la personnalité comme d'un poison qui en corrompt toutes les douceurs.

L'indulgence n'est pas cette facilité qui, née de l'indifférence ou de l'étourderie, ne pardonne tout que parce qu'elle n'aperçoit ou ne sent rien. J'entends cette indulgence fondée sur la justice, sur la raison, sur la connaissance de sa propre faiblesse, sur cette disposition heureuse qui porte à plaindre les hommes plutôt qu'à les condamner.

Par là tu sauras faire servir à ton bonheur cette foule d'êtres bons mais faibles, sans défauts rebutants mais sans qualités brillantes, qui peuvent distraire s'ils ne peuvent occuper, qu'on rencontre avec plaisir et qu'on quitte sans peine, que l'on ne compte point dans l'en-

semble de sa vie, mais qui peuvent en remplir quelques vides, en abréger quelques moments.

Par là tu verras encore ces êtres supérieurs par leurs talents ou par leur âme, se rapprocher de toi avec plus de confiance.

Plus ils sont en droit de croire qu'ils peuvent se passer d'indulgence, plus ils en éprouvent le besoin. Accoutumés à se juger avec sévérité, la douceur d'autrui les attire; et ils pardonnent d'autant moins le défaut d'indulgence, qu'indulgents eux-mêmes, ils sont portés à voir dans le caractère opposé plus d'orgueil que de délicatesse, plus de prétention que de supériorité réelle, plus de dureté que de véritable vertu.

Tes devoirs, tes intérêts les plus importants, tes sentiments les plus chers, ne te permettront pas toujours de n'avoir pour société habituelle que ceux avec qui tu aurais choisi de vivre. Alors ce qui ne t'aurait rien coûté, si, plus raisonnable et plus juste, tu avais pris l'heureuse habitude de l'indulgence, exigera de toi des sacrifices journaliers et pénibles; ce qui avec cette habitude n'eût été qu'une légère contrainte, deviendrait sans elle un véritable malheur.

Enfin, elle est également utile et quand les autres ont besoin de nous, et quand nous-mêmes avons besoin d'eux : elle rend plus facile et plus doux le bien que nous pouvons leur faire; elle rend moins difficile à obtenir et moins pénible à recevoir celui que nous pouvons en attendre. Mais veux-tu prendre l'habitude de l'indulgence ? Avant de juger un autre avec sévérité, avant de t'irriter contre ses défauts, de te révolter contre ce qu'il vient de dire ou de faire, consulte la justice : ne crains point de faire un retour sur tes propres fautes; interroge ta raison; écoute surtout la bonté naturelle, que tu trouveras, sans doute, au fond de ton cœur : car si tu ne l'y trouves pas, tous ces *Conseils* seraient inutiles; mon

expérience et ma tendresse ne pourraient rien pour ton bonheur.

La personnalité dont je voudrais te préserver n'est pas cette disposition constante à nous occuper sans distraction, sans relâche, de nos intérêts personnels, à leur sacrifier les intérêts, les droits, le bonheur des autres ; cet égoïsme est incompatible avec toute espèce de vertu, et même de sentiment honnête; je serais trop malheureux, si je pouvais croire avoir besoin de t'en préserver.

Je parle de cette personnalité qui, dans les détails de la vie, nous fait tout rapporter aux intérêts de notre santé, de notre commodité, de nos goûts, de notre bien-être; qui nous tient en quelque sorte toujours en présence de nous-mêmes; qui se nourrit de petits sacrifices qu'elle impose aux autres, sans en sentir l'injustice et presque sans le savoir; qui trouve naturel et juste tout ce qui lui convient, injuste et bizarre tout ce qui la blesse; qui crie au caprice et à la tyrannie, si un autre en la ménageant s'occupe un peu de lui-même.

Ce défaut éloigne la bienveillance, afflige et refroidit l'amitié. On est mécontent des autres, dont jamais l'abnégation d'eux-mêmes ne peut être assez complète. On est mécontent de soi, parce qu'une humeur vague et sans objet devient un sentiment constant et pénible dont on n'a plus la force de se délivrer.

Si tu veux éviter ce malheur, fais que le sentiment de l'égalité et celui de la justice deviennent une habitude de ton âme. N'attends, n'exige jamais des autres qu'un peu au-dessous de ce que tu ferais pour eux. Si tu leur fais des sacrifices, apprécie-les d'après ce qu'ils te coûtent réellement, et non d'après l'idée que ce sont des sacrifices : cherches-en le dédommagement dans ta raison, qui t'en assure la réciprocité, dans ton cœur, qui te dira que même tu n'en aurais pas besoin.

Tu trouveras alors que, dans ces détails de la société, il est plus doux, plus commode, si j'ose le dire, de *vivre pour autrui*, et que c'est alors seulement que l'on vit véritablement pour soi-même.

3° ÉPITRE DE CONDORCET A SA FEMME

(28 décembre 1793)

Pour la septième fois renaît cette journée
Qui vit à tes beaux jours unir ma destinée;
Je n'ai point par des vers célébré mon bonheur;
De ce dépôt sacré je nourrissais mon cœur.
Mais on aime à parler sitôt qu'on est à plaindre;
On charme ses douleurs en songeant à les peindre.

Ne crains pas que jamais je succombe à mon sort;
Je puis le soutenir : je n'ai point de remord.
Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime.
J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.
Mais je vis loin de toi, de toi, de mon enfant,
Dont le naïf amour et le souris touchant
De mes yeux abattus ranimaient la faiblesse.
Je ne veux affliger ni flatter ta tendresse :
Viens souffrir de mes maux et lire dans mon cœur.

Sur un frêle navire un triste voyageur,
Parcourant au hasard une mer orageuse,
Entend mugir des vents la voix tumultueuse;
Dans un calme stupide il attend que le sort
Le plonge dans l'abîme ou le ramène au port :
Ses amis, son enfant, une épouse adorée,
N'existent plus pour lui qu'au fond de sa pensée;
Inutile à lui-même en son pressant danger,
Au sort qui le menace il demeure étranger :

Un jour ressemble à l'autre; une vague espérance
Sépare du néant sa fragile existence.
A peine du passé quelque doux souvenir,
Quelque regard furtif jeté sur l'avenir,
Dans son cœur oppressé peut rappeler la vie.
Heureux si, secouru par la philosophie,
Il pouvait loin de lui, par le charme emporté,
Dans un monde idéal suivre la vérité;
D'un aride calcul combiner le système;
Peindre le genre humain pour s'oublier lui-même,
Et de rêves brillants composant son sommeil,
Attendre dans ses bras le moment du réveil.

Quel sera ce réveil?... Mais chassons cette idée;
Vers de plus doux objets mon âme est entraînée.
Crois-tu que notre enfant puisse encore retenir
De son père proscrit un faible souvenir?
Que son cœur de mes traits ait gardé quelque image?
Dis-lui que je l'aimais; qu'au milieu de l'orage,
Insensible à mes maux, ses pertes, ses malheurs,
Abattaient mon courage et m'arrachaient des pleurs;
Que son portrait, tracé par une main chérie,
Fut un double bienfait pour mon âme attendrie;
Que mes soins, de son sort tendrement occupés,
Préparaient pour son cœur d'utiles vérités.

Et toi, de notre amour conserve la mémoire;
Contre ses ennemis défends un jour ma gloire.
J'ai servi mon pays, j'ai possédé ton cœur;
Je n'aurai point vécu sans goûter le bonheur.

4° LETTRES DE Mme CONDORCET SUR LA SYMPATHIE

(*Extraits*)

Si des lois cruelles, unies à des motifs surnaturels, n'ont pu jusqu'à présent empêcher l'homme de se livrer au crime, on ne peut plus accuser d'avoir calomnié la nature humaine, ceux qui ont dit que des lois plus douces et mieux combinées, unissant leur force à celle de la raison et de la conscience, auraient plus de pouvoir pour le prévenir. Existe-t-il des pays où l'usage plus heureux et plus commun des motifs surnaturels dispense d'établir des peines? L'histoire montre-t-elle un peuple qui, soumis à l'empire de ces motifs, n'ait été ni barbare ni corrompu? Que leurs défenseurs se contentent donc de les offrir comme une grande espérance et une consolation quelquefois utile et douce à l'homme malheureux, auquel le sentiment de son courage et de sa vertu ne peut suffire; mais qu'ils cessent de se vanter d'élever la nature humaine au moment même où ils la dégradent, en lui offrant une grandeur imaginaire et factice, en avilissant ce qu'elle a de plus grand et de plus noble, la raison et la conscience ; qu'ils cessent encore d'accuser la conscience d'être insuffisante, lorsqu'ils la rendent telle eux-mêmes, en établissant sur les débris de la raison un pouvoir étranger qui ne peut régner qu'au milieu de leur désunion...

Il fallait montrer, dans la sympathie naturelle et irréfléchie pour les douleurs d'autrui, l'origine de nos sentiments moraux; dans la réflexion, l'origine de nos idées morales : il fallait, surtout, faire reconnaître que l'assentiment à une vérité morale diffère de l'assentiment à une vérité mathématique ou physique, en ce qu'il s'y joint naturellement un désir intime d'y conformer sa conduite, de voir les autres y soumettre la leur, une crainte de ne s'y pas conformer, un regret d'y avoir manqué...

Ces motifs, pour des hommes formés et gouvernés par la raison, seraient efficaces dans presque toutes les circonstances, et ne manqueraient leur effet que dans des cas extrêmement rares ou pour des actions peu importantes. Or, il ne s'agit point ici de prouver qu'ils suffiraient toujours; que tous les hommes, s'ils n'en avaient pas d'autres, seraient infailliblement justes, mais seulement qu'ils le seraient le plus souvent. En effet, les motifs surnaturels et factices de faire le bien, sur lesquels on veut appuyer la morale, manquent presque toujours leur but, et sont même moins capables que ceux dont nous parlons, d'agir avec force, avec constance, enfin d'une manière assez générale pour les rendre utiles dans toutes les circonstances, et sensibles à tous les hommes; il suffit donc de montrer que la raison seule, unie au sentiment, peut encore conduire au bien par des moyens plus sûrs, plus doux, plus faciles, moins compliqués, sujets à moins d'erreurs et de dangers; et que ces moyens, loin de nous demander le sacrifice ou le silence d'aucune de nos facultés, font naître, au contraire, notre perfection morale de notre perfection intellectuelle...

[L'homme] fidèle à sa raison et à sa sensibilité obéit à la bienfaisance et à la justice. Vivant au milieu du bien qu'il a fait, ou de l'espoir d'en faire, [il] a toujours pour sentiment intime la paix et la sécurité...; il est aisément content de la vie, parce qu'elle lui offre des jouissances toujours à sa portée, que l'habitude ne peut flétrir, que l'ingratitude même ne saurait entièrement corrompre, et parce qu'il considère les hommes, moins relativement à ce qu'ils pourraient être, ou à ce qu'il est permis d'en attendre, que relativement au bonheur qu'il peut leur donner; ainsi, dans ses relations avec eux, il n'est ni difficile ni inquiet, et comme c'est en les rendant heureux qu'il le devient lui-même, il croit difficilement qu'on veuille lui nuire, il ne le craint jamais, et il s'afflige plus qu'il ne s'irrite, quand il est forcé de le reconnaître. Excepté les hommes auxquels il est uni par une sympathie particulière, peu lui importe quels sont ceux au milieu desquels il est placé, puisqu'il existe partout des malheureux. Désintéressé sans efforts et presque sans mérite, rarement il manque de toucher les êtres qu'il aime, et d'obtenir d'eux le bonheur qu'il leur donne; mais, s'il n'y peut parvenir, le regret amer n'entre jamais dans ses douleurs, et l'enthousiasme de la vertu vient l'en distraire et l'en consoler...

Au plaisir de faire le bien, se joint la longue durée de la satisfaction de l'avoir fait, sentiment qui devient, en quelque sorte, général et abstrait, puisqu'on l'éprouve de nouveau au seul souvenir des bonnes actions, sans se rappeler leurs circonstances particulières... Il est encore la plus douce de nos sensations..., la seule capable de dédommager l'homme de tous les maux dont il peut être atteint; la seule qui soit sans cesse en son pouvoir, qui ne trompe jamais ses désirs, qui y réponde toujours, qui repose et remplisse son cœur, qui soit enfin un lien indissoluble entre lui et ses semblables. Heureux celui qui porte sans cesse ce sentiment au fond de son âme, et qui meurt en l'éprouvant! LUI SEUL A VÉCU!...

La plus ou moins grande facilité d'éprouver un sentiment abstrait et général, c'est-à-dire un sentiment qui est seulement la conscience de ce que plusieurs sentiments individuels ont de commun, comme la plus ou moins grande facilité d'avoir des idées abstraites et générales, est ce qui distingue davantage les cœurs et les esprits. Les cœurs susceptibles de ces sentiments sont les seuls vraiment droits, parce que, seuls, ils peuvent être guidés par des principes invariables....

Il est donc à désirer qu'un des principaux objets de l'éducation soit de donner la facilité d'acquérir des idées générales, d'éprouver ces sentiments abstraits et généraux...

De quelle importance n'est-il donc pas d'exercer la sensibilité des enfants... Que la douce habitude de faire le bien leur apprenne que c'est par leur cœur qu'ils peuvent être heureux, et non par leurs titres, par leur luxe, par leurs dignités, par leurs richesses! Vous me l'avez appris, respectable mère, dont j'ai tant de fois suivi les pas sous le toit

délabré du malheureux, combattant contre l'indigence et la douleur! Recevez pour toute ma vie l'hommage que je vous devrai, toutes les fois que je ferai du bien, toutes les fois que j'en aurai l'heureuse inspiration et la douce joie. Oui, c'est en voyant vos mains soulager à la fois la misère et la maladie; c'est en voyant les regards souffrants du pauvre se tourner vers vous et s'attendrir en vous bénissant, que j'ai senti tout mon cœur, et que le vrai bien de la vie sociale, expliquée à mes yeux, m'apparut dans le bonheur d'aimer les hommes et de les servir.

NOTES DE Mme O'CONNOR, SUR Mme DE CONDORCET
(*Extraits*).

« Ma mère m'a souvent raconté qu'elle ne put jamais croire à la religion chrétienne...; que, pour plaire à sa mère, elle fit régulièrement, pendant six mois, des prières pour demander la foi, qu'elle n'obtint *point*... A dix-neuf ans elle fut envoyée au chapitre de Neuville (près Mâcon), pour être reçue chanoinesse. Pendant les deux ans qu'elle y resta, elle loua des livres, lut Voltaire et Rousseau. Revenue au château de Villette, sa mère, désolée de son absence de religion, brûla les quelques livres qu'elle avait rapportés; mais elle savait leur contenu. Elle s'occupa d'actes de charité, qui, depuis son enfance, et toute sa vie, ont été une jouissance pour elle...

« Mon père était caché chez Mme Vernet, et ma mère avait à sa charge sa vieille gouvernante, sa fille âgée de trois ans, et sa sœur, d'une très mauvaise santé. Sans l'aide de personne, sans emprunter, elle les soutint par son pinceau, puis par sa plume, offrant toujours de l'argent à mon père, tâchant de lui envoyer ce qu'elle lui croyait agréable. Elle fit des camées, des portraits en miniature, fonda, au profit de Cardot (domestique de Condorcet) une boutique de lingerie, rue Saint-Honoré, 352. Il n'était pas permis alors à un noble, encore moins à la femme d'un hors la loi, de coucher dans Paris. Ma mère, habillée en paysanne, venait donc tous les jours d'Auteuil à pied, peignait plusieurs heures rue Saint-Honoré et retournait le soir à Auteuil. Elle allait voir mon père chez Mme Vernet aussi souvent que la prudence le permettait. Jusqu'au 9 thermidor, elle s'attendait chaque jour à être elle-même arrêtée ; elle eut de fréquentes visites du Comité et de l'armée révolutionnaire d'Auteuil...

« Ne trouvant plus de portraits à faire, elle traduisit la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith, qu'elle fit suivre des *Lettres sur la sympathie*, écrites antérieurement.

« Depuis la mort de mon père, ma mère vécut très retirée, s'occupant d'actes de bienfaisance, de charité. Ce qu'elle avait souffert, en 1793 et 1794, avait profondément altéré sa santé. Elle n'en pouvait parler sans une émotion extrême, qui la rendait toujours malade. Je l'ai perdue le 8 septembre 1822. »

II. — LES MAXIMES D'AUGUSTE COMTE

Liste dressée par M. C.-G. Higginson
Président de la Société Positiviste de Manchester

(Rétablie en Français, d'après le texte de Comte, par P. Descours.)

Livres cités d'Auguste Comte : *Discours sur l'Ensemble du Positivisme* (1848), *D.*; *Catéchisme* (1852), *C.*; *Politique Positive* (1851-4), *P. P.*; *Appel aux Conservateurs* (1855), *A.*; *Synthèse Subjective* (1856), *S. S.*; *Testament* (1884), *T.*

I

Maximes formulées par Auguste Comte.

1. L'Amour pour principe, l'Ordre pour base, le Progrès pour but. (*C.*)
2. Vivre pour Autrui. (*C.*)
3. La Famille, la Patrie, l'Humanité. (*A.*)
4. Ordre et Progrès. (*C.*, *A.*)
5. Vivre au grand jour. (*C.*)
6. Agir par affection et penser pour agir. (*C.*)
7. L'homme devient de plus en plus religieux. (*C.*)
8. Entre l'homme et le monde il faut l'Humanité. (*A.*)
9. Pour compléter les lois il faut des volontés. (*A.*)
10. Conciliant en fait, inflexible en principe. (*S. S.*)
11. Réorganiser sans Dieu, ni roi, par le culte systématique de l'Humanité. (*D.*)
12. L'homme n'a droit qu'à faire son devoir. (*D.*)
13. L'esprit doit être le serviteur du cœur, mais jamais son esclave. (*D.*)
14. Ce dogme fondamental de la subordination continue de la politique envers la morale, qui distingue la sociabilité moderne. (*D.*)
15. La nature sociale de la propriété et la nécessité de la régler. (*D.*)
16. En fondant la religion universelle sur la saine philosophie après avoir tiré celle-ci de la science réelle. (*C.*)

17. Le Cœur pose les questions que résout l'Esprit. (*C.*)
18. La religion consiste à *régler* chaque nature individuelle et à *rallier* toutes les individualités. (*C.*)
19. Les vivants sont toujours, et de plus en plus, gouvernés nécessairement par les morts. (*C.*)
20. Les plus nobles phénomènes sont partout subordonnés aux plus grossiers. (*C.*)
21. Pour nos plus hautes fonctions spirituelles, comme envers nos actes les plus matériels, le monde extérieur nous sert à la fois d'aliment, de stimulant et de régulateur. (*C.*)
22. Le Positivisme, poursuivant toujours l'étude des lois, chemine sans cesse entre deux voies également dangereuses, le mysticisme qui veut pénétrer jusqu'aux causes, et l'empiricisme qui se borne aux faits. (*C.*)
23. Le but continu de la vie humaine, la conservation et le perfectionnement du grand Etre, qu'il faut à la fois connaître, aimer et servir. (*C.*)
24. Le travail humain ne peut être que gratuit. (*C.*)
25. Savoir pour prévoir, afin de pourvoir. (*C.*)
26. Il n'existe point de société sans gouvernement. (*C.*)
27. Aucune société ne peut se conserver et se développer sans un sacerdoce quelconque. (*C.*)
28 L'éducation doit surtout disposer à vivre pour autrui, afin de revivre en autrui pour autrui, un être spontanément enclin à vivre pour soi et en soi. (*C.*)
29. Le sacerdoce doit renoncer complètement à la domination temporelle et même à la simple richesse. (*C.*)
30. Entre deux êtres aussi complexes et aussi divers que l'homme et la femme, ce n'est pas trop de toute la vie pour se bien connaître et s'aimer dignement. (*C.*)
31. L'homme doit nourrir la femme. (*C.*)
32. Quels que puissent être nos efforts, la plus longue vie bien employée ne nous permettra jamais de rendre qu'une portion imperceptible de ce que nous avons reçu. (*C.*)
33. Le progrès n'est que le développement de l'ordre. (*C.*)
34. Dévouement des forts aux faibles; vénération des faibles pour les forts. (*C.*).
35. De grands devoirs exigent de grandes forces.

36. Notre évolution affective consiste surtout à devenir plus sympathiques. (*C.*)
37. Former l'hypothèse la plus simple et la plus sympathique que comporte l'ensemble des renseignements à représenter. (*C.*)
38. Chaque entendement présente la succession de trois états : fictif, abstrait et positif. (*C.*, *A.*)
39. L'activité est d'abord conquérante, puis défensive et enfin industrielle. (*C.*, *A.*)
40. La sociabilité est d'abord domestique, puis civique et enfin universelle. (*C.*, *A.*)
41. La soumission est la base du perfectionnement. (*A.*, *T.*)
42. Toutes les populations actuelles aspirent, plus ou moins, à développer l'amour universel d'après une activité guidée par une foi démontrable. (*A.*)
43. Tout le problème humain consiste à constituer l'unité personnelle et sociale, par la subordination continue de l'égoïsme à l'altruisme. (*A.*)
44. En rapportant tout à l'Humanité, l'unité devient plus complète et plus stable qu'en s'efforçant de tout rattacher à Dieu. (*A.*, *T.*)
45. En suscitant la révolution occidentale, l'ensemble du moyen âge lui légua deux problèmes inséparables : incorporer à la société moderne le prolétariat spontanément surgi ; substituer la foi démontrable au théologisme irrévocablement épuisé. (*A.*)
46. Induire pour déduire, afin de construire. (*S. S.*)
47. L'amour cherche l'ordre et pousse au progrès ; l'ordre consolide l'amour, et dirige le progrès ; le progrès développe l'ordre et ramène à l'amour. (*T.*)
48. Union, unité, continuité. (*T.*)

II

LES SEPT MAXIMES DE CLOTILDE DE VAUX. (*T.*, p. 99.)

49. Il est indigne des grands cœurs de répandre le trouble qu'ils ressentent. (*Lucie*, 7e lettre.)

50. Quels plaisirs peuvent l'emporter sur ceux du dévouement ? (*Lucie*, 8e lettre.)
51. J'ai compris, mieux que personne, la faiblesse de notre nature, quand elle n'est pas dirigée vers un but élevé et qui soit inaccessible aux passions. (*T.*, p. 333.)
52. Il faut à notre espèce, plus qu'aux autres, des devoirs pour faire des sentiments. (*T.*, p. 374.)
53. Il n'y a, dans la vie, d'irrévocable que la mort. (*T.*, p. 419.)
54. Nous avons tous encore un pied en l'air sur le seuil de la vérité. (*T.*, p. 484.)
55. Les méchants ont souvent plus besoin de pitié que les bons. (*T.*, p. 537.)

III

Quatorze maximes prises par Auguste Comte dans différents auteurs.

56. Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement.
(Pascal, *Pensées*, II.) (*D.*)

57. On ne détruit que ce qu'on remplace.
Napoléon III, *Œuvres politiques*, II, 266 (mais plutôt Danton.) (*C.*, *A.*)

58. Non è l'affezion mia tanta profonda
Che basti a rendir voi grazia per grazia.
Dante, *Paradiso*, IV, 121. (*C.*)
(*Mon amour n'est pas si profond qu'il puisse te rendre grâce pour grâce.*)

59. Amem te plus quam me, nec me nisi propter te.
T.-A. Kempis, *Imitation*, III, 5. (*C.*)
(*Puissé-je t'aimer plus que moi-même, ni m'aimer que pour toi !*)

60. Je conçois qu'une femme ait des clartés de tout.
Molière, *Femmes Savantes*, I, 3. (*C.*)

61. Les grandes pensées viennent du cœur.
Vauvenargues, *Pensée*, 127. (*C.*)

62. La vertu est un effort sur soi-même en faveur des autres.
Duclos, *Considérations*, V, chap. IV. (*C.*)

63. On va d'un pas plus ferme à suivre qu'à conduire.
Corneille, *Imitation*, I, 9. (*C.*)

64. Qu'est-ce qu'une grande vie?
Une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mûr.
Alfred de Vigny. (*P. P.*)

65. Il n'y a rien de réel au monde qu'aimer.
Mme de Stael, *Delphine*, 3e partie, lettre 28. (*P. P.*, *T.*, p. 81.)

66. Nil actum reputans si quid superesset agendum.
(*Croyant que rien n'est fait si quelque chose reste à accomplir.*)
Lucain., *Pharsale*, II, 658. (*P. P.*)

67. Homo sum, et nihil humani a me alienum puto.
(*Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger.*)
Térence, *Heaut*, I, I, 25. (*A*, p. 25.)

68. Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.
(*Ne pas se croire né pour soi-même, mais pour l'univers.*)
Lucain., *Pharsale*, II, 383. (*A.*, p. 25.)

69. L'homme est seul digne de l'étude de l'homme.
Pope, *Essai sur l'Homme*, II, 2.

(Cette maxime devait être citée dans *la Morale Théorique*, 13e lettre à M. R. Congrève.)

BIBLIOGRAPHIE

CONDORCET, SA VIE, SON ŒUVRE

Par le Docteur ROBINET

Un volume in-8° de 416 pages. — Prix : 10 francs.
(Vient de paraître chez May et Motteroz.)

Nous n'ignorons pas que l'édition des *Œuvres* de Condorcet publiée en 1847-1849 par François Arago et le général O'Connor, ne fournisse, avec toutes les preuves, une exposition décisive de sa vie, de ses relations, de ses hautes facultés et de l'usage qu'il en a su faire dans les temps les plus difficiles. Nous savons aussi que les notices qu'ont laissées sur lui des contemporains, des savants, des penseurs et des écrivains tels que Lacroix, le géomètre ; Lalande, l'astronome ; Diannyère, l'encyclopédiste ; Sarret, le mathématicien et l'ami, et, plus tard, M. Charma, un représentant distingué de notre philosophie universitaire, — sans parler des portraits écrits par Mlle de Lespinasse, par Mme Suard et par d'autres encore, — donnent l'essentiel de son caractère, de sa nature intellectuelle et morale, ainsi que de son existence privée et publique.

Mais il n'en est pas moins vrai que trop peu de personnes sont à même d'aller rechercher, dans les quelques bibliothèques qui les possèdent, ces ouvrages depuis longtemps épuisés, hors du commerce, et qu'il n'y ait un dommage réel, une lacune sérieuse résultant de cette difficulté de se renseigner sur un des hommes qui aient le mieux servi leur patrie et la société tout entière et qui se rattachent aussi étroitement à la marche de notre siècle dans ce qu'elle a de plus élevé.

Voilà pourquoi nous avons songé à remettre Condorcet en lumière par une publication plus accessible, à offrir au public l'ensemble de sa vie, considérée sous tous ses aspects essentiels :

scientifique, philosophique, social et moral, avec le détail non seulement de son existence publique, politique, mais encore de sa vie de famille et de ses relations privées.

L'auteur de cette esquisse fidèle, exacte, complète, n'a pas seulement voulu peindre Condorcet avec ce degré de précision et de généralité, il a encore rappelé le caractère du siècle où ce grand homme a vécu et lutté pour le bien public, et il a voulu montrer aussi par quels points il touche et se rattache au nôtre, comme il sera aisé de s'en convaincre par quelques citations qui suivent et par la table de son livre :

« On risquerait de mal apprécier Condorcet, à la distance où nous sommes de lui, si on ne le remettait, en pensée, dans le milieu social où il a vécu.

« On a justement appelé cette époque : *le grand siècle*... D'abord il acheva d'ébranler et de compromettre définitivement, dans tous les esprits actifs, les croyances théologiques déjà entamées par l'effort des siècles précédents ; ensuite il effectua la même transformation envers la royauté ; ce qui menaçait également le trône et l'autel...

« Mais il s'en faut que le grand siècle ait borné là son action sur la société, quelque périlleuse et difficile déjà qu'ait été une pareille tâche ; car, en même temps qu'il démolissait, il avait, plus qu'aucune autre époque, appliqué sa puissante activité à l'œuvre de reconstruction qui devait suivre... la grande école philosophique du XVIIIe siècle, surtout organique et constructrice, a formulé dans toutes ses données principales, mais sans le résoudre le problème de la réorganisation moderne par l'établissement d'une nouvelle croyance générale, la science abstraite, complète et coordonnée, précédant une réforme correspondante des institutions publiques ou l'organisation industrielle et pacifique de la société...

« C'est à l'immense tâche de réforme des choses anciennes, finies, et de substitution d'idées et d'institutions nouvelles presque universellement réclamées, poursuivie par les Encyclopédistes surtout, que Condorcet apporta ce que la nature lui avait départi de force intellectuelle et morale, et l'éducation de richesses scientifiques et esthétiques... en même temps ouvrier, confesseur et martyr de la foi nouvelle, il se donna tout entier, l'embrassant sans hésitation, après avoir illustré déjà les sciences et la philosophie à la politique militante, républicaine, qui avait pour but le triomphe du grand mouvement social commencé à la fin du moyen âge, au XIIIe siècle, et qui inaugurait la préparation mo-

derne, la marche irrésistible de l'Humanité, sortant de la théologie et de la guerre, états préliminaires de notre espèce, pour s'élever au régime positif, au système définitif, scientifique et pacifique, qui caractérise sa maturité. »

Disons enfin que François Arago, dans sa mémorable histoire du philosophe, n'a pas retiré de la collection des papiers de Condorcet transmis par les soins de sa famille, exactement tout ce qu'elle contient, et qu'il restait encore des choses pleines d'intérêt à en extraire et à divulguer.

C'est bien ce que n'a pas manqué de faire son nouveau biographe, qui, grâce à la libéralité si bienveillante de M. Ludovic Lalanne, leur éminent conservateur, a pu consulter ces précieux documents à la bibliothèque de l'Institut.

LES ÉDITEURS.

Sommaire :

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER

PÉRIODE SCIENTIFIQUE

1743-1781

I. Enfance et première jeunesse. — II. Condorcet à l'Académie des Sciences. — III. Il est nommé secrétaire perpétuel. Eloges des savants. — IV. Savants et spiritualistes. Attaques du docteur Marat.

CHAPITRE II

PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE ET ÉCONOMISTE

1774-1776

I. Lettre d'un théologien. — II. Réhabilitation de La Barre et de d'Etallonde. — III. La Guerre des Farines. Le rappel des Parlements. La chute de Turgot. — IV. La société de Condorcet. — Portrait du philosophe.

CHAPITRE III

PROPAGANDE POLITIQUE

1776-1789

I. Caritat passe de la science et de la philosophie à la politique. — II. Exposition des réformes à effectuer. — III. Déclaration des droits. Système de votation. — IV. Mariage.

CHAPITRE IV

CONDORCET A LA COMMUNE DE PARIS

1789-1791

I. Son élection. Travaux administratifs, scientifiques et politiques. — II. Revendication des droits politiques pour les femmes. — III. Condorcet journaliste La Société de 1789, le Cercle social, le club des Jacobins. — IV. Il propose d'établir la République après la fuite du roi à Varennes. — V. Extrait de son fragment de justification.

CHAPITRE V

CONDORCET A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

1791-1792

I, Son élection combattue par les ministériels, les Feuillants et les Démocrates, soutenue par les Républicains. — II. Conduite parlementaire pendant les premiers mois de l'Assemblée législative. — III. Politique extérieure : Rapports de la France avec les puissances, et déclaration de guerre. — IV. Proposition d'un système d'éducation nationale. — V. Nouvelles attaques des Feuillants et des Démocrates extrêmes. — VI. Condorcet au 10 août et pendant les massacres de septembre.

CHAPITRE VI

CONDORCET A LA CONVENTION NATIONALE

1792-1793

I. Son élection violemment combattue à Paris. Il est nommé dans cinq départements. — II. La guerre de propagande (octobre 1792-mars 1793). — III. Action parlementaire, de septembre à janvier 1793. — IV. Le procès du roi. — V. Plan de constitution.

CHAPITRE VII

PROSCRIPTION ET MORT DE CONDORCET

1793-1794

I. Nouveau portrait de Condorcet. — II. Derniers travaux parlementaires. — III. Proscription. — IV. La rue Servandoni. Derniers travaux du philosophe : l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain. — V. Mort de Condorcet.

ANNEXES

A. Acte de mariage de Condorcet avec Mlle de Grouchy.
B. La fortune de Condorcet : Mémoire de M. Isambert. Notes de Mme de Condorcet et de Mme O'Connor.
C. Pièces relatives à l'abolition de la traite et de l'esclavage des Noirs.
D. Documents sur la place d'inspecteur des Monnaies.
E. Note sur un mémoire de Condorcet en faveur de d'Etallonde.
F. Lettre de Condorcet à Jullien de Paris, et lettre de divers à Condorcet.
G. Derniers écrits.
H. Pièces relatives aux derniers moments de Condorcet.
I. Notes biographiques sur Mme de Condorcet et Mme Vernet, par Mme O'Connor.
J Bibliographie.
K. La statue de Condorcet à Paris.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

DE LA CIRCULATION DES OUVRAGES D'AUGUSTE COMTE

DE L'OPUSCULE FONDAMENTAL, 1822-1824.

Un problème capital de sociologie se présente qui, au fond, n'a jamais été, je ne dis pas résolu, mais même posé, à savoir : celui de la propagation d'une doctrine déterminée. Quand un homme supérieur a émis une série de vues coordonnées, comment celles-ci se propagent-elles dans les cerveaux des contemporains ou des successeurs ? Suivant quelles lois s'accomplit cette propagation ? Evidemment le problème est d'une très grande difficulté, et comme il n'a jamais été conçu, il n'y a que des documents insuffisants pour trouver les lois naturelles de cette propagation. C'est à ce grand problème que je voudrais rattacher les recherches spéciales que je vais successivement publier dans la *Revue occidentale* sur la circulation des ouvrages d'Auguste Comte. Heureusement celui-ci a laissé sur ce sujet des documents de plus en plus précis et, dans les dernières années de sa vie surtout, il notait avec soin, pour chacun de ses ouvrages, le nombre des exemplaires vendus et celui des exemplaires donnés avec les noms des donataires. Le travail spécial que nous publions aujourd'hui est relatif à l'opuscule fondamental rédigé et très imparfaitement publié en 1822, et qui, réimprimé en 1824, a reçu une plus grande publicité, avec certaines modifications.

Cet opuscule fondamental, c'est le Positivisme; car, comme nous le ferons voir tout à l'heure, toutes les conceptions essentielles de la nouvelle doctrine s'y trouvent : la loi d'évolution théorique, celle d'évolution pratique, la hiérarchie des sciences et la division des deux pouvoirs. Il n'y manque que la conception précise du système de philosophie politique, qui est de 1825, et que Comte devait nécessairement créer, d'après les bases posées dans l'opuscule de 1822. Notre étude a donc un véritable intérêt pour l'histoire du Positivisme et celle de l'entendement humain.

Quand une proposition est émise, par un homme supérieur par exemple, comment est-elle acceptée par les cerveaux des autres, et quelles sont les conditions qui influent sur la vitesse de l'acceptation ou de la propagation? Il y a à cet égard une observation capitale, que l'on a méconnue, et dont notamment Auguste Comte ne semble pas s'être préoccupé; ce qui fait qu'il s'est souvent trompé sur la vitesse des mouvements de propagande qu'il a toujours supposée beaucoup plus rapide qu'elle ne l'a été en réalité. Cette observation capitale consiste dans la constatation de l'inertie des cellules de substance grise de la partie antérieure du cerveau affectée surtout à l'intelligence. Cette inertie a lieu non seulement dans la masse humaine, ce qui est bien évident, mais aussi dans les intelligences exceptionnelles.

L'extrême lenteur de toutes les révolutions mentales le prouve suffisamment; et l'instabilité des pensées à l'état révolutionnaire ne contredit point cette observation, car cette instabilité n'est pas dans les pensées proprement dites, si l'on peut appeler cela des pensées, mais bien dans des formes différentes de langage. Une telle inertie présente sans doute des inconvénients, mais on peut dire néanmoins qu'elle est une base nécessaire de l'existence des sociétés. C'est l'intelligence qui fournit les formules de ralliement des hommes entre eux; toute société serait impossible s'il n'y avait pas une fixité suffisante à cet égard. En outre, cette résistance est utile pour obliger les pensées nouvelles à faire leurs preuves.

Outre la méconnaissance de cette loi, l'erreur d'Auguste Comte sur la vitesse trop grande du mouvement tenait aussi à ce qu'il supposait, je le crois du moins, l'homme bien plus intelligent qu'il ne l'est en réalité. Il avait une certaine disposition spontanée à ne considérer à cet égard que le maximum et le minimum sans s'inquiéter assez des valeurs moyennes.

Dans cette étude, qui ne peut être qu'une bien faible ébauche, des lois de la propagation des idées, car nous ne sommes qu'au début de telles conceptions, il y a une considération, on peut dire matérielle, qui, le plus souvent, nous manque, à savoir quel est le nombre des personnes et quelles sont les personnes à qui la connaissance de ces nouvelles idées a été transmise. C'est à peine si l'on sait dans quelques cas le nombre des exemplaires tirés. Mais, outre cela, il faudrait pouvoir faire la part si capitale de la propagation orale, par laquelle les cerveaux sont le plus souvent modifiés et acceptent des idées dont ils ignorent abso-

lument l'origine. L'un des moyens de constater si un individu a été modifié par une idée nouvelle, sans connaissance de la source, consiste à observer l'emploi de certaines expressions et de certaines appréciations spéciales. Ce procédé m'a toujours parfaitement réussi et je l'ai constamment appliqué pour constater la pénétration des idées positivistes. Néanmoins, il ne faut pas seulement considérer la propagation d'une idée simple étudiée en elle-même; la propagande n'est complète que quand les idées complémentaires de l'idée principale, au lieu d'être simplement implicites, deviennent explicites. L'homme est un animal essentiellement inconséquent; il faut un temps très considérable pour que toutes les idées complémentaires d'une idée principale soient acceptées en même temps. L'on peut constater, dans l'histoire, la coexistence dans les mêmes cerveaux d'idées véritablement contradictoires. Du reste, cela n'a pas été un mal dans une certaine mesure, attendu que les idées générales ayant souvent un caractère subjectif, la pleine cohérence logique aurait conduit à des conséquences directement absurdes.

Mais, sans prolonger davantage ces considérations générales, abordons enfin le problème de la publication et de la propagation de l'opuscule fondamental, par lequel Auguste Comte a, en 1822, créé enfin le Positivisme.

Auguste Comte, dans la préface de l'*Appendice général du Système de politique positive* (t. IV, Paris, 1854), raconte que son travail fut publié en 1822 sous le titre de : *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, par Auguste Comte, ancien élève de l'Ecole polytechnique. L'ouvrage fut tiré à cent exemplaires, ne fut pas mis en vente et fut distribué seulement, à titre d'épreuves, à un certain nombre de personnes, par Saint-Simon lui-même. Nous en avons un exemplaire provenant de la vente de M. Tabarié, ancien camarade d'Auguste Comte au lycée de Montpellier, à qui celui-ci a dû probablement le donner. Il en avait envoyé lui-même un autre exemplaire à M. Duplessis, ancien élève de l'Ecole polytechnique, qui lui écrivit à ce sujet une lettre des plus remarquables que nous publions dans les *Pièces justificatives*. L'ouvrage fut réimprimé en 1824, tiré à mille exemplaires, mis en vente et surtout distribué par Saint-Simon et aussi par Auguste Comte. Nous publions dans les *Pièces justificatives* une liste des plus curieuses contenant les noms des personnes auxquelles Auguste Comte a adressé un ou plusieurs exemplaires de son ouvrage. On voit qu'en somme il résulte de tout cela, de même que de la

lettre à Valat, du 21 mai 1824, que cet opuscule fondamental, qui est le point de départ de l'ère moderne par la création de la science sociale, n'a eu qu'une circulation extrêmement bornée, mais néanmoins auprès d'esprits très distingués, qui en furent vraiment frappés, comme le prouvent les diverses lettres que je publie dans les *Pièces justificatives.*

On doit remarquer que, de la première publication, en 1822, jusqu'à celle de 1824, Auguste Comte semble avoir cessé toute activité intellectuelle, tandis qu'immédiatement après qu'il se fut définitivement séparé de Saint-Simon, il reprit, avec une activité, qui ne s'est pas ralentie jusqu'à sa mort, son évolution philosophique. Dès 1825, il publie, en effet, ses *Considérations sur les sciences et les savants*, où il prend pour point de départ la loi des trois états et la hiérarchie scientifique. Cette sorte de stagnation me paraît pouvoir s'expliquer, d'après la lettre si importante écrite par Auguste Comte à Valat, le 24 mai 1824, et où il explique ses discussions avec Saint-Simon. Il résulte de cette lettre que Saint-Simon voulait au fond accaparer les travaux d'Auguste Comte, et que c'est malgré lui que celui-ci mit son nom à l'opuscule fondamental. Saint-Simon, en publiant cet opuscule à titre d'épreuves, voulut néanmoins y mettre, pour ainsi dire, son estampille, et il plaça en tête de l'ouvrage un préambule de quatorze pages des plus curieux. Il porte comme titre général : *Du contrat social*, et ensuite comme sous-titre : *Suite des travaux ayant pour objet de fonder le système industriel.* (*Du contrat social*, par Henry Saint-Simon, en vente chez les marchands de nouveautés. Avril 1822.) Vient ensuite une dédicace de dix pages : A Messieurs les chefs des travaux de culture, de fabrication et de commerce. On voit, en lisant ce singulier préambule que non seulement Saint-Simon n'est pour rien dans la création de l'opuscule fondamental d'Auguste Comte, mais que même il n'y a absolument rien compris. Plaquer sur l'œuvre d'Auguste Comte le titre de *Contrat social*, qui est la caractéristique de la politique métaphysique et que J.-J. Rousseau avait à ce titre rendu célèbre, cela est véritablement absurde, quand on songe qu'il s'agit de l'œuvre où Auguste Comte fonde la science sociale d'une manière positive, c'est-à-dire où la société est conçue comme un phénomène naturel se développant d'après des lois essentiellement fatales.

La dédicace à MM. les industriels justifie encore ce que je viens de dire. Il annonce d'abord que ce n'est que depuis quelques jours qu'il a trouvé définitivement la solution. Ce sont les chefs

industriels qui doivent, d'après lui, réorganiser la société. Voici une phrase caractéristique qu'il souligne : *C'est aux chefs des travaux de culture, de fabrication et de commerce à réorganiser la nation ; eux seuls peuvent opérer cette régénération, parce qu'ils sont les chefs positifs de l'immense majorité du peuple*. Et il leur propose alors un premier travail qui consiste à rédiger les bases du contrat qui rapproche les Français entre eux. Les banquiers probablement feront un travail philosophique entre deux escomptes. Il reconnaît néanmoins qu'ils ne peuvent pas exécuter eux-mêmes ce travail et qu'ils doivent en charger les savants. Saint-Simon ne voit même pas que la constitution d'une doctrine sociale positive doit déjà être accomplie pour que les industriels puissent y comprendre quelque chose, et c'est à l'homme qui débite un tel fatras d'incohérences que des esprits singulièrement superficiels, il faut bien le dire, ont osé attribuer une influence quelconque sur l'œuvre capitale d'Auguste Comte. Quoi qu'il en soit, il résulte de la lettre d'Auguste Comte à Valat que Saint-Simon, frappé et inquiet de l'effet produit par l'opuscule du jeune philosophe sur les esprits distingués qui l'avaient lu, s'efforça de tenir celui-ci dans l'ombre et employa tous les moyens dilatoires qu'il avait à sa disposition pour empêcher la publication effective du travail d'Auguste Comte, malgré tous les efforts de celui-ci pour l'obliger à s'exécuter. Il est donc fort probable que ce sont les tiraillements résultés d'une telle lutte qui ont enlevé à Auguste Comte la disponibilité d'esprit nécessaire pour la continuation et le développement de son œuvre. Et, en effet, dès sa séparation avec Saint-Simon, Auguste Comte reprit avec une activité continue son évolution philosophique. Quant à Saint-Simon, le prétendu inspirateur de la fondation de la science sociale, séparé d'Auguste Comte et abandonné à lui-même, il retomba en pleine théologie, eut des inspirations célestes et accoucha du *Nouveau Christianisme*, sans qu'il y eût désormais aucune trace quelconque des profondes conceptions positives de l'*Opuscule fondamental*.

Celui-ci fut publié, en 1824, sous un titre général nouveau : *Système de politique positive*, par Auguste Comte, ancien élève de l'Ecole polytechnique, élève de Henri Saint-Simon, tome Ier, 1re partie, à Paris, chez les principaux libraires, 1824. Dans l'*Avertissement* de l'auteur, celui-ci explique le but de son travail et il croit devoir reconnaître à Saint-Simon une certaine impulsion générale à laquelle il a obéi. Cette déclaration d'Auguste Comte est absolument contraire à la réalité des choses,

sauf peut-être pour les vues économiques et surtout pour la prépondérance pratique des chefs industriels. Cela résulte de ce que nous avons exposé tout à l'heure; et, du reste, dans la lettre à Valat, Auguste Comte reconnaît qu'il a fait cette déclaration par un sentiment de bienveillance pour Saint-Simon. Voici ce que dit, en effet, Auguste Comte à Valat : « L'ouvrage que je t'envoie contient encore quelques traces de ma liaison avec Saint-Simon, parce que la rupture a suivi le commencement de l'impression. Elle consiste dans le mot *élève*, et dans le développement de ce mot qui se trouve au préambule. Ces traces disparaîtront dans la prochaine édition, car elles n'étaient que de complaisance. Je dois certainement beaucoup intellectuellement à Saint-Simon, c'est-à-dire qu'il a puissamment contribué à me lancer dans la direction philosophique que je me suis créée nettement aujourd'hui, et que je suivrai sans hésitation toute ma vie. Mais les expressions dont je me suis servi pour rendre ce service vont très au-delà de la réalité et je ne l'ai fait que, en partie, par influence et, en partie, pour que, dans notre querelle, je n'eusse pas le moindre tort de mon côté, même aux yeux les plus prévenus en faveur de Saint-Simon. Dans la préface de la prochaine édition, je mettrai quelques mots qui exprimeront tout cela, en donnant la nuance exacte de la vérité. »

Entre l'opuscule fondamental de 1822 et celui de 1824, qui en est la reproduction, il y a des différences qui valent la peine d'être notées; ainsi, dans l'opuscule de 1822, Auguste Comte, analysant la situation politique au point de vue philosophique, ne considère que les deux partis extrêmes, à savoir le parti rétrograde et le parti révolutionnaire, tandis que, dans l'opuscule de 1824, Auguste Comte introduit la considération du parti intermédiaire, qui cherche vainement à concilier l'ordre et le progrès, sans y arriver faute de doctrine, et qui oscille constamment entre la rétrogradation et la révolution. C'est là un progrès capital dans les vues de Comte et qui prouve l'activité de son esprit de 1822 à 1824. Cette considération, introduite par Comte, constitue la principale différence entre l'édition de l'opuscule de 1822 et celui de 1824. Il y en a quelques autres, que je signalerai plus tard, car je crois qu'il est utile de publier l'édition de 1822, qui est devenue excessivement rare et presque introuvable; la fondation du Positivisme vaut la peine qu'on éclaire même les nuances de son origine.

Il faut remarquer du reste que l'opuscule de 1822 a fait une grande impression sur quelques esprits comme Duplessis, Blainville et aussi Ternaux. Cela résulte d'une anecdote que je tiens

d'Auguste Comte et que je crois devoir conserver en la racontant : Ternaux avait été vivement frappé de l'opuscule d'Auguste Comte et en causant avec lui chez Saint-Simon, il dit à celui-ci : La rédaction de votre élève est bien remarquable. Oh ! dit Saint-Simon, c'est bien plus qu'une rédaction. Il lui était difficile de dire autrement devant l'auteur même de l'opuscule. C'est la réimpression, avec perfectionnement, en 1824, qui fut réellement communiquée au public et qui eut une réelle action de propagande.

Dans les pièces justificatives, qui intéresseront, j'espère, profondément le public, il y en a qui se rapportent à la publication de 1822 et d'autres à celle de 1824. Dans la première série se trouvent deux lettres des plus remarquables, l'une de Blainville à Saint-Simon et l'autre de Desjardins, qui me paraît à tous égards la plus caractéristique de toutes celles qu'ait reçues Auguste Comte, soit en 1822, soit en 1824 ; car Desjardins sent, au fond, qu'une ère nouvelle commence avec la publication de l'opuscule d'Auguste Comte.

Les autres pièces justificatives se rapportent à la réimpression de 1824. Outre la liste de ceux à qui Comte a envoyé un exemplaire de son travail, il y a plusieurs lettres, certainement intéressantes et dont le nombre augmentera sans doute par de nouvelles recherches, d'heureuses rencontres, sur lesquelles il faut toujours compter dans de tels cas.

Quoi qu'il en soit, j'ai posé le problème de la circulation des œuvres de Comte et je viens d'en faire une première application à l'opuscule fondamental de 1822 et à la réimpression qui en fut faite, avec d'heureuses modifications, en 1824.

Pierre LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde), le samedi 17 septembre 1892.

P.-S. — En résumé, voici le nombre d'exemplaires de l'opuscule fondamental qui ont été mis en circulation :

1° Opuscule fondamental, 1re édition, de 1822.	100 exemplaires.
2° Opuscule fondamental, 2e édition, de 1824.	1,000 exemplaires.
3° Réimpression de l'opuscule fondamental, en 1854, à la fin du IVe volume du *Système de Politique positive*	1,000 exemplaires.
4° Opuscule fondamental à la fin de la réimpression du tome IVe du *Système de Politique positive*.	500 exemplaires.
5° Publication à part, en 1883, de l'appendice du IVe volume du *Système de Politique positive*	1,500 exemplaires.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

LETTRE DE DESJARDINS

Copie conforme. Essonnes, 11 mai 1822.

Mon cher Comte,

Je ne puis résister au plaisir de vous dire combien j'ai été satisfait de la lecture de votre *prospectus* que j'achève à l'instant et que j'avais apporté à la campagne pour le lire avec toute la fraîcheur de tête que réclame un pareil ouvrage.

Tout m'y semble présenté avec un ordre et une clarté admirables. La nécessité d'une réorganisation sociale est démontrée d'une manière péremptoire et son (sa) base indiquée de la manière la plus ferme et la plus nette.

Les modes de réorganisation, également anarchiques, présentés par les peuples et les rois sont repoussés victorieusement et les dogmes de la liberté de conscience et de la souveraineté du peuple opposés au droit divin sont pulvérisés d'une manière aussi neuve que piquante avec une hardiesse et une vigueur vraiment remarquables.

La division en travaux théoriques et pratiques est éminemment philosophique, et la civilisation européenne scientifique opposée à la majestueuse sainte alliance est une conception tout à fait du premier ordre. Enfin la distinction des trois états par lesquels passent toutes nos connaissances me semble une idée d'autant plus heureuse qu'elle est plus facile à reconnaître et porte avec elle le cachet d'une vérité frappante établie sur des faits irrécusables.

Je m'empresse, mon cher camarade, de vous féliciter bien sincèrement sur ce beau travail, qui est, je le crois, destiné à faire époque, et je vous souhaite tout le succès que votre courageuse persévérance mérite.

E. Desjardins.

La suscription porte :

Monsieur,
Monsieur Comte, rue de l'Abbaye, faubourg Saint-Germain, la maison à côté de celle de M. Gérard, 1er peintre de Sa Majesté.
Paris.

La poste a timbré : 2..... Corbeil.

M. E. Desjardins a commis une petite erreur. Auguste Comte ne demeurait pas rue de l'Abbaye, mais bien à côté, rue Saint-Germain-des-Prés.

La lettre est évidemment très remarquable ; et l'homme qui a compris que l'opuscule de 1822 ferait époque n'était certainement pas un homme ordinaire. Mais qu'était E. Desjardins ? La dénomination de *cher camarade* appliquée à Auguste Comte indique évidemment un ancien élève de l'Ecole polytechnique, puisque c'est une dénomination qu'ils s'appliquent entre eux, quelle que soit la promotion et même la situation relative des personnes. Il restait à déterminer la promotion. Je trouve donc Desjardins parmi les élèves de l'Ecole polytechnique, d'après le renseignement qui m'est fourni par l'*Histoire de l'Ecole polytechnique* (1).

Desjardins (Alain-Louis-Antoine), promotion de 1808, sorti en 1810. Poudres et salpêtres.

Promotion de 1807. Gérauvilliers (Paul-Jos.-Eléon. Desjardins de), 1809, Génie, capit. réf.

J'ai consulté aussi la *Correspondance sur l'Ecole polytechnique*, n° 9, de janvier 1808 et j'y trouve dans la liste des élèves admis le 6 octobre 1807 :

Desjardins-Gérauvilliers (Paul-Jos.-Eléonore), né à Mantoche (Haute-Saône).

D'après la nature du prénom, il est évident que c'est celui-là qui a écrit la lettre et Desjardins est donc un de ceux à qui Auguste Comte a communiqué en 1822 l'opuscule fondamental; et certes il ne pouvait mieux l'adresser.

Dans la liste faite par Auguste Comte le 18 avril 1824, je trouve M. Desjardins comme ayant reçu deux exemplaires du second tirage ou plutôt de la seconde édition de l'opuscule de 1822. Auguste Comte avait donc été très frappé de la lettre remarquable que je viens de reproduire.

(1) *Histoire de l'Ecole polytechnique*, par A. Fourcy. Paris, 1818.

II.

LETTRE DE BLAINVILLE

Brouillon d'une lettre de M. de Blainville à Saint-Simon 1822 (?)

Monsieur,

J'ai lu avec le plus grand plaisir le mémoire que M. Comte, votre collaborateur, a rédigé sur les travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, et j'y ai trouvé vos idées bien exposées, bien coordonnées, de manière à ce qu'il est presque impossible de ne pas être convaincu, comme je le suis depuis bien longtemps, que la politique est une véritable science d'observation, pour l'avancement de laquelle il faut procéder comme dans toutes les autres sciences de cet ordre, recueillir le plus grand nombre des faits donnés par l'histoire de la civilisation et en déduire une théorie et se servir ensuite de ces principes pour réorganiser la société; mais M. Comte, en se préoccupant de votre manière de voir, l'a développée, l'a présentée sous tous les points de vue convenable pour le but qu'il se proposait. Je conçois comme vous combien il est contraire à ce qui devrait être d'être obligé de regarder presque partout le gouvernement comme un ennemi campé au milieu de la société et qu'il faut continuellement combattre. Des trois degrés de la théorie, les théologiens et les nobles, les métaphysiciens et les légistes, enfin les savants et les industriels, ainsi que l'espèce de tradition qui forme le second degré déjà parvenu (*sic*) me paraît aussi une conception heureuse et emporter l'évidence avec elle, mais il serait véritablement trop long de vous rappeler tout ce qui m'a plu dans cet excellent travail, que j'ai désigné sous le nom de mémoire avec une intention que vous sentirez aisément. Il ne contient que des raisonnements mis en action, ce qui ne paraît pas raisonnablement amené d'avoir trouvé dans mon cerveau une fibre pour vibrer à l'unisson (*sic*). Je me permettrai cependant de relever quelques petits traits de néologisme à ce qu'il m'a semblé. Ainsi M. Comte emploie partout et souvent les termes de *doctrine organique;* n'aurait-il pas dû dire *d'organisation* ou *qui doit organiser* par opposition à la doctrine critique ou désorganisatrice, vu en bonne part? J'ai trouvé aussi dans quelques endroits le mot de *crise*, employé dans l'acception vulgaire, ce que je ne blâme pas, mais quelquefois M. Comte a parlé de chercher en quelque sorte cette crise. Alors il résulte (1) de la définition médi-

(1) Il est probable qu'au lieu du mot *résulte de* il faut lire *ressortir à*, ce qui a alors un sens précis. Le manuscrit était difficile à lire.

cale et nous ne traitons pas une crise, nous la dirigeons, la favorisons ou nous la détournons, soit qu'elle soit favorable ou non, mais nous ne la traitons pas. Au reste, en admettant que j'aie raison, mes observations, comme vous le voyez, se réduisent à peu de chose. Ainsi donc, je vous félicite d'avoir trouvé un collaborateur digne de vous. Il ne suffit pas de créer, il faut encore coordonner. Ces deux facultés réunies feront plus que doubler vos forces, il en faut pour réussir dans la belle entreprise pour laquelle vous savez que j'ai toujours formé des vœux bien sincères. C'est ce que vous assure de nouveau

Votre...

Cette importante lettre de Blainville à Saint-Simon suggère plusieurs observations.

En premier lieu, nous remarquons qu'elle ne porte pas de date; mais elle est certainement de 1822, car Blainville qualifie le travail d'Auguste Comte de *travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société;* or c'est précisément ce titre qu'avait primitivement le travail fondamental d'Auguste Comte en 1822, tandis qu'en 1824 il avait le titre de *Système de politique positive;* et il fut à cette époque envoyé par Auguste Comte lui-même à M. de Blainville, comme l'établit la liste dressée par Comte de ceux à qui il a communiqué son ouvrage.

Il résulte encore de cette lettre qu'en 1822 Auguste Comte ne connaissait pas personnellement M. de Blainville, tandis qu'en 1825 il y avait entre eux une véritable intimité. La liaison a donc dû se faire entre ces deux dates et probablement en 1822. Il est infiniment probable que c'est Saint-Simon qui a mis Auguste Comte en rapports personnels avec M. de Blainville; et ces rapports ont eu certainement une très grande importance dans la vie du philosophe. Saint-Simon connaissait fort intimement M. de Blainville. Je tiens ces indications de M. Paul Nicard, dont la bienveillance m'a fourni des documents et des renseignements précieux. M. P. Nicard m'a raconté notamment que, se trouvant chez M. de Blainville au moment où celui-ci commençait à déjeuner, Saint-Simon survint, Blainville lui offrit de déjeuner sans façon avec lui; mais Saint-Simon, tout en causant vivement, prit une portion du pain exceptionnel dont se servait M. de Blainville et le mangea rapidement avec un morceau de fromage de Normandie. A cette époque, Saint-Simon était, au fond, très malheureux. Il est probable, me disait M. P. Nicard, que Blainville avait fait sa première connaissance avec Saint-Simon, dans ses voyages en Normandie, à l'époque où celui-ci dirigeait une

exploitation de voitures publiques faisant ce service. A. Comte dit que son opuscule fondamental de 1822 fut communiqué à titre d'épreuves par Saint-Simon à plusieurs personnes. Blainville, d'après ce que je viens de dire, serait un de ceux à qui l'ouvrage aurait été adressé. La lettre montre que, du reste, Saint-Simon cherchait à présenter A. Comte comme un collaborateur intelligent, mais ici Comte était un vrai créateur.

Enfin, l'on doit remarquer combien l'ouvrage avait frappé M. de Blainville et combien il admettait la nécessité d'une science sociale positive fondée sur l'observation et l'expérience. On voit à quel niveau mental élevé se trouvaient placés ces grands esprits de la Restauration. Le niveau a singulièrement baissé sous la monarchie de Juillet.

III

LISTE DES ENVOIS FAITS EN 1824 PAR AUGUSTE COMTE

Avril 1824

Envoyé à	exemplaires	Envoyé à	exemplaires
MM. Rodrigues fils	3	MM. Cuvier	1
Rodrigues père	1	Ternaux	1
Jules Azévédo	1	B. Delessert	1
De Perray	1	De Laborde	1
G. d'Eichthal	3	Duvergier	1
A. d'Eichthal	1	Hachette	1
Cerclet	1	Chaptal	1
Say	1	Sismondi	1
Clément	1	Flourens	1
Dunoyer	1	Daunou	1
Guizot	1	Duhamel	1
De Lamoricière	1	De Broglie	1
Desjardins	2	De Staël	1
Cordier	1	Robineau	1
Bicquelley	2	Ampère	1
De Humboldt	1	De Talleyrand	1
Arago	1	Ardouin	1
Gay-Lussac	1	André	1
Fourier	1	Vassal	1
Poinsot	1	Blainville	1

Envoyé à	exemplaires	Envoyé à	exemplaires
MM. Général Tirlet	1	MM. Leingay	1
De Laplace	1	Le *Journal des Débats*	1
Poisson	1	Darcet	1
Gondinet	1	L'Académie des sciences	1
Menjaud	1	Tabarié	1
La Chevardière	1	Pictet (à Genève)	1
Laromiguière	1	Decandolle (à Genève)	1
Comte	1	Rossi (à Genève)	1
Bérard de Favay	1	Delanglade	1
De Narbonne-Lara	1	Sordes	1
Comte Daru	1	Burdin	1
Le baron Reynaud	1	Vallat	1
Le général Després	1	De Villèle	1
Le baron Rothschild	1	Desbassayns	1
Débure, libraire du roi, pour Leipzig	1	Rouby	1
Docteur Bérard	1	E. Guillaume	1
Servier	1	F. de Bucholz (à Berlin)	1
Savary	1	Benjamin Constant	1
Mon père	1	Cottier	1
Ma mère	1	Bailly	1
Le général Campredon	1	Lordat (25 juin)	1
Desmons	1	Férussac (3 juillet)	1
Delpech	1	De Montebello	1
Creuzé-Delessert	1	Monroë	1
Caizergues	1	Brown	1
Jourdan	1	Général Bernard	1
		Jefferson	1

Les notes, avril 1824, ont été écrites par Auguste Comte beaucoup plus tard, comme l'indiquent l'encre et la nature de l'écriture. Probablement vers 1850, où Auguste Comte fit une révision de ses papiers.

IV

DIVERS

Parmi ceux à qui Auguste Comte a envoyé des exemplaires de l'opuscule fondamental en 1824, je trouve G. d'Eichthal pour trois exemplaires. M. G. d'Eichthal était déjà, je crois, à Berlin et jamais envoi ne fut mieux placé. Il résulte, en effet, de la correspondance de M. G. d'Eichthal avec Auguste Comte que celui-là avait donné un exemplaire du *Système de politique positive* à

Hegel, qui remercia Auguste Comte par l'intermédiaire de M. G. d'Eichthal. Mais ce qui est infiniment plus important, c'est que, en 1828, à Londres, M. G. d'Eichthal donna un exemplaire de l'opuscule fondamental à M. John Stuart Mill ; c'est là le point de départ de l'action d'Auguste Comte et du positivisme sur le penseur anglais et cela a eu une importance considérable pour la propagation de la doctrine régénératrice.

Je trouve parmi ceux à qui Auguste Comte a envoyé son ouvrage en 1824 : F. de Buckholz, à Berlin. Celui-ci apprécia l'œuvre et lui consacra, dans un journal allemand, une appréciation qui est la seule publique que je connaisse ; ce qui, soit dit en passant, n'est guère honorable pour la presse française. Du reste, sans dédaigner, bien entendu, la propagande, Auguste Comte était bien plus préoccupé de produire que de faire du bruit.

Presque tous les envois faits par Auguste Comte avaient évidemment un but philosophique ou social, mais quelques-uns tenaient à des motifs de déférence ou de sympathie personnelles. Ainsi, dans la précieuse liste des envois, que je publie, je trouve : Rouby.... 1 exemplaire. J'ai fort connu M. Rouby. Il a été mon professeur de spéciales au collège Charlemagne, et je suivais aussi les conférences mathématiques qu'il donnait chez lui dans la rue Culture-Sainte-Catherine (aujourd'hui de Sévigné), presque en face de ce qui fut autrefois l'hôtel Lepelletier-Saint-Fargeau. M. Rouby avait eu autrefois des élèves chez lui qu'il préparait aux écoles et Auguste Comte venait leur donner des leçons de mathématique pour cette préparation. M. Rouby m'a parlé quelquefois des promenades qu'il faisait quelquefois à la campagne avec ses élèves et auxquelles assistait Auguste Comte. C'est M. Rouby qui a dessiné les figures du *Traité de statique*, de Poinsot, dont je crois qu'il avait été le collègue au lycée Bonaparte. C'était un homme parfaitement honorable, professeur consciencieux, ayant une fermeté et une décision de caractère qui imposaient singulièrement aux jeunes gens ; qualités qui manquaient un peu trop à son collègue d'alors à Charlemagne, M. Lévy, qui, de l'avis d'Auguste Comte, était l'un des professeurs des plus remarquables de Paris. Je l'ai eu aussi pour professeur de mathématiques à Charlemagne.

M. Rouby avait une haute idée d'Auguste Comte, non seulement de son talent, mais aussi de son caractère. A cet égard, M. E. Barry, professeur de physique à Charlemagne (successeur de Chevreul), disait d'Auguste Comte : c'est un Romain.

V

DUNOYER

L'un de ceux à qui Auguste Comte envoya en 1824 l'opuscule fondamental auquel il avait ajouté le titre de *Système de politique positive*, fut M. Charles Dunoyer. Son fils, M. Anatole Dunoyer, ancien conseiller d'Etat, qui porte si dignement à tous égards ce nom respecté, voulut bien, le 14 juin 1882, dans une visite spéciale que je lui fis, me communiquer cet exemplaire de l'opuscule fondamental qui avait appartenu à son père. Il contient des observations marginales de M. Charles Dunoyer. Je les relevai sur mon propre exemplaire personnel. Je crois utile de les publier; mais comme l'édition de 1824 est rare, je rapporterai ces notes à l'édition publiée par Auguste Comte en 1854, à la fin du quatrième volume de son *Système de politique positive*. Cette édition reproduit textuellement celle de 1824, sauf le titre qui est celui de l'édition de 1822.

En parlant du dogme de la liberté illimitée de conscience, Auguste Comte fait ressortir qu'il n'a qu'une valeur négative et transitoire et il ajoute : « Ainsi un tel dogme n'est applicable, par sa nature, qu'aux idées qui doivent disparaître, parce qu'alors elles deviennent indifférentes : et de fait, il n'a jamais été appliqué qu'à elles au moment où elles commencent à déchoir et pour hâter leur chute » (1).

Dunoyer a ajouté en marge : « Quelles sont les idées qui doivent disparaître? » — Cette observation de Dunoyer pose une question dont la solution est historique et qui conduit à l'élimination finale de toute théologie; car, après bien des luttes, on a admis qu'on pouvait vivre dans une société en étant ou protestant ou catholique, puis en étant simplement déiste, et enfin athée, ou complètement indifférent. Ce qui se résume finalement dans la formule que j'ai si souvent employée : « Dieu n'est plus que d'ordre privé. »

A la phrase suivante, Auguste Comte fait observer qu'il est absurde de voir là un principe organique et de l'appliquer au nouveau système. M. Dunoyer met en note marginale : « Tout sys-

(1) Appendice général du *Système de politique positive*, page 53' ligne 11, à partir du haut de la page.

tème doit rester soumis à la critique. » — Il y a là pour M. Dunoyer une confusion entre la critique et la liberté de conscience. Les sciences positives sont sans doute soumises à la discussion, mais celle-ci n'est vraiment admissible qu'entre gens compétents, et le résultat doit être, non de penser là-dessus ce qu'on veut, mais d'arriver à une conclusion définitive.

Un peu plus loin, Auguste Comte, continuant l'étude du même sujet, fait voir qu'il est absurde de convertir cet état passager de la liberté de conscience en un dogme absolu et éternel. « C'est évidemment proclamer que la société doit toujours rester sans doctrine générale » (1). Dunoyer met en note marginale : « Il est impossible que la société se passe de doctrine générale, mais les doctrines générales, comme toutes les doctrines, doivent être soumises à un continuel examen. » — Il y a toujours, dans l'esprit de Dunoyer, une confusion entre l'examen compétent devant aboutir à une conclusion positive et la véritable liberté de conscience. Cela tient à ce que Dunoyer, qui était néanmoins un esprit éminent, n'avait pas un sentiment familier et suffisamment approfondi du vrai caractère de la science positive et abstraite.

Un peu plus loin, Auguste Comte montre le caractère métaphysique et transitoire de la souveraineté du peuple. Dunoyer ajoute en marge les réflexions suivantes : « Le peuple en masse ne fonde pas de système, mais c'est peut-être toujours leur esprit qui gouverne. Quant à l'esprit de critique, il est aussi nécessaire pour fonder que pour détruire. On ne pourrait, sans les plus grands périls, renoncer à ce droit universel de contrôle absolu ; il n'est pas vrai qu'il isole les esprits ; l'examen est plus propre à les unir qu'à les diviser. »

Plus loin, Auguste Comte (page 17, de l'opuscule de 1824), dit que l'on prend à tort les principes critiques comme des principes organiques. M. Dunoyer met en note : « Les principes critiques ne sont pas considérés comme organiques ; on ne les adopte pas comme but, mais comme moyen. »

Auguste Comte parle un peu plus bas de la disposition des esprits à considérer le gouvernement comme un ennemi. M. Dunoyer ajoute en note : « La société a raison en tout état des choses de s'en tenir à l'égard de son gouvernement, non pas dans un état purement d'hostilité, mais dans un état permanent d'examen et de critique. »

(1) Appendice, page 53, ligne 27.

Plus loin, page 19, Auguste Comte affirme la nécessité de la formation d'une doctrine organique et Dunoyer met en note : « La liberté est nécessaire à cela. »

A la page 26, c'est-à-dire à la fin de l'introduction, M. Dunoyer ajoute une longue note que voici : « L'idée dominante de M. Comte dans ce qui précède, c'est que les peuples sont uniquement occupés à démolir l'ancien système et les gouvernements uniquement occupés à le reconstituer. En fait cela paraît vrai en principe, il est vrai aussi que ces états opposés ne peuvent conduire à aucune organisation. Mais pour pouvoir travailler de concert à l'établissement d'un nouveau système il faut d'abord être d'accord des vices du premier, et c'est de quoi les peuples et les gouvernements ne sont point encore convenus ; les gouvernements ayant jusqu'ici employé toutes leurs forces à maintenir l'ancienne organisation sociale, évidemment vicieuse, il a été impossible que les peuples songeassent à autre chose qu'à la renverser. C'est la conduite des gouvernements qui a rendu celle des peuples purement critique, les peuples ne tiennent pas à la liberté d'examen comme but, mais ils la réclament comme moyen, et comme moyen elle leur est toujours indispensable même pour procéder à..... plusieurs fois. La tendance critique est toujours une bonne tendance et il y a beaucoup de danger à l'attaquer. C'est à quoi M. Comte ne prend peut-être pas assez garde. »

Page 29, Auguste Comte considère comme absurde l'idée de construire *à priori* un système intégral. M. Dunoyer met en marge : « Excellent. »

Page 30, ligne 14, même note de M. Dunoyer, et cette expression se retrouve souvent dans le cours de l'ouvrage.

Auguste Comte dit, page 51, que c'est aux savants qu'il appartient de créer la nouvelle doctrine organique. M. Dunoyer ajoute en note les réflexions suivantes : « Quels savans ? Ceux qui s'occupent des sciences naturelles n'ont encore montré aucune capacité pour la culture des sciences morales et n'ont pas fait à la morale l'application de leurs méthodes. »

Page 53, Auguste Comte établit que le pouvoir spirituel doit être dans les mains des savants et le pouvoir temporel dans celles des industriels. M. Dunoyer ajoute en note les considérations suivantes : « Cette conception est meilleure dans la théorie qu'elle ne le serait dans l'application. Je doute que les savans et les chefs de travaux industriels aient le genre de capacité nécessaire pour déterminer les bases sur lesquelles il convient d'asseoir la société, et pour constituer la société sur ces bases, peu d'hommes,

au moins parmi nous, ont moins de capacité politique que les savans et les hommes d'industrie. C'est dans les travaux de ces hommes que sont les vrais intérêts de la société ; mais..... comment le pourraient-ils ? Ils ne se doutent pas de quoi il s'agit. »

Un peu plus loin, page 55, Auguste Comte revient sur ce rôle des savants et M. Dunoyer ajoute en note : « Je ne vois pas qu'aucun système puisse s'établir par l'autorité de ceux qui le proposent. Nul homme dans ce monde n'a le droit de faire autorité. On ne peut établir un système qu'en le faisant passer dans les têtes et il ne s'établit solidement dans les têtes qu'après avoir longtemps souffert la contradiction. On adopte de confiance les décisions des savans dans les sciences physiques parce que ces sciences sont positives. Mais les sciences morales ne sont pas assez avancées pour qu'on puisse croire sur parole ceux qui les cultivent. »

VI

GUIZOT

A Monsieur Comte, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, 6, à Paris.

Je viens de lire, Monsieur, avec un véritable et pressant intérêt, le petit volume que vous avez bien voulu m'envoyer. Permettez-moi de ne pas vous en dire aujourd'hui autre chose, sinon que j'ai beaucoup à en dire. Peu de livres produisent sur moi cet effet : ils sont en général si vides, et le vôtre est plein. Le monde se traîne dans de sales ornières où il se trouve fort mal et hors desquelles cependant il ose à peine porter sa vue. Vous en êtes sorti et avez atteint d'un seul élan beaucoup de vérités. Je serais fort aise d'en causer avec vous quand il vous conviendra ; j'aurais plutôt des additions que des retranchements à vous demander. J'adopte à peu près tous vos principes ; je crois seulement qu'il y en a encore d'autres qui doivent entrer dans le cadre. Je vous proposerais mes doutes.

Agréez, je vous prie, l'assurance de toute ma considération.

Guizot.

Lundi, 19 avril 1824.

VII

FLOURENS.

J'ai passé chez M. Comte pour avoir l'honneur de le remercier du beau cadeau qu'il m'a fait, en m'envoyant son livre. J'aurais bien voulu le remercier moi-même de tout le plaisir que m'a fait ce livre, et de toute la reconnaissance que je dois à son auteur pour l'instruction que j'y ai puisée.

Je serais bien heureux que M. Comte pût m'accorder l'honneur d'avoir, un de ces jours, un entretien avec lui, dans un de ses moments de loisir, sur le sujet traité dans son livre, sujet qui intéresse tous les hommes, et qui, par la manière dont l'a traité M. Comte, doit intéresser encore bien plus, puisque désormais l'observation et l'expérience, bases de toute science positive, deviendront, et commencent déjà à devenir entre ses mains, le fondement des sciences morales et politiques.

Je sens trop combien des éloges, venus de moi, sur un sujet si éloigné d'ailleurs de mes études habituelles, auraient peu d'importance. Je m'abstiens donc de parler de la hauteur des vues, de la profondeur des pensées, de l'énergie du style qui frappent à chaque page, mais, pour ne pas oser en parler, je ne les sens pas moins.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'hommage de ma profonde estime.

FLOURENS.

M. A. Comte.

VIII

DE LA BORDE.

Le 2 mars.

J'ai lu avec un bien vif intérêt et une véritable admiration l'écrit que M. Comte a bien voulu m'adresser. J'espère que l'occasion se présentera bientôt de me lier par des rapports plus intimes avec son estimable auteur, et cette conviction ajoute pour moi du prix au bonheur qu'on éprouve de le voir se livrer à d'utiles travaux sur des vues sociales.

AL. DE LA BORDE.

Monsieur Comte, n° 9, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré.

Le timbre de la poste porte : mars. 3. 1824.

IX

SAY

Paris, 19 avril 1824.

Monsieur,

Mon père a reçu, avec un très grand plaisir, l'exemplaire que vous avez eu la bonté de lui adresser de votre ouvrage sur la politique pratique. Il comptait vous en remercier lui-même, lorsqu'il en a été empêché par une indisposition subite et assez grave qui ne lui permet pas d'écrire.

Il me charge d'être son interprète auprès de vous et de vous prier d'accepter un volume qu'il a fait paraître il y a quelques années.

Aussitôt que mon père sera rétabli, ce qui sera, j'espère, sous peu de jours, il aura un grand plaisir à vous voir si vous pouvez lui consacrer quelques instants.

Je vous présente l'assurance de la considération de votre dévoué serviteur.

H. Say fils.

M. J.-B. Say, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 92.
M. Auguste Comte, rue de l'Oratoire, à Paris.

A. Comte m'a raconté qu'il avait reçu la visite de J.-B. Say, qui se proclamait un adepte de la philosophie positive, et en effet il était dans cette direction.

Du reste, en 1818, M. J.-B. Say avait adressé à Auguste Comte un exemplaire d'un petit travail sur l'économie politique et que nous avons dans nos archives.

NÉCROLOGIE

M. le D[r] Delbet n'ayant pu nous remettre encore son article nécrologique sur M. Fili, nous croyons devoir reproduire ici, en attendant, les lignes suivantes qui ont été consacrées à notre regretté coreligionnaire par M. Laffitte, dans sa 45e *Circulaire annuelle.* C. H.

M. Fili est décédé le 22 décembre 1892. M. Fili faisait partie de ce groupe de prolétaires très distingués dont M. Magnin était le chef, qui suivaient les cours d'Auguste Comte à la mairie des Petits-Pères, sous Louis-Philippe, qui avaient déjà lié des relations avec le grand philosophe et qui ont été dans le premier noyau de la Société positiviste. M. Fili était, dans sa profession, comme ses amis, du reste, MM. Magnin, Miguin, Lablanche et Jacquemin, un ouvrier des plus distingués : il était mécanicien.

Le caractère spécial de cet homme infiniment honorable et dévoué, c'était d'être un véritable apôtre. Partout et toujours, il prêchait à la manière des philosophes antiques, le Positivisme. En remplissant scrupuleusement les devoirs de sa vie professionnelle, il en profitait pour prêcher la grande doctrine. Cette action orale et continue a été bien plus considérable qu'on ne le croit. C'est par ces procédés surtout que se forment les groupes durables et coordonnés.

On ne peut s'empêcher d'avoir un véritable respect pour ces dévouements modestes et soutenus, sans autre récompense que la satisfaction d'avoir bien fait, et l'approbation motivée de ceux qui vous entourent.

Après s'être absenté pendant quelques années de Paris

pour s'établir à Rennes, il revint dans la capitale et tous les positivistes se rappellent l'exactitude parfaite avec laquelle il assistait à leurs réunions, exactitude analogue à celle qu'Auguste Comte pratiquait si scrupuleusement.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. Laffitte.

Versailles. — Imp. Vve E. Aubert, 6, avenue de Sceaux.

25 Descartes 105. 16e ANNÉE. — N° 6. 1er Novembre 1893.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution catholique

(St-Paul, St-Augustin, Hildebrand, St-Bernard, Bossuet)

SIXIÈME LEÇON (1).

DES RÉSULTATS ESSENTIELS DE L'ÉVOLUTION MONASTIQUE AU MOYEN AGE.

I. *Du monastère considéré comme force économique.*

Le monastère a été, au moyen âge, une force économique puissante et progressive. Avant d'aborder cette question d'une manière spéciale, nous allons présenter des considérations générales, tant statiques que dynamiques.

La propriété monastique est un cas particulier du problème du degré de richesse propre à la puissance spirituelle. Ce genre de propriété a un caractère spé-

(1) Cette leçon a été professée au Collège de France, le dimanche 11 Décembre 1892, de 3 heures à 5 heures.

cial, c'est d'être collective; et elle a des caractères particuliers, suivant les pays et les époques.

Quant à ce qui regarde spécialement le catholicisme, considéré surtout dans sa grande période ascensionnelle du moyen âge, les possessions ecclésiastiques présentent trois cas bien distincts : 1° puissance temporelle du pape; 2° biens et possessions du clergé proprement dit; 3° possession des ordres monastiques.

La puissance temporelle du pape a été indispensable. La démonstration de Joseph de Maistre est décisive à cet égard; seulement elle est réellement insuffisante; d'abord, parce qu'il l'a considérée d'une manière absolue, au lieu d'y voir un phénomène historique correspondant à une certaine situation. En second lieu, il n'a pas vu pourquoi elle était, dans une certaine situation historique, vraiment inévitable. Cela tenait à la dispersion politique propre au régime féodal qui, seule, rendait possible la constitution de la puissance temporelle du pape. En outre, cette dispersion a permis l'action de la France qui, grâce aux Pépins et finalement à Charlemagne, a permis la constitution de la puissance temporelle du pape. C'est là une des gloires de la France ; et Joseph de Maistre a pu dire avec raison qu'elle n'en était pas suffisamment fière. C'est grâce à cette puissance temporelle que la division des deux pouvoirs a pu être organisée, au moyen âge, de manière à nous présenter un premier spécimen de cette division nécessaire; ce qui est le plus grand progrès dont l'organisme social soit susceptible. Mais l'observation de de Maistre est insuffisante; car, si la France a contribué au moyen âge à la constitution de la papauté, elle a, dans les temps modernes, contribué à sa destruction. De nos jours, la puissance temporelle de la papauté a disparu ; et celle-ci y puisera pour la transition finale les bases d'un rôle véritablement nouveau. Notamment, il est évident que

l'importance du rôle de l'ordre de Jésus diminuera nécessairement et même tendra à disparaître; car la papauté prendra de plus en plus le gouvernement direct des affaires spirituelles de la catholicité; c'est ce que n'avait pu voir Auguste Comte lorsqu'il publia, en 1855, son *Appel aux Conservateurs ;* et, quoique sa conception de l'alliance religieuse doive persister en principe, néanmoins cette substitution de la papauté à la société de Jésus modifiera immensément la marche d'une telle alliance.

Les possessions ecclésiastiques proprement dites, de même que celles des monastères, comportent des explications analogues à celles relatives à la puissance temporelle du pape, avec de grandes différences de degré évidemment. D'abord, comme la puissance temporelle du pape, la grande extension des possessions ecclésiastiques était en harmonie avec la dispersion politique propre au moyen âge, tandis qu'elle est devenue de plus en plus incompatible avec la concentration monarchique et la fondation des grandes nationalités modernes.

Il faut considérer, en second lieu, que l'absence des capitaux mobiles et le caractère terrien des possessions ecclésiastiques donnaient à leurs richesses un caractère de stabilité et, l'on peut dire, d'absolu, qui disparaîtra nécessairement, et a même déjà disparu, grâce à la prépondérance de plus en plus grande de l'argent, dont on oublie trop la puissance libératrice et civilisatrice. Grâce au développement des capitaux mobiles, depuis le XVIIIe siècle et surtout depuis la Révolution française, l'on peut assurer la disponibilité indispensable à la puissance spirituelle, sous toutes ses formes, par des paiements en argent, au lieu d'employer les possessions immobilières, que l'on peut réduire ainsi à celle des locaux indispensables à l'accomplissement de la fonction. On voit, d'après cela, l'étendue de la question des pos-

sessions ecclésiastiques, en même temps que sa difficulté. Notre attention portera essentiellement sur le cas des possessions monastiques, et spécialement au moyen âge.

Mais avant d'aborder directement la question, je crois nécessaire de présenter quelques considérations de statique sociale, d'un côté sur les divers modes d'acquisition des capitaux et, d'un autre côté, sur la théorie du caractère collectif ou individuel de l'appropriation; car, à ce double point de vue, la propriété monastique a offert des caractères propres, qui ne peuvent être bien mesurés qu'au moyen d'une théorie générale.

La condensation des capitaux est la base essentielle des progrès économiques et sociaux; car elle seule permet une division croissante des fonctions avec leur concours, base fondamentale de l'organisme social, cette condensation ayant, du reste, des limites spontanées ou artificielles. Elle est un résultat des divers modes d'acquisition. Ceux-ci sont au nombre de quatre : *don, conquête, échange, transmission.* L'*échange* est le mode habituel et courant de la condensation des capitaux. C'est par ce procédé que ceux-ci se forment et se déforment, d'après des lois assez compliquées, et jusqu'ici trop empiriquement étudiées. La *transmission,* par laquelle, volontairement ou involontairement, on laisse après sa mort des capitaux acquis à certaines personnes, contribue à la formation des capitaux et à leur répartition entre de nouveaux propriétaires; ce qui change plus ou moins la répartition déjà établie et la modifie d'après des lois artificielles ou spontanées, qui varient d'après les époques et les pays. Les économistes se sont surtout occupés du phénomène de l'échange et les légistes de celui de la transmission; mais ces théories spéciales sont restées très imparfaites, parce qu'on y a apporté des vues trop étroites et incohérentes aussi, faute de

dominer le tout par la prépondérance du point de vue social.

Quant à la *conquête*, comme mode de formation et de condensation des capitaux, elle n'a guère donné lieu jusqu'ici qu'à de pures déclamations sentimentales. Sans doute, ce procédé, si on prend l'ensemble de l'évolution humaine, ne peut avoir qu'une durée transitoire; mais, dans la période préliminaire, le rôle de la conquête a été capital. Non seulement elle a servi à opérer la condensation considérable des capitaux, mais aussi à créer, par une subordination forcée, les agents propres à la mise en valeur de ces capitaux, surtout par l'esclavage et le servage.

Le *don*, trop méconnu, a eu non seulement un grand rôle historique, mais aura toujours aussi un rôle essentiel à l'état normal. C'est par le don que se sont formées les grandes propriétés théocratiques; et, en général, celles qui ont appartenu à la puissance théorique. Ce procédé a évidemment une très grande pureté morale, puisqu'il dispense des efforts énormes de personnalité indispensables à l'acquisition des capitaux; il dispose par conséquent, mieux que tout autre, les possesseurs du capital à accepter un règlement moral et social. Quoique ce mode de condensation des capitaux ait eu surtout un rôle historique, il reprendra dans l'avenir un rôle efficace, quoique simplement modificateur. Quand le point de vue social aura prévalu, les dons opérés par des natures intellectuellement supérieures et moralement inspirées permettront de faciliter le développement de forces individuelles et collectives qui, sans le don, auraient perdu un temps précieux à l'acquisition du capital, au lieu de servir à son emploi. Néanmoins, l'intervention sociale sera toujours nécessaire, pour empêcher le dévergondage toujours imminent des fantaisies individuelles.

Le mode d'appropriation des capitaux a une influence considérable sur le phénomène économique; je dois en dire quelques mots pour compléter les considérations précédentes.

Le premier mode d'appropriation est le mode individuel. C'est le seul qui soit vraiment en harmonie avec la variabilité constante du phénomène social; il s'y prête avec une admirable souplesse. En outre, il permet, facilite et sollicite le développement des forces individuelles et est une condition fondamentale de leur meilleure répartition. Ceux qui s'insurgent constamment contre la répartition des capitaux par l'appropriation individuelle suffisamment libre se livrent le plus souvent à de pures déclamations sentimentales et envieuses. Le mode d'une sorte d'examen, d'après lequel la répartition arriverait aux plus dignes, est une simple illusion rétrograde. En premier lieu, le temps, si précieux, serait employé à des questions d'examen, au lieu de servir à la production et à la conservation des capitaux. En outre, l'on part toujours de l'hypothèse absurde, que l'examen serait à la fois bien éclairé et bien inspiré; ce qui est certainement contraire aux lois mêmes de la nature humaine. En second lieu, on ne voit pas que le véritable examen est celui qui résulte de la lutte même de l'individu pour l'acquisition et la conservation des capitaux; lutte qui seule permet de mettre en évidence les qualités du caractère, qui sont, dans la pratique, les plus essentielles et qu'aucun examen ne peut mettre en évidence.

Le second mode d'appropriation est le mode collectif, auquel nos socialistes voudraient se réduire. Ce mode a incontestablement des avantages propres; il comporte spontanément un caractère social; car l'appropriation collective s'opère toujours pour une certaine destination qui n'est pas essentiellement personnelle. En second

lieu, ce mode d'appropriation a un caractère de conservation et de stabilité vraiment précieux; mais il a aussi de graves inconvénients. D'abord il n'excite ni ne permet suffisamment le développement de l'initiative individuelle, source nécessaire de tout progrès. En outre, par une raison plus profonde et méconnue, il tend nécessairement à perdre son caractère social et moral primitif, car l'appropriation collective est créée pour une destination sociale et morale qui n'est pas purement personnelle; mais le mouvement graduel de l'évolution sociale rend bientôt inutile et même nuisible la destination pour laquelle la propriété collective a été créée : dès lors, ceux qui la possèdent emploient leurs efforts à la conservation d'une organisation caduque.

J'ai dit que l'appropriation collective finit par être nuisible au progrès, comme ne permettant pas suffisamment la haute initiative individuelle. Cela tient à un théorème capital de philosophie première, à savoir : que les progrès ne peuvent être accomplis que par des forces suffisamment extérieures au système; ce qui est la généralisation d'un théorème de mécanique rationnelle. J'ai depuis longtemps défini le grand homme, une force extérieure au système social, mais agissant néanmoins suffisamment sur lui.

Les deux modes d'appropriation individuelle et collective seront éternellement conservés; leur répartition repose, du reste, sur des lois naturelles.

Le problème de cette répartition est d'ailleurs des plus importants, et les questions sociales qui s'agitent maintenant s'y rapportent. Ce n'est pas ici le lieu de reprendre une question que j'ai déjà traitée; il suffit seulement de rappeler qu'au point de vue positif, si toutes les fonctions sont moralement sociales, les unes néanmoins comportent un exercice privé et les autres un exercice public. Un tel dualisme persistera indéfiniment.

Il est incontestable, et l'ancienne monarchie l'a toujours admis et pratiqué, que l'Etat seul peut et doit constituer la propriété collective durable et lui donner le caractère de personnalité que la spontanéité sociale ne peut jamais que préparer. Cela est évident par l'histoire ; et cela résulte des principes mêmes de la sociologie positive.

L'organisme collectif, nation ou patrie, auquel nous appartenons, doit sans doute respecter l'activité individuelle, qui est la source de toute vie et de tout progrès ; mais il ne peut admettre que d'autres organismes collectifs se forment dans son sein et se constituent d'une manière définitive par une appropriation spéciale du sol national. Tout organisme collectif se forme suivant des conditions distinctes. Il faut, sans doute, un concours de vues et de sentiments vers un but commun, sous une direction plus ou moins systématiquement organisée. L'Etat doit respecter la spontanéité de ces formations collectives dans la grande collectivité ; mais l'être collectif n'est complet que quand, lié au sol, il s'en approprie directement ou indirectement une certaine portion. Cette condition seule peut assurer la durée et la continuité, et transformer une tentative en une institution durable ; alors l'Etat doit intervenir, puisque sa fonction est d'assurer la suffisante homogénéité de l'organisme social, sous peine d'en compromettre l'existence. L'invocation de la liberté est ici une simple illusion et quelquefois une mystification. Car, au fond, la liberté ne peut être qu'un moyen d'assurer l'existence et le développement de la société, qu'il ne peut être permis de désorganiser.

Il faut, en premier lieu, que l'Etat élimine la constitution de la propriété collective perpétuelle. Celle-ci n'a pu être admise qu'à une époque où l'on méconnaissait le principe fondamental de l'évolution sociale et où l'on

croyait pouvoir fixer à jamais la société dans un certain état. La fondation de la dynamique sociale positive a mis à néant, depuis longtemps, de pareilles prétentions. Sans doute, le progrès n'est que le développement de l'ordre fondamental, et tend toujours vers une certaine limite; il n'en existe pas moins un développement. Turgot, du reste, avait combattu, d'une manière infiniment remarquable, dans l'article *Fondations* de l'Encyclopédie, le caractère de perpétuité qu'on avait voulu leur donner, de même qu'à leurs propriétés. L'Etat doit donc fixer une limite maximum, cent ans par exemple, avec possibilité de renouvellement.

Une seconde condition est nécessaire pour assurer la légitime intervention de l'Etat, dans la constitution des propriétés collectives, à savoir : la suppression des valeurs au porteur. Il y a longtemps que j'ai émis publiquement une telle proposition. Il est évident que, sans une telle mesure, l'intervention de l'Etat pour instituer et régler la propriété collective, deviendrait absolument illusoire, c'est là une raison décisive et irréfutable de la nécessité de la mesure que je propose.

Il faut sans doute qu'il y ait un degré d'anonymat dans la possession du capital; c'est une condition nécessaire et évidente de notre liberté légitime comme de notre véritable dignité. Mais l'argent, d'un côté, et les billets de banque de l'autre, donnent une suffisante satisfaction au besoin dont je viens de parler. En outre, des considérations complémentaires militent en faveur de ma proposition, à savoir : les intérêts du trésor public, si souvent indignement frustrés, et aussi les intérêts légitimes des familles, que l'existence des valeurs au porteur permet de méconnaître. Quant aux prétendus inconvénients pour le ralentissement des affaires, il n'y a pas lieu de s'en occuper; tout cela doit être subordonné à des intérêts prépondérants; outre qu'il n'y a

pas d'inconvénients à calmer un peu l'agitation fébrile de notre vie industrielle, d'où résultent les principaux inconvénients dont se plaignent les prolétaires, sans savoir remonter à la source. L'institution des valeurs mixtes peut suffisamment remédier à tous les inconvénients secondaires de la grande mesure que j'ai proposée.

Nous allons maintenant, à la lumière de ces considérations de statique sociale, aborder l'examen spécial de la propriété monastique, considérée surtout au moyen âge, où elle a été, comme je l'ai déjà dit, à la fois pleinement normale et progressive. C'est surtout de la propriété monastique bénédictine que nous nous occupons.

Cette propriété monastique a été essentiellement constituée par le don ; les moines y ont acquis un droit moral, non seulement en dirigeant cette propriété, mais, pour une partie, en la cultivant eux-mêmes. Cela est surtout frappant en Germanie, où on leur donna de vastes forêts, qu'ils défrichèrent eux-mêmes. En outre, la propriété, ainsi constituée par le don, eut un caractère collectif, avec une destination morale et sociale, tout au moins implicitement et sur certains points très explicitement.

En second lieu, cette propriété fut possédée collectivement par des célibataires. On s'éloignait ainsi d'une manière décisive du régime des castes ; c'est ce qu'Auguste Comte a observé pour le clergé catholique. Mais, par une propriété inaperçue jusqu'ici, il résultait de là qu'une mobilité s'introduisait ainsi dans les propriétés collectives, de manière à diminuer les inconvénients de stabilité trop absolue de ce genre de propriété. En outre, cette mobilité dans le personnel célibataire du corps possédant facilitait l'intervention de la société par les pouvoirs constitués.

En troisième lieu, le mode de recrutement des moines permettait la solution d'un problème que la civilisation moderne n'a pas su résoudre et qui reste pendant : c'est l'utilisation sociale de natures, à beaucoup d'égards distinguées, mais n'ayant pas le degré suffisant de personnalité et de caractère pour les luttes difficiles de l'existence. L'abolition graduelle de l'esclavage, en rendant chacun responsable de sa propre vie matérielle, posait le problème d'une manière très étendue. La vie monastique résolvait ce problème ; et un grand nombre de ces natures éminentes, au point de vue du cœur et de l'intelligence, quoique insuffisantes au point de vue du caractère, ont pu être utilisées pour le bien de l'humanité, au moyen de la vie monastique, qui leur assurait une modeste existence matérielle.

Quatrièmement, ces célibataires étaient organisés en une corporation productrice, au point de vue économique ; car ils s'assujettissaient d'une manière régulière à un travail, surtout agricole, mais aussi manufacturier.

Cinquièmement, ils étaient soumis à un règlement moral des plus sévères, portant surtout sur l'instinct sexuel et sur l'instinct nutritif, par l'organisation d'une vie subjective aussi parfaite que le comportait l'époque.

Sixièmement, il résultait de ce système combiné de travail producteur et d'économie personnelle une accumulation nécessaire de capitaux qui, ainsi disponibles, ont permis de nombreux travaux et cette fécondité productrice que le moyen âge a montrée et dont on ne s'est pas suffisamment rendu raison.

Septièmement, cette accumulation de capitaux a permis des secours nombreux aux malheureux, et aussi aux réfugiés venant des parties moins favorisées vers celles qui l'étaient davantage ; de telle sorte que beaucoup de monastères sont devenus des centres de forma-

tion de villes nouvelles; ce qui est bien frappant, surtout en Allemagne.

Huitièmement, grâce à ces capitaux, les monastères ont pu accorder refuge et secours aux voyageurs; ce qui a été d'une haute utilité, à une époque où la dispersion politique rendait les communications si difficiles.

Neuvièmement, l'accumulation monastique des capitaux a permis aux abbayes ces immenses travaux de construction dont les monuments nous frappent encore et qui ont fourni une excitation si décisive au développement de l'architecture.

Dixièmement, cette accumulation de capitaux disponibles entre les mains de gens soumis à une vie matérielle sobre et économique et assujettis à une haute culture intellectuelle et morale, autant que le comportait l'époque, a permis enfin aux monastères d'organiser un vaste système de culture intellectuelle, dont nous apprécierons bientôt les résultats.

Onzièmement enfin, l'organisation de la vie monastique, coexistant avec celle de la féodalité, a permis à la civilisation du moyen âge de fournir, d'une manière extrêmement puissante, le premier type spontané du règlement moral du travail et de la richesse. Il est évident, en effet, que la vie monastique a offert, au moyen âge, un premier règlement moral de la richesse et du travail. Ceux qui produisaient cette richesse et qui s'assujettissaient à un travail constant et régulier, ne le faisaient pas par une préoccupation purement personnelle, mais bien pour une destination morale nettement définie. Mais le point de vue sociologique ne se trouvait pas représenté dans un tel règlement. La féodalité suppléait à cette insuffisance en assujettissant la richesse à un certain règlement, d'après des considérations civiques. Rien de pareil n'a pu avoir lieu depuis;

néanmoins, après l'immense développement des forces intellectuelles et industrielles, le même problème s'impose maintenant sous le nom de problème social. Au point de vue où nous place notre analyse historique, nous voyons combien sont misérables les solutions des socialistes et des économistes ; le Positivisme seul donne enfin une solution à la hauteur de la question.

Après avoir ainsi indiqué les caractères essentiels de l'organisation économique des monastères, je crois qu'il est utile de préciser ces observations en donnant un type concret de l'organisation économique d'un monastère au moyen âge. Les admirables travaux de Guérard et de son école permettraient sans doute une théorie générale suffisamment précise, mais la nature de mon exposition ne comporte pas un travail aussi étendu. Je vais me contenter de donner un aperçu sommaire de l'organisation économique du monastère de Saint-Germain-des-Prés, au commencement du IXe siècle, en y ajoutant quelques considérations complémentaires. Cela sera suffisant pour le but général que nous poursuivons (1).

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés fut fondée vers l'an 543, sous la règle de saint Antoine et de saint Basile. On y adopta la règle de saint Benoît, vers la fin du VIIe siècle. Ses propriétés s'étendirent constamment, d'abord et surtout par les munificences des rois mérovingiens. Le polyptyque de l'abbé Irminon qui gouverna cette abbaye au commencement du IXe siècle est le dé-

(1) *Polyptyque de l'abbé Irminon ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sous le règne de Charlemagne*, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du Roi, avec des prolégomènes pour servir à l'histoire de la condition des personnes et des terres depuis les invasions des barbares, jusqu'à l'institution des communes, par M. B. Guérard, membre de l'Institut. — Paris, imprimé par autorisation du Roi, à l'imprimerie royale. — MDCCCXLIV — 2 vol. in-4°.

nombrement des propriétés, services et redevances de cette abbaye. La rédaction de ces polyptyques était légalement ordonnée par le gouvernement, qui s'en servait pour régler les redevances et services de toute nature, qu'il était obligé demander à ces abbayes. On voit par le polyptyque de l'abbé Irminon quelle était l'immense étendue de ces propriétés. On comprend, dès lors, comment la direction de propriétés aussi étendues exigeait de la part des abbés une haute supériorité administrative et excitait à son développement. Comme, d'un autre côté, l'abbé avait à gouverner et diriger ses moines, il résultait de cette double influence une admirable culture politique que complétaient encore les relations nécessaires de ces puissants abbés avec les souverains. Il a surgi de là une haute culture politique, qui n'a pas été surpassée jusqu'ici. Aussi, il n'est pas étonnant que les souverains et les papes aient pris dans les moines souvent des ministres et plus souvent encore d'habiles diplomates.

Les propriétés de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, du temps de l'abbé Irminon, se composaient d'un certain nombre de domaines distincts les uns des autres et désignés sous le nom de fiscs. Ces domaines étaient situés dans la vallée de la Seine, et le plus grand nombre non loin de Paris. Plusieurs de ces fiscs ont donné lieu à des communes actuelles, comme nous le verrons pour le fisc de Palaiseau. Le problème de la décomposition de la France en petites subdivisions élémentaires est des plus intéressants comme des plus importants. Cette décomposition, résultat intime de notre évolution historique, a été justement respectée par la Constituante. Je traiterai plus tard complètement cette question; et je montrerai que ces communes sont tantôt d'origine féodale, dans d'autres cas d'origine ecclésiastique, et tantôt une combinaison des deux. La petite commune de

Béguey, dans l'arrondissement de Bordeaux, nous offre un type curieux de ce dernier cas. Elle formait, sous l'ancien régime, une paroisse unique, dont une moitié dépendait de la justice patrimoniale de Rions et l'autre moitié de la justice patrimoniale de Cadillac.

Chaque fisc était décomposé en manses, dont nous donnerons tout à l'heure une notion plus précise. Chaque fisc avait un manse seigneurial, autour duquel étaient rangés des manses tributaires, occupés par des tenanciers assujettis à des redevances et à des services variés. En outre, l'abbaye donnait un certain nombre de manses en bénéfices. Ces bénéfices se composaient d'un manse seigneurial et aussi de manses tributaires, rangés autour du précédent. Enfin, il y avait des manses moins étendus, plus variables dans leur constitution que les précédents et qu'on désignait sous le nom d'hospices.

Voyons maintenant l'étendue des propriétés de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Nous n'avons qu'un quart du polyptyque de l'abbé Irminon, et par conséquent le tableau général des propriétés contient une partie conjecturale, puisqu'elle n'est que déduite de la description effective, publiée par Guérard. Et l'on peut avoir toute confiance dans l'esprit positif, comme dans la sagacité de cet éminent érudit. Il y a 23 manses seigneuriaux décrits; Guérard ajoute les deux tiers à ce nombre, ce qui fait 39 manses seigneuriaux, correspondant à 39 fiscs. Le mot seigneurial ici désigne, non pas une qualité féodale, mais bien la prépondérance du manse principal, par rapport aux manses tributaires qui l'entouraient. Les manses tributaires étaient de 2,743, dont 1,646 ont été effectivement décrits. Les hospices étaient au nombre de 1,118; et nous avons la description seulement de 71 d'entre eux.

Quant aux terres concédées en bénéfices par l'abbaye, elles se composaient de 300 petits manses seigneu-

riaux, dominant 4,572 manses tributaires, plus 197 hospices.

En somme, la contenance totale, d'après les calculs fondés sur des observations précises de Guérard, peut être évaluée à 429,987 hectares, dont 345,464 en bois, 84,523 en terres labourables, vignes et prés ; les terres labourables l'emportant de beaucoup. Guérard en évalue les produits à 1,153,739 francs, sans compter celui des bois qu'on ne peut évaluer.

En 1789, le produit total, quand on supprima l'abbaye, était évalué à 1,300,000 livres. En 1730, les moines avaient dressé eux-mêmes un état des revenus de l'abbaye ; déduction faite de tous les frais, le revenu effectif fut évalué à 142,325 francs, dont 90,780 livres pour l'abbé et 51,545 francs pour les moines. L'on voit que la part de ceux-ci était mince et celle de l'abbé large ; et, en voyant l'usage qu'en faisait le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés, pour le judicieux perfectionnement des danseuses, l'on ne regrettera pas trop la mesure de la Constituante pour la suppression d'institutions désormais sans destination.

Un domaine ou fisc se composait d'un manse seigneurial ou dominant, entouré de manses tributaires qui étaient de trois sortes : ingénuiles, lidiles et serviles. Le mot manse désignait donc ainsi une division agricole d'une étendue plus ou moins considérable. Au fond, le manse était une portion du territoire assignée à un ou plusieurs individus, pour l'accomplissement d'une fonction privée ou publique. La possession plus ou moins complète du manse constituait donc le mode fondamental de paiement de la fonction ; l'argent n'y jouant qu'un rôle secondaire. La substitution de l'argent au manse territorial, comme mode de paiement, a été une très grande révolution.

Nous allons voir l'ensemble des divers manses de l'ab-

baye de Saint-Germain-des-Prés, dans les 24 fiscs dont on a conservé la description.

Le manse seigneurial était cultivé, d'une part, par des gens attachés au manse lui-même et, d'autre part, au moyen des services, corvées, etc. des tenanciers des manses tributaires. Il contenait une habitation ou manoir seigneurial, des logements pour les serfs directement attachés au manse, cuisine, boulangerie, ateliers ou fabriques de plusieurs espèces, écuries, étables, pressoirs, cours, jardins, vergers, viviers, etc., etc. Il y avait le plus souvent un gynécée, contenant des ateliers de femmes, souvent une église faisait partie du manse seigneurial; le service de l'église était fait par un ou plusieurs ecclésiastiques, qui étaient nantis d'un manse spécial. Mais la surveillance et la direction des travaux du manse dominant et des manses tributaires exigeait des agents ou officiers désignés sous le nom de *ministeriales*, et dont les supérieurs étaient ordinairement libres, mais plusieurs étaient d'origine servile. Le premier était le *judex* qui, outre ses fonctions de surveillance, avait une véritable juridiction et un droit de pénalité. Au-dessous, le maire, ou *villicus,* avait des fonctions analogues, sans juridiction. Les manses seigneuriaux décrits dans le polyptique étaient d'étendues diverses, leur total représentait 204,170 hectares, ainsi répartis :

6,041	hectares de terre labourable.
196	hectares de vignes.
176	hectares de pré.
6	hectares 1/2 de pâturages.
1	hectare 1/2 de marais.
197,750	hectares de bois.
204,170	hectares.

Les manses tributaires décrits sont au nombre de

1,646. Ils se décomposent, comme nous l'avons dit, en manses ingénuiles, lidiles et serviles.

Manses ingénuiles, au nombre de 1,430 ; ils représentaient 15,145 hectares répartis de la manière suivante :

14,418	hectares de terre labourable.
212	hectares de vignes.
278	hectares de prés.
85	hectares de pâturages.
152	hectares de bois.
15,145	hectares.

L'on peut évaluer la valeur des redevances en traduisant en argent le prix des chevaux, bœufs, porcs, vin, œufs, etc., etc., à la somme de 166,447 francs, dont 61,801 francs en argent même. Les services imposés aux tenanciers ingénuiles consistaient en labourage, charrois, clôtures, fauchages, etc., etc. La contenance moyenne d'un manse ingénuile était de 10 hectares 59 ares qui payaient en moyenne 183 fr. 63 c., à savoir : 116 fr. 59 c. pour redevances et 67 fr. 24 c. pour les services. Ces manses étaient occupés par 2,396 ménages, donnant 8,643 individus.

Manses lidiles. Les manses lidiles décrits étaient au nombre de 25, ayant une contenance de 344 hectares. En moyenne l'étendue du manse lidile était de 13 hectares 76 ares. Les redevances et services évalués en argent étaient en moyenne de 370 francs, dont 60 francs pour les redevances et 210 francs pour les services. La population était de 67 ménages, formant ensemble 257 individus.

Manses serviles : Il y en a 191 de décrits dans ce que nous avons du polyptyque de l'abbé Irminon. La contenance totale était de 1,420 hectares, dont 1,352 hectares de terre labourable, 19 hectares de vignes, 36 hectares

de prés, 1 hectare de pâturages et 12 hectares de bois. La population était de 558 ménages, formant en tout 1,126 personnes. Le manse servile était en moyenne de 7 hectares 43 ares et rendait 162 francs dont 48 francs pour les redevances et 114 francs pour les services.

Pour donner plus de précision à ces indications sommaires, je crois devoir, d'après Guérard, donner quelques indications sur le fisc de Palaiseau, qui est devenu la commune de ce nom.

Le manse seigneurial se composait de terres labourables où l'on pouvait semer 1,300 muids de blé, de vignes produisant 808 muids, de prés où l'on récoltait 150 voitures de foin, enfin un bois d'une lieue de tour, qui suffisait pour engraisser 50 porcs, et 3 moulins chargés d'un cens de 150 muids de grains. 2 églises étaient renfermées dans le fisc de Palaiseau, auxquelles étaient attachés des manses avec des tenanciers dépendant du curé, ces deux églises devaient donner un cheval à l'abbaye. Les manses tributaires étaient au nombre de 117 1/4, savoir : 108 ingénuiles, 4 vacants et 5 serviles 1/4. Les 108 manses ingénuiles étaient occupés par 180 ménages, dont les personnes étaient de conditions diverses, dont 166 de colons, 2 de serfs et 6 de mixtes ; parmi ceux-ci, il y en a un dans lequel un colon a une femme libre, un dans lequel un colon a pour femme une serve, et 4 où les serves ont épousé des colons. Dans ces 180 ménages, on en compte 14 d'hommes veufs, 7 de femmes veuves, 45 d'hommes non mariés ou de veufs sans enfants et deux de femmes non mariées ou de veuves sans enfants. La population des 180 ménages s'élevait à 628 individus, dont 293 chefs de famille et 335 enfants. En tenant compte des 5 manses serviles, la population était de 190 ménages, occupés par 656 individus.

Ce fut le roi Pépin qui donna le fisc de Palaiseau à l'ab-

baye de Saint-Germain-des-Prés, le 25 juillet 554. Palaiseau, comme on sait, est chef-lieu de canton de l'arrondissement de Versailles et est situé près de l'Yvette. La terre de Palaiseau fut aliénée vers le milieu du xe siècle, par Hugues le Grand, abbé de Saint-Germain-des-Prés et tomba ainsi entre les mains des seigneurs laïques. Elle fut érigée en marquisat par Louis XIV, en faveur d'Antoine de Harville, dont la famille la possédait depuis la fin du xive siècle, et passa successivement à la maison de Pomponne, à Louis XV, à Mlle de Sens et au prince de Condé. Pendant la Révolution, ayant été déclaré domaine national, le château fut vendu 244,000 fr. en assignats, qui représentaient une valeur numéraire de 2,440 francs. De toutes les anciennes constructions, il ne reste plus aujourd'hui que le portique du pontlevis. Le finage de la commune de Palaiseau (émané du fisc correspondant) contient 1,151 hectares, savoir : 336 en champs, 43 en vigne, 54 en prairie, 25 en bois, et le surplus en jardins, cours, bâtiments, chemins, rivières, etc., etc. En 1837, la population était de 1,675 âmes, réparties en 419 feux; il y a deux moulins à eau (voir Guérard, Polyptique de l'abbé Irminon).

Si l'on considère l'ensemble de cette constitution économique de la propriété, que l'on retrouve, du reste, dans les domaines de Charlemagne et qui fut importée en Germanie, l'on voit que c'est une organisation en pleine voie de transformation; cela résulte de ce qu'il n'y a pas accord entre l'état des personnes et celui des terres, ce qui devait être évidemment au début. Car les manses ingénuiles et lidiles appartenaient d'abord à des tenanciers libres et jouissant, tout au moins, de la liberté que possédait le colon; tandis que les manses serviles étaient occupés par des tenanciers esclaves ou serfs. Or, au ixe siècle, rien de tout cela n'a plus lieu. Les manses ingénuiles sont occupés par des serfs et réciproquement.

C'est qu'en effet il s'opérait une transformation profonde dont sont sorties les classes agricoles de la France. Les manses, comme les fiefs, tendirent vers l'hérédité ; et les personnes vers un état de liberté, qui fit de tous les tenanciers des sujets plus ou moins subordonnés, mais ayant leurs droits, leurs propriétés et leurs familles. Au XIIIe siècle, cette révolution était accomplie. Et M. Guérard a pu dire, avec raison, qu'au XIIIe siècle il était aussi difficile d'enlever à un vilain son manse qu'à un seigneur sa seigneurie.

Nous devons remarquer que l'organisation de la propriété territoriale, telle que nous la révèle le polyptyque de l'abbé Irminon, nous présente un grand phénomène, par rapport au système de l'Empire romain, à savoir : l'établissement systématique d'une immense décomposition de la propriété territoriale. Cette organisation de la puissance économique des grands monastères bénédictins avait des limites morales et sociologiques nécessaires, et ne convenait qu'à la situation transitoire propre au moyen âge. Les tenanciers, tout à fait subordonnés au début, étaient graduellement devenus libres; ils avaient, comme nous l'avons vu, conquis lentement et graduellement, avec la liberté, la famille et la propriété. Ils avaient acquis, en outre, sous la protection matérielle et morale du monastère, cette puissance de se gouverner soi-même, sans laquelle on est incapable et indigne d'acquérir et de conserver la liberté. Dès lors, la constitution économique primitive du monastère ne permettait plus suffisamment le développement de l'initiative individuelle, base essentielle des nouveaux progrès. En outre, dans cette nouvelle situation, l'étendue des propriétés monastiques était véritablement démesurée. La vie monastique avait créé elle-même cette situation qu'elle ne pouvait plus convenablement gouverner. Car le défrichement des forêts rendait plus frappants les abus d'une propriété dé-

mesurée ; ces abus étant peu considérables quand la propriété ne consiste que dans une vaste étendue de forêts.

Mais l'évolution politique devait, de son côté, pousser à mettre en lumière les inconvénients de l'organisation économique des grandes abbayes, et à une lutte où devait succomber l'organisation monastique. C'est ce qui eut lieu par l'avènement, en Occident, des grandes nationalités et, surtout en France, par celle d'une royauté puissante. Tous les souverains tendirent à s'emparer des propriétés monastiques, qu'une destination morale et sociale ne justifiait plus. Les protestants détruisirent ces propriétés et les catholiques, sous des formes différentes, réalisèrent quelque chose d'analogue ; jusqu'à ce que la Révolution française terminât, en France, cette lente évolution séculaire.

II. *Des résultats politiques de l'évolution monastique au moyen âge.*

Le monastère, aussi fortement organisé que nous l'avons vu dans la dernière leçon, et possédant la grande puissance économique que nous venons d'apprécier, a dû jouer, au moyen âge, un rôle politique considérable. C'est ce qui a eu effectivement lieu. Le monastère, avec la papauté et la puissance temporelle, a été un des trois éléments d'une des plus grandes opérations politiques et des plus capitales, à savoir : l'incorporation de la Germanie et des Iles Britanniques dans la société occidentale ; ce qui a permis la constitution de la République chétienne, dont la République occidentale actuelle n'est que la continuation. Il faut rattacher cela à une conception générale sur l'ensemble de l'évolution humaine, considérée dans son passé comme dans son avenir.

Le but final de l'évolution de notre espèce, c'est de constituer l'unité du genre humain. Ce problème est

évidemment de la plus haute difficulté. Sur la surface de notre planète, qui est le siège commun, ont surgi un nombre, pour ainsi dire, infini de petites sociétés qui se sont d'abord développées, sans réaction, les unes sur les autres, d'après la constitution même de notre planète, mais qui ont fini par exercer des actions réciproques qui, au premier abord, ne semblent pas comporter une résultante finale. Néanmoins, la base d'une solution a surgi par la constitution du groupe méditerranéen, dont l'Empire romain a été la plus haute expression. Il s'est formé là, comme nous le verrons tout à l'heure, un groupe de civilisation qui a d'abord semblé assez puissant pour résister aux attaques constantes des peuples nomades et essentiellement des peuples pasteurs. Néanmoins, il fallait une action intellectuelle pour que le problème fût réellement posé. Cet élément mental du problème est résulté de la grande tentative de religion universelle instituée par le catholicisme; qui, quoiqu'ayant avorté, de même que les deux grandes opérations analogues de l'Islamisme et du Bouddhisme, n'en a pas moins mis le problème à l'ordre du jour; or, les grands problèmes ne se posent qu'autant qu'on en donne une solution ; cette solution provisoire pouvant, du reste, durer un grand nombre de siècles. De nos jours, la suprématie de l'Occident est aussi incontestable qu'incontestée, il y a donc là l'élément capital de la fondation de l'unité du genre humain. Et le Positivisme, qui fonde une religion universelle sur la science, sera l'élément mental et moral de la solution du grand problème. L'opération sera longue, singulièrement difficile; elle exigera même des travaux théoriques du premier ordre, mais nous voyons désormais la solution. Or, la formation de la République occidentale, à partir du XIVe siècle, repose sur deux opérations préliminaires : l'Empire romain et la chrétienté du moyen âge. Celle-ci

est la plus difficile à apprécier, parce qu'elle est le terrain intermédiaire d'une succession qui part de l'antiquité romaine pour arriver à l'occidentalité moderne. C'est elle que nous voulons surtout apprécier, en spécifiant le rôle des ordres monastiques au moyen âge dans cette grande opération. Je spécifierai d'une manière plus approfondie l'influence temporelle dans ma théorie des grands types de l'Humanité.

En considérant l'évolution romaine dans sa double période d'incorporation républicaine et d'assimilation impériale, nous pouvons dire qu'elle a eu pour but de former la synergie des trois grandes populations militaires de l'Occident ; l'Italie, l'Espagne ou la péninsule Ibérique et la Gaule. Rome a ainsi conquis ces énergiques populations militaires, qui voulaient la conquérir, et elle a formé ainsi un ensemble qui est resté indestructible, après même que le moyen âge a eu supprimé l'unité purement politique, en y substituant, comme nous allons le voir, un système autrement souple et progressif. Mais l'opération romaine était la plus décisive et toutes les autres ont dû en émaner. Sans doute, Rome s'est incorporé et la Grèce et les théocraties méditerranéennes; et cette double incorporation était nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable; néanmoins elle n'a été que passagère et l'Orient s'est finalement séparé de l'Occident, à la fin du VIIIe siècle et au commencement du IXe; l'action de Charlemagne y a été décisive. La chrétienté occidentale, définitivement constituée, a poursuivi ses glorieuses destinées, qui conduiront enfin, sous la direction du Positivisme, à l'unité du genre humain. Nous allons caractériser d'une manière sommaire les principaux aspects de cette grande opération, afin d'y placer nettement l'action monastico-papale.

Le régime du moyen âge a substitué à l'empire romain, qui constituait un corps unique, un système, en

prenant ce mot au sens mathématique ; ce que j'ai fait, du reste, plusieurs fois. Le *système* consiste dans la liaison de corps distincts, ayant une activité propre, mais assujetti néanmoins aux conditions de liaison avec les autres. Sous l'influence d'un nombre considérable de circonstances, parmi lesquelles les invasions jouent un rôle, l'empire romain se décomposa en trois groupes principaux : Gaule, Italie et Espagne, se subdivisant eux-mêmes en d'autres groupes moins étendus. Mais cette décomposition de l'Occident ne ressemble qu'en apparence à la division qu'avait fait cesser la conquête romaine. Les états décomposés ont entre eux des relations continuelles et des caractères communs de civilisation, d'habitudes et même de langues. En outre, l'Eglise catholique, coordonnée autour de la papauté, établit l'unité de foi et l'unité de culture entre ces groupes politiquement distincts.

L'avantage de la substitution du système occidental au corps romain, c'est de donner au progrès une base d'une puissance extrême. En effet, chaque élément du système ayant une activité et une puissance propre accomplit ou tend à accomplir tous les progrès qui résultent de sa nature et de sa situation. Mais ces progrès profitent nécessairement, par les conditions même de liaison, aux autres éléments du système. Il résulte de là une excitation au progrès véritablement considérable et dont l'évolution occidentale est une grande manifestation.

En outre, il faut remarquer que le système est susceptible d'une extension pour ainsi dire indéfinie qui permettra l'incorporation de tous les éléments de la planète ; car les conditions de liaison comportent une variété à peu près indéfinie, susceptible de s'appliquer certainement à tous les cas quelconques, tandis que la fondation du corps romain était nécessairement assu-

jettie à des limites plus ou moins déterminées, et perdait en s'étendant de sa puissance d'initiative et de progrès, car l'extension territoriale croissante d'une même nation suppose une concentration croissante de la puissance politique.

Cette théorie générale comporte une vérification immédiate ; car, à peine le système occidental eût-il surgi, qu'il reçut un accroissement immense par l'adjonction des Iles-Britanniques et de la Germanie proprement dite, comprenant non seulement l'Allemagne, mais aussi graduellement le Danemark, la Suède, la Norwège et la Pologne. C'est à cette grande opération capitale qu'a présidé le moyen âge, depuis le v[e] siècle jusqu'à la fin du XIII[e].

Les forces qui y ont concouru sont d'ordre temporel ou politique et d'ordre spirituel ou religieux. La force politique est émanée essentiellement de la France et de ses chefs : Mérovingiens, Carlovingiens et féodaux. Nous ne pourrons en donner ici la théorie complète, que nous exposerons plus tard ; nous nous contenterons d'en indiquer l'action principale. Quant à l'action religieuse qui a concouru avec l'action politique proprement dite, elle est due à l'action directrice de la papauté et à celle des ordres monastiques, surtout bénédictins ; et c'est elle que nous voulons apprécier.

L'opération comporte deux cas : d'abord celui des Iles-Britanniques, comprenant l'incorporation de l'Irlande et celle de la Grande-Bretagne. Dans ce cas très curieux, l'action religieuse et l'action politique sont séparées par une grande distance de temps ; car l'action politique est, pour moi, représentée par la conquête de l'Angleterre par les Normands. Cette grande opération, à laquelle la papauté a tant concouru, ne paraît pas avoir été ni convenablement ni systématiquement appréciée. Mais comme, dans mon exposition, je suivrai l'ordre chrono-

logique, j'apprécierai d'abord l'annexion religieuse à la société chrétienne de l'Irlande et de l'Angleterre; puis l'annexion politico-religieuse de la Germanie, et enfin j'étudierai l'annexion politique de l'Angleterre, en appréciant la conquête par les Normands.

Voyons d'abord comment l'Irlande fut convertie et annexée, par suite, à la société religieuse qui dominait en Italie, en Gaule et en Espagne (1). L'Irlande celtique avait échappé même à toute tentative de conquête romaine. Par des raisons de situation et de communauté de race, elle était en relation avec l'Ecosse, où se trouvaient les Pictes et les Scots, qui avaient résisté aussi aux tentatives d'incorporation romaine. D'un autre côté, elle était en relation avec l'Armorique, qui était restée la plus celtique de toutes les parties de l'Occident; la communauté de langue facilitait de tels rapports. Il était bon de noter ces deux sortes de relations de l'Irlande avec le nord de la Grande-Bretagne et avec le continent. Au point de vue politique, l'Irlande était soumise au régime des clans; et, au point de vue religieux, le druidisme s'y était installé, sans arriver néanmoins à aucune forte concentration, comme le prouve le peu de résistance que ce druidisme put opposer à la conversion de l'Irlande au christianisme.

Les premières tentatives de conversion eurent lieu vers la fin du IVe siècle. Quatre Irlandais, Kiaran, Aïlba, Déclan, Ibor, venus à Rome, poussés par le goût des

(1) *La Germanie au* VIIIe *et* IXe *siècles, sa conversion au christianisme et son introduction dans la société civilisée de l'Europe occidentale.* — Mémoire lu à l'Académie des Sciences morales et politiques, dans les séances des 31 août, 12 et 19 octobre et 2 novembre 1839. — Ce beau et remarquable mémoire de M. Mignet a été publié dans le 2e volume des *Notices et Mémoires historiques*, qui ont paru à Paris, chez Paulin, libraire-éditeur, en 1843. Il a été depuis reproduit souvent et il mérite d'être lu; car il est vraiment digne de l'éminent auteur de l'*Histoire de la Révolution française*.

ventures, furent convertis au christianisme et apportèrent en Irlande les premiers germes de la foi chrétienne, mais ce fut en 431 que le pape Célestin conçut le projet systématique d'une mission en Irlande et y envoya le diacre Palladius, qui y fonda trois églises, et néanmoins fut obligé de quitter l'île.

Ce n'étaient là que quelques tentatives qui posaient le problème qui fut résolu finalement par saint Patrick, rattaché à la direction suprême de la papauté romaine. Saint Patrick était né sur les côtes de l'Armorique, vers 372, de parents chrétiens; enlevé par des pirates bretons, il fut transporté en Irlande et il y garda les troupeaux d'un des chefs. Sous l'impulsion d'une haute nature religieuse et dans cette situation méditative que permet la vie pastorale, son âme s'exalta. Bientôt il parvint à s'évader.

Arrivé en Gaule, il se soumit à une longue préparation pour l'accomplissement de son grand projet pour la conversion de l'Irlande. Il se rendit d'abord au Majus Monasterium (Marmoutiers), fondé par saint Martin de Tours. Il y fut ordonné clerc. Puis il se rendit à Lérins, le grand centre cénobitique du Midi, où il resta plusieurs années. Il vint ensuite à Auxerre, sous la forte discipline de saint Germain. Y ayant appris la mort de Palladius, il partit pour Rome, pour demander au pape d'être investi du pouvoir de prêcher en Irlande; il fut accepté comme successeur de Palladius, demanda et obtint la bénédiction apostolique. Consacré évêque, il se transporta en Irlande, ordonna des prêtres et même des évêques, fonda plusieurs monastères, notamment celui d'Armagh, et mourut à Saballum, dans un âge très avancé.

Ses disciples continuèrent son œuvre, surtout par l'immense développement des établissements monastiques. Le plus important de ces monastères fut celui de

Bancor ou Bangor, fondé par saint Comgall, vers 559 et qui contenait de 2 à 3,000 moines. Un monastère non moins important fut fondé par saint Colomban, dans l'île d'Iona, l'une des Hébrides; par ce monastère, il s'établit des relations avec l'Écosse, où le christianisme avait été porté par saint Minian.

L'Irlande fut ainsi incorporée à la civilisation occidentale, au point de vue mental et moral, mais non au point de vue politique; cette seconde incorporation n'eut lieu que beaucoup plus tard et d'une manière imparfaite, par l'action de l'Angleterre. Il est très probable que ce mode de l'incorporation de l'Irlande est l'élément sociologique qui explique quelques-uns des caractères différentiels de ce pays dans la République occidentale.

Il faut remarquer l'intervention de la papauté dans l'institution de cet admirable système de missions. Au fond, c'est la transformation de la conquête romaine et de son grand système d'assimilation, le point de vue religieux remplaçant le point de vue politique; ce qui permet une bien autre extension. Et, dans ce système, le monastère remplace la légion. Au commencement du v[e] siècle, les traditions romaines étaient encore profondément vivaces surtout à Rome; la conception du vaste système d'assimilation du Sénat romain et de l'Empire y était présente à tous les esprits cultivés. Devenus chrétiens, il n'est pas étonnant que les papes aient conçu cette transformation de la politique romaine. En réalité, il y a dans l'histoire infiniment plus de continuité qu'on ne le suppose; et ce sont toujours les morts qui gouvernent les vivants, en leur donnant une impulsion et des procédés. D'un autre côté, les papes héritèrent naturellement de cet esprit d'ensemble qui avait caractérisé la haute politique romaine, et l'appliquèrent à la conception comme à la réalisation des grands projets qui ont tant contribué au développement de l'Humanité.

Ce que nous venons de dire se vérifie nettement dans le cas de Grégoire le Grand, à qui est due la conception, comme la réalisation, de l'incorporation religieuse de l'Angleterre à la société occidentale; en outre, son système, sagement et fortement coordonné, fut celui que la papauté appliqua à l'incorporation religieuse de la Germanie, avec les différences, naturellement, des deux cas. Or, Grégoire le Grand appartenait précisément au patriciat romain, aux traditions de qui il avait été initié dans sa famille même; et, doué d'un haut génie, il sut les appliquer en les transformant.

Grégoire le Grand fut pape, sous le nom de Grégoire Ier, de 590 à 604. Il avait conçu, dès 577, la conquête religieuse de l'Angleterre. Le pape Pélage le chargea de la réalisation; et il était déjà parti pour remplir sa mission, lorsqu'il fut arrêté par la résistance du peuple de Rome, qui s'opposa à son départ. Arrivé à la papauté, il chargea de la réalisation de son grand projet Augustin, prieur de son couvent du mont Aventin, qui partit pour l'Angleterre en 596. L'Eglise l'honore sous le nom de saint Augustin; et Auguste Comte l'a inscrit dans le calendrier positiviste sous le nom de saint Austin.

Et d'abord, donnons quelques notions sur saint Grégoire le Grand, avant d'exposer son système de conversion et le mode effectif de réalisation. Saint Grégoire eut pour père Gordien, sénateur romain, qui avait d'immenses propriétés, dont son fils hérita; ses parents étaient chrétiens. Sa mère, Sylvie, est même honorée comme sainte, et sa fête se célèbre le 3 novembre. Grégoire eut donc une double préparation, romaine et chrétienne, dans sa famille même, au sein de laquelle se développa sa haute nature, morale et pratique. Il fut préteur à Rome et exerça ainsi des fonctions civiles de la cité. Après la mort de son père, il renonça défini-

tivement aux hautes fonctions civiles où l'appelaient sa naissance et ses talents. Il fonda six monastères en Sicile et un septième à Rome, sur le mont Aventin. Il s'y livra à la vie monastique et prit l'habit. Dans cette solitude active, outre les exercices moraux, il étudia fortement, non seulement les Ecritures saintes, mais aussi ce qu'on appelle les études profanes. On connaît ses travaux sur la liturgie et notamment sur la musique. Son éducation politique fut complétée par les missions dont le chargea le pape Pélage, notamment en l'envoyant comme ambassadeur auprès de l'empereur, à Constantinople, pour demander appui contre les Lombards qui étaient, comme l'on sait, le grand obstacle à la fondation de l'indépendance papale. Il arriva donc ainsi lui-même à la papauté, avec une grande nature, convenablement développée par la plus haute culture morale, pratique, politique et mentale, qu'il fût possible d'acquérir alors, Mais l'opération politique la plus décisive de son pontificat fut la réalisation de son plan de conquête religieuse de la Grande-Bretagne, plan qui, avec quelques modifications, servit à organiser la conquête religieuse de la Germanie.

Il choisit le moine Augustin, prieur de son couvent du mont Aventin, et le mit à la tête de la mission anglaise; il lui envoya le pallium qui lui déléguait l'autorité apostolique. Il le nomma archevêque métropolitain, avec droit de créer des évêques. Le siège métropolitain fut, comme l'on sait, Canterbury. Car l'on sait que c'est dans le pays de Kent qu'Augustin descendit avec les moines qui l'accompagnaient ; c'est là aussi que César débarqua, quand il ébaucha la conquête de la Grande-Bretagne. Grégoire enjoignit, du reste, à Augustin, de soumettre ses conquêtes religieuses à des divisions territoriales empruntées à celles de l'administration romaine. Du reste, il avait songé à le mettre en rapport

avec Childebert, roi d'Austrasie, à qui il avait écrit à ce sujet, en 595. Celui-ci étant mort, il le recommanda spécialement à Brunehaut, qui gouvernait au nom des fils de Childebert, et lui demanda son appui pour les missionnaires qu'il envoyait en Angleterre. Augustin, en arrivant dans le pays de Kent, trouva un appui auprès de Berthe, fille du roi mérovingien Charibert, femme d'Ethelbert, qui régnait dans le royaume de Kent. Toutes les précautions possibles avaient donc été prises pour assurer autant que possible la réussite de cette grande opération sociale.

Saint Grégoire le Grand donna des instructions pour diriger la mission, qui venait ainsi apporter à l'Angleterre une foi supérieure, au point de vue mental et moral, aux croyances des Anglo-Saxons et les lier ainsi à la civilisation occidentale. Ce qui frappe dans ces instructions, c'est la prépondérance de l'esprit relatif, combiné avec la stabilité des principes chrétiens. Je cite à cet égard M. Mignet : « Afin d'agir plus facilement sur « les populations païennes, et de les attirer dans les « lieux où elles avaient l'habitude de venir, il avait re- « commandé de ne pas détruire leurs temples et de les « transformer en églises, après les avoir purifiés. Les « Anglo-Saxons ayant l'habitude d'immoler des bœufs « dans les sacrifices, il ordonna que les jours de dédi- « cace des églises, ou lorsqu'on y célébrerait les fêtes « anniversaires des martyrs auxquels ces églises étaient « consacrées, on élevât autour d'elles des tentes avec « des branches d'arbres, pour s'y livrer à des festins « religieux. *Retrancher tout à la fois dans les âmes* « *sauvages,* disait-il, *est impossible, et celui qui veut* « *atteindre le faîte doit s'élever par gradations et non* « *par élans.* » (1).

(1) Mignet. *Introduction de l'ancienne Germanie dans la société civilisée de l'Europe occidentale.* — Notices et Mémoires. Pages 20 et 21. — Paris, 1844.

Cette opération organisée par saint Grégoire, dont la première réalisation fut due à Augustin et à ses collaborateurs, apportait des progrès considérables dans la famille et dans l'individu, au point de vue mental et moral, comme, au point de vue sociologique, elle allait lier les populations anglo-saxonnes à la société occidentale et poser ainsi les bases de tous les progrès ultérieurs.

Voyons d'abord ce qui est relatif à la famille. La famille occidentale et, par suite, la femme, sont un produit de quatre influences prépondérantes : romaine, chrétienne, féodale et, finalement, moderne, sous l'influence du grand mouvement qui entraîne l'Occident depuis le xiv[e] siècle. Le Positivisme coordonnera tous les antécédents, par une profonde connaissance de la nature humaine et constituera ainsi la famille normale. L'action du christianisme pour fonder chez les Anglo-Saxons la famille chrétienne présentait d'autant plus de difficultés que ces populations n'avaient pas été assouplies par la discipline romaine. Le but essentiel du catholicisme était de régler l'instinct sexuel, en l'assujettissant à des règles morales, d'après lesquelles la femme n'était plus un simple instrument de plaisir, pas plus qu'un appareil producteur d'enfants, mais bien une compagne, dont la destination principale, néanmoins, était la maternité. L'opération essentielle pour le catholicisme fut d'étendre le cas des incestes en interdisant le mariage à des degrés très éloignés, afin d'empêcher les facilités que peuvent produire les rapprochements inévitables de la famille. L'Eglise interdit les mariages jusqu'au septième degré. Mais, se plaçant à un point de vue relatif, saint Grégoire ne l'interdit que jusqu'au quatrième. Il est vrai que ce n'était que provisoire, mais il n'eut pas moins à lutter à cet égard, même contre des observations d'évêques, placés à un

point de vue trop absolu. Il autorisa le mariage de deux frères avec deux sœurs.

Mais la culture morale personnelle ne porta pas seulement sur l'instinct sexuel ; elle porta aussi, avec une efficacité plus ou moins grande, sur l'esprit de violence si naturellement propre aux hommes primitifs, mais, à cet égard, comme à tant d'autres, et nous le verrons plus tard, l'influence temporelle eut une très grande action.

Au point de vue sociologique, la conversion au christianisme fit entrer l'Angleterre dans la République occidentale, quoique d'une manière imparfaite. La conquête normande fut un complément nécessaire. Les couvents établis en Angleterre conservaient, non seulement le christianisme, résultat complexe des évolutions grecque, romaine et théocratique, mais aussi, directement, les produits intellectuels et esthétiques de l'évolution gréco-romaine.

L'opération instituée par Grégoire mit plus d'un siècle à se répandre au sud et surtout au nord ; et York devint une nouvelle métropole religieuse.

Une seconde grande opération devenait nécessaire, st celle-ci bien autrement difficile ; mais l'opération de eaint Grégoire le Grand fournissait un type qui servit de règle et à la papauté et aux moines. Cette opération fut double. Elle consista d'abord à conquérir tout le nord de la Gaule, la rive gauche du Rhin et la rive droite du Danube. L'action du christianisme y avait été, au fond, très imparfaite et tout à fait altérée par les invasions. Ce mouvement fut dû aux moines irlandais spécialement à saint Colomban. La seconde opération consista dans l'organisation des missions au-delà du Rhin et du Danube ; elle fut l'œuvre des moines anglo-saxons et spécialement de saint Boniface ; mais toujours sous la haute direction de la papauté.

Voyons d'abord sommairement l'opération de saint Colomban :

Saint Colomban naquit en Irlande dans le Leister, vers 560. Il fit toutes les études compatibles avec l'époque où il vivait, de grammaire, de géométrie, de rhétorique, etc., etc. Mais il était dominé aussi par cette combinaison de la vie religieuse et de la vie d'action, que la vie monastique seule pouvait alors satisfaire ; il entra alors dans le monastère de Bangor, sous la direction de saint Comgall et il fit son fort apprentissage de la vie monastique. Préoccupé d'organiser en Gaule une mission où il pouvait trouver emploi à son haut dévouement, il s'y rendit vers 590 ; il traversa ce pays de l'ouest à l'est, en partant de l'Armorique ; il arriva enfin dans les Vosges et s'établit à Anagray. Il y fonda avec ses compagnons un monastère. Bientôt il en fonda un second à quelque distance, à Luxeuil. Ce monastère devint un des grands centres de la vie monastique ; et c'est de là que partirent les divers missionnaires qui firent pénétrer la civilisation chrétienne en Suisse et jusqu'au Danube et, au nord, l'étendirent de la Meuse jusqu'au Rhin. Parmi ses collaborateurs, l'on doit citer saint Gall, qui fonda le monastère qui portait son nom et qui devint un des centres de la civilisation en Helvétie. La nature de mon exposition ne comporte pas de détails plus étendus. Je dois remarquer seulement que les courageuses admonestations de saint Colomban, pour ramener à la morale les chefs austrasiens qui l'avaient d'abord appuyé, lui valurent la haine de Brunehaut et de son petit-fils Théodoric. Expulsé de Luxeuil, il se rendit en Italie ; il y fonda le monastère de Bobio et il y mourut vers 615. Mignet, dans le beau mémoire que j'ai souvent cité, a très bien remarqué que le mouvement de la conquête monastique suivait la même marche que celui de la conquête romaine, et même, chose nul-

lement fortuite, les fondateurs de monastères se plaçaient presque toujours près des ruines d'anciens camps romains ; les stations avaient été bien choisies. Mais à ce grand mouvement monastique, qui portait ainsi la civilisation jusqu'au Rhin, vers la fin du VI[e] siècle et dans la première moitié du VII[e], succéda enfin l'opération capitale de l'incorporation de la Germanie à la société occidentale. Ici l'opération fut double : c'est-à-dire religieuse et aussi politique et militaire. Sans l'action militaire, la première n'eût certainement pas réussi ; la famille des Pépins qui la dirigea, en la combinant avec l'action religieuse, y acquit une gloire immortelle, surtout l'incomparable Charlemagne, dans ses grandes guerres civilisatrices contre les Saxons. Nous étudierons cet aspect de la question dans l'appréciation du grand type de Charlemagne. Je veux seulement faire observer ici que cette combinaison du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, pour l'organisation d'une grande opération sociale, offre le plus beau type connu jusqu'ici, quoique bien insuffisamment apprécié, de ce qui aura lieu à l'état normal. La papauté fut un organe nécessaire d'une pareille combinaison. Seul, il était placé au point de vue de l'ensemble et seul il avait assez de poids pour combiner, avec le pouvoir temporel, la coordination des efforts, où chacun apportait néanmoins son activité propre et sa véritable indépendance ; il y avait harmonie malgré d'inévitables discussions secondaires. La combinaison, pour réussir complètement, eut besoin néanmoins de papes éminents et d'un génie politique aussi incomparable que Charlemagne. Pour ceux, si peu nombreux, hélas! qui cultivent les hautes méditations sociologiques, il y a là un sujet fécond de profondes méditations. Mais cette opération ne pouvait réussir sans l'instrument cénobitique ; et l'organe en fut Wilfrid, que l'Eglise honore sous le nom de saint

Boniface et que le Positivisme célèbre à son tour; Auguste Comte l'a placé dans le calendrier positiviste dans la semaine consacrée à saint Bernard. Wilfrid, qui était Anglo-Saxon, s'entoura des moines de sa nation, pour l'accomplissement de sa grande mission. Donnons sur lui quelques notions :

Saint Boniface (Wilfrid) naquit vers 680 à 683, à Kirton, dans le domaine des Saxons occidentaux; et il mourut en Frise, massacré par ceux qu'il allait évangéliser, le 5 juin 755, il avait donc de 72 à 75 ans. Il se livra jeune à la vie monastique, et il avait acquis toutes les connaissances que la culture introduite dans les monastères fondés sous l'impulsion primitive de Grégoire le Grand et de saint Augustin avait pu lui procurer. Doué d'un génie vaste, d'une âme ardente et sage, d'un caractère indomptable, saint Boniface conçut, jeune, le plan de la vaste mission d'où est résultée l'incorporation de la Germanie à la société occidentale; ce qui constitua un évènement capital dans l'histoire et le plus considérable du VIII[e] siècle. Ce plan supérieur fut réalisé essentiellement par saint Boniface, par le concours de trois forces sociales : 1° l'organisation monastique, sous la règle prépondérante de saint Benoît, qui combinait le travail agricole ou manufacturier avec la culture mentale et morale ; 2° la papauté. Saint Boniface réalisa son opération avec l'approbation et le concours de la papauté, avec laquelle il eut constamment des relations pleines à la fois de déférence et de dignité. Il fut successivement en rapport avec les papes Grégoire II, Grégoire III, Zacharie et Etienne II. Il trouva en eux confiance et appui, et Grégoire II, de grande origine romaine, avec lequel il arrêta définitivement le plan de sa grande mission, lui fit connaître et lui confia la correspondance de Grégoire le Grand avec saint Augustin. La continuité de la grande politique papale se

montrait ainsi; de même que la solidarité des deux opérations germanique et britannique; 3° il établit d'intimes relations avec les chefs francs et essentiellement avec cette étonnante famille des Pépins. Il eut spécialement des relations avec Charles-Martel et ses deux fils Carloman et Pépin, desquels il obtint l'appui le plus efficace et le plus décisif pour sa grande mission civilisatrice au delà du Rhin. Il fut le principal auteur de la relation systématique entre la papauté et Pépin; il sacra celui-ci et l'engagea à demander au pape Zacharie la consécration religieuse qui sanctionna l'avènement de la monarchie carlovingienne. Et enfin il ménagea l'entrevue entre Etienne II et Pépin, qui amena, d'un côté, l'intervention décisive du chef franc pour dégager la papauté de l'oppression longobarde et la constitution du patrimoine de Saint-Pierre, qui constitua la puissance temporelle des papes, indispensable pendant le moyen âge à l'indépendance spirituelle de la papauté. Dans ce patrimoine entra l'exarchat de Ravenne, dont la possession par le pape consommait enfin la séparation si nécessaire du catholicisme romain d'avec le catholicisme byzantin. Il y a là un ensemble d'opérations vraiment admirables et où l'on peut étudier les types immortels de ce que devront être, sous le régime positif, les grandes opérations collectives où interviendront à la fois le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Puissent nos successeurs méditer de pareils types et se trouver à leur hauteur dans les conditions nouvelles que présente la civilisation pacifique et industrielle en même temps que scientifique!

Je ne puis faire une histoire détaillée de la réalisation de ces vastes opérations; du reste, ce n'est pas là la portion difficile et neuve de mon appréciation, qui consiste surtout à saisir l'ensemble et à le lier à la conception précise de l'évolution humaine. Ceux qui voudront des

détails plus nombreux pourront consulter les écrivains ecclésiastiques et lire spécialement le beau mémoire de Mignet que j'ai souvent cité. — C'est en 715 que Boniface quitte l'Angleterre et tente une mission en Frise, sous le vieux missionnaire Willibrod ; mais il est obligé d'abandonner sa mission par la révolte des Frisons contre Charles-Martel. En 718, il passe à Rome, soumet son projet à Grégoire II, qui, issu d'une puissante famille romaine, était bien digne de continuer la grande politique de Grégoire le Grand. Enfin, il part de Rome, en mai 719, pour réaliser sa mission ; il y employa une pleine génération, puisqu'il mourut en 755 transmettant à des disciples dignes de lui, Anglo-Saxons, Francs et Germains, la continuation désormais certaine de son œuvre. Il se rend d'abord en Thuringe, où il obtient de grands succès. Il eut l'appui efficace de Charles-Martel et celui de Grégoire II, auprès de qui il revint en 723, pour s'entendre avec lui. Le pape lui confia une autorité supérieure, non seulement pour l'accomplissement de sa mission, mais aussi pour l'opération corrélative de la réformation de l'épiscopat franc, qui était tombé dans de grands désordres.

La conception de l'opération de saint Boniface ne serait pas complète, si je ne parlais pas de la mission féminine, dont Lioba, la douce et savante, suivant l'expression de Mignet, fut l'organe décisif. Cette jeune religieuse anglo-saxonne fonda la vie monastique féminine en Germanie et fut l'initiatrice d'un grand mouvement civilisateur. Mignet en parle en termes excellents : « Outre les deux Testaments, elle possédait les paroles « des Pères, les décrets des conciles et le droit ecclé- « siastique. Elle usait de tout avec discrétion. Elle « avait un aspect serein, un langage agréable, un esprit « élevé ; elle était très patiente dans son espérance ; « jamais nul n'entendit une malédiction sortir de sa

« bouche et jamais le soleil ne se coucha sur sa co-« lère... » Boniface fonda pour elle le monastère de Bischofsheim, qui devint l'école des femmes germaniques et qui fournit des supérieures à toutes les abbayes d'outre-Rhin. Boniface l'aima d'une affection chaste et pure; et il demanda qu'à sa mort leurs os reposassent dans le même sépulcre : « *Afin qu'après avoir servi le Christ pendant leur vie,* ils pussent aussi *attendre ensemble le jour de la Résurrection* (1).

Grégoire III succéda à Grégoire II en 731 ; il continua, comme nous l'avons dit, la protection de Grégoire II, qui avait substitué au nom de Wilfrid le nom romain de Boniface, pour bien marquer la liaison intime avec la papauté romaine. Grégoire III, auprès de qui, en 738, Boniface s'était rendu à Rome, lui donna le *pallium*, le pouvoir d'instituer des évêques et une sorte de délégation d'un pouvoir analogue à celui de la papauté, quoique subordonné. Boniface usa de ce pouvoir pour rétablir en Gaule l'usage des conciles qui, sous sa direction, subordonnés à Rome, étaient un procédé si fécond d'entente, d'appui et de perfectionnement mutuel. Les conciles de Germanie, de Leptine et de Soissons adoptèrent l'ère latine de l'Incarnation, qui devint le mode uniforme de compter pour l'occident chrétien, et donnèrent à tous les moines la règle de saint Benoît. Pour donner une idée de la puissante action de Boniface, il faut remarquer qu'il fit nommer les trois archevêques de Reims, de Rouen et de Sens et leur obtint le *pallium* (2). Boniface parvint à grouper autour de lui des disciples de diverses nations, comme l'Anglo-Saxon Lul, le Bavarois Sturm et le Franc Grégoire. Zacharie, successeur de Grégoire III, l'appuya avec la même

(1) Miguet, page 62.
(2) Mignet, page 78.

énergie que ses prédécesseurs. Boniface, pour mieux coordonner les efforts de la conquête monastique, conçut le projet de fonder un monastère central, au moyen duquel tous les efforts seraient mieux coordonnés. Il choisit pour cela son disciple chéri, Sturm; et celui-ci, en 744, fonda définitivement le monastère de Fulde, qui devint, en effet, le centre de l'action monastique en Germanie. Boniface, par une vue politique qui honore son génie, plaça le nouveau monastère sous la puissance directe de la papauté; il comprenait profondément que celle-ci était seule capable de maintenir l'action civilisatrice du christianisme; mais ce mélange profond de subordination et d'initiative montre sa grande valeur morale, Sturm fut le premier abbé de ce monastère. Boniface, élevé au siège de Mayence, avait, en 745, obtenu que cette ville devînt la métropole religieuse de la Germanie. Il assura la continuité de son œuvre, en faisant nommer, comme son successeur au siège de Mayence, son disciple bien aimé, Lul; donnant ainsi un bel exemple d'hérédité sociocratique.

L'œuvre accomplie par Boniface était enfin fondée sur des bases désormais inébranlables. Cette opération fut, il est vrai, favorisée par la faiblesse des croyants germaniques et par l'absence, chez les peuples d'outre-Rhin, d'aucune caste sacerdotale véritablement organisée. Elle n'en fut pas moins l'une des plus grandes opérations sociales, par l'unité du but, combinée avec le concours des trois grandes forces papale, monastique et temporelle qui y concoururent; outre le génie supérieur et la grandeur morale de ceux qui réalisèrent ces grandes choses. L'importance de l'institut monastique de saint Benoît apparaît ici; car, grâce à lui, la conquête fut non seulement intellectuelle et morale, elle fut aussi économique, par le défrichement des forêts, l'introduction de l'agriculture et celle des arts et métiers.

L'œuvre de saint Boniface se continua après lui et le mouvement se poursuivit de l'ouest à l'est et au nord, en s'étendant graduellement à l'Elbe, à l'Oder, à la Vistule et dans les pays scandinaves. Nous traiterons plus spécialement ce sujet, en appréciant les grands types de la féodalité.

Néanmoins, je dois indiquer sommairement la transformation qu'éprouva, sous le génie puissant de Charlemagne, le problème de l'incorporation de la Germanie à la société occidentale. Jusqu'à lui, la prépondérance comme l'initiative avaient appartenu à l'action monastico-papale, le pouvoir politique était essentiellement un aide. Sous Charlemagne, la marche de l'action civilisatrice changea; le pouvoir politique et militaire prit la tête du mouvement et l'action religieuse se subordonna, quoique avec une légitime indépendance. En 772, dix-sept ans après la mort de Boniface, Charlemagne commença ses grandes guerres, si capitales pour la civilisation, contre les Saxons; elles durèrent une génération. Mais elles auraient été inefficaces, s'il n'avait pas transporté en même temps, chez les peuples vaincus, l'organisation religieuse du catholicisme, fécondée par la puissante et bienfaisante action monastique. L'opération de Charlemagne fut le complément nécessaire de celle de Jules César, conquérant les Gaules, avec les différences de méthode, que nécessitaient les différences de situation.

Dans l'opération de l'incorporation de la Germanie à la société occidentale, il y eut une intime combinaison entre l'action religieuse et l'action politique. Il n'en fut pas de même pour l'incorporation de la Grande-Bretagne à la société civilisée; il y eut une grande distance de temps entre l'opération religieuse et l'opération politique. L'opération religieuse précéda de beaucoup la seconde, qui n'est autre chose que la conquête de l'An-

gleterre par les Normands. C'est sous ce point de vue nouveau que je vais apprécier ce grand évènement, si profondément méconnu jusqu'ici, surtout dans les travaux d'Augustin Thierry, qui l'a étrangement défiguré.

La conquête de l'Angleterre était nécessaire pour la constituer définitivement comme un élément de la République occidentale. La Grande-Bretagne n'était, en effet, ralliée au système de la République chrétienne que par la communauté des croyances. Or, ces croyances étaient essentiellement théologiques ; par conséquent, l'activité, qui est la base et le but de notre existence, s'y trouvait insuffisamment représentée ; de là, la nécessité de la conquête pour faire pénétrer tous les progrès de la civilisation féodale dans la Grande-Bretagne. A l'état positif, cette nécessité aura de moins en moins lieu, parce que la doctrine représente fortement l'activité pratique ; et, par suite, les populations retardées peuvent s'incorporer graduellement, sans conquête, les résultats de l'évolution des populations plus avancées. Par conséquent, la conquête de l'Angleterre par le continent était indispensable, par suite, légitime. Mais on peut dire qu'elle était inévitable. Car, dans un régime où l'activité militaire existe et est prépondérante, il est impossible que le peuple le plus avancé en civilisation ne conquière pas le voisin ; car cette civilisation elle-même assure au premier un meilleur armement militaire, des ressources matérielles plus nombreuses et mieux administrées. L'on peut même ainsi déterminer *à priori* d'où devait partir la conquête. Il était naturel qu'elle émanât de la portion du continent qui regardait l'Angleterre elle-même et où s'étaient établis régulièrement les derniers conquérants, qui avaient le mieux conservé l'esprit d'aventure. La conquête devait donc émaner de la Normandie, quand les circonstances favorables se présenteraient et quand un homme supérieur pourrait

en devenir l'organe. Ce qui rendait encore plus utile cette conquête ainsi inévitable, c'est l'isolement insulaire de l'Angleterre, qui augmentait davantage sa séparation du système occidental.

Sans doute, la conquête normande fut complétée par la conquête gasconne, qui n'en fut qu'un complément plus ou moins accidenté ; mais c'est de la conquête normande seule que nous voulons nous occuper.

Mais la puissance spirituelle, c'est-à-dire la papauté, avait un intérêt direct et légitime à une telle conquête. L'Eglise anglo-saxonne, après avoir été sous la puissante subordination papale, tendait à se nationaliser. Or, on était au moment où le grand Hildebrand organisait la grande opération, qui devait placer le catholicisme sous la direction papale, à la tête de la civilisation occidentale. Les papes qui ont précédé Hildebrand depuis Léon IX, qui occupa le trône pontifical de 1049 à 1054, jusqu'à Alexandre II de 1061 à 1073, au fond, subissaient l'influence et agissaient sous la direction du diacre Hildebrand. La conquête de l'Angleterre, qui eut pour base la bataille d'Hastings, en 1066, eut lieu dès lors sous Alexandre II; mais c'est sous Hildebrand et avec son constant appui, qu'elle se consolida définitivement, car Hildebrand fut pape de 1073 à 1085 et Guillaume le Bâtard domina en Angleterre de 1066 à 1087. L'alliance entre Guillaume et la papauté était donc une alliance naturelle et légitime; d'autant plus que les papes avaient avec les Normands d'Italie des relations indispensables au maintien de l'indépendance spirituelle contre l'oppression de l'empire germanique.

L'activité monastique fut un élément de cette alliance entre la papauté et le duc de Normandie. Elle est représentée, dans le calendrier positiviste, par les deux types de Lanfranc et saint Anselme de Canterbury. Le premier représente surtout l'action diplomatique, dont la pa-

pauté trouvait dans les ordres monastiques les agents supérieurs, et saint Anselme est davantage le type de l'action monastique, pour les progrès intellectuels et ceux de réforme morale. Nous avons donc ainsi la théorie générale complète de la conquête de l'Angleterre par les Normands. On voit combien nous sommes loin des effusions sentimentales d'Augustin Thierry et de sa théorie métaphysique des races. Il est utile néanmoins de donner quelques détails plus concrets, afin de mieux préciser, pour les lecteurs, une théorie qui apparaîtrait comme trop abstraite.

Nous voyons, en premier lieu, que l'Eglise d'Angleterre ne contribuait plus, par l'envoi régulier de son tribut, aux dépenses nécessaires de la papauté. Sous Edouard et sous Harold surtout, le pouvoir temporel se désintéressait de l'envoi du tribut ecclésiastique à Rome. En second lieu, en 1052, l'archevêque de Canterbury, dépossédé de son siège, fit appel à Léon IX. Léon IX prit légitimement parti pour Robert, d'autant plus que Stigaud, qui avait pris le siège de Canterbury, osa officier revêtu du pallium laissé par Robert. C'était là une offense directe et une véritable révolte contre la légitime puissance de la papauté. L'invocation que fait Augustin Thierry, pour justifier un pareil acte, en y voyant une lutte légitime contre l'intervention de l'étranger, est tout à fait irrationnelle. Augustin Thierry se trompe de date; la papauté n'était pas étrangère à l'Angleterre au moyen âge. La tentative de nationalisation du clergé était alors illégitime et, au fond, profondément rétrograde. Ce phénomène de nationalisation n'eut que beaucoup plus tard sa légitimité. La science ne peut exister, en histoire, que si l'on ne se trompe pas de date; mais l'application de l'esprit scientifique aux évènements sociaux, surtout dans leur évolution, est aussi nouvelle que difficile.

L'archevêque élu, Stigaud, attendit la mort de Léon IX, pour obtenir de la papauté la ratification de son élévation au siège de Canterbury; mais les deux papes successifs, Victor II et Etienne IX, furent inébranlables. Stigaud aggrava ce qu'avait d'irrégulier sa conduite, en prenant parti pour l'anti-pape, Benoît X, que Nicolas II fit dégrader. En 1061, le pape Alexandre II interdit à Stigaud les fonctions métropolitaines qu'il l'accusait d'avoir usurpées. Ces divers exemples montrent à quel degré de tension étaient arrivées les relations entre la papauté et l'Eglise britannique; et combien celle-ci était en dehors du mouvement légitime qui poussait la papauté à organiser l'unité chrétienne de l'Occident. Aussi Alexandre II prêta-t-il son appui direct à la conquête normande.

Guillaume avait soumis le jugement de ses prétentions contre Harold, dont nous n'avons pas ici, chose secondaire, à discuter la nature, à la décision du pape Alexandre II. L'archidiacre Hildebrand fit décider la légitimité des demandes du duc de Normandie; et le pape, en conséquence, rendit à ce sujet son jugement Je cite textuellement Augustin Thierry, qui, s'il a bien mal jugé, a bien raconté : « Aux termes de la sentence, qui « fut prononcée par le pape Alexandre II, il était per- « mis au duc Guillaume de Normandie d'entrer en « Angleterre à main armée, pour y établir son droit « comme héritier du royaume, en vertu du testament « du roi Edouard. Une bulle d'excommunication lancée « contre Harold et tous ses adhérents fut remise au « messager de Guillaume, et l'on joignit à cet envoi « une bannière de l'Eglise romaine et un anneau con- « tenant un cheveu de saint Pierre enchâssé sous un « diamant de prix. Il y avait là comme un double sym- « bole d'investiture militaire et ecclésiastique ; et l'éten- « dard, qui allait consacrer l'invasion de l'Angleterre « par le duc de Normandie, était le pareil de celui que,

« trois ans auparavant, le même pape avait envoyé à « Roger, comte de Sicile, pour qu'il le déployât contre » les musulmans dominateurs du pays (1) ».

Hildebrand, arrivé au souverain pontificat, continua son appui à Guillaume le Bâtard; nous avons de lui des instructions à Hugues, son légat en France, où se montre le caractère de relativité et d'habile modération avec laquelle cet énergique génie savait traiter les questions politiques et se dégager, dans une grande mesure, des inconvénients d'une doctrine absolue. « Le « pape, dit Fleury, lui écrivit ainsi : Quoique en cer« taines choses le roi d'Angleterre ne se conduise pas « avec autant de religion que nous souhaiterions, tou« tefois, il s'attire plus d'estime et de considération que « les autres rois, en ce qu'il ne détruit et ne vend point « les églises, qu'il procure la paix et la justice entre ses « sujets, qu'il a refusé de faire alliance avec les ennemis « de l'Eglise, et qu'il a obligé les prêtres à quitter leurs « femmes, et les laïques à abandonner les dîmes qu'ils « retenaient. C'est pourquoi il est raisonnable de traiter « plus doucement ses sujets et souffrir en partie leurs « fautes (2) ».

Mais il nous faut maintenant, pour atteindre le but de notre exposition, parler de Lanfranc et de saint Anselme, qui nous offrent une expression concrète de l'intervention monastique, dans cette grande opération de la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Lanfranc en est surtout le type et saint Anselme représente davantage l'action de la force monastique sur le mouvement intellectuel. Lanfranc était né à Pavie d'une grande famille. Après avoir reçu une forte édu-

(1) Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, livre III.

(2) Fleury, *Histoire ecclésiastique*, livre 63ᵉ.

cation, tourmenté surtout du désir de connaître le devoir, et aussi d'agir en enseignant, il quitta l'Italie et se rendit en France, au temps où Guillaume le Bâtard gouvernait la Normandie. Il ouvrit un enseignement à Avranches; il quitta cette ville, s'avança vers le Nord. Il fut arrêté par des voleurs sur les bords de la Risle et trouva un refuge à l'abbaye du Bec, qu'avait fondée Helloin, sept ans auparavant. Celui-ci, d'une grande famille, avait renoncé au monde pour se livrer à la vie monastique. Il avait travaillé lui-même à la construction de son monastère, qui avait été placé d'abord à Borneville et qu'il transporta ensuite au Bec. C'est en 1041 que Lanfranc arriva au monastère du Bec. Il y passa trois ans en une retraite profonde. Mais sa réputation croissait sans cesse et attira un nombre considérable d'enfants, surtout de la noblesse, qui vinrent y étudier sous sa direction. Son action, à l'intérieur du monastère n'était pas moindre; et bientôt, sous la suprématie d'Hellouin, il eut dans le monastère une autorité prépondérante. Il eut une grande influence dans la lutte contre l'hérésie que fit surgir, vers 1050, Bérenger, qui appartenait au chapitre de Saint-Martin de Tours. Cette hérésie portait sur un point capital du catholicisme : l'Eucharistie et la présence réelle, où peut se condenser synthétiquement le catholicisme, dans son dogme, son culte et finalement son régime. Les deux premiers points paraissaient suffisamment évidents; il n'en est pas de même du troisième, qui est resté trop inaperçu. Néanmoins, cela est certain, car, par le mystère eucharistique, le prêtre acquiert une fonction que nulle puissance temporelle ne peut remplacer, celle de faire descendre Dieu par une action surnaturelle; cette puissance lui étant, du reste, transmise par une succession continue, que l'on peut faire remonter jusqu'aux apôtres. Mais ce n'est pas seulement au point de vue social et

politique que le mystère eucharistique résume le régime catholique, c'est aussi au point de vue moral. En effet, la réception d'un tel sacrement implique, pour les fidèles comme pour le prêtre, la nécessité des efforts continus pour s'en rendre digne, et par suite, la nécessité de la confession, cet autre élément supérieur du régime de la morale catholique. Ceux qui voudront avoir un sentiment familier de ce sacrement capital liront avec fruit le livre IVe de l'Imitation de Jésus-Christ : *De Sacramento*. Ce livre immortel se termine en montrant l'imitation et l'amour croissants de Jésus-Christ ayant pour couronnement final une identification mystique, qui est la plus sublime et la plus incomparable conception de l'amour que l'Humanité ait jamais rêvée. Le catholicisme, qui est la religion la plus systématique qui ait existé avant l'avènement du Positivisme, peut se résumer ainsi en un mystère unique; tandis que le Positivisme, suivant l'observation de Comte, doit se résumer finalement en une utopie systématique.

Sans doute, ces conceptions, à quelques égards incomparables, ne pouvaient avoir qu'une durée passagère, faute d'une base objective suffisante; mais le devoir du catholicisme était de veiller soigneusement au maintien d'un tel dogme, qui était une base si capitale de son action. Aussi l'Eglise lutta, avec efficacité, au moyen âge, contre l'hérésie de Bérenger, qui, au fond, niait la présence réelle et effective dans le sacrement de l'Eucharistie, pour le réduire en une sorte d'image intellectuelle, qui enlevait à ce sacrement sa puissante efficacité politique et morale et supprimait cette suprême expression de l'amour, qui se manifeste par une sorte d'identification de l'être aimant et de l'être aimé. Le pape Léon IX convoqua un concile à Rome, auquel se rendit Lanfranc, prieur de l'abbaye du Bec; Lanfranc alla ensuite au concile de Verceil, qui fut tenu la même

année, 1050, et enfin à celui de Paris, auquel se transporta le pape Léon IX. L'hérésie de Bérenger fut condamnée. Lanfranc la combattit, par ses écrits, où les raisons théologiques cachent les réalités qui agissent effectivement. L'hérésie de Bérenger, nullement opportune, fut comprimée; mais, plus tard, les efforts du protestantisme furent efficaces.

Lanfranc avait été admis à la familiarité intime de Guillaume, quand celui-ci n'était encore que duc de Normandie. Il le tira de l'abbaye du Bec, où il était prieur, pour le faire abbé de celle de Saint-Etienne de Caen, qu'il venait de fonder. Voici dans quelles circonstances : Guillaume avait épousé Mathilde, fille du comte de Flandre, qui était sa parente au degré prohibé. Lanfranc leur fit à cet égard de sévères remontrances; et le pape Nicolas II jeta l'interdit sur la Normandie. Guillaume résistait, non seulement par des raisons légitimes d'affection, mais aussi par des raisons politiques; car, en renvoyant Mathilde, il s'exposait à une guerre avec le comte de Flandre. Lanfranc, qui l'avait blâmé, se rendit auprès de Nicolas II, lui fit comprendre la gravité du cas et parvint à obtenir du pape Nicolas II une dispense qui régularisa la situation. Lanfranc rendit là, par une diplomatie habile et sage, un service capital à la paix, mais, en même temps, il établit, entre la papauté et le duc de Normandie, des relations qui eurent plus tard de si grandes conséquences.

L'intimité de Guillaume et de Lanfranc en fut encore consolidée; et, en 1070, Lanfranc fut élevé par Guillaume au siège métropolitain de Canterbury. De cette position si élevée, il put développer une action indirectement efficace à la consolidation de la conquête normande et aussi une action directe pour la propagande de l'instruction, de l'enseignement et de la culture men-

tale, qui était une destination de la vie monastique. Il mourut le 28 mai 1089.

Saint Anselme nous offre un type moins caractérisé politiquement que celui de Lanfranc, mais davantage au point de vue de l'activité mentale. Saint Anselme naquit à Aoste, en Italie, en 1033, et mourut le 21 avril 1109, à l'âge de 76 ans. De bonne famille et ayant reçu une bonne éducation, mais maltraité par son père, il quitta son pays et passa trois années successivement en Bourgogne, en France et en Normandie. Dans cette dernière province, il lia des relations avec Lanfranc, dont il conquit l'amitié. Après beaucoup d'hésitation, il choisit finalement la vie monastique, qu'il pratiqua dans l'abbaye du Bec. Lanfranc étant devenu abbé de Saint-Etienne de Caen, Anselme devint prieur du Bec. Il s'y livra à de profondes études de théologie et de morale, qui servirent aux nombreux ouvrages que nous avons de lui. Doué évidemment d'une haute valeur théorique, d'un autre côté, constamment absorbé par les soins multiples qu'exigeait la fonction de prieur, il voulut se dérober à celle-ci et renoncer à la haute position qu'il occupait. Cependant, sur les conseils sages et très bien motivés de l'archevêque de Rouen, qui, sous forme théologique, invoquait au fond des raisons morales et sociales, saint Anselme continua ses fonctions, qui étaient d'autant plus considérables que Hellouin, abbé du Bec, était d'un âge très avancé et se déchargeait sur Anselme du plus grand nombre de ses fonctions propres. Hellouin mourut le 6 août 1078, à l'âge de 84 ans. Anselme fut, tout d'une voix, élu abbé du Bec; et il occupa cette position pendant quinze ans, jusqu'en 1093. Comme l'abbaye du Bec avait de nombreuses possessions en Angleterre, Anselme y passa pour surveiller leur administration. Il y forma de nombreuses relations, non seulement monastiques, mais aussi avec

les principaux personnages qui occupaient des fonctions politiques et sociales. Aussi le siège de Canterbury étant disponible, Guillaume le Roux, successeur de Guillaume le Conquérant et qui régna en Angleterre de 1087 à 1100, offrit ce siège de Canterbury, qui avait la primatie en Angleterre, à saint Anselme. Celui-ci refusa obstinément et ne céda qu'après une résistance désespérée. Les natures superficielles et d'élévation médiocre traitent facilement ces refus de simples comédies et d'affectation d'humilité, sans sincérité. A mon avis, elles jugent mal; et ces refus, du moins dans un grand nombre de cas, ont une parfaite sincérité. Dans le cas qui nous occupe, Anselme étant doué de hautes aptitudes intellectuelles, trouvait dans leur développement, appliqué au service de l'Eglise, qui était alors la plus haute expression de la civilisation, une ample satisfaction à son activité; outre que l'administration de l'abbaye du Bec lui donnait une suffisante occasion d'activité temporelle. Mais le siège de Canterbury était une bien autre affaire; et la sagacité politique de saint Anselme était trop grande pour ne pas comprendre que, malgré les sollicitations sincères de Guillaume le Roux, il aurait probablement à lutter contre lui, pour les questions si graves et si délicates relatives aux possessions temporelles de l'Eglise d'Angleterre, où les intérêts du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel étaient entremêlés d'une manière presque inextricable. Des deux côtés, en effet, il y avait des prétentions légitimes, mais qui, pour l'Eglise, n'avaient qu'une valeur temporaire, tenant à une situation sociologique transitoire, exigeant alors pour l'Eglise des possessions matérielles qui, à l'état normal, ne doivent pas avoir lieu pour le pouvoir spirituel. Il accepta enfin et sut remplir ses devoirs d'évêque, à la fois avec la plus grande prudence et la plus grande modération, mais aussi avec la plus iné-

branlable fermeté. C'est que dans la fermeté dans le gouvernement il y a autre chose que l'orgueil, quoi qu'il en faille toujours un certain degré à la base même de cette haute disposition cérébrale ; ceux qui commandent le mieux ne sont pas toujours ceux qui sont dévorés de l'envie de le faire, et quand il n'y a que ce goût aveugle de commandement, sans la pondération des facultés morales supérieures, on a des chefs infiniment insuffisants. Je n'ai pas à faire ici, dans une leçon déjà trop longue, une application de ma théorie des fonctions composées, à laquelle je viens d'apporter récemment de grands perfectionnements. Je puis dire seulement qu'il m'est possible de fixer exactement le degré légitime d'action de l'orgueil dans la nature humaine. Cette théorie s'applique surtout au cas féminin où l'orgueil, à son degré le plus simple, sert de base au sentiment de la dignité personnelle, qui résulte alors de la combinaison de l'orgueil proprement dit avec le sentiment de la vénération ou du respect, appliqué à soi-même au lieu d'être appliqué aux autres. Aussi trouve-t-on des femmes de haute valeur qui ont l'aptitude au commandement, sans en avoir le désir.

Quoi qu'il en soit, saint Anselme eut à lutter avec Guillaume pour les possessions temporelles de l'Eglise; mais en montrant pour le roi la plus grande modération et s'efforçant toujours d'éviter les mesures extrêmes et de respecter les droits légitimes de la royauté. Néanmoins, il fut obligé de quitter l'Angleterre. Il se rendit à Rome, insuffisamment soutenu, semble-t-il, par le pape Urbain II; mais il trouva un appui plus ferme dans le pape Pascal. Il avait fortement contribué à l'avènement de Henri Ier, frère et successeur de Guillaume le Roux, contre les prétentions de Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant. Henri Ier fut sans aucun doute reconnaissant d'un appui si décisif. Néan-

moins, les situations sont plus fortes que les sentiments; et l'archevêque de Canterbury fut obligé de lutter avec le roi Henri Ier dans la question complexe des investitures. Saint Anselme y apporta, comme à l'ordinaire, un mélange parfait de modération et de fermeté.

Au point de vue théorique, saint Anselme s'occupa de questions théologiques, telles que le péché originel, le libre arbitre, etc. Mais il entra dans une voie qui ouvrait la porte à l'émancipation mentale, en voulant donner de prétendues démonstrations philosophiques de l'existence de Dieu. Il ne voyait pas qu'il ouvrait par cela même la voie au doute sur ce principe fondamental. Pascal en a pressenti le danger; car, si l'on peut démontrer que Dieu existe, on pose la possibilité de sa nonexistence.

III. — *Des résultats intellectuels de l'évolution monastique au moyen âge.*

L'activité monastique au moyen âge eut, comme nous venons de le voir, un rôle considérable dans l'évolution économique, comme dans l'activité politique de cette grande époque. Mais cela ne représente pas tous les aspects de l'activité de la force monastique; cette force eut aussi une grande influence au point de vue de l'évolution intellectuelle. En premier lieu, la force monastique contribua à la préparation au sacerdoce et elle exerça une grande influence sur ce problème capital de la hiérarchie catholique; elle joua aussi un rôle important dans l'enseignement, soit général, soit dans le cas spécial de l'évolution philosophique. Elle eut enfin une influence capitale dans le développement de la musique, comme dans celui de l'architecture. Nous allons examiner successivement ces divers aspects de l'action de la force monastique, dans l'ordre que nous venons d'indi-

quer. Nous terminerons par une théorie sommaire des limites nécessaires de l'activité de la force monastique en tant qu'elle fut progressive, et de l'inévitable décadence qui devait bientôt se manifester dans une force qui, après avoir rendu les plus admirables services à la cause de la civilisation humaine, devait cesser d'être en harmonie avec la situation croissante que créée l'évolution moderne.

Voyons d'abord l'action de la force monastique sur la préparation au sacerdoce. On n'a pas assez remarqué que cette préparation n'a reçu sa coordination décisive qu'à partir du Concile de Trente; c'est-à-dire dans la période définitivement décadente du catholicisme. Et ce manque de systématisation a eu certainement de grands avantages, précisément parce que, en dehors d'une coordination étroite, elle permettait à la sagesse sacerdotale, surtout papale, de tenir compte de toutes les situations et de toutes les particularités que faisait naître l'évolution effective.

Il est certain que la vie monastique était, au point de vue moral, une admirable préparation aux plus hautes fonctions sacerdotales. Cette vie monastique développait évidemment au plus haut degré la puissance de l'homme sur lui-même, le règlement de nos instincts personnels les plus élémentaires comme les plus intenses, à savoir, les instincts nutritif et sexuel. La vie monastique était une forte école d'obéissance; mais elle était aussi une école de commandement et de direction; car l'abbé surtout était obligé de gouverner à la fois les hommes et les choses; puis il lui fallait diriger ses moines, administrer de vastes domaines et soutenir des relations fréquentes et délicates avec les puissances temporelles et spirituelles.

Je veux insister sur un point capital : celui du célibat ecclésiastique, imposé définitivement par Grégoire VII

à la hiérarchie sacerdotale. Ce problème a une grande importance, même actuelle. Il est évident que Grégoire VII, moine lui-même, avait dû, par la familière pratique de la vie monastique, apprécier la haute importance du célibat, au point de vue moral et surtout social et politique.

Le célibat a, pour les hautes fonctions sociales, un avantage qui lui est propre ; il crée une disponibilité et une indépendance dans l'accomplissement de fonctions intellectuelles et sociales difficiles et délicates. Aussi, cette question devra être reprise et soumise, ce me semble, à un nouvel examen, plus approfondi qu'on ne l'a fait jusqu'ici, pour déterminer avec plus de précision le rôle du célibat dans l'organisme social. La question présente de graves difficultés, sans aucun doute, et des plus délicates, surtout dans le cas féminin ; outre que, au point de vue moral et social, certains êtres doivent s'interdire la reproduction, ces êtres étant les uns inférieurs et d'autres souvent tout à fait supérieurs. Le perfectionnement de notre espèce exige un examen de ces questions, sur lesquelles nous avons encore évidemment trop peu de renseignements positifs. Mais la question devait être posée.

Quoi qu'il en soit, Grégoire VII, par une vue puissante et forte, que la pratique de la vie monastique avait dû développer en lui, comprit toute la portée du célibat ecclésiastique ; il l'imposa énergiquement ; et c'est ainsi que le sacerdoce catholique pût être placé, sous la direction papale, à la tête de la civilisation occidentale. De plus, par cette mesure, suivant la belle remarque d'Auguste Comte, il porta un coup décisif au régime des castes, en supprimant, pour les plus hautes fonctions, le recrutement d'après la naissance et en tendant à la remplacer par l'ordre de mérite.

La force monastique devait, au moyen âge, avoir,

comme l'expérience l'a prouvé, une influence considérable sur le développement intellectuel, c'est ce que nous allons expliquer.

Le monastère était un appareil complet, ayant sa puissance économique, mais aussi sa puissance mentale. Il fallait évidemment que cela eût lieu, pour que la papauté et les souverains pussent trouver dans le monastère des membres du sacerdoce; il le fallait aussi pour pouvoir fournir les missionnaires susceptibles de répandre la foi chrétienne. L'organisation monastique permettait de remplir ces diverses fonctions, par l'inévitable richesse qui résultait, non seulement des dons, mais surtout de ce que le monastère produisait, en consommant peu, un excédent de capitaux suffisant pour créer des disponibilités. Le grand nombre des moines, la variété de leur origine étaient des conditions très favorables pour trouver des sujets, dont les aptitudes fussent susceptibles d'être appliquées aux diverses formes de la culture mentale. Il y avait donc là tous les éléments d'un progrès intellectuel; il est vrai que ce progrès était nécessairement borné et ne comportait pas une évolution indéfinie. Car la base était toujours le catholicisme et, par suite, l'évolution ne pouvait dépasser certaines limites. Néanmoins ces limites étaient plus étendues qu'on ne les suppose habituellement; car le catholicisme distinguait le domaine sacré du domaine profane. Le domaine sacré coordonnait surtout la morale et ses règles, au point de vue de la conduite humaine; mais, en dehors, il y a un grand nombre de questions dont la solution positive ne présentait rien de contradictoire, du moins en apparence, avec les solutions théologiques du domaine sacré. Il pouvait donc y avoir une évolution mentale assez étendue, sans que la lutte s'engageât entre la foi positive et la foi théologique. Le catholicisme a sincèrement cherché jusqu'à

nos jours à établir un certain équilibre, qui sera finalement impossible. J'ai moi-même, systématisant à cet égard l'évolution moderne, donné une formule propre à diriger la situation actuelle : « Dieu n'est plus que d'ordre privé, au moins en France. »

Dans les divers monastères on établit des écoles ; elles étaient de deux sortes. Les unes, intérieures, servaient à l'éducation générale et étaient fréquentées par des enfants et des jeunes gens appartenant souvent aux meilleures familles. En outre, la facilité du voyage, que présentait l'organisation des divers monastères, aidait singulièrement à la propagande des doctrines par des moines qui se transportaient dans divers centres. En outre, l'amour naturel que l'on porte à la collectivité à laquelle on appartient poussait à des efforts de féconde émulation, entre les divers monastères. Au fond, malgré les préjugés courants, le moyen âge était infiniment plus favorable à la diffusion générale des lumières que l'antiquité ; il y a eu à cette époque, sous ce rapport, un immense progrès. L'antiquité n'a été supérieure que par ce nombre limité d'hommes de génie qui, en Grèce surtout, ont posé les bases éternelles de la science.

L'observation que je viens d'indiquer s'applique spécialement au cas des bibliothèques, qui sont comme l'appareil conservateur des connaissances humaines. Chaque monastère d'une certaine importance voulait avoir la sienne, faisait des efforts pour l'agrandir et multipliait les copies, qui se distribuaient souvent à des monastères de moindre importance (1).

Il se produisit nécessairement d'après cela un mouve-

(1) Pour préciser les idées à ce sujet, on peut lire le Mémoire de M. Léopold Delisle sur la bibliothèque de l'abbaye de Corbie. — Mémoires de l'Institut national de France. — Académie des Inscriptions et belles-lettres, tome 24e, Paris. Imprimerie impériale, MDCCCLXI.

ment philosophique, dont les monastères furent à ce moment des agents principaux et que continuèrent, au XIIIe siècle, les ordres nouveaux des franciscains et des dominicains, qui représentent la seconde phase de l'évolution monastique. Il faut indiquer le caractère fondamental de cette évolution.

Le catholicisme s'est incorporé l'évolution métaphysique de la Grèce, surtout platonicienne, en lui donnant une haute destination morale et sociale, et, par suite, une efficacité qui lui aurait manqué pour cela. Par conséquent, l'étude du dogme catholique devait pousser ceux qui s'y livraient à une culture métaphysique. Sans doute, cette culture était liée à des dogmes; et cette liaison n'était pas oubliée par ceux que préoccupait, par position ou par nature, la destination morale et sociale du catholicisme. Mais la vaste hiérarchie catholique contenait nécessairement des esprits surtout théoriques; et l'enseignement du dogme par ceux qui s'y livraient plus exclusivement devait pousser à leur développement. Celui-ci devait surtout se produire dans les monastères, dans les écoles qu'ils organisaient, et dans la disponibilité de toute espèce qu'ils procuraient aux natures théoriques; disponibilité résultant, non seulement de l'absence des soucis matériels, mais aussi de l'absence des soucis domestiques. En outre, de tels moines avaient inévitablement une haute excitation cérébrale, résultant de la culture morale qui servait de base à l'institution monarchiste.

Il résulta de ces diverses causes un premier degré de développement mental métaphysique, en dehors du dogme proprement dit. Sans doute, cette culture philosophique était surtout logique; mais elle avait l'avantage, si profond, d'être abstraite. Assurément, l'abstraction n'a toute sa valeur et toute ses difficultés que dans la science proprement dite; mais elle est alors spéciale et

à la portée d'un nombre très limité d'esprits. Dans la métaphysique, au contraire l'abstraction, plus facile, du reste, est générale; de telle sorte que, dans ce mode d'enseignement on cultive à la fois l'abstraction et la généralité. Or, cet enseignement métaphysique a été donné par les moines à l'ensemble de la population tout entière et, plus tard, continuée par les universités, plus spécialement pour les classes disponibles. Il est résulté de là la formation, l'on peut dire, d'une race abstraite, chez qui, par une culture si longtemps prolongée, l'abstraction avec la généralité a été développée, non plus seulement dans quelques esprits d'élite, comme en Grèce, mais chez les masses elles-mêmes, suivant le grand caractère que le moyen âge a imprimé, comme je l'ai déjà dit, à toutes ses institutions principales.

Si nous examinons maintenant plus spécialement le rôle de la force monastique, au moyen âge, dans l'évolution esthétique proprement dite, nous constaterons qu'elle a été capitale pour la musique et l'architecture. C'est ce que nous allons établir sommairement, autant que le comporte la nature de notre exposition.

L'on peut dire, en thèse générale, qu'en musique, le moyen âge a introduit l'harmonie d'une manière distincte et caractéristique, avec les institutions propres à son développement; ainsi ont été posées les bases de l'immense développement musical qui caractérise l'évolution moderne depuis le XVIe siècle. Mais il faut préciser davantage et dire que c'est la force monastique proprement dite qui a posé toutes les bases de l'harmonie, dont le développement néanmoins n'a pu s'exercer qu'en dehors d'elle. L'harmonie est, comme chacun sait, la partie de la musique qui emploie les sons simultanés, tandis que la mélodie se rapporte aux sons successifs. Sans doute, les Grecs ont connu un certain degré d'harmonie; mais ils n'employaient que les accords consonnants

nants de l'octave, de la quinte et de la quarte, évitant habituellement les accords dissonants, qui sont l'âme même de l'harmonie. En outre, ils n'avaient pas constitué celle-ci d'une manière distincte avec tous les éléments nécessaires à un développement, on peut le dire, indéfini. C'est la force monastique qui, au moyen âge, a fait faire à l'Humanité ce progrès décisif. La constitution de l'harmonie se compose de trois parties nécessaires : 1° l'emploi des tons simultanés, procédant par des accords consonnants et dissonants, coexistant d'après des règles de plus en plus compliquées, et présentent notamment, quant à la durée, ce phénomène particulier de plusieurs sons composant un élément d'un accord, dont l'autre terme se compose d'un son unique; 2° il est évident que, sous peine d'une cacophonie inévitable, les sons employés dans de tels accords doivent être sonmis, quant à la durée, à une mesure exacte et rigoureusement précise, au lieu du rythme, nécessairement plus vague, que comporte la mélodie. Le second élément de la constitution de l'harmonie, c'est donc l'introduction des sons mesurés; 3° il fallait enfin un troisième élément pour fonder la constitution définitive de l'harmonie, à savoir : l'établissement d'un système de notations figurées et proportionnelles, et d'une simplicité suffisante pour convenir aux développements indéfinis de l'harmonie. La force monastique a, au moyen âge, fondé ces trois bases de l'harmonie proprement dite. C'est là ce qu'il nous faut maintenant indiquer d'une manière générale.

A partir du IVe siècle, le catholicisme, jusque-là toléré et désormais triomphant, organisa le développement de son culte public. Le chant et la musique en faisaient nécessairement partie. Saint Ambroise, à la fin de ce siècle, fait une première tentative pour organiser la liturgie musicale ; mais c'est à la fin du VIe que Grégoire

le Grand fonde sur ces bases le chant ecclésiastique qu'on désigne quelquefois sous le nom de chant grégorien. « Ce chant, dit M. de Coussemaker, s'appelle aussi « *plain-chant*, *cantum planum*, parce qu'il est composé « de notes de même valeur; *chant choral*, parce qu'il « se chante *en chœur* et *chant romain* parce que Rome « est son berceau (1). » Grégoire le Grand fonda à Rome une école de chant, d'où partirent des chanteurs pour toutes les parties de la chrétienté. Les moines furent les propagateurs du chant grégorien ; et il se fonda ainsi, dans toute l'Europe occidentale, une organisation musicale semblable. Charlemagne, à son tour, contribua activement à l'extension et au développement du chant ecclésiastique.

La musique fut donc ainsi cultivée, grâce à sa liaison au culte catholique ; mais ce fut dans les couvents qu'elle reçut une culture systématique, d'où résulta la création de l'harmonie. Cette création fut un travail essentiellement scientifique et didactique, bien plus qu'un travail purement musical. L'on sait que l'enseignement du moyen âge se composait de deux séries : le *trivium*, comprenant la grammaire, la rhétorique et la dialectique, et du *quadrivium* comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Le *quadrivium* était donc l'enseignement scientifique proprement dit ; et la musique, dans les écoles monastiques, était donc enseignée, outre la pratique, comme un élément de la science proprement dite. Et c'est à ce titre que Hucbald, moine du monastère de Saint-Amand, du diocèse de Tournai, et qui vivait de 840 à 930, l'enseignait. Ce fut l'un des fondateurs de l'harmonie; et certainement le principal, du moins autant qu'on peut en juger par les traités qui nous en restent, qui ont été publiés. M. de

(1) Hucbald, par E. de Coussemaker, page 194.

Coussemaker a publié sur Hucbald un travail des plus instructifs.

La création de l'harmonie s'accomplit du VIe siècle à la fin du XIIe, et elle est exclusivement due à des moines. Nous voyons d'abord, au VIe, Isidore de Séville, qui donne une première définition de l'harmonie, c'est-à-dire de la constitution des chants simultanés. Puis Hucbald (de 840 à 930), qui, dans ses traités, nous offre une véritable constitution de l'harmonie, sous la forme de ce qu'on appelait la diaphonie. Puis, 140 ans après Hucbald, Gui d'Arezzo, moine italien de Pompose, à qui l'on doit l'invention de la *portée*, avec l'emploi d'un signe placé sur une des lignes et marquant la note. C'est le grand fondateur du système de la notation musicale ; il réalisa ainsi une grande révolution dans la constitution de la musique. Nous trouvons ensuite Francon de Cologne, écolâtre de Liège, qui a vécu dans la seconde moitié du XIIe siècle, et qui nous offre le premier traité connu de musique mesurée, *cantus mensurabilis*. La mesure musicale surgit du déchant, second degré de l'évolution de l'emploi simultané. La mesure, surgie ainsi de l'harmonie, a été la condition indispensable de la constitution finale. Enfin, nous trouvons à la fin du XIIe siècle, Gui, abbé de Chablis, dépendant du monastère de Citeaux, qui apporte dans le déchant des progrès assez considérables.

La diaphonie, dont nous avons parlé précédemment, consiste dans une harmonie où l'on n'emploie que des sons de même durée dans les accords employés. Ces accords sont d'abord purement consonnants et marchent dans le même sens, c'est-à-dire que les sons montent ou descendent en même temps ; ce sont des octaves, des quintes ou des quartes. Puis l'on imagina de faire marcher les sons en sens inverse, les uns montant pendant que les autres descendent. Puis l'on eut ce qu'on appelle

des intervalles mêlés. Puis l'on introduisit les intervalles demi-consonnants, comme la quinte, et finalement les dissonances. L'introduction de la dissonance est le pas capital accompli au moyen âge; il est, comme on sait, la condition essentielle de toute harmonie. Enfin, l'on introduisit non plus deux parties, mais trois parties. Le déchant fut un pas nouveau et considérable; il diffère de la diaphonie en ce que, au lieu de sons de même durée dans un accord, on emploie des sons de durée différente; dès lors, la mesure, qui est le dernier degré de précision du rythme, et sa forme véritablement mathématique, devenait absolument nécessaire. Aussi la mesure surgit avec le déchant (1).

Ainsi donc, nous voyons que c'est la force monastique qui, au moyen âge, a créé toutes les bases de l'harmonie; et nous avons vu que cette création par les moines n'est nullement un phénomène accidentel, qu'elle tenait au fond même de la situation du moyen âge. Ce phénomène a été décisif, quoique purement transitoire.

Mais la force monastique a contribué aussi, au moyen âge, au développement de l'architecture et a donné, comme pour la musique, une forte impulsion.

Auguste Comte a placé dans le calendrier positiviste, sous une dénomination collective, les architectes du moyen âge, sans s'expliquer davantage à ce sujet. Il faut distinguer et préciser : l'architecture du moyen âge, avec son caractère de haute originalité, se manifeste surtout dans les trois siècles qui caractérisent la période finale et décisive du moyen âge, à savoir : le XIe, le XIIe et

(1) Ceux qui désireraient des détails plus étendus sur la création de l'harmonie, liront avec fruit les ouvrages remarquables suivants : *Études historiques sur la musique : Hucbald,* par L. de Coussemaker; — *Histoire de l'Harmonie au Moyen-Age*, par L. de Coussemaker. — Paris, librairie archéologique de Victor Didron, MDCCCLII, un vol in-4°. — Et aussi les vues aussi ingénieuses que sages de L. Vitet : *Études sur l'histoire de l'Art,* 4e série. Paris, 1866.

le XIIIe, c'est-à-dire de l'an 1000 à l'an 1300. Mais il y a, à cet égard, deux phases distinctes, quoique se succédant graduellement. La première, d'où est résulté le caractère original de la nouvelle architecture, va jusqu'à la fin du XIIe siècle et elle peut être appelée monacale, car elle est due essentiellement à la force monastique; au point de vue technique, elle est caractérisée par l'emploi du plein cintre. La seconde, que l'on peut appeler laïque, car elle est due à des architectes libres et non à des moines, remplit surtout le XIIIe siècle, quoique ses créations se prolongent bien au-delà. Au point de vue technique, elle est surtout caractérisée par la substitution de l'ogive au plein cintre. Donnons à ce sujet quelques explications.

On peut donner une théorie sommaire de l'avènement de l'architecture monacale : 1° la construction du monastère poussait nécessairement à de grands travaux d'architecture. Il y avait, dans le monastère, deux ordres distincts de constructions. En premier lieu, les bâtiments d'exploitation et d'habitation; puis, il y avait l'église proprement dite ou le siège du culte. C'est dans la construction de l'église que les architectes monastiques ont naturellement introduit des éléments originaux, à savoir, l'emploi des voûtes et du plein cintre; ç'a été là l'élément technique de la nouvelle architecture. Cette révolution a réagi sur le système d'habitation, soit dans le cloître, soit dans la salle capitulaire; 2° par les raisons que j'ai développées dans le courant de cette leçon, les monastères se trouvaient avoir de grands capitaux disponibles, surtout dans le commencement de cette période du moyen âge, où a surgi l'architecture monacale. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer ces vastes constructions, dont les restes excitent encore notre admiration; 3° le monastère était un organisme collectif qui, dans un certain degré, se suffisait à lui-même. Il y avait non

seulement des agriculteurs, mais aussi des ouvriers et des constructeurs de toute sorte ; et, dès l'origine de la règle de saint Benoît, les édifices nécessaires au monastère étaient construits par les moines eux-mêmes. D'un autre côté, l'enseignement monastique transmettait des connaissances mathématiques, élémentaires sans doute, et aussi certaines traditions de constructions romaines, que durent perfectionner aussi les communications avec le monde grec, qui ne furent jamais complètement interrompues.

Il y avait donc là tous les éléments de la formation d'une grande école de constructeurs, qui ont pu, par un empirisme expérimental, en dehors de connaissances mathématiques bien étendues, arriver à des résultats originaux et considérables. Ceci explique la possibilité du phénomène ; mais il est bon de voir comment il a eu lieu. Il est émané de l'abbaye de Cluny, qui a été, au XIe siècle, le grand centre d'impulsion du mouvement monastique, et où le grand Hildebrand s'était formé. En 1089, Hugues, abbé de Cluny, commença l'immense église de ce monastère, dont la dédicace n'eut lieu qu'en 1131. Ce fut un moine clunisien, nommé Gozon, qui commença cette grande construction, qui fut terminée par un moine flamand, nommé Hézelou, devenu clunisien. Cette grande construction servit de type à toutes les constructions clunisiennes. Cette nouvelle architecture se répandit, non seulement dans toute la France, mais dans tout l'Occident, grâce aux nombreux monastères qui s'élevèrent alors, et aussi aux monastères qui, par Cîteaux et Clairvaux, s'y rattachaient, malgré des discussions qui n'affectèrent pas cet ordre de relations.

Mais il surgit en même temps une école de sculpture et de peinture, admirablement subordonnée à l'architecture. L'église devenait ainsi un élément synthétique

des arts de la forme. Ce n'est pas tout, la musique elle-même fut rattachée à cet ensemble par les cérémonies du culte, comme aussi l'éloquence. Ainsi se constitua une vaste synthèse esthétique, dont l'équivalent n'a pas reparu encore dans le mouvement analytique et dispersif de l'ère moderne.

Ainsi donc, la force monastique donna une impulsion très forte, quoique transitoire, aux arts de la forme. Cette impulsion, dis-je, ne fut que transitoire; car, dès le XIIIe siècle, l'architecture ogivale, qui succéda à l'architecture romane, fut entre les mains des artistes libres du moyen âge.

Nous avons terminé l'appréciation de la force monastique et finalement de son rôle au moyen âge en Occident et des résultats immenses qui en ont été la conséquence pour la civilisation. Il nous faut maintenant conclure. Le régime monastique, normal et progressif, tel qu'il s'est développé sous la règle de saint Benoît, était-il une force constante et permanente ou bien une fonction transitoire dans l'évolution de l'Hunanité? L'histoire a sans doute prononcé d'une manière définitive, mais il s'agit d'expliquer le phénomène d'une manière analytique et précise.

Les institutions humaines sont des fonctions accomplies dans l'organisme collectif. Ces institutions restent légitimes et progressives tant qu'elles remplissent les fonctions auxquelles elles sont destinées; mais elles cessent de l'être quand elles ne correspondent plus aux nécessités d'une situation et que graduellement d'autres organes ont surgi pour les remplacer. Il faut même remarquer que ce sont le plus souvent les institutions elles-mêmes qui préparent les nouvelles situations et les organes de remplacement. Il est facile d'appliquer ce théorème sociologique au cas de la force monastique.

Ainsi, en premier lieu, nous pouvons constater cela

pour le rôle économique de la force monastique. Celle-ci a contribué, sans aucun doute, à la libération des classes travailleuses, par la décomposition de la propriété, par la création des familles agricoles indépendantes et par le travail des moines eux-mêmes. Mais, ces résultats obtenus, il est évident que ces nouvelles forces tendaient à se développer d'après leur propre nature; que les familles agricoles ont acquis plus d'indépendance, par suite, ont été de plus en plus aptes au développement des forces économiques. Dès lors, à ce point de vue, le rôle des monastères devenait de moins en moins nécessaire; de nouvelles forces se substituaient à eux pour le remplir. Les monastères entraient alors en décadence et les abus grossissaient. Les abus ne sont pas la source de la décadence, ils en sont plutôt la conséquence; la décadence résultant du défaut d'harmonie de l'organe avec la fonction.

Ce que je viens de dire pour le rôle économique de la force monastique s'applique exactement à son influence philosophique, scientifique et didactique. A ce triple point de vue, les monastères ne pouvaient avoir qu'un rôle transitoire; car les forces intellectuelles, une fois formées, tendent à se développer avec une indépendance que ne comporte pas le règlement de la vie monastique.

Il en est de même pour la musique et l'architecture, qui ont sans doute reçu une impulsion aussi forte qu'originale de la force monastique; mais cette impulsion, une fois donnée, était très susceptible de se poursuivre par des forces absolument indépendantes de la vie monastique qui avait tendu à les produire.

Mais une observation plus générale explique ce phénomène, en remontant à sa source. On n'a pas assez remarqué que la libération des classes laborieuses, que l'immense augmentation des capitaux créaient une incomparable disponibilité de temps et de personnes;

que, par suite, il y avait là une source de progrès, qui explique la supériorité des temps modernes sur l'antiquité. Enfin, quant au rôle politique de la force monastique, il était nécessairement lié à la prépondérance papale. Mais, celle-ci étant sapée par l'avènement des grandes nationalités, le rôle diplomatique des grands chefs de monastères se trouvait par cela même détruit.

Le rôle de la force monastique était donc transitoire. Il n'en a pas moins été de la plus haute efficacité et il n'en présente pas moins, outre sa valeur spéciale, un caractère synthétique qui n'a jamais été égalé depuis ; c'est là un phénomène social qui méritera toujours la respectueuse admiration des vrais philosophes.

COLLÈGE DE FRANCE

COURS

SUR

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES SCIENCES

Professé par M. Pierre LAFFITTE.

AVERTISSEMENT

Je publie le programme de l'introduction et de la première partie de mon cours sur l'histoire générale des sciences.

Ce cours se composera d'une introduction, de six parties et d'une conclusion, en voici le tableau général :

Introduction.
Première partie : théorie de l'évolution mathématico-astronomique.
Seconde partie : théorie de l'évolution de la physique.
Troisième partie : théorie de l'évolution de la chimie.
Quatrième partie : théorie de l'évolution de la biologie.
Cinquième partie : théorie de l'évolution de la sociologie.
Sixième partie : théorie de l'évolution de la morale.
Conclusion synthétique.

Dans le cours de 1892, et dans celui de 1892-1893, j'ai

réalisé l'*Introduction* et le premier chapitre de la première partie.

La division de mon cours en chapitres a l'avantage de mieux indiquer la structure d'un enseignement qui jusqu'ici n'avait jamais été conçu : à savoir l'évolution de la raison scientifique depuis les sujets les plus simples de la mathématique jusqu'aux conceptions les plus complexes de la sociologie et de la morale positives, mais chaque chapitre correspond à un nombre plus ou moins considérable de leçons ; le nombre en sera indiqué au fur et à mesure de la réalisation de mon enseignement.

Conformément aux usages du Collège de France, le cours se compose de deux leçons par semaine exécutées surtout dans le semestre d'hiver.

Je publie actuellement le programme général des chapitres de l'introduction et de la première partie consacrée à la théorie de l'évolution mathématico-astronomique ; si, comme je l'espère, je publie mon enseignement, les chapitres actuellement indiqués seront ceux de l'ouvrage lui-même.

Pierre LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde). Juin 1893.

PROGRAMME DU COURS

*Contenant l'***Introduction** *et la* **Première partie**, *relative à la théorie de l'évolution du couple mathématico-astronomique. Discours d'ouverture, samedi 26 mars 1892.*

INTRODUCTION (5 CHAPITRES)

L'introduction a pour but de montrer comment l'évolution scientifique se rattache à l'ensemble de l'activité humaine qui lui sert à la fois de base et de destination.

CHAPITRE PREMIER

DE L'ACTIVITÉ ANIMALE.

I. *Nature et destination de ce cours.*

1. Le discours d'ouverture a indiqué le but de ce cours : théorie de l'évolution de la science abstraite.

2. Nature de la science abstraite : étude des lois propres aux divers ordres de phénomènes distincts.

3. De l'existence de phénomènes distincts qui tient à la fois à des différences de sensibilité, et à des conditions extérieures distinctes : d'où des sciences abstraites distinctes. De la hiérarchie des sciences distinctes, d'après l'ordre de simplicité et de généralité décroissantes : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie, morale.

4. De la durée de l'évolution de la science abstraite de Thalès à Auguste Comte : 640 avant Jésus-Christ à 1857 après Jésus-Christ.

5. Du milieu géographique de l'évolution scientifique abstraite : 1° le premier bassin oriental de la Méditerranée ; 2° l'Occident.

6. Liaison de la science à l'activité humaine qui lui sert de base et de destination.

L'homme modifie le monde et lui-même par des contractions musculaires coordonnées d'après des impressions sensorielles liées par l'activité du cerveau. L'activité modificatrice repose donc sur un ensemble de notions. Mais le cas humain n'est qu'un vaste perfectionnement du cas animal, par notre action collective simultanée et continue. Nécessité d'étudier d'abord le cas plus simple, celui de l'activité animale.

7. Plan du cours.

Introduction. Cinq chapitres : *chapitre premier*, de l'activité animale ; *chapitre second*, de l'activité humaine ; *chapitre troisième*, de la raison pratique ; *chapitre quatrième*, de la raison théorique ; *chapitre cinquième*, de la raison scientifique.

Théorie de l'évolution scientifique comprenant l'étude des lois de l'évolution mathématico-astronomique, physique, chimique, biologique, sociologique, morale.

II. *De l'activité animale considérée en général.*

1. L'activité d'un animal est celle d'un être vivant, et elle a pour destination d'assurer, de conserver, et de développer la *vie*, qu'il faut donc d'abord définir.

2. Définition de la vie comme consistant dans un mouvement continu de composition et de décomposition d'un certain appareil qui se développe, se reproduit, décroît graduellement et meurt. Répartition planétaire des êtres simplement vivants ou végétaux.

3. Définition de la vie animale.

L'animal est un être vivant qui a besoin de se nourrir d'êtres vivants ou ayant déjà vécu ; d'où nécessité de la *sensibilité*, et de la *locomotion*, et d'appareils distincts correspondant à ces deux fonctions distinctes.

4. Des trois lois de l'animalité : 1° loi de l'*exercice :* tout appareil animal tend à s'exercer : satisfaction de ce besoin, et de l'*ennui* propre à la non satisfaction ; 2° loi de l'*intermittence :* théorie du repos et du sommeil ; 3° loi de l'*habitude*, d'où résulte le perfectionnement par la transmission héréditaire.

5. Conception générale de l'animal.

L'animal est donc un être vivant, recevant des *impressions* du monde extérieur, et aussi de son état intérieur, qu'il *emmagasine* et *transforme*, de manière à pouvoir, par cette succession d'impressions coordonnées, diriger son activité musculaire. Modification.

6. Corrélation entre l'*appareil contractile* et l'appareil nerveux : d'où résulte une harmonie spontanée et fatale, ou réglée par des lois naturelles.

7. La science nous fait connaître une série d'appareils animaux nous offrant des degrés successifs et de plus en plus compliqués d'harmonie entre l'appareil contractile et l'appareil nerveux.

III. *De l'activité dans les animaux supérieurs.*

1. Dans les animaux supérieurs, mammifères, la prévision résultant de ce que la succession de nos pensées reproduit celle des évènements extérieurs, apparaît d'une manière distincte.

2. Similitude de l'homme et des animaux supérieurs. Appréciation historique de la conception de cette similitude. De sa constitution définitive par la théorie positive du cerveau comme appareil des fonctions intellectuelles et morales.

3. La théorie métaphysique de la distinction entre l'*instinct* et la *raison* est l'ébauche de la distinction positive entre la *fatalité* et la *modificabilité* : similitude complète entre l'homme et l'animal à ce sujet.

4. Relation entre la *modificabilité* pratique et la prévision. Le degré de supériorité animale se mesure par le degré croissant d'*explicité* et décroissant d'*implicité* d'une telle relation, qui per-

met des prévisions plus étendues et plus précises pour diriger la modificabilité.

5. Distinction entre la modificabilité des choses, et celle des animaux plus ou moins sensibles. Du *langage* comme condition de la modificabilité des animaux par un autre animal. Ebauche de ce second mode de modificabilité dans les animaux supérieurs.

6. Analyse du travail cérébral de l'animal considéré comme condition de son action modificatrice.

1° L'animal construit intellectuellement les divers êtres inorganiques, vivants, végétaux et animaux ; 2° développement chez l'animal des idées abstraites ; 3° construction de lois de *similitude* et de *succession ;* 4° construction d'un projet et d'un plan par l'animal; 5° réalisation pratique d'un plan par l'animal.

7. Distinction entre les herbivores et les carnassiers, au point de vue de la *modificabilité* d'après des plans et des prévisions. — De l'état général de la planète au point de vue de la puissance *modificatrice* des animaux supérieurs.

Ce chapitre a donné lieu au Collège de France à cinq leçons successives, le mardi et le samedi, les 21, 24, 28, 31 mai et 4 juin 1892.

CHAPITRE SECOND

DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.

I. *Du caractère fondamental de l'activité humaine : elle est collective.*

1. La théorie de l'activité animale est la première base de la théorie de la science. Car la science est le dernier degré de l'élément mental de toute activité animale, qui consiste dans la modificabilité due aux contractions musculaires dirigées par des prévisions et des projets.

2. L'activité des animaux supérieurs présente tous les caractères qu'on retrouve dans l'activité humaine ; mais celle-ci a le caractère spécial d'être collective. La vie collective consiste dans la division des fonctions ; ce qui suppose *indépendance* des individus, leur *concours*, et la nécessité du gouvernement qui organise la réaction de l'ensemble sur les parties.

3. Le *capital* est la condition fondamentale de la division des fonctions, en permettant à un individu de vivre en faisant une seule opération. Des deux lois qui servent de base à la formation du capital : 1re loi : les matériaux durent au delà du temps

nécessaire à leur reproduction; 2° loi : l'homme produit plus qu'il ne consomme.

4. Des trois éléments de la vie collective : passé, présent, avenir. Priorité, public, postérité.

5. Appropriation totale de la terre comme condition nécessaire de l'activité collective de notre espèce.

6. Des trois degrés successifs de la vie collective : Famille, Patrie, Humanité.

7. Conception systématique de l'activité humaine : 1° indépendance de l'individu par l'appropriation; 2° concours; 3° *préparation* par la vie de famille, *complément* par la liaison à l'Humanité; vie active essentielle par la patrie.

II. *Théorie abstraite de la formation des êtres collectifs.*

1. La condition fondamentale de la vie collective, c'est une *raison commune* ou collection d'un ensemble de notions acceptées. Cette *raison* se compose successivement de raison pratique, théorique et scientifique.

La société est la condition du développement de cette *raison commune* qui, à son tour, développe la société. La difficulté capitale de la fondation des sociétés, c'est la création de l'action directrice, qui suppose la prépondérance des forts et la subordination des faibles.

Les deux forces fondamentales qui ont constitué les sociétés sont : la *théologie* et la *guerre*.

2. Conception générale de la théologie.

La théologie condition fondamentale primitive d'une *raison commune*.

3. Conception et rôle du sacerdoce, producteur et conservateur essentiel de la *raison commune*.

4. Conception générale de la guerre.

Les théories métaphysiques de la guerre, leur insuffisance.

5. Théorie sociologique de la guerre.

Conception sociologique de la guerre comme condition de la formation et du développement des sociétés humaines.

6. Du rôle de la puissance militaire dans la constitution des pouvoirs propre à chaque société.

7. Conclusion.

Les sociétés se sont formées sous des conditions coordonnées par la théologie et la guerre.

III. *Théorie générale de la formation concrète des êtres collectifs.*

1. Conception générale des trois formes successives des sociétés : chasseurs, pasteurs, agricoles. Loi fondamentale qui domine l'évolution des sociétés. Consiste dans l'action décroissante des influences cosmologiques et l'action croissante des influences sociologiques ou des générations successives.

2. Les peuples chasseurs.

3. Les peuples pasteurs.

4. De la vie agricole sédentaire qui seule permet le développement des capitaux, la division des fonctions et la continuité, condition capitale du développement de la civilisation.

5. De la théocratie.

6. Des peuples essentiellement militaires.

7. Vue d'ensemble du rôle spécial du peuple grec pour l'évolution de la raison commune abstraite et pour celle de la raison scientifique.

L'aboutissant final de l'évolution des sociétés est la formation d'une classe contemplative abstraite.

Ce second chapitre a donné lieu au Collège de France à sept leçons, qui ont eu lieu les 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28 juin 1893, le mardi et le samedi.

CHAPITRE TROISIÈME

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA RAISON PRATIQUE

I

1. La modificabilité individuelle et collective se compose de contractions, de sensations, de méditations plus ou moins coordonnées et plus ou moins implicites. Les conceptions relatives à la modificabilité, transmises par imitation ou formulation, constituent un capital mental qui forme la raison pratique, où tous les hommes puisent à des degrés divers ; c'est cette raison que nous voulons étudier dans sa *nature*, sa *composition*, son *évolution*.

2. Les arts sont les éléments de la raison pratique.

Dualisme entre les arts qui agissent sur le monde et ceux qui agissent sur l'homme.

3. Les arts qui agissent sur le monde.

Les arts qui agissent sur le monde satisfont aux besoins de *nutrition*, de *logement*, d'*habillement*. Rangés par ordre d'abstraction croissante, ces arts sont l'*agriculture*, la *manufacture*, le *commerce*.

Ces arts constituent dans le raison pratique, d'une manière surtout implicite : 1° la notion d'un *ordre* naturel et fatal ; 2° la notion de *modificabilité* d'après des règles constantes; 3° la notion de *phénomènes distincts* ayant leurs lois propres; 4° la notion générale de la planète, due au commerce.

4. Des arts qui agissent sur l'homme.

Ces arts se rapportent à l'homme et à la société : 1° art *politique* et art de la guerre ; 2° droit civil et criminel ; 3° arts qui agissent sur le corps : hygiène, médecine ; 4° arts qui agissent sur l'âme : culte,arts esthétiques, morale, etc.

Ils développent la notion de modificabilité, mais en la concevant comme dépendant trop arbitrairement de la volonté humaine.

5° La raison pratique opère des constructions mentales d'un caractère vraiment positif, puisqu'elles conduisent à des *prévisions*, recevant toujours par la *modificabilité* une *vérification* effective.

6. Homogénéité doctrinale entre la raison pratique et la raison scientifique proprement dite.

La raison pratique se propose, comme la raison scientifique, de trouver des lois de similitude et de succession ; mais une différence caractéristique, c'est que la raison pratique considère toujours la succession dans un *être déterminé*. Une seconde différence porte sur le caractère surtout *implicite* de la raison pratique, au lieu du caractère *explicite* de la raison scientifique. Enfin une troisième différence, c'est que, dans la raison pratique, les constructions mentales sont surtout liées à la *modificabilité*, et, dans la raison scientifique, à la *prévision*.

Enfin, dans la raison pratique, la liaison de la mentalité au cœur et au caractère présente un degré d'intensité très supérieur au cas de la raison scientifique.

7. Homogénéité au point de vue logique entre la raison pratique et la raison scientifique.

Toutes les deux emploient les mêmes fonctions élémentaires du cerveau. Contemplations abstraite et concrète, induction, déduction et langage.

Quant aux méthodes, même similitude : observation, expérimentation, comparaison, nomenclature, filiation, construction.

II. *De la constitution élémentaire de la raison pratique.*

1. La raison scientifique étudie les lois des divers ordres distincts de phénomènes, tandis que la raison pratique considère les relations dans des êtres déterminés.

4. Condition sociale du développement de la raison théorique : formation d'une classe théorique qui nous présente dans la théocratie son premier degré essentiel.

La classe théorique surgit de la disponibilité créée par les capitaux. Le sacerdoce théocratique en est le premier degré. On lui doit un premier degré de la théorie des arts dans des traités qui s'y rapportent, la fondation d'un système de numération et de mesures, ainsi qu'une ébauche astronomique.

5. Le second degré de formation de la classe théorique est celui qui, émané de la civilisation militaire, nous est fourni par la Grèce, et nous offre un caractère spécial d'abstraction et d'indépendance.

6. Le troisième degré de développement de la classe théorique est celui que nous présente, surtout à partir du moyen-âge, l'Occident..

7. La division du pouvoir, en puissance pratique et en puissance théorique, constitue la coordination finale de la théorie et de la pratique.

II. *De la formation de la raison abstraite.*

1. Conception générale de l'abstraction.

L'abstraction consiste à saisir un phénomène commun à divers phénomènes ou à construire une notion d'après des abstractions simples. L'esprit, par l'abstraction, saisit un élément constant dans des groupes variables. Sans l'abstraction il n'y aurait ni *prévision* ni *entente* possibles. L'abstraction est la condition nécessaire de l'entente dans l'animal comme dans l'homme ; mais la société seule lui donne une *base* et un *but*.

2. Des notions abstraites.

La *notion abstraite* consiste dans un phénomène commun, simple ou composé, qu'on considère isolément de plusieurs êtres ou de plusieurs phénomènes distincts ; la notion abstraite présente un élément *constant* au milieu de variations.

Notions de ligne droite, de plan, de force, de masse, de poids, de chaleur, de composition, de décomposition, de vie, d'espèce, de famille, de patrie, d'humanité, de devoir, de crime, de vertu. La théorie positive de chacune de ces notions est une réelle découverte. Définition de la vie par Blainville.

3. Des relations abstraites.

La *relation abstraite* est le mode régulier de variation successive de deux ou plusieurs phénomènes, de même nature ou de nature différente, l'un au moyen de l'autre.

La raison pratique repose sur des relations constatées, mais empiriques, le plus souvent implicites et incohérentes.

La raison théorique établit d'une manière précise la notion de relation ou de *loi*: en mathématique, par la conception des *fonctions* entre des quantités mesurées.

Montesquieu en a tenté le premier une définition générale que j'ai enfin établie systématiquement et définitivement.

4. De la nature du travail cérébral dans l'établissement des abstractions (notions, relations).

Le but de toute construction mentale est d'établir une succession d'idées qui représente la succession effective des évènements et des êtres, dans le monde, l'homme et la société.

L'homme par les sensations emmagasine les *images ;* grâce à la *contemplation concrète* ou des êtres et par la *contemplation abstraite* ou des phénomènes, par la *méditation* inductive ou déductive sur de telles images, le cerveau opère la construction mentale qui représente la succession des choses.

5. Du langage.

Le langage est à la fois un élément de construction mentale et un élément de communication, pour établir l'équilibre des intelligences, et leur harmonie dans le mouvement et la succession des idées.

6. Conception métaphysique du siège de la raison abstraite. Théorie des idées de Platon. Théorie du verbe. Le verbe est le lieu des intelligences comme l'espace est le lieu des corps (Malebranche).

7. Théorie positive du siège de la raison abstraite : théorie de l'espace (voir *Synthèse subjective* d'Auguste Comte).

III. *Du rôle de la raison abstraite.*

1. Position de la question.

Après avoir étudié la *formation* de la raison abstraite, étudions son rôle individuel et social.

Sans l'abstraction et la raison abstraite, il n'y aurait que des *cas particuliers*, ce qui empêcherait toute expérience personnelle et sociale qui suppose toujours un degré plus ou moins étendu de *comparabilité* des observations. L'abstraction perfectionne aussi les *prévisions* et pose les bases de l'entente commune.

L'établissement des notions et des relations abstraites étend et consolide les *prévisions*, et permet la considération des cas *possibles* ; base de toute modificabilité sociale.

Grâce à la raison abstraite, la *division* et le *concours* des fonctions

peuvent être organisés afin d'établir et d'étendre la modificabilité sociale.

2. Du rôle de la raison abstraite dans les arts qui agissent sur les choses.

L'intervention croissante de la raison abstraite dans l'industrie est un phénomène social grandissant.

Le rôle croissant de la raison abstraite apparaît dans les arts géométriques, mécaniques, physiques, chimiques, de même que dans le cas de la banque. Le développement de la raison abstraite est un élément distinctif des diverses races sociologiques.

3. Du rôle de la raison abstraite dans les arts qui agissent sur l'homme.

La comparaison de l'Occident et de l'Orient permet de caractériser l'intervention de la *raison abstraite* dans la *politique*. La Grèce nous a offert un grand et premier type de cette intervention, par ses expériences sociologiques, que la Révolution française a reprises sur la plus grande échelle.

En morale, l'intervention de la raison abstraite s'est manifestée par la création des *formules morales* (décalogue, par exemple) qui servent à diriger l'action des hommes les uns sur les autres et sur eux-mêmes.

4. Du rôle de la raison abstraite dans l'équilibre et le mouvement de la mentalité humaine.

L'équilibre mental a lieu lorsque la succession de nos conceptions correspond suffisamment à celle des évènements. L'équilibre n'est pas seulement le repos, mais aussi le mouvement uniforme.

Le *mouvement mental* est nécessaire lorsque de nouveaux évènements ne rentrant pas dans les conceptions établies produisent l'*étonnement* et la *surprise*. Il faut alors une modification des conceptions, plus ou moins cohérente avec l'état mental antérieur.

La condition nécessaire de cet équilibre et de ce mouvement de la mentalité consiste dans l'établissement de *notions* et de *relations abstraites* suffisament cohérentes et réelles.

5. Du rôle de la raison abstraite dans l'équilibre et le mouvement de notre moralité.

L'équilibre moral paraît plus difficile que l'équilibre mental, vu la multiplicité extrême et croissante des *fonctions composées* du cerveau et des excitations internes et externes. Voyons comment intervient à cet égard la raison abstraite : 1° la raison abstraite construit la notion des *êtres collectifs* et des fonctions *composées* qui s'y rapportent, amour de la famille, de la patrie, sentiment social, magnanimité, etc., outre la liaison des impulsions altruistes avec

les impulsions égoïstes ; de là résulte la liaison de nos penchants à une réalité objective plus stable ; 2° établissement de la notion de *devoir*, source principale de coordination et de stabilité.

L'équilibre moral résulte dès lors de ce que nos penchants multiples se mettent dans une stabilité suffisante par leur liaison avec l'*ordre fondamental* du monde et de la société.

6. Des dangers de la raison abstraite.

La raison abstraite expose à *l'illusion* par l'élimination de conditions nécessaires à la réalisation, ou par la *simplicité* trop grande des conditions conservées.

Au point de vue moral, la raison abstraite expose à l'excès d'enthousiasme.

7. De l'harmonie entre la raison abstraite et la raison pratique.

La raison pratique, au moment de l'application, est *individuelle;* la raison abstraite est *générale;* l'harmonie est donc difficile.

L'harmonie s'établit en ce que la raison abstraite circonscrit les essais et fixe les limites où se détermine la raison pratique d'après des coefficients de degrés différents d'empirisme.

Ce passage de l'abstrait au concret et à la pratique est perfectionné par la *philosophie troisième*, essentiellement relative aux êtres.

Cette *philosophie troisième* se lie à deux classes que l'avenir systématisera, celle des *ingénieurs* et celle des *inventeurs*.

Ce chapitre quatrième a donné lieu au Collège de France à neuf leçons qui ont été faites les 3, 7, 10, 13, 17, 21, 24, 28, 31 janvier 1893, le mardi et le samedi.

CHAPITRE CINQUIÈME

THÉORIE DE LA RAISON SCIENTIFIQUE.

I. *Conception générale de la science abstraite.*

1. Position de la question.

Nous allons étudier la théorie générale de la science abstraite qui est un élément déterminé de la raison théorique. La science abstraite étudie les lois d'un ordre déterminé de phénomènes, de manière à prévoir afin de modifier ; ce qui constitue le criterium de certitude.

2. De la conception positive de loi naturelle.

Deux phénomènes, x, y, étant mesurés, la loi est la fonction qui lie leurs variations. Des diverses formes de la *loi*. Vue physiologique sur la notion de loi.

3. Des éléments abstraits de toute science.

Toute science est fondée sur l'établissement, par l'observation, l'expérience et la méditation d'un certain nombre d'*éléments abstraits* : la géométrie sur les notions de *ligne droite*, d'*espace*, de *plan* ; la mécanique sur les notions de *masse*, de *force* ; la physique sur les notions de *matière*, de *propriétés irréductibles*, etc.; la chimie sur les notions de *corps simples*, *de gaz*, etc.; la biologie sur les notions de *vie*, de *tissu*, d'*élément*, etc.; la sociologie sur les notions de *patrie*, de *famille*, de *gouvernement*, etc.; et enfin la morale sur les notions de *devoir*, de *droits*.

4. De la simplification des éléments abstraits de toute science.

Les éléments abstraits fournis par l'observation et l'expérience sont amenés par l'esprit à un état de simplification que ne nous offre pas la réalité effective.

Les notions mathématiques de ligne, de surface, de volume, de ligne droite, de plan, etc., offrent le type le plus parfait de cette simplification. Mais on trouve l'analogue en mécanique, physique, chimie, biologie et morale. La science étudie donc des *éléments abstraits*, dans un état déterminé, et non arbitraire, de simplicité construite par l'entendement.

5. De la continuité.

Un type de cette construction, à la fois objective et subjective, qui sert de base à la science, est le principe de la *continuité*, à laquelle on assujettit la variation des phénomènes.

6. Conception fondamentale de la science.

Les sciences se sont développées spontanément d'après des lois que nous avons précisément pour but d'étudier. L'examen de ce développement spontané permet une définition systématique de la science.

Toute science consiste dans une construction mentale qui coordonne des lois abstraites relatives à un ordre déterminé de phénomènes. L'ensemble de ces théories permet des *prévisions* qui permettent d'organiser un système de modificabilité.

7. Conception générale de l'ensemble des sciences.

L'ensemble des diverses sciences, de la mathématique à la morale, constitue un système ; ce système, très imparfait quant à la connaissance objective, nous offre, par rapport à nous, une grande utilité scientifique et logique. La raison pratique est nécessairement subjective, puisqu'elle étudie les choses pour les modifier pour notre utilité. La raison scientifique, conçue comme purement objective, n'est pas coordonnée avec la raison pratique. La contradiction cesse en considérant la science comme ayant pour but d'étudier finalement l'Homme et l'Humanité afin de mieux les servir.

II. *De la constitution de la science.*

1. De l'existence de phénomènes irréductibles à un phénomène unique.

2. Examen dogmatique et historique du matérialisme, conçu comme ayant pour but de ramener tous les phénomènes à un phénomène unique.

3. De la hiérarchie des sept sciences élémentaires : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie, morale.

4. Des diverses combinaisons binaires de la hiérarchie des sciences.

Examen spécial du dualisme : cosmologie et morale, l'homme et le monde.

5. Des combinaisons ternaires de la hiérarchie encyclopédique.

Examen spécial du cas : logique (mathématique), physique (astronomie, physique, chimie), morale (biologie, sociologie, morale).

6. De l'ensemble des combinaisons de la hiérarchie scientifique.

7. Conception systématique de la science comme ayant pour but final l'étude de l'Humanité.

III. *De l'évolution de la science.*

1. L'évolution spontanée de la science s'accomplit suivant l'ordre de la hiérarchie scientifique.
2. Evolution du couple mathématico-astronomique.
3. Evolution de la physique.
4. Evolution de la chimie.
5. Evolution de la biologie.
6. Evolution de la sociologie.
7. Evolution de la morale.

Ce chapitre cinquième a donné lieu, au Collège de France, à 12 leçons faites les 4, 7, 11, 18, 21, 25, 28 février et 4, 7, 11, 14, 18 mars 1893, le mardi et le samedi.

En somme, l'introduction a donné lieu à 40 leçons.

PREMIÈRE PARTIE

Théorie de l'évolution du couple mathématico-astronomique

CHAPITRE PREMIER

CONCEPTION GÉNÉRALE DU COUPLE MATHÉMATICO-ASTRONOMIQUE, ET DE SON ÉVOLUTION

I. *Conception générale de la Mathématique.*

1. La mathématique n'a pu être définie qu'après son plein développement.

A. Comte l'a d'abord définie d'après le degré de perfectionnement de la méthode, comme ayant pour but la mesure indirecte des grandeurs, conduisant à des fonctions évaluables. Insuffisance d'une définition qui correspond au fond à l'état parfait de toute science. — Nécessité de définir la mathématique d'après la nature des phénomènes étudiés.

2. Définition de la composition de la mathématique.

La mathématique étudie les lois abstraites de la forme et du mouvement, et conduit à des fonctions évaluables dont la théorie doit lui être incorporée : géométrie, mécanique, calcul comprenant les *évaluations* et les *relations*.

3. Arithmétique.

L'arithmétique a pour but l'évaluation, d'abord des fonctions simples, plus des fonctions composées.

Résolution numérique des équations; évaluation des intégrales définies ; conception fondamentale de l'approximation.

4. De l'analyse.

L'analyse consiste dans la théorie générale des fonctions.

1° Algèbre ou résolution des équations ;

2° Calcul infinitésimal ;

3° Calcul des fonctions.

Du matérialisme algébrique : subordination nécessaire de l'analyse à la géométrie.

5. Géométrie.

La géométrie étudie les lois fondamentales de l'étendue.

Des bases expérimentales de la géométrie.

Caractères fondamentaux de la géométrie.

Matérialisme géométrique, Descartes : subordination nécessaire de la géométrie à la mécanique.

6. Composition de la géométrie.

Géométrie *spéciale* au point de vue scientifique et logique. — Géométrie *générale* : son véritable caractère ; sa composition : 1° géométrie algébrique ; 2° géométrie différentielle ; 3° géométrie intégrale. — Géométrie descriptive.

7. Mécanique.

Définition de la mécanique : étudie les lois générales du mouvement et de leur communication.

Institutions logiques : inertie, théorie du mouvement rectiligne.

Bases expérimentales de la mécanique.

Constitution de la mécanique : statique, dynamique.

Du *matérialisme mécanique*.

II. *Conception générale de l'astronomie (géométrie céleste, mécanique céleste).*

1. Conception générale de l'astronomie.

De l'idée de *monde* et de l'idée d'*univers* : distinction capitale comme base de la véritable astronomie.

2. De la division de l'astronomie en : 1° géométrie céleste ; 2° mécanique céleste.

3. De la géométrie céleste : sa composition et ses principaux résultats.

4. De la mécanique céleste.

De la fondation de la mécanique céleste, de sa constitution.

De l'équilibre de notre monde.

5. Caractères logiques de la construction astronomique.

Emploi essentiel en astronomie de la méthode d'observation. — Conception des mouvements moyens. — Des artifices spéciaux pour passer des mouvements moyens aux mouvements réels. — Du perfectionnement graduel des procédés d'observation. — De la mesure du temps.

6. Théorie des hypothèses.

Conception de l'hypothèse.

Du vrai caractère des hypothèses scientifiques. — Comparaison avec les hypothèses métaphysico-théologiques.

7. De l'influence sociale de l'astronomie.

Organisation de la subordination de l'homme au monde. — Du calendrier. — Géographie, navigation. — Rôle rural de l'astronomie.

III. *Vue générale de l'évolution mathématico-astronomique.*

1. Position de la question.

La construction mathématico-astronomique due à la Grèce a été précédée par une période essentiellement empirique. Notre méthode consistera : 1° à lier l'histoire scientifique à l'histoire sociale ; 2° à éliminer les hypothèses invérifiables et arbitraires ; 3° nous étudierons comme préliminaire la période théocratique ; 4° nous étudierons ensuite successivement la période grecque, celle islamique et du moyen âge, pour terminer par la période moderne.

2. Evolution théocratique égyptienne et chaldéenne essentiellement empirique et purement préliminaire.

3. Evolution grecque qui fonde la mathématique et l'astronomie (antiquité) dans ses deux périodes successives : philosophique, puis finalement scientifique. Raisons sociales du rôle spécial et fondamental de la Grèce.

4. Evolution du moyen âge : théorie du rôle de l'islamisme dans la transition de l'évolution grecque à celle propre à l'Occident moderne.

5. Evolution mathématique moderne (analyse, géométrie mécanique) : Viète, Descartes, Fermat, Leibnitz, Newton.

6. Evolution astronomique de Copernic jusqu'à nos jours.

7. Conclusion.

En somme, nous avons, dans l'Introduction, subordonné l'évolution mentale à l'ensemble de l'activité humaine individuelle et collective, et placé la science dans le mouvement intellectuel général de notre espèce. Puis nous avons vu la conception générale scientifique : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie, morale ; d'où décomposition de notre cours en cinq parties. Chaque partie se résumera dans une vue des résultats scientifiques, logiques et sociaux pour conduire à une conclusion générale qui liera la science à l'ensemble de l'évolution humaine.

Ce chapitre premier a donné lieu au Collége de France à douze leçons qui ont eu lieu les 21, 25 mars 1893, 11, 15, 18, 22, 25, 29 avril et 2, 6, 9, 13 mai 1893.

CHAPITRE SECOND

DE L'ÉVOLUTION MATHÉMATICO-ASTRONOMIQUE SOUS LE RÉGIME THÉOCRATIQUE

I. *Théorie générale du régime théocratique.*

1. Position de la question.
2. De l'organisation fondamentale du régime théocratique.
3. De la caste sacerdotale; de son rôle.
4. Des conditions cosmologiques de l'avènement et de la durée du régime théocratique.
5. Des deux grandes théocraties de l'antiquité : Babylone, Egypte.
6. De la théocratie préliminaire des peuples militaires.
7. Du rôle essentiel du bassin oriental de la Méditerranée.

II. *De la théocratie égyptienne.*

1. Vue d'ensemble de l'évolution de la théocratie égyptienne.
2. Vue d'ensemble de l'évolution de la caste sacerdotale égyptienne.
3. Des travaux numériques.
4. Des travaux géométrico-mécaniques.
5. Des travaux astronomiques.
6. Du rôle spécial de la Phénicie. Alphabet.
7. Conclusion.

III. *De la théocratie babylonienne.*

1. Vue d'ensemble de l'évolution de la théocratie babylonienne.
2. Vue d'ensemble de la caste sacerdotale propre à la théocratie babylonienne.
3. Des travaux numériques.
4. Des travaux géométrico-mécaniques.
5. Des travaux astronomiques.
6. De l'influence générale de l'évolution de la raison scientifique du régime théocratique sur la raison théorique.
7. De l'influence générale de la raison scientifique due au régime théocratique sur la raison pratique.

CHAPITRE TROISIÈME

DE L'ÉVOLUTION DE LA GÉOMÉTRIE DE THALÈS A EUCLIDE
(600 — 300 environ av. J.-C.)
PÉRIODE PHILOSOPHIQUE DE FONDATION

I. *De la civilisation grecque considérée au point de vue de l'évolution scientifique.*

1. Nécessité de la prépondérance de la civilisation militaire pour la fondation de la science abstraite.
2. Des conditions qui déterminent le rôle spécial de la Grèce.
3. Du rôle spécial de la colonisation grecque.
4. De l'évolution théocratique grecque.
5. Du régime démocratique.
6. De l'évolution esthétique.
7. Plan général de l'évolution scientifique grecque.

II. *De l'évolution de la géométrie grecque de Thalès à Euclide.*

1. Caractères généraux de cette phase de fondation de la géométrie grecque : Thalès, Pythagore.
2. Du rôle de Thalès : caractère essentiel de la révolution qu'il accomplit.
3. Pythagore.
4. De l'école de Pythagore : conceptions numériques.
5. Archytas.
6. Eudoxe.
7. Résultats généraux de cette évolution de la géométrie.

III. *Relations de la géométrie abstraite avec la raison pratique et la raison théorique.*

1. Des bases expérimentales de la géométrie.
2. De la constitution abstraite de la géométrie sur ces bases expérimentales.
3. Examen des diverses théories sur les bases de la géométrie.
4. De la réaction philosophique de la science abstraite.
5. Théorie de l'abstraction ou des idées.
6. Du rôle des conceptions numériques.
7. Du nombre nuptial de Platon et des diverses théories qui s'y rattachent.

CHAPITRE QUATRIÈME

DE L'ÉVOLUTION MATHÉMATIQUE DE LA GRÈCE DEPUIS EUCLIDE

I. *De l'évolution de la géométrie depuis Euclide.*

1. Des conditions sociales de l'évolution de la géométrie depuis Euclide.
2. De l'œuvre d'Euclide.
3. De l'œuvre d'Archimède.
4. De l'œuvre d'Apollonios de Perga.
5. De l'œuvre de Pappus.
6. Des divers travaux géométriques complémentaires.
7. De la loi générale de l'évolution de la géométrie grecque.

II. *De l'évolution du calcul; de l'évolution de la mécanique.*

1. De la séparation de l'étude des *valeurs* de celle des relations.
2. De l'étude des relations en géométrie.
3. De l'œuvre de Diophante.
4. Vue générale de l'évolution de la mécanique grecque.
5. Œuvre d'Archimède.
6. Résultats de l'évolution de la mécanique grecque.
7. Réaction de la mécanique abstraite sur la mécanique pratique.

III. *Résultats généraux de l'évolution mathématique grecque.*

1. Distinction entre les résultats scientifiques et les résultats logiques.
2. Des principaux résultats scientifiques.
3. Des résultats scientifiques surtout en géométrie, considérés comme base inductive d'une nouvelle évolution.
4. Des résultats logiques.
5. Des principaux artifices logiques.
6. De la continuité mentale.
7. De la science considérée dans son harmonie avec l'état général de l'entendement.

CHAPITRE CINQUIÈME

DE L'ÉVOLUTION DE L'ASTRONOMIE GRECQUE

I. *De l'état préliminaire de l'astronomie grecque.*

1. Vue d'ensemble de l'évolution de l'astronomie grecque.
2. De la description du ciel.
3. Des calendriers.
4. Des travaux d'Eudoxe de Cnide.
5. Des instruments.
6. Du passage de l'astronomie à l'état géométrique.
7. Des travaux d'Euclide.

II. *De l'evolution de l'astronomie grecque proprement dite.*

1. Du problème de la fondation de l'astronomie mathématique : 1° fondation de la trigonométrie; 2° coordonnées sphériques; 3° perfectionnement des instruments d'observation.
2. Nécessité d'un organe unique pour la solution d'un tel problème.
3. Hipparque.
4. Evolution de l'astronomie depuis Hipparque.
5. De l'œuvre de Ptolémée.
6. Analyse des principales théories.
7. Vue d'ensemble des travaux de l'astronomie grecque.

III. *Considérations générales sur les résultats logiques et scientifiques de l'astronomie grecque.*

1. Des résultats scientifiques de l'astronomie grecque.
2. Des résultats logiques pour le perfectionnement des procédés d'investigation.
3. Perfectionnement de l'observation.
4. Des hypothèses.
5. Coordination des hypothèses positives en astronomie.
6. De la réaction de l'astronomie sur la raison générale théorique.
7. De la réaction de l'astronomie sur la raison pratique. — De l'astrologie.

CHAPITRE SIXIÈME

DE L'ÉVOLUTION MATHÉMATICO-ASTRONOMIQUE DURANT LE MOYEN AGE.

I. *Considérations générales sur le moyen âge au point de vue de l'évolution scientifique.*

1. Du ralentissement de l'évolution scientifique dans le monde grec.
2. Des conditions d'un tel ralentissement.
3. De l'avènement de l'islamisme.
4. Des conditions morales et sociologiques qui substituent l'islamisme au christianisme pour l'évolution scientifique.
5. De l'avènement de l'évolution scientifique dans l'islamisme.
6. De l'extension territoriale de la culture islamique.
7. De l'extension chronologique de la culture islamique.

II. *De l'évolution mathématico-astronomique dans l'islamisme.*

1. Des caractères fondamentaux de l'évolution mathématique de l'islamisme.
2. De l'évolution de l'algèbre.
3. Des travaux géométriques.
4. Du rôle de l'islamisme dans la culture astronomique considérée comme continuation de l'évolution grecque.
5. Des progrès de la trigonométrie.
6. De la liaison de la culture astronomique avec la religion islamique.
7. Résultats de la culture islamique.

III. *De l'évolution occidentale mathématico-astronomique au moyen âge.*

1. Des causes essentielles du ralentissement de l'évolution mathématico-astronomique en Occident.
2. Des conditions de la reprise de l'évolution scientifique en Occident.
3. De l'évolution arithmétique.
4. De l'évolution algébrique.
5. De l'évolution géométrique.
6. De l'évolution astronomique.
7. Du caractère préliminaire d'une telle évolution.

CHAPITRE SEPTIÈME

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION MATHÉMATICO-ASTRONOMIQUE DES TEMPS MODERNES.

I. *Considération générale sur la classe scientifique pendant l'évolution moderne.*

1. Nécessité d'une classe disponible.
2. Des conditions sociales d'existence de cette classe disponible.
3. De l'évolution de la classe scientifique.
4. Du système de protection relativement à la classe scientifique.
5. Des divers éléments de l'Occident considérés par rapport à la classe scientifique.
6. De la liaison de la classe scientifique à l'activité générale.
7. De la situation actuelle de la classe scientifique.

II. *Des caractères généraux et des phases de l'évolution scientifique moderne.*

1. Des limites géographiques de l'évolution scientifique moderne.
2. Des phases de l'évolution scientifique moderne.
3. Caractères généraux de la culture scientifique moderne.
4. Lois de l'évolution scientifique moderne.
5. Réaction de la science sur la raison théorique.
6. Réaction de la science sur la raison pratique.
7. Incorporation de la science à la société occidentale.

III. *De l'évolution mathématico-astronomique*

1. De l'importance spéciale de l'évolution mathématico-astronomique.
2. Systématisation philosophique par la prépondérance mathématico-astronomique.
3. De la systématisation de Descartes.
4. De la systématisation philosophique mathématique actuelle.
5. De la valeur transitoire de telles tentatives.
6. De la véritable systématisation positive.
7. Plan de l'étude de l'évolution mathématico-astronomique.

CHAPITRE HUITIÈME

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉVOLUTION DU CALCUL.

I. *Théorie générale de l'évolution du calcul algébrique.*

1. Conception générale de l'évolution algébrique.
2. De la création de l'algèbre par Viète.
3. Théorie générale des équations.
4. De la résolution algébrique des équations.
5. De la résolution numérique des équations.
6. Evolution du calcul numérique proprement dit.
7. De la situation actuelle du calcul algébrique et numérique.

II. *Evolution du calcul transcendant.*

1. Des caractères généraux du calcul transcendant.
2. Antécédents du calcul transcendant.
3. De la fondation du calcul différentiel par Leibnitz (1742).
4. De la fondation du calcul intégral.
5. De l'évolution du calcul intégral.
6. Du calcul des variations.
7. Situation actuelle du calcul transcendant.

III. *De la corrélation de l'évolution du calcul avec la raison générale, théorique et pratique.*

1. Systématisation de la notion de *loi* par la théorie des fonctions.
2. Systématisation de la théorie de l'abstraction par le calcul transcendant.
3. Rôle spécial du calcul différentiel et du calcul intégral à ce sujet.
4. Du rôle logique du calcul algébrique.
5. De la conception philosophique de la notion des *limites* des inconnues.
6. Du rôle philosophique du calcul numérique.
7. Du rôle social du calcul numérique.

CHAPITRE NEUVIÈME

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉVOLUTION DE LA GÉOMÉTRIE.

I. *De l'évolution de la géométrie proprement dite.*

1. De la distinction entre la géométrie spéciale et la géométrie générale.
2. De la fondation de la géométrie générale par Descartes.
3. Analyse historique d'une telle fondation.
4. De l'évolution de la géométrie générale proprement dite.
5. De la géométrie élémentaire proprement dite.
6. Des divers procédés modernes de généralisation géométrique.
7. Situation actuelle de la géométrie proprement dite.

II. *Théorie générale de l'évolution de la géométrie infinitésimale.*

1. De la distinction en géométrie différentielle et géométrie intégrale.
2. De l'institution de la géométrie différentielle.
3. De l'évolution de la géométrie différentielle.
4. De l'institution de la géométrie intégrale.
5. De l'évolution de la géométrie intégrale.
6. Des problèmes géométriques propres au calcul des variations.
7. Situation actuelle de la géométrie infinitésimale.

III. *Des relations de l'évolution de la géométrie avec la raison générale, théorique et pratique.*

1. Conception générale d'une telle théorie.
2. De la logique des images.
3. De l'application générale de la logique des images.
4. De la méthode constructive.
5. De l'extension générale des notions fondamentales de la géométrie.
6. De la méthode comparative.
7. Corrélation de la géométrie avec la raison pratique.

CHAPITRE DIXIÈME

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉVOLUTION DE LA MÉCANIQUE.

I. *Fondation de la mécanique générale.*

1. Conception philosophique de la mécanique générale.
2. De la situation au XVIIe siècle de la mécanique générale.
3. Du rôle de Kepler dans la fondation de la mécanique générale.
4. Du rôle de Galilée dans la fondation de la mécanique générale.
5. Du rôle de Descartes dans la fondation de la mécanique générale.
6. Du rôle de Newton dans la fondation de la mécanique générale.
7. Des travaux complémentaires.

II. *De l'évolution de la mécanique générale.*

1. Caractères généraux de l'évolution de la mécanique générale.
2. Du rôle de d'Alembert.
3. Du rôle d'Euler.
4. Du rôle spécial de Lagrange.
5. De la systématisation de la mécanique générale par Lagrange.
6. Des travaux complémentaires et ultérieurs à Lagrange.
7. Situation actuelle de la mécanique générale.

III. *Des relations de l'évolution de la mécanique générale avec la raison générale, théorique et pratique.*

1. Des résultats logiques de l'évolution de la mécanique générale.
2. De la relation de la théorie et de la pratique posée par la mécanique générale.
3. Conditions sociales d'une telle relation.
4. Des théories spéciales pour organiser en mécanique la relation de la théorie et de la pratique.
5. Appréciation finale de ces diverses théories.
6. Vue d'ensemble de notre action modificatrice.
7. Du rôle moral et social de la mécanique générale.

CHAPITRE ONZIÈME

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉVOLUTION DE L'ASTRONOMIE.

I. *De la géométrie céleste.*

1. Caractères fondamentaux de l'astronomie moderne.
2. Du système de Copernic.
3. Luttes relatives au système de Copernic.
4. Révolution accomplie par Kepler.
5. Des progrès de l'observation.
6. De l'évolution de l'astronomie jusqu'à nos jours.
7. De l'astronomie stellaire : appréciation finale.

II. *De la mécanique céleste.*

1. Caractères généraux de la mécanique céleste.
2. De la fondation de la mécanique céleste.
3. Des travaux de d'Alembert et d'Euler sur la mécanique céleste.
4. Des travaux de Lagrange et de Laplace.
5. De la situation actuelle de la mécanique céleste.
6. De l'harmonie entre la mécanique céleste et la géométrie céleste.
7. De la stabilité générale de notre monde.

III. *Des relations de l'astronomie avec la raison générale, théorique et pratique.*

1. Résultats logiques de l'astronomie.
2. Type de la méthode d'observation.
3. De la conception relative du monde.
4. De la conception de la stabilité relative de notre monde.
5. Du dualisme entre l'homme et le monde.
6. Des conséquences morales de la vraie conception de notre monde.
7. De l'harmonie de notre théorie positive de monde avec la raison générale, théorique et pratique.

CHAPITRE DOUZIÈME

CONCLUSION SYNTHÉTIQUE.

I. *De la constitution de la raison scientifique dans son premier élément mathématico-astronomique.*

1. Conception de la raison scientifique dans son développement spontané.

2. Considération du premier élément de la raison scientifique, mathématico-astronomique, tel qu'il résulte de son évolution historique.

3. Des insuffisances nécessaires de cette évolution spontanée pour constituer ce premier élément de la raison scientifique.

4. Insuffisance nécessaire résultée de la non-considération des autres éléments de la raison scientifique; d'où défaut d'homogénéité.

5. Insuffisance d'un règlement spontané de la raison scientifique.

6. Nécessité de considérer le rapport de ce premier élément développé avec la raison générale.

7. Nécessité de considérer, transitoirement, le rapport spontané de ce premier élément développé avec le but même de la destinée humaine.

II. *De l'harmonie spontanée du premier élément développé de la raison scientifique avec la raison générale.*

1. De l'équilibre spontané des éléments de la raison.

2. De la liaison du mouvement mathématico-astronomique à celui de l'émancipation mentale.

3. De la liaison du mouvement mathématico-astronomique à la constitution à l'état positif de la raison générale.

4. De l'aptitude régulatrice de la liaison du mouvement scientifique au système d'enseignement.

5. Application au cas mathématique.

6. Application au cas astronomique.

7. Insuffisance régulatrice d'une telle liaison.

III. *De la liaison du mouvememt mathématico-astronomique au problème général de la destinée humaine.*

1. Conception positive du problème de la destinée humaine.
2. Action régulatrice spontanée de la liaison de l'activité mentale à un tel problème.
3. Insuffisance d'une telle liaison spontanée.
4. Application au cas de l'évolution mathématico-astronomique.
5. Insuffisance spéciale d'une telle liaison.
6. Nécessité d'une action systématique.
7. Conclusion.

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

APPRÉCIATION

Des principaux Types de l'évolution féodale

(Charlemagne, Alfred, Godefroy, Innocent III, saint Louis).

COURS PROFESSÉ EN DIX LEÇONS

1893-1894 (1)

PREMIÈRE LEÇON

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'ÉVOLUTION DE LA FÉODALITÉ.

I. *Vue d'ensemble de la féodalité.*

1. Nécessité d'une telle étude.
2. Appréciation des diverses théories relatives au moyen âge, spécialement de la féodalité.
3. De la théorie positive de la féodalité.
4. Constitution statique de l'Occident (trois groupes : 1° fondamental : France, Italie, Espagne; 2° complémentaire : Grande-Bretagne, Allemagne, Etats scandinaves; 3° supplémentaire : Pologne, Hongrie).
5. Fonctions générales du régime féodal.
6. Résultats.
7. Conclusion.

(1) Ce Cours sera professé au collège de France, le dimanche, à trois heures. La première leçon a eu lieu le Dimanche 12 Novembre 1893.

II. *De l'établissement du régime féodal.*

1. Evolution spontanée conduisant à l'avènement du régime féodal.
2. Action modificatrice des invasions.
3. Avènement du système défensif.
4. Avènement de la décomposition politique.
5. Tendance spontanée vers la libération des classes laborieuses.
6. Tendance spontanée vers la libération domestique des femmes.
7. Conclusion.

III. *De l'évolution du régime féodal.*

1. Déplacement nécessaire du centre de l'évolution occidentale.
2. Analyse générale des phases de l'évolution féodale.
3. Evolution propre à la première phase : 400-700.
4. Evolution propre à la seconde phase : 700-1000.
5. Evolution propre à la troisième phase : 1000-1300.
6. Limites naturelles de l'évolution féodale.
7. Conclusion.

SECONDE LEÇON

DE L'ÉVOLUTION SOCIALE PROPRE A LA FÉODALITÉ.

I. *Du régime de la propriété féodale.*

1. Position de la question.
2. Antécédents et avènement de la propriété féodale.
3. De l'organisation générale des seigneuries.
4. De l'avènement des seigneuries, spécialement des petites.
5. Du rôle essentiel de cette organisation.
6. Evolution de la propriété féodale.
7. Conclusion.

II. *Du régime économique de la féodalité.*

1. Position de la question.
2. Du rôle des villes.
3. Des communes.
4. Harmonie d'une telle organisation avec l'ensemble du système.
5. De l'industrie et du commerce en Occident.
6. Des relations planétaires.
7. Conclusion.

III. *Résultats essentiels du régime économique de la féodalité.*

1. Position de la question.
2. Source intime et inconnue de l'évolution économique du régime féodal : masse libre, sans caste, industrie.
3. Caractères essentiels des progrès économiques du régime féodal.
4. Progrès agricoles. – Communications agricoles.
5. Progrès manufacturiers.
6. Progrès commerciaux (banque).
7. Conclusion.

TROISIÈME LEÇON

CHARLEMAGNE.

. *Situation au milieu de laquelle surgit Charlemagne.*

1. Constitution de la France par Clovis.
2. De l'Austrasie.
3. De la famille et de la politique des Pépins.
4. Charles-Martel.
5. Pépin le Bref.
6. Nécessité d'un changement de dynastie.
7. Conclusion.

II. *Charlemagne.*

1. Notion biographique sur Charlemagne.
2. Vue d'ensemble de la politique de Charlemagne.
3. Guerres contre les Lombards.
4. Guerres en Espagne.
5. Guerres contre les Avares.
6. Guerres contre les Saxons.
7. Conclusion : Établissement de l'Empire Jugement final.

III. *Continuation de la politique de Charlemagne.*

1. Position de la question.
2. De l'incorporation de l'Allemagne.
3. Henri l'Oiseleur.
4. Othon le Grand.
5. Continuation de la politique des Othons.
6. Incorporation de la Suède.
7. Conclusion.

QUATRIÈME LEÇON

DES TYPES PROPRES A L'ÉVOLUTION COMPLÉMENTAIRE ET SUPPLÉMENTAIRE DE LA FÉODALITÉ.

I. *Théodoric le Grand. — Pélage.*

1. De l'élément hispanique.
2. Considérations sur l'évolution qui lui est propre, au moyen âge.
3. Résultats essentiels d'une telle évolution.
4. De l'élément italique.
5. Théodoric le Grand.
6. Evolution de l'élément italique.
7. Conclusion.

II. *Alfred le Grand.*

1. Position de la question.
2. Alfred le Grand.
3. Nécessité de la conquête normande.
4. Résultats généraux de cette conquête.
5. Cas spécial de l'Ecosse.
6. Cas spécial de l'Irlande.
7. Conclusion.

III. *Sobieski. — Mathias Corvin. — Saint Etienne de Hongrie.*

1. Position de la question.
2. Incorporation de la Hongrie.
3. Rôle de la Hongrie. — Saint Etienne, Mathias Corvin.
4. Incorporation de la Pologne.
5. Evolution de la Pologne.
6. Sobieski.
7. Conclusion.

CINQUIÈME LEÇON

DE L'ÉVOLUTION ISLAMIQUE.

I. *Evolution islamique.*

1. Position de la question.
2. Du rôle de l'islamisme.
3. Utilité et danger de cette évolution.

4. Des limites naturelles de l'évolution islamique.
5. Appréciation spéciale de son organisation économique.
6. De ses résultats principaux.
7. Conclusion.

II. *Des divers éléments du monde islamique.*

1. Position de la question.
2. De la décomposition du monde islamique.
3. De l'unité propre au monde islamique.
4. Du caractère de la théorie propre à l'appréciation des divers éléments du monde islamique.
5-6. Du rôle spécial des divers groupes islamiques.
7. Conclusion.

III. *Saladin.*

1. Position de la question.
2. Position spéciale de l'Egypte.
3. Evolution de l'islamisme en Egypte.
4. Situation au moment de l'avènement de Saladin.
5. Saladin.
6. Résultats généraux.
7. Conclusion.

SIXIÈME LEÇON

GODEFROY

I. *Croisades.*

1. Position de la question.
2. Institution des croisades par la papauté.
3. Vue générale sur l'évolution des croisades.
4. Godefroi de Bouillon.
5. Royaume de Jérusalem.
6. Résultats définitifs.
7. Conclusion.

II. *De la prolongation de l'action défensive*

1. Position de la question.
2. Des ordres militaires.
3. Leur rôle et leur danger.
4. Villiers La Valette.
5. Don Juan de Lépante.
6. Situation actuelle.
7. Conclusion.

IX. Chevalerie.

1. Position de la question.
2. Avènement naturel de la chevalerie.
3. Organisation de la chevalerie.
4. Rôle de la chevalerie.
5. Évolution de la chevalerie.
6. Résultats.
7. Conclusion.

SEPTIÈME LEÇON

THÉORIE DOGMATIQUE ET HISTORIQUE DE L'INITIATIVE INDIVIDUELLE DANS L'ORGANISME SOCIAL.

I. Théorie positive de l'initiative individuelle dans l'organisme social.

1. Caractères fondamentaux de l'organisme social : le concours et l'indépendance.
2. Du problème de la conciliation entre le classement et le déclassement.
3. De l'esprit d'aventure.
4. Du perfectionnement moral individuel et de son rôle dans l'organisme social.
5. Nécessité d'une théorie dynamique de l'initiative et du perfectionnement individuels dans l'organisme social.
6. Loi de l'évolution à cet égard.
7. Nécessité de considérer les types concrets.

II. Application aux divers types concrets.

1. Du rôle spécial du moyen âge dans le problème du rôle de l'initiative et du perfectionnement individuels dans l'organisme social.
2. Du double essor de l'initiative individuelle par l'action de l'Occident sur le reste de la planète.
3. Le Cid.
4. Bayard.
5. Albuquerque. — [illegible]
6. Walter Raleigh.
7. [illegible]

III. Jeanne d'Arc.

1. Position de la question.
2. Théorie sociologique des hallucinations.

3. Théorie dynamique des hallucinations ou introduction du point de vue historique.
4. Du problème posé à l'initiative de Jeanne d'Arc.
5. De la solution du problème par Jeanne d'Arc.
6. Sa mort.
7. Théorie positive de la glorification de Jeanne d'Arc.

HUITIÈME LEÇON

LA PAPAUTÉ FÉODALE

I. *Du rôle politique de la papauté féodale.*

1. Position de la question.
2. Des vrais caractères du rôle de la papauté pendant la féodalité.
3. De l'esprit d'ensemble.
4. De la politique occidentale.
5. De la politique planétaire.
6. Du rôle moral et social.
7. Conclusion.

II. *Des précurseurs d'Innocent III.*

1. Position de la question.
2. Saint Léon le Grand.
3. Gerbert.
4. Pierre l'Ermite.
5. Suger.
6. Alexandre III.
7. Conclusion.

III. *Innocent III.*

1. Position de la question.
2. Notions biographiques sur Innocent III.
3. Rôle social et politique d'Innocent III.
4. Saint François d'Assise. — Saint Dominique.
5. Des hérésies au moyen âge en Occident.
6. Croisade contre les Albigeois.
7. Conclusion.

NEUVIÈME LEÇON

SAINT LOUIS. — LA ROYAUTÉ FÉODALE.

I. *De la semaine consacrée à saint Louis.*

1. Conception systématique de l'organisme féodal.

2. Du rôle de la royauté dans l'organisme féodal.
3. Des variétés d'action de la royauté en Occident : saint Ferdinand III. — Alphonse X.
4. Du rôle des femmes dans l'organisme féodal, spécialement dans la royauté.
5. Avènement spécial de la troisième race en France.
6. Evolution de la troisième race.
7. Conclusion

II. *Du régime légal de la Féodalité.*

1. Vue générale de la législation féodale.
2. Situation légale pendant la première période et le commencement de la seconde.
3. Evolution du régime légal de la féodalité.
4. Du régime légal du combat judiciaire.
5. Règles du combat judiciaire.
6. Corrélation de cette législation avec l'ensemble de la situation féodale.
7. Du droit ecclésiastique.

III. *Saint Louis.*

1. Notion biographique sur saint Louis.
2. Situation générale au moment où surgit saint Louis.
3. Régularisation des acquisitions antécédentes de la royauté.
4. Luttes de saint Louis contre la féodalité.
5. Action législative de saint Louis.
6. Croisades de saint Louis.
7. Conclusion.

DIXIÈME LEÇON

CONCLUSION.

I. *Chute nécessaire de la civilisation féodale.*

1. Position de la question.
2. Lutte nécessaire entre l'élément temporel et l'élément spirituel de la civilisation féodale.
3. Lutte nécessaire entre les deux éléments de l'ordre temporel.
4. Avènement des éléments de l'ordre moderne.
5. Leur rôle croissant.

6. Leur intervention nécessaire dans la démolition du régime féodal.
7. Conclusion.

II. *Résultats de la civilisation féodale.*

1. Position de la question.
2. Extension de la société civilisée.
3. Libération des classes laborieuses.
4. Emancipation domestique des femmes.
5. Résultats matériels.
6. Résultats intellectuels.
7. Résultats moraux.

III. *Situation actuelle.*

1. Position de la question.
2. Problèmes légués par le moyen âge. Premier problème : Incorporation du prolétariat à la société moderne.
3. Deuxième problème : Organisation de la république occidentale.
4. Troisième problème : Organisation de la division des deux pouvoirs.
5. Quatrième problème : Organisation d'une politique planétaire.
6. Cinquième problème : Prépondérance de la morale sur la politique.
7. Conclusion.

Pierre LAFFITTE.

Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince.

BULLETIN DE FRANCE

I. — CÉLÉBRATION DU 36e ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'AUGUSTE COMTE

PAR LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE PARIS

(5 septembre 1857).

L'anniversaire de la mort d'Auguste Comte a été célébré le 5 septembre dernier pour la trente-sixième fois.

Suivant l'usage traditionnel, un grand nombre de nos confrères se sont rendus le matin à 10 heures au cimetière du Père-Lachaise, et ont visité successivement les tombes du grand Philosophe, de Sophie Bliaux, de M. Piéton, de M. Fabien Magnin, de Mme Robinet et de Gabriel Robinet, sur chacune desquelles des couronnes ont été déposées.

M. le docteur Clément a pris la parole sur la tombe du Maître. Après avoir rappelé que cette commémoration avait pour objet principal l'expansion de nos sentiments de vénération et de reconnaissance envers le grand Penseur pour le bienfait intellectuel et moral dont nous lui sommes redevables et que nous nous efforçons de transmettre à l'Humanité, M. le docteur Clément, s'inspirant d'un usage qui, nous l'espérons, deviendra la règle constante, a fait une application du Positivisme à l'une des grandes questions à l'ordre du jour.

En dehors de l'intérêt qui s'attache à nos solutions en elles-mêmes, il ne peut y avoir qu'un grand avantage à leur donner leur véritable consécration en les présentant comme élaborées sous l'influence du grand sentiment social dont

Auguste Comte a été pour nous l'une des plus complètes incarnations.

Le Culte de sa mémoire se trouve ainsi lié à toutes nos conceptions quelconques, et sa tombe devient naturellement le meilleur foyer de notre propagande.

Les efforts impuissants, tentés en ce moment par le socialisme pour résoudre la question sociale, ont donné l'occasion à M. le docteur Clément d'indiquer les vues principales du Positivisme sur cet important problème ; il a été particulièrement bien inspiré, en insistant sur la notion si capitale de Patrie, méconnue et bafouée par nos modernes agitateurs, et en proposant de remplacer l'ancien crime de lèse-Majesté par celui de lèse-Patrie, de manière à couper court, par une sanction efficace, à toute tentative ayant pour but d'affaiblir cette base éternelle de toute civilisation.

Dans un langage d'une grande élévation, M. Keüfer a fait ensuite ressortir les éminentes qualités de notre regretté confrère, M. Fabien Magnin, qu'il a présenté comme le type normal du prolétaire, réunissant à la fois la largeur des vues, le rare désintéressement et le dévouement le plus actif aux intérêts de la classe ouvrière.

C'est sous l'invocation de cette pure et haute mémoire que M. Keüfer a placé les conseils si autorisés qu'il adresse au prolétariat pour améliorer sa situation, en respectant les conditions organiques du fonctionnement et du développement de l'industrie, mais en s'assujettissant à de nouveaux devoirs que le Positivisme détermine et dont il démontre l'efficacité.

La cérémonie s'est terminée par la visite des tombes de la famille Robinet. M. Pelletan s'est fait l'interprète des douloureux regrets que la mort prématurée de Mme Robinet et de son fils Gabriel inspire à tous les positivistes.

Enfin, lecture a été donnée par M. Clément du sonnet à Clotilde de Vaux, dont la mémoire est inséparable de celle d'Auguste Comte.

Notre vénéré directeur a présidé pour la dernière fois la réunion de la rue Monsieur-le-Prince ; son intention est d'or-

ganiser sa succession en transmettant les diverses fonctions qu'il a exercées, et en chargeant chaque personne d'une seule fonction de manière à préciser autant que possible les attributions, par une responsabilité bien définie. C'est à cette condition seule qu'on peut espérer le progrès de nos idées et l'efficacité de notre propagande.

M. Laffitte qui n'avait jamais, depuis trente-cinq ans, manqué de prononcer le discours d'usage à la réunion solennelle du 5 septembre, désignera, l'année prochaine, un orateur pour remplir cette partie de sa tâche.

La constitution définitive de l'organisation positiviste peut être maintenant réalisée ; sa base la plus essentielle est la possession de la maison même d'Auguste Comte, qui nous donne enfin un siège matériel stable ; — grâce au concours de positivistes dévoués, l'acquisition de l'immeuble a été accomplie, malgré des difficultés de procédure qui ont été surmontées.

Toutefois, il reste à poursuivre la reconnaissance d'utilité publique de la Société positiviste, reconstituée sur des bases qui permettent de lui transmettre la possession définitive de la maison, provisoirement achetée par M. Laffitte, en son nom personnel.

Enfin la constitution d'un Comité positif occidental assurera la cohésion complète de tous les éléments positivistes de la planète et donnera à notre action une unité de direction systématique ; la libre adhésion et le concours spontané qu'a rencontrés M. Laffite ont pu suffire jusqu'à présent, mais ne pourraient se maintenir indéfiniment.

En jetant un coup d'œil sur les trente-six années écoulées depuis la mort d'Auguste Comte, M. Laffitte a lieu de croire que la tâche qu'il a entreprise est en bonne voie.

Le Positivisme a grandi lentement et sûrement, et il en remet avec confiance les destinées aux collaborateurs qui l'ont soutenu pendant ce long apostolat qui n'a connu ni lassitude, ni défaillance.— M. Laffitte voit, dans cette marche du Positivisme, une confirmation des prévisions de Comte, sauf peut-être sur la vitesse du mouvement ; il insiste sur la théorie de la liaison des sentiments et des idées à un objet matériel pour

assurer leur développement, et montre combien les destinées du Positivisme sont liées à la possession de la maison du Fondateur, berceau de notre religion, où ont été élaborées les dernières œuvres du Maître — « Nous sommes enfin liés au sol et nous prenons possession de la planète. » M. Laffitte considère cet événement comme capital et rappelle les paroles du docteur Bridges « disant qu'aucun positiviste ne peut s'en exagérer l'importance. »

Aucune religion n'est, à l'heure actuelle, en possession du siège qui l'a vu naître, sauf la religion de l'Humanité.

Passant à un ordre d'idées qui touche de plus près aux préoccupations actuelles, M. Laffitte montre l'irrémédiable impuissance du Socialisme et la profonde incapacité des chefs qu'il s'est donnés. Le signe irrécusable de leur décadence intellectuelle et morale se manifeste dans les attaques contre la Patrie, au profit d'un vague internationalisme qui confondrait les diverses nations en un immense troupeau humain au lieu de conserver à chacune son caractère particulier, et d'assurer l'efficacité du concours par la diversité même des éléments concourants.

Le Collectivisme, qui est la forme actuelle du Socialisme, méconnaît essentiellement la nature humaine en supposant que chaque membre de la Société mettrait autant d'ardeur à édifier un capital anonyme qu'à consommer un produit personnel.

On produirait le minimum pour consommer le maximum et les capitaux se trouveraient anéantis en peu de temps.

Les inconvénients auxquels donne lieu la poursuite de la possession du capital personnel peuvent être réglés : mais on serait désarmé devant l'inertie qui résulterait inévitablement de la constitution d'un capital collectif, tandis que l'âpreté de consommation se développerait sans limites.

Les Sociétés religieuses qui ont donné l'exemple de la production et de la consommation collectives ne peuvent être considérées que comme des expérimentations impossibles à généraliser, parce que ces communautés s'assujettissaient à des règles morales, faciles à observer pour un petit nombre d'individus, mais qui dépassent la moyenne des vertus qu'on peut raisonnablement exiger de la masse humaine.

La tentative des bénédictins, cependant, a présenté l'approximation la plus exacte de l'état normal et mérite de rester célèbre par la sagesse des vues qui ont présidé à son organisation. Nos socialistes pourraient y voir l'influence d'une saine morale sur le développement de la production, combinée avec une conservation convenable et une consommation limitée, de manière à assurer aux successeurs une réserve croissante de capitaux, source unique de toute richesse.

Malgré le mépris professé couramment pour tout exemple tiré du passé, nous y pouvons trouver la solution rationnelle de presque tous les problèmes que notre époque a vu surgir. Il suffit de remplacer la source théologique ou métaphysique des sentiments qui guidaient nos pères, par l'impulsion positive qui convient à la société moderne pour obtenir à nouveau l'équilibre sociologique qu'ils avaient réalisé de leur temps, et d'où tout notre état social est sorti.

M. Laffitte montre en dernier lieu que les réformateurs n'ont aucune idée de la statique sociale; la théorie des forces sociales leur est inconnue, aussi bien que la nécessité de condenser chaque fonction dans un organe individuel, afin de former des chefs dignes et capables. — Il préconise l'hérédité sociologique dans la transmission des fonctions, c'est-à-dire la désignation par chaque fonctionnaire de son successeur, comme le seul mode susceptible d'adapter à la fonction son meilleur organe, ce qui constitue le problème sociologique le plus essentiel. — L'histoire nous a laissé quelques exemples d'hérédité sociologique dont l'Humanité a retiré le plus grand profit. Ainsi la série des Antonins à Rome, celle des papes qui ont précédé et suivi le pontificat de Grégoire VII et qui ont été élevés à la tiare sous son influence personnelle. Plus récemment encore, Richelieu, Mazarin et Colbert, en France, en ont offert un modèle incomparable.

Enfin, M. Laffitte signale le vice métaphysique inhérent aux spéculations socialistes, c'est-à-dire la déduction pure et simple en des matières où les méthodes différentes, propres à chaque science, trouvent également leur emploi; de là une tendance aux solutions simplistes qui méconnaît à la fois la complexité des phénomènes sociaux et la nécessité de l'intro-

duction des coefficients spéciaux pour réaliser le passage de l'abstrait au concret. On en peut voir un exemple dans la campagne entreprise en faveur de l'impôt unique, juste et proportionnel, et dans l'application de la puissance politique à la solution de problèmes qui relèvent essentiellement d'une rénovation morale et mentale.

L'ignorance déjà signalée au point de vue de la statique sociale se reproduit ici au point de vue dynamique.

M. Laffitte termine par quelques conseils élevés sur la propagande positiviste, et met en garde nos coreligionnaires contre une application trop immédiate des théories d'Auguste Comte, instituées pour l'état normal. Elles doivent nous indiquer le but à atteindre; c'est à nous d'organiser convenablement les étapes successives pour assurer une marche, peut-être trop lente au gré de quelques-uns, mais continue et finalement efficace.

La journée s'est terminée par un banquet fraternel dans les salons de Tavernier aîné.

Au dessert, M. Emile Corra a traduit les sentiments de tous les positivistes en appréciant l'action personnelle de M. Laffitte et son influence décisive sur les destinées du Positivisme. Ce n'est point, en effet, par la lecture directe des ouvrages d'Auguste Comte que l'on pouvait faire pénétrer la doctrine régénératrice dans les masses qui sont si directement intéressées à la connaître. Il fallait la présenter sous un aspect moins inaccessible, tout en maintenant fermement et en développant les grandes théories qui en forment la base. Cette œuvre de la vulgarisation élevée du Positivisme, ainsi que son application judicieuse aux événements contemporains, appartient en propre à M. Laffitte. Il y a déployé les ressources de son vaste savoir, les charmes d'une éloquence enjouée et pénétrante, et une inébranlable fermeté qui ne s'est pas démentie dans le cours de sa longue carrière.

C'est surtout sur la théorie du passage de l'abstrait au concret que M. Laffitte a porté tous ses efforts; il a fait ainsi ressortir le côté immédiatement pratique du Positivisme et déterminé des adhésions précieuses.

M. Emile Corra est personnellement reconnaissant à M. Laffitte d'avoir entraîné irrévocablement sa conviction. Les applaudissements unanimes de l'assistance ont prouvé à notre vénéré directeur que les sentiments de reconnaissance qui venaient de lui être exprimés étaient partagés par tous.

M. Keufer a donné lecture des dépêches de nos confrères Gouge et Pocheron, éloignés de nous en ce moment et nous envoyant leur salut fraternel, et d'une lettre de M. Mignoneau, au nom du groupe bordelais, où sont émis des aperçus judicieux sur le rôle des positivistes dans les circonstances actuelles.

Il a ensuite porté la santé de notre confrère, M. Delbet, récemment élu député de Seine-et-Marne. Dans une réplique pleine d'esprit et de bonne humeur, M. Delbet a remercié les positivistes de cette marque de sympathie en les assurant qu'il continuerait dans sa nouvelle fonction la propagande et l'application des idées qui ont été celles de toute sa vie, non sans avoir recours aux précieux conseils de M. Laffitte aussi souvent qu'il voudra bien les lui accorder.

La soirée s'est terminée par un toast de M. Vaillant aux absents, principalement au docteur Robinet, que les positivistes associent dans leur reconnaissance à notre vénéré directeur, et dont l'exemple sera pour la jeune génération positiviste un précieux encouragement dans la tâche qui lui incombe d'assurer la perpétuité de l'œuvre d'Auguste Comte.

Lucien Momenheim.

Discours prononcé par M. le Dr J. Clément sur la tombe d'Auguste Comte.

Mesdames, Messieurs,

En ce jour anniversaire de la mort d'Auguste Comte, nous venons, une fois de plus, fortifier en nous, par cet hommage collectif rendu à sa mémoire, les sentiments de vénération et de gratitude que nous éprouvons tous pour l'incomparable dévouement social et l'œuvre, si puissante et si féconde, de l'immortel

fondateur de la religion de l'Humanité. Mais, de plus, et cela est nécessaire surtout en ce moment, nous voulons affirmer ici, hautement et solennellement, notre fidélité immuable aux enseignements d'Auguste Comte et notre ferme résolution de pousser aussi loin qu'il se pourra, en concertant nos efforts, la tâche de rénovation sociale qu'il a osé concevoir et entreprendre. Nous avons, d'ailleurs, en notre directeur actuel, M. Pierre Laffitte, interprète autorisé et continuateur du Maître, un guide sûr en même temps qu'un exemple de dévouement social et d'abnégation personnelle : nous sommes certains, en marchant sur ses traces, d'être dans la bonne voie.

Les positivistes ne se flattent pas de l'emporter sur les autres par leur passion du bien public, ni par l'éclat de leurs talents ou la profondeur de leur savoir ; mais ils ont la certitude d'être en possession d'une doctrine plus parfaite et d'une méthode plus sûre. Aussi ne se lassent-ils pas d'inviter les hommes de cœur et d'intelligence, de toute nationalité et de toute condition sociale, à étudier leur doctrine et à s'inspirer de leur méthode, seules capables de donner au besoin d'amélioration qui tourmente les sociétés modernes une satisfaction convenable, sans rien abandonner des progrès déjà réalisés ; de concilier, en un mot, le progrès avec l'ordre, le mouvement avec l'existence.

Que l'on examine, en effet, les doctrines diverses qui ont la prétention de remédier aux imperfections de notre état social, et l'on ne tardera pas à se convaincre que leur application conduirait inévitablement à des catastrophes prochaines, parce qu'elles ont toutes le grave défaut de ne jamais tenir compte de tous les éléments du problème qu'elles se flattent de résoudre, et de sacrifier ainsi l'ensemble à tel ou tel point particulier, important sans doute, mais néanmoins secondaire. Aussi les solutions proposées sont-elles utopiques à divers degrés et quelquefois enfantines.

Ce n'est pas ici le lieu de passer en revue ces théories pour les discuter d'une façon approfondie. Cela a déjà été fait ailleurs et le sera encore autant qu'il faudra. Mais comment passer entièrement sous silence une question qui agite en ce moment toutes les nations occidentales, qui préoccupe fortement prêtres, hommes d'Etat, publicistes, et qui, directement ou indirectement, a été l'objet constant des études et des travaux d'Auguste Comte et de son successeur ; je veux parler de la question sociale. Comment ne pas être péniblement ému et même effrayé, en voyant le succès qu'obtiennent, à l'étranger surtout, mais aussi en France, parmi les travailleurs, les aberrations des docteurs en socialisme

et leurs excitations à la révolte. Il est devenu facile aux hommes de désordre et aux ambitieux sans scrupule de provoquer, au nom de principes spécieux, des troubles plus ou moins profonds, sans la moindre chance d'améliorer le sort des masses prolétaires. Le danger est sans doute beaucoup moins grand en France qu'en d'autres pays; toutefois il n'y est pas négligeable. Notre devoir, à nous positivistes, est de signaler l'erreur de ces systèmes et de mettre en lumière les conditions, tant simultanées que successives, qu'exige la solution, même approximative, de cette immense question qui, en dehors du Positivisme, n'a pas encore été convenablement posée.

Les théoriciens du socialisme croient naïvement que la possession du pouvoir politique permet de faire d'une société tout ce qu'on veut : ils ignorent que les phénomènes sociaux sont, comme tous les autres, soumis à des lois; c'est-à-dire qu'ils ont entre eux des relations fixes, inaccessibles à toute intervention, invinciblement rebelles à toute volonté : en matière politique et sociale, la notion de la fatalité leur manque; ils croient à la possibilité d'une modification indéfinie en tous sens, ne conçoivent pas d'obstacles infranchissables.

Il en est de la société comme de l'individu. Des changements trop rapides ou trop considérables peuvent en amener la destruction, ou tout au moins y déterminer, par suite de la liaison qui existe entre ses divers éléments, des perturbations graves qui sont pour elle ce que la maladie est pour l'individu. Il importe donc de ne modifier l'état social qu'avec une extrême circonspection quand on n'a pas, et c'est le cas des socialistes, une connaissance suffisante des conditions d'existence de toute société. Il importe aussi de ne rien faire qui puisse en contrarier l'évolution naturelle, par une raison analogue à celle qui commande d'éviter tout ce qui peut mettre obstacle à la croissance de l'enfant; mais, pour cela, il est nécessaire de connaître exactement la loi de cette évolution. Il suffit d'écouter pendant quelques instants un orateur socialiste pour reconnaître qu'il se fait de cette évolution les idées les plus singulières et que, le plus souvent, ce qui lui paraît être un progrès n'est qu'une rétrogradation bien caractérisée, à moins que ce ne soit une lamentable absurdité.

C'est ainsi qu'il en est, parmi eux, qui regardent la patrie comme une institution artificielle et qui parlent de supprimer les frontières nationales, afin que tous les hommes, ne formant plus qu'un seul peuple, puissent se vouer, sans guerres fratricides et ruineuses, à l'exploitation industrielle du globe.

Ils ne voient pas que l'unité du genre humain, qui leur semble si facile, a été jusqu'ici constamment tentée, soit sous la forme politique, soit sous la forme religieuse, sans produire autre chose que des groupements partiels et instables, et que c'est là un problème dont la solution n'appartient qu'à un lointain avenir, tant il est complexe et hérissé de difficultés dont ils ne paraissent pas avoir la moindre idée. La fusion en un seul peuple des nations de l'Europe occidentale doit déjà, pour peu qu'on y réfléchisse, être regardée comme une chimère irréalisable, soit par la force, soit par la persuasion. Tout ce qu'on peut raisonnablement se proposer, c'est, selon l'expression d'Auguste Comte, la formation d'une *République occidentale*, c'est-à-dire d'une association volontaire entre des peuples politiquement indépendants, unis seulement par des opinions communes et le sentiment de leur solidarité dans le passé, le présent et l'avenir. Mais qui ne voit combien un tel programme exigera de temps, d'efforts et d'habileté pour être réalisé ? C'est le concours des patries et non leur suppression qu'il faut souhaiter. La négation de la Patrie n'est pas seulement une absurdité, c'est un véritable blasphème, et l'on est tenté de regretter que l'on ait effacé de nos codes l'ancien crime de lèse-majesté sans mettre à la place celui de lèse-patrie qui en est l'équivalent moderne.

Au fond, l'erreur capitale des doctrines socialistes, celle qui est la source de toutes les autres, est l'attention exclusive donnée au phénomène économique, comme si toute la vie sociale consistait à produire pour consommer. Sans doute, il faut que le prolétaire ait autant de bien-être que le permettent en chaque cas les ressources de la société ; mais celles-ci ne sont pas, comme on semble le croire, indéfinies : elles sont, au contraire, fort limitées et le seront vraisemblablement toujours, quels que puissent être les progrès industriels. La masse humaine, dans son ensemble, ne pourra donc jamais avoir qu'une existence modeste qui, d'ailleurs, est seule compatible avec la santé physique et morale ; cette existence sera même toujours plus ou moins précaire, puisqu'elle repose, au fond, sur les résultats du travail de chaque jour. Tout ce que le prolétariat peut légitimement et raisonnablement demander, à cet égard, c'est une suffisante sécurité ; mais il ne faut pas lui laisser croire qu'il l'obtiendra par un simple changement dans le régime de la propriété, résultant de décisions législatives ou dictatoriales.

Pas plus que la Providence divine, l'Etat providence ne dispensera l'homme de faire les efforts nécessaires à la satisfaction

de ses besoins. Les socialistes le reconnaissent; mais ils se trompent gravement en croyant que les obstacles qu'ils rencontrent sont tous extérieurs au prolétariat et qu'il suffirait aux prolétaires de marcher ensemble contre leurs prétendus oppresseurs pour faire régner enfin la justice et aussi l'abondance. Il y a sans doute des abus que la force, sagement employée, parviendrait à faire disparaître ou tout au moins à restreindre dans des limites tolérables : mais elle serait certainement insuffisante dans la plupart des cas. Il est certain, par exemple, que, durant une grande partie de sa vie, dans l'enfance, la vieillesse, la maladie, le chômage volontaire ou forcé, l'homme n'est, au point de vue économique, qu'un simple consommateur, c'est-à-dire qu'il est pour les producteurs une charge sans compensation. Il faut donc que les producteurs proprement dits ne consomment chaque jour qu'une partie de ce qu'ils produisent, de manière à permettre aux autres de vivre. Et cependant, il est incomparablement plus facile de consommer que de produire, de gaspiller ou de détruire que de conserver. L'économie dans les dépenses d'entretien, sans laquelle il ne saurait y avoir d'épargne, doit donc être imposée à tous, au nom de l'intérêt général. Mais comment l'imposer? A présent que le travailleur a conquis définitivement la liberté, qui donc aurait le droit et la force de le contraindre? Ce ne peut être évidemment que lui-même. Il faut qu'il se reconnaisse le devoir de réfréner ses appétits et qu'il le remplisse volontairement. La solution de la question sociale, sous son aspect fondamental, celui de la subsistance matérielle, est donc au fond une question essentiellement morale, et il en est de même sous tous les autres aspects. Ce n'est pas sur les autres que le prolétaire doit agir d'abord et avec le plus d'énergie, c'est sur lui-même, par un effort incessant d'amélioration personnelle. Il faut qu'il devienne, non seulement plus habile et plus instruit dans son métier, mais encore et surtout plus moral, c'est-à-dire de moins en moins égoïste, de plus en plus dévoué envers *autrui*. Et, par ce mot, il ne faut pas entendre seulement son prochain, comme disent les chrétiens, ni tous les hommes, comme le souhaitent les philanthropes, mais essentiellement les êtres collectifs, dont chacun de nous est le produit et doit devenir l'organe : la Famille, la Patrie, l'Humanité. La Patrie surtout! L'homme, selon l'expression d'Auguste Comte, est avant tout un citoyen; l'amour et le service de la Famille ne sont qu'une préparation nécessaire; l'amour et le service de l'Humanité qu'un utile complément; c'est le patriotisme qui doit être en nous le sentiment prépondérant.

C'est, d'ailleurs, ce qui a généralement lieu. A la vérité, la vie civique, chez la plupart des hommes, n'est pas, comme la vie de famille, paisible, régulière et continue, elle ne se manifeste que par accès intermittents plus ou moins agités séparés par de longs intervalles d'atonie ; mais il suffit d'excitations, même légères, pour lui rendre toute sa vivacité et déterminer d'immenses ébranlements. Aussi les prédications antipatriotiques ne doivent-elles inspirer aucune inquiétude sérieuse ; elles séduiront sans doute quelques esprits faibles ou mal équilibrés, mais le bon sens public en fera, il faut l'espérer, promptement justice. En tout cas, il importe de ne pas le laisser s'égarer.

De telles aberrations seraient impossibles si la notion capitale d'*être collectif*, due au génie d'Auguste Comte et qui contient implicitement tout le Positivisme, avait fait dans les intelligences populaires un chemin plus rapide. On verrait clairement que si toute société consiste dans la division et le concours des fonctions, cependant ces fonctions ne sont pas partout identiques, la division n'en est pas en tous lieux poussée au même degré, et leur concours ne s'opère pas nécessairement d'une manière uniforme. Le phénomène économique varie naturellement d'un pays à l'autre, non seulement d'après la situation géographique, mais aussi d'après les antécédents historiques ; autrement dit, il est avant tout un phénomène national. Il n'est, malgré son extrême importance, que l'un des nombreux éléments de la vie de chaque patrie, et ne se conçoit pas plus sans elle qu'elle ne pourrait exister sans lui. C'est par l'intermédiaire de leurs patries respectives que les hommes des divers pays entrent en rapports réguliers et suivis les uns avec les autres, rapports économiques, sans aucun doute, mais aussi rapports intellectuels, moraux, politiques. Vouloir supprimer cet intermédiaire pour opérer l'union économique directe des individus, sous prétexte que le phénomène économique se retrouve partout, c'est comme si on se proposait d'associer les muscles de plusieurs animaux pour en former un être nouveau ayant sa vie propre, la vie musculaire. C'est prendre une abstraction pour une réalité et rêver l'impossible.

Cette dernière observation ne convient pas seulement aux socialistes, elle s'applique tout aussi bien à leurs adversaires les économistes, qui assimilent la terre à un marché unique régi par la loi universelle de l'offre et de la demande, et font de la liberté économique de l'individu un article de foi, en négligeant les divers liens sociaux de patrie et même de famille. Cette auto-

nomie de l'individu est pareillement le credo des anarchistes, que l'on pourrait, sous ce rapport, faire figurer parmi les économistes dont ils formeraient l'extrême-gauche.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur les erreurs des socialistes. Il en est d'autres non moins importantes; mais une critique plus développée serait évidemment en désaccord avec le but essentiel de notre réunion qui est avant tout d'honorer la mémoire d'Auguste Comte. Je m'en suis peut-être déjà trop écarté, et pourtant, n'est-ce pas rendre hommage à la sûreté et à la profondeur de ses vues que de les opposer à ces systèmes étroits et inconséquents où l'imagination essaie vainement de suppléer à l'inexacte et incomplète observation des faits et qui ne sont, au fond, que des rêveries prétentieuses.

Ce n'est pas ainsi qu'a procédé Auguste Comte. Les matériaux au moyen desquels il a édifié sa doctrine consistent dans les pensées du petit nombre d'hommes de tous les temps et de tous les pays qui sont regardés à juste titre comme les maitres du savoir et les guides de l'intelligence. Sans doute, la découverte qu'il a faite des lois fondamentales de la sociologie lui assure un rang élevé parmi les inventeurs de génie; mais, de son propre aveu, sa tâche a consisté essentiellement dans la coordination des œuvres de ses devanciers, rendues, grâce à une savante épuration, homogènes entre elles. Comte a tenu à marquer lui-même le caractère impersonnel de sa doctrine, en s'opposant à ce qu'elle portât son nom; il lui a donné et elle gardera celui de Positivisme. On peut, à juste titre, considérer le Positivisme comme ayant été préparé par tous les travaux scientifiques antérieurs, qui y trouvent leur aboutissement normal. Auguste Comte a été ainsi l'organe de l'Humanité et c'est ce qui explique notre confiance dans ces conceptions, confiance qui, d'ailleurs, n'a rien d'aveugle ni d'absolu et ne nous fait en rien abdiquer notre raison.

La caractéristique du Positivisme, au point de vue mental, est d'être une synthèse complète, embrassant tous les aspects moraux, intellectuels et pratiques de la vie humaine, tant individuelle que collective. Il n'est pas une question intéressant de près ou de loin l'homme et la société qui n'y ait sa place marquée, même à l'avance, et beaucoup sont déjà résolues, au moins en théorie. Toutes y sont rapportées à l'Humanité et à son service : elles se trouvent par cela même étroitement liées entre elles, en même temps que subordonnées les unes aux autres suivant le degré d'influence qu'elles ont sur nos destinées com-

munes. L'ensemble, dans cette rigoureuse coordination, domine constamment les détails, quelle que soit l'attention légitime accordée à ceux-ci.

Nous avons, grâce au Positivisme, une vision plus nette, plus exacte et plus complète de la réalité. Mais cela ne suffit pas. L'homme n'est pas, comme l'enseignent les métaphysiciens, une intelligence poursuivant sans cesse le vrai, le beau et le bon, et faisant servir à cette recherche des organes imparfaits. Ce sont, au contraire, ses organes, c'est-à-dire ses besoins et ses passions qui le mènent, qui le poussent à agir, mais qui l'y poussent aveuglément, et l'intelligence, bien loin d'être maitresse, n'est qu'une servante tenant le flambeau pour éclairer la marche. Encore n'est-elle pas toujours présente et le flambeau éclaire-t-il souvent fort mal. Comte, dès sa jeunesse, avait indiqué le rôle de l'intelligence et les conditions auxquelles elle doit s'astreindre pour éviter l'erreur. Il a condensé sa pensée dans la maxime « Savoir pour prévoir, afin de pourvoir ». Plus tard, il parvint à exprimer dans une courte formule le phénomène complexe de l'action : « Agir par affection, et penser pour agir, » le mot affection étant pris ici au sens biologique, et comprenant aussi bien les mobiles personnels ou égoïstes que les penchants altruistes ou affectueux. S'élevant enfin du cas individuel au cas collectif, il fit voir que, normalement, le mobile de l'activité générale est un penchant exclusivement social : l'amour, qui pousse fatalement à l'amélioration de ce qui est, au progrès, but des efforts communs ; que ce progrès repose nécessairement, à chaque époque, sur un état de choses lentement préparé par la succession des générations antérieures et qui, pour être amélioré, doit avant tout être accepté comme point de départ et, par conséquent, conservé dans ses dispositions essentielles : « Le progrès est le développement continu de l'ordre. » Mais cet ordre, pour être respecté et perfectionné, doit nécessairement être connu, et c'est ici qu'intervient l'intelligence, par la science. « L'amour pour principe, et l'ordre pour base ; le progrès pour but. » Telle est la formule qui résume la vie collective et qui est devenue la devise essentielle du Positivisme.

L'œuvre de Comte peut s'exprimer par la succession de ces trois formules : la première seulement scientifique et politique, la troisième à la fois morale, intellectuelle et pratique, embrassant tous les aspects de la nature humaine tant personnelle que sociale, c'est-à-dire véritablement religieuse, au sens rigoureux du mot ; la seconde servant de transition.

C'est que le penseur universel, comme on l'a justement appelé, après avoir été dominé à ses débuts, par l'influence révolutionnaire du mouvement moderne d'émancipation et, par ainsi, de lutte contre l'ancien régime, n'a pas tardé, sous l'impulsion croissante du besoin intellectuel d'ordre et de liaison qu'il éprouvait à un si haut degré, à renouer la chaine des temps, à reconnaître que les grandes transformations que nous dépeint l'histoire, sont, au fond, des modifications de l'état religieux, et que ces modifications se succèdent dans un ordre régulier et immuable, chacune résultant de la précédente et préparant la suivante. Il en a conclu qu'il ne saurait y avoir de société sans religion et que le problème moderne est uniquement celui de l'avènement de la forme religieuse vers laquelle les sociétés ont, à leur insu, constamment tendu jusqu'à présent et dont elles se sont graduellement approchées sans avoir pu encore s'y fixer. Obtenir la subordination volontaire de l'égoïsme à l'altruisme, de l'esprit de détail à l'esprit d'ensemble, du progrès à l'ordre : en un mot de l'homme à l'Humanité, tel est le problème dont Auguste Comte s'est proposé la solution théorique et qu'il a résolu en instituant la religion de l'Humanité, laissant à ses successeurs le soin de la faire graduellement prévaloir par une propagande sans relâche. Il a tenu à ce que le titre de Fondateur de la Religion de l'Humanité fût gravé sur la pierre de son tombeau, parce que c'était là, selon lui, son pricipal titre à la reconnaissance de la postérité. Nous croyons fermement qu'il n'a pas en cela trop préjugé de l'avenir.

Tout ce qui, en dehors de cette conception générale, pourra être tenté par les individus, les groupes organisés ou les gouvernements, ne peut avoir qu'une utilité passagère, le plus souvent même contestable, sans autre valeur que celle de palliatif. Il n'y a pas, a dit Auguste Comte, de synthèse partielle. La rénovation sociale doit être conçue dans son ensemble, et c'est d'après cette vue totale que les questions multiples que soulève la réalisation pratique doivent être sériées.

Cette propagande sans relâche, de plus en plus étendue, par la parole, par la plume, par l'art, s'il se peut, par l'exemple toujours, tel est le devoir qu'à la mort d'Auguste Comte ses disciples ont accepté de remplir, sans se dissimuler aucune des difficultés de la tâche. Il y a eu sans doute parmi eux des défaillances et même des déviations ; mais cela devait être et il en sera toujours ainsi. L'énergie et la clairvoyance ne sont pas toujours à la hauteur du dévouement et, d'ailleurs, il y a dans les

meilleures natures morales des côtés inférieurs qui se font inévitablement leur place. « L'homme, a dit Pascal, n'est ni ange ni bête, et qui veut faire l'ange fait la bête. » Toutefois, le devoir subsiste et la comparaison entre la grandeur du but et la faiblesse des moyens matériels ou l'insuffisance des hommes ne doit pas déterminer en nous de découragement durable, ni d'impatiences trop vives. Le chemin est long, il est hérissé d'obstacles ; mais il mène au but, nous en avons la certitude.

Le Catholicisme, fondé par le génie supérieur de saint Paul, n'a eu pendant longtemps que de pauvres et obscurs interprètes ; il a mis plusieurs siècles à se constituer, et cependant il n'en a pas moins présidé à la solution de la question sociale et politique qui se posait à l'époque de son avènement, à savoir l'émancipation des esclaves, qu'Aristote avait déclarée impossible, et l'établissement, en dehors et au-dessus des gouvernements locaux, d'un pouvoir spirituel indépendant, organe de l'opinion publique, et assez fort pour ramener les plus puissants souverains à l'observation de la morale enseignée.

Ce que nous voulons, à notre tour, c'est la constitution d'un nouveau pouvoir spirituel, enseignant la jeunesse, conseillant l'âge mûr, jugeant les hommes et les choses, et s'efforçant constamment de faire concourir au bien de l'Humanité les diverses forces sociales individuelles et collectives. Et nous avons la prétention d'y parvenir dans un temps moins long qu'il n'en a fallu au Catholicisme.

Oh ! nous n'avons pas les illusions naïves des premiers chrétiens sur l'avènement prochain du règne du Christ : nous savons que la transformation des opinions et des habitudes ne peut, par des raisons physiologiques, s'effectuer que très lentement dans chaque individu et, à bien plus forte raison, dans des sociétés aussi nombreuses et aussi complexes que les nations occidentales. La marche vers le progrès s'effectuera par étapes successives dont les principales ont été prévues par Auguste Comte. Nous savons aussi qu'elle éprouvera des retards et des oscillations. Auguste Comte devait, dans sa construction abstraite, considérer le mouvement principal, en négligeant les perturbations secondaires : ce mouvement lui a ainsi paru plus direct et plus rapide qu'il ne sera réellement, par l'effet même de ces perturbations encore mal connues et presque impossibles à prévoir. Les positivistes sont actuellement et seront probablement assez longtemps impuissants à conjurer les catastrophes que l'avenir nous réserve peut-être ; ils ne peuvent influer sur les affaires publiques qu'en

indiquant sans cesse le but et, dans une certaine mesure, les moyens; mais les hommes d'Etat, même les mieux disposés en notre faveur, ne peuvent suivre nos conseils qu'à la condition d'être en cela suffisamment soutenus par l'opinion publique. C'était, du reste, la manière de voir de Gambetta et de Jules Ferry, qui, tout en s'inspirant ouvertement des conceptions d'Auguste Comte, jugeaient que l'empirisme, qui, d'ailleurs, doit toujours jouer un grand rôle, est maintenant et pour quelque temps encore le guide le plus sûr de la politique. C'est à nous, et non point à eux, qu'il incombe de former graduellement cette opinion publique dans le plus bref délai possible. Il y a urgence, et nous sommes déjà en retard : les événements vont actuellement plus vite que nous.

Notre tâche est double : elle consiste, d'une part, dans la vulgarisation de nos idées et, d'autre part, dans l'organisation et le développement de groupements multiples ralliés entre eux par leur subordination commune à la direction centrale.

Jusqu'à présent, la vulgarisation a été entravée par des obstacles tenant non seulement à la faiblesse de nos ressources, mais essentiellement à l'état du milieu social que peuvent à tout moment troubler des commotions politiques et économiques. Cette incertitude du lendemain, en produisant une inquiétude habituelle, empêche le public de prêter l'attention suffisante à une doctrine qui ne prétend pas apporter de solution immédiate.

Quant aux difficultés que rencontre notre organisation, elles sont nombreuses, mais non insurmontables. Celle de ces difficultés qui est le plus visible est l'insuffisance de nos ressources matérielles, qui ne nous permet pas de profiter de toutes les circonstances favorables, ni d'utiliser au degré nécessaire toutes les bonnes volontés, toutes les aptitudes. De là une lamentable déperdition de forces. Nous entrevoyons cependant la fin prochaine de cet état de choses. Un grand pas vient d'être fait, par l'acquisition de la maison qu'habitait notre Maître. Notre siège social est maintenant fixé au sol, et par conséquent, d'une extrême stabilité, tandis qu'il n'avait jusqu'à présent qu'une situation précaire. Ce sera un centre naturel d'attraction pour les capitaux comme pour les hommes.

De plus, nous sommes en trop petit nombre pour avoir une suffisante puissance d'opinion sur les membres de chaque groupe et à plus forte raison sur les groupes eux-mêmes. Ce sera longtemps encore un problème d'une extrême difficulté que de maintenir une suffisante cohésion entre des hommes de nationalité,

d'éducation et d'antécédents différents, et qui ne sont unis que par des liens purement volontaires.

Et cependant il est absolument nécessaire que nous restions unis pour maintenir l'intégrité de la doctrine contre les pseudo-positivistes, dont le nombre croît chaque jour, qui se taillent dans la grande synthèse de Comte des doctrines à leur convenance, incomplètes toujours et souvent contradictoires et qui sont présentées au public comme étant le Positivisme.

D'autre part, notre recrutement rencontre aussi de certains obstacles par suite de l'éducation vicieuse que reçoit la jeunesse dans les écoles. A l'inverse du catholicisme, et peut-être par réaction contre lui, ce n'est plus la culture morale qui a la prépondérance, mais la culture purement intellectuelle. Encore cet enseignement est-il de plus en plus spécial et même professionnel, afin de répondre aux préoccupations trop exclusivement matérielles des familles, et il ne prépare nullement le jeune homme aux devoirs qu'il aura à remplir dans la société.

Pour réagir et placer les esprits à un point de vue d'ensemble, en même temps que pour leur inculquer des convictions communes, les positivistes ont à donner le plus large développement possible à l'enseignement populaire supérieur qui met à la portée de tous ce que le génie scientifique a produit de plus parfait. Il ne peut encore s'adresser qu'aux adultes des deux sexes et porte essentiellement sur les parties supérieures de la hiérarchie scientifique, c'est-à-dire la sociologie et la morale. C'est ainsi que nous préparerons l'éducation systématique qui, selon le plan d'Auguste Comte, doit être donnée aux jeunes gens des deux sexes de 14 à 21 ans. C'est ce que, depuis près de 40 ans, poursuit opiniâtrément M. Laffitte, nous fournissant ainsi, par ses programmes, ses leçons et ses écrits, le type de cet enseignement populaire supérieur, dans lequel il a incorporé, selon le vœu d'Auguste Comte, des solennités cultuelles, consistant principalement dans la commémoration des grands hommes et des grandes institutions ; systématisant ainsi une tendance qui se manifeste spontanément en dehors de nous. La fête d'aujourd'hui est un des éléments de notre culte et en a été le point de départ.

Notre tâche se trouve ainsi bien déterminée et peut être facilement mise en rapport avec nos moyens d'action. La faiblesse de ceux-ci la rendra plus longue sans qu'elle cesse jamais d'être efficace. Nous sentons que nous répondons à des besoins réels se faisant sentir depuis longtemps, et qui, faute d'être satisfaits à temps, peuvent donner lieu à de redoutables ébranle-

ments de l'ordre social et de l'équilibre international. Aussi, n'est-ce pas sans de poignantes angoisses que nous mesurons le chemin à parcourir. Toutefois, nous ne nous rebuterons pas. Nous continuerons à nous grouper autour de notre vénéré directeur et à faire avec lui notre devoir sans marchander notre concours, en gardant au milieu des tristesses du présent la sereine et consolante vision de l'avenir.

Discours prononcé par M. Keüfer sur la tombe de Fabien Magnin.

Mesdames, Messieurs,

Toutes les doctrines religieuses, à la mort d'un parent, d'un ami, d'un citoyen, marquent leur deuil par des manifestations cultuelles plus ou moins pompeuses, et, si les catholiques pratiquent le culte des morts, c'est principalement pour soustraire les êtres aimés aux flammes éternelles ou pour obtenir des saints leur médiation auprès de l'invisible dispensateur des châtiments et des biens terrestres et obtenir de lui la félicité céleste en faveur des défunts.

Les positivistes, en conservant et en célébrant le culte des morts, obéissent à un sentiment plus noble et plus fécond en résultats : ils veulent conserver la mémoire de ceux qui, leur vie durant, ont rempli dignement leurs devoirs domestiques et civiques, qui ont voué leurs efforts au service de l'Humanité.

La pratique régulière de ce culte constitue un moyen sûr d'amélioration morale personnelle, par la constante invocation de l'exemple que nous laissent les morts et par l'expression de la reconnaissance que leur doivent les générations actuelles et futures, devenues héritières du précieux capital que les ancêtres transmettent à leurs successeurs, capital intellectuel, moral et matériel, fruits de leurs travaux, de leurs souffrances, de leurs dures et pénibles expériences au milieu des inexorables fatalités de la nature.

En associant le plus éminent des prolétaires, M. Fabien Magnin, au culte pieux que nous rendons à notre maitre immortel, en honorant sa belle mémoire, nous rendons hommage aux qualités exceptionnelles dont nous avons été les admirateurs respec-

tueux lorsque nous avions le bonheur de le posséder encore parmi nous.

Au milieu des agitations inévitables d'une société troublée comme la nôtre, en face des exagérations des partis et des erreurs qui jettent la perturbation et le scepticisme dans les rangs du prolétariat, au point de le faire dévier de la véritable direction qu'il devrait prendre, il n'est pas inutile de rappeler ce que fut M. Fabien Magnin.

Né de parents qui étaient ouvriers, M. Magnin reçut une instruction très élémentaire; après avoir essayé d'apprendre le métier de tisseur à Lyon, il revint auprès de son père et apprit avec lui le métier de menuisier. Arrivé à Paris, les choses de son métier ne suffirent pas à son activité, au sentiment social très intense dont il était pénétré : il se livra à l'étude en suivant les cours des Arts-et-Métiers et s'occupa des questions ouvrières qui passionnaient les natures d'élite de sa génération. C'est en suivant les cours d'astronomie populaire d'Auguste Comte, avec d'autres prolétaires, vers 1843, qu'il commença ses relations avec le fondateur du Positivisme et devint son principal disciple prolétaire.

Honoré de la confiance d'Auguste Comte, il fut nommé par lui président perpétuel de la Société positiviste, fonctions qu'il remplit avec un constant dévouement jusqu'aux approches de sa mort.

Doué d'une intelligence exceptionnelle, d'un jugement sagace et sûr, Fabien Magnin finit par acquérir, grâce à un labeur incessant, une solide éducation scientifique, qui lui permit même d'enseigner la géométrie et l'astronomie, cours dont quelques-uns d'entre nous — de plus en plus rares — se rappellent encore avec une pieuse reconnaissance.

Loin de sécher son cœur, loin de faire naître en lui des aspirations vers une situation matérielle et sociale supérieure, le développement intellectuel né de ses études avait au contraire augmenté les impulsions de sa nature généreuse vers ses camarades de labeur. C'est ainsi qu'au lieu de sortir du prolétariat, il déclarait hautement que son devoir l'obligeait à y rester et à contribuer ainsi à l'amélioration de la situation si éprouvée des prolétaires. Il propageait parmi eux la doctrine rénovatrice destinée, par une opération décisive, à mettre fin aux luttes de classes : l'incorporation pacifique du prolétariat à la société moderne.

M. Magnin était le modèle du prolétaire tel que le conçoit le Positivisme : familiarisé avec les sciences sociales et morales comme

le témoigne sa lumineuse exposition sur l'organisation industrielle et ses rapports avec les autres branches de l'activité sociale.

Un tel citoyen, doué d'un admirable talent d'observation, a prouvé, par son exemple, qu'il est possible de supprimer la différence d'éducation qui sépare encore aujourd'hui le prolétariat de la bourgeoisie, différence qui, plus que la non-possession de la richesse, maintient la faiblesse, l'impuissance et l'ilotisme de la masse ouvrière et souffle la haine dans ses rangs.

Si le prolétariat était bien convaincu de cette vérité, si ses chefs n'étaient pas eux-mêmes subjugués par les doctrines collectivistes, qui abaissent la solution du problème social à la seule satisfaction des appétits matériels, la rénovation se produirait plus sûrement par l'avènement de la doctrine nouvelle, qui, suivant l'admirable démonstration de M. Magnin, transformerait les droits en devoirs, et assurerait le bonheur individuel en destinant les actes aux intérêts généraux et collectifs.

L'influence des prolétaires instruits, animés d'un profond sentiment social, agissant, sous la direction des philosophes, pour modifier l'opinion publique et la débarrasser des sophismes métaphysiques, des théories absolues du matérialisme révolutionnaire, serait autrement décisive que la conquête de quelques sièges législatifs pour intervenir auprès des possesseurs de la richesse, sourds aux appels de la raison et de la justice, et pour réagir énergiquement contre leurs coupables abus.

La plupart des militants socialistes gardent l'illusion qu'il suffira de satisfaire les besoins matériels et immédiats du prolétariat par des mesures législatives pour terminer la crise sociale qui s'accentue chaque jour.

Il est nécessaire de proclamer cette vérité, si difficile à faire pénétrer dans l'opinion publique : que l'usage social de la richesse, une répartition plus équitable des produits dépendent essentiellement d'une modification dans la mentalité et dans la moralité humaines, et cette modification ne pourra être obtenue que par un système nouveau d'enseignement. Dans cet enseignement et dans la religion nouvelle qui en est le couronnement se trouve la source de la réforme sociale, supprimant les barrières qui séparent encore le riche et le pauvre, le patron et l'ouvrier, en leur enseignant à tous des devoirs.

M. Magnin, qui excellait à faire ces démonstrations, était le type anticipé du prolétaire ; il avait conquis par ses propres efforts, par sa valeur morale et intellectuelle, l'autorité d'un théoricien, tout en restant un modeste praticien. Il a ainsi permis de

jeter les bases de cette entente des philosophes et des prolétaires, d'ébaucher la réalisation du rôle du nouveau sacerdoce positiviste, par l'influence d'une grande pensée s'appuyant sur une grande force.

Puisse donc la mémoire de ce grand prolétaire demeurer vivante au milieu de tous nos coreligionnaires pour les soutenir dans les luttes quotidiennes ! Quelle que soit la position où nous sommes placés, le souvenir de cette vie si pure, consacrée au service des autres, nous rendra plus forts et plus persévérants pour remplir notre devoir en employant notre intelligence, notre activité, à la propagation de la foi nouvelle qui amènera la paix et le bonheur parmi les hommes !

AVIS

Une indisposition subite et heureusement passagère ne permet pas à M. Laffitte de commencer le dimanche 12 novembre le cours qu'il devait professer cet hiver sur la Féodalité. L'ouverture en sera annoncée ultérieurement.

M. Laffitte compte reprendre le mardi 5 décembre prochain son cours sur l'histoire générale des sciences, au Collège de France.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans les tomes I à IX de la 2e Série

DE LA REVUE OCCIDENTALE

(Janvier 1889 à Janvier 1894)

PREMIÈRE PARTIE

Rédacteurs et Liste de leurs articles

DEUXIÈME PARTIE

Questions traitées

(1) Les mots imprimés en caractères spéciaux sont ceux auxquels le lecteur pourra se reporter pour avoir des renseignements plus complets.

(1) Les noms des auteurs dont les écrits ont été analysés dans la « Revue » sont imprimés en petites capitales et précèdent immédiatement le titre de leurs ouvrages le nom du rédacteur qui apprécie est en italique.
